HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

28
I
3943

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

DIRECTEUR : **HENRI BERR**

TOME SIXIÈME

JANVIER A JUIN 1903

63676
14/2/05

PARIS
LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF
12, RUE SAINTE-ANNE, 12

1903

D
1
.R4
t. 6

MÉTHODE HISTORIQUE ET SCIENCE SOCIALE [1]

ETUDE CRITIQUE

D'APRÈS LES OUVRAGES RÉCENTS DE M. LACOMBE ET DE M. SEIGNOBOS

Les inquiétudes de méthode qui se manifestent à beaucoup de signes, aujourd'hui, parmi les historiens tiennent pour une bonne part, semble-t-il, aux relations de voisinage, de rivalité et — disons-le tout de suite — de conflit que, de plus en plus, soutiennent entre elles l'histoire traditionnelle et la nouvelle science sociale. En quoi donc, au juste, méthode historique et science sociale ont-elles affaire ensemble?

Prise dans son essence, la méthode dite historique n'est que le processus de la connaissance expérimentale *indirecte*, c'est-à-dire d'une connaissance de fait obtenue par l'intermédiaire d'un autre esprit [2] : elle peut être indirecte dans l'espace ou indirecte dans le temps — le processus logique est le même dans les deux cas. En ce sens elle est employée, et sans cesse, dans toutes les sciences positives : seulement elle n'y est pas la seule, elle comporte là (sauf exception) le contrôle d'une vérification possible et elle procède avec l'assurance qu'une méthode bien définie a présidé à la consta-

1. Ce travail reproduit une communication faite à la *Société d'histoire moderne et contemporaine* le 3 janvier 1903. Les idées présentées dans cette communication ayant paru fournir matière à forte discussion, j'ai cru convenable de ne pas modifier l'ordonnance ni le contenu de l'exposé : cependant je ne me suis pas interdit d'insister sur quelques points en raison des observations échangées à la suite ou de développer des parties que le temps m'avait contraint d'écourter.

2. On appelle aussi parfois connaissance indirecte, la connaissance d'un phénomène par son effet ou par sa trace : le feu par la fumée, ou par des restes de charbon noirci : le processus logique est en réalité distinct, et il y a lieu de ne pas le désigner du même mot. On pourrait l'appeler *connaissance médiate*. Voir plus loin, partie V, § *a*, une conséquence importante de cette distinction.

tation première. Pourquoi l'histoire, c'est-à-dire, selon le sens actuel du mot qui est à adopter, l'étude des faits humains passés, lui a-t-elle donné son nom? C'est que, en matière d'événements passés, qui ne se sont chacun produits qu'une fois et ne sont pas évocables à nouveau par l'expérimentation factice, ce mode de connaissance est le seul possible (sauf pour la faible exception des événements constatés par l'historien lui-même). Il s'y ajoute — et « méthode historique » comprend d'ordinaire ce supplément de sens — qu'ici, sauf de très rares exceptions, les éléments où se fonde la connaissance indirecte sont non pas des « observations » au sens scientifique du mot, mais des notations de faits opérées sans méthode connue ni bien définie et en général pour d'autres fins que la fin scientifique propre (*documents*) : pour, d'un document, tirer une notion de fait légitime, une série de précautions critiques sont donc à prendre, dont la formule a été dégagée par la méthodologie historique [1].

Passons à la notion de science sociale [2]. Sans entrer à cette place dans des controverses de définition, disons simplement que la science sociale est la discipline qui étudie les phénomènes sociaux et que les phénomènes sociaux sont les phénomènes qui caractérisent la vie de l'homme en société. Si cette discipline veut être positive, et étudier les faits par l'observation et l'expérimentation, il apparaît aussitôt que, par leur étendue ou leur nature, les phénomènes sociaux ne peuvent guère être embrassés par une observation individuelle directe : d'où un recours nécessaire à la connaissance indirecte; et il ressort aussi que l'expérience factice, produite à la volonté du savant et sous ses yeux, est, en matière sociale, si rare et si difficile à réaliser, qu'il est bien obligé de chercher les faits et les cas d'expérience dans la relation du passé de l'humanité : d'où l'emploi nécessaire de la méthode historique.

La science sociale positive, dans la large mesure où elle recourt, pour enrichir son expérience, à la connaissance du passé, travaille donc sur la même matière que l'histoire. Y travaille-t-elle autrement? Tant qu'il s'agit seulement de tirer parti de documents pour établir des faits, elle ne peut que se servir de la même voie de con-

1. Cf. Langlois et Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Ire partie.

2. M Seignobos dans l'ouvrage examiné, donne à « sciences sociales » un sens restreint qui, ni en fait ni en droit, ne paraît suffisamment justifié et ne sera pas retenu ici. Au reste les observations qu'il présente s'appliquent aux sciences sociales au sens large autant qu'aux sciences économiques et démographiques.

naissance, de la méthode historique, et (sous réserve des observations qui seront présentées plus loin [1]), elle ne peut que faire son profit des progrès accomplis dans l'emploi de cette méthode, que suivre les règles et les pratiques perfectionnées dont les historiens ont pris une conscience nette et acquis le sûr maniement. Mais l'historien ne limite pas son œuvre à l'établissement des faits : il les groupe, les agence, les construit ; il en veut constituer un certain système de connaissances qui soit une certaine science, qui soit l'*histoire*. C'est à ce stade de l'œuvre scientifique, c'est dans l'élaboration des données en un ensemble, c'est dans le mode et l'esprit de l'utilisation des faits à constituer une science, que se manifeste une divergence d'action et une opposition de tendance entre la science sociale et l'histoire traditionnelle. Le problème que pose ce conflit attire visiblement les méthodologistes de l'une et de l'autre part. Je n'ai pas la prétention ici de le résoudre ni même de l'étudier dans sa vaste étendue. Je me suis proposé simplement et j'ai cru utile, en me référant surtout à deux livres de méthode écrits par des historiens [2], de fixer les points essentiels du débat.

La construction des faits humains, telle que l'entreprend la science sociale, a pour dessein de constituer une science des phénomènes sociaux analogue aux sciences positives déjà constituées des phénomènes de la nature. Cette conception n'est pas encore familière à beaucoup d'esprits : spécialement elle se heurte à plusieurs des habitudes de pensée constitutives dont procède la construction de l'histoire traditionnelle. Aussi l'esprit de l' « historien historisant », appliqué au problème de la science sociale, tend proprement, *qu'il en ait ou non conscience*, à la négation de cette science même. Ce sont les thèses maîtresses où se résout à l'analyse cette opposition, que je vais, dans ce premier article, essayer de dégager et d'examiner une à une.

I

« Le fait social est psychologique de nature : étant psychologique, il est subjectif. » — La première de ces propositions est pleinement

1. V. plus loin, partie V, § *a*.
2. Lacombe, *De l'Histoire considérée comme science*, Paris, 1894. — Seignobos, *La Méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris, 1901.

acceptée : si certains phénomènes sociaux, tels que les phénomènes d'habitat ou de pratiques matérielles, tels encore que la propriété des objets corporels, impliquent une relation avec des objets du monde extérieur, il est aisé de voir que ce qui y constitue proprement le phénomène social est la relation même de l'homme à ces objets ou une relation des hommes entre eux à propos de ces objets, l'habitude humaine, le droit reconnu, en un mot un élément psychologique, et non pas un élément extérieur.

La seconde proposition (réduction du psychologique au subjectif) demande un plus long examen. Il est d'abord nécessaire d'en voir la portée. Si le fait social est subjectif de nature, il faut renoncer à constituer une *science sociale* au sens des sciences positives déjà existantes, qui toutes travaillent sur un domaine objectif et n'existent qu'à cette condition. Il n'est pas sûr que l'importance de cette proposition soit clairement aperçue de tous. M. Seignobos emploie indifféremment « psychologique » et « subjectif » et passe d'un terme à l'autre comme si leur synonymie complète allait de soi[1]. Il se peut qu'il y ait chez lui confusion des deux concepts, plutôt qu'identification. Mais, au point de vue de notre investigation méthodique, il est aussi grave de ne pas les distinguer que de les déclarer identiques, et les conséquences en sont les mêmes. Ignorer ou négliger la définition juste de l'objectif et du subjectif et la valeur exacte de ces deux notions, c'est méconnaître radicalement le caractère propre de la science positive actuelle. On peut, traitant des conditions de la science en un certain domaine, ne pas vouloir poser « le problème du monde extérieur » (aussi bien n'est-il pas en question) : mais on ne peut pas laisser de côté le problème de la connaissance que nous en avons : qu'on le veuille ou non, dans une étude de cet ordre, on postule implicitement une certaine solution de ce problème ; et s'il se trouve que la solution impliquée ne soit pas conforme à l'esprit de la science positive présente, c'est par là même et d'avance se condamner à ne pas reconnaître, là où il se rencontre, le caractère nécessaire et suffisant pour qu'il y ait connaissance objective. Ne pas poser le problème de distinguer entre psychologique et subjectif, aussi bien que réduire consciemment les deux notions l'une à l'autre, c'est, d'avance se condamner à ne pas concevoir la possibilité d'une

1. Seignobos, *op. cit.*, p. 124, 174 et *passim*.

science positive en matière sociale. Il paraît donc nécessaire, ici, de reprendre à son origine et en son essence la notion *d'objet* telle que l'établissent notre connaissance et notre science.

Mais est-il besoin de reproduire dans tout son détail l'analyse que la psychologie élémentaire nous donne de notre « perception extérieure »? Est-il besoin de rappeler longuement qu'en aucun cas, nous n'atteignons directement une réalité, une *chose* en dehors de nous, que nos sensations, qui sont les éléments uniques de notre connaissance extérieure empirique, sont toutes relatives à nous, sont toutes des données psychologiques, et sont toutes des phénomènes *subjectifs* par ce côté? que le sentiment d'une chose qui ne soit pas nous vient uniquement de ce que, dans cet ensemble psychologique, une part nous apparaît bien vite être indépendante de nous, ne pas procéder de nous, ne pas se modifier avec nous, s'imposer à nous? que la différence du rêve, de l'hallucination, de l'imagination, du souvenir avec la perception (cette « hallucination vraie », est seulement qu'ici, dans le cas de la perception, se manifeste à nous une cohérence entre les données sensibles, qui ne dépend pas de nous, qui s'impose à nous, et que là, au contraire, dans les autres cas, notre spontanéité propre a une action maîtresse? que l'objectivité n'est pas une propriété inhérente aux choses, qu'elle a des degrés, qu'elle se partage avec la subjectivité un domaine plus ou moins grand dans chacun de nos états psychologiques? qu'enfin l'*objet*, la *chose* du monde dit extérieur, n'est, au point de vue de la connaissance empirique, tout simplement qu'un ensemble de sensations constitué en tout par abstraction?

Faut-il plus longuement montrer qu'au second stade de la connaissance, au stade de la science même, l'objectivité ne prend pas un autre sens? L'objectivité des résultats de la science positive n'est pas autre chose que l'indépendance où ils s'établissent de notre action propre et de notre spontanéité pensante ; les régularités de coexistence et de succession entre les phénomènes que la science dégage et exprime, s'imposent à nous, ne procèdent pas de nous et de la prennent leur valeur objective. On considère parfois la loi scientifique comme une formule toujours approximative, toujours inexacte, toujours relative à nous, toujours *subjective*, d'une réalité, *seule vraiment objective*, qui lui échappe : c'est là une *hypothèse métaphysique* dont la science positive, en tant que telle, se passe tout à fait : elle ne dépasse pas le phénomène, et les phéno-

mènes qu'elle essaie d'exprimer en des formules, en effet toujours imparfaites, n'ont pas un objectivité d'une autre nature que l'objectivité dont peuvent jouir les lois elles-mêmes. Réciproquement, dès qu'il y a quelque part des régularités de phénomènes s'imposant à nous, dès qu'il se montre, en un certain domaine, des lois scientifiques, un système plus ou moins bien ébauché de relations stables et définies entre les phénomènes, nous pouvons déclarer qu'il y a là un domaine *objectif*, que nous concevions ou non une réalité métaphysique derrière ces phénomènes.

En un mot, dans notre connaissance empirique, comme dans notre science positive, OBJECTIF *signifie et ne signifie pas autre chose que : indépendant de notre spontanéité individuelle* — Il n'est pas douteux que cette conception ne soit pas à cette heure celle du sens commun, que pratiquement, dans la vie de tous les jours, on ne donne encore souvent un sens substantiel à *objet matériel* et qu'une séparation radicale ne soit faite entre le phénomène psychologique et le phénomène dit *matériel*. Mais ici nous devons faire effort pour débarrasser notre esprit de ces survivances métaphysiques.

Si psychologique et subjectif étaient identiques, nous devrions déclarer que toute la matière de la physique, par exemple, est subjective, aussi bien que la matière de la science sociale : est-ce que les sons, les couleurs, les impressions de chaleur et de froid ne sont pas, de nature propre, des sensations, des phénomènes psychologiques, des notions subjectives ? Cependant ici le sens commun est tout à fait habitué à reconnaître une donnée objective, il oublie même volontiers l'élément subjectif qui existe et subsiste dans toute sensation ; et la science positive sait bien ici qu'elle veut, de « ce qui des goûts et des couleurs ne se discute pas », séparer ce qui dans les goûts, les couleurs, les sons, etc., est indépendant de nos dispositions individuelles, et « se discute », s'analyse, et finalement s'exprime en lois : c'est-à-dire elle sait que son rôle est de dégager du subjectif l'objectif, pour l'étudier.

Cette part du subjectif et de l'objectif, distinguée dans le psychologique sensible, n'est-elle pas à distinguer de même façon dans le psychologique intellectuel ? Un domaine d'objectivité ne peut-il pas, ici comme là, être reconnu, défini, constitué, qui soit domaine de science positive ? — Laissons de côté, comme ne nous important pas en l'espèce, la question de savoir si et en quel sens une psycho-

logie science positive peut exister. — Mais tout ce qui en nous vient de la société, du fait que nous vivons en société, n'a-t-il pas, de toute apparence, par définition, le caractère d'objectivité au sens exact que nous avons dit ? Une règle de droit, un dogme religieux, une superstition, un usage, la forme de la propriété, l'organisation sociale, une certaine division du travail, un certain procédé d'échange, une certaine manière de se loger ou de se vêtir, un précepte moral, etc., tout cela m'est donné, m'est fourni tout constitué, tout cela existe dans ma vie indépendamment de mes spontanéités propres et quelquefois en dépit d'elles. Ma volonté individuelle se distingue très nettement de cet ensemble qui ne m'est pas propre, elle se heurte parfois à ces éléments que je reçois tout faits et qui ne procèdent pas de mon propre développement : ils s'imposent à moi, je réagis sur eux et même contre eux. Mais ne proviendraient-ils pas sinon de ma spontanéité propre, du moins d'un certain nombre de spontanéités individuelles, par répétition ou par sommation? Non, ils ont un caractère *sui generis* et ne se résolvent pas analytiquement en une masse de phénomènes individuels. Le tout, ici, est autre chose et plus que la somme des parties ; et pas plus que les caractères de l'eau ne sont une sommation des caractères de l'hydrogène et de l'oxygène, ou ceux de la cellule vivante une réunion des propriétés des éléments chimiques qui entrent dans le protoplasma, l'élément social n'est une simple juxtaposition et complication d'éléments individuels. Ainsi cet élément social, dont la place est si grande dans notre vie psychologique, nous est bien donné comme indépendant de notre spontanéité individuelle : il est *réalité*, au même sens que, pour la connaissance positive, est réalité l'élément dit matériel : il est *objet* comme est objet le monde dit extérieur.

Mais, dira-t-on, cet objet nouveau n'est pas donné à part, n'a pas d'être séparé. J'accorde volontiers en effet que le phénomène social n'est pas donné ailleurs que dans les consciences individuelles, qu'il ne se localise pas quelque part dans l'espace en dehors des hommes qui constituent la société. Aussi bien cette conception toute matérielle, toute grossière de l'extériorité et de l'indépendance n'a-t-elle pas sa place ici puisque les phénomènes psychologiques dont il s'agit, opinions, croyances, habitudes, etc., n'ont pas, comme les sensations de la vue et du toucher, la propriété d'être étendues, et que par suite elles ne sont localisées, décla-

rées extérieures ou intérieures que par métaphore. Il se peut même que tout élément social reçoive en chacun de nous une coloration individuelle propre, et que cet élément social ne puisse être conçu et étudié à part que par une abstraction. Ce qui importe seulement est que cet élément soit bien, en lui-même, indépendant des formes individuelles ; qu'il en soit isolable sans se dissoudre ou s'altérer, de même façon que des sensations subjectives et concrètes des couleurs, peut s'isoler une notion objective et abstraite de la couleur ; ce qui importe est que l'abstraction qui l'isole, bien loin de détruire ou de déformer la réalité, au contraire ici la *constitue* proprement, la *fait* telle qu'une connaissance et une élaboration scientifiques en deviennent, par là même et par là seulement, possibles.

II

Mais alors « le phénomène social n'est qu'une abstraction », dira-t-on. Et c'est bien en effet la seconde position que prend l'esprit négateur de la science sociale [1]. « Pour opérer sur la réalité, il faut atteindre les individus, qui seuls sont des objets réels. » — Nous retrouvons là, sous une autre forme, l'illusion métaphysique, la conception métaphysique du sens commun que la confusion de subjectif et de psychologique trahissait déjà plus haut. Toute cette attitude d'esprit, en effet, a pour raison d'être la croyance que les objets dits matériels ont une réalité substantielle, qu'ils existent en eux-mêmes tels qu'ils nous apparaissent, qu'ils constituent la seule base solide d'existence réelle, effective, où s'appuie toute notre connaissance. Or, l'analyse psychologique dont nous avons déjà rappelé les résultats, montre que ces objets dits matériels ne sont que des groupements de nos sensations, que leur forme étendue, leur poids, etc., sont des notions qui sont relatives à notre esprit, que l'existence absolue de quelque chose qui serait le support de ces phénomènes et d'ailleurs tout différent d'eux, échappe à la recherche positive et n'importe pas au point de vue strict de la connaissance positive. Ces individus humains où l'on veut nous faire appuyer le phénomène social, que sont-ils pour la science positive actuelle, vraiment consciente de son caractère

1. Seignobos, *op. cit.*, p. 214 et *passim*.

propre, que des abstractions? L'individu organique est-il autre chose qu'une réunion d'éléments organiques multiples, et cette soi-disant réalité indépendante l'est-elle autrement que pour notre esprit et que par notre abstraction, abstraction commune et usuelle ou abstraction du savant? Et ces cellules, à leur tour, existent-elles en elles-mêmes, à part des éléments qui les composent, autrement que par une opération de notre esprit qui est encore l'abstraction? Et nous aboutissons toujours, au terme, à ces données sensibles qui sont relatives à nous et pour une part subjectives [1]. — Le phénomène social est une abstraction, soit : mais il ne l'est pas plus — il ne l'est pas moins — que le phénomène organique, que le phénomène chimique ou physique. Notre connaissance empirique ne procède pas autrement ici et là, et notre élaboration scientifique ici et là se prendra à *un fait scientifique qui sera une abstraction.*

Aussi est-il peu admissible qu'on réserve à la seule science sociale le singulier privilège de ce que j'appellerai des *plaisanteries nominalistes* trop faciles. On nous dit : « Prenez garde, le phénomène social n'est qu'une abstraction, *le* gouvernement est une abstraction, l'Église, la famille, l'industrie textile, ce sont des abstractions ; n'oubliez pas que ces abstractions n'agissent pas par elles-mêmes, que les individus qui les composent sont la seule réalité : dites plutôt les gouvernants, le clergé, les membres de la famille, les individus qui forment l'industrie textile. [2] » Mais pourquoi ne dit-on pas, sur le même ton, au physiologiste : « Prenez garde, le chien, l'estomac, la fonction de circulation ne sont que des abstractions ; ce qui existe seulement, ce sont des chiens, des estomacs, du sang, des cœurs, mieux même, ce sont seulement des cellules plus ou moins différenciées, des vaisseaux sanguins, des cellules stomacales. Vous n'avez pas le droit de dire : « Le chien est un animal qui aboie » : car n'oubliez pas que *le* chien, — ce chien qui ne serait ni grand ni petit, ni gras ni maigre, ni blanc ni noir, ni gris, ni brun, — n'existe pas, il n'aboie donc pas. Vous ne

1. C'est par cette même illusion métaphysique que M. Seignobos (p. 224) nie l'*objectivité* d'une évolution sociale propre et cherche l'usage continuel et objectif dans l'évolution du corps physique des individus. Comme si la continuité des éléments matériels était intelligible en dehors de l'esprit qui la pense! Comme si la continuité de l'esprit même n'était pas la vraie continuité réelle que nous connaissons.

2. Seignob. *op. cit.*, p. 224 et *passim*; cf. *Hist. polit. de l'Europe contemp.* Introd., p. XI.

devez pas dire : « Le cœur envoie le sang dans l'organisme » ; car le cœur n'est pas une personne qui agisse; ni : « La circulation alimente l'organisme », car la circulation n'est pas un être qui existe à part... » Pourquoi ne fait-on pas à toutes les sciences positives des reproches exactement pareils, et aussi (aussi peu) valables ?

Veut-on dire qu'il faut éviter d'hypostasier ces abstractions, d'en faire les êtres d'une nouvelle création? Mais c'est là encore transporter, en domaine de science positive, les habitudes de la métaphysique du sens commun. Le sens commun, en effet, se représente volontiers les actions comme émanant de forces, les forces comme des agents, comme des êtres; la science du moyen âge aussi personnifiait les agents et substantifiait les causes. Mais l'esprit positif a justement pour effet d'habituer (bien que ce ne soit pas tâche facile) à se servir des mots abstraits et des idées abstraites sans leur donner une existence métaphysique. Pas plus que le physicien énonçant les lois de la dilatation ou les lois d'Ampère ne croit à l'existence d'agents qui seraient la chaleur, l'électricité, qui allongeraient, qui attireraient, qui repousseraient; pas plus que le physiologiste ne croit à un facteur en soi qui serait la circulation, à un être à part qui serait l'estomac, le sociologue positif ne croit à des facteurs mythiques qui seraient l'échange, le machinisme, à des êtres substantiels de nouvelle sorte qui seraient l'industrie textile ou l'Église catholique.

Mais il a le même droit que le physicien ou le physiologiste d'employer ces mots abstraits et ces notions abstraites. Allons plus loin. *Il en a le devoir*. Il *doit* employer ces abstractions et travailler sur elles, car elles seules lui permettent d'exprimer l'objet même de l'étude et d'atteindre la relation propre à entrer dans une science. Éliminer ces notions, substituer à la notion de machinisme et d'industrie textile, celle des individus qui se servent des machines et celle des individus qui composent l'industrie textile, c'est tout simplement se condamner par avance à ne rien obtenir de proprement scientifique. Si ce sont les individus et non pas le machinisme que je considère, si ce n'est pas le mode d'organisation du travail, le mode d'emploi des forces naturelles que j'étudie en lui-même, si je prends les individus dans leur multiple complexité personnelle, si je m'interdis de séparer en eux ce qui tient à ce mode d'organisation, d'avec ce qui y est étranger ou indifférent, si je m'interdis d'abstraire l'élément commun et social

de cette forme économique, qui n'est pas le fait des individus soumis à cette forme, mais qui au contraire s'impose à eux et les domine, si, en d'autres termes, je m'interdis, par ma règle de méthode, d'isoler le phénomène que je veux étudier, pour l'étudier, je me demande à quelle relation entre des phénomènes, à quel résultat de science positive je puis aboutir. Et une fois que mon étude, fondée sur une abstraction légitime et nécessaire, est faite, non seulement j'ai le droit mais j'ai le devoir d'en exprimer le résultat sous la forme exacte où il répond à une relation entre les phénomènes ; j'ai le devoir de dire : « Le machinisme entraîne telle ou telle conséquence », car c'est vraiment le machinisme qui a cette conséquence-ci ou celle là. Je ne personnifie pas pour cela le machinisme, je ne le conçois pas pour cela comme une personne mythique ou humaine agissant, pensant, voulant ; j'exprime seulement et j'exprime sous la seule forme exacte : « *Le fait que*, dans une société, la forme de production est la forme du machinisme, entraîne comme conséquence *le fait que* tel ou tel autre phénomène social se produit. » Ce ne sont pas les individus mêlés à ce processus qui l'expliquent, car ils le subissent ; c'est un élément social, dûment étudié en lui-même, qui se montre avoir telle relation avec un autre élément social, étudié de même façon.

Aussi est-il arbitraire et illégitime d'éliminer certaines abstractions dites de deuxième ou de troisième ordre pour s'en tenir à des abstractions dites de premier ordre ; par exemple de condamner l'emploi de l'abstraction *Église* et de vouloir y substituer l'emploi de l'abstraction *Clergé*. Une élimination de ce genre n'a *a priori* aucun fondement scientifique : en fait, il y a des phénomènes sociaux qui tiennent à ce qu'il existe une Église, et il y en a d'autres qui tiennent à ce qu'il existe un Clergé. L'Église explique le Clergé plus que le Clergé n'explique l'Église. Certaines actions ou réactions dans une société procèdent de l'Église en tant qu'Église et non pas du Clergé. Le Clergé représente un organe d'un corps qui serait l'Église, il subit lui-même l'action de ce corps, beaucoup plus qu'il n'agit sur lui. Enfin un corps d'Église, une religion peut exister sans cet organe, sans un clergé. C'est donc se fermer l'intelligence de toute une part, peut être de la plus grosse part des phénomènes sociaux religieux que de réduire *arbitrairement* et *a priori* Église a Clergé. — « Le gouvernement », « le parti démocratique » est une réalité propre, un *objet* ; et « les gouvernants ».

« les démocrates » en sont un autre. Il est des cas où c'est l'objet-gouvernement et il est des cas où c'est l'objet-gouvernants que l'étude positive atteint. L'abstraction « gouvernants » répond à certaines relations de phénomènes, l'abstraction « gouvernement » à certaines autres : l'une et l'autre abstractions ont leur valeur propre et une égale légitimité.

Mais si le choix des abstractions objets d'étude n'est pas arbitraire, comment reconnaître que certaines sont valables et légitimes et d'autres non? La règle est ici, comme dans les autres sciences positives, de suivre les *abstractions heureuses*, c'est-à-dire celles qui conduisent à établir, celles qui sont propres à mettre en évidence des régularités et, s'il est possible, des lois.

Sans doute l'opération est ici plus délicate et plus incertaine que dans les autres sciences positives. Et M. Seignobos, dans les raisons qu'il donne de condamner l'emploi de ces abstractions [1], ne fait, à vrai dire, qu'énumérer certaines *difficultés* que rencontre, en effet, en la matière, l'opération abstractive. Mais le processus logique n'est pas autre, et l'exemple des sciences plus avancées montre qu'il est indispensable et essentiel à la constitution d'une science positive.

III

Le problème se ramène donc à rechercher si « l'abstraction sociologique », c'est-à-dire la considération objective des phénomènes sociaux en eux-mêmes, conduit à des régularités, à des lois, à une *explication scientifique*. Et voici alors ce qu'essentiellement l'esprit de l'histoire traditionnelle nous oppose : « Les phénomènes sociaux existent et se distinguent, soit ; mais ils ne peuvent jamais avoir qu'une origine individuelle. D'où proviendraient-ils, sinon d'individus? Le phénomène social, action, idée collective, ne procède jamais, en dernière analyse, que d'actions, d'idées individuelles, répétées, généralisées. Il se peut que telle habitude, telle institution ne soit pas notre œuvre ; mais c'est

1. Cf. Seignob., *op. cit.*, p. 220-224. M. S. se trompe, du reste, sur le sens de certaines de ses remarques. Le fait qu'un même individu appartient à plusieurs groupes sociaux à la fois (groupe religieux, groupe économique, groupe politique), bien loin d'être un inconvénient, est, au contraire, un grand avantage : c'est une abstraction toute préparée et propre à mettre en évidence des relations spécifiques.

qu'alors elle est l'œuvre de nos pères ou de nos grands-pères, ou d'individus plus lointains. Mais, qu'on remonte plus ou moins haut, ils ne s'expliquent jamais que par l'action, l'accord, la *convention* des individus[1]. »

Voilà le mot décisif prononcé : voilà révélée, si je ne me trompe, l'idée dernière où se fonde toute cette opposition d'esprit. L'idée du « contrat social », qui de la philosophie et de l'histoire a reçu toutes les atteintes que l'on sait, survit dans le fonds commun des esprits ; ils en sont encore, plus inconsciemment, du reste, que consciemment, pénétrés. Il semble aller de soi que l'organisation sociale soit œuvre toute factice, qu'elle résulte d'une entente entre les hommes qui se renouvelle chaque jour, que si, par hasard, nous venions à ne plus en vouloir, elle serait autre par là même, puisqu'elle est telle parce que nous, individus, la voulons et l'acceptons telle. C'est une locution toute faite, répétée sans critique, que de traiter les usages, les règles sociales (par exemple, les règles mondaines) de « conventions sociales ». — Or, il semble bien que cette attitude d'esprit ne résiste pas à une critique même superficielle. Par exemple, il y a un ensemble d'hommes pour qui le signe du respect dans le temple du Seigneur est de se découvrir la tête, et il y a un autre ensemble d'hommes pour qui il est de se la couvrir. Suppose-t-on, vraiment, que les hommes du premier groupe se soient jamais réunis, aient jamais fait une entente pour fixer cet emploi du chapeau, et que les hommes du second groupe se soient concertés semblablement pour établir l'emploi inverse ? Plus on remonte dans l'histoire ou l'échelle des sociétés, plus on trouve l'individu enserré par des règles sociales plus nombreuses et plus strictes, moins on rencontre d'action individuelle spontanée ou de concert libre et explicite entre les individus. L'individualisation est un produit, progressif et lent, du développement social, bien loin que la société soit un produit de l'individu. Nulle part, à l'origine, on ne trouve un contrat entre individus auparavant indépendants et isolés : on rencontre, au contraire, une intégration plus complète, plus entière, de l'individu dans le groupe, une « indifférenciation » de l'individu où il est impossible de reconnaître la source originale et un pouvoir créateur de la société elle-même.

Mais ce n'est pas assez de cet argument de fait pour déraciner

1. Seignob., *op. cit.*, p. 231 par exemple, et *passim*.

une habitude d'esprit qui nous est commode et nous flatte, et qui rencontre encore beaucoup d'appui dans les « idées toutes faites » de notre milieu social actuel. Il faut aller plus avant et atteindre à la conception essentielle où se fonde une théorie de l'explication scientifique, c'est-à-dire à la *notion de cause*

Il n'est pas sans importance d'abord de constater combien cette notion est flottante et mal définie chez nos méthodologistes de l'histoire. Par exemple, M. Seignobos, à la page 270, semble confondre la cause avec la condition *nécessaire*, et, à la page 275, il semble l'identifier avec la condition *suffisante*[1] : la cause est-elle pour lui la condition nécessaire, ou bien est-elle la condition suffisante, ou bien serait-elle la condition nécessaire ou suffisante? Voilà trois positions fort distinctes entre lesquelles il faudrait choisir, et, le choix fait, il faudrait se tenir à la notion précise que l'on a adoptée. Aucune d'ailleurs de ces propositions n'est proprement exacte. — Voici qui est peut-être encore plus topique : « Quand on fait sauter un rocher en mettant le feu à un tas de poudre, écrit M. Seignobos, le rocher, la poudre, le feu sont également conditions et causes » (p. 270). Je passe sur cette identification, du reste inexacte, de la condition avec la cause. Mais ce qui est frappant, c'est que l'auteur énumère plusieurs facteurs seconds et oublie justement ce qui est la *cause*, — au sens scientifique, — de la brisure du rocher, à savoir la force d'expansion des gaz (formés par la combustion de la poudre). Ce n'est pas là vaine chicane. Cette indistinction de concepts, cette méconnaissance du sens propre de cause en langage scientifique, cette imprécision de termes qui se découvre chez un méthodologiste, explique d'avance que, dans leur pratique, les historiens apparaissent éloignés d'avoir une notion fixe de la cause.

a) Il était très habituel aux historiens et il leur arrive aujourd'hui encore, plus souvent qu'ils ne le croient, d'appeler *cause* d'un fait un ou plusieurs faits antérieurs choisis sans règle précise, au jugé, à l'impression, au flair personnel et, disons le mot, au petit bonheur. Et cette absence même de méthode consciente fait qu'il est difficile d'analyser et de critiquer le processus suivi.

1. Seignobos, *op. cit.*, p. 270 : « ...En langage scientifique, les conditions d'un fait sont les faits *nécessaires* pour que ce fait se produise : *elles ne diffèrent donc en rien des causes* », et p. 275 : « Ces deux exemples... montrent pourquoi on ne peut pas expliquer les phénomènes humains uniquement par... Ce sont des conditions *indispensables, mais insuffisantes* à la production d'un phénomène. »

Il semble que souvent on se guide simplement sur les *vraisemblances*, c'est-à-dire sur les relations de phénomènes que l'historien, avec ses idées, avec les idées du milieu, selon les modes intellectuelles de l'époque ou de la saison, *juge* être vraisemblables. Plus précisément, M. Seignobos trahit peut-être, en voulant le recommander à la science sociale, le procédé tout empirique et en effet (cette fois au sens exact du terme) *subjectif*, qui est familier à l'esprit de l'historien : la pratique suivie revient à *imaginer* les actions, les pensées, les motifs des hommes passés, et cela d'après les actions, les pensées, les motifs des hommes qu'il connaît, des hommes actuels, et c'est de cette construction arbitraire, faite avec son imagination, c'est de l'emploi sans critique de cette psychologie vague et mal élaborée, de l'application inconsciente de règles analogiques postulées sans discussion préalable, que l'historien tire « l'explication ». — S'abstient-il de poser des relations de cette sorte ? Il se contente alors volontiers de l'explication par la *cause occasionnelle*. Ce n'est pas seulement dans les romans qu'une parole d'un pâtre décide du sort d'un empire, et la longueur du nez de Cléopâtre continue de prendre place dans les explications historiques. On donne comme la cause d'une révolution l'incident qui l'a fait naître, — ainsi que l'on donnerait pour cause d'une explosion l'allumette qui est tombée sur la poudre. Nous retrouverons cette tendance d'esprit en traitant plus loin de la contingence.

b) L'explication psychologique essaie-t-elle d'analyser un peu mieux son principe? Il apparaît alors que l'agent étant ici l'homme, c'est-à-dire un être agissant avec conscience et pour des raisons, la cause des faits humains, des phénomènes sociaux doit être trouvée toujours, en dernière analyse, dans les *motifs* de l'action des hommes. On explique une pratique par son but, un organe par sa fonction, une institution par ce à quoi elle sert ou paraît servir. — En réalité, cette tendance est fort dangereuse. L'explication par les motifs des hommes, tentée ainsi de prime abord, par introspection directe et inférence immédiate, n'est autre chose qu'une explication *par les causes finales* et ce mode d'explication est à éliminer aussi bien (quoiqu'avec plus de difficultés encore) de la science sociale positive que des autres sciences positives. La raison de cette proscription n'est pas seulement que la fin par laquelle on rend compte d'un phénomène n'est souvent que la fin *supposée* ou

conçue par l'observateur ou l'historien et peut très bien n'être pas la fin réellement poursuivie. Même si l'on atteint bien les motifs des hommes concernés, par exemple si l'on connaît en fait l'utilité que les hommes d'une société donnée attribuent à telle de leurs pratiques, le but qu'ils donnent à telle de leurs institutions, il n'est pas méthodiquement légitime d'assigner à cette pratique et à cette institution, par ce fait seul, comme cause explicative, ce but ni cette utilité. La tendance à procéder ainsi est cependant très forte : elle se développe du postulat inconscient, illusion très naturelle à tout homme, que l'action humaine est vraiment consciente de ses vraies raisons, dans la vie sociale aussi bien que dans la vie individuelle. Mais c'est là une illusion, et dont il faut se défaire. Le fait montre que, par exemple, une institution ne dépend pas nécessairement de sa fin, puisqu'à un moment et à un autre une même institution se rencontre appliquée à des fins différentes et même opposées. Le fait montre qu'à une investigation méthodique les phénomènes sociaux, les usages, les institutions révèlent une complexité, des particularités, des caractères spécifiques dont la fin, l'utilité assignée par les hommes à l'usage ou à l'institution, est tout à fait impuissante, dans sa formule simple, à rendre compte. Les hommes d'une société éprouvent le besoin de s'expliquer la pratique sociale à laquelle ils se conforment, et ils y cherchent des raisons, un but, une fin ; mais cette fin est posée après l'institution établie, bien loin que l'institution en procède, et cette fin n'explique pas ce qu'il y a justement de spécial, de caractéristique dans l'institution même.

c) Mais l'explication finaliste n'est encore pas la tendance d'esprit dont il est le plus difficile de se débarrasser dans la constitution d'une science sociale. Si la considération des mobiles conçus et des buts assignés par les hommes à leur action sociale réussit à être écartée, du moins reste-t-il que ces hommes soient des agents, des pouvoirs causants. Et cette conception de la cause comme *pouvoir causant* s'impose dans la recherche sociologique avec une obsession beaucoup plus tenace que dans les autres sciences. On sait cependant combien, déjà dans le domaine de la nature, la connaissance scientifique a eu de peine à éliminer de ses explications cette notion d'agent, d'entité substantielle active ; avec la science moderne seulement, « l'agent naturel » cesse d'être entendu comme un pouvoir causant et n'est plus qu'une métaphore : la chaleur ni l'électricité ne sont pas, pour la science positive actuelle, des

entités : ce sont des expressions commodes pour caractériser une catégorie de phénomènes. En matière humaine, cette conception de la cause, tirée de l'analyse de notre propre action intime, est plus résistante. La science sociale positive doit pourtant s'efforcer de l'écarter. La proscription dont nous avons vu plus haut M. Seignobos frapper certaines abstractions sociologiques implique, au fond, cette confusion de la notion de cause et de la notion d'agent : mais, nous l'avons dit déjà, à déclarer le machinisme ou le marché *cause* d'un autre phénomène, il n'y a aucune création d'entité et d'être mythique. La critique tombe donc dès que, dans le domaine social comme dans le domaine de la nature, on donne à la notion de cause un sens strictement positif.

Ici comme dans les autres sciences positives, la cause d'un phénomène est et n'est pas autre chose que, selon la formule de Mill, le phénomène antécédent invariable et inconditionné. L'établissement d'un lien causal se fait non entre un agent et un acte, non entre un pouvoir et un résultat, mais entre deux phénomènes exactement de même ordre; il implique une relation stable, une régularité, une loi. Il n'y a cause, au sens positif du mot, que là où il y a loi, au moins concevable. *En ce sens*, on voit aussitôt que le phénomène individuel, unique de son espèce, *n'a pas de cause*, puisqu'il ne peut pas être expliqué par une relation constante avec un autre phénomène, et que, dans un cas unique, l'antécédent invariable ne peut être établi. Si donc l'étude des faits humains veut se constituer en science positive, elle est conduite à se détourner des faits uniques pour se prendre aux faits qui se répètent, c'est-à-dire à écarter l'accidentel pour s'attacher au régulier, à éliminer l'individuel pour étudier le social.

IV

Mais, à ce compte, expliquerons-nous assez? Expliquerons-nous l'essentiel? Dans l'objet de notre étude, dans cette matière de faits humains, *la part de la contingence* n'est-elle pas si grande que vouloir l'éliminer de l'étude soit se fermer à l'intelligence vraie de beaucoup de faits et de faits décisifs? — Rappelons d'abord le sens exact de « contingent ». Cette notion est en somme équivalente de « imprévisibilité » ; en langage de science, nous appelons hasard

le concours de deux ou plusieurs séries de phénomènes connues ou considérées comme indépendantes. Que cette indépendance soit absolue ou seulement relative, que la contingence soit réelle ou seulement apparente à l'infirmité de notre esprit, n'importe pas ici. D'où vient donc le rôle exceptionnel du contingent en matière d'histoire? M. Lacombe a montré excellemment [1] que tout l'individuel, tout ce qui, en matière humaine, provient de l'action originale et spontanée des individus est à considérer par la science comme contingent : que cette contingence soit absolue ou relative, qu'elle tienne à l'existence de la *liberté* chez l'homme, ou seulement à la complexité de son déterminisme propre, le résultat, en fait, est le même, et la recherche positive est bien obligée, théoriquement ou pratiquement, de reconnaître que l'action du facteur individuel est normalement imprévisible, par conséquent de la tenir pour contingente. Peut-elle, dans son œuvre explicative, se passer de ce facteur?

Remarquons que l'importance du contingent dépend de la direction d'esprit de l'observateur plus encore qu'elle ne ressort de la nature des faits. Il n'est pas de fait où ne puisse se distinguer une part d'individuel et une part de social, une part de contingence et une part de régularité [2]. La direction d'esprit de la science sociale portera l'attention sur celle-ci, la direction d'esprit de l'histoire traditionnelle retiendra toute l'attention sur celle-là. Un excellent exemple en est fourni par M. Seignobos lui-même, lorsqu'à la fin de son *Histoire politique de l'Europe contemporaine* il conclut qu'en somme toute l'évolution politique contemporaine a dépendu de trois hasards, la Révolution de 1830, celle de 1848 et la guerre de 1870-71. En quoi ces trois faits sont-ils donc des hasards? « 1° La Révolution de 1830 qui a détruit l'alliance de l'Europe contre la Révolution, implanté dans l'Ouest le régime parlementaire et préparé l'incubation des partis catholique et socialiste, . . . a été l'œuvre d'un groupe de républicains obscurs servis par l'inexpérience de Charles X; — 2° La Révolution de 1848 qui a fait passer dans la pratique le suffrage universel, préparé l'unité nationale de l'Europe centrale, organisé les partis socialiste et catholique, . . [a été] l'œuvre de quelques agitateurs démocrates et socialistes aidée par le découragement subit de Louis-Philippe ; — 3° La guerre de 1870 qui a

1. Lacombe, *op. cit.*, p. 249 et suiv.
2. Cf. Lacombe, *op. cit.*, p. 8 et 9 et chap. XIV, *passim*.

créé l'empire allemand, l'a rendu prépondérant en Europe, a détruit le pouvoir temporel du Pape, a changé le caractère de la guerre et établi le régime de la paix armée, ...[a été] l'œuvre personnelle de Bismarck préparée par la politique personnelle de Napoléon III [1]. » Nous retrouvons là, prise sur le vif, cette disposition d'esprit qui tout à l'heure, dans l'explosion d'un rocher, nous énumérait comme causes le roc, la poudre, le feu et oubliait la cause véritable, la force brisante du gaz. Il y a eu, dans beaucoup de pays et à beaucoup d'époques, de petits groupes d'agitateurs obscurs et des rois inexpérimentés ou pris de découragement : cependant l'action de ces quelques agitateurs n'a pas suffi à produire une révolution de gouvernement ; et l'action de quelques agitateurs dans un pays, à aucun autre moment, n'a suffi à provoquer en quelques semaines, dans tous les autres pays, des bouleversements analogues. Les causes profondes, les vraies causes sont omises : la désintégration sociale accomplie par la Révolution et survivant à une restauration factice du régime ancien, une inadaptation des gouvernements rétablis aux tendances sociales nouvelles, une disposition collective des esprits, etc. On note l'étincelle, on oublie la puissance d'explosion de la poudre. A la guerre de 1870, on note l'action de deux individus, Bismarck et Napoléon III, et on omet toute la longue préparation des institutions et de l'esprit social qui s'est développée en Allemagne pendant tout le XIXe siècle, et sans laquelle le génie même d'un Bismarck n'aurait pas fait son œuvre, n'aurait peut-être pas existé, et on omet aussi toute l'évolution française ; on oublie simplement tous les facteurs sociaux, d'importance cependant essentielle. — Dans les effets de ces « accidents », on note (telle la destruction du pouvoir temporel du pape comme effet de la guerre de 1870) des faits dont l'événement « accidentel » n'a très évidemment été que *la cause occasionnelle*, qui ne soutiennent avec lui aucun rapport vraiment causal : indiquer la cause occasionnelle d'un fait n'est en aucune façon *l'expliquer*.

Si donc l'étude des faits humains tend à *expliquer*, au sens scientifique du mot, elle tendra par la même, non certes à ignorer l'élément individuel ou contingent, mais à en faire la part, afin, dans ses résultats propres, d'en éliminer l'action : elle se proposera comme

1. Seignob., *Hist pol.*, p. 805.

sa tâche dominante non pas de mettre en évidence la suite de ces contingences, mais au contraire de dégager les relations stables et définies qui, une fois ces contingences constatées et mises à part, peuvent apparaître entre les phénomènes. Il se peut qu'ici la contingence se rencontre plus souvent et se présente plus étroitement mêlée à la régularité soupçonnée, et que l'élimination par suite en soit plus malaisée et demande plus de soin et de circonspection : mais l'opération n'est pas autre que dans les sciences positives déjà existantes, où elle est normalement pratiquée. Le relèvement du seuil d'un golfe a transformé des animaux marins en animaux de lac : l'anatomiste dirige son étude non sur ce relèvement du seuil, qui pour lui, est *accident*, mais sur l'évolution des formes et des êtres, sur les régularités dont cet accident a pu être la cause occasionnelle. Le fait pour un individu de contracter une maladie peut le plus souvent être considéré comme contingent : le physiologiste, le médecin note cet élément contingent, mais il place son œuvre propre à établir la relation des causes et des effets qui, à la suite ou à l'occasion de cet événement accidentel, se produit dans l'organisme ; et dans cette œuvre seulement est le progrès de la science. Ainsi dans le domaine de toutes les sciences positives se rencontrent des conditions contingentes : la science sociale n'a qu'à prendre exemple sur elles de la façon dont elles les traitent. Elle est peut-être dans une situation plus difficile, elle n'est pas dans une situation radicalement autre.

V

A ce qu'elle se constitue sur le modèle des autres, reste une dernière opposition, tirée des conditions mêmes de la connaissance en la matière étudiée. — *a*) *Le document*, cet intermédiaire entre l'esprit qui étudie et le fait étudié, est, on l'a vu, fort différent d'une observation scientifique : il est fait sans méthode définie et à d'autres fins que la fin scientifique ; il a donc, dit-on, un caractère *subjectif*[1]. — La science sociale assurément est, par là, en condition d'infériorité ; mais il est important de noter qu'ici, comme dans la question de la contingence, l'objection tire sa force de la direction d'esprit de l'historien plus encore que de la nature des choses.

1. Seignobos, *passim*.

Si au document on demande, comme le fait l'historien traditionnel, des événements individuels, mieux encore des explications par les motifs, des actions, des pensées individuelles, dont la connaissance n'est nécessairement obtenue que par l'intermédiaire d'un esprit, le document n'est pas, en effet, matière de travail scientifique propre. Mais si la recherche est tournée vers « l'institution » et non pas vers « l'événement », vers les relations objectives entre les phénomènes et non pas vers les intentions et les fins conçues, il se trouve souvent, en réalité, qu'on atteint le fait étudié non par l'intermédiaire d'un esprit, mais *directement*. Le fait que, dans une langue, des mots différents désignent l'oncle paternel et l'oncle maternel est une *trace directe* d'une forme de famille différente de notre famille actuelle ; un code n'est pas un « document » au sens de l'histoire, il est une constatation de fait directe et immédiate, si c'est justement la règle de droit elle-même qui est d'objet d'étude. Coutumes, représentations collectives, formes sociales, souvent sont inconsciemment enregistrées ou laissent automatiquement des traces dans ce que l'historien appelle documents. Les phénomènes sociaux peuvent y être saisis par la voie d'une véritable observation, faite par *l'auteur de la recherche*, observation immédiate quelquefois, plus souvent observation médiate (c'est-à-dire des effets ou des traces du phénomène), mais non plus, en tout cas, par la voie indirecte, c'est-à-dire par l'intermédiaire de *l'auteur du document*[1]. La critique de la connaissance, faite par les méthodologistes de l'histoire et appliquée par eux telle quelle à la science sociale, ne vaut donc pleinement que pour l'objet et la pratique de l'histoire traditionnelle ; pour embrasser toute la pratique de la science sociale positive, et pour en fixer même la meilleure et la plus féconde part, elle serait *à reprendre tout entière*, à fortement modifier et grandement compléter.

b et *c*. Je n'insisterai pas ici sur deux autres objections, considérables du reste, mais qui ne sont pas spécialement opposées par l'esprit historique : l'impossibilité de l'expérience et l'impossibilité de la mesure en matière sociale. — L'expérimentation *factice*, la disposition des éléments et des facteurs à la volonté et au choix du savant, sans doute, n'est pas normalement possible. Mais ce qui caractérise l'expérience n'est pas qu'elle soit agencée par un opé-

1. V. plus haut, p. 1. Note 2.

rateur : c'est qu'un agencement tel soit réalisé qu'une relation entre phénomènes apparaisse et puisse être légitimement établie. Or il est possible que, dans le riche inventaire de matière sociale fournie par l'investigation du passé, se trouvent constituées, ici ou là, à telle époque ou à telle autre, de véritables *expériences sociologiques*, dont la science peut tirer toutes inductions utiles. — Et quant à la mesure des phénomènes sociaux, beaucoup de propositions peu exactes sont communément rapportées [5] : sans doute la « quantification » de ces phénomènes n'est jamais qu'indirecte : mais c'est, au fond, le cas pour beaucoup des facteurs étudiés dans les autres sciences ; et sans doute encore, l'observation quantitative est ici très difficile et, d'autre part, paraît être très peu et très mal pratiquée : mais la différence avec les autres disciplines est de circonstance ou de degré seulement, non de nature. — Les conditions de la connaissance ne sont donc pas un empêchement radical à l'œuvre qui nous est proposée.

En somme il paraît ressortir, au terme de cette revue rapide des objections de « l'esprit historique », que si les conditions d'établissement d'une science positive sont plus difficiles dans le domaine social que dans celui des sciences naturelles, il n'y a pas, entre celles-ci et celle-là, d'opposition ni même de différence de nature. Mais l'effort qui s'applique à constituer cette discipline scientifique en matière humaine mérite-t-il d'être tenté et d'être tenté d'abord ? N'est-il pas prématuré ? La pratique suivie par l'historien proprement dit ne présente-t-elle pas, pour le moment au moins, plus d'avantages ? En tout cas, ne doit-elle pas, ne peut-elle pas subsister concurremment ? Ou bien doit-elle s'orienter progressivement, dès aujourd'hui, vers la nouvelle discipline ? Et une nouvelle organisation des connaissances doit-elle méthodiquement être substituée au dessein de l'histoire traditionnelle ? C'est là ce que je me propose d'examiner dans un prochain article.

François Simiand.

1. Cf. Seignobos, *op. cit.*, p. 200-212. La plupart des remarques faites à ce sujet par M. S. sont très contestables et ne paraissent tenir un compte suffisant ni des vraies conditions de la mesure scientifique ni du véritable caractère de la statistique sociale.

L'APPROPRIATION PRIVÉE DU SOL

ESSAI DE SYNTHÈSE

Ce que je tente d'esquisser ici, c'est l'évolution par laquelle le sol terrestre est devenu un objet de propriété particulière. Et par évolution, j'entends, dans le cas présent, la façon la plus générale — et non unique, tant s'en faut — dont l'appropriation privée s'est accomplie. Et mon essai est en même temps un tableau schématique qui contiendra seulement les pas essentiels de l'évolution : et c'est encore une hypothèse ou, à parler plus précisément, il y aura dans cet essai une assez forte proportion d'hypothèse. J'en avertis honnêtement le lecteur. — Il ne s'agit pas cependant de suppositions gratuites. Non, je pars toujours d'une réalité bien constatée en quelque lieu de la terre ou quelque période de l'histoire. Je me permets seulement de croire — sous bénéfice d'inventaire, entendez bien — que cette réalité s'est montrée en nombre de temps et de lieux autres que ceux où elle a été constatée. Pourquoi cette croyance ? Parce que d'abord rien d'historique ou de géographique ne dément nulle part ma supposition, mais surtout parce qu'avec cette supposition je m'explique pas mal d'institutions — celles-ci encore bien constatées — qui, jusqu'ici, m'avaient paru inintelligibles et quasi paradoxales. — Enfin, c'est dit, on trouvera ici des hypothèses. Je les livre à ceux que le sujet intéressera, pour les contredire ou les confirmer. Si je sollicite des vérificateurs, c'est que, par des raisons d'ordre trop personnel pour être ici énoncées, je n'espère pas être jamais en état de faire moi-même le travail de vérification.

***

Les débuts de l'évolution sont, vous le savez, le sujet d'un assez vif débat entre deux catégories d'esprits qui s'occupent de cet important problème. Le cercle des sociologues, le cercle des érudits voués à l'étude des peuples classiques (grecs, romains, gaulois, germains) ont sur ce point des idées qui diffèrent notablement. Les érudits semblent douter que *leurs* peuples aient jamais pratiqué la propriété collective. Ils affirment avec force, en tout cas, qu'il n'existe aucune preuve, aucun vestige du fait au moment où l'aube historique nous permet de voir clair dans les affaires de ces peuples. Les sociologues affirment de leur côté que tous les peuples sans exception ont commencé par la propriété collective, et que les peuples mêmes dont les érudits s'occupent spécialement la pratiquaient encore aux premiers jours de la période historique, ou, à tout le moins, possédaient encore des institutions visiblement issues de cette pratique.

Je me range résolument du côté des sociologues.

***

Les sociologues sont, je le répète, unanimes sur ce point : l'homme n'a pas commencé par cultiver la terre, parce que ce début était tout simplement impossible. L'homme n'a pu manger d'abord que des aliments offerts *immédiatement* par la nature : la plante, la racine, la bête sauvage. Il a vécu en se livrant à la cueillette, à la chasse et à la pêche, et cela exclusivement pendant une période qui, peut-être, par grande exception, a été relativement courte quelque part, — nous ne savons où par exemple, — mais qui, au contraire, a été fort longue, séculaire même et très séculaire dans la plupart des lieux ; et de ces lieux-là, en revanche, nous connaissons un assez bon nombre.

Puis, chez un certain nombre de peuples, — non chez tous, — ce pas a été fait de capter quelques bêtes sauvages et de les habituer à la société de l'homme, de les domestiquer. Et l'on est devenu pasteur sans cesser absolument et tout de suite d'être chasseur, pêcheur, ramasseur de baies ou de racines. Et il est certain

que les hommes ont trouvé dans la pastoralité soit une augmentation de ressources alimentaires, soit — et plus souvent peut-être — un remède à la diminution du gibier ou du poisson qui commençait à se faire sentir.

Puis... certains peuples déjà pasteurs ou même encore chasseurs, se sont mis à cultiver la terre.

***

Pensez-vous qu'un groupe d'hommes qui chassaient, pêchaient ou paissaient des troupeaux, ait pris un jour *unanimement* la résolution de changer ses modes de travail, d'occupation journalière; et que cette transformation radicale, il l'ait opérée tout d'un coup et pleinement? Qu'on ait, par exemple, divisé *tout le sol* dont le groupe disposait, entre les membres du groupe et attribué à chacun sa part, définitivement et pour toujours, et ainsi créé *subito* la propriété privée telle que nous la connaissons? Non, les hommes, surtout à un degré encore peu élevé de civilisation, n'ont ni la flexibilité d'esprit, ni la conception nette, ni la volonté forte qu'il faudrait pour se résoudre si promptement à instaurer un régime tout à fait nouveau. L'humanité, pas plus que la nature, ne fait de ces *saltus*.

***

Voici un village — je dirai plus loin en quel pays et quel temps je le prends (au choix, car il y a de quoi choisir). Ce village est, comme nombre de maisons et d'habitants, plus ou moins important, hameau ou gros bourg, ou même petite ville. Il est assis dans une vallée ou une plaine, ou un plateau, bref en quelque lieu assez plan et découvert, non loin d'un cours d'eau ou d'une source. Une première zone de terrain l'entoure, laquelle se compose, en tout ou en partie, d'un sol visiblement remué, travaillé. Quant à ce qu'on cultive là-dedans, vous pouvez à volonté imaginer du froment, de l'avoine, du maïs; de la vigne ou du manioc, etc. Au delà de cette première zone, vous apercevez des prairies naturelles plus ou moins marécageuses, et au delà encore une ceinture de terrains

boisés. Aussi loin que votre regard s'étend en cercle, et peut-être fort au delà, vous embrassez le territoire du village, c'est-à-dire une région sur laquelle les gens de ce village prétendent avoir le droit *exclusif* de chasser, pêcher, paître les bêtes, cultiver, couper l'herbe et le bois, puiser l'eau, etc., — à moins que ce village n'ait avec un autre village voisin une convention amicale par laquelle ils se sont accordés mutuellement quelques jouissances bien déterminées à prendre les uns chez les autres.

Première observation à faire : Le terrain cultivé est d'une étendue médiocre, même très médiocre, comparée à la partie du territoire où la nature produit spontanément ce qu'elle veut, herbe ou bois.

Seconde observation : Le terrain cultivé est tout d'un tenant ; il fait comme une tache unique au milieu du reste ; tache de forme régulière ou à peu près... En outre, remarquez qu'il est divisé en longues bandes minces, presque toutes égales entre elles. Cette égalité est un trait curieux, n'est-ce pas ? Est ce que, dans ce pays étrange, tous les propriétaires auraient la même fortune ? Cela ne se voit nulle part ailleurs. Non, il n'y a pas ici d'étrangeté. Ces bandes sont des *lots* égaux et qui sont tels tout simplement parce qu'ils ont été livrés à des *tenanciers* par un propriétaire unique. Ce propriétaire, c'est le village même, c'est la collectivité des habitants : et chacun des tenanciers allotis représente un ménage ou une maison du village.

J'ai dit : les bandes sont *presque* égales. En effet, il y en a *au moins* une sensiblement plus grande que les autres. En faveur de qui cette inégalité ? En faveur du chef du village ; car le village a un chef.

***

C'est le moment de parler des personnes. Qu'est-ce que ces hommes qui habitent ce canton de terre, qui en jouissent par la culture et sans culture ? Ce sont *essentiellement* les membres d'une seule et même famille. Ils sont réellement parents entre eux pour la plupart, et ceux qui ne sont pas parents sont tenus pour tels, à ce point qu'on ne fait pas de différence.

Quand le premier noyau du village a été planté là, à cet endroit

précis de la terre, ce noyau était formé — il n'y a pas de doute — d'êtres qui étaient liés par une descendance commune. La multiplication naturelle a grossi ce noyau. Des événements d'un autre genre l'ont modifié. Il est arrivé que des membres parents ont quitté le village, ont émigré, les uns volontairement, par esprit d'aventure ou pour s'unir à une femme étrangère, d'autres par force, reniés de la famille à la suite d'un méfait. Inversement, des étrangers se sont présentés. Ils avaient faim : ils ont demandé à partager les travaux du groupe. Ils avaient envie d'une des femmes de l'endroit : ils ont demandé à l'épouser. Le village ne les a pas rejetés, parce qu'il sentait le besoin, pour la culture ou pour la guerre, d'accroître le nombre de ses bras ; ou bien on a voulu pourvoir une fille qui manquait de mari. Bref, l'étranger a été admis, adopté. Et il l'a été, notons le bien, avec des formes cérémonieuses, solennelles, religieuses, par lesquelles, dans l'esprit de tous, ce parent fictif est devenu l'équivalent d'un parent réel.

***

Il n'est pas possible à des hommes, fussent-ils parents, de se tenir ensemble longtemps et de former un groupe, même peu nombreux, sans un organe de cohésion, de direction, d'unité, sans un chef. — Mais ici, le groupe étant réellement, ou par fiction, une famille, son chef est *un père*. Il l'est réellement, ou encore grâce à une nouvelle fiction, aussi puissante sur les esprits de tous que la première. — Conséquemment, tous les rapports, du chef aux subordonnés et des subordonnés entre eux, sont marqués *du caractère familial*.

Cela signifie, en ce qui concerne les subordonnés, les communiers du commun, — passez-moi l'expression, — que se tenant pour membres d'une même famille, ils se tiennent pour égaux entre eux. Le sentiment de l'égalité est certainement, à cette date, très fort dans ce milieu, — et même la jalousie de l'égalité, — sentiment naturel, primitif, non étouffé encore ici par les institutions adverses qui s'entasseront sur lui plus tard. Or quelque chose, à chaque instant, vient altérer l'égale répartition du sol par maison : c'est la multiplication, la naissance des enfants, inégale dans

les familles — et c'est aussi la mortalité qui y est inégale. Il s'agit de savoir si nos communiers prendront leur parti de ces événements qui renversent leur œuvre, contredisent leur intention; ou s'ils essaieront de réagir contre les événements et de rétablir l'égalité? Rien n'existe chez eux de ce qui pourrait, en semblable cas, nous induire, nous modernes, à accepter l'inégalité. — Le respect de la propriété? — mais c'est en nous, modernes, le respect d'une chose payée, en somme, par du travail, d'une chose acquise — ou censée acquise — *à titre onéreux;* et ici la terre vient d'être tout récemment accordée en pur don à tous ceux qui la détiennent. — Les inconvénients, les difficultés, la quasi impossibilité de maintenir l'égalité contre l'inflexible sort qui produit incessamment le contraire? — Non, cela à cette première heure, n'est pas encore assez éprouvé et n'est pas davantage assez prévu par ces esprits à courte portée. Ils croient avoir un moyen simple et efficace de battre le sort : c'est de refaire chaque fois le lot, d'en augmenter ou diminuer la contenance. Cette lutte entre le sentiment, de l'égalité et la pratique difficultueuse, quasi impossible, va se continuer longtemps — plus ou moins, selon les lieux — avant que la pratique l'emporte, et pas partout; et grâce à des puissances auxiliaires que nous verrons.

Rien que par ce fait que le village est une famille, nous ne devrions pas tant nous étonner si la propriété du territoire reste commune, indivise entre tous les habitants du village — que vous appellerez maintenant comme vous voudrez : clan, sept, gens ou commune. Mais d'autres causes encore ont maintenu jusqu'ici ces gens dans l'indivision ; ces causes reviennent toutes à l'ascendant du passé, à cette action inévitable et obstinée des choses antérieures sur les choses nouvelles qui viennent se mêler à elles ou même les remplacer.

***

Les hommes que nous voyons ici, ayant été exclusivement des pasteurs et des chasseurs pendant des siècles, sont restés durant ce même long temps, étrangers à ce fait économique : un morceau de terre appartenant privément à un individu — et non seulement étrangers au fait, mais réfractaires à l'idée. Ils n'ont connu (et en-

core peut-être pas dès le début) l'appropriation privée que pour certains objets mobiliers : armes, canots, cabanes (à peu près mobiles, en effet, furent longtemps celles-ci).

Réfractaires, ai-je dit ; pourquoi ? C'est que si ces chasseurs ou ces pasteurs s'étaient divisé le sol pour chasser, pêcher ou paître, chacun chez soi, ils seraient morts de famine. Chasseur, il faut pouvoir poursuivre librement, sur de larges espaces, le gibier qui fuit de son mieux ; pasteur, il faut pouvoir promener le troupeau sur de grandes étendues, changer de pâturage, aller, par exemple, là où la pluie d'orage vient de tomber : comme en Algérie, où les nomades guettent l'horizon pour y saisir des éclairs et courir de ce côté-là.

Arriver à concevoir en fait de propriété, d'autres idées et d'autres sentiments, nos gens ne le pouvaient que sous certaines conditions préalables ; ils devaient d'abord acquérir dans un certain ordre des idées nouvelles et à la suite de ces idées, changer la forme de leur travail quotidien. Il leur fallait inventer l'agriculture et commencer à la pratiquer. Donc nécessité, en premier lieu, de penser à semer une graine, un noyau ou un pépin; puis de comprendre quel travail était à faire pour mener à bien la croissance du germe semé : puis de vouloir le faire ce travail, et de vaincre la répugnance, faible ou forte, que certainement ce travail leur inspira d'abord, n'étant pas habituel. C'est pourquoi à l'origine, on le simplifie beaucoup : long et pénible, il n'eût pas été accepté. La peine qu'on veut bien prendre pour une occupation ancienne, traditionnelle, on la refuse très ordinairement à un labeur nouvellement inventé. Les chasseurs, les pêcheurs assumaient à coup sûr plus de fatigue dans leurs métiers qu'il n'y en eut dans la besogne primitive de l'agriculture, mais l'ancien métier avait pour lui l'habitude du corps et de l'esprit et la considération — surtout le métier du chasseur. Ce dernier ne se distinguait pas beaucoup de la profession du guerrier. Le chasseur était forcément un porteur d'armes, chose ennoblissante dès la première heure.

Par ces causes multiples, on peut conjecturer ceci : l'agriculture n'a pas tout d'abord enrôlé la totalité, ni même la majorité des hommes du village. Elle a été le lot des femmes, des vieillards, des adolescents. Et cela nous explique que, dans notre village, la plus grande partie du territoire soit encore tel que la nature l'a

fait. Les hommes valides continuent d'y chasser, d'y vaguer avec les troupeaux...

***

Chasser, pêcher, faire paître, cela ne se fait pas privément, chacun de son côté et à sa guise, nous le savons par les mœurs des primitifs encore existants. Cela se fait en troupe, et même souvent avec un complet ensemble.

Cette vieille habitude, tout naturellement, on la porte, on la continue dans le travail nouveau, dans le travail de la terre. Tous ceux qui travaillent le *grand champ* ou le *long champ* (laissez-moi vous dire, en passant, que ces appellations persistent encore dans une foule de communes, pour des lieux dont l'aspect actuel ne le justifie nullement, et persistent dans le nom d'une foule de personnes), ces ouvriers, dis-je, travaillent simultanément, et à des époques fixes. Il *faut* labourer tel jour, tel autre semer, tel autre moissonner, etc. Quelle autorité en décide? un peu tout le monde au début, puis de plus en plus un conseil d'anciens, présidé par le chef; puis finalement le chef seul (en beaucoup d'endroits).

Si le grand champ est divisé, à l'heure où nous le prenons, en longues bandes, cet état ne représente probablement pas l'aspect tout à fait primitif. On a dû d'abord travailler confusément un champ indivisé. Puis l'inconvénient de cette méthode a été senti; et on a, par la division, indiqué à chaque ménage sa tâche particulière.

Ce ménage garde-t-il pour lui comme son bien, son droit, les produits qu'il a obtenus sur sa parcelle? Oui, maintenant; mais au début les produits du grand champ furent sans doute communs, étant l'effet d'un labeur confus. On a donc fait déjà un pas dans l'appropriation des choses : l'attribution particulière d'un lot à travailler a amené l'attribution privée des produits.

***

Nous n'avons pas encore tout dit sur cette agriculture naissante. Il s'y passe un curieux phénomène. Le grand champ ne reste pas

absolument fixe ; il se promène ou plutôt on le promène aux alentours du village. Vous le voyez tantôt à droite, tantôt à gauche, tantôt près, tantôt loin (jamais très loin). Cette instabilité singulière tient aux procédés bien rudimentaires de l'agriculture. On ne sait encore préparer le sol qu'en mettant le feu aux herbes, buissons ou bois qui le couvrent, et en labourant superficiellement dans les cendres. On sème là-dessus la même récolte pendant un an, deux et plus. Quand l'endroit ne donne plus des produits suffisants, que sa fertilité est épuisée, on le rend aux herbes, aux buissons, et on va tenter la fécondité d'un champ neuf ou renouvelé par la jachère.

Les partisans de la propriété privée (on entend bien ce que je veux dire) ont, entre autres arguments, présenté celui-ci : « L'homme a sans doute compris de bonne heure que le travailleur faisait en réalité par son travail la fécondité du champ, et que par conséquent ce champ lui devait appartenir, comme appartenait une branche d'arbre à celui qui l'avait façonnée en outil. » Vous voyez que cet argument n'est pas applicable au travail primitif des champs, qui suggère plutôt un argument en sens contraire.

Imaginez un de ces habitants accaparant une parcelle du sol, enlevant à son voisin le chasseur, le pêcheur, l'usage de cette parcelle, puis la travaillant, comme nous venons de le voir, c'est-à-dire épuisant à son profit personnel la fécondité du sol, quelle gratitude ou quel respect voulez-vous que la communauté sente pour cet égoïste ? Notez que lui-même n'a aucun attachement de propriétaire pour la parcelle en question ; il aspire à aller en occuper une autre, et plus tard encore une autre, pour les traiter toutes comme nous savons. Croyez-vous que la communauté puisse se prêter à ce jeu-là ? Rappelez-vous l'état mental et moral de cette communauté, grande famille où les chefs, les anciens n'ont dans leur esprit que des souvenirs d'exploitation et de jouissance collectives ; et où chacun porte le sentiment de l'égalité, de la solidarité familiale, fixé dans l'âme par de longs siècles de pratique communiste.

***

Revenons au chef. Il est censé le père de la grande famille. Son habitation, plus grande que celle des autres, est considérée comme

le centre moral, et peut-être même comme le centre physique du petit royaume communal. Sa bande de champ est plus grande que celle des autres. Il ne la cultive pas lui-même, et en cela il n'est pas exceptionnel : mais bientôt sa femme, ou ses femmes, et ses enfants n'y mettent pas davantage la main. Et alors ? Alors, ce sont les habitants qui la lui cultivent, d'abord spontanément, je le crois : puis la chose, devenue usuelle, est considérée comme un droit par le chef, comme une obligation par les habitants : et voilà cependant ce qu'on nommera plus tard la corvée qui fait son entrée dans la constitution villageoise. Au reste, cette corvée est pour le moment d'un poids à peu près insensible.

Pourquoi la communauté consent-elle si aisément à faire une situation exceptionnelle au chef et à sa maisonnée ? — Notre village n'est pas seul sur terre. D'autres villages coexistent aux alentours avec qui on est tantôt en guerre, tantôt en rapports d'amitié, et toujours, si je puis ainsi dire, en rapports d'émulation, de vanité nationale. Le chef représente, personnifie le village aux yeux des voisins : que ce chef ait l'air d'être riche, puissant, libre, obéi : que sa famille jouisse d'une *noble* oisiveté (car l'oisiveté a paru noble dès qu'il y a eu des travailleurs), la commune le veut ainsi, pensant par là s'honorer elle-même dans l'esprit des voisins. Et elle n'a pas tort. Et les villages circonvoisins, aussi loin qu'on peut aller, pensent exactement de même, et les cantons, les provinces, puis les royaumes, manifesteront pendant des siècles le même sentiment. Les sujets du duc de Bourgogne, ceux du roi Louis XIV sauront gré à leurs chefs de les représenter fastueusement devant les duchés et les royaumes circonvoisins. Je signale donc ici dès son modeste début un *motif* psychique qui joue dans l'histoire un rôle considérable, rôle un peu couvert et qui, par suite, a été assez méconnu dans ses très importants effets.

Et cette habitation plus grande et cette bande plus grande du chef, ne pressentez-vous pas qu'elles vont au cours des temps devenir toujours plus disproportionnées ?

***

Nous avons des chances pour voir ici débuter, avec la corvée, une chose qui lui est étroitement apparentée, l'impôt. Dans une

société même élémentaire, comme l'est notre village, il y a déjà plus d'une cause de nature à motiver une *contribution*. Evidemment l'impôt primitif n'est pas payé argent comptant : il s'acquitte en nature, ordinairement en grains de conserve. — Notez bien que cette forme de l'impôt persistera longtemps au sein de sociétés déjà civilisées, comme l'empire romain ou comme la Chine actuelle.

Pourquoi conserver des grains ? Pour le cas où la récolte future viendrait à manquer, mais surtout pour le cas ou l'on serait obligé de fuir devant une invasion et de vivre un temps dans un coin écarté de marais, de forêt, ou dans un lieu préparé pour la défense comme le seront plus tard les *oppida* des Gaulois, des Germains, etc.

***

Sans aucun doute, tous ces communiers qui se tiennent pour parents, se tiennent aussi pour égaux en principe : je le répète, le chef est un père ; et sa lignée directe est comme la branche aînée de la famille, mais rien de plus pour le moment. Il suit de là que, peu ou prou, le sentiment public est consulté en toute affaire d'intérêt général. Il y a probablement des assemblées plénières de la commune. Avec ça, par l'effet de causes psychiques qui ont agi et agiront toujours, le conseil particulier des pères, des vieillards, présidé naturellement par le chef, devient de plus en plus prépondérant. Et encore par les mêmes causes, au sein du conseil même, le chef pèse de plus en plus.

Cela, c'est le législatif, en son commencement. Mais l'exécutif, l'administratif existent aussi, forcément, et c'est le chef qui est naturellement l'organe de cette fonction : et de plus en plus c'est lui qui, seul ou à peu près, assure l'accomplissement des résolutions prises quant à la culture de l'année, quant à la quotité des grains qu'on réservera. Et qui fait rentrer l'impôt, et qui en a la garde.

Il y a aussi le judiciaire : un tribunal de famille que le chef préside également. Au chef il incombe plus qu'à personne d'exécuter les sentences de ce tribunal ; d'expulser de ses propres mains les

bannis, de lever les amendes — en nature — qui déjà peut-être punissent les infractions de moindre gravité.

Dans les relations extérieures, le chef est plus actif encore ; il est presque tout. Il est le négociateur, le porte-parole de la commune auprès des voisins, et, à moins qu'il ne soit trop vieux ou trop infirme, il commande dans les expéditions guerrières ; et il y commande avec ce pouvoir à peu près absolu qui de bonne heure a été reconnu utile, sinon indispensable, dans les choses militaires.

Voilà que déjà le chef a entre les mains pas mal d'instruments rudimentaires, propres, s'il sait s'en servir et si les circonstances le secondent, à le grandir singulièrement parmi ses égaux naturels et primitifs, à mettre graduellement entre eux et lui une distance plus large, une dénivellation plus haute et plus effective. Et cependant nous n'avons pas encore mis le doigt sur le principal ressort de son élévation future. Ce ressort, savez-vous où il est ? dans cette vaste ceinture de terrain varié, marais, forêts, pacages, qui enferme le petit noyau de sol cultivé.

En attendant de nous donner le spectacle de cette élévation, dégageons ce qui dès maintenant s'offre, comme traits essentiels, dans l'image sommaire, dans la silhouette de notre village. Cette communauté, c'est vraiment la cellule primitive, qui liée plus tard à d'autres cellules pareilles, formera graduellement les cantons, les provinces, les principautés, les royaumes. Et le gouvernement qui conduit ce village à ses futures destinées, et qui déjà dépasse, déborde insensiblement le caractère d'un pouvoir familial, est la racine encore peu visible de ce qui sera ici le *patronat*, ailleurs, la *seigneurie*. Et pour cette raison je me permettrai de lui donner ce nom, le *Seniorat*.

Comment le chef que nous venons de voir, — administrant à titre d'ancien réel ou convenu, ou d'aîné de la grande famille —, tirera parti, pour s'agrandir, des fonctions qu'il remplit ; et comment il mettra à profit cette circonstance, en apparence extérieure et indépendante, d'un art agricole élémentaire, d'une culture tout à fait partielle du sol cultivable, c'est ce que nous avons maintenant à développer.

***

En attendant, j'ai à produire une réflexion qui touche le procès entre les sociologues et les érudits. Supposez provisoirement, et sauf la vérification ultérieure, que la brève esquisse du village ici dessinée soit ressemblante, le procès en question diminue beaucoup d'importance, le terrain qu'on se disputait ayant en partie disparu. Car, sachez-le ou permettez-moi de vous le rappeler, ces érudits qui nient la propriété communale, la propriété indivise entre hommes de tout groupe autre que la famille, admettent en revanche très bien la propriété familiale, la propriété indivise au début entre tous les hommes de même sang. Hé bien! mais, si le village et la famille sont, au début, une seule et même chose, n'est-il pas clair que sociologues et érudits se trouvent par là mis d'accord au moins sur les débuts de la propriété elle-même?

P. Lacombe.

LA PLACE DE SPINOZA

DANS L'HISTOIRE DES DOCTRINES PHILOSOPHIQUES

A PROPOS D'UN OUVRAGE RÉCENT [1]

Notre époque a vu les études historiques devenir la base même de nos connaissances actuelles. Depuis que la science a établi la continuité des progrès accomplis par l'humanité, depuis que la vie nous est apparue comme une évolution continuelle, déterminée par des lois physiologiques, psychologiques et sociologiques, le passé s'est révélé à nous, contenant en germes notre présent et notre avenir. Malgré les résultats brillants obtenus par l'analyse et par la synthèse historiques, il y a un domaine où l'intérêt général paraît se détourner de l'étude du passé. C'est le domaine de la philosophie.

Ici, les progrès mêmes des études historiques semblent avoir produit ce résultat inattendu. A mesure que l'homme se rendait compte de la prodigieuse variété que présentent les doctrines philosophiques du passé, et qu'il voyait, en même temps, qu'aucune n'avait pu fixer l'orientation de la pensée humaine, il désespérait, de plus en plus, de pouvoir y trouver quelque élément d'une conception nouvelle des choses. C'est ce qui explique le fait indiscutable que l'intérêt général pour l'histoire des doctrines philosophiques a considérablement baissé de nos jours. Nous croyons que ce résultat est dû à la méthode qui règne, jusqu'à présent, dans l'histoire de la philosophie, et dont le défaut capital consiste, selon nous, dans un isolement arbitraire des doctrines, qui devraient

1. Paul-Louis Couchoud, *Benoît de Spinoza* (*Les Grands Philosophes*), Paris, Alcan, 1902.

être considérées comme des étapes nécessaires du développement de la pensée humaine.

Nous voudrions profiter de l'occasion que présente l'œuvre récente de M. Paul-Louis Couchoud, consacrée à « Benoit de Spinoza », pour soumettre cette méthode à une analyse critique, et pour montrer la nécessité d'un point de vue évolutionniste, sans lequel on n'arrivera jamais à dégager les progrès réels que contient l'histoire de la philosophie. Cette étude sera d'autant plus intéressante que l'œuvre de M. Couchoud témoigne d'une profonde érudition. Nous tâcherons d'exposer tout ce qu'il a trouvé dans la vie et dans les œuvres de Spinoza pour caractériser son rôle dans l'histoire des idées. Si les résultats obtenus ne sont pas satisfaisants, la valeur même du travail historique mettra en relief l'insuffisance de la méthode, qui, selon nous, doit être renouvelée, pour rendre à l'histoire de la philosophie un intérêt tout actuel.

I

Pour comprendre Spinoza comme homme et comme penseur, M. Couchoud se place dans son époque ; il le fait revivre parmi ses contemporains. Il évoque d'abord le milieu rabbinique d'Amsterdam, dans lequel s'est passée sa jeunesse, « à l'ombre de la vieille synagogue portugaise » (p. 2). Parmi ces vieillards bibliques nous voyons se dresser la figure dominatrice de Rabbi Saul Morteira, qui fut le maître de Spinoza et qui, le premier, éveilla les tendances spéculatives de sa jeune intelligence. L'inventaire de la bibliothèque de Spinosa [1], que M. Couchoud a soigneusement étudié, lui permet de reconstituer les lectures qui ont déterminé la formation de sa pensée. Il nous le montre étudiant la Bible, le Talmud, les œuvres des philosophes juifs dont deux surtout, Mosé Maimonide et Léon Hébreu, paraissent l'avoir intéressé. L'influence des philosophes italiens de la Renaissance complète l'atmosphère intellectuelle dans laquelle sa pensée s'est développée. Puis vient sa rupture avec la synagogue, et M. Couchoud nous transporte dans le milieu cartésien de Leyde, que Spinoza a fréquenté pendant son séjour à Rijnsbourg. Ce milieu explique la genèse de son

1. Edition Van Roojen. La Haye, 1889.

œuvre sur les *Principes de la philosophie de Descartes*. Le *Traité de Théologie et de Politique* oblige M. Couchoud à exposer ensuite l'état religieux de la Hollande vers 1670. Il nous fait un tableau très curieux du fouillis de sectes que présentaient l'Église réformée et l'Église wallonne, les luthériens, les romains catholiques, les remonstrants, les anabaptistes, les sacramentaires, les lollards, les enthousiastes, etc., qui tous voulaient interpréter l'Écriture à leur manière, et parmi lesquels les sociniens seuls étaient persécutés. Malgré la tolérance religieuse, l'exégèse de Spinoza fut condamnée par l'Église et par l'État. La dernière partie de ce traité et la conception du *Traité politique*, que la mort de Spinoza a laissé inachevé, nécessitent une esquisse de l'état politique des Pays-Bas. Nous devons savoir gré à M. Couchoud de ne pas l'avoir alourdie par des détails historiques sur les événements de 1672, sur le coup d'État et sur la mort tragique des frères de Witt, détails qui sont généralement connus ; en revanche, il s'arrête davantage aux relations personnelles de Spinoza avec le Grand Pensionnaire et avec ses deux auxiliaires, les publicistes Jean et Pierre de la Court. Le tableau qu'il fait de ce milieu est d'autant plus précieux que nous en retrouvons l'influence, plus loin, dans le courant moral qui détermina le « stoïcisme » de l'*Ethique*. En étudiant cette œuvre capitale de Spinoza, M. Couchoud rappelle et précise la conception nouvelle de l'organisme humain « qui tendait à se faire jour entre 1660 et 1675 » ; ensuite il montre le rôle que jouait l'étude des passions dans la littérature de l'époque, où elle avait remplacé l'étude scolastique des vertus. Les *Caractères des passions* de La Chambre et les *Passions de l'âme* de Descartes lui permettent d'établir une comparaison très curieuse entre leur point de vue et celui de Spinoza. Enfin, l'étude de l'esprit stoïque au XVIIe siècle, en France et en Hollande, nous fait comprendre l'idéal du sage auquel aboutit l'*Ethique* et que Spinoza est arrivé à réaliser pendant les dernières années de sa vie.

M. Couchoud dit, dans sa préface, qu' « il n'y a jamais, en histoire de la philosophie, d'action exclusive d'un philosophe sur un autre » et qu' « il faut chercher l'action plus complexe des milieux philosophiques » (p. IX). Sous ce rapport, nous pouvons dire qu'il a réussi à reproduire non seulement l'influence de ces milieux, mais encore toute l'atmosphère sociale, religieuse, morale et politique qui a déterminé l'éclosion du génie de Spinoza.

Dans le dernier chapitre de son œuvre, M. Couchoud résume tout ce qui se rapporte à l'individualité de Spinoza et semble avoir atteint le but qu'il s'était proposé, d'« étudier un philosophe plutôt qu'une philosophie » (Préf., p. VIII). Il dépeint minutieusement son séjour à La Haye chez le peintre Van den Spick; il décrit même l'ameublement des pièces que Spinoza habita jusqu'à sa mort. Il essaye d'interpréter son état moral et sa position sociale à La Haye. Le portrait qu'il nous fait de Spinoza donnerait peut-être matière à discussion. Ainsi nous ne saurions pas admettre, avec M. Couchoud, que « son désir était de prendre rang parmi les savants officiels » (p. 275), puisqu'il repoussa la proposition du prince Charles-Louis du Palatinat, qui lui avait offert une place de professeur à l'Université de Heidelberg. Nous ne croyons pas, non plus, qu'il « n'eût pas l'audace d'élever chaire contre chaire » et « qu'il se hâtât de rentrer dans le rang et de faire preuve d'orthodoxie » (p. 275). Ce timide nous paraît avoir fait preuve d'un grand courage devant les fureurs de la populace, lorsque son hôte Van Spick tremblait pour sa sécurité. Cependant, nous ne voulons pas nous attacher à ces quelques traits de caractère, qui nous paraissent faussement interprétés; ils ne nuisent pas à l'ensemble du portrait, dans lequel M. Couchoud a réussi à fixer les traits essentiels : le rôle dominant de l'intelligence, de la raison purement spéculative, une capacité spéciale de creuser et d'approfondir tout ce qui devenait objet de sa pensée, une tendance, qu'on dirait presque instinctive, à rechercher l'unité des choses, et le stoïcisme moral de sa doctrine et de sa vie. Tout Spinoza est là, observé avec beaucoup de justesse. L'analyse de sa bibliothèque achève le portrait moral de Spinoza. M. Couchoud cite les textes qui ont servi à son exégèse des Livres Saints et à la composition de sa grammaire de la langue hébraïque. L'importance de la place que ces livres occupent est très caractéristique pour son époque, surtout si on la compare à l'insuffisance des ouvrages d'histoire moderne et au fait que sa bibliothèque philosophique se borne presque aux œuvres de Descartes. Nous ne saurions pas en conclure, avec M. Couchoud, que c'est la bibliothèque d'un homme « qui s'occupe de philologie hébraïque » et que la philosophie, la politique, l'astronomie, etc., intéressent (p. 288). Nous y voyons le signe caractéristique de l'époque qui produisit le rationalisme, cette tendance puissante de la pensée humaine, confiante en elle-

même, à marcher sans entraves et sans appui à la conquête de la vérité. Cette absence de base historique explique bien le génie des rationalistes, qui dédaignaient l'expérience de leurs prédécesseurs et ne voulaient se fier qu'au simple bon sens. Quant aux livres scientifiques, les ouvrages d'optique, d'astronomie, de mathématiques nous indiquent l'esprit nouveau qui se faisait sentir à cette époque. D'un autre côté, les historiens antiques, Salluste, César, Tite-Live in-folio, le grand Tacite de Juste Lipse, un autre Tacite in-douze, etc., forment un groupe à part et nous font songer à l'époque où, guidé par François van den Ende, Spinoza s'était jeté avec ardeur dans l'étude de l'antiquité. Il en a gardé la morale stoïcienne et la perfection de son style « forgé ». M. Couchoud mentionne encore les ouvrages de la littérature espagnole, en leur opposant le fait qu' « aucun des nouveaux poètes hollandais n'a pu forcer le seuil de ce latiniste » (p. 295). Sans adopter toutes les conclusions de M. Couchoud, nous devons dire que les matériaux historiques qu'il a rassemblés dans son œuvre, sont très précieux pour la compréhension de l'homme qu'était Spinoza. Il les expose d'une manière objective, sans violenter la pensée du lecteur. Il ne campe pas un Spinoza tout d'un bloc, marqué par quelques traits saillants de son caractère, mais les nombreux détails qui se rapportent à sa vie morale, tout en étant parfois même contradictoires, produisent un ensemble plein de vie et d'intérêt. M. Couchoud a essayé de reconstituer un Spinoza tel que l'ont connu ses contemporains, et nous croyons qu'il y a réussi. Mais plus nous apprécions la valeur de ce travail historique, plus nous nous sentons envahi d'un doute pénible : tant d'efforts, tant de laborieuse patience pour reconstituer un moment du passé, sont ils justifiés, si ce passé n'a aucun lien avec la vie actuelle de notre pensée ? Notre curiosité est pleinement satisfaite ; nous avons pénétré la vie d'un penseur dont les idées nous intéressent. Mais plus nous nous rendons compte de la puissance de son génie, plus nous voyons se préciser la question inquiétante : est-il possible que tout cet effort intellectuel ait été un phénomène transitoire de la vie ? Qu'a-t-il laissé de durable à l'humanité ? Voyons quelle réponse M. Couchoud peut donner à cette question. Sous ce rapport, il faut également lui rendre justice : il reste fidèle à ses principes et juge Spinoza, comme l'auraient jugé les plus perspicaces et les plus profonds de ses contemporains, comme un Leibnitz qui aurait vécu dans son intimité.

II

De tous les écrits de Spinoza, c'est au *Traité de Théologie et de Politique* que M. Couchoud donne la préférence. Il l'appelle le chef-d'œuvre de Spinoza. C'est l'écrit qui a le plus choqué ses contemporains et déchaîné contre lui les fureurs des théologiens et des croyants. C'est l'écrit qui fut de son temps le mieux compris, et qui par là atteignit directement son but. C'est aussi celui qui a conservé le moins de valeur pour nous. Certainement Spinoza fit preuve d'une grande lucidité d'esprit en opposant, aux commentaires arbitraires de la Bible, une méthode purement scientifique : la soumission à l'objet. Il a le mérite d'avoir adopté pour principe, que la Bible ne peut être expliquée que par l'étude linguistique de l'ancien hébreu et par l'étude comparative du sens que les mêmes mots et les mêmes phrases ont à différents endroits du texte. La méthode philologique et comparative le conduisit à des conclusions très importantes. Il est arrivé à montrer que les miracles cités par l'Ancien Testament n'indiquent généralement que des faits incompréhensibles, mais non pas surnaturels, les Juifs ayant eu la tendance de rapporter à Dieu tous les faits dont ils ne percevaient pas la raison d'être. De même, l'habitude d'un langage imagé avait, selon lui, érigé en messagers de Dieu les prophètes qui n'étaient que « des hommes doués d'une sensibilité vive ». Spinoza arrive finalement à la conclusion que la Bible « est un guide de la vie morale » (p. 117), inspiré par un sentiment profondément religieux, mais qu'elle ne doit pas être considérée comme étant la parole même de Dieu. « La Bible, dit-il, ne demeure sacrée que pendant qu'elle inspire des sentiments de piété ; si elle cessait de les inspirer, elle ne serait plus pour nous que du papier et de l'encre » (*Tr. Th.-P.*, p. 236-238). De même que le texte de la Bible, les dogmes religieux et les cérémonies sacrées ne lui paraissent pas essentiels à la foi. « Croyez mille vérités : si votre vie est mauvaise, vous serez damné. Croyez mille erreurs : si votre vie est chrétienne, vous serez sauvé » (*Tr. Th.-Pol.*, p. 250). La hauteur d'une telle conception religieuse n'était pas à la portée de l'époque et le *Traité de Théologie* fut interdit dans toutes les Provinces-Unies. Il est évident que, dans cet écrit, Spinoza a

montré une grande érudition et des qualités admirables de logicien et d'exégète. Son point de vue est neuf et hardi; on pourrait, peut-être, dire qu'il s'y révèle plus maître de son sujet qu'en aucun de ses écrits, et c'en est à coup sûr le plus achevé. Malgré tout cela, nous ne pouvons pas admettre l'importance prépondérante dans l'œuvre de Spinoza, que M. Couchoud lui attribue. Au point de vue de son époque, cet écrit était certes d'actualité. Il suffit de se rappeler les querelles religieuses entre les sectes, pour se rendre compte que l'exégèse de Spinoza n'en pouvait laisser indifférente aucune. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la partie politique de ce Traité, pour reconnaître qu'en parlant de la Théocratie des Hébreux, Spinoza visait les tendances dominatrices du clergé orangiste en Hollande. En montrant l'impossibilité d'une Théocratie nouvelle, en exigeant de l'État une liberté entière de la conscience, Spinoza a tranché des questions capitales qui étaient à l'ordre du jour. Plus elles avaient d'importance alors, plus elles en ont perdu depuis, et toute l'œuvre de Spinoza ne nous présenterait maintenant qu'un intérêt rétrospectif, si son génie ne s'était pas porté vers des questions plus profondes de métaphysique générale. Sans exprimer ici notre opinion personnelle, nous nous bornerons à constater l'importance capitale que M. Couchoud attribue au *Traité de Théologie et de Politique,* pour examiner ensuite l'analyse qu'il fait de l'*Ethique.*

Pour M. Couchoud, l'*Ethique* « est une œuvre philosophique de premier ordre, qui est en grande partie manquée » (p. 155). Il en voit le défaut capital dans la méthode géométrique et dans un « aristotélisme inconscient », qui se manifeste dans la théorie de la substance. En abordant l'étude de cette œuvre, il est, tout d'abord, frappé par le fait que l'Appendice à la Ire partie, la Préface de la IVe et deux ou trois scolies sont exposés dans un style suivi qui diffère essentiellement de la forme géométrique du reste de l'ouvrage. En même temps, il remarque que ces fragments, quoique dispersés, présentent « les morceaux d'une sorte de logique... ayant pour but de chercher l'origine mentale des erreurs ». Par contre, la partie géométrique semble si différente, comme forme et comme fond, que M. Couchoud est naturellement porté à en examiner, à part, le caractère et l'origine. Ce qui frappe surtout dans cette dernière partie, ce n'est pas seulement la méthode géométrique, mais encore les concepts logiques de la substance, des attri-

buts, des modes, etc., qui tranchent, par leur abstraction, avec le caractère concret de tout ce qui se rapporte à l'étude de l'individu. Cela paraît rattacher le spinozisme aux doctrines métaphysiques du passé, et M. Couchoud n'est pas le seul qui ait été tenté de scruter cette ressemblance pour en rechercher l'origine. Le Dr Joël a essayé de faire un rapprochement minutieux entre certains passages de Spinoza et tels autres de Maimonide ou de Crescas, pour expliquer cette ressemblance par l'influence des philosophes juifs [1]. M. Freudenthal a établi un rapprochement analogue entre Spinoza et la scolastique [2]. Tout récemment, M. Hamelin [3] a tenté de prouver qu'à travers les emprunts faits par Spinoza aux philosophes juifs, on pouvait reconnaître l'influence inconsciente d'Aristote et de la pensée hellénique. Les savants mentionnés sont tellement préoccupés par cette ressemblance de la forme logique, qu'ils en oublient le fond matériel. M. Couchoud se place au même point de vue et constate que « la distinction de la substance, des modes et des attributs, les formes savantes de l'argument ontologique..., tout cela ne vient pas de Descartes, mais de la jeune scolastique, à qui Descartes lui-même l'avait emprunté » (p. 171). Certainement, comparée aux autres parties de l'*Ethique*, dans lesquelles Spinoza aborde l'étude de l'individu et va au-devant des découvertes récentes de la science, cette partie paraît dominée par un esprit tout différent. M. Couchoud y voit le défaut capital de l'*Ethique*. Il ne remarque dans cette conception de la substance que la sécheresse de la forme logique, sans faire attention au sens tout nouveau et très profond que Spinoza donne aux vieilles formules scolastiques. Cependant, il dit lui-même que la part propre de Spinoza a été « d'avoir transposé audacieusement une théorie de la connaissance en théorie de l'Être ». Tout en reconnaissant que Spinoza ne voit pas dans la substance, dans ses attributs et dans ses modes, les universaux créés par l'aristotélisme scolastique, mais les réalités mêmes de l'Être, M. Couchoud n'approfondit pas l'importance capitale de ce point de vue, n'apprécie pas les conséquences que Spinoza en a tirées, et condamne toute la doctrine pour les imperfections de sa forme. Il est évident que le sens profond et réel de la substance échappe à M. Couchoud, qui est trompé par l'appa-

1. Dr Joel, *Sur la genèse de la doctrine de Spinoza*. Breslau, 1871.
2. Freudenthal, *Spinoza und die Scholastik*, 1887.
3. *L'année philosophique* 1909. *Sur une des origines du Spinozisme*.

rence et la prend pour une entité scolastique. Nous en trouvons la preuve dans son analyse du second livre de l'*Ethique*, où il croit voir une contradiction entre le concept de la substance universelle et celui de l'individu. Spinoza définit l'individu comme un rapport spécial entre un certain nombre de mouvements (« certa quidam ratio »), et M. Couchoud en conclut que l'individu, selon Spinoza, doit être d'une nature différente des éléments inorganiques, qui sont des portions d'étendue. Il s'étonne même que Spinoza ait pu admettre la coexistence de ces deux notions contradictoires avec celle de la substance, fondement général des êtres. Il oublie que, pour Spinoza, cette dernière n'est pas une entité logique intelligible et déterminée, qui exclurait des notions contradictoires, mais une réalité mystérieuse, qui implique, d'une manière incompréhensible, toutes les contradictions, créées par notre entendement. Descartes concevait l'étendue et la pensée comme deux substances qui s'excluent mutuellement ; c'est pourquoi, selon lui, l'étendue devait exclure tout principe immatériel, comme un nombre ou un rapport intellectuel. Pour Spinoza, l'étendue et la pensée ne sont que deux manifestations de la même réalité, et leur opposition n'existe que pour nous, qui les percevons d'une manière différente. C'est pourquoi, l'individu de Spinoza peut être, en même temps, un mode matériel de la substance et un rapport immatériel entre un certain nombre de mouvements (en tant que mode de la pensée). De même, les éléments inorganiques peuvent être, aussi bien que les individus, des modes de la même substance. La contradiction que signale M. Couchoud, existerait sûrement dans une doctrine scolastique, mais elle n'existe pas dans le rationalisme réaliste de Spinoza, pour qui toutes les manifestations de l'Être se confondent dans la même réalité. Cependant M. Couchoud est tellement préoccupé de la forme aristotélicienne et scolastique du concept substance, qu'il retombe, plus loin, dans la même erreur à propos de la théorie de la connaissance. En poursuivant l'analyse du second livre de l'*Ethique*, il se demande quel est, d'après Spinoza, le rapport entre les objets matériels et les idées que nous en avons, c'est-à-dire comment s'accomplit en nous la perception de notre existence et du monde extérieur. Il s'agit, pour Spinoza, de percer, autant que possible, le mystère profond de la substance, c'est pourquoi il essaye de donner deux définitions. Il dit d'abord que « Dieu, en tant qu'il constitue l'âme hu-

maine, perçoit le corps humain » (p. 188). Il dit, ensuite, que « l'ordre des objets et l'ordre des idées » ne sont pas parallèles, mais « identiques » (p. 190). C'est-à-dire, pour Spinoza, le lien entre les idées et les objets est naturel, mais inconnaissable, et ces deux définitions ne sont que deux manières d'exprimer et d'approfondir la même réalité. « Ces deux solutions sont-elles compatibles ? » demande M. Couchoud. « Aucunement », telle est sa réponse, « car, selon la première », qu'il appelle substantialiste, « le corps et l'âme gardent chacun leur essence ; selon la seconde, ils ont la même tous les deux » (p. 191). Il oublie que, pour Spinoza, la substance n'admet pas d'autre définition que son existence, et il croit que, dans sa théorie de l'individu, Spinoza la réduit à une essence purement intellectuelle. Il tire cette conclusion du texte suivant : « Tout ce qui est perçu par la Pensée Universelle, comme étant la substance des choses, se trouve contenu dans leur réalité dernière » (L. II, pr. 7 scol.). Il s'ensuit, d'après M. Couchoud, que, dans le second livre de l'*Ethique*, « l'Entendement domine la Substance », et que Spinoza y attribue la réalité suprême à la pensée, tandis que, dans le premier, il l'avait considérée comme étant parallèle à l'étendue. Cette opposition lui paraît « s'étaler dans le reste du livre ». En réalité, dans la doctrine de Spinoza, ces deux ordres de choses sont identiques, et leur opposition n'existe que pour nous, pour nos sens, pour notre perception. L'unité de l'individu est aussi mystérieuse que celle de la substance, c'est pourquoi, d'après Spinoza, elle n'est ni matérielle ni immatérielle, mais inconnaissable. Mais, pour cela, il faut la concevoir comme une réalité, et non pas comme une abstraction scolastique. M. Couchoud n'y voit qu'une abstraction qui ne peut pas supprimer le parallélisme fondamental des deux ordres de choses : intelligibles et sensibles ; c'est pourquoi il est forcé de les réduire à une réalité intellectuelle, pour expliquer comment s'établit, entre les idées et les objets matériels, le rapport de la connaissance individuelle.

En somme, M. Couchoud ne comprend pas le vrai rôle de la substance dans le système de Spinoza. Il la juge tout extérieurement et ne saisit pas la réalité profonde que Spinoza sent derrière la forme scolastique. C'est pourquoi elle lui apparaît comme le défaut capital du système, tandis que nous y voyons le trait le plus saillant du génie de Spinoza. A force de regarder toute son œuvre

de trop près, M. Couchoud la juge comme l'ont jugée ses contemporains. Il en méconnaît la valeur métaphysique. Mais à mesure qu'il s'éloigne de cette réalité inconnaissable, qui constitue la base du système, il en apprécie davantage le développement, où la pensée de Spinoza se rapproche de la science positive. Il reconstitue, d'une manière très documentée et très complète, la lumière dans laquelle les deux livres des *Passions* (le IIIe et le IVe) apparurent aux lecteurs de l'*Ethique*. C'est ici que la pensée de Spinoza remonte des profondeurs ultimes de l'Être et qu'il prend contact avec l'atmosphère morale et intellectuelle de son siècle. M. Couchoud souligne le caractère purement intellectuel que Spinoza attribue aux passions, son ignorance de leur base physiologique et le mérite qui lui revient d'avoir introduit la notion encore confuse du « désir » dans l'étude de la vie individuelle. Malheureusement, il ne cherche pas quel est le rapport du désir à la substance et se borne à constater que l'homme le perçoit d'une manière intuitive dans l'unité de l'âme et du corps. Nous verrons plus loin quelle importance cela a pour le développement du concept de la substance. M. Couchoud remarque avec beaucoup de justesse que pour Spinoza, comme pour Descartes, « la passion n'est point une puissance obscure et presque fatale, qui s'impose à nous » (p. 233) ; aussi, comprend-on facilement que Spinoza ait cru pouvoir maîtriser les passions par la connaissance adéquate des choses.

L'étude des passions avait tenu la pensée de Spinoza dans les limites des modes finis de la substance. C'est là que son système se trouve le plus près du niveau intellectuel et moral de son époque. Dans le dernier livre de l'*Ethique*, il s'agissait de montrer ce que peut devenir la vie de l'homme, délivré du joug des passions et déterminé par la connaissance adéquate des choses. Ici, nous voyons reparaître le lien qui unit l'individu à la substance et dont l'essence échappe à l'analyse de M. Couchoud. Pour le comprendre, nous devons revenir sur un fait qu'il a signalé en examinant la théorie de la connaissance (livre II), et qui, pour les contemporains de Spinoza, constituait le moment le plus obscur, le nœud vraiment inextricable de l'*Ethique*. Si l'homme est un mode fini de la substance, s'il ne connaît que les sensations physiques et les idées qui leur correspondent, comment peut-il arriver à concevoir le Tout, le Dieu-substance du Spinozisme? Pour l'ex-

pliquer, Spinoza est forcé d'admettre qu'en dehors de la perception sensible et de la perception intellectuelle, il y a un troisième genre de perception que nous appellerions la connaissance intuitive et qui ne saisit de l'existence que sa durée infinie. M. Couchoud la comprend en rapport direct avec l'unité de l'individu, mais, tout naturellement, elle lui paraît en contradiction avec le parallélisme de la pensée et de l'étendue, dont il ne voit pas l'unité dans la réalité inconnaissable de la substance.

Ce troisième genre de connaissance, nous le retrouvons dans le dernier livre de l'*Ethique*, et par là nous concevons la possibilité d'atteindre le fond éternel de la vie. C'est la connaissance adéquate des choses qui rend l'homme sage et fort, c'est-à-dire vertueux, en lui montrant que sa propre existence n'est pas un effet du hasard, mais un moment nécessaire de la vie universelle. C'est la conscience intuitive de cette unité qui développe en lui la sensation joyeuse de la vie et l'élargit jusqu'à l'amour universel. M. Couchoud ne peut pas comprendre l'essence de cet amour autrement qu'en le rapprochant de l'inspiration chrétienne. C'est pourquoi il cherche à établir des points de contact entre la morale stoïcienne et l'esprit du christianisme. Il est cependant forcé de reconnaître que Spinoza donne à la religion un sens tout particulier Sa religion de la nature est une « affection » joyeuse, qui exclut le repentir, l'humilité et toute négation de la vie terrestre. Dans une lettre à H. Oldenbourg datée du 15 novembre 1675, Spinoza écrivit à propos de la croyance en Jésus-Christ : « Quant à ce que disent certaines Églises, que Dieu aurait pris l'aspect humain,... je confesse que cela me paraît aussi absurde que si quelqu'un me disait que le cercle a pris la forme du carré ». Nous ne pouvons expliquer cette tendance de M. Couchoud à voir dans le spinozisme un christianisme intellectualiste que par le fait qu'il méconnaît le rôle de la substance dans la doctrine de Spinoza: Pour lui, c'est une abstraction scolastique qui ne peut pas inspirer le sentiment d'un amour universel et infini.

Ainsi nous voyons qu'aux yeux de M. Couchoud, l'*Ethique* apparaît comme une œuvre très inégale. Il en dit, lui-même, que pour lui, « ce n'est pas un livre, mais le plan d'un livre » dans lequel on peut démêler « les éléments d'un système cohérent » (p. 170). Parmi ces éléments, il met en relief ceux qui se rapportent à l'étude de l'individu et se rapprochent du progrès des

sciences positives. C'est l'étude des passions et la doctrine morale de Spinoza qui constituent, pour M. Couchoud, la valeur de l'*Ethique*. Quant à sa conception de la substance, M. Couchoud la méconnaît, comme l'avaient méconnue les contemporains de Spinoza.

Indépendamment de ces conclusions, l'analyse de l'*Ethique* témoigne d'une profonde érudition. M. Couchoud examine préalablement les premiers écrits de Spinoza, le *Court Traité*, le *Traité de la Purification de l'Entendement*, les lettres à ses amis, et y montre les étapes progressives de sa pensée. Il nous reste encore à mentionner les pages qu'il consacre aux écrits politiques de Spinoza. Il y relève l'examen curieux des limites du droit naturel et la solution purement rationaliste que Spinoza donne à ce problème. Il montre notamment « qu'agir selon sa raison devient peu à peu une nécessité pour l'État, comme pour l'individu, non pas en vertu d'une obligation morale, mais parce que c'est, pour l'un et pour l'autre, la condition essentielle de leur conservation ». M. Couchoud mentionne cette idée, sans en tirer aucune conclusion ; il n'y voit pas le triomphe du principe intellectuel, que nous retrouvons dans l'*Ethique*. Il ne remarque pas qu'en politique, la connaissance adéquate détermine l'activité des États, aussi bien que celle des individus. On voit que les considérations de Spinoza sur la théocratie et sur la liberté religieuse lui paraissent beaucoup plus importantes que le côté purement théorique de sa doctrine.

En résumé, nous devons reconnaître que M. Couchoud nous a montré Spinoza tel qu'il pouvait apparaître à ses contemporains. Il nous l'a fait connaître dans son milieu ambiant, en rapport avec les courants religieux et philosophiques de son temps, et il a réussi à mettre en relief les parties de sa doctrine qui, à cette époque, paraissaient avoir le plus de valeur. Nous avons vu en lui le théologien exégète profond et pénétrant, le philosophe plus porté à approfondir qu'à élargir le domaine de sa pensée, l'écrivain politique, doctrinaire et pratique, cherchant à trancher les questions les plus passionnantes de son temps. Maintenant, si nous essayons de répondre à la question que nous nous sommes posée : qu'a-t-il créé de durable, par où son œuvre puisse présenter au philosophe d'aujourd'hui quelque intérêt actuel, nous verrons qu'à ce sujet l'analyse de M. Couchoud ne donne qu'une réponse négative.

Le rôle de Spinoza, tel que M. Couchoud l'a défini, doit intéresser avant tout le théologien, car la méthode philologique et comparative de son exégèse a fait époque; il doit intéresser ensuite l'historien des doctrines politiques; il peut intéresser le sociologue comme synthèse de l'esprit stoïque au XVIIe siècle; il peut, à coup sûr, intéresser le psychologue comme étude d'un caractère et comme développement d'une intelligence; mais pour le philosophe moderne, il ne peut présenter qu'un intérêt rétrospectif, puisque, selon M. Couchoud, la partie substantialiste de sa doctrine est empruntée aux systèmes philosophiques du passé, tandis que sa conception de l'individu, quelque remarquable qu'elle fût pour son temps, a été certainement dépassée par les progrès scientifiques du nôtre.

III

Nous devons avouer que le jugement de M. Couchoud est basé sur des documents historiques très soigneusement étudiés, et nous ne serions pas arrivé à le contester en principe, si notre expérience personnelle ne nous avait pas montré que d'autres systèmes philosophiques, étudiés au même point de vue, aboutissaient à des conclusions analogues et réduisaient à néant l'étude même de l'histoire de la philosophie. Si chaque doctrine n'est qu'un moment du passé, sans aucun lien avec nos conceptions actuelles, l'étude de ces doctrines pour elles-mêmes n'ajoute rien au développement de notre conscience. Mais devant la prodigieuse variété des conceptions philosophiques du passé et devant le flot toujours montant d'hypothèses nouvelles, on finit par se demander : est-il possible que la succession de ces doctrines n'implique aucun lien intérieur? est-il possible que tous ces efforts intellectuels ne contiennent pas de réel progrès? S'il en était ainsi, la philosophie ne serait qu'un jeu de l'esprit, qu'une tendance vague sans terme et sans but certain. Si tous les philosophes ont échoué pour des raisons différentes, sans pouvoir transmettre à la postérité quelque acquisition durable de leur pensée, nous devons conclure que l'intelligence humaine est incapable d'embrasser la totalité de l'Être, et l'homme doit s'avouer vaincu par l'immensité du problème.

Cependant, avant d'arriver à cette conclusion, il faudrait se rendre compte si la méthode de nos études historiques est en rapport avec la question que nous nous sommes posée. Il suffit de s'interroger à ce sujet pour voir aussitôt que, jusqu'à présent, nous avons cherché, dans l'histoire de la philosophie, les particularités les plus saillantes de chaque système, et non pas le lien universel qui peut les unir. Jusqu'à présent, les savants ont employé tous leurs efforts à faire ressortir la valeur de chaque doctrine, en rapport avec les conditions immédiates de son origine et avec l'influence directe qu'elle a exercée. Ils ont tâché de montrer ce que chaque doctrine a *donné* à l'humanité, et d'expliquer comment un système philosophique se trouve déterminé ou complété par un autre. Ils ne se sont pas demandé pourquoi les conceptions les plus vastes de l'esprit humain, malgré tout ce qu'elles ont donné, malgré toute leur valeur respective, ont été également insuffisantes pour exclure les autres et pour fixer l'orientation de la pensée humaine. Il suffit pourtant de se poser cette question pour arriver bientôt à reconnaître que la succession des doctrines philosophiques n'est pas déterminée par ce qu'elles ont *donné*, mais par ce qui leur *manque* à toutes.

Quelque vastes et profondes qu'elles aient été, il leur a manqué quelque chose d'essentiel, faute de quoi elles n'ont pas pu satisfaire le désir inhérent à l'homme de connaître le sens de sa propre vie et celui de l'univers. Mais comment arriver à reconnaître clairement ce défaut capital, qui, pendant vingt-six siècles, a forcé l'humanité à passer, sans relâche, d'un point de vue à un autre, en poursuivant la recherche de la réalité dernière de l'Être? On ne peut le reconnaître que par l'étude comparative de plusieurs systèmes philosophiques, en cherchant jusqu'où en est allé le développement intérieur, et quelle a été la raison qui a déterminé la transition à un point de vue nouveau. Nous avons étudié, sous ce rapport, les systèmes les plus profonds, comme ceux de Platon, d'Aristote, de Descartes, de Kant, etc., et nous sommes arrivé à la conclusion que tous, après avoir atteint la limite de leur développement, ont finalement échoué contre l'impossibilité d'expliquer le dualisme de l'âme et du corps, de la matière et de la pensée, qui se trouve en désaccord avec l'unité simple et instinctive de tous les êtres vivants. Du moment que ce seul défaut était suffisant pour détourner la pensée humaine des con-

ceptions philosophiques qui restent, jusqu'à présent, un objet d'étonnement et d'admiration pour la postérité, il nous paraît évident que là se trouve la vraie cause qui a déterminé la succession des doctrines philosophiques et le développement intellectuel de l'humanité. D'un autre côté, si nous remontons à l'origine de la philosophie, nous trouverons le fait de ce dualisme implicitement lié à ce qui constitue la base des premières conceptions philosophiques. Dans le développement progressif de la conscience humaine, la formation d'une idée générale n'est devenue possible qu'avec l'opposition distincte du « moi » au monde extérieur, et nous pouvons dire que la philosophie est née du désir inhérent à l'homme de supprimer la contradiction entre la vision dualiste de la vie, créée par la réflexion, et l'unité immédiate que présente chaque être vivant. Cette contradiction est donc l'origine et la raison d'être d'une longue série d'hypothèses qui constituent l'histoire de la philosophie. C'est pourquoi, selon nous, en jugeant la valeur d'une doctrine philosophique, il faut considérer, en premier lieu, quelle solution elle donne à ce problème fondamental de notre conscience. Remarquons, à ce sujet, que ce problème ne constitue pas le point central de toutes les doctrines. Il y en a beaucoup dans lesquelles nous le voyons relégué au dernier plan, presque négligé parmi les nombreux détails d'une vaste conception. Cela arrive aux époques où les progrès rapides des connaissances inductives entraînent la pensée vers l'étude des phénomènes nouveaux. D'autres fois, nous le voyons tout à fait exclu du domaine spéculatif et résolu dans une synthèse religieuse. C'est le signe d'un arrêt dans le développement de la conscience humaine, causé par l'insuffisance des moyens intellectuels de l'homme devant les difficultés du problème. Mais, finalement, nous le voyons toujours reparaître et décider le sort de chaque doctrine. Un système philosophique peut avoir résolu les questions les plus difficiles de l'entendement et de l'être, il ne peut pas contenter l'humanité, tant qu'il s'arrête devant le mystère de l'âme et du corps. Chaque conception philosophique est une synthèse des connaissances actuelles de l'homme, dont il poursuit le développement jusqu'au moment où l'impossibilité de résoudre le dualisme fondamental de sa conscience le fait passer à une autre hypothèse, et ainsi de suite. L'humanité a passé d'un système à un autre, de celui de Platon,

par exemple, à celui d'Aristote, ou de celui de Kant à celui de Hegel, non pas parce qu'elle jugeait le dernier supérieur et plus complet, mais parce que toutes les conséquences du premier étaient épuisées, sans avoir donné la solution de l'éternel problème, et que la nouvelle hypothèse contenait virtuellement une nouvelle possibilité de le résoudre. Ainsi chaque conception correspond à un point de vue nouveau déterminé par le développement des connaissances inductives de l'homme. Considérée à ce point de vue, la philosophie est un perpétuel devenir d'une science nouvelle, un rapprochement progressif de la réalité.

Mais si le contenu de ces hypothèses peut varier à l'infini, elles se réduisent toutes à des catégories logiques bien déterminées. L'opposition du moi immatériel au monde matériel, qui constitue l'origine de la première conception philosophique, détermine les limites logiques des trois catégories dans lesquelles rentrent nécessairement toutes les hypothèses : 1° elles peuvent se rapporter à l'essence du monde extérieur ; 2° elles peuvent être enfermées dans le « moi », c'est-à-dire dans le domaine de la pensée pure ; 3° elles peuvent chercher à établir l'unité de l'un et de l'autre, du monde matériel et de la pensée. L'étude des doctrines philosophiques, dans leur ordre historique, nous montre que la succession de ces trois catégories est déterminée par une nécessité logique. L'homme commence par essayer une série d'hypothèses qui se rapportent à l'essence du monde extérieur, parce que la conscience du « moi » n'est que secondaire, dérivée de la conscience du « non-moi ». L'homme croit fermement à la réalité de tout ce qu'il voit, et cherche à y démêler le principe des choses. Il cherche à comprendre l'image de ce monde extérieur, telle qu'elle s'offre à ses yeux, jusqu'à ce qu'il arrive à la conclusion que, quelle qu'en soit l'essence, elle ne peut pas révéler le principe des formes variées qu'elle paraît revêtir dans l'univers. C'est alors seulement qu'il s'aperçoit que sa pensée n'est pas réduite à subir les choses, mais qu'elle exerce une action créatrice, ce qui le fait passer à une série d'hypothèses qui enferment la réalité dans le monde de la pensée. Inévitablement il arrive à la conclusion que cette conception purement idéaliste est également insuffisante pour supprimer la contradiction entre sa pensée et sa connaissance immédiate des choses. Il ne lui reste qu'à essayer une hypothèse, qui supposerait, au-dessus de ce dualisme, une unité inexplicable,

mais alors les plus beaux efforts de son génie ne peuvent lui donner une entière satisfaction, étant toujours ramenés à ce dernier et profond mystère.

Nous appellerons les hypothèses du premier type réalistes, parce qu'elles partent du principe que tout ce que nous percevons du monde extérieur, existe réellement et indépendamment de notre conscience. Les hypothèses qui enferment toute la réalité de l'être dans la pensée constituent le groupe de l'idéalisme. Le troisième type de solutions est connu sous le nom de monisme, et, considérée à ce point de vue, la doctrine de Spinoza nous apparaît comme étant essentiellement moniste.

Cette conclusion nous permet d'établir ce que nous devons chercher, avant tout, dans le spinozisme, quelle est la partie centrale de ce système, et par où il se rattache au développement progressif de notre conscience.

Les limites étroites de cet article ne nous permettent pas de nous arrêter à l'étude détaillée de ces trois types de solutions dans l'histoire de la philosophie. Du reste, pour opposer à l'analyse savante de M. Couchoud, une analyse aussi complète, mais plus en rapport avec ce que nous jugeons être le but même des études historiques dans le domaine de la philosophie, il faudrait écrire un volume pareil au sien. Pour le moment, nous nous bornerons à esquisser le point de vue nouveau, duquel cette analyse restera à faire, et qui, selon nous, doit être appliqué à l'étude critique de tous les systèmes philosophiques du passé, pour rendre à l'histoire de la philosophie un intérêt tout actuel.

Nous nous bornerons, par conséquent, à indiquer que nous trouvons le premier type des solutions métaphysiques inauguré, dans l'antiquité, par les premiers philosophes grecs, et, dans les temps modernes, par Descartes. Malgré toute la différence qui doit exister entre deux époques séparées par vingt trois siècles d'histoire, elles ont ceci de commun que la première présente *l'éveil* de l'intelligence humaine au sein de la nature, et la seconde son *réveil* après plusieurs siècles d'un rêve mystique et religieux. Il était tout naturel que cette première tendance de la pensée, qui se sentait neuve ou renouvelée, aboutît à des conceptions réalistes. Il y a entre les deux cette différence, que le réalisme des anciens était naïvement spontané, tandis que le réalisme du XVIIe siècle était rationaliste, c'est-à-dire basé sur une confiance raisonnée en la

toute-puissance de la pensée humaine et en la réalité de tout ce qu'elle saisit.

Nous voyons l'humanité passer ensuite au second type des solutions métaphysiques, dans les systèmes de Platon et de Kant. Le point de vue réaliste cède au point de vue de l'idéalisme, devant la conscience impérieuse de la réalité immatérielle de notre « moi ». Mais quelque réel que soit le monde de nos idées, il n'embrasse pas toute la réalité de l'Être, et l'insuffisance de l'idéalisme pur rend évidente la nécessité d'une hypothèse qui impliquerait l'unité inexplicable du physique et du psychique. C'est alors que l'humanité atteint, dans les doctrines d'Aristote et de Hegel, le point culminant de ses efforts vers une synthèse générale de la vie. Si nous nous reportons maintenant vers l'époque à laquelle appartient Spinoza, si nous comparons le dualisme rationaliste chez Descartes ou empirique chez Locke, le matérialisme de Hobbes, le spiritualisme de Berkeley et même l'infini des monades de Leibnitz à la Substance-Dieu, la Substance-Nature de Spinoza, sa doctrine nous apparaîtra comme le plus bel élan de la pensée moderne vers une synthèse moniste de la vie. Il est d'autant plus admirable, qu'il était prématuré pour son temps et qu'on le dirait presque instinctif. Il aurait été prématuré même au XVIIIe siècle, après la doctrine de Berkeley, car il faut bien se rendre compte que le spiritualisme de ce dernier était aussi réaliste que le matérialisme de Hobbes, étant basé sur la croyance à la réalité des idées en dehors du « moi » individuel. C'est en cela que le spiritualisme du XVIIIe siècle diffère de l'idéalisme Kantien, pour lequel tout ce que l'homme perçoit n'existe que dans sa conscience.

Selon une comparaison très juste de Hartmann [1], pour eux l'univers était toujours le même, comme une image que des milliers d'yeux regarderaient dans un stéréoscope. Descartes y distingue deux substances, l'étendue et la pensée, Hobbes ne voit que le fond matériel de l'être, Leibnitz, le premier, découvre, dans la monade, l'unité des éléments physiques et psychiques, mais tout cela existe pour eux dans l'image, indépendamment de celui qui regarde. Spinoza appartient également à cette époque : il ne connaît pas le lien qui existe entre les objets matériels et les idées de ces objets. Cependant, au lieu d'en conclure, avec Descartes, qu'il n'y

1. Hartmann, *Grundproblem der Erkenntnisstheorie*, p. 116.

a pas de lien naturel (et de les unir par l'action transcendante d'un Dieu personnel); au lieu de choisir l'autre alternative, et de conclure, avec Hobbes, que les objets seuls existent en réalité, ou, avec Berkeley, que l'esprit seul a une existence réelle, par un élan de son génie, que l'on dirait presque instinctif, il arrive à la conscience que ce lien naturel existe dans une substance inconnaissable. D'où lui vient cette idée d'un monisme inconnaissable? Que ce soit de ses ancêtres juifs, qui sentaient, instinctivement, l'unité universelle de la vie, tout en l'exprimant dans une synthèse religieuse ; que ce soit des Maimonide et des Crescas, ou, par leur entremise, du génie moniste d'Aristote ; que ce soit de Giordano Bruno et des philosophes italiens de la Renaissance, son génie propre fut de l'avoir adoptée et proclamée à un moment où l'état des sciences positives et les tendances nouvelles de la philosophie ne pouvaient pas permettre une telle conclusion.

Mais il ne s'agissait pas seulement, pour Spinoza, de sentir intimement la réalité d'un tel monisme, il fallait la formuler. On comprend aisément qu'en cela il se trouvait entièrement dépendant de son époque. Quelque profonde que fût son intuition des choses, il ne pouvait l'exprimer que dans les termes usuels de son temps. L'état des sciences positives ne permettait pas de chercher une base scientifique, pour exprimer l'unité universelle du physique et du psychique. Par conséquent il était réduit à se baser sur des définitions logiques. C'est pourquoi, nous le voyons se servir des termes scolastiques de substance, d'attributs, de modes, etc., tout en leur inspirant un sens nouveau. M. Couchoud dit lui-même que « la part propre » de Spinoza fut « d'avoir transposé audacieusement une théorie de la connaissance en théorie de l'Être ». Que nous importe, alors, à qui il a emprunté les termes scolastiques, s'il leur a communiqué un esprit tout différent ! M. Couchoud reconnaît, quelques lignes plus loin, que « ce n'est pas, pourtant, un simple retour à l'ancien Réalisme « scolastique », car Spinoza refusera toute réalité aux universaux », mais il regarde de trop près, pour saisir le sens total du système, et ne voit qu'une « déformation originale de l'aristotélisme » dans ce qui nous apparaît comme une conception géniale de monisme.

Le problème qui s'offrait à Spinoza était d'une grande difficulté, c'est pourquoi nous ne saurions lui reprocher ni la méthode géométrique, ni la prolixité de certaines démonstrations. Nous

trouvons, au contraire, que la méthode géométrique a été très heureusement choisie, car elle lui a permis de ne pas quitter le terrain purement logique. Il ne faut pas oublier que les données empiriques de la science et toute la vision concrète de l'univers ne pouvaient pas servir de base à une conception moniste. Il n'y avait qu'une issue possible pour Spinoza. Du moment que sa conscience instinctive du monisme était assez forte, il fallait la prendre pour base, comme un axiome logique, malgré l'impossibilité de la concilier avec les données empiriques de la science. Spinoza a trouvé cette base dans la notion de la cause première, en la déduisant de l'axiome logique, qu'une cause première ne peut pas être définie. Nous n'en savons qu'une chose : qu'elle existe [1], car on ne peut définir une chose que par une autre, qui la limite ou la détermine, et une cause première n'étant ni limitée, ni déterminée par rien, ne peut pas être définie. Il s'ensuit que, dans la conception de l'univers, en remontant des effets à leurs causes, on arrive finalement à une cause première dont nous ne savons rien de plus qu'elle existe. Spinoza l'appelle substance et il conclut que, ne pouvant être produite [2], ni déterminée [3], ni limitée [4] par une autre substance, elle doit être éternelle, infinie [5] et indivisible [6]. Spinoza dit : l'univers *doit* se réduire à une substance unique, *malgré* les données contradictoires de nos sens, malgré notre vision dualiste de la vie. Il faut bien se rendre compte que la substance n'est pas, pour lui, un concept ou une abstraction de l'être, mais une réalité inconnaissable. Il y croit, avec toute la conviction d'un rationaliste confiant en la puissance de la pensée humaine, et par là il diffère totalement des philosophes scolastiques, auxquels il est forcé d'emprunter quelques-unes de leurs définitions. Il ne faut même pas se demander si cette réalité est, en dernier lieu, matérielle ou immatérielle. Le trait de génie de Spinoza a été de l'avoir reconnue inconnaissable.

Il est évident que cette solution ne pouvait pas contenter ses contemporains, qui n'entrevoyaient même pas, dans un avenir lointain, la possibilité d'un rapprochement entre les notions op-

1. *Eth.*, p. I, def. I.
2. *Eth.*, p. I, prop. VI.
3. *Eth.*, p. I, def. III.
4. *Eth.*, p. I, prop. V.
5. *Eth.*, p. I, prop. VIII.
6. *Eth.*, p. I, prop. XIII

posées de la vie physique et de la pensée. Dans la doctrine de Spinoza, la conception de la substance est un complément *logique* destiné à combler les lacunes créées par le manque de données *empiriques* de l'époque. On peut dire que ce complément était insuffisant pour son temps : c'est la seule critique qu'on puisse lui adresser et c'est la raison même pourquoi la doctrine de Spinoza est restée incomprise par ses contemporains. Du point de vue de l'évolution des doctrines philosophiques, elle nous apparaît comme la manifestation la plus éclatante de la tendance au monisme inhérente à la conscience humaine.

Nous verrons plus loin comment Spinoza déduit, de la substance, les points essentiels de sa doctrine. La totalité de la substance, comme nous l'avons déjà dit, reste cachée à l'homme. Il ne la connaît que par deux de ses innombrables attributs : l'étendue et la pensée. Tout ce que l'homme connaît de l'univers, il le perçoit soit dans l'étendue matérielle, soit dans la forme de la pensée, soit dans l'une et dans l'autre simultanément, sans pouvoir comprendre le lien qui les unit. Ces manifestations particulières de la substance s'appellent modes, et l'homme lui-même est un mode de la substance. Comme l'idée de la cause première avait servi à Spinoza pour établir l'unité hypothétique de l'univers, celle de la substance lui permet d'établir l'unité de l'individu. Par là il introduit, dans chaque individu, le même lien inconnaissable dont il avait découvert la présence dans l'univers entier. M. Couchoud ne voit pas cette unité. Il croit voir, dans la substance, une abstraction de l'unité matérielle de l'Être et, dans l'individu, une entité immatérielle, mais il se trompe, car, dans la doctrine de Spinoza, le physique n'exclut pas le psychique, puisque les deux se confondent dans la réalité inconnaissable de la substance. Spinoza poursuit hardiment sa synthèse de la vie, comblant les lacunes créées par l'insuffisance des sciences positives; mais pour arriver à combler l'abîme qui paraissait séparer la matière de l'esprit, l'âme du corps, il fallait toute l'intuition prodigieuse de son génie. Ses contemporains, ses meilleurs amis même n'étaient pas capables de le suivre à la hauteur d'une telle conception, et son système est resté incompris dans ce qu'il contenait de vraiment génial.

En effet, à moins d'avoir eu la persuasion intime, qu'avait Spinoza, de l'unité mystérieuse de son être, on ne pouvait pas

comprendre comment l'homme, n'étant qu'un mode fini de la substance, pouvait concevoir le Tout. Sa connaissance adéquate des choses, ne se rapportant qu'aux modes finis, ne pouvait pas aboutir à la connaissance de l'éternel. Il fallait sentir, comme Spinoza l'a senti, toute la réalité de ce lien mystérieux que la substance constitue dans chaque être humain, pour en saisir deux fois l'essence dans l'« intuition » et dans le « désir ».

Il le fait, la première fois, lorsqu'il affirme qu'en dehors de la connaissance confuse ou imagination, et de la connaissance adéquate des choses, l'homme connaît sa propre existence et celle de l'univers comme durée infinie « sub specie æternitatis ». Ce troisième genre de connaissance, que nous appellerions intuition, lui permet de concevoir, indépendamment du caléidoscope des modes finis, l'unité dernière du Tout. Mais pour cela, nous devons le répéter, il fallait comprendre la substance comme une réalité et non pas comme une abstraction. Cette notion de la connaissance intuitive constitue, après l'idée de la cause première et après celle de la substance, le troisième moment saillant du spinozisme. Spinoza l'expose, dans le second livre de l'*Ethique*, pour établir sa théorie de la connaissance; il y revient, dans le cinquième, pour en déduire celle de l'amour intellectuel. Elle sert à expliquer le rapport spéculatif et le rapport actif de l'homme aux choses.

Il ne nous reste qu'à relever cet autre moment où Spinoza arrive à percer le mystère de la substance : sa conception du « désir ». Rappelons-nous ici ce que nous avons dit à propos de son étude des passions. Le fond physiologique de l'être humain lui reste inconnu et il ne voit dans la volonté qu'un moment purement intellectuel, consistant en l'affirmation ou la négation d'une idée. Il est d'autant plus remarquable que Spinoza ait reconnu, à côté de cette essence intelligible de la volonté, un appétit sourd de vivre qui, selon lui, résulte de l'unité, que constituent l'âme et le corps, et que l'homme perçoit comme l'essence *actuelle, donnée* de son être. Il le déduit de l'axiome logique que chaque chose tend à conserver son existence[1].

La cause première, la substance, l'intuition et le désir, sont les quatre moments principaux qui nous paraissent constituer la grandeur du système de Spinoza. Selon nous, il est digne d'admiration

1. *Eth.*, p. III, prop. VI.

pour avoir reconnu que la conception humaine de l'univers était fragmentaire, et pour avoir édifié, sur ces fragments, l'unité logique du Tout. Il a compris que la matière et la pensée n'étaient que deux fragments de l'univers et il en a reconstitué l'unité dans l'idée de *la cause première* ; il a compris que le corps et l'âme ne sont que deux fragments de l'individu et il en a rétabli l'unité dans l'idée de *mode de la substance*. Ce lien mystérieux, il en a saisi deux fois l'*essence* dans l'*intuition* et dans le *désir*, mais les données physiologiques et psychologiques de son époque étaient insuffisantes pour lui permettre de transporter ce monisme logique sur une base positive. Il a été parmi ses contemporains comme le seul clairvoyant dans une foule de gens bornés. Dans le développement progressif de la conscience humaine, sa doctrine nous apparaît comme la manifestation la plus éclatante de la tendance au monisme qui est l'origine et la raison d'être de la philosophie.

D'autres parties de sa doctrine sont certainement très intéressantes. Son analyse de la connaissance inadéquate des choses, qu'il appelle imagination, permettrait d'établir un parallèle très curieux avec « le monde comme représentation » de Schopenhauer. Son étude des passions présente des rudiments de psychologie d'une valeur incontestable pour son époque. L'idéal stoïcien qui couronne son œuvre, et l'interprétation purement intellectualiste qu'il donne à la volonté, sont très caractéristiques pour le courant d'esprit que représente le rationalisme du XVIIe siècle. En dehors de l'*Ethique*, nous relèverions, dans ses *Traités politiques*, une conception très curieuse du droit de l'État et du droit naturel de l'individu, basés sur la connaissance adéquate des choses. Mais tout cela s'efface pour nous devant l'intérêt que présente sa conception moniste de l'univers. Dans l'histoire des idées métaphysiques, le système de Spinoza nous apparaît, avant tout, comme un *précurseur logique* du monisme expérimental qui, selon nous, doit être considéré comme le but auquel tend l'évolution de notre conscience.

Saint-Pétersbourg, 29 décembre 1902.

NICOLAS KOSTYLEFF.

NOTES CRITIQUES

SUR « L'ANNÉE SOCIOLOGIQUE »

Il est déjà tard pour rendre compte du Ve volume de l'*Année Sociologique* [1] de M. Durkheim. Mais cette publication n'a plus besoin d'être recommandée au public; si nous ne nous attardons pas à en vanter les mérites, ce n'est pas que nous les méconnaissions, c'est au contraire qu'ils sont universellement reconnus. On sait quelle place considérable y tient la bibliographie, quel immense labeur elle représente, avec quel soin elle est faite, et par qui. C'est un instrument de travail devenu indispensable à tous ceux qui touchent même indirectement à la sociologie.

M. Durkheim, qui continue à prendre pour lui le plus lourd de la besogne, a su grouper autour de lui de laborieux et d'éminents ouvriers, qu'il inspire, ou plutôt qui s'inspirent de lui, en sorte que l'*Année Sociologique* est l'organe d'une véritable école aux tendances bien définies, surtout en ce qui concerne les méthodes. Ces tendances se manifestent soit dans les mémoires originaux, soit dans les critiques jointes aux analyses d'ouvrages, soit dans les « introductions » (pp. 167, 189, 247, 269, 293, 577) placées en tête de certaines divisions de la bibliographie.

***

Dans son *Essai sur le prix du charbon*, M. F. Simiand a voulu prêcher à la fois par la théorie et par l'exemple la méthodologie de

1. Emile Durkheim et ses collaborateurs, *L'Année Sociologique*. Ve année (1900-1901), Paris, Alcan, 1902, 634 pp., in-8.

l'École. Ce mémoire est très remarquable. Point de ces généralisations hâtives, de ces vues *a priori*, de ces plaidoyers pour ou contre quelque thèse politique ou juridique comme on en rencontre encore trop souvent dans les travaux des économistes. Pas une ligne où perce une préoccupation étrangère à la science pure. On ne saurait y reconnaître ni un socialiste, ni un coopératiste, ni un libre-échangiste, — ni le contraire. On a le plaisir d'y rencontrer un savant qui recueille scrupuleusement les faits, et, avec un rare esprit d'analyse, une pénétration aiguë, s'efforce d'en dégager les lois. Je n'en suis que plus à l'aise pour m'attaquer à lui M. F. Simiand est d'ailleurs un sociologue assez éminent, assez connu et assez apprécié pour qu'on n'ait pas à craindre de le diminuer par la sévérité d'une critique.

L'auteur a puisé ses renseignements dans les *Statistiques de l'industrie minérale* publiées par l'administration des mines. Ces documents permettent de suivre les variations annuelles du prix du charbon sur les lieux de production depuis 1814 et en outre celles du prix du charbon sur les lieux de consommation depuis 1847. Ils fournissent dans les deux cas des prix moyens par régions (bassins ou départements), et des prix moyens pour toute la France. Les prix régionaux sont l'objet d'une très intéressante étude à laquelle je me bornerai à renvoyer le lecteur. Arrêtons-nous à la considération des variations annuelles des prix moyens pour toute la France. L'auteur les a rendues sensibles et comme parlantes par d'excellents graphiques, en remplaçant les chiffres absolus par des nombres relatifs calculés par rapport à la moyenne de trois années assez récentes et non consécutives (1892, 1895, 1898), cette moyenne étant ramenée à 100. Ils permettent de suivre les variations 1° de la consommation, de la production nationale, de l'exportation ; 2° des prix de consommation, des prix de production (sur le carreau de la mine — ne pas confondre avec le prix de revient ou coût de production) et des prix d'importation (valeur en douane). Ces variations présentent depuis 1847 une série de grandes oscillations assez enchevêtrées, mais dans lesquelles il est possible de reconnaître une sorte de cycle qui se répète périodiquement, sauf des altérations imputables à des causes intercurrentes. Ce cycle serait composé comme il suit :

1° La consommation hausse, puis la production nationale augmente, et plus vite que la consommation, les prix restant station-

naires ; l'importation se restreint, au moins relativement, c'est-à-dire qu'elle représente une moindre proportion de la consommation nationale. 2° Les prix s'élèvent, et dans un ordre invariable : le prix d'importation part en hausse le premier, le prix de consommation le suit, et finalement le prix de production. 3° L'importation augmente au moins relativement, et le prix d'importation baisse ; la consommation, puis la production s'arrêtent ou reculent ; le prix de consommation baisse, le prix de production le suit, mais en résistant. D'ailleurs, ni la production ni la consommation ne reviennent à leur point de départ, en sorte que ces alternatives d'expansion et de contraction représentent, sur une longue période, un mouvement général d'expansion de l'industrie du charbon.

Il est à remarquer que les oscillations du prix de consommation sont beaucoup plus amples que celles du prix de production : le commerçant profite de ce que « le client est moins informé que lui des conditions du commerce ». Surtout l'augmentation de la consommation et du prix de consommation sont suivies immédiatement d'une augmentation de la production, mais le prix de production reste d'abord stationnaire, et n'augmente qu'après.

Selon M. Simiand ces faits ne seraient pas ceux que ferait prévoir la loi de l'offre et de la demande. « Dans les limites de notre expérience, dit-il, ni la hausse des prix ne s'explique *de plano* par l'augmentation de la demande, ni la baisse par la restriction de la demande ou la sur-offre. Le mouvement de baisse ou tout au moins l'état stationnaire des prix du marché intérieur et des lieux de production se continuent, alors que la consommation, en forte croissance, manifeste déjà une augmentation sensible de la demande » (p. 43). Je ne vois rien là qui doive surprendre les économistes ; c'est au contraire une loi très générale, qui leur est familière, et dont la concurrence rend aisément compte. Quand la consommation augmente, le producteur en profite pour écouler ses réserves et pour augmenter sa production. M. Simiand dit qu'il a le choix entre deux moyens pour élever ses bénéfices : augmenter sa production ou élever ses prix. « De ces deux pratiques, laquelle sera suivie dans une société donnée, en cas de demande croissante d'un certain produit ? L'expérience seule peut le dire... Que l'une ou l'autre de ces pratiques prédomine, dépend en définitive d'éléments psychologiques, de la psychologie de la classe productive dans la société considérée, et cette psychologie ne peut

nous être connue que par l'observation » (p. 74). En réalité, ces deux pratiques ne peuvent être mises sur le même rang. La première, l'augmentation de la production est facile ; la seconde est empêchée par la concurrence. Elle n'est possible que par suite d'une entente entre les producteurs ; et c'est pour cela qu'ont été inventés les trusts dont le but est justement de restreindre la production, afin de permettre aux prix de suivre le mouvement de hausse de la consommation. Cependant le prix de production finit par prendre le mouvement de hausse. C'est que la production ne peut pas être augmentée indéfiniment, ni surtout d'une manière suffisamment rapide : cette augmentation exige des embauchages d'ouvriers, des installations mécaniques, des appels de capitaux qui peuvent être imprudents si la hausse ne se maintient pas. Mais le prix de production ne s'élève que quand le mouvement de hausse a été accentué dans l'importation, ce qui indique bien que jusque-là, il est maintenu par la concurrence.

Maintenant, pourquoi l'accroissement de la consommation détermine-t-il avant tout l'élévation du prix d'importation ? Ce prix d'importation est, dit M. Simiand, le *reflet du marché mondial*, qui aurait ainsi une influence directrice sur le mouvement des prix intérieurs. Je n'en crois rien. De même que le régime d'un cours d'eau se trouve régularisé par une communication permanente avec un vaste réservoir auquel il fait appel quand il baisse, et où il reflue quand il monte, de même, la communication constante du marché intérieur avec des marchés extérieurs étendus et divers a pour effet d'y rendre le niveau des prix plus uniforme. Ceci n'est point une déduction *a priori*, c'est un fait d'observation, qui repose sur de très nombreuses expériences, surtout en ce qui concerne le commerce des blés. Sous le régime de la libre importation, le prix du blé ne ressent que très peu l'influence des bonnes et des mauvaises récoltes. Il en est certainement de même pour le charbon. Il serait intéressant de rechercher si les variations du prix d'exportation correspondent à des variations de prix dans les pays d'origine. Je n'ai pas les documents nécessaires pour une telle recherche ; M. Simiand ne paraît pas les avoir non plus ; je ne suis donc pas en mesure de lui prouver que son hypothèse est fausse, mais je puis lui dire qu'elle est peu vraisemblable, et j'en ai le droit, car j'en ai une meilleure à lui proposer.

Le charbon indigène et le charbon importé se comportent ici

comme des marchandises à production relativement indéfinie, et des marchandises à production relativement limitée. A l'accroissement de la consommation, c'est-à-dire de la demande, le producteur indigène peut répondre par l'accroissement de la production. Au contraire, pour les charbons importés, il ne peut y avoir, dans les docks et les entrepôts, ces réserves considérables qui existent normalement sur le carreau; le producteur étranger est informé plus tardivement de l'accroissement de la demande, et il lui faut plus de temps pour y faire face. En présence de cet accroissement, le fournisseur a à choisir entre deux pratiques : vendre davantage, ou vendre plus cher, mais ici la première est plus difficile; elle est même impossible au commencement; il faut donc avoir recours d'abord à la seconde. Aussi voit-on que les prix d'importation s'élèvent d'abord, et que les quantités importées augmentent ensuite, tandis que pour la production intérieure, les quantités vendues augmentent d'abord, et les prix s'élèvent ensuite.

Mais le prix du charbon n'est, dans l'étude de M. Simiand, qu'un exemple : le sujet du mémoire est avant tout une question de méthode. L'auteur aurait-il entrepris ce grand travail uniquement pour démontrer la nécessité de l'observation des faits, et le danger des déductions *a priori?* Quel est aujourd'hui l'économiste sérieux qui en doute? Conteste-t-on la nécessité d'analyser des statistiques, d'interpréter des expériences comparatives, de n'admettre aucune hypothèse sans l'avoir soumise au contrôle et à l'épreuve des faits? Sans doute les économistes n'apportent pas tous dans leurs études le même soin, les mêmes scrupules, la même perspicacité que M. Simiand. Tous ne savent pas également résister à la tentation de prendre les hypothèses pour des lois, les théories séduisantes pour des vérités acquises, et la foi pour de la science; mais ce sont là des différences de valeur d'esprit, et non de méthode.

Qu'y a-t-il donc de nouveau dans la méthode de M. Simiand? Il nous le dit dans sa conclusion : « J'accorderais volontiers qu'aucune des relations entrevues et dépendances formulées plus haut n'est une notion nouvelle qui ne puisse se rencontrer dans les œuvres existantes des économistes. Mais n'est ce point d'abord, justement, que les recherches parties non point du fait observé, mais d'une analyse apriorique, ont, en effet, par l'ingéniosité des esprits qui s'y appliquaient, abouti à exprimer beaucoup des com-

binaisons possibles entre les éléments en présence? La méthode suivie ici retrouve certaines de ces combinaisons ; son mérite est, non de trouver celles-ci, mais de les établir vraies, et d'éliminer comme inexactes toutes les autres, discrimination qui, hors l'épreuve du fait, ne pouvait être faite avec certitude? »

Personne ne le conteste. Entre diverses hypothèses possibles, l'expérience seule peut décider. Mais M. Simiand nous dit que son but a été d'aller du fait à l'explication et non de l'explication au fait, « de la réalité complexe et indistincte à des abstractions graduelles conformes à la nature des choses » et non pas « d'un *simple* tout factice à un *composé* qui n'est pas la réalité ». M. Simiand n'aime pas les « Robinsonnades ». Il appelle ainsi le procédé qui consiste à considérer d'abord les relations sociales entre des termes idéalement simples, par exemple, un échange entre deux personnes isolées. Il ne m'a pas convaincu. Je tiens pour les robinsonnades. Sans doute ce serait un étrange procédé pour étudier les phénomènes sociaux que de se placer dans l'hypothèse d'un Robinson éloigné de toute vie sociale ; mais c'est un excellent procédé que d'étudier des relations simples pour mieux comprendre ensuite des relations complexes. Un phénomène social n'est pas nécessairement un phénomène massif, concernant une foule ou une collectivité; les relations interpersonnelles sont déjà des phénomènes sociaux. Combien faut-il de personnes pour constituer une société? Il en faut au moins deux, mais deux suffisent. Le cas de deux échangistes isolés, n'ayant pas autour d'eux de marché, n'est pas un phénomène imaginaire. Il se réalise dans tout débat ayant pour objet la vente d'une chose rare ou particulière, n'ayant pas de valeur commerciale déterminée. Il se réalise même dans l'achat et la vente d'un champ ou d'une maison. Les immeubles ne se vendent pas comme des petits pains, avec un prix courant. Les ventes sont relativement rares et les espèces difficilement comparables, en sorte qu'il n'y a pas « d'évaluation faite, commune à tout un milieu social ». Les pourparlers qui s'engagent en pareil cas ressemblent beaucoup à une *robinsonnade*. Les choses se passent autrement quand il y a un marché. Alors se manifeste cette contrainte, qui est, pour M. Durkheim et son école, la caractéristique du fait social. Alors j'ai bien le sentiment que la valeur débattue « ne procède pas librement de mon arbitraire individuel, ni non plus de l'arbitraire individuel de mon co-échangiste,

ni même de l'accord des deux. » C'est que je sais que mon vendeur peut trouver un autre acheteur, et que moi je puis trouver un autre vendeur. Autrement dit, c'est la concurrence qui donne aux phénomènes Valeur et Prix ce caractère de nécessité qui oblige l'individu à les subir. Je ne vois pas pourquoi on se priverait de cette façon claire et commode de comprendre les choses, en allant d'un *simple* qui n'a rien de « factice », à un *composé* qui est bien « la réalité », quoi qu'en dise M. Simiand.

Ce qu'il condamne sous le nom de *robinsonnades*, c'est en somme une méthode d'analyse employée dans toutes les sciences, et absolument indispensable. Pour se rendre compte d'un mouvement ondulatoire, le physicien considère abstraitement une onde unique, la représente conventionnellement sur le tableau par un arc de sinusoïde, et même étudie les propriétés d'un segment infiniment petit de cette courbe. Le chimiste écrit des formules où chaque symbole exprime une molécule unique, ou même une partie de molécule, un *radical*, qui ne peut pas exister à l'état de molécule isolée. Le physiologiste envisage une seule fibre musculaire, et, dans cette fibre, une seule excitation galvanique, l'onde musculaire qui chemine le long de cette fibre ; puis il montre que des excitations successives et très rapprochées, comme celles de la faradisation, produisent une contraction permanente, et enfin que la contraction physiologique a les mêmes caractères que la contraction faradique. Ils savent bien que, dans la nature, un rayon lumineux ne se réduit jamais à une onde unique, ni un corps à une molécule isolée, ni une contraction musculaire à une seule secousse dans une seule fibre ; mais il est nécessaire de comprendre d'abord le phénomène élémentaire pour comprendre ensuite le phénomène total et massif. Où donc M. Simiand a-t-il vu que « l'ordre exact de l'investigation dans les sciences d'observation consiste à aller du fait à l'explication » ? Sans doute, si on ne part d'abord des faits, on ne saurait imaginer que des chimères ; mais on va des faits à des explications hypothétiques, dans lesquelles la recherche de la relation élémentaire a un rôle prépondérant, car c'est en elle que réside l'intelligibilité et la valeur explicative de l'hypothèse. Ensuite, on déduit de l'hypothèse même les expériences destinées à la juger. Dans cette seconde opération, on va de l'explication au fait.

J'ai insisté sur ce point, parce que c'est un des caractères de la méthode de M. Durkheim et de son école, de vouloir, autant que

possible, et de parti pris, ne tenir compte que de phénomènes massifs, et d'écarter, comme non sociologiques, les relations élémentaires. Heureusement, la méthode qu'ils pratiquent est beaucoup meilleure que celle qu'ils professent. Si je ne craignais d'allonger encore ce trop long compte rendu, je pourrais montrer, dans le travail même de M. Simiand, de nombreuses traces de robinsonnades involontaires, et je pousserais l'ironie jusqu'à l'en féliciter.

***

Je ne dirai que quelques mots du mémoire de M. Durkheim *Sur le Totémisme*.

Jusqu'ici, le totémisme s'était présenté partout avec deux caractères qui paraissaient si constants et si essentiels qu'on s'en servait pour le définir : 1° l'interdiction de tuer et de manger l'animal ou la plante totémique ; 2° l'exogamie, ou interdiction de mariage entre individus porteurs d'un même totem. MM. Spencer et Gillen ont récemment publié une étude détaillée des mœurs de quelques tribus centrales de l'Australie, chez lesquelles le totémisme est une institution fondamentale. Or, chez l'une d'entre elles au moins, les Aruntas, le totémisme ne présente pas les deux interdictions jusqu'ici considérées comme caractéristiques. Non seulement il n'y a pas d'exogamie totémique, mais il existe au contraire une tradition d'après laquelle il y avait autrefois endogamie. Quant à l'interdiction alimentaire, elle existe, mais n'a rien d'absolu, et d'après les traditions, dans un état social antérieur, les Aruntas auraient eu l'habitude de tuer et de manger leurs totems.

En présence de ces faits, M. Frazer, l'éminent auteur du *Golden Bough*, a cru devoir abandonner en partie les théories qu'il avait tant contribué à faire admettre. L'importance du totémisme est considérable, à cause de la très grande généralité de ce curieux phénomène, si toutefois les traces qu'on a cru en retrouver chez les indo-européens et même les sémites sont authentiques, et aussi à cause des éclaircissements qu'il apportait à des questions comme celles des origines de la parenté, du mariage, et de la morale sexuelle. Ces questions devraient donc être remises à l'étude, et se poseraient dans des termes nouveaux.

M. Durkheim est d'avis qu'il ne faut pas tant se hâter de renoncer aux résultats des travaux antérieurs. Les observations faites par MM. Spencer et Gillen sur les peuplades centrales de l'Australie, et notamment sur les Aruntas, complètent et modifient ces résultats, mais ne les infirment pas nécessairement. Une étude serrée de la relation des deux explorateurs lui a permis de reconnaître que le totémisme est, chez les Aruntas, une institution en décadence, profondément altérée. Même les traditions relatives aux mœurs antérieures s'expliquent d'une manière plausible. Mais alors pourquoi M. Frazer a-t-il si facilement renoncé à la théorie qu'il avait à peu près réussi à faire respecter. Il est difficile d'apprécier la valeur des conclusions de M. Durkheim sans avoir lu le livre de MM. Spencer et Gillen ; peut-être, même après l'avoir lu, serait-il embarrassant de décider qui a eu raison, M. Frazer en abandonnant les idées reçues, ou M. Durkheim en les maintenant. Cette question si intéressante ne peut sans doute être éclaircie que par de nouvelles sources d'informations.

EDMOND GOBLOT.

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE GÉNÉRALE

FRANCE : NAPOLÉON Ier

I

LES PREMIERS HISTORIENS

Charles Nodier raconte, dans ses *Souvenirs de la Révolution et de l'Empire*, qu'il osa, en plein régime impérial, s'attaquer à l'idole et lancer contre le triomphateur les refrains sanglants de la *Napoléone :*

En vain la crainte et la bassesse
D'un culte adulateur ont bercé ton orgueil ;
Le tyran meurt, le charme cesse,
La vérité s'arrête au pied de son cercueil.
Debout dans l'avenir la justice implacable
Evoque ta gloire coupable
Veuve de ses illusions ;
Les cris des opprimés tonnent sur ta poussière
Et ton nom est voué par la nature entière
A la haine des nations.

L'heure de la justice n'est pas venue aussi vite pour le grand empereur d'Occident que le disait le poète. C'est qu'à vrai dire, il

n'était guère aisé d'écrire son histoire. Michelet le savait et le disait dans la préface de son *XIXe Siècle* : « C'est certainement le sujet le plus difficile de l'histoire, le plus obscur en plein soleil par la quantité des mirages et des fausses lueurs qui ont égaré les esprits. » On peut dire que, jusque vers 1870, l'époque napoléonienne n'a jamais été abordée et étudiée dans les conditions de justice impartiale et de vérité scientifique d'où peut résulter une œuvre solide et durable. Il y avait à cela de nombreuses raisons qu'il convient de dégager.

La première, et l'une des plus importantes, c'était l'insuffisance des documents à consulter. Quand les de Norvins, les Laurent de l'Ardèche et leurs successeurs entreprirent d'étudier l'œuvre de l'Empereur, ils étaient loin de posséder cette masse énorme de matériaux dont nous disposons aujourd'hui. La source principale était fournie par les œuvres que Napoléon avait composées, dictées ou inspirées et dont la liste interminable a été souvent donnée [1]. C'étaient surtout les *Bulletins officiels de la Grande Armée*, recueillis par Goujon (Paris, 2 vol., 1824), dont Thiers disait, dans le *National* du 24 juin 1830 : « Jamais l'intelligence de Napoléon ne fut plus lucide, plus nette. » Mais ce n'est point dans ces morceaux brillants, pleins de mouvement et de clarté, que l'on pouvait trouver les éléments d'une histoire napoléonienne. Les *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé son exil* (9 vol. in-8, 1823) avaient une tout autre importance. C'était, dit Villemain, le portique d'un édifice inachevé, mais renfermant les grands bas-reliefs de la campagne d'Italie, de la campagne d'Égypte, de la veille et du lendemain du 18 Brumaire, un écrit « digne de César, mais de César malheureux et mélancolique ». Ce livre sévère « taillé dans le granit » ne frappa guère les contemporains qui s'en occupèrent peu [2]. L'édition de 1830 passa également inaperçue dans le tumulte des journées de juillet. En 1847, la famille du général Bertrand fit imprimer, d'après le manuscrit confié par l'Empereur à son compagnon d'armes, *Les Campagnes d'Égypte et de Syrie* (2 vol. in-8). Ces ouvrages

1. Voir Rapetti, art. *Napoléon* dans la *Nouvelle Biographie universelle de Didot*, et Alb. Lumbroso, *Saggio di una bibliografia ragionata per servire alla storia dell'epoca napoleonica*. Modène, 1894 et suiv., modèle de travail bibliographique.

2. Villemain, *La Littérature sous la Restauration*, *Rev. des Deux-Mondes*, 1er mai 1854.

successifs furent réunis dans les *Commentaires de Napoléon* publiés en 1867 (6 vol. in-8).

Aux écrits de Sainte-Hélène s'ajouta bientôt la *Correspondance* de l'Empereur. Plusieurs tentatives avaient déjà été faites pour la livrer au public : celle de Ch.-Aug. Fischer (1808-13, 2 vol. in-8), celle du général Ch.-Th. Beauvais (1821, 7 vol. in-8), celle de Kermoysan (1833-1853, 3 vol. in-12). C'est alors qu'un décret impérial du 7 septembre 1854 institua une commission chargée de « recueillir, coordonner et publier la correspondance de Napoléon Ier relative aux différentes branches d'intérêt public ». Présidée par le maréchal Vaillant, cette commission s'était loyalement interdit toute suppression ou modification aux textes qu'elle trouvait dans les Archives. Ce scrupule parut excessif et gênant ; aussi fut-elle remplacée, en 1864, par une commission nouvelle que présidait le prince Napoléon et qui ne voulut publier « que ce que l'Empereur aurait livré à la publicité, si, se survivant à lui-même et devançant la justice des âges, il avait voulu montrer à la postérité sa personne et son système ». Aux quinze volumes publiés par la première commission, elle en ajouta treize dont le dernier parut en 1869. Cette publication, conduite sans critique, sans méthode et d'une façon incomplète, laisse de côté un tiers des lettres de l'Empereur et ne peut guère servir à établir la vérité historique. Elle ne justifie point l'enthousiasme du prince Napoléon disant que « c'est là un monument unique, qui permettra seul de fixer la figure définitive de Napoléon ».

Non seulement l'information était insuffisante : elle était dangereuse, car à ces écrits authentiques s'en mêlaient une foule de douteux ou d'apocryphes. Tel fut le fameux *Mémorial de Sainte-Hélène*, de Las-Cases (Paris, 1823, 8 vol. in-8) dont le succès fut prodigieux et l'influence souvent néfaste. Tels furent la *Confession de Napoléon*, de Piepteur (1816 ; l'opuscule « *des Bourbons en 1815* » attribué à Montholon (1825) ; le *Manuscrit de l'Ile d'Elbe* publié par Coston (1840 ; le *Manuscrit venu de Sainte-Hélène* attribué à une foule de contemporains illustres.

A ces écrits napoléoniens ou pseudo-napoléoniens, publiés sans critique, utilisés sans méthode, s'ajoutaient les témoignages contemporains. Au premier abord, ils sont innombrables et paraissent constituer un précieux répertoire de renseignements ; mais à les

considérer de près, ils sont de valeur très inégale, sont souvent apocryphes ou tout au moins d'origine suspecte.

Les *Mémoires* de Fouché (1824) sont dus à A. de Beauchamp; le *Journal anecdotique* de Mme Campan (1824, à Maigne; les *Mémoires* de Savary (1828) à plusieurs collaborateurs; ceux de Bourrienne (1829-1831) à « l'arrangeur Villemarest » (Chuquet); ceux de Marmont à Perrotin; ceux de Constant à l'éternel arrangeur Villemarest qui travaille pour l'éditeur Ladvocat; ceux de Masséna (1849) au général Koch. Les uns sont de simples récits militaires qui ne nous donnent rien sur l'homme et le politique (Mathieu Dumas, 1839; Fezensac, 1850; Pelet, 1824; Roguet, 1862; Parquin, 1843; Joseph Bonaparte, 1855; Jérôme Bonaparte, 1861, Soult, Marmont, Junot, Jomini, etc.). Les autres sont suspects, tantôt par l'exagération de leur enthousiasme (Lavalette, 1831; Gaudin, 1826; Thibaudeau, 1826; Champagny, Rovigo, duchesse d'Abrantès), tantôt par leur hostilité systématique (Miot de Mélito, 1858; Bourrienne, De Pradt). Bien peu montrent de la réserve dans l'admiration ou dans la critique (Ségur, Mollien, Rœderer, Gouvion-Saint-Cyr).

Donc, si la documentation est, au premier abord, abondante, remarquons qu'elle ne se fait que lentement à partir de 1820, qu'elle reste toujours trop évidemment incomplète, que nous avons beaucoup de documents militaires, peu de renseignements sur l'histoire politique, morale et sociale, que nous rencontrerons vingt volumes comme ceux de Marmont et de Masséna pour un recueil précieux comme celui de Villemain (1855) ou de Beugnot (1866). En somme, pour des périodes importantes et des faits de premier ordre, on en était réduit à des documents aussi puérils que les recueils apocryphes intitulés *Mémoires sur la vie de Bonaparte* ou l'*Écolier de Brienne* qu'écarte dédaigneusement M. Chuquet.

A cette première cause d'incertitude ou d'erreur s'en ajoute immédiatement une autre, et d'une grande importance. Notre pays est encore profondément agité par les sentiments et les passions du régime qui vient de tomber. Pendant toute la durée de la Restauration, l'opposition libérale se confond avec le bonapartisme. Les théories abstraites auxquelles font appel les orateurs libéraux ne trouvent d'écho que dans la bourgeoisie éclairée: le peuple n'est remué dans ses profondeurs que si l'on fait appel

aux glorieux souvenirs de Napoléon. Lamarque le dit à la Chambre : « Il n'est avec la masse du peuple qu'un point de contact, c'est le souvenir de la gloire passée. » Béranger le dit dans ses refrains populaires :

On parlera de sa gloire
Sous le chaume bien longtemps.

Les rédacteurs militaires de l'immense recueil intitulé : *Victoires et Conquêtes* (1825, 27 vol.) le disent dans leurs récits enthousiastes. Scribe dans ses vaudevilles, Delavigne dans ses *Messéniennes*, P.-L. Courier dans ses pamphlets, exaltent les souvenirs du régime disparu. L'apothéose se continue sous le régime de Juillet avec les lithographies de Raffet, les tableaux d'Horace Vernet, les poésies de Hugo. Tous répètent avec le poète :

Histoire, poésie, il joint du pied vos cimes.

« Tu domines notre âge », ajoute-t-il : rien n'est plus vrai, et l'histoire va s'en ressentir comme tout le reste.

C'est ainsi pour une raison scientifique et pour une raison politique que s'établit la légende napoléonienne. Elle triomphe et fausse l'histoire, pour en faire une apologie ou un pamphlet. De là le caractère que vont prendre tous les travaux consacrés à l'Empereur et son époque : apologie passionnée chez ceux qui combattent le pouvoir, critique acerbe et injuste chez ceux qui le soutiennent. On pourrait dire de tous ces ouvrages ce que Lanfrey dira de celui de Thiers : « Ils sont l'expression, non pas la plus élevée, mais la plus fidèle, des tendances de l'époque où ils ont paru[1]. » Tels sont les caractères des innombrables ouvrages consacrés à l'Empereur par Charlot, Leynadier, Capefigue, de Lacretelle, Bignon et Ernouf, Gabourd, etc. Deux surtout eurent un grand succès : le baron de Norvins, ancien émigré, devenu un admirateur fanatique et un fonctionnaire dévoué de Napoléon, publia, en 1827, son livre qui eut de nombreuses éditions; l'avocat Laurent de l'Ardèche, qui, après avoir été un fougueux saint-simonien, devint bibliothécaire de l'Arsenal sous Napoléon III, écrivit un livre qu'illustra Horace Vernet et qui fut longtemps classique.

Sous le second Empire, et pour des raisons qui n'ont souvent

1. Lanfrey. *Etudes et portraits politiques*, p. 4.

rien de scientifique, il y eut recrudescence d'admiration chez les uns, d'hostilité chez les autres. Deux noms, deux œuvres résument les deux tendances : les noms et les œuvres de Thiers et de Lanfrey.

L'ancien ministre de Louis-Philippe avait subi de bonne heure la fascination de Napoléon. Mais s'il est appelé à l'étudier, c'est moins pour en répandre le culte que parce qu'il est attiré par le sujet à la fois difficile et dramatique que nul n'avait encore traité avec l'ampleur désirable. Son effort pour être, comme il le dit, « simplement vrai » et pour « étouffer toute passion dans son âme », est-il aussi sincère qu'il l'affirme cent fois dans son œuvre? On l'a souvent nié, et on a eu raison. L'admiration pour l'Empereur inspire et soutient son livre depuis le premier volume paru en 1845 : elle est sans réserve et sans mesure. Elle ne fait place aux critiques, puis à la rigueur, que dans les derniers volumes, ceux qu'il publiera de 1852 à 1855, ceux où il en viendra à dire que son héros « avait fini par descendre au rang d'un pauvre insensé ». Ce n'est là d'ailleurs que le moindre de ses défauts. Un idéal aussi vieillot et aussi suranné que celui de Tite-Live, une méthode plus qu'étrange et qui n'établit aucune proportion entre les questions à développer, des chapitres immenses consacrés aux évolutions des armées et à la composition des troupes, des détails interminables sur l'organisation militaire depuis le canon jusqu'au bouton de guêtre, et, dans ces douze mille pages compactes, quatre pages seulement consacrées à ce qui est l'expression la plus haute d'une civilisation, le développement intellectuel et artistique de la France à la veille du romantisme; l'équivoque perpétuelle d'un livre neutre, « une face qui fait semblant de sourire à la liberté, l'autre qui sourit au despotisme » (Lanfrey), une admiration qui n'a pas d'autre mesure que celle des prospérités de l'Empereur et qui ne cesse que quand ont cessé les victoires : tel est ce livre prodigieux qui a fondé la réputation de Thiers historien. Lanfrey le dit très justement : « C'est l'épopée de la matière. » Avec son appareil scientifique, il a plus fait pour l'apothéose impériale que l'enthousiasme des poètes.

Grâce aux flatteurs mélodieux,
Aux poètes menteurs, aux sonneurs de louanges,
César est mis au rang des dieux.

Il ne restera, et il ne doit rester, du livre de Thiers, que des chapitres d'une rare clarté sur les finances, l'administration et la diplomatie, de superbes récits des opérations militaires, quand ils ne sont pas déparés par la pédanterie intempestive « du petit homme » se donnant le ridicule de refaire les campagnes de Bonaparte, des peintures pleines de vie et de mouvement : ce sont là les matériaux de l'histoire, ce n'est pas l'histoire elle-même.

C'est contre ce culte de Napoléon que voulut réagir Lanfrey. De 1867 à 1875, il fit paraître successivement les cinq volumes du grand ouvrage qu'on a tôt fait d'appeler un pamphlet. Par l'étude minutieuse de toutes les questions politiques, religieuses et militaires dont Napoléon est le centre, par une critique minutieuse mais qui n'a rien de systématique, le livre malheureusement inachevé de Lanfrey mérite de garder une place honorable parmi ceux qu'on a consacrés au régime impérial. — C'est ce même désir de protestation contre l'apothéose de Thiers qui inspire à la même époque plusieurs ouvrages remarquables. Le colonel Charras, chassé par le Deux Décembre, fit paraître à Bruxelles en 1857 son *Histoire de la campagne de 1815* qui obtint un grand succès. Après avoir suivi sur le champ de bataille de Waterloo toutes les péripéties du combat que raconte l'Empereur, il s'aperçoit qu'il n'y a là « qu'une narration magique, rapide, dissimulant les faits et n'ayant d'autre but que l'apologie captieuse de celui-là même qui l'a composée. » Il entreprend de remplacer l'apologie par l'histoire, de montrer que Waterloo s'explique par les fautes de l'Empereur. Le livre de Charras souleva des clameurs passionnées parmi les hommes du Second Empire. L'auteur répondit par une étude nouvelle sur l'année 1813. Pour lui, la cause première de l'effondrement impérial, c'était ce soulèvement formidable des peuples que Michelet appelle « l'insurrection du genre humain » : il voulut l'étudier de près. Il n'eut que le temps de conduire son récit au delà de la bataille de Lutzen : il mourut en 1865 et le volume fut publié par les siens. Comme *la Campagne de 1815*, il renferme de hautes et remarquables qualités. — L'exil abritait deux autres adversaires du Second Empire : Edgar Quinet qui consacrait un beau volume à l'inépuisable question de la campagne de 1815, et J. Barni qui publiait à Genève un éloquent volume sur *Napoléon Ier et son historien, M. Thiers*.

En somme, jusque vers 1870, pour des raisons nombreuses :

insuffisance de la documentation, préjugés de partis et d'écoles, parti pris d'admiration fanatique ou de dénigrement violent, on n'avait ni osé ni pu écrire une histoire scientifique de Napoléon. Ce sera la gloire et l'honneur de notre époque d'avoir enfin essayé de rejeter tout système et d'avoir abandonné les méthodes d'autrefois. Certes Napoléon a toujours eu, il aura toujours des détracteurs et des partisans passionnés. Son œuvre est trop profonde et trop durable pour que ceux qui en subissent les effets ne soient pas tentés de les bénir ou de les maudire. Il est difficile de prévoir qu'un jour vienne où l'histoire pourra lui appliquer la sévère méthode d'un Fustel : « Écarter toute idée préconçue, toute manière de penser qui soit subjective, faire abstraction de soi-même, de ses idées personnelles et des idées de son temps. » Mais la passion du vrai, du vrai scientifique, du vrai désintéressé a été trop puissante dans la nouvelle génération historique pour que sa grande physionomie n'ait pas tenté les esprits amoureux de méthode et de probité. Nous allons essayer de dégager, dans leur effort colossal, ce qu'il y a de plus remarquable. Nous n'avons pas et ne pouvons pas avoir la prétention de suivre et d'apprécier tout ce qui a été écrit sur l'Empereur : un livre n'y suffirait pas. Nous tenterons seulement de noter les résultats acquis, de souligner les progrès réalisés, de compter les étapes parcourues, de signaler les lacunes qui subsistent, en un mot de marquer le point précis où nous en sommes de la connaissance de l'histoire napoléonienne.

II

LA DOCUMENTATION

Gabriel Monod écrivait en 1876, en résumant l'état de la science historique : « Malgré les progrès accomplis, nous sommes encore dans une période de préparation, d'élaboration des matériaux qui serviront plus tard à construire des édifices historiques plus vastes. » L'observation est particulièrement fondée, quand il s'agit de l'histoire napoléonienne. Des lacunes subsistaient : on a cherché à les combler ; l'insuffisance de la documentation était frappante : on s'est efforcé de la faire disparaître. Des progrès immenses ont

été réalisés dans le sens d'une information plus précise et plus scientifique. Les omissions regrettables des deux commissions de 1854 et de 1864 ont été en partie réparées par les beaux travaux du baron Du Casse (voir *Revue Historique*, t. XXXI, XXXII et XXXIV), de Léonce de Brotonne et de Lecestre (*Lettres inédites de Napoléon Ier*, 2 vol. in-8, 1897). Veut-on se rendre compte de l'importance des lettres jadis omises, aujourd'hui publiées : qu'on parcoure le livre de Lecestre. Tout y est curieux : la politique religieuse pleine de brutalité et d'inconvenance ; les rapports de l'Empereur avec ses frères qu'il tyrannise, avec l'indolent Joseph qui s'obstine à préférer la bourgeoise demeure de Morfontaine aux palais royaux de Naples ou de Madrid et proteste contre les fonctions d'impérial domestique qu'on lui assigne, avec « le misérable Louis » à qui il reproche « sa lymphe âcre et viciée » et qui le poursuivra jusqu'au dernier jour de ce que Lucien appelle « sa rancune agonisante », avec « l'imbécile Jérôme » qui ne songe qu'à transformer sa cour de Wilhelmshöhe en joyeuse abbaye de Thélème, avec « l'infâme Lucien », le Lucien-Brutus de 1793 qui s'avise d'aimer bourgeoisement et refuse de répudier Mme Jouberthon : puis les affaires d'Espagne, la tragi-comédie de Bayonne, les questions de police, les rapports avec la presse, Napoléon faux-monnayeur, tout un mélange de détails burlesques ou tragiques d'un incomparable intérêt.

En même temps, la bibliothèque des *Mémoires* s'est enrichie d'un nombre incalculable de publications précieuses. En 1880, parurent les *Mémoires* de Mme de Rémusat qui ont pris place parmi les publications les plus importantes de notre temps. « Je suis loin, dit-elle, d'avoir toujours vu Napoléon sous le même aspect où il m'apparaît aujourd'hui. Mes opinions ont fait route avec lui. » C'est là justement ce qui fait le mérite et l'intérêt des piquantes et hardies révélations qui fourmillent dans son livre et qui nous font comprendre la cour impériale, avec l'attitude, les façons, l'humeur du maître, l'état d'âme des serviteurs, les mœurs des courtisans. Son œuvre, comme on l'a dit justement, « permet plus que toute autre de faire la psychologie de cet homme extraordinaire, de lire dans son cœur, de mesurer l'étendue de son esprit, de nous le représenter dans son attitude vivante, avec ses gestes vrais[1] ». Elle a mis l'Empe-

1. G. Monod, *Rev. Hist.*, t. XII, p. 99.

reur plus près de nous, a dissipé l'auréole dont on l'avait entouré, « humanisé le bronze impérial[1] ».

Les *Mémoires* de Lucien Bonaparte, publiés par Jung (1882), nous font assister aux modestes débuts de la famille Bonaparte, nous montrent ce cadet de génie qui prend déjà le ton et le rôle d'aîné, travaille à la fois à placer et à tyranniser les siens, depuis les réunions de la petite maison de l'impasse Saint-Charles jusqu'au « fumier retourné » du 18 Brumaire. Les *Mémoires* de Metternich, publiés par son fils, comprennent une première partie qui va jusqu'en 1815 et qui est d'un puissant intérêt pour l'histoire de la politique napoléonienne. « Le Dieu-Terme des chancelleries classiques » s'y montre avec sa vanité prodigieuse, mais avec son habileté plus prodigieuse encore ; et, comme son duel avec Napoléon a été l'épisode capital de sa vie, comme il a joué le premier rôle dans la crise tragique où sombra l'édifice napoléonien, on comprend quel puissant intérêt présentent ces souvenirs qui, joints aux notes de Gentz et aux documents publiés par Oncken, n'ont presque rien laissé subsister du récit de Thiers sur les événements diplomatiques de 1813-1814[2]. « L'opinion du monde, dit-il avec sa fatuité habituelle, est partagée et le sera peut-être toujours sur la question, si Napoléon a mérité le titre de grand homme. » Ses *Mémoires* apportent dans tous les cas une pièce capitale au procès qui est toujours pendant.

Entre temps avaient paru coup sur coup trois ouvrages d'un incomparable intérêt : les *Mémoires* de Marbot, de Lejeune et de Thiébault. L'ancien aide de camp de Masséna, d'Augereau et de Lannes[3] nous conte une véritable épopée depuis le collège de Sorèze où l'on chante à genoux « Amour sacré de la patrie » jusqu'à la campagne de 1815 où il commande le 7e hussards. Dans un récit vif et entraînant, vrai roman de cape et d'épée, le Gascon se montre au naturel, exagérant son rôle dans la journée historique du *Dos de Mayo* comme à l'escalade de Ratisbonne ou dans l'aventure de Mœlk. Il est, d'ailleurs, plus vivant que vrai, plus passionnant à parcourir qu'utile à consulter. L'immense réputation posthume que lui a value son livre ne doit point nous faire illusion

1. Montégut, *Le Maréchal Davout*, *Rev. des Deux-Mondes*, 1879, t. V, p. 647.
2. Alb. Sorel, *Essais de critique et d'histoire*, p. 34.
3. *Mémoires du général baron de Marbot*, 3 vol. in-8, 1893. T. I, *Gênes, Austerlitz, Eylau*. — T. II, *Madrid, Essling, Torrès-Vedras*. — T. III, *Polotsk, La Bérésina, Leipzig, Waterloo*. L'ouvrage a eu quarante-cinq éditions en six ans.

sur la valeur souvent médiocre de son témoignage. « Si agréable que soit la lecture de ses récits, écrit F. Bouvier qui le prend souvent en flagrant délit d'ignorance ou de mensonge, il faut bien se dire que ces *Mémoires* sont à l'épopée napoléonienne ce que sont pour les règnes de Louis XIII et de Louis XIV les *Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas, suivis de *Vingt ans après* et du *Vicomte de Bragelonne* [1]. Peu soucieux de politique, tout entier à ses aventures, il nous renseigne pourtant d'une façon intéressante sur les campagnes auxquelles il a pris part et sur la valeur de ces héroïques soldats de la grande armée à qui son livre est un hommage.

Lejeune, dont les *Mémoires* avaient déjà paru en 1851, a été réédité par Germain Bapst [2] Son œuvre est avant tout l'œuvre d'un artiste, pleine de couleur et de gaîté, mais aussi d'un grand intérêt. Marbot et Lejeune ne voient et ne laissent voir que le monde militaire. Thiébault [3] le fils du prussophile Dieudonné Thiébault, Thiébault l'ami de Rivarol, de Chamfort et de Cerutti, le littérateur manqué entré par hasard dans la carrière militaire ou il se montre mauvais courtisan, a fait l'une des œuvres les plus vivantes, les plus complètes et les plus sincères que l'on puisse consulter. Écrit-il vraiment, ainsi qu'il le dit lui-même, « comme en présence de Dieu et sous la garantie de la conscience et de l'honneur [4] » ou bien ne faut-il voir en lui, avec M. Masson, « que l'un de ces mauvais soldats, plus propres à tenir la plume que l'épée, détracteurs-nés de leurs chefs, qui, retraite prise, versent en pamphlets, sous forme de mémoires posthumes, l'âcreté de leur bile et de leurs rancunes accumulées [5] ? » Reconnaissons que la dureté de ses jugements et la liberté de son langage n'enlèvent rien à la valeur très grande de son ouvrage. Qu'il s'agisse de nous montrer Bonaparte à Rivoli ou Masséna sur la route de Vienne, de suivre Championnet dans sa marche sur Naples ou Macdonald dans sa retraite sur la Trébie, de pénétrer dans l'intimité de la société italienne à

1. F. Bouvier, *Bonaparte en Italie*, p. 81, note 2.

2. *Mémoires du général baron Lejeune*, 2 vol. 1895-1896. T. I. *De Valmy à Wagram*. — T. II. *En prison et en guerre*.

3. *Mémoires du général baron Thiébault*, publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébault, d'après le manuscrit original par Fernand Calmettes (1769-1820), 5 vol. in-8. 1894-1895. Neuf éditions en cinq ans.

4. *Mémoires*, t. IV, p. 183.

5. Comte Vigier, *Davout maréchal d'Empire*, préface de Fred. Masson.

Vérone, à Padoue, à Venise ou à Naples, nul ne nous renseigne plus complètement et plus pittoresquement que celui qu'on a pu appeler « l'homme de toutes les conquêtes ».

Le premier Consul disait en 1802 à Philippe-Paul, comte de Ségur : « Reposez-vous, soyez tranquille, je vous ferai faire le tour de l'Europe. » C'est ce tour d'Europe que nous raconte dans ses *Mémoires* le vaillant soldat-diplomate [1]. Au bivouac d'Austerlitz où il écoute Napoléon mêler ses rêves d'Orient aux dissertations sur le théâtre de Corneille, dans les mêlées épiques d'Espagne où il a le corps traversé d'une balle en chargeant à la tête de ses chevau-légers polonais dans le brouillard de Somo-Sierra, en Russie où il assiste à l'agonie épique de la Grande Armée, il note, observe et peint avec sa fantaisie un peu tendue et déclamatoire de grand seigneur attentif et philosophe.

Les *Mémoires* ne sont pas le seul document intime que publient les historiens : les Lettres familières ont une large place dans cette documentation de plus en plus abondante que nous donnent tous les jours les chercheurs et les curieux. Celles du maréchal Davout ont une grande importance [2]. Ce rude soldat, sévère au point de passer pour impitoyable, cet amoureux fervent et passionné de la discipline, cet officier de haute probité qui ne se laissait jamais prendre en faute, se met ou est mis en pleine lumière par les nombreux documents qu'on a publiés sur sa carrière et qui montrent que chez lui le caractère valait le génie.

Si tous ces *Mémoires* et toute cette correspondance sont favorables à l'Empire, si les *Souvenirs* d'Oudinot [3] et le *Journal* de Castellane [4] donnent la même note d'admiration, d'autres mêlent volontiers les critiques aux éloges, vont parfois jusqu'au dénigre-

1. *Histoire et Mémoires*, par le général comte de Ségur, 1873, 7 vol. in-8 Il en a été fait un abrégé sous ce titre : *Un aide de camp de Napoléon*, 3 vol. in-18.

2. Ch. de Mazade, *Correspondance du maréchal Davout, prince d'Eckmükl. Ses commandements, son ministère* (1801-1815) avec introduction et notes, 1885, 4 vol. in-8. — F. Montégut, *Le Maréchal Davout, son caractère et son génie*, 1882. — G. de Chénier, *Histoire de la vie politique, militaire et administrative du maréchal Davout*, 1866, 2 vol. — Comte Vigier, *Davout maréchal d'Empire*, 1898, 2 vol. in-8. — *Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl, raconté par les siens et par lui-même*, 1879.

3. *Récits de guerre et de foyer. Le Maréchal Oudinot, duc de Reggio*, d'après les souvenirs inédits de la Maréchale, par Gaston Stiegler. Préface du marquis Costa de Beauregard, 1 vol. in-8, 1894.

4. *Journal du Maréchal de Castellane* (1804-1862), publié par sa fille la comtesse de Beaulaincourt, 5 vol. in-8, 1895.

ment. Tels ces *Mémoires* de Barras, écrits par Rousselin de Saint-Albin et publiés par George Duruy (1895-96, 4 vol. in-8). Tout se mêle dans ce livre étonnant qui a provoqué de violentes discussions. Barras nous y apparaît, ainsi qu'il le dit lui-même de Doulcet, « comme un de ces hommes que la haine domine et que la bile dévore »; il se laisse trop souvent aller, suivant une autre de ses expressions, « aux violences d'un style pamphlétaire où le venin est largement distillé ». Ses Mémoires n'en sont pas moins, à bien des points de vue, les plus intéressants qu'on ait donnés depuis longtemps. Qu'on n'y voie avec son éditeur « qu'un arsenal de méchants commérages » ou qu'on déclare son réquisitoire redoutable pour Napoléon, l'histoire devra désormais beaucoup au témoignage d'un homme qui peut être suspect et qu'on a pu appeler « le roi des pourris », mais qui n'en a pas moins joué un rôle considérable dans l'histoire de son temps et s'est trouvé, comme il le dit lui-même, « au centre de l'action ». Nul n'échappe à ses terribles bavardages, depuis le « Macchinatore » couronné qui gouverne la France, jusqu'à la « bonne Joséphine » qui nous apparaît comme une sorte de Théodora aux idées étroites et complètement dépourvue de sens moral, en passant par « la bande joyeuse des Corses » qui se prélassent autour du maître, « la femme Leclerc » qui va trôner aux eaux d'Aix, Joseph Bonaparte « qui a 30 millions et fait le pauvre », « ce coquin de Talleyrand » qui a l'âme d'un laquais, le hideux Fouché qui n'est « que le Talleyrand de la canaille », sans compter le camp des généraux comme l'ancien sergent Belle-jambe devenu roi de Suède, le soudard Augereau, l'honnête et loyal Jourdan. « Voilà le temps et les hommes ! » s'écrie quelque part l'auteur : c'est là une parole qui pourrait servir d'épigraphe à ce livre étrange, où tout le monde est maltraité, même Barras.

Ce n'est pas seulement Barras qui se montre hostile à Napoléon. D'autres sources ont paru, où la sévérité se montre par instants. Tels ces Souvenirs de Macdonald[1], si pleins de renseignements précieux sur l'esprit de l'armée et le détail des dernières campagnes. L'Alceste-soldat, comme l'appelle Camille Rousset, ne ménage jamais la vérité. Disgracié pendant cinq ans, rappelé à

1. *Souvenirs du Maréchal Macdonald, duc de Tarente*, avec une introduction par Camille Rousset, 1 vol. in-8, 1892.

l'armée seulement en 1809, ferme et loyal devant l'Empereur, refusant toujours « d'intrigailler » avec les Vandamme et les Augereau dont il rapporte les propos cyniques, il a le droit de faire dans son livre cette belle déclaration : « Ma conscience, dans cette longue vie si agitée, ne me reproche rien, parce que j'étais toujours conduit par trois guides sûrs : l'honneur, la fidélité, le désintéressement. » Tels sont aussi les *Mémoires militaires* du général baron Boulard (1892), les *Mémoires* du baron Dellard, ceux du général baron de Bourgoing (1899). D'autres sont dus à des personnages moins considérables, mais ne nous en renseignent pas moins d'une façon souvent intéressante : les *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration* du général comte de Rochechouart, aide de camp du duc de Richelieu et de l'empereur Alexandre, publiés par son fils (1889), les *Souvenirs* du comte Alexandre de Puymaigre (1890), ceux du général Bigarré (1893), le fantaisiste ouvrage de Moreau de Jonnès[1], réédité en 1894 ; les *Mémoires* du général Godart (1895), du chevalier de Mautort (1895), du vicomte Planat de la Faye (1895), le *Journal* de Fantin des Odoards (1895), les *Souvenirs* du général baron Paulin (1895), de Berthezène (1895), du capitaine de vaisseau Bonnefoux publiés par Jobbé-Duval (1900), du général baron Desvernois publiés par Albert Dufourcq (1898 et pleins de renseignements intéressants sur l'administration française à Naples.

Ce ne sont pas seulement les officiers supérieurs et les personnages en vue qui nous renseignent sur les guerres et la vie militaire. Plus d'un détail utile nous est fourni par la plèbe de l'armée, les humbles, les petits perdus dans le rang et qui, comme le Fabrice de la *Chartreuse de Parme*, n'ont rien vu de l'ensemble de cette grande mêlée dont ils ont été les combattants souvent obscurs. Rien de plus intéressant pour nous que cette littérature nouvelle dont Lorédan-Larchey s'est fait une spécialité et où nous apparaît l'âme même de la grande armée : Coignet, Bricart, Fricasse, les vaincus de Baylen (1891), le sergent Bourgogne, vélite de la Garde impériale (*Mémoires* publiés par P. Cottin, 1898), Faré (*Lettres d'un jeune officier à sa mère*, 1888), colonel Pion des Loches (*Mes campagnes*, éd. Chipon et Pingaud), général de Reiset, Victor Dupuy (*Souvenirs militaires*, 1892), lieutenant d'Hauteroche

1. Moreau de Jonnès, *Aventures de guerre, au temps de la République et du Consulat*.

(1894), Brandt (*Aventures d'un officier polonais au service de la France*, publiés par Ernouf, 1877), Vionnet de Maringonne (*Souvenirs d'un ex-commandant de grenadiers de la vieille garde*, publiées par Vagnair, 1900), *le Journal du grenadier Pils* et ceux que Bertin a publiés dans sa *Campagne de 1812*, Girod, Sauvage, Calosso, etc., les *Cahiers* du capitaine Laugier (publiés par L.-G. Pélissier, 1893), les notes du capitaine Rattier, du 1er voltigeurs (*Rev. Rétrosp.*, 1er avril 1894).

Rien n'est inutile à qui veut pénétrer dans l'âme insondable de celui qui, au dire de Mme de Rémusat, ne voulait être « ni observé ni deviné [1] ». Rien n'est inutile à ceux qui comprennent l'histoire comme la comprenait Saint-Marc-Girardin quand il lui assignait pour mission « de faire revivre les passions qu'on n'a plus ». M. Houssaye [2], qui cite le mot, a montré qu'on pouvait en faire une réalité par le judicieux emploi des documents, même d'humble provenance. C'est pour cela que l'historien de Napoléon devra puiser désormais à toutes ces sources. S'il invoque Mme de Staël « qui défend la grande œuvre de l'humanité menacée [3] » ; s'il emprunte aux *Mémoires* de Guizot le splendide tableau qu'il trace de « cette nation de spectateurs barassés qui ne savent quel dénouement ils doivent désirer ou craindre à ce drame terrible dont ils sont l'enjeu [4] » ; s'il demande à Villemain de nous montrer la France de 1810 « courbant docilement sous le joug et la servitude civile du pays disparaissant dans la gloire militaire [5] », il ne sera pas indifférent au témoignage des humbles qui a sa valeur et sa portée. « Il devra faire grand cas, dit Art. Levy, de l'opinion émise par ces natures frustes, privées de sens critique, qui sentent les coups et ne les analysent pas. » Il suivra avec intérêt, dans les *Mémoires d'une Inconnue*, les fluctuations de l'opinion publique, aujourd'hui enthousiaste et demain frondeuse ; il demandera à Ange Pitou de le renseigner sur les menées des royalistes en 1814, de lui montrer Chateaubriand, Nicolle et les frères Bertin « buvant sur le comptoir avec les charbonniers à qui ils prêchent le culte des Bourbons [6] ». Pour comprendre la fascination prodigieuse qu'exerce le

1. *Mém.*, de Mme de Rémusat, II, 298.
2. H. Houssaye, 1815, Préface.
3. Mme de Staël, *Dix années d'exil*, 150.
4. Guizot, *Mémoires*, I, 24.
5. Villemain, *Souvenirs contemporains*, I, 276.
6. Enzerand, *Ange Pitou*, p. 230.

maître, il recueillera les bavardages plébéiens de Vincent, sellier de l'Empereur, racontant le retour de l'île d'Elbe, de l'adjudant Labadie s'émerveillant aux feux d'artifice de Porto Ferrajo, du lieutenant Larabit traversant en uniforme les lignes autrichiennes, du gendarme Jubé racontant la scène émouvante de Laffrey [1]. Ces voix isolées formeront pour lui cette grande clameur qui saluera le retour de l'Empereur et suivra « le vol de l'aigle » du golfe Jouan aux tours de Notre-Dame.

Dans le chœur triomphal qui suit Napoléon et salue « le passant glorieux », ce n'est pas toujours la voix des soldats qu'il est le plus intéressant d'entendre. Les souvenirs de tous ceux qui collaborèrent à son œuvre, diplomates, administrateurs, policiers, doivent être également utilisés et ont été également publiés. Au premier rang se placeraient les *Mémoires de Talleyrand*, si la publication en avait été faite avec méthode et critique. Il est en effet celui qui a tenu la première place après l'Empereur, et s'il est impossible de défendre l'homme après le terrible portrait de Sainte-Beuve, le diplomate n'a cessé de grandir. Malheureusement, les cinq volumes qu'on nous a donnés sous le titre de *Mémoires de Talleyrand* ne sont pas une reproduction exacte et intégrale de l'œuvre qu'il a laissée et l'on ne doit y recourir qu'avec toutes sortes de réserves [2].

Par contre les *Souvenirs* du comte Chaptal [3] constituent un document de premier ordre : « L'Empereur, dit Chaptal, admettait à ses soirées un petit nombre d'individus, et j'étais de ce nombre. Il aimait beaucoup à parler et surtout à questionner. C'était presque toujours moi dont il s'emparait. Aussi il est peu de personnes qui aient plus d'anecdotes sur son compte et qui l'aient mieux connu dans sa vie privée. » Aussi le grand savant, par les traits caractéristiques qu'il a notés sur les mœurs, les goûts et le tempérament du maître, sa conception du pouvoir et ses idées politiques, nous donne-t-il une contribution remarquable à l'étude de la psychologie napoléonienne. Les *Mémoires* de Mme de Chastenay renferment

1. Voir L.-G. Pélissier, *Documents sur le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe*. (*Revue Rétrosp.* 1894-95).

2. Voir Aulard, *Etudes et leçons sur la Révolution française*, 2e série, p. 284 et suiv. — Flammermont, *Révolution Française*, t. XXIII, p. 385 et t. XXIV, p. 345.

3. Comte Chaptal, *Mes Souvenirs sur Napoléon*, publiés par son arrière-petit-fils, le vicomte Chaptal, 1 vol. in-8, 1893.

dans la seconde partie des renseignements d'un grand intérêt[1]. Ceux du général d'Andigné, publiés par Edmond Biré, ont le tome II consacré en partie à l'Empire ; ceux du baron Hyde de Neuville abondent en détails précieux[2]. Les *Mémoires* du chancelier Pasquier sont, plus encore que les précédents, une source de premier ordre. Cet ancien royaliste qui entre au service de Napoléon « et le sert désormais avec sincérité, une pleine loyauté sans aucune arrière-pensée » nous renseigne d'une façon remarquable sur l'état des esprits, les salons, les affaires religieuses, l'opposition. Il reste pour nous ce qu'il était pour Taine : « le témoin le mieux informé et le plus judicieux pour la première moitié du siècle[3] ». Le *Mémorial* du baron de Norvins est autrement précieux pour nous que son *Histoire de Napoléon*, à cause du grand nombre de documents qu'il renferme[4]. Les *Souvenirs et anecdotes de l'île d'Elbe* de Pons de l'Hérault ont été édités par L.-G. Pelissier à qui nous devons de nombreuses publications intéressantes, notamment les lettres de Guillaume de Peyrusse pendant les campagnes de 1812 et 1814. Pons dit quelque part : « C'est dans mon travail que les écrivains iront puiser, chaque fois qu'ils voudront avec vérité parler de l'Empereur à l'île d'Elbe » : le ton est emphatique, l'éloge qu'il se donne à lui-même est mérité, car l'honnête écrivain, à la fois sincèrement républicain et sincèrement napoléoniste, est d'une véracité qu'établit fort bien son éditeur.

Le baron Du Casse est l'un de ceux qui ont le plus fait pour nous révéler la vraie histoire politique et militaire de l'Empire soit par ses travaux personnels, soit par la publication de documents utiles. L'ancien aide de camp du vieux roi Jérôme a donné notamment les *Mémoires du roi Joseph* (1854, 10 vol.) ; *Mémoires et Correspondance du roi Jérôme* (1861-66,) ; ceux du *Prince Eugène* (1859-1860, 10 vol.) ; le *général Vandamme et sa Correspondance* (1868, 2 vol.) ; les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Campagne de*

1. *Mémoires de Madame de Chastenay* (1771-1815), publiés par Alphonse Roserot : t. I, *L'Ancien Régime, La Révolution* ; t. II, *L'Empire, La Restauration, Les Cent Jours*.

2. *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville*, t. I, *La Révolution, Le Consulat, L'Empire* ; t. II, *La Restauration, Les Cent Jours, Louis XVIII*.

3. *Mémoires du chancelier Pasquier*, publiés par le duc d'Audiffret-Pasquier, première partie, 1789-1815, 3 vol. in-8.

4. *Souvenirs d'un historien de Napoléon, Mémorial du baron de Norvins*, publié avec un avertissement et des notes par L. Lanzac de Laborie, 3 vol. in-8.

1812 (1852, 3 vol.) ; le *Journal et Correspondance* de la Reine de Westphalie (*Rev. Hist.* 1892-1893 ; sans compter son précieux supplément à la *Correspondance de Napoléon*. Le nom de l'infatigable travailleur est de ceux que l'on rencontre dans toutes les questions qui touchent à l'histoire napoléonienne.

La vie publique et la vie privée au temps de l'Empire peuvent être étudiées, non plus seulement dans des Mémoires d'une prolixité ennuyeuse comme ceux de la duchesse d'Abrantès, mais dans un grand nombre de publications d'un grand intérêt : les *lettres de Napoléon à Joséphine* (rééditées en 1896), les *Mémoires* de la générale Durand (1885 réimpr.), de Méneval (1894, réimpr.), les *Derniers jours du Consulat* de Fauriel (publiés par Lalanne, 1886) ; les *Mémoires* de Laréveillère-Lépeaux (1895), qui ne fut pas « le pauvre imbécile à principes » dont parle Taine, mais un grand honnête homme qui traversa l'Empire sans faiblesse et sans adulation ; les *Mémoires* passionnés et haineux de l'adjudant général Landrieux publiés par Léonce Grasilier (1893). Le livre si intéressant de Desmarest, qu'on avait publié en 1833, était devenu introuvable : M. Grasilier, qui a déjà rendu tant de services à l'histoire napoléonienne, en a donné une remarquable réédition [1]. Bien qu'il admire sincèrement Napoléon, Desmarest raconte avec une grande impartialité tous les événements auxquels il a été mêlé, surtout les conspirations tramées contre le premier Consul et l'Empereur. Son témoignage est d'autant plus précieux que Desmarest avait été désigné par Savary « pour donner l'impulsion à l'esprit public » et provoquer un mouvement en faveur du régime impérial (p. LXVI). Ce livre est accompagné de pièces et de documents importants. La passion pour les sources mêmes les plus menues de l'histoire napoléonienne est devenue si grande qu'on a vu s'imprimer les souvenirs d'un collégien, les notes du rhétoricien Bary et remplir un intéressant volume de 400 pages d'une histoire d'arrestation à main armée [2].

La science étrangère a eu sa part, et une part considérable, dans la réunion de ces matériaux qui doivent servir au futur édifice de l'histoire napoléonienne. L'Italie marquée d'une empreinte si profonde par le génie de Bonaparte, le considère un peu comme l'un des siens, se passionne pour son œuvre et s'efforce de la faire

1. Desmarest, *Quinze ans de haute police sous le Consulat et l'Empire*, 1899.
2. G. Lenôtre, *Tournebut* (1804-1809), d'après des documents inédits, 1900.

connaître. Albert Lumbroso, l'ardent et infatigable promoteur des études napoléoniennes dans la péninsule, a accompli en quelques années « une besogne si prodigieuse qu'on ne peut qu'énumérer ses travaux sans avoir le temps de les analyser ou de les juger[1] ». Incomparable éditeur, il ne s'est pas contenté de cette splendide bibliographie dont il poursuit la publication. Il a publié ces *Miscellanea Napoleonica* qui comprennent déjà une série admirable de documents parmi lesquels : les *Souvenirs* du général Jouan, du commandant Bucher, de F. Orioli, la *Napoléonide* de Poleastro, les Lettres à Buol, les Lettres de Mejan, les révélations de Chauvigny, la lettre de Proudhon sur Napoléon, les Souvenirs de Pons de l'Hérault (L. G. Pélissier), les *Mémoires* de Gallardo de Mendoza publiés par Chenu et Peyre, les *Muratiana*, les *Lettres* de Joséphine, Barras, Brune, Fouché, etc. D'innombrables mémoires ont paru en Italie comme en France : ceux de Guill. Pepe (1845), d'Arrivabene (1886), du comte Cicognara (1888), de Melzi d'Eril (1865), de Zucchi (1861), de Pignatelli et du duc de Gallo (1888), les *Lettres* de Monti, etc.[2]...

Le même travail s'est accompli, et pour des raisons différentes, en Allemagne où une masse énorme de documents a été publiée. Citons seulement le volume intéressant et déjà ancien de Reichardt, traduit récemment par Laquiante[3], les *Mémoires* de Mongelas, de Stedingk, de Müffling, de F. de Müller, de Steffen, Varnhagen, Lang, Wolzogen, Ompteda ; le *Journal* du sénateur Gross publié par le capitaine Véling (1900)[4], etc. Qu'on ajoute à cela les innombrables documents parus en Russie (Adam Czartoryski, Rostopchine, Semen Vorontzof, Engelhardt, etc.), en Suisse les *Mémoires* de Roverea, en Hollande les *Mémoires* du général van Hogendorp (1887), de Daniel Delprat (1892), du comte Van der Duyn (1852), du général baron de Dedem (1890), et l'on se rendra compte de la masse prodigieuse de renseignements de toute sorte et de toute provenance qui s'impose aujourd'hui à l'attention des historiens de Napoléon.

1. G. Monod, *Rev. Hist.*, t. LXV, p. 341.
2. Voir la bibliographie dans Ch. Dejob, *Madame de Staël et l'Italie*, 1890.
3. J.-F. Reichardt, *Vertraute Briefe aus Paris, geschrieben in den Jahren 1802 und 1803*. Hambourg, 1805 (trad. p. Laquiante sous ce titre : *Un Hiver à Paris sous le Consulat*, 1896).
4. Voir Dahlmann-Waitz, *Quellenkunde der deutschen Geschichte*, 6e édit., revue par Steindorff. — Aug. Fournier, *Napoleon I. Eine Biographie*. Leipzig, Wien, Prag, 3 vol. in-12, 1886-89, chaque chapitre est accompagné d'une bibliographie remarquable.

« Il est des branches de cette histoire impériale, disait Sainte-Beuve à propos de Thiers, pour lesquelles il n'a pas tout fait : la diplomatie par exemple. » Heureusement, la documentation diplomatique est aujourd'hui d'une richesse déjà remarquable. L'œuvre capitale de Talleyrand nous est révélée, non seulement par ses mémoires, mais encore par les publications importantes que nous devons à George Pallain (*Le ministère de Talleyrand sous le Directoire* (1891), *La Correspondance avec Louis XVIII* (1881), auxquelles s'ajoutent les *Lettres de Talleyrand à Napoléon* (éd. Bertrand), et les *Lettres inédites* (*Rev. d'Histoire diplom.* 1887). Toutes ces pièces, comme le dit Sorel, « constituent la partie essentielle de sa vie ». Par là se révèle l'homme incomparable qui a été mêlé aux actes les plus grands de notre histoire moderne ; par là se précise sa pensée politique : « Renoncer pour soi-même aux grandes conquêtes, parce qu'elles ne se pouvaient accomplir sans les grands partages ; empêcher les forts de devenir trop puissants ; défendre les faibles contre les invasions des forts ; maintenir entre tous un équilibre de puissance qui, tout en garantissant la paix, assurerait à la France une influence d'autant plus efficace qu'elle serait plus modératrice [1]. » Jamais notre politique traditionnelle n'a été présentée avec plus d'ampleur dans ses lignes générales, motivée avec plus de force dans ses données principales, adaptée avec plus de sûreté aux besoins du présent.

Outre les documents français, l'histoire peut utiliser les innombrables publications diplomatiques de l'étranger. La Russie a tenu une si grande place dans l'épopée impériale que les documents russes présentent naturellement un grand intérêt, depuis les lettres d'Adam Czartoriski [2] jusqu'à la correspondance de Napoléon avec Caulaincourt [3]. Les travaux publiés par la *Société impériale d'Histoire de Russie*, et par les deux importantes collections *l'Antiquité Russe*, *l'Archive Russe ;* les *lettres* de Catherine Paulowna, et de Rostopchine [4] ; les *Souvenirs* de Capo d'Istria, d'Oginski, de Pozzo di Borgo ; les documents publiés par Tratchevski ; la *Mission de*

1. A. Sorel, *Essais d'histoire et de critique*, p. 65.

2. *Correspondance d'Adam Czartoriski avec Alexandre Ier*, publiée par Charles de Mazade, 1887.

3. *Correspondance de Napoléon avec Caulaincourt* (Vandal, *Rev. polit.*, 1895).

4. Voir Rambaud, *Rev. Bleue*, 11 sept. 1880.

Savary (éd. Polovtsoff, 1892), tout cela jette un jour singulier sur les rapports de la France et de la Russie que Vandal a étudiés d'une façon si nouvelle et si attachante[1].

Les documents allemands et autrichiens ne sont pas moins intéressants et expliquent les progrès des études napoléoniennes dans le pays des Perthes, des Kleinschmidt, des Haüsser, des Pertz et des Fournier. Tels sont les *Denkwürdigkeiten*, de Hardenberg (éd. Ranke), la *Correspondance de Sandoz Rollin et de Lucchesini* dans le livre de Bailleu, *Preussen und Frankreich*, les publications de Hueffer dans l'*Archiv für æst. Geschichte* (t. XLIX), de Malsbourg dans la *Deutsche Revue* (1882) de Schlossberger (*Correspondance de Catherine de Westphalie* 1886-87), de la comtesse Voss, *Neun und sechzig Jahre am Preussischen Hof*) les *Mémoires* de Stadion (*Archiv für æst. Gesch.* LXIII) les *Lettres de l'archiduc Charles* publiées par Fournier (*ibid.*) le *Tagebücher* de Gentz etc.[2].

C'est ensuite pour l'Italie la *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, si pleine de vues d'avenir (éd. Blanc) ; pour la Suisse le travail de J. Strickler (*Amtliche Sammlung der Akten aus der Zeit der Helvetischen Republik* (1895 et suiv.), de Jacob Kaiser (*Repertorium der Abschiede der Eidgenössischen Tagsatzungen aus den Jahren 1803 bis 1813* ; en Angleterre, les *Dispatches and Letters of amiral lord Nelson*, les *Diaries and Letters from the peace of Amiens to the battle of Talavera* (1872), les *Dépêches* de Witworth dans l'*England and Napoleon in 1801*, de Browning (1887), les *Letters and dispatches* de Castlereagh, les *Dispatches* de Wellington, etc.

Si l'on veut se rendre compte des progrès énormes que réalise tous les jours la documentation napoléonienne, que l'on compare la bibliographie de deux ouvrages parus à dix ans d'intervalle et tous deux admirablement renseignés : celui de Fournier et celui de Chuquet. Aux travaux que cite et utilise le premier pour son chapitre sur la Corse, s'ajoutent de nombreux documents nouveaux mis en œuvre par le second, aux publications de Coston, de Libri, de Nasica, de Böthlingk, de Jung, de Reumont, du Some Account, de Lucien, celles de Masson, de l'abbé Letteron, de Rossi, de Re-

1. Voir la bibliographie donnée par Vandal (Lavisse et Rambaud, p. IX, p. 156).
2. Voir les bibliographies de Dahlmann, de Fournier et de Denis.

nucci, de Tommaseo et Arrighi, de Jollivet, de Marcaggi, sans compter les *Lettres et écrits de Napoléon* jusqu'en 1792[1].

Ainsi s'est élargi chaque jour le cercle des connaissances où l'histoire napoléonienne avait d'abord été enfermée. Gœthe l'avait déjà dit : « L'empereur grandit à mesure qu'il devient plus vrai. » Il est devenu plus vrai : nous allons voir s'il a réellement grandi à être ainsi révélé dans tout le détail de son âme prodigieuse, de sa politique compliquée, de son œuvre surhumaine.

III

LES TRAVAUX RÉCENTS

Un critique écrivait, il y a trente-sept ans : « Après Thiers, après Lanfrey, Napoléon attend encore son historien. Le trouvera-t-il jamais? A moins d'une association bien difficile à former, cela me paraît douteux[2]. » Récemment, un grand écrivain anglais, rappelant les publications de documents et les travaux dont l'histoire napoléonienne a été l'objet, arrivait aux mêmes conclusions, et tout en exprimant le vœu d'une association entre les meilleurs de nos historiens, ajoutait : « Nous parlons d'une collaboration, parce qu'il ne nous semble pas possible qu'un homme, réduit à ses seules forces, entreprenne pareille besogne[3]. »

L'idée est des plus justes, et les temps ne sont plus des superbes audaces d'un Thiers ou d'un Lanfrey. Le dépouillement et la critique des innombrables documents napoléoniens constituent une tâche redoutable qui dépasse les limites et les forces d'une vie humaine. Étudier tour à tour la carrière prodigieuse de l'homme d'État, les campagnes foudroyantes du capitaine, l'œuvre étrangement complexe du législateur, l'action universelle du diplomate, c'est un labeur colossal qui ne peut tenter que les esprits chimériques. Ainsi apparaît très nettement, au fur et à mesure que la lumière se fait sur les points de détail, la nécessité absolue d'une division historique, l'obligation rigoureuse pour les travailleurs

1. Aug. Fournier, *Napoleon I, Eine Biographie*, t. I, p. 235 et Chuquet, *La Jeunesse de Napoléon*, t. II, préface et appendice, p. 377-379.
2. H. Lot, *Rev. Hist.*, I, 311.
3. Lord Rosebery, *Napoleon, la dernière phase*, trad. Filon, p. 3.

consciencieux de s'en tenir à la province qu'ils auront explorée. Il semble que d'une façon plus ou moins consciente, cette loi se soit désormais établie et que les esprits curieux qu'attire plus que jamais le grand et redoutable problème de l'épopée impériale se confinent dans un domaine plus ou moins étroit où leur action sera d'autant plus féconde qu'elle aura été plus strictement délimitée.

Sans doute il devait y avoir et il y a eu, même de nos jours, des tentatives de généralisation : elles n'ont été faites que dans des ouvrages de vulgarisation qui n'ont le plus souvent aucune prétention scientifique, ou dans des travaux d'ensemble qui relèvent moins de l'histoire que de la philosophie de l'histoire. Parmi ceux-ci, la première place revient incontestablement au livre de Taine[1]. On a tôt fait de l'appeler dédaigneusement un libelle ou un pamphlet, comme Fréd. Masson et le prince Napoléon, ou de l'exalter avec certains autres comme un burin définitif. Il ne mérite ni « cet excès d'honneur ni cette indignité ». On se rappelle le beau et célèbre passage de l'*Essai sur Tite-Live* : « Une âme a un mécanisme comme une plante, elle est une matière de science, et dès qu'on connaît la force qui la fonde, on pourrait, sans décomposer ses œuvres, la reconstruire par un pur raisonnement. » C'est en faisant ainsi de l'histoire une anatomie et une mécanique psychologiques que Taine a voulu découvrir et révéler le fonctionnement de cette âme prodigieuse. Que le scalpel soit dur et impitoyable, que la passion soit apparente, que la méthode historique manque de rigueur, que la documentation soit insuffisante et laisse transparaître, par une préférence marquée pour les sources hostiles, le parti pris du dialecticien subtil et de l'ingénieux avocat, cela est trop évident et a été cent fois établi. Il n'en est pas moins vrai que, quand il s'agit de nous montrer « l'étendue et le contenu de cette intelligence », la puissance, la rapidité et la fécondité de sa pensée, « l'intensité, la cohérence et la logique interne de son rêve », la profondeur redoutable de cette ambition qui « est la substance permanente de sa volonté », les moteurs principaux de ce grand manieur d'hommes qui a été avant tout « l'égoïsme servi par le génie », nul n'a jamais procédé avec une maîtrise aussi incomparable.

Bien différent d'esprit, de méthode et de tendance est le petit

1. Taine, *Les Origines de la France contemporaine*, *Le Régime moderne*, t. I, 1887.

travail de Seeley [1] qui, laissant de côté l'étude approfondie de l'homme, cherche surtout à nous faire comprendre la nature et la portée de son rêve européen, montre non sans exagération l'idée de la lutte contre l'Angleterre absorbant toute sa pensée et la formation des nationalités européennes servant de conclusion à son œuvre grandiose. Les deux ouvrages de Roger Peyre et de Bondois sont l'un et l'autre des livres dont l'allure n'a rien de scientifique, mais dont le détail est généralement intéressant [2]. Le premier est un travail facile, décrivant le milieu en même temps que l'homme, illustré de nombreuses reproductions de documents contemporains et tenu au courant des travaux récents. L'auteur, s'il est d'une façon générale sympathique à l'œuvre napoléonienne, met de la réserve et de la discrétion dans son admiration. Le livre de Bondois a les mêmes qualités d'honnêteté scrupuleuse et d'information attentive, avec un effort remarquable « pour éviter les accusations de parti et les affirmations contestées, pour fonder son travail sur des paroles et des faits admis aussi bien par les admirateurs que par les détracteurs de Napoléon », avec des conclusions très nettes qui tendent à dissiper le mirage de la légende napoléonienne mais aussi à montrer la part de responsabilité qui revient à la France dans le triomphe de cette tyrannie que le maître n'a pratiquée que parce que la nation l'avait rendue possible.

Parmi ces œuvres de généralisation, il faut faire une place spéciale à celles qui ont paru au delà du Rhin. Les Allemands ont été longtemps sévères pour Napoléon. Ils s'attachaient trop souvent à développer les idées que Treitschke avait répandues dans le livre qu'il publia à la veille des événements de 1870 : « France et Bonapartisme ». L'ouvrage du docteur Art. Kleinschmidt fait exception : c'est une véritable apothéose, sans critique et sans mesure [3]. Celui de Roloff est plus modéré [4]. Tout autre est l'ouvrage de M. Fournier. Les trois volumes du savant professeur de Prague sont une étude solide et vraiment scientifique où tous les documents ont été utilisés avec une rare habileté et une probité impeccable [5]. Il n'a

1. Seeley, *Histoire de Napoléon*, trad. Baille.
2. Roger Peyre, *Napoléon Ier et son temps*, 1888, gr. in-8. — Bondois, *Napoleon et la Société de son temps*, 1895, in-8.
3. Art. Kleinschmidt, *Die Eltern und Geschwister Napoleon's*, I, 1878.
4. Gust. Roloff, *Napoleon Ier*, 1900.
5. Auguste Fournier, *Napoleon Ier, Eine Biographie*, 1886-1889, 3 vol. in-12, trad. en 2 vol. par Jaegle.

pas rendu complètement inutiles d'ailleurs d'autres travaux allemands qui l'avaient précédé, notamment celui de Böthlingk [1]. L'ardeur de curiosité qu'excite de nos jours l'époque napoléonienne se limite de moins en moins aux pays français et l'Amérique est brillamment représentée aujourd'hui par le remarquable *Napoléon* de Sloane, professeur à l'Université de Princeton. En Italie, Silvagni et Barrili ont cherché à résumer les principaux traits de la physionomie impériale [2]. Chez nous, Guillois s'attache à étudier dans Napoléon l'homme, le politique et l'orateur dans un livre sérieux et sûr [3]; Geoffroy de Grandmaison passe en revue les différentes questions qui ont été récemment étudiées, et s'il le fait en homme de parti, il le fait avec autant de bonne grâce que d'érudition [4]. Edmond Blanc expose les institutions civiles et militaires de l'Empereur dans un livre de foi napoléonienne plutôt que de bonne fo. historique, et n'apporte même pas à son admiration les réserves de Thiers [5]. Enfin, le prince Jérôme part en guerre contre ce qu'il appelle « le libelle de Taine » et les documents qui l'ont inspiré [6].

Ce n'est pas, sauf quelques exceptions, dans ces grands livres de généralisation qu'apparaît le travail vraiment curieux et original de notre époque. C'est plutôt en s'attachant au détail de l'œuvre napoléonienne, en portant leur attention sur telle ou telle période de cette vie prodigieuse, sur telle ou telle faculté de cette âme surhumaine que les travailleurs de nos jours ont fait une œuvre intéressante et durable. On avait vu trop facilement dans Napoléon un personnage immuable et rigide, statue coulée d'un seul jet, caractère formé d'un seul jour, que ni le temps ni les choses n'ont pu modifier. On nous le présentait ainsi d'une manière fausse, conventionnelle, dans l'attitude théâtrale qu'il s'est donnée à lui-même pendant l'exil de Longwood. Ainsi nous apparaissait cet être surnaturel, au-dessus des passions humaines, que le romantisme aimait à représenter, de Lamartine à Manzoni :

1. Böthlingk, *Napoleone Bonaparte, seine Jugend und sein Emporkommen bis zum 13 vendemiaire*, 1877.

2. Umberto Silvagni, *Napoleone Bonaparte ed i suoi tempi, con documenti e lettere inedite dell' Imperatore, ritratti, numerosi schizzi ed indice alfabetico dei nomi propri*, 2 vol. 1895. — A.-G. Barrili, *Napoleone* conferenze tenute a Firenze, 1897.

3. Guillois, *Napoléon, l'homme, le politique, l'orateur*, 1889.

4. Geoffroy de Grandmaison, *Napoleon et ses récents historiens*, 1896.

5. Am. Edmond-Blanc, *Napoléon, ses institutions civiles et militaires*, 1887.

6. Prince Napoleon, *Napoléon et ses détracteurs*, 1887.

Rien d'humain ne battait sous ton épaisse armure,

disait-on avec l'auteur des *Méditations :*

Lui sfolgorante in soglio
Vide il mio genio e tacque,

répétait-on avec le poète du *Cinque Maggio*. Puis, au fur et à mesure que paraissaient de nouveaux documents, on comprit qu'il était dangereux de s'en tenir à ce que Taine appelait « la silhouette d'ensemble » et qu'elle ne pourrait devenir vraie que lorsqu'on aurait étudié le « détail des traits ». Ce fut surtout à ce détail qu'on s'attacha désormais, et ainsi parurent des travaux originaux et féconds qui ne tendent à rien moins qu'à transformer l'histoire de Napoléon. « Qui êtes-vous », disait un jour l'un des professeurs de Brienne au futur empereur qui regimbait sous le coup d'une injuste réprimande. — « Un homme », répliqua l'élève. C'est ainsi qu'il apparaît désormais à l'histoire et c'est ainsi qu'elle l'étudie. Elle se demandera désormais non plus seulement comment il gouvernait ou gagnait des batailles, mais « comment son cerveau fonctionnait, comment chacune de ses minutes était utilisée, quelle part il accordait à ses plaisirs, quelle influence les sens exerçaient sur lui, de quelle façon il éprouvait les passions affectives, quel fils, quel amant, quel époux, quel père il était[1] ». En un mot, l'histoire le fera rentrer dans cette humanité dont on l'avait fait sortir.

D'où viennent les Bonaparte ? quelles sont les origines et quel est le passé de cette famille tragique ? que savons-nous des premières années du grand homme, de son séjour à Brienne et à Valence, de la période difficile et douloureuse où avant de montrer qu'il sera un maître dans l'art de gouverner il doit commencer par montrer qu'il connaît aussi bien l'art de parvenir ? quels facteurs, surpris et analysés dès la prime jeunesse, nous aideront à comprendre l'âme du superbe dominateur de 1810 ? On en fut longtemps réduit, pour répondre à ces grandes et redoutables questions, aux anecdotes suspectes de l'*Écolier de Brienne*, aux mensonges du pseudo-Bourrienne, aux racontars insipides de cette masse de publications louches qui parurent au temps de la Restauration, aux chapitres superficiels de Laufrey qui veut s'en tenir « aux seuls témoignages présentant un caractère de certitude » et ne nous dit

1. Frédéric Masson, *Napoléon et les femmes*, préface, p. XXIII.

presque rien de certain, aux généralisations risquées de Taine sur cet atavisme qu'il néglige de nous faire comprendre, au travail beaucoup plus neuf et plus documenté, mais parfois trop fantaisiste du général Iung[1]. Or voici venir des travaux remarquables où toute cette période capitale nous est présentée avec un puissant intérêt. Les publications de l'abbé Letteron, les travaux précis et sérieux de Renucci (*Storia di Corsica*), de Tommaseo et Arrighi (*Paoli*), de Jollivet (*La Révolution en Corse*), de Marcaggi (*La Genèse de Napoléon*), de Maggiolo (*Pozzo di Borgo*), de Boell (*Un Chapitre de l'Histoire d'Autun*), se complètent par le *Napoléon inconnu* de Fréd. Masson que M. Chuquet, un bon juge, proclame « l'ouvrage essentiel, capital[2] ». Avant lui, nous n'avions presque rien sur la jeunesse de Napoléon, qui émanât de Napoléon lui-même : une douzaine de lettres, un fragment de discours, trois ou quatre morceaux d'étude insignifiants, c'est là tout ce que nous avaient donné la curiosité du baron de Coston, « la prudente avarice de Libri et la haine exercée de M. Iung ». Or, il y avait une mine précieuse de renseignements dont Guillaume Libri avait signalé l'existence : tout un paquet de manuscrits, scellé par Napoléon en 1815, confié au cardinal Fesch, vendu à lord Ashburnham et acheté par le gouvernement italien en 1883. C'est ce précieux carton qui a été exploré à la Médicéo-Laurentienne par M. Fréd. Masson et qui lui a fourni la matière d'un livre prodigieusement intéressant.

Ainsi se trouve comblée l'une des rares lacunes de cette existence prodigieuse. L'ouvrage est capital pour nous faire comprendre la formation intellectuelle de Bonaparte. Préciser la date de sa naissance, écarter par des raisons péremptoires la date d'Iung et maintenir celle du 15 août 1769, suivre le jeune Corse pendant ses premières années d'Ajaccio à Valence, montrer les influences qu'il a subies, l'égalité démocratique de son pays d'origine, l'amour passionné de l'île natale, la forte trempe donnée par « la patrie qui périt » à ce caractère qui restera toujours italien, la vie studieuse et solitaire de Brienne, l'impression durable des lectures de Rousseau, de Raynal et de Mably, les allées et venues du jeune ambitieux jusqu'au jour où il arrive à Toulon,

1. Iung, *Bonaparte et son temps*, 1881 ; 3 vol.
2. Fréd. Masson, *Napoléon inconnu, papiers inédits (1786-1793)*, accompagnés de notes sur la jeunesse de Napoléon, 2 vol. in-8, 1895.

« où l'histoire le prend pour ne plus le quitter », selon le mot de Las Cases : tout cela permet au patient et infatigable historien de nous préciser les traits principaux de cette physionomie déjà fortement trempée. « Sa conviction est faite sur les institutions politiques et sociales des différents peuples, sur leur constitution historique : enfin le vocabulaire est recueilli et la forme est trouvée pour parler au peuple et à l'armée, au monde et à la postérité. Ainsi peut-on, de ses papiers d'études, tirer comme la genèse des idées de Napoléon : général, consul, empereur, aucun d'eux n'est indifférent ni inutile ; aucun dont on ne puisse trouver, à quelque moment, l'application. Son implacable mémoire n'a rien mis en oubli. C'est ici le point de départ, c'est ici le bagage qu'il portera par la vie ; c'est là la terre glaise dont il bâtira sa statue [1]. »

Avec ses documents originaux, ses ingénieux aperçus, ses rectifications innombrables, le livre de Masson nous aide à comprendre les premières années de Bonaparte. L'ouvrage de Chuquet [2] nous les fait connaître dans le détail le plus minutieux et avec la rigueur la plus scientifique. Tout est à louer dans ce travail remarquable, digne continuation du labeur colossal consacré par l'auteur aux campagnes de la Révolution et qui en a transformé l'histoire : ce sens critique impeccable qui lui fait écarter les témoignages suspects, qui lui fait rayer cette fameuse note de Brienne que citent tous les biographes et qui est apocryphe (I, p. 142), qui l'amène à réfuter ou à rectifier Bourrienne ou Miot de Melito, Jung ou Coston, qui accumule à la fin de chaque volume des notes aussi précises que précieuses ; l'ampleur étonnante d'une information qui utilise tous les documents antérieurs et glane dans les archives publiques comme dans les collections privées ; la sûreté d'une méthode rigoureuse qui ne se contente jamais de l'à peu près et va au fond des choses ; la chaleur d'un récit qui se déroule avec autant de charme que de précision.

Voici la Corse à la fin du XVIIIe siècle, avec sa population hospitalière, sobre, énergique, d'une bravoure proverbiale, d'une résignation fière, d'une imagination emportée : Napoléon va la résumer dans sa personne et dans son caractère. « Il est l'insulaire du XVIIIe siècle, tel que l'ont jugé les Français. Évidemment, il a son

1. F. Masson, *Napoléon inconnu*, II, p. 499 et 513.
2. A. Chuquet, *La jeunesse de Napoléon* : t. I, *Brienne* ; t. II, *La Révolution* t. III, *Toulon*.

originalité propre, et une organisation du corps et de l'esprit qui n'est qu'à lui, une puissance de travail et une assiduité qui paraissent au-dessus des forces humaines, une intelligence lumineuse qui saisit tout et qui peut à la fois embrasser l'ensemble et descendre au détail, la promptitude et la netteté de la décision, la sagacité du politique qui lui fait trouver les hommes capables de le servir, le coup d'œil du capitaine, l'art de diriger d'immenses masses de troupes, une étonnante faculté de deviner les mouvements de l'adversaire. Mais beaucoup de ces aptitudes sont des aptitudes corses poussées à leur extrême limite. Aussi bien que Paoli, Napoléon personnifie son île et réunit en lui la plupart des qualités et des défauts de sa nation[1]. »

Puis c'est la classe de l'abbé Recco, le départ pour le continent, l'arrivée et le séjour à Brienne, la dure discipline des Minimes, l'enseignement des Berton, des Patrauld et des Pichegru, la noire nostalgie et le « Paolisme » de l'enfant, les curieuses figures de Bouquet et d'Argeavel. Bonaparte passe à l'École Militaire où en devenant plus sociable et plus communicatif, il garde son amour profond pour la Corse, provoque les plaisanteries et les caricatures de ses camarades. « Il rompait en visière aux idées du monde qui l'entourait; il s'insurgeait ou, pour employer un de ses italianismes, il *s'insorgeait* contre la France. Était-ce bravade ou désir de se distinguer? Non. L'âme du jeune Corse était pleine d'un sentiment qui devait se répandre et déborder. Mais il y a dans ces assertions si audacieuses et si franches autre chose encore qu'un fervent patriotisme : il y a déjà cette décision, cette volonté ferme, ce caractère énergique que Napoléon déploiera bientôt dans les troubles de son île et au siège de Toulon[2]. »

Voici désormais Napolionne de Buonaparte, ainsi que le nomment les états de revue, lieutenant à La Fère-Artillerie, revêtu de cet uniforme de canonnier qui lui fut toujours cher et qu'il jugeait le plus beau du monde, montant la garde à la place des Clercs, allant à la théorie à la place des Cordeliers, luttant avec les difficultés de la vie, payant tant bien que mal avec ses 800 livres d'appointements la pension de l'auberge des *Trois Pigeons*, s'obstinant dans son patriotisme corse et écrivant cette note étrange : « Les Corses ont pu secouer le joug génois et peuvent en faire autant de celui des

1. A. Chuquet, *La jeunesse de Napoléon*, I, p. 15.
2. *Ibid.*, I, 264.

Français. Amen [1]. » Bientôt, après son premier voyage à Ajaccio, après le court séjour d'Auxonne, il va se jeter en plein mouvement révolutionnaire et travailler à sa fortune. C'est là ce qui remplit le tome II, avec des détails intéressants sur les lectures assidues du jeune officier qui passe de Rollin à Barrow et de Raynal à l'*Espion Anglais*, sur Napoléon franc-maçon, sur ses intrigues en Corse et le *Discours de Lyon*, sur le singulier contraste des sentiments du lieutenant Bonaparte avec ceux du général Bonaparte, sur l'âpreté qu'il met à combattre les passions qui le gouverneront plus tard. « Quel eût été son étonnement à Sainte-Hélène s'il avait relu ce discours de 1791 ! Quel retour il eût fait sur lui-même à la lecture de ce passage sur le sort de l'homme de génie : « L'infortuné ! je le plains. Il sera l'admiration et l'envie de ses semblables, et le plus misérable de tous. L'équilibre est rompu : il vivra malheureux. Ah ! le feu du génie ! Mais ne nous alarmons pas. Il est si rare ! Que d'années qui s'écoulent sans que la nature en produise ! Les hommes de génie sont des météores destinés à brûler pour éclairer le siècle ! »

Les mois d'avril et de mai 1792 ont dans l'histoire de la jeunesse de Napoléon une importance capitale. Il se disait jadis dépourvu d'ambition : l'ambition commence maintenant à le posséder et, comme il le dit dans son jargon, à se *l'impatroniser*. Il veut parvenir et c'est le tome III de Chuquet qui le montre à demi parvenu. Désormais ardent montagnard, le jeune auteur du *Souper de Beaucaire* arrive à Toulon, s'y montre ce qu'il est : un maître. Ce n'est pas seulement sa fortune qui commence, c'est aussi le Corse qui s'efface en lui, c'est le Français qui apparaît. — Tel est ce livre où tout est presque neuf, où la patience infatigable de la recherche, la passion du détail sont poussées à l'infini sans jamais nuire à la belle ordonnance de l'ensemble, où l'esprit critique n'étouffe pas l'art d'exprimer la vie, où la rigueur de la méthode n'exclut pas la variété du récit. Il y avait plusieurs Napoléon à étudier : le Napoléon des premières années est aujourd'hui étudié d'une façon définitive.

L'homme est désormais devant nous, avec les linéaments principaux de sa physionomie morale et politique. Le Corse violent et tempétueux est parti pour les longs chemins de l'avenir. Il s'agit

1. A. Chuquet, *La jeunesse de Napoléon*, II, 225.

maintenant de marquer la première de ses étapes : c'est ce que fait le livre récent d'Albert Vandal [1]. Dans cette histoire « purement politique », l'auteur, l'un de ceux qui connaissent le mieux Napoléon, nous fait comprendre comment il arriva au pouvoir. Le retour d'Égypte, le 18 Brumaire, la Constitution de l'an VIII, Marengo le mènent insensiblement à la dictature. Après s'être demandé un instant s'il établira une monarchie ou une « république resplendissante », il comprend que l'heure est venue de réaliser son ambition et de devenir le maître. Le mot d'un prêtre du Velay, dont la police saisissait alors la correspondance, va devenir vrai : « La France est grosse d'un roi » ; Napoléon perce sous Bonaparte. Et jamais encore les moyens employés par le jeune ambitieux, la politique suivie, les résultats obtenus n'avaient été exposés avec autant de précision scientifique et d'éclatante lumière.

N'oublions pas toutefois qu'à côté de ces larges et puissants travaux d'ensemble, plus d'un travail de détail mérite d'être signalé et utilisé. Il serait difficile et fastidieux de noter ici tous les ouvrages (et il en est d'excellents) qui se rapportent à tel point particulier des premières années napoléoniennes. Prenons plutôt un exemple, qui nous fera bien comprendre et la multiplicité de l'effort et l'importance des résultats. Parmi les problèmes qui se posent à l'attention des historiens, cherchant à comprendre et à nous faire comprendre les débuts du capitaine, il n'y en a pas de plus important et de plus délicat que celui du siège de Toulon. C'est le début, et le début éclatant du jeune ambitieux, c'est l'acte qui le met en pleine lumière. Qu'a-t-il fait exactement dans ces journées tragiques de décembre 1793? A-t-il conçu le plan dont l'exécution entraîne la chute de la cité rebelle ? A-t-il seulement concouru, par de bonnes mesures d'ordre technique, au succès de ce plan qu'un autre a conçu? Ou bien n'a-t-il rien fait de plus que le commun des officiers qui servaient à ses côtés? On avait déja sur ce point les trois thèses de Thiers qui soutient la première opinion [2], de Krebs et Moris qui adoptent la seconde [3], du général Jung qui choisit la troisième [4]. M. George Duruy avait repris et éclairé la question de remarques ingénieuses et de documents nouveaux [5]. Or, voici qu'un

1. Albert Vandal, *L'Avènement de Bonaparte*, 1902.
2. Thiers, *Hist. de la Révolution franç.*, t. VI, p. 50 et suiv.
3. Krebs et Moris, *Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution*, p. 373 et suiv.
4. Jung, *Bonaparte et son temps*, II, 394.
5. George Duruy, *Mémoires de Barras*, préface, t. I, p. LII-LXXIX.

nouveau bon livre est consacré tout entier à élucider le problème : celui de Paul Cottin [1]. Que l'ouvrage soit solide et consciencieux, il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur la documentation étendue qui lui sert de base. L'auteur a tout consulté, le *Précis Historique* du baron Lebret d'Imbert, la *Notice historique* de J. Abeille, les *Mémoires* du chevalier de Fonvielle et de Brécy, le vieux et bon travail de Z. Pons, la consciencieuse étude de Lauvergne, l'excellente *Histoire de Toulon* de J. Henry, les études spéciales de Brun, Guérin, Chevalier, Krebs, Jung, Joseph Du Teil, Duruy, Chuquet, Sambuc, les *Actes du Comité de Salut Public*, les documents et livres étrangers de Thaon de Revel, Pinelli et Conforti, en Espagne *La Gazette de Madrid*, Muriel et Gomez de Arteche, en Angleterre Elliott, *Annual Register*, *Naval Chronicles*, *Record Office*, etc., en France les documents publics des Archives de la Marine et de la Guerre sans compter des documents particuliers comme le *Journal* de Vernes, les *Mémoires* de M. de Grasset et le *Journal* de M. de Florindorf. Le livre est excellent et pourtant le problème inquiète et passionne toujours les esprits : on le trouverait de nouveau étudié dans l'*Éducation militaire de Napoléon* du capitaine Colin, dans le travail de Spencer Wilkinson [2] et dans la dissertation inaugurale de G.-J. Fox [3]. Est-ce à dire que, devant cette persistance à reprendre et à discuter les moindres détails, on doive conclure qu'il est impossible d'arriver à la vérité? Évidemment non. Disons seulement, comme le disait naguère M. de Grandmaison, « que chacun a pris un côté du colosse, et que c'est assez pour une intelligence laborieuse : on ne saurait souhaiter une méthode meilleure, espérer un résultat plus définitif [4] ».

Quand il s'agit d'étudier les traits de ce « formidable modèle » et de procéder à de minutieuses analyses de détail, quand il s'agit moins de nous donner un grand tableau d'ensemble que de mettre sous nos yeux une série de toiles variées de tons et de lignes, nul ne peut songer à rivaliser avec M. Masson. Il a lui-même annoncé qu'il se garderait de juger l'œuvre napoléonienne avant d'avoir réuni tous les éléments d'une vaste synthèse. En attendant, il nous a donné une série de travaux qui permettent d'espérer dès main-

1. Paul Cottin, *Toulon et les Anglais en 1793*, 1898.
2. Spencer Wilkinson, *Napoleon, the first phase* (*Owen's College Historical Essays*).
3. C.-J. Fox, *Napoleon Bonaparte and the siege of Toulon*, 1902.
4. G. de Grandmaison, *op. cit.*, préface, p. VI.

tenant une étude complète et définitive de celui dont le prince Jérôme disait : « C'est un grand homme, mais c'est un homme. » L'écrivain de labeur énorme et de recherches minutieuses qui a déjà compulsé tant de documents rares et puisé à tant de sources d'information a publié une suite ininterrompue d'études où apparaissent toutes les qualités de ses *Diplomates de la Révolution*. Son *Napoléon et sa famille*, continué par *Joséphine répudiée*, *Marie-Louise impératrice*, etc. constitue une œuvre remarquable où apparaît d'une façon saisissante cette « Corse magnifiée » qu'est devenue la France : Frères, mère, sœurs, épouses de Bonaparte vivent et agissent sous nos yeux. « Ils sont un clan, et Napoléon est chef du clan. C'est là sa mission et son devoir : assurer au clan des places, des grades et des emplois. » Si l'auteur admire Napoléon avec enthousiasme, il l'admire sans illusions, en parle sans emphase ni éloges menteurs. Il ne cache nullement ses préférences pour le régime napoléonien, étant de ceux « qui ont toujours marché le front haut et le visage découvert ». Mais il n'en promet pas moins « d'exposer ses recherches avec une entière et complète indépendance » et de n'avoir que des « opinions historiques ». Tout l'attire vers Napoléon ; « il n'est point en son cerveau de circonvolution sans intérêt, en ses actes de mobile négligeable, dans sa vie de fait sans intérêt » : mais il ne se laissera jamais aller « aux apologies déclamatoires et aux généralisations sans preuves ». C'est bien là celui que Gabriel Monod appelle « le plus consciencieux et le mieux documenté des biographes [1] ».

Ce sont les mêmes qualités de probité rigoureuse quoique peu impartiale, de sobriété élégante et de profonde analyse qui se montrent dans son *Napoléon et les femmes*, dans son *Napoléon chez lui*. Il ne nous cache rien des faiblesses de l'homme qui est médiocre autant que le souverain est colossal. Il nous donne, dans un récit captivant qui est à la fois d'un savant très sûr et d'un analyste très subtil, le détail des liaisons de l'Empereur comme le détail de l'étiquette impériale, nous montre Napoléon dans sa vie quotidienne, du bain à la table et des audiences au cabinet de travail, ne néglige pas de nous renseigner sur sa façon de manger, de prendre son café et de se mettre au lit. Il se garde toujours de ces apologies niaises dont il se moque spirituellement et qui mesurent

1. *Rev. Hist.*, 1902, t. III.

l'Empereur à l'aune d'un commerçant adroit qui tient proprement ses livres, et ramènent ses traits physiques et moraux à une formule bourgeoisement banale et honnêtement vulgaire. » C'est l'homme dans toute la variété de sa vie prodigieuse, les gestes du Comediante aussi bien que ceux du Tragediante. C'est bien sous le même aspect que nous apparaît l'Empereur dans le *Napoléon intime* d'Arthur Lévy. Recueillant les faits, classant les témoignages, rapprochant les détails, interrogeant tous ceux qui pendant vingt ans ont vécu côte à côte avec le maître, écoutant de préférence les incultes, les illettrés « impressionnés directement par les procédés dont on use envers eux », il nous a présenté nettement et fortement un grand homme qui est un homme, et qui ressemble aussi peu à l'idole des romantiques qu'au monstre génial de Taine.

D'ailleurs, dans cette étude de plus en plus variée de l'œuvre impériale, Napoléon n'est point la seule figure qui attire les regards. S'il efface et écrase tous ceux qui l'entourent, s'il impose à tous sa volonté impérieuse, si sa pensée est une « ornière de marbre dont rien ne doit s'écarter », il ne peut empêcher qu'il y ait autour de lui des personnages qui évoluent dans son ombre et qui l'expliquent ou le complètent. « Il n'y a pas dans son entourage de personnage sans valeur », dit M. Masson [1] et l'histoire s'attache à les étudier comme elle étudie le maître. C'est ainsi qu'auprès de lui Madelin scrute l'habile et ondoyant Fouché, Welschinger étudie le maréchal Ney comme il a étudié le duc d'Enghien et le Roi de Rome ; L. Passy s'attache au préfet de la Seine Frochot, Mgr Ricard au cardinal Fesch, le baron Du Casse aux rois frères de Napoléon, F. Rocquain au roi Louis, Lévy-Schneider à Jean-Bon-Saint-André, Albéric Néton à Siéyès, Marmottan, Rodocanachi et Marcotti à Élisa Bonaparte [2]. Ernouf met en lumière le modeste mais honnête Maret et le défend contre Thiers du reproche de servilisme et d'adulation [3]. Le baron Larrey consacre à Madame Mère deux volumes où

1. F. Masson, *Napoléon et les femmes*, préface, p. XXVI.

2. Madelin, *Fouché*, 1901. — Welschinger, *Le Maréchal Ney*, *Le duc d'Enghien*, 1888; *Le Roi de Rome*, 1897. — L. Passy, *Frochot, préfet de la Seine*, 1867. — M.-G. Ricard, *Le Cardinal Fesch*, 1898. — Du Casse, *Les Rois frères de Napoléon*, 1883. — F. Rocquain, *Napoléon et le roi Louis*, 1875. — Levy-Schneider, *Le conventionnel Jean-Bon-Saint-André*, 1901. — Albéric Neton, *Siéyès*, 1900. — Marmottan, *Élisa Bonaparte*. — Rodocanachi et Marcotti, *Élisa Baccciochi*, *Rev. Hist.*, 1899, t. I.

3. Ernouf, *Maret, duc de Bassano*, 1877.

les difficultés de la jeunesse, les grandeurs de l'âge mûr, la tristesse des dernières années sont racontées avec autant de talent que de sympathie. Elle ne fut certes pas, quoi qu'il en dise, « une des plus glorieuses femmes de la France moderne », mais elle ne manque ni de sens ni de raison. « Pourvu que cela *doure* », disait-elle en pleine prospérité : c'est surtout quand « cela a cessé de *dourer* » pour le fils que la mère devient grande et intéressante [1].

Et c'est ainsi que tout le détail de la vie politique, morale et domestique de Napoléon a été fouillé par des spécialistes sans que nous puissions même prononcer tous leurs noms, tant la liste en serait interminable. S'agit-il de l'époque consulaire, Bertin nous renseignera sur la société, Corréard sur les réformes, Destrem sur les déportations, Bardoux sur la bourgeoisie, Guillon sur les conspirations militaires, Sorel et Gautier sur le rôle de Mme de Staël, le comte Fleury sur les grandes dames, Rocquain sur l'opinion publique, Welschinger sur le drame de Vincennes, G. de Cadoudal sur la chouannerie, E. Daudet sur la police et les chouans [2], S'agit il des affaires religieuses, de la restauration officielle du culte catholique, des rapports passionnants de Napoléon avec la cour de Rome : les volumes classiques de d'Haussonville [3] se complètent aujourd'hui par une interminable série de travaux utiles. L'ouvrage de Debidour, fortement documenté, montre les progrès incessants de l'Église catholique [4]. Ceux de Theiner et de Léon Séché, les articles de Boulay de la Meurthe et de Victor Pierre, le travail de Drochon permettent d'étudier l'accord franco-romain [5]. Les démêlés de l'Empereur avec Pie VII sont exposés par le vicomte de Meaux, par le livre curieux et savant de Chotard, par l'ouvrage si

1. Larrey, *Madame Mère*, 2 vol. 1894.

2. E. Bertin, *La Société du Consulat et de l'Empire*, 1896. — Corréard, *La France sous le Consulat* (*Biblioth. d'histoire illustrée*). — Destrem, *Les déportations du Consulat et de l'Empire*, 1885. — Bardoux, *La Bourgeoisie française sous le Directoire et le Consulat*. — A. Sorel, *Madame de Staël*. — Gautier, *Madame de Staël et Napoléon*, 1903. — Guillon, *Les conspirations militaires sous le Consulat et l'Empire*, 1894. — F. Rocquain, *La France au 18 brumaire*. — Welschinger, *Le duc d'Enghien*, 1888. — G. de Cadoudal, *Georges de Cadoudal et la Chouannerie*, 1888. — E. Daudet *La police et les Chouans sous le Consulat et l'Empire*, 1893.

3. D'Haussonville, *L'Église Romaine et l'Empire*, 5 vol. 1868-1870.

4. Debidour, *Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France, de 1789 à 1870*. 1898.

5. Theiner, *Histoire des deux concordats de 1801 et 1813*, 2 vol. 1869. — Léon Séché, *Les origines du concordat*, 1894, 2 vol. — Boulay de la Meurthe, *Négociations du concordat* (Corresp. 1881-82). — Victor Pierre, *Le Rétablissement du culte catholique* (*Rev. des questions histor.*, 1888). — Drochon, *La Petite Église*, 1893.

intéressant de Geoffroy de Grandmaison, par le livre que Mgr Ricard a tiré des papiers du cardinal Fesch [1].

S'agit-il enfin du séjour à l'île d'Elbe et du retour de l'Empereur, la littérature impériale s'est enrichie d'une masse énorme d'ouvrages qui ont jeté une vive lumière sur cette époque dramatique. Français et Italiens se sont plu à scruter les archives, à fouiller les documents, à interroger les témoins, à éclairer cet épisode plein de choses. On a fait parler le trésorier Peyrusse qui nous a conservé les registres de la comptabilité impériale, le fidèle Bertrand et le secrétaire Rathery qui ont préservé les minutes des lettres et le Registre d'ordres de Napoléon, les officiers de la garde depuis Combe et Mallet jusqu'à Mónier et Labadie. On a recueilli les témoignages de ses surveillants Waldburg Tuchsess et Neil Campbell, de ses espions Mariotti et le marchand d'huiles de Livourne, de ses sujets Elbois Foresi et Rebuffat. De simples visiteurs comme le comte Litta, lord Ebrington, Fleury de Chaboulon nous ont transmis le souvenir de leurs entretiens ; enfin Pons de l'Hérault, le fidèle compagnon d'exil, nous a largement renseignés sur la vie quotidienne de l'Empereur. Ainsi sont venus s'ajouter à l'admirable récit de M. Houssaye une foule de documents et de travaux qui ont éclairé la question, notamment ceux de Pellet, de Helfert, de Fabre, de Pichot et de Livi [2].

Enfin et surtout ce que lord Rosebery appelle « la dernière phase » a été mis en pleine lumière par une série de publications dont le modèle et le résumé est le remarquable volume de l'homme d'État anglais [3]. Hanté toute sa vie — il nous le montre dans un dernier chapitre — par l'image de celui que Carlyle appelle « le Héros », il a voulu raconter « cet épisode suprême du grand drame » qui s'appelle le séjour à Sainte-Hélène. Le sujet est encore brûlant pour les Anglais comme pour nous, « les nations ayant des souvenirs qui se taisent et qui durent ». « Si Sainte-Hélène rappelle de cruels souvenirs aux Français, bien plus cruels encore sont ceux que ce nom éveille en Angleterre. » Mais lord Rosebery n'en veut

1. Vicomte de Meaux, *Pie VII et Napoléon* (*Rev. des quest. hist.*, 1867). — Chotard, *Pie VII à Savone*, 1887. — Geoffroy de Grandmaison, *Napoléon et les cardinaux noirs*, 1895. — Mgr Ricard, *Le Concile national de 1811*.

2. Marcellin Pellet, *Napoléon à l'île d'Elbe*, 1889. — Helfert, *Napoleons Fahrt von Fontainebleau nach Elba*, 1874. — J. Fabre, *De Fontainebleau à l'île d'Elbe*, 1887. — Pichot, *Napoléon à l'île d'Elbe*, 1873. — Livi, *Napoleone all' isola d'Elba*, 1888.

3. Voir les ouvrages d'Antommarchi, Huard, Hudson Lowe, Montholon, Stokoe, P. Frémeaux, etc.

pas moins conter le drame final, parce que c'est à Longwood qu'il est possible de comprendre et de surprendre la personnalité de Napoléon. Et après avoir étudié minutieusement les sources, le mensonger Las Cases, le dévoué et fidèle Bertrand, le jaloux et colérique Gourgaud, etc., après avoir examiné les questions les plus délicates du séjour dans l'île, il étudie dans un chapitre pénétrant les rapports de l'Empereur et de la démocratie, puis, après avoir raconté le grand drame final, il dissèque et isole en « alchimiste de la psychologie » les éléments dont se composaient cette âme prodigieuse et cette prodigieuse personnalité, montre « qu'il fut lancé à travers le monde comme une grande force naturelle, ou surnaturelle, comme un fléau, comme un balayeur d'hommes et d'institutions, dont la mission était à la fois positive et négative — surtout négative. » Il résume et apprécie son œuvre militaire, son œuvre administrative, son œuvre législative, établit comment le pouvoir absolu détruisit en lui l'équilibre du jugement et amena sa chute. En somme, il fut grand. « Il n'est pas un nom qui représente d'une manière plus complète ni plus éclatante la domination, la splendeur et le désastre. Il s'est élevé par l'usage de facultés surhumaines, il s'est ruiné par l'abus qu'il en a fait. C'est l'excès de son propre génie qui l'a perdu. Les forces qui avaient fait son élévation étaient seules capables d'amener sa chute. »

Si la gloire de Napoléon a souvent perdu à subir l'épreuve redoutable de cette étude minutieuse, si la plupart des études qu'on lui a consacrées nous le montrent « plus dépourvu de toute idée morale, de vraie générosité, de largeur et de justesse dans l'esprit comme dans le cœur, plus méprisant pour l'humanité, plus capable de bassesse et d'immoralité, plus uniquement occupé de sa personnalité, de sa gloire individuelle, du triomphe de sa volonté capricieuse et irascible[1] », par contre sa gloire de soldat ne cesse de grandir. « Son génie militaire, disait récemment Rosebery, ne peut être surpassé. » Mais sur ce point comme partout ailleurs, il y avait un travail historique tout nouveau à réaliser. « D'une façon générale, écrivait récemment un juge compétent, l'histoire des guerres de la Révolution et de l'Empire est à refaire[2]. » Si la première partie de l'affirmation est injuste après les beaux travaux de Chuquet, la seconde renferme une grande part de vérité. Sans

1. G. Monod, *Rev. Hist.*, t. XII, p. 100.
2. F. Bouvier, *Bonaparte en Italie*, préface, p. IX.

aller jusqu'à faire table rase des travaux antérieurs, notamment ceux de Thiers et de Jomini, il est évident qu'avec les nombreux documents qu'on a publiés de nos jours, il est devenu possible de tenter une histoire vraiment scientifique des campagnes impériales[1].

C'est ce qu'on a tenté, chez nous comme partout ailleurs, et de la marche foudroyante de 1796 à l'effondrement de Waterloo, il n'y a pas une campagne qui n'ait été l'objet de publications attentives et remarquables. Après Clausewitz, des spécialistes comme le général Pierron, Chiala, Decker, York de Wartenburg, Krebs, Marselli, Rüstow, Plebani, etc., analysent les principes et la grandeur de sa science militaire. Pour la campagne de 1796, la liste est interminable de remarquables travaux qui ont paru en France et à l'étranger, depuis les volumes de Jung jusqu'à l'excellent travail de F. Bouvier[2], en passant par l'étude du colonel Secrétan sur le général La Harpe, le travail de Shortz, le livre consciencieux de Folliet et l'excellent traité du général Susane[3]. Pour la campagne de 1800, Gachot ; pour les guerres d'Allemagne, les ouvrages classiques de Rambaud, de Cavaignac, de Höttner, de Heimann, de Dechend, de Lettow-Worbeck, l'excellente publication du capitaine Foucart[4]. Pour la campagne de Russie, on disait récemment encore « que nous ne possédons pas un bon ouvrage[5] ». Le mot est excessif, car nous possédons toute une bibliothèque sur la question, avec les ouvrages français de Schnitzler, de Ségur, de Rambaud et du commandant Margueron, avec les ouvrages russes de Bogdanovitch, de Mikhaïlowski-Danilewski, avec les ouvrages allemands de Clausewitz (trad. Begouën), de Celner, de Von Welden, de Grube, avec l'ouvrage italien de Turotti, avec les ouvrages anglais de Cathcart et de Hereford B. George.

C'est surtout pour la fin du régime impérial que les études

1. *Notes critiques sur l'histoire militaire*, Lille, 1891, par *un ancien capitaine brevété d'état-major*.

2. F. Bouvier, *Bonaparte en Italie*, 2e éd. 1902.

3. Ed. Secretan, *Le général Amédée de La Harpe*, 1898. — Shortz, *The gift of Bonaparte*, 1898. — Folliet, *Les volontaires de la Savoie*, 1889. — Susane, *Hist. de l'infanterie française*, 5 vol. 1876.

4. Gachot, *La deuxième campagne d'Italie* — Rambaud, *Les Français sur le Rhin*, *L'Allemagne sous Napoléon*, 1880. — Cavaignac, *Formation de la Prusse*. — Höffner, *Gesch. des Krieges von 1806 und 1807*. — Heimann, *Der Feldzug von 1806*. — Dechend, *Beiträge zur Gesch. des Krieges von 1806–1807*. — Lettow-Worbeck, *Der Krieg von 1806 und 1807*. — Foucart, *La Campagne de Prusse*, 1887.

5. Hereford B. George, *Napoleon's invasion of Russia*, 1899.

historiques ont réellement progressé. Là en effet, nous avons la bonne fortune de tomber dans l'un de ces domaines qu'un spécialiste s'est réservés, qu'il a explorés dans tous les sens, où il n'a presque rien laissé à glaner après lui. Nous voulons parler de M. Houssaye. Quelqu'un disait récemment : « Napoléon est l'homme qui devrait le plus décourager les historiens, car il est celui dont l'action limite le plus la portée de leur œuvre[1]. » Nul n'a eu plus de courage que l'auteur de *1814* et de *1815*[2], car la période qu'il a entrepris de nous faire connaître n'est pas seulement la plus dramatique, c'est aussi la plus difficile et la moins connue de l'histoire napoléonienne. Il a voulu le faire « en mêlant aux détails de l'histoire militaire les développements de l'histoire générale ». C'est en effet le caractère propre de ces volumes remarquables de nous présenter sous toutes ses faces le grand problème de notre histoire pendant ces années tragiques, de nous faire assister au spectacle inoubliable de l'Empereur qui tombe mais aussi de la France qui lutte avec lui, de nous peindre « la patrie ruinée et abattue, travaillée par les mécontents et les conspirateurs, saccagée par les Cosaques et les Prussiens, d'abord surprise et patiente, puis révoltée et vengeresse. » Chercher « consciencieusement la vérité », ne rien omettre et ne rien voiler « au risque de froisser toutes les opinions », arriver à l'impartialité sans vouloir l'indifférence, « tressaillir de pitié et de colère » devant la grande blessée qui s'effondre, penser comme le vieux paysan de Godefroy Cavaignac : « Il ne s'agit plus de Bonaparte. Le sol est envahi. Allons nous battre », c'est là ce qui fait le charme de ce livre unique dans notre littérature historique.

Sa grande, sa puissante originalité, c'est qu'il se fonde avant tout sur les documents, c'est « qu'à dix pages près, l'auteur réussit à faire un récit sans recourir au texte des historiens ». Sans doute il connaît et utilise tous les travaux antérieurs, met à contribution Plotho, Thielen, Droysen, Damitz, Schelz, corrige les erreurs de Taine ou de Thiers, contrôle l'un par l'autre les témoignages d'un royaliste comme Gain de Montagnac, d'un Russe comme Danilewsky, d'un républicain comme Dardenne, d'un bonapartiste comme Lavalette ; mais l'impression qu'il nous donne est avant tout fondée sur celle des contemporains, et il les a tous consultés.

1. J. [illegible], *Les S[illegible]*, [illegible], p. [illegible].
2. Henri Houssaye, [illegible] ; *Id.*, *1815*, 2 vol.

Si les grands conducteurs d'hommes, l'Empereur, Louis XVIII, Talleyrand, Carnot, restent au premier plan, il nous montre, fait agir et parler derrière eux « les paysans, les bourgeois, les ouvriers, les soldats, comme dans le théâtre grec l'on voit près d'Ajax et d'Agamemnon le chœur des vieillards et des guerriers[1] ». Des papiers pourris et froissés qu'il a entre les mains, il voit renaître les hommes et les choses et c'est sous cette impression directe que son opinion se forme lentement, « vingt fois modifiée, enfin fixée et affermie grâce à la multitude des documents et à la concordance de la pluralité des témoignages ». La grande impression de vie qui se dégage de cet ensemble, l'allure dramatique du récit, ne doivent pas nous faire illusion sur la netteté et la force de la trame essentielle, et sur la solidité de la documentation. Prenons un exemple entre mille. Pour montrer que l'esprit d'opposition qui apparaît dans le monde politique et bourgeois n'a point gagné le peuple des campagnes et la grande masse de la nation, que la France « a gardé sa foi en Napoléon », il analyse minutieusement les correspondances des préfets et les rapports de police du commencement de janvier 1814, établit par des notes substantielles et bien choisies que sans rien dissimuler de la misère générale et de la prostration grandissante, les documents ne laissent apparaître ni un cri de haine ni une menace contre l'Empereur et qu'ils se résument tous dans le mot de Mollien : « La masse de la population ne connaît que l'Empereur et l'Empire. » On a pu faire des réserves, critiquer le choix des témoignages, parler d'un manque trop évident de « sérénité[2] » : les trois volumes de M. Houssaye, par la puissance incomparable de la pénétration, par la clarté et la fermeté exceptionnelles des généralisations, n'en sont pas moins des chapitres merveilleusement et définitivement tracés de la fin de l'épopée impériale.

Napoléon aimait à dire : « A la guerre, les hommes ne sont rien, c'est un homme qui est tout[3]. » Sans doute, et on l'a montré cent fois, il a plié et assoupli les personnages de son entourage, les a habitués à considérer sa pensée « comme une ornière de marbre dont rien ne doit s'écarter ». Mais, malgré tout, les hommes ont été quelque chose autour de lui : il s'en est aperçu pour son bon-

1. Henri Houssaye, *1815*, t. I, préface.
2. Geoffroy de Grandmaison, *Napoléon et ses récents historiens*, p. 283.
3. Capitaine Foucart, *Campagne de Prusse*, préface.

heur à Marengo et à Eylau, pour son malheur dans la campagne de France et à Waterloo. Aussi l'histoire n'a-t-elle point dédaigné d'étudier les maréchaux à côté de l'Empereur, les soldats à côté du chef. C'est ainsi que l'infatigable Fréd. Masson a consacré un volume plein d'intérêt aux *Cavaliers de Napoléon* (1886), que Folliet a étudié *Desaix* (1878), Robinet de Cléry le romanesque Lassalle (1871), L. Brunschwig l'honnête et dévoué Cambronne (1893), H. Weil le loyal prince Eugène (1890). Le général Thoumas a publié une série d'études attachantes sur les *Grands Cavaliers de l'Empire* (1892), sur le *Maréchal Lannes* (1891), sur le *Général baron Curély* (1886). Murat surtout a été l'objet de remarquables publications. L'Italie n'a jamais oublié que, suivant un mot cité par Lumbroso, « il s'était fait Napolitain autant qu'il le pouvait en restant très bon Français ». Aussi les historiens de la péninsule se sont-ils attachés à mettre en lumière cette curieuse physionomie. Lumbroso a publié ses lettres et étudié sa cour ; aux vieux travaux de Franceschetti (1826) et de Gallois (1833), se sont ajoutés les solides ouvrages de Sassenay, de l'auteur anonyme de *La Fine d'un Rè*, de La Farina et de Guardione. L'héroïque sabreur est aujourd'hui l'un de ceux que nous pouvons le mieux comprendre parmi les auxiliaires ou les ennemis de l'Empereur[1].

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs — et Murat le prouve bien — qu'il n'y eut que soumission servile et aveugle dans l'entourage militaire de Napoléon, qu'il n'y eut pas de Brutus autour du nouveau César. Ségur raconte la scène dramatique qui se passa à l'archevêché de Burgos en 1808. L'Empereur et l'aide de camp se trouvaient depuis dix minutes dans une salle immense où ils devaient passer la nuit. Soudain Ségur, voulant ouvrir la fenêtre pour renouveler l'air, aperçut derrière les volets trois Espagnols tout armés, debout, immobiles, collés à la muraille : avec un peu de décision, ils auraient pu d'un seul coup terminer la guerre. C'est là, dans une certaine mesure, l'image de l'Empire. Prenez Napoléon à chaque instant de sa prodigieuse carrière, regardez autour de lui, fouillez les décors du théâtre où s'agite le prodigieux tragédien : vous y trouverez des ennemis qui se dissimulent, qui hésitent à frapper

1. Alb. Lumbroso, *Revue de Paris*, oct. 1898 ; *Fanfulla della Domenica*, 15 gennajo 1898 ; *Nuova antologia*, agato 1898. — De Sassenay, *Les derniers mois de Murat*, 1896. — Anonyme, *La Fine d'un Rè* Monteleone, 1893. — La Farina, *Murat e l'unità italiana*, 1870. — Guardione, *Gioacchino Murat e l'Italia*, 1899.

le tyran, mais ne déposent jamais leur espérance ou leur haine. Le livre de Guillon nous montre les complots incessants de ceux qui, comme le dit Thibaudeau, forts de leurs services et de leurs épées, semblaient vouloir arrêter les progrès du pouvoir lorsque toute la nation lui cédait[1].

M. Denis écrivait naguère : « L'Europe, que Napoléon traversa comme un ouragan dévastateur, l'Allemagne qu'il flagella d'une main impitoyable, la France même qui s'abattit sous lui fourbue et râlante... jugent malgré tout ses erreurs avec plus de tristesse que de colère. Il est protégé contre toutes les rancunes par la hauteur de sa pensée : s'il fit de l'Europe un charnier, c'est de ce charnier qu'a germé le monde moderne; de la rude école où il soumit les peuples, ils sortirent grandis... Ce grand broyeur d'hommes et ce grand semeur d'idées fut aussi un grand accoucheur de nations[2]. »

En quoi et comment cette action prodigieuse de Napoléon sur les peuples s'est-elle exercée? Et si nous lui posons à lui-même la redoutable question qu'il posait aux Directeurs à propos de la France : « Qu'avez-vous fait de l'Europe? » comment pourra-t-il y répondre? Nous commençons à être mieux renseignés là-dessus qu'aux temps lointains où Thiers voyait dans Tilsitt le triomphe des passions de l'Empereur et plaignait mélodramatiquement l'envahisseur de l'Espagne au lieu de plaindre l'Espagne envahie. Le nom que nous trouvons tout de suite ici est l'un des plus connus parmi nos maîtres de l'histoire. Le cinquième volume vient de paraître de ce travail colossal de M. Sorel qui ne sera complet qu'en huit volumes[3]. Dans une œuvre une, forte, harmonieuse, il a entrepris de nous faire comprendre les vrais caractères et la vraie portée des guerres qui troublent l'Europe, de 1792 à 1815. Son nouveau volume est consacré à mettre en lumière cette idée que Bonaparte, victorieux des Directeurs, est entraîné par l'Europe à vaincre l'Europe elle-même, à prolonger son triomphe intérieur par son triomphe au dehors, à établir son empire par la Révolution et en même temps contre elle. Désormais, l'Affaire des Limites « sera le mobile de la guerre, primera toutes les autres affaires et formera jusqu'en 1815 le lien continu entre tous les gouvernements issus de la Ré-

1. Guillon, *Les Complots militaires sous le Consulat et l'Empire*, 1824.
2. Denis, *L'Allemagne, 1789-1870*, p. 176.
3. A. Sorel, *Bonaparte et le Directoire, 1795-1797*, 1903.

volution ». Nous avons désormais devant nous le secret de l'Empereur, tous les traits essentiels de la politique impériale ; nous voyons « se former des relations, se grouper des intérêts, se nouer des intrigues, dont le fil ininterrompu jusqu'en 1814 est un fil conducteur à travers les passages les plus enchevêtrés et obscurs de cette histoire ».

L'idée maîtresse de ce beau livre, déjà esquissée par les études classiques de Sybel, nous aide à comprendre toute l'histoire européenne par l'histoire napoléonienne. L'Empereur a-t-il voulu la guerre, ou devons-nous accepter, dès le lendemain de Brumaire, les conclusions rigoureuses de Lanfrey : « Il avait rejeté sur les puissances coalisées la responsabilité d'une guerre que personne ne désirait plus ardemment que lui [1] » ? Sera-t-il désormais le dieu de la guerre dont parle Taine, rêvant une féodalité grandiose, une « humanité classée et étiquetée » où dominera son ambition prodigieuse ? Non, répond résolument Arthur Lévy [2]. « En face de la conspiration impitoyable qui menaçait presque l'existence du pays dont il était le chef, Napoléon représentait certainement le bon droit, la modération et l'aversion pour les luttes fratricides de peuple à peuple, et ce n'est pas la passion des entreprises guerrières qu'il faut constater en lui, c'est son opiniâtreté à vouloir la paix. » Tout son système extérieur se résume dans ces mots qu'il écrivait en 1800 : « Je désire la paix, autant pour fonder le gouvernement actuel français que pour sauver le monde du chaos. » L'homme que le livre récent de Canton [3] nous montre nettement anti-militariste, l'homme qui savait, suivant le mot de Jérôme, « qu'on peut tout faire avec des baïonnettes, excepté s'asseoir dessus », est décidé à maintenir la paix en Europe. Mais « les odieux calculs britanniques », les temporisations de la Prusse, les haines de l'Europe l'amèneront malgré lui à se lancer dans cette carrière belliqueuse où s'effondrera sa toute-puissance. La conclusion suprême du livre de Lévy, trop simple pour n'être pas naturelle, n'est pas un paradoxe fantaisiste, mais s'appuie sur une étude approfondie des documents diplomatiques puisés aux sources françaises et étrangères.

D'ailleurs, l'idée n'est pas en complète opposition avec la thèse

1. Lanfrey, *Hist. de Napoléon*, II, 135.
2. Arthur Lévy, *Napoléon et la paix*, 1902.
3. G. Canton, *Napoléon anti-militariste*, 1902.

qu'a si solidement présentée le *Manuel* de M. Bourgeois [1]. Le travail si neuf et si attachant du savant professeur a fait dès aujourd'hui entrer dans le domaine de l'histoire l'idée de la place prépondérante que le problème oriental tient dans les préoccupations de l'Empereur. De là le mérite et l'intérêt que présentent pour nous les travaux qu'Albert Vandal a consacrés à l'alliance Franco-Russe [2]. Avec une sûreté incomparable de procédés, une habileté et un charme littéraires qui lui ont conquis l'une des premières places dans l'école historique contemporaine, une abondance d'information prodigieuse, avec des vues d'ensemble sur notre histoire diplomatique qui n'excluent nullement chez lui la passion de l'analyse psychologique et l'amour profond de ce que Sorel appelle « les grandes scènes de la politique et du monde », il a montré les origines et les fluctuations de l'union franco-russe en nous faisant comprendre combien elle était précaire par l'importance des intérêts divergents, l'opposition des caractères et la dissemblance des peuples. Les grandes idées qui ressortent de son livre trouvent leur confirmation dans les travaux remarquables de Tatischeff, de Schnitzler, de Rambaud et de Bogdanovitch [3].

Au dire de M. Philippson, Napoléon a peut-être plus influé sur l'Allemagne que sur la France [4]. L'action qu'il a exercée sur les pays germaniques est naturellement celle que les historiens d'outre-Rhin ont le plus soigneusement étudiée. Sybel avait donné le signal : le sujet a été repris et cent fois traité par les Allemands Treitschke, Wendt, Philippson, Hüffer, Remling, Bailleu, Springer, Fournier, Perthes, Gœcke et Ilgen, Kleinschmidt, Hassel, Lehmann, Pertz, Bornhack et Beer, par l'Anglais Seeley, par les Français Rambaud, Denis, Cavaignac [5]. De tous ces travaux, et de

1. E. Bourgeois, *Manuel historique de politique étrangère*, t. II.

2. A. Vandal, *Napoléon et Alexandre Ier*, *L'alliance russe sous le premier Empire*, 3 vol.

3. Tatischeff, *Alexandre Ier et Napoléon, d'après leur correspondance inédite.* — Bogdanovitch, *Histoire d'Alexandre Ier*.

4. M. Philippson, *La paix d'Amiens et la politique générale de Napoléon* (*Rev. Histor.*, 1901, t. I).

5. Treitschke, *Deutsche Gesch. im neunzehnten Jahrundert*, t. I. — Wendt, *Deutschland vor hundert Jahren.* — Philippson, *Gesch. des preussischen Staatswesens.* — Hüffer, *Lombard und die Kabinetsregierung in Preussen; Die Stadt Bonn unter französischer Herrschaft : Œsterreich und Preussen gegenüber der franz. Revolution.* — Remling, *Die Rheinpfalz in der Revolutionszeit.* — Bailleu, *Preussen und Frankreich von 1795 bis 1807.* — Springer, *Gesch. Œsterreich's.* — Fournier, *Gentz und Cobenzel.* — Gœcke et Ilgen, *Das Königreich Westphalen.* — Perthes, *Politische Zustände und Personen in Deutschland zur Zeit franz. Herr-*

beaucoup d'autres, quelles sont les tendances qui se dégagent? Il semble que Napoléon ne perde rien à être étudié de près. Déjà Ranke avait défendu sa mémoire contre Lanfrey, s'était efforcé de montrer, avec Bignon, Maret et Thibaudeau, que ses rapports avec l'Angleterre avaient dominé toute sa politique. L'idée a été reprise par Max Lenz qui chercha à établir qu'il s'était surtout efforcé d'armer contre elle le continent[1]. Roloff va plus loin : dans un ouvrage approfondi sur la politique coloniale de l'Empereur et dans son volume populaire sur Napoléon, il développe cette thèse que Bonaparte est obligé de maintenir la prépondérance de la France en Europe et que l'Angleterre voulant l'en empêcher, il doit la combattre[2]. Enfin, la question est reprise et complètement élucidée par M. Philippson. Nous pourrions prendre un autre point de détail sur lequel la science allemande a cherché à faire la lumière avec la même passion de justice et de vérité. Il y a vingt ans, Guill. Oncken déclarait que, dès la fin de 1812, l'Autriche avait voulu rompre avec Napoléon. Sa théorie a été complètement abandonnée depuis les travaux de Fried. Luckwaldt et de Fed. von Demelitsch[3].

C'est avec la même passion et le même intérêt qu'on étudie l'action politique de Napoléon sur les autres pays européens. Signalons seulement les travaux de Tivarone, Bianchi, Carutti, Dejob, de Castro, Oriani sur l'Italie; d'Arteche y Moro et Boppe sur l'Espagne; de Maag, de Schaller, Schweizer sur la Suisse; de Lanzac de Laborie et Balau sur la Belgique; de Jorissen, Loosjes, Wichers, Juste, Legrand, Mendel sur la Hollande; de l'abbé Pisani sur la Dalmatie; de Rodocanachi sur les îles Ioniennes, etc. Partout on nous a montré que l'influence exercée par Napoléon a été profonde, que, par l'expression des idées révolutionnaires aussi bien que par son despotisme, il a partout développé et fait grandir l'idée de nationalité et préparé les grandes questions que le XIXe siècle a vu se poser ou se résoudre.

schaft. — Kleinschmidt, *Das Konigreich Westphalen*. — Hassel, *Gesch. der preuss. Politik*, 1807-1815. — Lehmann, *Scharnhorst*. — Pertz, *Stein*. — Bornhack, *Gesch. des preuss. Verwaltungsrechts*. — Beer, *Zehn Jahre Œsterr. Politik*, 1800-1810. — Seeley, *Stein*. — Rambaud, *L'Allemagne sous Napoléon*. — Denis, *L'Allemagne*, 1789-1810. — Cavaignac, *Formation de la Prusse*.

1. Max Lenz, *Rev. Cosmopolis*, t. IX.

2. G. Roloff, *Die Kolonialpolitik Napoleons I*, 1899; *Napoléon*, 1900.

3. Fried. Luckwaldt, *Œsterreich und die Anfaenge des Befreiungskriege von 1813-1902*. — Fed. von Demelitsch, *Metternich und seine auswaertige Politik*.

En résumé, l'histoire de Napoléon a fait d'immenses progrès dans les trente dernières années. Malgré la passion profonde qu'inspirera toujours l'époque tragique de l'Empire à ceux qui veulent l'étudier, il semble bien qu'on cherche avant tout désormais à en aborder l'histoire avec un esprit nettement scientifique. L'accord n'est pas loin de se faire entre les travailleurs des différentes écoles et des différents pays qui communient dans une admiration commune pour cette œuvre grandiose. Soldats et savants, républicains et bonapartistes, Français et Allemands sont bien près de s'entendre sur les traits principaux de cette grande physionomie et sur les détails principaux de cette grande histoire. C'est un indice très sûr que les méthodes employées sont meilleures et que les résultats obtenus sont considérables.

Que reste-t-il à faire? Bien des choses. Il faut d'abord continuer la publication de ces documents précieux que l'on a multipliés, mais qu'on est loin d'avoir tous donnés au public. Il faut se garder d'accorder une préférence aussi marquée que dans le passé aux Mémoires : nous avons assez de Marbot et de Lejeune. Mieux vaudrait cent fois consulter et publier les documents administratifs, la correspondance des préfets, les procès-verbaux, rapports, etc., qui constituent une mine aussi précieuse que mal explorée. A ceux qui n'auraient pas constaté que les livres de Houssaye sont faits surtout de ces matériaux d'une grande valeur, nous citerons un exemple frappant du genre de service qu'ils peuvent rendre. Thibaudeau affirme, Thiers et Lanfrey répètent qu'au moment où Napoléon devient Empereur, le Sénat lui demande les libertés nécessaires dans un Mémoire adressé au premier Consul le 14 floréal an XII. Or, M. Aulard, qui a retrouvé et consulté ce Mémoire, le déclare moins précis et plus timide que celui dont parlent Thiers et Lanfrey[1]. Le Ministère des Affaires étrangères, les Archives de la Guerre n'ont pas donné ce qu'ils ont de plus précieux : c'est là surtout qu'il faudra chercher.

Quant à l'œuvre purement historique, on ne saurait trop répéter qu'une division du travail s'impose plus que jamais, que les chercheurs doivent se partager la besogne, que le champ de

1. Aulard, *Etudes et leçons sur la Révolution*, 3e série, p. 294.

l'histoire napoléonienne est trop vaste pour qu'il soit donné à un seul de le parcourir en entier. Quand nous aurons une histoire civile traitée par un Vandal ou un Aulard, une histoire militaire écrite par un Chuquet ou un Houssaye, une histoire diplomatique faite par un Albert Sorel, une histoire morale et psychologique présentée par un Arthur Lévy ou un Masson, n'aurons-nous pas un Napoléon plus vrai, plus juste, plus humain qu'après les ouvrages compacts de Thiers ou les pages brillantes de Taine?

Ch. Dufayard.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

UNE LETTRE DE FUSTEL DE COULANGES SUR LA « CITÉ ANTIQUE »

Un jeune écrivain et chercheur, E. Champion, qui, après la mort de Louis Ménard, lui a consacré un pieux volume (*Le Tombeau de Louis Ménard, Monument du Souvenir*), a trouvé, dans les papiers de celui-ci, les éléments d'une brochure qu'il a intitulée : *Les Idées politiques et religieuses de Fustel de Coulanges*, avec ce sous-titre, plus juste : *La Cité antique et Louis Ménard, Documents inédits* (Paris, Champion, 1903, 30 pp. in-8). — Cette brochure nous apprend que Louis Ménard, dans l'*Année philosophique* de M. Pillon (première série), avait fait de la *Cité antique* une critique assez vive : Fustel de Coulanges répondit par une lettre que nous tenons à reproduire. Elle viendra s'ajouter aux documents que nous avons publiés dans les numéros de juin et août 1901 pour compléter le dossier de la *Cité antique* et éclairer la physionomie du grand historien.

« Strasbourg, 7 avril 1868.

« Monsieur,

« Je viens de lire l'*Année philosophique* et j'y ai trouvé votre article sur mon livre. Je vous remercie sincèrement d'avoir bien voulu vous occuper de lui, et je vous suis reconnaissant du bien que vous en dites. Permettez-moi seulement de vous exprimer la surprise que j'ai éprouvée en lisant que j'avais fait un plaidoyer contre l'antiquité en faveur des sociétés chrétiennes, et que mon livre devait satisfaire les défenseurs du moyen âge.

« Si quelques défenseurs du moyen âge ont été satisfaits de mon livre, c'est de deux choses l'une, ou qu'ils l'ont bien mal lu, ou que l'expression m'a tellement trahi que j'ai eu le malheur de dire exactement le contraire de ce que je pensais. Mais j'en appelle à vous-même, Monsieur, qui vous y connaissez. Veuillez vous rappeler ce que j'ai dit de la manière dont se forment les religions et de l'influence mauvaise qu'elles exercent, et dites si j'ai fait l'éloge de n'importe quelle théocratie. Ai-je même fait l'éloge du christianisme? Assurément, Monsieur, vous ne vous y êtes pas trompé. Dire que le christianisme né du progrès de l'esprit humain, et continuant (je l'ai dit) la marche de la philosophie, a différé des vieilles religions antiques en ce qu'il n'a pas absorbé en lui

l'État (dès l'abord bien entendu), ce n'est pas louer bien vivement le christianisme. Je crois bien que vous admirez plus que moi l'antiquité, mais je n'admire pas plus que vous le moyen âge. Vous êtes plus païen que moi ; je ne suis pas plus chrétien que vous. Mais quoi ? devais-je le dire ? n'aurais-je pas fait une faute de goût en introduisant dans une étude tout antique des idées modernes ? J'ai pensé qu'il me suffirait de ne pas dissimuler ma pensée ; et certes, je ne l'ai pas dissimulée. Permettez-moi de vous citer, entre autres passages qui sont nombreux, la fin de la page 163. Oh ! non, Monsieur, je n'ai pas voulu faire un plaidoyer en faveur des idées chrétiennes, et j'ai de bonnes raisons pour ne l'avoir pas fait ; et si ce volume pouvait avoir quelque petite action sur le mouvement général des idées philosophiques, ce serait précisément dans un sens opposé à celui que vous indiquez. Je sais bien que vous n'êtes pas le seul qui vous y soyez trompé, mais je suis plus surpris et plus affligé de vous avoir induit en cette erreur que je ne le suis à l'égard des autres. Cela tient sans doute à l'estime que j'ai pour votre talent et votre caractère ; cela tient aussi à la bienveillance que j'ai trouvée chez vous. Je ne souhaite rien tant que de vous détromper. N'ayez pas de moi cette pensée, qu'étant chrétien j'ai voulu faire l'éloge des sociétés chrétiennes, ni cette autre pensée, encore plus fâcheuse, que, n'étant pas chrétien, j'ai dissimulé ma pensée par prudence ou par peur. La vérité est qu'étudiant l'antiquité, j'ai voulu ne voir qu'elle et ne parler que d'elle ; le mal que j'en dis ne peut pas être pris pour une apologie du christianisme ou de la monarchie. Je n'ai pas admiré beaucoup l'antiquité, je l'avoue, mais c'est que je ne suis ni poète, ni artiste, Monsieur ; je suis historien, et comme tel, si j'avais eu naturellement une grande faculté d'admirer, je l'aurais bien vite perdue. Et puis, je n'avais à parler ni de l'art, ni de la poésie ; je voulais décrire un vieil état social tout théocratique ; et pourquoi tenez-vous tant, Monsieur, à ce que j'admire cette antique théocratie ? Votre Homère est celui qui lui a porté les premiers coups ; et je suis pour Homère contre elle. Vous me reprochez ce que je dis de l'absence de liberté, soyez assez bon pour vous reporter à la place qu'occupe ce chapitre. Il est avant les deux livres des révolutions ; il se rapporte à l'âge antique, à l'âge théocratique ; il dit que la théocratie, source de l'état social des anciens, a été funeste à la liberté ; il montre que cette théocratie a toujours laissé quelque chose d'elle, même dans les âges postérieurs ; mais si vous voulez bien vous rappeler la suite de l'ouvrage, vous verrez que la liberté a commencé à poindre à mesure que les révolutions se sont déroulées et que les idées religieuses se sont effacées. Du reste, j'ai un peu modifié ce chapitre dans ma seconde édition pour rendre plus clairement ma pensée. Et enfin, en disant que les anciens (les très anciens anciens) ne connaissaient pas la liberté, je n'ai jamais dit que nous fussions plus libres qu'eux. Vous faites bien de dire que nous devons être modestes ; mais où voyez-vous que je ne le sois pas en ce point ?

« Pardonnez-moi, Monsieur, mes quatre longues pages. C'est que je tiens beaucoup à constater que nous ne sommes pas deux adversaires.

Nous sommes dans le même camp, un camp où l'on n'est pas très discipliné, un camp où chacun garde son allure et fait feu de l'arme qu'il préfère, le camp des esprits libres. Travaillons et combattons l'un et l'autre, chacun suivant notre nature, mais, au nom du ciel, ne tirons pas l'un sur l'autre.

« J'espère, Monsieur, avoir le plaisir de vous serrer la main au mois de septembre. Veuillez agréer, en attendant, l'assurance de toute ma sympathie.

« FUSTEL DE COULANGES. »

« Que j'aie seulement quelques années de vie et de force, et j'espère vous prouver que je ne suis pas un apologiste des sociétés chrétiennes et monarchiques. »

***

Dans la séance d'ouverture de la Faculté des lettres de l'Université de Paris (7 novembre), M. Fougères, maître de conférences de langue et littérature grecques, a prononcé un judicieux et fin discours qui fait suite, en quelque sorte, à celui de M. Lanson sur la méthode en histoire littéraire, dont nous avons parlé l'an dernier (n° 9, p. 357). Nous regrettons de n'en pouvoir, faute de place, citer que quelques lignes, mais nous tenons à reproduire, au moins, la réflexion suivante :

« Comment la connaissance du passé, dans laquelle rentre l'histoire des littératures, peut-elle légitimement revendiquer le titre de science? Est-ce en s'appropriant indûment les procédés ou les théories de certaines sciences de la nature? Évidemment non. Les modalités pratiques de la recherche, les applications de la méthode sont déterminées par le caractère spécial de l'objet étudié; elles ne peuvent être adaptées telles quelles à l'étude d'un objet différent. L'historien, le sociologue qui se targuent d'appliquer à leurs recherches la méthode et la terminologie du naturaliste se payent d'une illusion pseudo-scientifique et se repaissent d'apparences verbales. Ils quittent, à la poursuite de trompeuses métaphores, l'objet propre auquel ils devraient s'appliquer... Au lieu d'une observation *sui generis*, adéquate à son objet, conséquente en ses vues propres, ils ne nous donnent qu'un pastiche déplacé. La véritable attitude scientifique, pour un historien de la littérature, exclut ces plagiats. Elle consiste à regarder devant soi, non à côté. Elle doit non pas s'inspirer de tel ou tel procédé familier à tel ou tel ordre de connaissances, mais appliquer à ses propres besoins le mécanisme rationnel de la connaissance. »

A la séance de rentrée de la Faculté de droit, M. le doyen Glasson a fait d'intéressantes réflexions sur les études de législation comparée, qu'il a reprises dans un article sur *L'étude et l'enseignement de la législation comparée* (*Revue intern. de l'Enseignement*, 15 janvier, pp. 5-23). « En affectant certains cours à la législation comparée, disait-il dans son

discours, les Facultés de droit se mettent davantage encore en contact direct avec l'histoire du droit et la plupart des autres études sociales. Elles affirment ainsi une fois de plus l'unité des sciences morales et politiques en contractant de nouveaux liens avec quelques-unes d'entre elles. »

Notre collaborateur M. Dottin a publié en brochure (Rennes, Plihon et Hommay, 1902, 22 pp. in-8) le discours qu'il a prononcé à la séance de rentrée de l'Université de Rennes sur *La Bretagne et le culte du passé* : il y montre les erreurs qui ont cours sur ce passé et les difficultés que présente une étude scientifique du caractère breton.

***

Nous nous contentons, pour le moment, de signaler l'apparition du premier numéro — janvier-mars 1903 — du *Journal of Comparative Literature* dont nous avons annoncé la publication précédemment (juin 1902, p. 372).

Nous avons reçu également le premier fascicule (20 janvier 1903) d'une nouvelle revue bimestrielle, fondée par notre collaborateur M. Benedetto Croce : *La Critica. Rivista di letteratura, storia e filosofia*[1]. En attendant qu'elle nous fournisse la matière d'une plus ample étude, nous tenons à en indiquer l'esprit qui ne peut nous être que très sympathique. *La Critica* veut réagir contre l'excès de la spécialisation ; elle donnera des comptes rendus d'ouvrages d'une certaine importance, — de littérature, d'histoire ou de philosophie, — plus étudiés que ceux des grandes Revues à l'usage des gens du monde ; elle ne visera pas à être complète et elle abandonnera aux Revues spéciales les menues monographies. D'autre part, tout en estimant la méthode historique ou philologique, elle veut contribuer au réveil de la pensée philosophique en Italie : elle sera animée d'un *idéalisme critique*, ou *réaliste*, ou *antimétaphysique*. Outre les comptes rendus, *La Critica* publiera des contributions à l'histoire des idées en Italie dans le dernier demi-siècle, des variétés et documents divers : le premier fascicule contient un article de Croce sur Giosuè Carducci et une variété sur la « littérature comparée ».

Nous souhaitons la bienvenue à cette Revue originale et de bonne foi.

***

M. Henry Michel fait à la Sorbonne un cours sur la vie et l'œuvre de Quinet et de Michelet. Il a publié en brochure (*Le Centenaire d'Edgar Quinet*, éd. de la *Revue Bleue*, 1903, 32 pp. in-16) sa leçon d'ouverture, où il caractérisait Quinet, et qui a servi utilement la cause du centenaire.

1. Naples ; direction, 23, Via Atri ; administration, 39, Salita Pontenuovo (prof G. Gentile).

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Rafael Altamira, **Psicologia del pueblo español.** Madrid, Fernando Fé, 1902, 209 pp. in-8.

Le titre un peu ambitieux de ce petit volume ne rend pas compte exactement de son contenu : l'auteur, très méritant, très honorablement connu par plusieurs publications historiques, bibliographiques et sociologiques, pose et définit la question, en examine les précédents et les alentours plutôt qu'il ne l'étudie en elle-même. On s'attendait à y trouver une tentative au moins de formuler les traits caractéristiques du peuple espagnol, mais M. Altamira ne s'y risque point, et je pense, d'ailleurs, qu'il a raison.

Voici, en fait, de quelles matières traitent les cinq chapitres du livre : Chapitre Ier. Les idées de nation et de patrie; Chapitre II. Opinions sur le peuple espagnol; Chapitre III. Discussions à propos du peuple espagnol; Chapitre IV. La crise actuelle et ses remèdes; Chapitre V. La régénération intellectuelle. Ces deux derniers chapitres, qui renferment surtout un plan de réformes morales et pédagogiques et envisagent le présent et plus particulièrement l'avenir de l'Espagne, ne se rattachent pas très étroitement aux précédents; ils témoignent de fort bonnes intentions et d'idées pratiques dont la réalisation ne paraît pas impossible, mais s'écartent un peu trop du sujet tel qu'il semble avoir été conçu. Hors d'Espagne, on lira certainement avec intérêt et profit les chapitres II et III où l'auteur passe en revue les opinions émises par divers écrivains nationaux et étrangers sur le caractère du peuple espagnol. Beaucoup de jugements de ces derniers sont fort superficiels et ne pouvaient pas ne pas l'être. M. Altamira cite assez complaisamment ceux qui sont favorables ; je ne le lui reproche pas, mais il convient de rappeler que la compétence fait généralement défaut aussi bien aux étrangers sympathiques qu'aux étrangers hostiles. En ce qui concerne les penseurs nationaux, on aurait voulu des détails plus précis, des

appréciations plus motivées, au lieu de la bibliographie un peu tumultueuse et sommaire qui remplit une partie de ces chapitres.

Je crois, du reste, que ce livre est bien ce qu'on pouvait faire de plus utile pour le moment; M. Altamira est lui-même trop informé et trop avisé pour ne pas savoir fort bien qu'une psychologie du peuple espagnol serait aujourd'hui une entreprise absolument aventurée et prématurée. Nous reparlerons de cela dans un siècle ou deux, et d'ici là occupons-nous d'étudier les faits à l'aide de cette énorme quantité de matériaux inexplorés qui seuls fourniront un fondement solide à une caractéristique, dont il est à peine possible, pour l'instant, d'entrevoir même les lignes essentielles.

A. M.-F.

REVUE DES REVUES

Arvid Grotenfelt, **Ueber Wertschätzung in der Geschichtsbehandlung**

(*Archiv für systematische Philosophie ;* Band VIII, Heft 1, 1902).

L'histoire a beau s'efforcer de rester objective et impartiale, elle n'en est pas moins condamnée à une certaine appréciation des événements. Il est impossible de tout raconter ; l'historien doit faire un choix dans la masse énorme des faits qu'il enregistre, c'est-à-dire qu'il doit mettre en lumière ce qui est essentiel en laissant de côté ce qui est insignifiant. D'autre part, il est évident que cette appréciation présente de très grands dangers. L'historien ne peut évaluer l'importance des faits que d'après ses idées et ses convictions personnelles : il introduit par là dans ses recherches un élément subjectif. Où trouvera-t-il donc les critères objectifs qui garantissent l'impartialité de son exposition ?

Au point de vue philosophique, il n'y aurait qu'un moyen satisfaisant de résoudre ce problème ; il faudrait avant tout poser un principe suprême : la fin absolue de l'univers, auquel on rapporterait ensuite tous les événements particuliers. Mais M. Arvid Grotenfelt repousse ce procédé systématique pour plusieurs raisons auxquelles on ne saurait rien objecter. Il est impossible d'établir scientifiquement la fin suprême de l'univers, et d'ailleurs l'historien doit éviter d'asservir son jugement à des théories philosophiques, toujours trop étroites pour embrasser toute la réalité complexe et colorée. C'est ce sentiment de l'inanité et de l'insuffisance des formules en face de la vie, qui a inspiré à certains historiens une méfiance insurmontable contre la philosophie de l'histoire ou la théorie du progrès universel.

Mais l'histoire ne saurait-elle se passer de critère objectif ? Ne pourrait-on pas raconter simplement les événements en s'abstenant de les apprécier ? C'est ce qu'ont cru faire quelques-uns des maîtres de la science historique et en particulier Ranke, l'historien objectif par excellence. Dès 1824, dans la préface de son premier ouvrage sur l'*Histoire des peuples latins et germaniques*, Ranke s'exprimait ainsi : « On a attribué à l'histoire la fonction de juger le passé, d'éclairer les contemporains pour le bien de l'avenir ; le présent ouvrage n'a pas de si hautes prétentions ; il veut simplement montrer comment les choses se sont passées dans la réalité. » Telle est la méthode que Ranke appliqua toujours dans ses nombreux travaux historiques. Mais son objectivité n'est pas une simple

reproduction photographique de la réalité ; il échappe au danger d'une appréciation étroite et partiale non par la *neutralité*, mais par l'*universalité* de sa sympathie.

Peut-on dire toutefois que Ranke réussit à effacer complètement sa personnalité, à étouffer son moi (*sein Selbst auszulöschen*) ? Qu'on prenne ses Conférences de Berchtesgaden, et on verra que les jugements historiques n'y manquent pas et que, par exemple, il ne craint pas d'opposer la civilisation toujours en progrès du monde occidental à la barbarie et à l'immobilité de l'Orient. D'ailleurs la découverte des idées directrices d'une époque (*leitende Ideen*) auxquelles il attribue un rôle prépondérant suppose, si on y regarde de près, une certaine philosophie, une certaine conception de la nature de l'homme et de ses fins. Si inconsciente que soit cette philosophie chez Ranke, elle n'en est pas moins apparente ; si instinctif que soit son choix, il n'en est pas moins influencé par sa conception personnelle et relative de la civilisation.

La plupart des historiens n'ont pas eu les scrupules ou les timidités de Ranke : certains se placent pour juger les événements à un point de vue tout à fait étroit, comme l'avantage d'un parti politique, les succès d'un État particulier, etc... Treitschke se demande, pour apprécier les événements et les hommes, dans quelle mesure ils ont contribué à l'unité de l'Allemagne sous l'hégémonie prussienne. Mommsen décrit l'histoire romaine avec les sentiments d'un Romain engagé dans les luttes politiques du temps, qui fait une opposition violente à la plupart des partis et finalement trouve en César son idéal.

Certains historiens, plus soucieux d'impartialité, croient devoir tenir compte des événements dans la mesure où ils ont influé sur le développement de la civilisation européenne. Mieux vaudrait prendre pour mesure la civilisation humaine en général ; mais cet idéal est encore inaccessible.

Nous aurions un principe de choix purement empirique et par conséquent objectif s'il était possible de séparer au point de vue *quantitatif* l'essentiel de l'accessoire ; les faits les plus importants seraient ceux qui ont eu les conséquences les plus nombreuses, les plus vastes, les plus durables. Schiller avait déja exprime cette pensée dans son discours sur l'Histoire universelle : « Dans la grande masse des événements, l'histoire universelle retient ceux qui ont eu une influence essentielle, incontestable, sur l'état présent du monde. » Mais il n'est guère possible de raconter tout ce qui a exercé une action sur l'état actuel de l'humanité, et surtout les faits d'ordre psychologique ne sauraient être mesures à l'aune ou au dynamomètre.

Il faut donc renoncer à ce point de vue et reconnaître que les idées générales propres à chaque historien se retrouvent fatalement dans ses travaux scientifiques. Tout ce que nous pouvons demander à un historien, c'est d'élargir autant que possible son point de vue et de mettre en lumière les faits qui sont unanimement reconnus comme importants.

Peut-être les conclusions auxquelles aboutit M. Arvid Grotenfelt après cet examen critique sont-elles un peu flottantes. Mais il est facile de

s'apercevoir que Ranke réalise son idéal de l'historien intelligent et impartial. L'historien est obligé, quoi qu'il fasse, de faire intervenir sa personnalité dans son récit ; ses jugements lui sont la plupart du temps dictés par les sentiments de l'époque où il vit ou de celle qu'il étudie. Le mieux qu'il puisse faire est de s'abandonner à son instinct en le contrôlant par les opinions généralement admises. M. Grotenfelt a confiance que cet instinct s'affine et se redresse au contact perpétuel des réalités historiques.

Tels sont les points principaux de cette dissertation très sage, très pondérée, qui éclaire un problème intéressant de méthodologie : ce n'est ni la clarté, ni l'ingéniosité critique qui lui font défaut ; on souhaiterait seulement par endroits, à l'argumentation, un peu plus de vigueur et d'accent.

L. Réau.

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Gustave Canton, **Napoléon antimilitariste**, Paris, Alcan, 1902, in-12. — « Jamais le gouvernement militaire ne prendra en France, à moins que la nation ne soit abrutie par cinquante ans d'ignorance. » Ces lignes, que Napoléon écrivait le 4 mai 1802, servent d'épigraphe au livre de M. Canton et en résument l'esprit. Condamner en principe le régime militaire et vouloir en tout le subordonner au pouvoir civil, se défier des généraux par qui il a grandi et de l'armée par qui il règne, accorder une préférence systématique aux fonctionnaires civils sur les soldats, entreprendre des projets curieux de réforme qui ne tendent à rien moins qu'à démilitariser l'administration de l'armée et l'organisation des conseils de guerre, mettre, par un habile système de faveurs, de disgrâces et d'étiquette, la caste militaire dans l'absolue dépendance du maître, abdiquer l'idée de patrie et s'élever jusqu'aux théories pacifiques et internationalistes qui semblaient le domaine des rêveurs et des utopistes, voila l'idéal et le système que prête à Napoléon un nouvel historien. On va crier, on a déja crié au paradoxe, et j'imagine que son auteur n'a pas dû s'en étonner outre mesure. Le livre, et c'est son tort principal, n'a pas le ton calme et l'allure méthodique du plaidoyer qui ne veut que convaincre : il appelle et sollicite violemment l'antithèse. Et pourtant, avec sa documentation surabondante, avec ses aperçus ingénieux, son développement souvent original, il est, jusqu'au bout, d'un réel intérêt. Le titre, à mon sens, n'a pas été bien heureusement choisi, et l'auteur lui-même a démontré que ce prétendu antimilitariste est l'auteur responsable du militarisme dans notre pays. Qu'il en ait vu les inconvénients, cela est bien certain, et il n'est pas le seul des Bonaparte qui les ait vus. Qui ne se rappelle la boutade du roi Jérôme disant à celui de ses neveux qui devait s'appeler Napoléon III : « On peut tout faire avec des baïonnettes, excepté s'asseoir dessus »? Cela a-t-il empêché Napoléon le Petit de recommencer Napoléon le Grand? — C. D.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

A. Bossert, **La légende chevaleresque de Tristan et Iseult.** *Essai de littérature comparée.* Paris, Hachette, 1902, vi-280 pp. in-16. —

« Il sera surtout question de l'Allemagne dans les pages suivantes. C'est à l'Allemagne, en effet, qu'appartient le poème de Gotfrit : à elle aussi le drame de Richard Wagner, la dernière forme originale qui ait été donnée à la légende. » Ces quelques lignes, empruntées à la préface, montrent quelles limites l'auteur s'est tracées, et où il a voulu surtout porter son effort. La légende de Tristan et d'Iseult fut, au moyen âge, une des plus répandues, et les nations romanes aussi bien que les nations germaniques la varièrent à l'infini. Le fond cependant demeurait identique, parce qu'il était profondément humain et que l'amour, le désir ni le regret n'ont de patrie. De toutes les œuvres issues de cette légende, la plus parfaite est sans contredit celle de Gotfrit de Strasbourg. Aussi M. Bossert lui a-t-il consacré la majeure partie de son étude. Il l'a considérée en elle-même, et dans ses rapports avec les poèmes qui l'avaient précédée et les œuvres qui l'ont suivie, en Allemagne. On peut regretter, sans lui en faire un reproche, qu'il n'ait pas au moins étendu son enquête aux œuvres romanes, de Provence, d'Espagne et d'Italie. Nul, plus que lui, n'avait qualité pour entreprendre ce difficile travail. — Les caractéristiques que trace M. Bossert de la poésie chevaleresque en Allemagne, du *Tristan* français, du *Tristan* anglais, du *Tristan* allemand et de son créateur se distinguent par une très vive clarté et par la justesse des idées qu'il y émet. Cependant il est quelques points où il se sépare de la critique la plus récente. Il persiste à croire à l'origine celtique de la légende, qu'ont contestée, avec des arguments assez forts, et Bechstein et Golther.

P. 51, M. B. semble prendre au pied de la lettre la classification pittoresque et spécieuse que fait Gotfrit entre les poètes *vârwaere*, les poètes d'aventures, et les poètes *nahtegalen*, les poètes lyriques, les rossignols. Appliquée à Hartmann von Aue, la première de ces dénominations ne laisse pas d'être fausse. Et pas plus que l'auteur du *Pauvre Henri* l'on ne saurait ranger dans cette catégorie maître Gotfrit ; le chant XVI de *Tristan*, les vers 11710-11745 sont d'un lyrique, harmonieux et intimes (ir swaere was sîn smerze, sîn smerze was ir swaere). — P. 238, Wilhelm Hertz est brièvement mentionné, comme *traducteur* du poème. Le remaniement poétique du docte et intime poète de Munich méritait au moins les éloges qu'a décernés, très justement du reste, M. B. à la belle reconstitution de M. Bédier. L'un et l'autre ont *recréé* et vivifié la vieille légende. — L'auteur n'a-t-il pas, p. 241, rétréci un peu la pensée maîtresse de l'œuvre de Wagner ? « C'est l'amour fatal qui mène à la mort. » Ceci est, si l'on peut dire, une partie seulement du drame d'amour. Wagner voulait surtout montrer — et en cela il se révélait autant élève du Romantisme que disciple de Schopenhauer — que l'amour humain, infini dans ses désirs, est borné par la subjectivité de l'individu humain. Novalis, dans ses *Hymnes à la Nuit*, avait exprimé, en pur lyrique, les mêmes sentiments : « Ich fühle des Todes — verjüngende Flut, — zu Balsam und Aether verwandelt mein Blut... Je sens les ondes de la mort, qui me rajeunissent ; mon sang se transforme en éther embaumé. » La transfiguration d'Isolde dans la mort, cet enivrement où elle meurt, dans la pourpre

symbolique du crépuscule, traduit chez Wagner, et presque mot pour mot, les mêmes idées.

Ces quelques restrictions — auxquelles on ajouterait le regret que M. B. n'ait pas examiné davantage la saga scandinave, plus proche, sans doute, de l'original français — n'enlèvent rien à la valeur de l'ouvrage. Il ne faut pas oublier que M. B. fut, il y a près de quarante ans, le premier savant qui recherchât scientifiquement les sources du poème allemand. A cette époque, où la voie était à peine frayée, M. B. fut un *trouvère* heureux. Son dernier ouvrage nous montre qu'il a poursuivi diligemment la tâche commencée. *La légende chevaleresque de Tristan et Iseult* résume avec une élégante sobriété les principaux travaux qui ont été écrits sur la question. C'est l'œuvre d'un *humaniste*, et partant elle s'adresse à un public plus étendu que celui des purs philologues. — Paul Bastier.

Paul Bastier, **La mère de Gœthe**, *d'après sa correspondance*. Paris, Perrin, 1902, 264 pp. in-16. — L'auteur ne veut pas apporter de documents nouveaux ; et volontairement, à coup sûr, il n'utilise pas le livre de Heinemann (*Gœthes Mutter*) : A. Barine y avait-elle, abondamment puisé, et le public français possédait déjà une charmante esquisse de *Frau Rath* (voir *Bourgeois et gens de Peu*, 1894). B., de parti pris, nous donne un portrait, nullement une biographie scientifique. Sans doute, les lettres de *Frau Rath* ne manquent pas d'intérêt impersonnel : elles retracent l'histoire de Francfort de 1780 à 1808 et contiennent un vrai répertoire du théâtre de cette ville. L'auteur, cependant, n'a pas voulu entreprendre une restitution historique, mais étudier seulement le contre-coup des faits sur une âme. Cette âme même n'est pas davantage scientifiquement démontée et analysée ; et l'auteur ne prétend pas non plus doser l'apport de la mère au génie de Gœthe : il la veut peindre seule, étudier, « à la française, l'individu vivant » ; et visiblement, aimant son héroïne, il se divertit à nous la présenter.

La mère de Gœthe est séduisante, avant tout, par sa franche gaieté ; elle veut être gaie, et parce qu'elle se voue à la joie de vivre, elle a d'autant plus le sens de la vie ; elle a le don de voir à plein la réalité, le contour des choses, bien plutôt que l'imagination sentimentale et rêveuse ; il est vrai qu'elle conte, mais rien qu'elle n'ait vu ou lu (lettre 183) ; elle invente peu, mais possède l' « intuition » gœthéenne ; sa fantaisie mobile reste attachée au réel et sa grâce française reste aimablement sérieuse, car elle ne cesse de penser la vie. Gœthe ne tient-il pas d'elle, de la vaillante ménagère, la sève robuste et l'esprit positif dont B. fait honneur au père du poète ?

L'étude de B. est excellente par la minutieuse exactitude du détail ; de nombreux fragments des lettres, anecdotes, histoires du coin du feu, qui révèlent Gœthe intime, illustrent le texte. La traduction semble plus élégante que l'original : *Frau Rath* n'aimait pas écrire ; sa langue est, comme elle, spirituelle et vive, mais populaire et sans apprêts et vaut surtout parce qu'elle nous la livre elle-même. — L'ouvrage de B. enrichit d'une délicate étude la critique portraitiste. — P. Roques.

Paul et Victor Glachant, **Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo.** *Les drames en vers de l'époque et de la formule romantiques (1827-1839).* Paris, Hachette, 1902, 403 pp. in-12. — Les auteurs continuent le patient travail de description qu'ils ont commencé sur les manuscrits de Victor Hugo. On nous met sous les yeux les différentes formes que le poète nous a laissées de sa pensée. Le plus souvent ce ne sont que des corrections apportées à une œuvre déjà formée; quelquefois, ce sont les brouillons eux-mêmes, et grâce aux bons yeux des auteurs qui ont su lire sous les ratures, nous assistons au travail d'une pensée qui se réalise en images de plus en plus colorées, en mots de plus en plus sonores. On voit dès lors tout l'intérêt d'un tel travail, et il n'était point besoin de nous demander timidement pardon pour la sécheresse un peu austère de cette recension et de faire des frais dans une coquette introduction pour nous prouver que l'on sait aussi être amusant.

Cette étude est intéressante à deux points de vue D'abord elle apporte quelques corrections à l'édition *ne varietur*, corrections qui ont l'avantage de n'être pas des conjectures. Ensuite et surtout, elle fournit un document abondant pour faire la psychologie du génie. La critique littéraire, qui cherche des données expérimentales pour étayer ses considérations esthétiques, les a d'abord trouvées dans l'histoire, dans la biographie détaillée de l'écrivain, puis dans l'analyse des procédés de l'œuvre. Rien ne saurait éclairer l'intelligence de celle-ci comme d'assister à sa germination et à sa croissance. Taine analysait le terrain et la plante et retrouvait dans les deux les mêmes éléments premiers, Sainte-Beuve décrivait l'arbre et regardait ses tissus au microscope. Il reste évidemment à savoir comment les substances brutes se sont transformées en une œuvre organisée. Entre l'étude historique et l'étude plus particulièrement esthétique, il y a donc place pour une étude psychologique. Les documents dont nous disposons pour la faire sont, en général, bien rares. Les confidences des artistes sont presque toujours sujettes à caution. Un brouillon, un manuscrit corrigé de la main de l'auteur même sont des témoins plus sûrs ; ce sont les enregistreurs fidèles des formes successives d'une pensée. — Les confidences laissées par Hugo et recueillies par les critiques de ses manuscrits sont donc des éléments précieux d'une psychologie esthétique. Comment les deux auteurs ont-ils résisté à la tentation de faire celle de leur poète ? Trop souvent ils se contentent de constater que des deux formes d'une même phrase la moins bonne est celle qui a été rayée. Et pourtant tous ces matériaux se prêtent à une construction d'ensemble que les auteurs semblaient promettre et qu'ils n'ont pas donnée. Pourquoi cette abnégation ? Pourquoi, après avoir eu toute la peine d'entasser les documents, laisser à d'autres le plaisir de tirer les conclusions? — L. Hourticq.

Le gérant : Paul CERF.

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

MÉTHODE HISTORIQUE ET SCIENCE SOCIALE

ÉTUDE CRITIQUE

D'APRÈS LES OUVRAGES RÉCENTS DE M. LACOMBE ET DE M. SEIGNOBOS

DEUXIÈME PARTIE

J'ai voulu, dans la première partie de cet exposé [1], établir qu'en prétendant soumettre à sa critique et à son exemple la constitution d'une science des faits humains, la méthodologie de l'histoire traditionnelle méconnaissait radicalement les conditions nécessaires et suffisantes, et les voies propres et réelles de toute science positive, en particulier, d'une science sociale positive. Cependant les difficultés d'une œuvre scientifique dûment conduite apparaissaient beaucoup plus grandes dans le domaine des phénomènes sociaux qu'en tout autre domaine. Et la question doit se poser de savoir si cette œuvre est, dès maintenant, besogne utile, besogne principale à entreprendre, ou, subsidiairement, si du moins, avec cette tâche nouvelle entamée d'un côté, ne peuvent, ne doivent pas être continuées d'une autre part les tâches conduites suivant les pratiques antérieures.

L'« esprit historique », soit que, avec M. Seignobos, il ôte en fait, à une science sociale, la possibilité d'exister, soit qu'avec M. Hauser, il juge prématurées les tentatives actuelles de la constituer, conclut pour le travail présent au même précepte. L'histoire est une discipline bien constituée, elle possède une organisation scientifique considérable, un personnel de travailleurs nombreux

1. V. le numéro précédent, pp. 1-22.

et éprouvé, une méthode de mieux en mieux définie, de plus en plus consciencieusement et sûrement appliquée. L'étude des phénomènes sociaux ne peut que gagner à être confiée (au moins pendant longtemps encore) au labeur précis, patient, sûr, expérimenté de cette discipline. Ainsi M. Seignobos consacre une bonne part de ses réflexions directrices à définir une *histoire sociale,* à en examiner les conditions particulières, à transposer à son usage les règles du travail historique commun. M. Hauser revendique hautement[1] dans l'ordre des recherches sociologiques, la prédominance du travail historique proprement dit, étroitement entendu, fidèle aux pratiques traditionnelles, et considère comme un véritable succès de bonne méthode qu'un enseignement prétendu de *sciences* sociales se soit intitulé « Étude *historique* et critique des faits sociaux » en même temps que s'instituait corrélativement une étude des conditions *géographiques* des faits sociaux.

A tout prendre, et si des obstinés ou des téméraires veulent essayer dès maintenant une élaboration de science propre, ne peut-on concevoir et recommander une division du travail, qui, semble-t-il, satisferait tout le monde, qui ne compromettrait pas une organisation d'études dont les preuves sont faites, et qui pourtant n'entraverait pas, faciliterait au contraire cette organisation nouvelle des recherches qui demande à faire les siennes ? Les historiens proprement dits continueraient de travailler à nous fournir, à leur mode, selon leur tradition, une représentation du passé de plus en plus complète et de plus en plus exacte. Les amateurs de science sociale s'emploieraient à construire en édifices plus ou moins provisoires les matériaux fournis une fois pour toutes, en bon état et de bonne qualité, par le travail historique propre.

Je voudrais essayer de dire pourquoi ni cette solution ni ce compromis ne résout le problème posé.

I

A force de répéter, avec l'école moderne, que l'histoire est une représentation du passé, exacte, impartiale, sans fins tendancieuses ni moralisatrices, sans intentions littéraires, romanesques ni anec-

1. Hauser, *Enseignement des sciences sociales,* p. 207, 209 et 412 sqq.

dotiques — ce qui est en effet une conception fort supérieure aux conceptions et aux pratiques précédentes des historiens, — on arrive sinon à oublier, du moins à ne plus faire suffisante attention que « exact » ne veut pas dire « intégral », que « impartial » ne veut pas dire « automatique », que « sans tendance, sans souci littéraire » ne veut pas dire « sans préconcept, sans choix ». Je conçois très bien, par exemple, que parmi les travailleurs adonnés à l'étude des astres, un certain nombre se spécialisent à exécuter la photographie du ciel, limitent à cette tâche leur activité présente, et laissent à d'autres ou ajournent à d'autres temps le soin de rechercher les connaissances nouvelles, les relations, les lois que cet instrument d'étude peut permettre d'atteindre. Mais la représentation du passé de l'humanité, que peut et veut nous donner l'histoire, n'est à aucun degré une « photographie du passé »; elle n'est à aucun degré une reproduction intégrale, un enregistrement automatique non seulement de tous les faits qui se sont passés, mais même de tous les faits que les documents subsistants permettent de connaître. L'œuvre historique la plus brute, le dépouillement de textes le plus amorphe, le recueil de documents le plus passif, est déjà choix, implique quelque élimination, suppose quelque vue préalable de l'esprit. Même pour extraire utilement de la vulgaire meulière, il faut avoir quelque idée d'une construction où la meulière s'emploie, des formes et des dimensions diverses des morceaux pouvant servir; il faut savoir qu'on construit en pierre, et non exclusivement en fer ou en bois. Même si l'histoire bornait son rôle à préparer et amasser des matériaux, pour une utilisation ultérieure de ces matériaux en une construction scientifique, il nous faudrait examiner d'abord si ces « matériaux » sont de ceux dont le savant peut avoir besoin, s'ils sont susceptibles de recevoir quelque emploi, s'ils ne risquent pas d'être rejetés pour d'autres, ou d'exiger une nouvelle préparation telle qu'il eût été plus tôt fait, pour la science, de ne pas les posséder du tout et de tirer directement de la matière commune ce qu'elle veut. Mais l'histoire prétend bien ne pas limiter son travail à une préparation de matériaux : ce n'est là pour elle qu'une première et la moins importante part de son œuvre : la seconde et la plus relevée est une *construction* des faits. Elle réunit, groupe, présente dans un certain assemblage les faits que l'investigation analytique a dégagés. Elle constitue avec plus ou moins de réflexion, plus ou moins de

critique, certains cadres où elle ordonne les faits particuliers, et c'est en vue de ces cadres que tout son travail d'élaboration des données est dirigé. — Que valent donc ces cadres pour une connaissance scientifique des faits humains? S'il est vrai que les cadres soient dressés pour grouper les faits, n'est-il pas aussi vrai que les faits sont pris tels pour entrer dans les cadres? Quelle garantie avons-nous que la représentation du passé ainsi constituée par l'histoire soit le moins du monde satisfaisante?

On préconise « l'étude historique et géographique des faits sociaux ». Qu'est-ce à dire? Si cela signifie que, comme les faits sociaux se passent toujours à un moment du temps et en un endroit de l'espace, et comme l'expérimentation factice ne peut normalement les reproduire à son gré, une observation précise est obligée de saisir chacun d'eux à ce moment du temps et en cet endroit de l'espace où il s'est produit, ce précepte ne valait guère la peine de nous être révélé avec tant d'éclat : autant recommander dans le même sens aux météorologistes « l'étude historique et géographique des faits météorologiques ». Si l'on veut dire qu'il faut renoncer à ces prétendues « observations », vagues, sans indication d'origine, affirmations sans lieu ni date sur des phénomènes mal définis, dont se contentent trop aisément les bâtisseurs pressés de systèmes en l'air, la science positive sérieuse ne pourra que gagner à ce que ce précepte devienne la pratique universelle. Mais il signifie autre chose. Il veut dire qu'il faut étudier les faits sociaux à la façon des historiens et des géographes. Laissons de côté ici la géographie (bien qu'une critique parallèle puisse être adressée également à cet autre groupement traditionnel des faits humains). On nous dit qu'il est légitime, qu'il est bon que les faits humains soient établis, présentés dans les cadres de l'histoire.

Quels sont donc ces cadres? A vrai dire ils sont loin d'être aussi précis, aussi définis que volontiers les historiens ne le disent et ne se le figurent. La discipline historique n'a pas fait de progrès qui ne les ait changés notablement. Il arrive souvent qu'un même historien, avec plus ou moins de conscience réfléchie, mélange et utilise simultanément plusieurs systèmes différents de ces cadres. Essayons cependant d'en préciser les types principaux, ainsi d'ailleurs que l'analyse et la critique croissante des méthodologistes de l'histoire s'est efforcée de le faire.

Le cadre originaire, — le plus grossier aussi, — est le cadre chro-

nologique pur et simple (présentation de faits de tous ordres par mois, année, ou période plus longue; placement de chacun de ces ensembles dans une seule file chronologique). On sait que l'emploi exclusif de ce cadre ne subsiste plus que dans des travaux de référence, répertoires de matériaux, index de faits avec leurs dates, qui ne sont plus considérés comme des œuvres d'histoire mais comme des instruments. Il est bien certain en effet que des instruments de cette sorte sont indispensables, comme au philologue est nécessaire un dictionnaire des mots par ordre alphabétique bien que ce mode de rangement n'ait aucune valeur scientifique. Mais il faut rappeler ce point de départ de la discipline historique, car ce mode de groupement, tout grossier et empirique qu'il est, pèse encore fâcheusement, nous aurons occasion de le voir, sur les directions du travail historique actuel. Il en subsiste une disposition très tenace à considérer qu'entre les faits de l'ordre le plus divers, une simultanéité ou une antériorité sont des rapports essentiels même en l'absence de toute corrélation ou de toute causation démontrée ni même probable.

Cependant l'œuvre historique proprement dite s'est depuis longtemps piquée de grouper les phénomènes humains autrement que selon les révolutions du soleil. Ce n'est pas à dire que le groupement classique, trop souvent encore pratiqué par elle, soit beaucoup plus conforme aux besoins d'un agencement rationnel et corresponde beaucoup mieux à la nature des phénomènes étudiés. La prédominance, longtemps absolue, de l'histoire politique et dans celle-ci de l'histoire des princes a produit ce découpage par règnes qui est transporté et maintenu dans les domaines où il est tout à fait factice. L'œuvre considérable de M. Levasseur sur l'histoire des classes ouvrières et de l'industrie, par exemple, est construite essentiellement sur ce cadre de l'histoire politique. Les grandes œuvres d'ensemble qui nous sont données même actuellement continuent d'emprunter leurs cadres fondamentaux à l'histoire politique, et d'y faire entrer tant bien que mal tous les autres ordres de faits. Mais est-il besoin de montrer combien ce cadre est mal adapté à la plupart des phénomènes sociaux, dont l'évolution dépend essentiellement de causes spécifiques tout autres que la mort ou l'avènement de tel ou tel monarque et même que l'apparition ou la disparition de telle ou telle forme de gouvernement, de tel ou tel régime politique? Même pour les phénomènes

de la vie politique il semble que souvent de meilleures divisions pourraient être substituées aux découpages actuels [1]. A plus forte raison ce découpage est-il à éviter dans l'étude des phénomènes d'autre sorte. — Du reste l'emploi de ce cadre a été critiqué plus d'une fois par des historiens mêmes, mais, comme il arrive, les habitudes pratiques d'un corps de travailleurs survivent à la critique théorique qu'en ont faite quelques-uns d'entre eux, et continuent de s'imposer indirectement aux auteurs mêmes de ces critiques [2].

II

Avec plus d'apparence, les cadres de l'œuvre historique traditionnelle sont défendus par des méthodologistes récents au nom d'un principe qui mérite une sérieuse considération. Les différents ordres de faits qui peuvent se distinguer dans la vie d'une société, n'ont pas une existence ni une évolution entièrement indépen-

1. Par exemple est-il division plus factice et plus secondaire que la division, adoptée d'un historien récent de la IIIe République en France, *par présidences?* Une division quinquennale ou décennale ou tout à fait arbitraire aurait été presque aussi bien appropriée à la nature des choses.

2. J'avais, dans mon exposé oral, cité comme exemple le travail (d'ailleurs si érudit et si considérable) de M. Fagniez, *L'économie sociale de la France sous Henri IV*, qui délimite une étude sur *la vie économique* d'une société « par deux coups de poignard ». M. Hauser a répondu que « la connaissance des faits précis démontre que M. Fagniez a pu ainsi délimiter son champ de travail : le règne de Henri IV se place entre deux phénomènes *sociaux* importants (guerres civiles du XVIe siècle, troubles du XVIIe siècle) : c'est une période de repos, un *moment* de reconstruction entre deux périodes de dislocation ». — C'est là, je crois, simplement confirmer mon observation. Les guerres civiles du XVIe siècle, les troubles du XVIIe siècle sont des « phénomènes sociaux » si l'on veut dire par là qu'ils se sont passés dans la société : mais au regard de la construction scientifique, au regard de l'histoire économique (et même peut-être de toute histoire), ils sont événements, ils sont *accidents*, et ce n'est pas une bonne division que d'aller d'une contingence à une autre contingence. C'est comme si on étudiait l'estomac d'un individu entre le moment où cet individu s'est cassé une jambe et celui où il s'est cassé un bras. Quelle est la relation spécifique, quelle est l'évolution propre d'une institution économique que cette limitation a suivie ou a posée, dont ces contingences soient les *causes explicatives* et non simplement les *causes occasionnelles?* Pour ma part, j'aperçois ceci : « Dans une période de repos et de sécurité, la prospérité économique d'un pays se développe ; dans une période de guerres et de troubles, cette prospérité est compromise. » Malgré mon aversion des vues aprioriques, je n'aurais pas cru qu'un appareil aussi savant fût nécessaire pour établir cette relation. Aussi bien, n'est-ce point là ni le but ni le mérite de l'œuvre de M. Fagniez. Mais la défense présentée par M. Hauser me paraît en réalité souligner la critique.

dantes ; ils soutiennent entre eux certaines relations de correspondance ou d'influence réciproque ; ils sont liés par un *Zusammenhang* qui est un élément essentiel d'explication. Or, dit-on, c'est l'histoire seule qui assure par sa pratique traditionnelle la reconnaissance de ce lien et qui fournit ainsi l'étude la plus véritablement exacte d'une vie sociale donnée. « L'histoire étudie tous les faits de tout genre dans une société, écrit M. Seignobos, et cela l'empêche d'oublier l'existence de certaines catégories de faits, ce qui arrive forcément aux spécialistes. » Et plus loin : « Un des plus grands progrès historiques a été de reconnaître que dans une société il n'y a pas de faits indépendants, que les actes et les usages d'un homme ou d'un groupe d'hommes sont liés entre eux, réagissent les uns sur les autres, se causent les uns les autres [1]. » « Tout se lie dans la vie sociale, écrit M. Hauser ; à un moment quelconque, chez un peuple quelconque, il existe entre les institutions privées, économiques, juridiques, religieuses, politiques, etc., de ce peuple une solidarité étroite, et les variations de ces divers caractères sont concomitantes chez les espèces sociales comme chez les espèces animales. » Et M. Hauser en conclut à l'excellence au moins provisoire de la méthode qui consiste à « reconstruire l'évolution sociale totale d'un peuple donné dans une période donnée » (au lieu — méthode favorite, paraît-il, des « sociologues proprement dits », — d' « isoler de la masse des faits sociaux une institution particulière, le mariage, la prière, la couvade, la *vendetta* et d'en retracer l'évolution dans tous les temps et chez tous les peuples ») [2].

1° Bien que ces querelles d'école soient ordinairement assez vaines et que l'origine d'une idée n'en vicie ni n'en augmente *ipso facto* la valeur, il n'est pas sans importance, en l'espèce, de constater que « les sociologues » mis en question sont bien éloignés de nier ni même de méconnaître cette interdépendance des divers ordres de phénomènes sociaux : leur effort au contraire tend, pour une bonne part, à unifier les méthodes, à rapprocher les recherches des différentes disciplines appliquées à l'étude des phénomènes sociaux, au nom, précisément, de l'unité fondamentale et de la corrélation principielle de tous ces phénomènes ; c'est ainsi que le droit est invité à sortir du droit pour apercevoir ses relations

1. Seignobos, *op. cit.*, p. 136 et p. 137.
2. Hauser, *op. cit.*, p. 414 et 415.

avec la science des mœurs et l'économie, que la vie religieuse est montrée pénétrant toute la vie sociale et jusqu'aux phénomènes (tels les phénomènes économiques) qui en paraissent au premier abord les plus éloignés. Et il est tout assuré qu'une société, bien définie, n'est pas une unité factice, et que de ses diverses fonctions et de ses diverses institutions doit pouvoir se dégager un certain système qui caractérise cette société considérée comme un tout. Il est également assuré qu'une discipline propre, une *sociologie générale* véritable (très différente de ce qu'on nous donne aujourd'hui sous ce nom), peut et doit s'occuper d'étudier et de classer ces ensembles sociaux[1]. Mais la question posée est de savoir : 1° s'il faut commencer par étudier le système d'une société, avant et sans l'étude des institutions ; 2° si la description, conçue à la façon des historiens, d'une société prise à part a la moindre chance de conduire à définir le *Zusammenhang* social.

2° Non moins établie que ce lien commun, se constate dans toute société une survivance extrêmement importante, ou une préformation très considérable, ou une formation incomplète très fréquente d'institutions, de coutumes, d'idées qui ne peuvent être comprises ni expliquées en elles-mêmes, ni par rapport à un ensemble auquel justement elles ne correspondent plus ou qui ne leur correspond pas nécessairement. Seule la comparaison avec les cas rencontrés ailleurs, plus complets, plus distincts, plus typiques, des mêmes institutions, coutumes, idées, en rend la détermination et le classement praticables et l'intelligence possible.

3° L'exemple des sciences biologiques volontiers allégué se retourne avec facilité. Si une certaine *abstraction* qu'on appelle *l'espèce* entraîne, en effet, avec elle un certain nombre de corrélations utiles à la science, balancement des organes, rapport des différentes parties, si une certaine *abstraction* qu'on appelle *l'individu* organique comporte, en effet, des interdépendances caractéristiques entre divers groupes de phénomènes, nerveux, circulatoires, nutritifs, il n'est pas moins certain que l'étude de la fonction respira-

1. « Tandis que chaque science sociologique particulière traite d'une espèce déterminée de phénomènes sociaux, le rôle de la sociologie générale serait de reconstituer l'unité du tout décomposé par l'analyse... Il y aurait notamment à se demander comment une société, qui n'est pourtant qu'un assemblage de parties relativement indépendantes et d'organes différenciés, peut former néanmoins une individualité douée d'une personnalité analogue à celle des personnalités particulières..... » (Durkheim, *Année sociologique*, t. V, p. 168.)

toire dans la série animale à travers les différentes espèces, ou que l'étude de l'abstraction-estomac ou de l'abstraction-foie indépendamment du poumon ou du cerveau de l'individu où ces différents organes se trouvent ensemble, établit et établit seule un grand nombre de relations dont la portée scientifique est peut-être majeure. Du reste — et cela ôte à peu près toute valeur à l'argument — il ne faudrait pas oublier que l'étude d'une espèce animale, d'une corrélation des organes, d'une interdépendance de toutes les fonctions de l'individu organique est déjà essentiellement abstractive et comparative, qu'elle ne procède jamais de la simple description et de l'analyse isolée d'un exemplaire *unique* de l'animal, d'un cas *unique* du phénomène.

4° Et, en effet, ce *Zusammenhang* dont l'histoire seule, selon M. Seignobos et M. Hauser, oblige à reconnaître l'existence et le rôle, la méthode historique telle qu'ils l'entendent *est incapable de l'établir* scientifiquement. « Conquête du monde, arrivée au pouvoir des *homines novi*, modifications apportées à la propriété quiritaire et à la *patria potestas*, formation d'une plèbe urbaine, invasion de l'Italie par les arts de la Grèce et les religions orientales, dégénérescence des vieilles mœurs latines, Scipion Emilien, Caton, les *græculi*, le sénatus-consulte des Bacchanales, Plaute et Ennius, tout cela forme ensemble un *complexus* indéchirable, tous ces faits s'expliquent les uns par les autres beaucoup mieux que l'évolution de la famille romaine ne s'explique par celle de la famille juive ou chinoise ou aztèque[1]. » M. Hauser nous donne là, en voulant condamner la méthode dite comparative, un excellent exemple du vice radical de la méthode historique pure et simple. Toute cette proposition qui semble prendre plaisir à mélanger causes sociales propres, contingences, actions individuelles, reste une affirmation gratuite que je pourrais aussi bien retourner (La famille romaine s'explique *beaucoup mieux* par la famille juive... que par le complexus...), tant que M. Hauser n'aura pas établi que la famille romaine a évolué tout autrement que la famille de type originaire analogue rencontrée ailleurs, que cette évolution idiosyncrasique a bien été *causée* par les phénomènes sociaux d'autre sorte dont il nous est donné quelques exemples, que les contingences historiques, spéciales à l'histoire de la société romaine,

1. Hauser, *op. cit.*, p. 415.

ont bien eu un rôle *causant* décisif et non simplement un rôle de cause occasionnelle : or, comment le ferait-il avec rigueur, avec méthode, avec la valeur d'une preuve scientifique — autrement que par des affirmations simplement plausibles, autrement que par des vraisemblances communément admises dans le stock traditionnel des soi-disant « explications » historiques — comment ferait-il cette preuve sinon en recourant à la méthode comparative, en distinguant la famille romaine de la famille grecque ou de tel autre type de famille par des caractères bien différenciés, en montrant que les causes supposées ont eu ailleurs, dans d'autres sociétés, une influence analogue, ou qu'en l'absence de ces facteurs le phénomène considéré ne s'est pas produit, enfin que, pour les contingences spéciales invoquées, les effets qui sont rattachés à ces contingences ne se remarquent pas ailleurs. Je ne dis pas que cette tâche soit facile, ni même qu'elle soit toujours, complètement possible. Je dis que, tant qu'elle n'est pas accomplie, les rapports de corrélation ou de causation qu'on veut nous opposer ne sont pas fondés. Je dis que limiter et resserrer l'étude à une seule société pour dégager le *Zusammenhang* social est justement se condamner d'avance à ne jamais l'établir. Il n'y a rapport causal, nous l'avons plus haut rappelé, que s'il y a régularité de liaison, que s'il y a renouvellement identique de la relation constatée; le cas unique *n'a pas de cause,* n'est pas scientifiquement explicable. L'affection des méthodologistes de l'histoire pour cette détermination du *Zusammenhang* ainsi entendue, vient, sans doute, de ce que l'ensemble d'une société leur paraît chose plus concrète, plus réelle qu'une institution, qu'un phénomène social pris à part : en réalité ce lien d'ensemble est aussi bien une abstraction qu'est abstraction l'individu organique, et qu'est abstraction tel ou tel phénomène social. Mais cette notion, mal analysée, permettait de continuer le groupement traditionnel des faits humains par pays, par nation, par unité politique : de là cette justification de la description totale, intégrale, d'une seule société, cette défense de l'étude globale de tous les phénomènes sociaux contre un plan d'étude analytique et comparatif.

III

Aussi bien, pratiquement, ne fait-on pas ce qu'on nous dit là. On spécialise l'étude. On s'attache à une catégorie de faits seulement ou à telle autre. Et de nouveau la question se pose : comment sont définies ces catégories ? Comment sont constitués ces cadres sur lesquels l'historien va guider son œuvre ?

M. Seignobos nous donne une classification générale des faits de la vie sociale qui est bien destinée à servir de cadre aux études à en faire, qui prétend bien correspondre à la distinction des diverses disciplines spéciales ; M. Hauser, avec quelques modifications et compléments, en reprend l'essentiel dans le tableau systématique des « Sciences sociales » qu'il présente. Voici ce « tableau sommaire *des phénomènes essentiels de toute société,* qui donnera, dit M. Seignobos, les catégories générales de questions à prévoir [1] » :

I. *Conditions matérielles.* Elles se divisent en deux sortes : 1° les corps humains ; matière de deux sortes d'études : l'anthropologie, étude générale des caractères physiques des différentes races d'hommes ; la démographie, étude de la répartition locale des phénomènes corporels ordinaires et de leurs proportions numériques ; — 2° le milieu matériel général : se subdivise en milieu naturel, objet de la géographie ; milieu artificiel résultant de l'aménagement fait par les hommes (cultures, édifices, voies de transports, etc.).

II. *Habitudes intellectuelles :* 1° langue et écriture ; 2° beaux-arts ; 3° arts techniques ; 4° religion ; 5° morale et métaphysique ; 6° sciences.

III. *Habitudes matérielles non obligatoires :* 1° coutumes de la vie matérielle, alimentation, vêtement et parure, soins du corps, habitation ; 2° coutumes de la vie privée, emploi du temps, cérémonial, divertissements, déplacements ; 3° coutumes économiques, production (agricole, minière, industrielle), transports, échange, appropriation, transmissions et contrats.

1. Seignob., *op. cit.*, p. 138-140, et Hauser, *op. cit.*, p. 46-48.

IV. *Institutions sociales :* 1° propriété et succession ; 2° famille ; 3° éducation ; 4° classes sociales.

V. *Institutions publiques :* 1° recrutement et organisation du personnel de gouvernement, règles officielles du gouvernement, procédure réelle des opérations de gouvernement ; 2° organisation, recrutement, règles et pratiques du gouvernement ecclésiastique ; 3° organisation, recrutement, règles, pratiques des pouvoirs locaux.

VI. *Relations entre les groupes sociaux souverains :* 1° organisation du personnel de relations internationales ; 2° conventions, règles, usages communs, formant le droit international, officiel et réel.

Il serait trop long, ici, d'énumérer toutes les objections, tous les heurts que provoque cette classification. Par exemple : Conditions matérielles : ce ne sont pas les conditions matérielles de la vie humaine qui sont des phénomènes sociaux, mais ce sont les relations de la vie sociale à ces conditions matérielles, cette remarque essentielle n'est pas faite : ainsi l'étude des caractères physiques des races d'hommes relève de la science naturelle et non de la science sociale, l'étude du milieu physique en lui-même n'est pas étude humaine. — Que veut dire « phénomènes corporels ordinaires » dans la définition de Démographie ? La mortinatalité (dont s'occupe la démographie) est-elle un phénomène corporel *ordinaire ?* La taille, la couleur des cheveux (dont elle ne s'occupe pas) n'en sont-ils pas ? Les mariages, la distinction des naissances en légitimes et illégitimes (phénomènes dont traitent essentiellement toutes les statistiques démographiques) sont-ils des phénomènes *corporels ?* — En quoi l'appropriation et les transmissions de la section III, 3°, se séparent-ils de « propriété et succession » de la section IV, 1° ? — Pourquoi l'étude de l'Église (V, 2°) est-elle sans liaison avec celle de la Religion (II, 4°) ? — Où se place l'étude de formes du *contrat ?* — Comment les mœurs de la vie privée (III, 2, je suppose), la constitution de la famille et la moralité sexuelle (IV, 2), et les règles de l'éducation, tous phénomènes de la vie morale proprement dite, s'il en est, sont-ils sans lien avec la morale (II, 5) ? — Est-ce que par hasard les peines, le délit, la responsabilité, le crime, la criminalité ne seraient pas des phénomènes de la vie sociale ? Où sont-ils donc

placés[1] ? Ces phénomènes, si importants, objet d'études si nombreuses (relativement même beaucoup plus nombreuses qu'il n'était urgent) ne valent-ils pas la peine d'une mention explicite ?

Mais venons à des critiques plus générales. Quel peut bien être le principe, l'idée directrice d'une pareille classification ?

a) Je vois d'abord qu'une séparation profonde est faite entre les phénomènes sociaux suivant qu'ils sont matériels ou intellectuels. Je croyais cependant que nous étions bien d'accord pour reconnaître le caractère *psychologique* de tout phénomène social. Par habitudes matérielles, il faut donc entendre, je pense, phénomènes sociaux où l'homme est en relation avec un élément matériel, où intervient son corps, et par habitudes intellectuelles, les phénomènes sociaux qui ne sont pas accompagnés d'actions du corps, qui n'impliquent pas de concomitants matériels. Mais est-ce que l'écriture et le langage existent indépendamment des actions corporelles qui servent à les constituer ? Est-ce que la religion est séparable du rituel, du cérémonial, des pratiques religieuses ? Est-ce que la morale se conçoit sociologiquement à part des pratiques morales, des actes d'application ? Et d'autre part, est-il, parmi les coutumes dites matérielles qu'on nous énumère, une seule qui n'implique comme élément essentiel une croyance collective, une disposition psychologique, un phénomène intellectuel ? Ce n'est pas le pain ni le porc qui sont phénomènes sociaux, mais bien l'habitude de manger du pain ou de ne pas manger du porc et l'élément intellectuel collectif auquel se rattache cette pratique ou cette interdiction : est-il donc besoin de le rappeler ? Qu'est-ce que les jeux et divertissements dits de la vie privée ont de plus matériel que les beaux-arts et les arts techniques ? Qu'est-ce que l'échange a de plus matériel que le sacrifice ou le baptême ? En réalité cette distinction entre matériel et intellectuel provient d'une *métaphysique* qui, pour être courante et devenue presque inconsciente, n'en est pas moins toute superficielle et vaine. D'apparence claire, cette distinction est au fond très mal définie et très peu justifiable.

b) Une autre distinction qui joue un grand rôle dans cette classification, l'opposition de *privé* à *public* a-t-elle plus de fondement positif, plus de valeur générale ? Elle est faite par la technique juridique et elle est usitée par le langage courant, aujourd'hui,

1. Cette omission inconcevable est renouvelée par M. Hauser.

dans nos sociétés où la fonction de l'État est assez nettement différenciée ; mais quel sens profond a-t-elle dans une société de Papous, dans le système domanial du moyen âge? N'y a-t-il pas liaison étroite et indispensable à établir entre la religion dite privée et la religion dite publique, entre la morale dite privée et les règles constitutives de la société? Par contre, quel est le caractère commun, la relation constante qui lie tous les phénomènes de la vie privée entre eux, qui lie tous les phénomènes de la vie publique entre eux, qui en fait deux ensembles évoluant chacun de façon bien déterminée, de manière assez indépendante? — Que veut dire l'opposition entre des institutions *sociales* et d'autres qui, paraît-il, ne le sont pas? Le mot *social* a tant d'emplois qu'il serait nécessaire de nous dire comment il peut bien être défini pour que la propriété, la famille, l'éducation et les classes sociales soient *sociales* et que la religion, l'appropriation, les transmissions ne le soient pas. – Que signifie l'opposition entre « non obligatoire » et « obligatoire »? « Obligatoire » voudrait-il dire « qui est l'objet d'une règle du droit »? Disons alors « juridique ». Mais plusieurs des phénomènes économiques, des coutumes de la vie matérielle (vêtement et habitation par exemple) ou de la vie privée sont objets de règles juridiques. Voudrait-il dire « sanctionné », « imposé »? Mais à certaines des habitudes qualifiées par M. Seignobos de « non obligatoires » s'attache une sanction (de l'opinion sociale, de la réprobation collective) aussi grave et aussi caractéristique que la sanction d'habitudes dites obligatoires. Et inversement beaucoup des règles juridiques, des règles de la loi écrite et expresse, sont simplement permissives, donc non obligatoires.

c) Enfin essayons donc d'appliquer ce questionnaire tel quel, je ne dis même pas à une société polynésienne, mais aux sociétés de l'antiquité grecque, par exemple. Quel sens aura la question (IV, 2): « Organisation, recrutement, règles et pratiques du gouvernement ecclésiastique » ou la suivante : « Organisation, recrutement,... des pouvoirs locaux »? En revanche, quelle est la question qui avertira le chercheur d'étudier une institution aussi importante que la *gens*, que l'esclavage? — Appliquons-le à la société médiévale : Comment se transposera la rubrique VI, Relations entre les groupes sociaux *souverains*, Relations *internationales?* Quelle est la rubrique sous laquelle sera rencontré le système féodal de manière à être étudié dans son ensemble caractéristique? Ne pourrait-on

pas, pour beaucoup des sociétés qui sont proposées à notre étude, avoir mis une réponse à toutes les questions de ce tableau et avoir complètement laissé échapper les institutions essentielles, les groupements propres de phénomènes qui caractérisent ces sociétés ?

C'est que ce tableau des phénomènes sociaux a été visiblement dressé sur la simple suggestion des habitudes traditionnelles, par la simple juxtaposition des groupements opérés par le langage vulgaire et par la pensée courante, sans une critique suffisante du caractère superficiel de ces groupements ni de leur valeur à peine exacte pour la société présente, tout à fait nulle pour d'autres sociétés, sans un souci prépondérant de constituer des groupes de phénomènes scientifiquement définis, c'est-à-dire propres à mettre en évidence et à fixer des relations stables entre les phénomènes, sans une mise à profit méthodique des résultats déjà acquis et des investigations les plus avancées [1].

***

Regardons maintenant si du moins pour une catégorie déterminée de phénomènes, et non plus pour l'ensemble de la vie sociale, les cadres ainsi formés réussissent mieux à nous offrir ce que nous devons y chercher. Prenons le cas des phénomènes économiques, non qu'il soit le seul en question, ainsi qu'on a paru le croire [2], mais parce qu'il a été spécialement traité par l'un de nos auteurs, et aussi parce que, l'étude historique étant peu avancée en ce qui les concerne, il est temps encore d'organiser les recherches sur un plan entièrement scientifique.

Je n'insiste pas sur le premier principe énoncé [3] : il est d'une

1. On dira peut-être que des sociologues ont présenté des classifications aussi critiquables. Mais ne pouvait-on attendre justement des historiens plus de précision, et, disons-le, *plus de sens de la réalité historique* ? Et n'est-ce pas leur faire un fâcheux compliment que de les découvrir... mauvais sociologues ? Ainsi en est-il de la division faite par Ratzel en *pays ayant du fer* et *pays n'ayant pas de fer*, que M. Hauser m'a opposée comme un exemple d'une division « essentiellement sociologique » établie par un géographe : — sociologique, soit ; mais d'un simplisme et d'un arbitraire qui en font de la sociologie essentiellement mauvaise.

2. Observation à la suite de toute cette communication : « M. Seignobos dit qu'*une seule question de méthode* lui paraît avoir été posée : Sous quelle forme doivent être présentés les matériaux de l'histoire économique ? »

3. Seignobos, *op. cit.*, p. 191.

meilleure méthode, selon M. Seignobos, d'étudier ensemble tous les phénomènes économiques de diverses sortes par pays, que d'étudier une même catégorie de phénomènes économiques dans les divers groupes sociaux. Non qu'il n'y ait beaucoup à dire contre ce précepte, négateur de tout le travail scientifique le plus fécond en résultats et en relations établies : s'il n'est pas douteux que l'agriculture et l'industrie d'un pays soient liées par des réactions mutuelles, il est aussi certain que la production de blé d'un pays, par exemple, dépend beaucoup plus étroitement de la production similaire et concurrente des autres pays que des autres industries du même pays, que l'étude parallèle et comparée des trusts américains, des cartells allemands et autrichiens et des syndicats de producteurs français donnera tout de suite et à elle seule une meilleure intelligence et une connaissance plus sûre du phénomène, en France même, que l'étude de toute la vie économique française, etc. Mais cette critique répéterait, *mutatis mutandis*, celle qui a été faite plus haut de la préférence — mal appliquée d'ailleurs en pratique et stérile en résultats de science — qui a été donnée à l'étude du *Zusammenhang* social sur l'étude des institutions en elles-mêmes.

Allons tout de suite aux subdivisions par espèces que M. Seignobos institue, après cette division fondamentale par pays, de manière à donner un « tableau d'ensemble de l'organisation économique d'un pays à une époque donnée »[1]. On distingue trois groupes : — I. *Production*, divisée en : *Production directe*, « c'est-à-dire des objets bruts » (1° chasse et pêche, 2° élevage, 3° culture, 4° extraction de matériaux bruts, bois, carrières, mines) ; et en *Industrie*, c'est-à-dire transformation des matériaux ; — II. *Transfert* divisé en : 1° *Transports* (transition entre l'industrie et le commerce), et 2° *Commerce* ou « échange des droits » ; — III. *Répartition* qui comprend : 1. Appropriation ; 2. Jouissance des objets ; 3. Transmission des droits. — Pour chacune de ces espèces de faits, se posent trois sortes de questions : 1° concernant les objets et les procédés de travail, de transport ou de commerce, les systèmes et objets de propriété et de jouissance ; 2° concernant les personnes intéressées, leur mode d'organisation, leurs rapports ; 3° concernant la répartition géographique et les quantités de pro-

1. Seignobos, *op. cit.*, p. 192-195.

duits, de personnes et d'opérations. — Un questionnaire détaillé (que nous ne reproduirons pas ici) développe, en les combinant, ces deux ordres de division.

a) Ce qui frappe d'abord dans ce cadre de tableau économique est la place qu'y prennent les phénomènes non économiques. Par exemple : tout ce qui concerne la nomenclature des produits et les procédés de fabrication relève de la technologie et non de la science économique ; la confusion est communément faite sans doute, mais une œuvre de méthode devrait justement l'éviter. Ce qui concerne le régime de la propriété, de la possession et de la transmission des biens relève du droit beaucoup plus que de l'économie. Cette séparation du domaine des diverses études demande du soin, mais n'est pas vaine. Une confusion, telle que celle-ci, ne fait qu'encourager les dispositions paresseuses à énumérer, juxtaposer, au lieu de faire effort pour interpréter et comprendre, et détourne l'attention investigatrice de s'attacher aux relations spécifiques, seuls éléments de progrès pour la connaissance scientifique.

b) Du moins ceux des faits visés qui sont proprement économiques nous sont-ils donnés tels que l'économie actuelle le demande ? Il serait trop long de relever par le détail toutes les positions de question critiquables. Prenons seulement deux exemples : « Le nombre des industries est très grand, ce qui les rend difficiles à classer ; le classement d'après la nature des matériaux est irrationnel ; le moins arbitraire est le classement d'après le but, car le but d'ordinaire conditionne les procédés » (industries de l'alimentation, du vêtement, de l'ameublement, outils et armes, etc.). Pourquoi donc le classement en industries du bois, industries du fer, etc., est-il si cavalièrement rejeté comme *irrationnel ?* Je ne sais trop : mais je note que ce problème de classification a été longuement discuté et traité par les techniciens [1] et que, *pour de bonnes raisons*, le classement par matières premières leur apparaît indispensable (d'ordinaire c'est une combinaison de ce classement avec l'autre classement indiqué et avec d'autres encore, qui est adoptée). Voilà donc une condamnation sommaire qui peut égarer les travailleurs loin de la pratique la mieux éprouvée. — Plus loin on pose tout court la question : « Division du travail ». Depuis

1. Cf. Congrès de l'Institut international de statistique, esssion de Chicago, 1893, Résolutions votées sur le rapport de M. Bertillon (*Bull. de l'Int. int.*, VIII, fasc. 1), et

les analyses de Bücher notamment, et les travaux récents, ce simplisme n'est plus admissible. Ce sont maintenant phénomènes fort bien distingués, et en effet fort distincts, que la division de la production entre différentes entreprises, que la division du travail en diverses opérations dans la même entreprise, que la séparation des spécialités dans une même profession, que la formation des professions elles-mêmes, etc. En outre, autant que de *division* du travail, il faut parler d'*association* du travail dans ses divers modes. Ces divers phénomènes ne sont nullement pareils, ni pareillement liés, ni parallèlement rencontrés dans les diverses sociétés et les divers états de civilisation. La question, sous la forme aujourd'hui grossière où elle est posée, fera confondre, sous des constatations brouillées, plusieurs phénomènes, on le voit, fort différents, et ne fournira à la science aucune donnée utilisable avec sûreté. — Et ainsi pour plus d'une autre partie du questionnaire.

c) Mais les groupements d'ensemble ne sont-ils pas, eux au moins, bien fondés? Nous retrouvons ici une division, familière au langage courant, qui paraît très appréciée et usitée par les historiens [1] (elle est ici inutilement déformée par des définitions arbitraires, mais en somme très reconnaissable [2]) : c'est la distinction de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. — Mais cette dissociation n'est pas effectuée dans toutes les sociétés soumises à notre étude, ou ne l'est pas, du moins, avec la même étendue et la même généralité que dans nos sociétés contemporaines : comment les cadres s'appliqueront-ils aux groupes sociaux où la transformation des produits s'effectue dans la même économie que la production de matières premières, où le commerce n'a qu'un rôle exceptionnel ? — D'autre part, s'il est certain que chacune de ces branches aujourd'hui constituées présente des phénomènes et des relations spécifiques qui méritent une étude propre, ces trois études ne nous fournissent, aucune, l'analyse des phénomènes communs et des institutions économiques générales dont la connaissance

tous les recensements professionnels, toutes les statistiques industrielles France, Belgique, Allemagne, etc.

1. Cf. p. ex. Boissonnade, *Histoire économique de la France au moyen âge*, Revues générales, ici même; Albert Milhaud, *Projet de bibliographie économique*, présenté à la Société d'histoire moderne et contemporaine, etc.

2. Pourquoi les mines et carrières sont-elles groupées avec l'agriculture et non avec l'industrie, dont elles ont la plupart des caractères économiques, sinon encore pour une de ces distinctions verbales et superficielles dont nous avons déjà rencontré des exemples? Au moins faudrait-il une section ou sous-section bien distincte.

est cependant essentielle, plus instructive que celle des phénomènes spéciaux, et caractérise mieux la vie économique. — Quant à la rubrique *Répartition,* ajoutée à cette trilogie classique, elle répond si peu aux questions posées par la science économique sous le même nom que l'addition n'en paraît pas enrichir beaucoup notre connaissance à cet égard.

d) Les lacunes de ce « tableau de l'organisation économique d'un pays » apparaissent, en effet, considérables. Je ne sais même pas si ce n'est pas l'essentiel qui manque. Je ne parle pas seulement de ces phénomènes communs dont il vient d'être parlé, institutions de la production, régimes de la production, formes de l'exploitation, éléments de la répartition, salaire, rente du sol, etc. ; ni des phénomènes de prix (et de monnaie), si importants dans la vie économique moderne, et dont à aucun endroit il n'est même fait mention. Mais le fond même de l'organisation économique, le *système économique,* cet ensemble constitutif qui caractérise l'état économique d'une société (par exemple, selon une classification célèbre, système de l'économie close, système de l'économie urbaine ou à échange direct, système de l'économie à échange indirect), qui en détermine les conditions profondes et qui en explique le mieux le mécanisme et le fonctionnement, qui, une fois connu et bien analysé, éclaire tous les phénomènes particuliers, où est-il visé, où même pourrait-il prendre place dans le cadre qui nous est proposé ? Comment, par quoi les travailleurs seront-ils avertis de reconnaître et de comprendre, *d'abord,* à quel type de société économique ils ont affaire, seront-ils prévenus des transpositions, des suppressions, des insertions de problèmes que doit comporter chaque système ? Comment se garderont-ils de bâtir des constructions amorphes, copiées sur un modèle de convention, dressées sur un plan irréel ? Par quoi seront-ils sollicités de constater ce qui importe vraiment à la science, au lieu de s'attarder ou même de se perdre dans des recherches secondaires ou déplacées ?

Supposons donc l'histoire économique de tous les pays, à toutes les époques, faite sur le cadre qui vient d'être examiné. Est-il exagéré de conclure que, pour une connaissance économique véritable de ces sociétés, *le travail serait, pour une bonne part, à recommencer* de fond en comble, que beaucoup de peine inutile aurait été dépensée à accumuler des matériaux dont nous n'a-

vions que faire sous cette forme et à cette place, que beaucoup des phénomènes des plus importants à connaître n'auraient pas été mis en lumière, n'auraient même pas été vus, que beaucoup de relations les plus intéressantes à dégager seraient demeurées inaperçues hors du champ d'investigation, que les institutions les plus caractéristiques ne nous seraient pas présentées dans leur type, dans leur établissement propre et leurs conditions spécifiques ?

Et il ne faut pas croire que ce vice tienne au questionnaire rédigé par M. Seignobos et qu'il pourrait être corrigé dans un autre. Bien qu'un peu trop hâtivement établi sans doute, il peut être pris pour un bon exemple des cadres suivant lesquels, plus ou moins consciemment, se conduisent et s'agencent les travaux d' « histoire économique » dans le mode traditionnel. Ces travaux ont l'ambition de nous donner simplement une représentation du passé, sans théorie abstraite, sans thèse tendancieuse, sans élaboration dogmatique, seulement bien établie, sur de bons documents, avec critique, et ordonnée avec conscience et fidélité. Cette ambition n'est qu'illusion. Il n'est pas ici, nous l'avons vu, de photographie ni d'enregistrement automatique : toujours intervient une opération active de notre esprit. Contrairement à une apparence superficielle, en toute science, il n'y a pas de constatation qui ne soit déjà un choix, il n'y a pas d'observation qui ne présuppose quelque idée, quelque vue de l'esprit ; il n'est pas de groupement de faits qui n'implique chez l'auteur du groupement (avec conscience nette ou conscience obscure) une certaine hypothèse constructive, une certaine préformation de science. Dans l'œuvre scientifique, la pensée qui conçoit et l'attention qui observe sont sans cesse en étroit commerce, travaillent ensemble, ne font qu'un. L'analyse investigatrice suit pas à pas la synthèse constructive de la science et se règle constamment sur elle, de même que celle-ci se fonde et s'élève en s'appuyant à chaque pas sur celle-là. Les deux processus sont inséparables. Pourquoi en serait-il autrement ici ? L'historien qui se défend de faire de la science sociale, de chercher et d'établir des rapports scientifiques, des lois entre les phénomènes, de constituer des types et des espèces, croit en vain se passer d'idée préconçue et de plan organisateur : seulement, ces idées et ces plans retardent, ils ne répondent plus à la demande actuelle de la science. Ce sont idées et plans provenant

du fonds courant des notions toutes faites ; ce sont idées et plans de la science d'il y a cinquante ou cent ans, qui, entrées dans la mentalité commune, paraissent n'être plus une conception de l'esprit, paraissent « naturels ». Ainsi le travail qui procède de ces conceptions se règle sur la science d'hier ou d'avant-hier, au lieu de se diriger sur la science d'aujourd'hui ou celle de demain — pour la faire. Ou bien ce sont hâtifs et incohérents emprunts à la phraséologie du jour, utilisations trop peu critiques des notions pseudo-scientifiques actuellement à la mode [1] ; ce sont constructions subjectives ou fantaisies tout arbitraires. Et le travail ainsi fait, au lieu d'avancer la science véritable, la retarde plutôt et l'embarrasse d'échafaudages mal venus et gênants.

Il serait trop long de montrer ici comment des œuvres d' « historiens historisant » s'égarent à étudier des problèmes qui ne se posent plus ou ne se posent pas en ces termes, recommencent inutilement des recherches déjà poussées loin, retrouvent avec peine et retrouvent mal des résultats mieux acquis par ailleurs, passent à côté des phénomènes sans les voir, à côté des institutions sans les analyser et en déterminer le type, et donnent vraiment à regretter que, faute d'une information suffisante de la science économique, faute d'un souci de la continuer avec méthode et avec une application réfléchie, tant de travail consciencieux, érudit, patient, doive aboutir, en somme, à des résultats si défectueux. Que dirait-on d'un explorateur naturaliste qui partirait à l'étude de la faune et de la flore d'un pays sans s'être informé des connaissances déjà acquises, sans connaître la classification zoologique et botanique la plus récente, sans avoir la notion scientifique des phénomènes déjà étudiés, et de ceux qui se proposent à l'étude immédiate et utile, sans connaître les caractères à observer dans leur importance relative, sans se préoccuper soit de reconnaître des types déjà classés, soit de déterminer et de fixer, selon les règles scientifiques, le type des nouvelles espèces rencontrées, en se dégageant des particularités individuelles et des contingences ? Il n'y a pas, d'un côté, une exploration qui se conduit suivant ses lumières propres ou au petit bonheur, et, de l'autre, une science naturelle. Il y a une exploration qui se met au service de la science.

1. Cf. par exemple l'éclectisme avec lequel M. Hauser, *Ouvriers du temps passé*, fait appel d'une part à la « *loi naturelle de l'offre et de la demande* », ce cheval de retour de l'économie orthodoxe (p. 96, 108), et d'autre part à la lutte de classes (p. 54).

Il n'y a pas, d'un côté, une histoire des phénomènes sociaux et, de l'autre, une science de ces mêmes phénomènes. Il y a une discipline scientifique qui, pour atteindre les phénomènes objets de son étude, se sert d'une certaine méthode, la méthode historique. Il y a un travail un et inséparable de recherche et d'élaboration, d'analyse et de construction, d'information positive et de mise en œuvre inductive et systématique.

IV

Voit-on maintenant pourquoi cette conduite du travail, qui est celle suivie dans toutes les sciences positives existantes, n'est pas davantage déplacée ni-même, comme certains le craignent, prématurée dans le domaine des faits sociaux ? Il n'y a pas encore assez de faits, dit-on, pas encore assez de données positives. En un sens, on peut au contraire affirmer que dès maintenant il y en a trop. C'est un historien qui le montre avec beaucoup de force :

« En trop d'endroits, certes, nous apercevons à peine quelques traits épars du paysage, l'ombre couvre presque tout, une ombre qui [du reste] ne se dissipera pas ;... [mais] ailleurs, une lumière abondante montre une infinité de détails ; il n'y a qu'à les recueillir. Là est le danger. A mesure que la masse de la réalité historique augmente, la part que chacun des érudits peut s'assimiler devient un fragment plus petit, une parcelle plus étroite du tout... On aboutit ainsi à des notions absolument vaines, qui n'avancent aucunement la connaissance du monde et de l'homme. Cependant, chaque jour accroît l'énorme réalité... Les faits consignés aujourd'hui sur la surface de la terre et destinés à devenir l'histoire demain, forment à eux seuls un monceau d'une épouvantable grandeur. Pour explorer complètement une toute petite région, il faut dès à présent vouer son existence entière à cette tâche. Que sera-ce dans un siècle, dans deux siècles et au delà ?

« *Tenter la constitution de l'histoire science est un ouvrage qui s'impose à notre temps ;* il s'agit non seulement d'utiliser les matériaux en nombre immense, *dont jusqu'ici le profit est presque nul;* mais il y a surtout urgence à alléger l'esprit humain d'un faix qui devient écrasant. *On ne diminue le poids des phénomènes re-*

cueillis dans l'esprit qu'en les liant, et ce lien ne peut être qu'une généralisation scientifique[1]. »

L'œuvre historique continuée dans le mode traditionnel pourrait se poursuivre longtemps : elle ne donnerait pas plus de résultats scientifiques dans un siècle qu'aujourd'hui. Du reste le terme n'en ferait que reculer davantage. Ce n'est pas la masse des matériaux qui, sur beaucoup de points, fait défaut, mais l'esprit constructeur; et les matériaux s'ajouteront aux matériaux dans les entassements provisoires appelés œuvre historique, que l'œuvre de science propre n'en sera pas beaucoup avancée. Est-il une catégorie de phénomènes qui ait été plus étudiée, depuis plus longtemps, par les historiens, dans tous les pays, à toutes les époques, que les guerres? Cependant il n'existe pas, encore à cette heure, de sociologie de la guerre, et elle ne sera pas plus faite *par cette voie* dans l'avenir que dans le passé. En aucun ordre d'objets proposés à notre connaissance, le « collectionneur » ne se confond avec le savant, n'en tient lieu, ne fait œuvre de science, ne fait même à coup sûr œuvre utile à la science. C'est la direction d'esprit qui importe, et non la matière, et c'est cette direction d'esprit qu'il faut changer. La matière n'existe que conçue, abstraite, classée, ordonnée par l'esprit ; elle vaut par l'ordonnance qu'y a mise l'esprit. C'est donc la conception investigatrice et ordonnatrice qui est l'âme du travail ; c'est sur elle qu'il est urgent d'agir.

Ce n'est pas mon objet ici d'étudier telle ou telle conception de l'histoire-science ou de la sociologie, et, avant toute autre, celle que nous devons à un historien affranchi de la superstition de l'histoire traditionnelle, à M. Lacombe. On sait que, partant d'une construction psychologique fondée sur l'analyse des mobiles de l'homme général, il trace le plan d'une étude d'ensemble de la réalité sociale. Il y aurait à examiner sans doute si, pour la partie positive, cette tentative n'est pas prématurée (l'auteur du reste sait bien qu'il donne là une ébauche et un cadre destinés à illustrer la conception plutôt qu'à réaliser l'œuvre elle-même) ; et si la déduction psychologique ne donne pas des *conditions* générales, plutôt que des *causes* vraiment explicatives, de la si complexe réalité proposée à notre étude en ce domaine. Mais la tendance est bien celle qui doit

1. Lacombe, *op. cit.*, p. x-xi.

renouveler la connaissance historique et lui donner enfin une valeur de science.

M. Lacombe a su montrer, sur quelques exemples (et nous regretterons qu'un scrupule de l'auteur nous les ait donnés trop peu nombreux), comment, même en des problèmes historiques d'apparence toute traditionnelle, la conception de science organisait de nouvelle façon la tâche et devait aspirer à de tout nouveaux résultats. « Que faudrait-il pour pousser aussi loin que possible la *discussion* de ces problèmes ? [Après avoir assemblé le plus de faits possible], il faudrait appliquer aux faits les méthodes précises d'induction, la méthode de concordance, de différence, des variations concomitantes, ou séparément ou toutes ensemble selon les cas. Je reprends, par exemple, le problème de la liberté anglaise. Rappelons la cause supposée : facilité particulière de concert entre les gouvernés. Nous essayerions d'abord de la méthode de différence, la seule qui soit décisive. Sur la même aire, dans le même sujet, c'est-à-dire en Angleterre, nous regarderions s'il y a quelque période de l'histoire anglaise qui tranche sur le libéralisme général par ce fait que le pouvoir ait été absolu pendant cette période. Supposé que cette période existât en effet, nous verrions si cet absolutisme répond à un changement radical dans les conditions du concert. Faute d'une période si tranchée,... nous chercherions si au moins il n'y en a pas quelqu'une où le pouvoir gouvernemental se soit exercé avec moins de ménagements..., et dans cette période nous chercherions une variation correspondante de l'état du concert... Il faudrait parcourir le monde historique, voir les autres peuples, d'abord les plus rapprochés ou les moins différents de l'Anglais par leur état de civilisation, France, Allemagne, Espagne, et puis les plus lointains, jusqu'aux peuples sauvages. Nous relèverions d'une part les institutions politiques qui auraient quelques similitudes avec celles des Anglais, et d'autre part les institutions foncièrement différentes à ce point de vue de la liberté. Chaque fois nous examinerions en regard les conditions favorables ou défavorables du concert; chaque fois aussi, avant de conclure, dans le cas particulier, nous prendrions soin de voir si quelque individualité exceptionnelle n'a pas apporté une mesure de contingence capable de balancer l'effet des causes régulières et de rendre ainsi le problème insoluble. Par cette esquisse infiniment brève où nous supprimons la mention de bien

des soins précautionnels, on peut comprendre quelle serait la longueur de cet ouvrage de vérification ; quelle serait aussi sa difficulté... Supposons enfin que l'hypothèse conçue ne nous apparût pas à la fin comme vérifiée, au moins en tant que cause unique : il est très probable que les observations recueillies au cours de l'épreuve nous suggéreraient l'hypothèse d'une autre cause... Et nous recommencerions alors la vérification sur un nouveau pied [1]. »

Il se peut que semblable recherche paraisse dangereuse et chimérique à cet empirisme timide, tâtillon, irraisonné, volontairement clos, enfermé dans une tâche traditionnelle, qui préside trop souvent seul aux travaux dits d'érudition. Cependant une seule œuvre de cette sorte, menée à bien, apprendrait plus sur l'homme et la société qu'une accumulation indéfinie de « contributions » stériles. Nous avons à dessein reproduit cet exemple pour montrer suivant quel mode se transposent en recherches scientifiques les « problèmes » posés par l'histoire. Mais il convient d'ajouter aussitôt que l'esprit d'élaboration scientifique aurait sans doute à éliminer beaucoup des soi-disant problèmes historiques, soit comme ne se posant pas dans les termes donnés, soit comme ne pouvant être traités pour le moment avec fruit. Aucune des sciences, même les plus avancées, ne s'attaque à n'importe quel objet, à n'importe quelle question dans le domaine des faits qui lui ressortissent. Toutes n'ont fait quelque progrès qu'à la condition de se limiter d'abord aux phénomènes les plus nets, aux relations les plus simples, les plus commodes à établir, et ne se sont approchées que peu à peu des relations plus complexes. Dans le stock de faits qui est accumulé présentement par la discipline historique, il en est beaucoup sans doute qu'il faut se décider méthodiquement, soit à éliminer, soit au moins à mettre en réserve pour le temps d'une science plus forte. L'effort doit se concentrer sur les tâches susceptibles d'un résultat immédiat, et la méthode s'éprouver et s'affermir sur des problèmes dès maintenant accessibles. Mais tenter cette discrimination en détail déborderait le cadre de la présente étude.

1. Lacombe, *op. cit.*, p. 366-368.

V

Est-il besoin, en terminant, de déclarer que cette organisation consciente du travail scientifique en matière humaine ne se réalisera assurément pas d'un coup? Les oppositions doctrinales, les incompatibilités d'attitude que nous avons rencontrées et essayé de caractériser, procédaient essentiellement, en somme, d'habitudes de pensée endurcies, d'associations d'idées devenues constitutionnelles, de pratiques entrées trop avant dans les mœurs d'un groupe d'hommes pour ne pas réagir fortement contre une critique même rationnelle. Les procédés méthodiques ou la direction d'esprit d'un ensemble de travailleurs aussi bien organisés, aussi conscients de leur formation laborieuse et de leur valeur éprouvée, aussi forts à la fois d'une tradition séculaire et de progrès incessants et considérables, que le sont les historiens, ne peuvent se transformer brusquement.

Mais pourtant une orientation immédiate pourrait être tentée vers le but aperçu. Il serait temps et il serait bon, semble-t-il, de renoncer dès maintenant à un certain nombre d'habitudes bien définies et sans aucun doute condamnées, de caractériser ce qu'on pourrait appeler, en employant la métaphore de Bacon, des « idoles de la tribu des historiens » et d'entamer sans retard une lutte contre elles. Je donnerais volontiers comme exemples :

1° L'« Idole politique », c'est-à-dire l'étude dominante, ou au moins la préoccupation perpétuelle de l'histoire politique, des faits politiques, des guerres, etc., qui arrive à donner à ces événements une importance exagérée, et, comme la contingence a peut-être dans cette catégorie de faits la plus forte part, retarde pour autant l'acceptation de l'attitude scientifique en rendant plus difficilement admissible et praticable l'élimination méthodique des influences contingentes, moins concevable et possible l'établissement de régularités et de lois. Il ne faut pas que les faits politiques soient ignorés, mais il faut qu'ils perdent la place éminente, tout à fait injustifiée, qu'ils conservent même dans les recherches des autres branches de l'histoire.

2° L'« Idole individuelle » ou l'habitude invétérée de concevoir l'histoire comme une histoire des *individus* et non comme une

étude des *faits*, habitude qui entraîne encore communément à ordonner les recherches et les travaux autour d'un homme, et non pas autour d'une institution, d'un phénomène social, d'une relation à établir. Un Pontchartrain ayant eu la fortune d'être tour à tour conseiller au Parlement de Paris, président du Parlement de Bretagne, intendant, contrôleur général, secrétaire d'État de la marine, directeur des Académies, chancelier de France, on étudiera Pontchartrain *et* le Parlement de Paris, Pontchartrain *et* les parlements de province, Pontchartrain *et* l'administration locale, Pontchartrain *et* les finances, *et* la marine, *et* les lettres, *et* l'Église, et aucune de ces études entreprises de biais, par voie indirecte, sans cadre réel, sans séparation réglée sur la nature des choses, n'apportera une connaissance pleine et utile d'aucune de ces institutions beaucoup plus importantes que toute la personnalité de Pontchartrain. Même pour un Colbert, il n'est pas sûr que le cadre biographique et individuel soit le meilleur et le plus scientifique. Mais pourquoi ne pas interdire, en principe, ces études d'institutions faites *à l'occasion* d'un homme secondaire et ne pas demander l'étude des institutions elles-mêmes? Et enfin, pourquoi ne pas éliminer complètement, du moins de l'histoire scientifique, ces travaux consacrés à des biographies pures et simples du moindre petit cousin d'un grand homme, et ne pas envoyer se rejoindre, dans l'histoire anecdotique et le roman historique, les « Affaires du collier » avec toutes les « Familles de Napoléon », alors que nous n'avons pas encore de travaux suffisants sur l'état de l'industrie et de l'agriculture au temps de Turgot et que nous sommes presque totalement ignorants de la vie économique de la France sous la Révolution et l'Empire ? Le personnel n'est pas assez nombreux, le temps n'est pas assez abondant pour faire ceci et cela. Il faut sacrifier l'un ou l'autre.

3° L'« Idole chronologique », c'est-à-dire l'habitude de se perdre dans des études d'origines, dans des investigations de diversités particulières, au lieu d'étudier et de comprendre *d'abord* le *type* normal, en le cherchant et le déterminant dans la société et à l'époque où il se rencontre : au lieu, par exemple, de procéder comme Ashley qui, étudiant le système manorial, commence son œuvre par le prendre tout constitué, au XIIe siècle, dans les comtés du centre et du sud où le type s'en dégage le plus complètement et le mieux défini, et *ensuite* remonte aux ori-

gines capables de l'expliquer et passe aux formes moins nettes des autres comtés [1]. — L'idole chronologique entraîne par suite à considérer toutes les époques comme également importantes, à concevoir l'histoire comme un rouleau ininterrompu où toutes les parties seraient semblablement établies, à ne pas s'apercevoir que telle période est plus caractéristique, plus importante que telle autre, que tel phénomène « crucial » mérite une étude approfondie, alors qu'ailleurs des répétitions sans intérêt d'un type connu ne forment qu'une matière stérile et inutile à développer ; elle consiste, en un mot, à considérer tous les faits, tous les moments comme indifféremment dignes d'études et comme susceptibles d'une même étude. — Il n'est peut-être pas de reproche qui choque plus l'esprit historique traditionnel [2]. Il faut insister cependant, car le point de méthode est capital. Il faut montrer que, sans cesse, sans le savoir, et par suite avec maladresse et erreur, l'histoire traditionnelle elle-même *ne fait pas autre chose*. Pourquoi l'histoire du présent ne se fait-elle pas avec la même sûreté que celle du siècle dernier, sinon parce que l'historien a besoin, pour comprendre le *avant*, pour en apprécier l'importance et en discerner les éléments, de connaître le *après ?* Comment se fait-il qu'une bonne part de l'œuvre historique s'emploie à étudier les *origines* d'une institution, d'un peuple, si ce n'est pas l'état postérieur de l'institution, l'existence ultérieure du peuple qui a imposé la question à l'esprit de l'historien ? C'est constamment avec le souci, en vue et sur la connaissance de ce qui vient après, que, dans ce qui vient avant, nous est choisi, trié, élucidé ce qu'on nous en donne. Il s'agit donc de prendre une conscience claire de ce processus nécessaire et de l'appliquer mieux, plus méthodique-

1. Ashley, *Histoire des doctrines économiques de l'Angleterre*, trad. franç., 2 vol.

2. « Expliquer le début par le milieu, m'a objecté M. Hauser, le passé par le présent, c'est mettre du finalisme dans l'histoire, c'est commettre l'erreur d'Augustin Thierry, qui, tandis qu'il étudiait Étienne Marcel, était frappé de sa ressemblance avec certains hommes de 1830 et en arrivait à créer dans l'histoire une filiation qui est peut-être un mythe. » — A l'exemple cité par M. Hauser, j'en ajouterais volontiers beaucoup d'autres (et récents et tout proches, plus proches que ne paraît le croire M. Hauser) d'une mauvaise application *par des historiens* de cette méthode que je dis nécessaire : mais cela prouverait-il rien contre la bonne application, sinon qu'elle est difficile ? Et les préoccupations finalistes, en effet très fréquentes et en effet condamnables, prouvent-elles rien, sinon que la distinction n'est pas toujours faite ni comprise entre l'explication finaliste, d'une part, et, d'autre part, l'explication de l'embryon par l'adulte, du préformé et de l'incomplet par le cas type, laquelle peut et doit ne rien contenir que de purement causal ?

ment, plus rigoureusement que ne l'ont fait et que ne le font les historiens. Au lieu de dresser au petit bonheur, suivant les suggestions du milieu et du moment, le questionnaire que nous jetons sur le passé, c'est par une détermination préalable d'ensembles bien définis, de types constitués au temps et au lieu où nous avons chance de les établir, que nous devons préparer notre recours aux phénomènes antérieurs capables de les expliquer génétiquement. Au lieu de dérouler mécaniquement, indéfiniment ce tissu de la chronologie pure et simple, qui, nous venons de le voir, n'est pas un rangement sincère, et au fond n'est qu'un pis aller, il faut rechercher des groupements explicatifs, d'une cohérence objective, et, pour comprendre les vrais rapports, même de succession, s'attacher à connaître le normal et l'adulte avant de vouloir saisir la diversité particulière, le cas exceptionnel et l'embryon indifférencié.

Ainsi, en ces directions transitoires, comme dans l'œuvre idéalement tracée, le souci dominant doit être de substituer à une pratique empirique, mal raisonnée, une méthode réfléchie et vraiment critique. Je répète encore que je ne crois pas à une réformation soudaine, par cela seul que le but aura été défini et accepté. Mais je crois qu'en fait, dans le travail propre des historiens actuels, dans le choix et l'agencement très étudiés de leurs travaux, dans leur préoccupation manifeste de renouveler leur œuvre en profitant des progrès faits par les disciplines voisines, se manifestent déjà beaucoup de tendances à substituer progressivement à la pratique traditionnelle une étude positive, objective du phénomène humain susceptible d'explication scientifique, à diriger l'effort essentiel sur l'élaboration consciente d'une science sociale. Amener ces tendances à l'acte sera, je l'espère, l'œuvre de la nouvelle génération.

François Simiand.

L'APPROPRIATION PRIVÉE DU SOL

ESSAI DE SYNTHÈSE[1]

II

J'ai promis d'alléguer un village réel, historique, qui répondrait à l'esquisse abstraite de mon village. Je pouvais choisir entre beaucoup de pays[2], j'ai trouvé bon de prendre mon village réel précisément chez un peuple où le régime de la propriété a été un sujet de contestation, entre partisans de la propriété collective et partisans de la propriété privée.

Parmi ces derniers, nul n'a marqué plus fortement que le regrettable Fustel de Coulanges. C'est donc lui que je suivrai pas à pas comme le représentant le plus autorisé du parti qui n'est pas le mien.

Fustel, artiste littéraire, d'une langue admirablement sobre et ferme, historien philosophe capable de concevoir et de soutenir des thèses largement explicatives, a été en même temps un érudit consciencieux, méticuleux, professant la salutaire religion des textes, étonnant de logique et d'ingéniosité dans la commentation de ces textes..... et cependant il lui est arrivé avec ces dons merveilleux d'aboutir parfois à un résultat erroné. C'est, à mon sens, ce qu'il lui est advenu dans la question qui nous occupe. Comment? par quelles causes? Bien simplement : Fustel n'était pas sociologue là où il fallait absolument l'être.

1. Voir *Revue de Synthèse historique*, numéro de février, p. 23.

2. Au lieu du village germain, je pouvais, à mon choix, alléguer un village russe (v. Leroy-Beaulieu, *L'Empire des Tzars* ; Dareste, *Études d'histoire du droit ;* Kovalewski, *Coutume contemporaine et loi primitive*), ou javanais (v. de Laveleye, *Propriété collective à Java*), ou ossète (v. Kovalewski ; Dareste, *Nouvelles études d'histoire du droit*), ou hindou (v. Sumner-Mamaine, *L'Ancien droit*, et dans *System of land tenure*, publication du Cobden Club, l'article de G. Campbell), ou irlandais (v. Dareste, *Nouvelles études*), ou péruvien (v. Prescott, *Histoire du Pérou*).

***

Les Germains pratiquaient l'agriculture, on ne le nie plus aujourd'hui, mais ils débutaient dans cette voie. Cela est reconnaissable à deux signes qui ne trompent pas : 1° Les hommes se dispensaient de la culture, qui retombait à peu près toute sur les femmes; 2° On ne demandait à l'art agricole qu'un appoint de nourriture, on vivait principalement de viande et de laitage. — A ces deux signes, faut-il en ajouter un troisième qui généralement va avec eux ? Pratiquaient-ils la propriété communale?

Nous nous trouvons en présence de deux dépositions, pas davantage, celle de César, celle de Tacite. De ces deux témoins, le premier seul a vu, rapidement, partiellement; mais enfin, il a vu par lui-même : telle est du moins l'opinion générale des critiques.

***

Voici le premier passage de César, il est relatif spécialement aux Suèves. Mais ces Suèves sont la plus puissante et la plus belliqueuse nation de la Germanie. Des cent cantons de ce peuple partent chaque année cent mille guerriers pour des expéditions à l'extérieur. Ce n'est là qu'une moitié des hommes faits. La seconde reste pour cultiver les champs : celle-ci, l'année suivante, part à son tour tandis que la première qui est rentrée demeure. Ainsi ni l'agriculture ni la guerre ne chôment : « *Sed privati ac separati agri apud eos nihil est neque longius anno remanere uno in loco, incolendi causa, licet. Neque multum frumento, sed maximam partem lacte atque pecore vivunt, multumque sunt in venationibus.* Quant au champ séparé et privé, chez eux, il n'y en a pas du tout. Et il n'est pas permis de s'établir au delà d'une année sur le même champ, pour le cultiver. Ils vivent de peu de froment, mais en grande partie de lait et de leurs troupeaux, et ils sont très livrés à la chasse. »

Voilà qui est net, sans circonlocution. Non moins net, et plus considérable parce qu'il concerne les Germains en général, est le second passage de César [1].

1. « *Agriculturæ non student; majorque pars victus eorum in lacte, caseo, carne consistit. Sed magistratus ac principes in annos singulos gentibus cogna-*

***

Au moyen d'observations, de réflexions très déliées, Fustel mine d'abord cette déposition de César, jusqu'à presque la dissoudre, et enfin il l'achève sous la déposition contradictoire de Tacite. A mon tour je dis : cette déposition de Tacite est-elle vraiment contradictoire? Il ne m'apparaît pas du tout : Tacite, à mon avis, dépose exactement comme César, avec plus de vague, il est vrai, moins de précision, parce qu'il n'a pas vu directement les choses. Prenons le texte de Tacite :

« *Agri pro numero cultorum ab universis in vices occupantur quos mox inter se secundum dignationes partiuntur. Arva per annos mutant et super est ager. Nec cum ubertate et amplitudine soli labore contendunt ut pomaria conserant et prata separent et hortos rigent. Sola terrae seges imperatur, etc.* »

Je traduis d'abord au plus près : « Les champs sont occupés tour à tour par tous, à proportion du nombre des cultivateurs; ces champs sont, tout de suite, partagés, en tenant compte des rangs. Chaque année les champs travaillés sont changés; et il reste du champ (non cultivé). Ils ne luttent pas par le travail ni avec la fertilité du sol, ni avec son étendue, en plantant des vergers, en enclosant des prairies, ou en arrosant des jardins. Ils ne demandent à la terre qu'une moisson unique. » Et maintenant je développe, j'explique :

Les *Agri* (les champs cultivables), la partie fertile du territoire, sont occupés tour à tour par tous, c'est-à-dire que la partie fertile du territoire n'est jamais occupée que partiellement. On ne la met pas toute en culture dans la même année : et, d'autre part, cette portion cultivée l'est par tous à la fois (*ab universis*). Et cette partie qu'on met en culture, on la *proportionne* au nombre des cultivateurs: elle est donc une quotité plus ou moins considérable des *agri*, suivant que la population est plus ou moins nombreuse. La

tionibusque hominum, qui una coierunt, quantum et quo loco visum est, agri attribuunt atque anno post alio transire cogunt. » (Livre VI, 22.) — Ils ne s'adonnent pas à l'agriculture; la plus grosse part de leur alimentation consiste en lait, fromage et viande. Leurs magistrats et chefs attribuent chaque année aux gentils et aux cognats qui sont réunis sous leurs ordres les champs à cultiver, en déterminent la quantité et la situation, et l'année révolue forcent leurs hommes d'aller ailleurs.

portion cultivée est chaque fois partagée, non pas également entre tous les cultivateurs, mais chacun reçoit plus ou moins selon son rang dans la communauté. Après une ou plusieurs années, on change le lieu de culture : et il reste toujours des champs en jachère. Les Germains n'essaient pas de lutter par le travail (ou par la fumure) avec la fertilité naturelle du sol, ni d'utiliser toute son étendue, en plantant des vergers, en entretenant des prés séparés et des jardins arrosés. Ils n'imposent à la terre qu'une seule espèce de moisson.

Qu'est-ce que tout cela? une peinture un peu molle et empâtée, mais reconnaissable encore, de la communauté agraire. Aucun esprit ayant fait un peu de sociologie ne s'y trompera. Tous les traits essentiels y sont : le sol arable du village est occupé partiellement, mais par tous à la fois. Cette partie occupée temporairement est plus ou moins grande selon que la population est plus ou moins dense ; la répartition est faite sur le pied d'une certaine inégalité. Arrêtons-nous un peu sur ce trait. Il n'a guère existé de communauté où le partage fût absolument égal. Car d'abord toute communauté a un chef. Celui-ci reçoit une part plus grande ; souvent le même privilège est accordé aux familles qui lui sont apparentées. En outre, partout où le sorcier, le devin, le prêtre, le médecin (tout cela revient à peu près au même) existe, — et où n'existe-t-il pas? — il est également favorisé. Il y a même assez fréquemment des artisans, très nécessaires, qui le sont, comme le forgeron en Afrique. Voilà ce qui répond à cette expression vague de l'historien, *dignatio*.

Je le répète, je ne vois pas du tout en quoi Tacite contredit César.

Voici cependant comment Fustel interprète ce texte :

Les cultivateurs, les *universi* dont il s'agit, c'est, selon lui, tout simplement une société de cultivateurs qui forment un groupe particulier au sein de la population du village. Vous voyez bien que la cause de la propriété privée est sauve, car enfin, une association est encore une manière de particulier, vis-à-vis de l'ensemble du peuple. Pourquoi n'accepterions-nous pas cette hypothèse d'une association de cultivateurs? N'est-elle pas bien admissible? Non, pour mon compte, je ne le pense pas. D'abord, je prie qu'on réponde aux questions suivantes : N'y a-t-il au sein d'une même population, dans un même village, qu'une seule société? Il le semble bien, d'après Tacite pris au pied de la lettre. S'il n'y en a

qu'une, englobe-t-elle ou n'englobe-t-elle pas tous les cultivateurs du village ? Si elle les englobe tous, il n'échappe pas au lecteur que cette société se confond parfaitement avec la communauté de village, et l'argumentation de M. Fustel tombe. Si elle ne les englobe pas tous, comment les cultivateurs étrangers à la société possèdent-ils et cultivent-ils ? Ce n'est pas moins après tout que la question de savoir quel est le régime de la propriété ordinaire dans ce village.

On peut, il est vrai, pousser plus loin l'hypothèse de la société et dire : le village tout entier est divisé en sociétés agricoles ; mais à l'énoncer, on a tout de suite le sentiment du caractère absolument arbitraire et fantaisiste de cette supposition. Où a-ton jamais vu une réalité ressemblant à cela? Rentrons donc dans les termes d'une société unique dans chaque village, et je le répète, d'une société qui n'englobe pas tous les gens du village. Et voilà une société particulière qui possède d'abord tant de sol arable qu'elle en occupe seulement une partie et qu'il reste toujours de l'*ager*. Je trouve cette circonstance assez étonnante, je l'avoue, mais il y en a encore une autre qui m'étonne davantage : dans cette association, librement, spontanément formée, il y a des rangs, des classes, il y a de la *dignatio*. On comprend ce phénomène des classes, et les traitements différents qui s'ensuivent, dans une population, — l'histoire nous a assez habitués à ce spectacle, — mais dans une association particulière et libre, de l'ordre économique, des distinctions basées sur autre chose que la différence de l'apport, cela ne s'est jamais vu. C'est de la psychologie invraisemblable.

Fustel veut que ces cultivateurs se partagent le sol, au point de vue seulement de la mise en valeur. Tacite, dans le passage en question, n'a visé, dit-il, que le mode de cultiver ; et point du tout le mode de posséder, les principes de la propriété en vigueur. Ces cultivateurs peuvent donc être, et sont probablement, sinon certainement, des propriétaires, à notre mode moderne. Ils mettent leurs champs ensemble pour les cultiver, — rien de plus. — Quoi, voilà des vrais propriétaires ; chacun d'eux a un domaine en propre, plus grand que celui de tel voisin, plus petit que celui de tel autre (ceci est forcé), et il le lâche pour recevoir un lopin de terre dont la mesure sera sa *dignatio* personnelle !

Cette supposition trop ingénieuse, sur quoi est-elle étayée? Fustel nous dit que le mot *universus*, à l'époque de Tacite, signifiait exclu-

sivement une corporation, une société. Or, je n'ai pas vu que Fustel prouvât le moins du monde cette étrange assertion. Le lecteur n'a qu'à ouvrir un dictionnaire, celui de Quicherat, par exemple, pour constater, à côté de l'acception spéciale, l'acception générale du mot *universus*. Il faut convenir que Fustel prête à Tacite un bien mauvais style, s'il est vrai que Tacite emploie ici *universis* dans le sens spécial de société, car voici sa phrase : *agri*, les champs *pris en général* (sans déterminatifs), *pro numero cultorum*, selon le nombre des *cultivateurs*, encore sans déterminatif, *occupantur universis*, sont occupés par une société.

***

Fustel se prévaut d'un autre passage de Tacite. Cela va me donner l'occasion — que j'attendais au reste — d'avertir mon lecteur sur une particularité qui peut tromper et sur une distinction qu'il ne faut pas manquer de faire. Je m'explique :

Tacite a deux passages qui sont principaux sur les Germains. Dans l'un, celui que nous avons commenté, il traite de l'agriculture et de la propriété chez les Germains ; là, son témoignage se rencontre sur un même objet avec celui de César. Il a un second passage (*Germanie*, 16) ; c'est celui-là que vise maintenant Fustel. Or, le sujet de ce dernier passage de Tacite, c'est l'*habitation* des Germains, sujet que César n'a point traité et sur lequel il ne peut pas par conséquent être contredit. Voici au reste le passage de Tacite : « *Nullas Germanorum populis urbes habitari satis notum est nec pati quidem inter se jungere sedes. Colunt discreti ac diversi, ut fons, ut campus, ut nemus placuit. Vicos locant, non in nostrum morem connexis et hærentibus ædificiis ; suam quisque domum spatio circumdat, sive adversus casus ignis remedium, sive inscitia ædificandi.* Les Germains n'ont pas de villes ; c'est bien connu ; ils ne souffrent même pas que leurs demeures se touchent. Ils habitent, à l'état de dispersion, près de la source, du champ ou de la forêt, selon qu'il leur plaît. Ils forment leurs villages, non comme nous, avec des édifices continus et adhérents ; mais chacun a un espace libre autour de sa maison, soit pour remédier au danger de l'incendie, soit par impuissance à bâtir autrement ». Je cherche en vain quelque chose qui, dans ce passage,

contredise César et la communauté agraire. Quantité de villages, aujourd'hui ou jadis, dans cent contrées différentes de la terre, ont eu cette disposition, soit avec la propriété divisée, soit avec la communauté des terres. A l'heure actuelle, Fustel pourrait voir cela dans les villages russes, où chacun a généralement son isba avec un espace libre autour. Cet espace est généralement planté ou cultivé en légumes, c'est un jardin ; mais il se peut bien, et cela importe peu, qu'il ne soit pas toujours planté.

Dans le village javanais (la *Dessa*) les habitations sont comme chez les anciens Germains, assez espacées l'une de l'autre ; chacune est pourvue d'un petit jardin entouré d'une haie : jardin et maison forment un tout inséparable, possédé privément. Et avec cela le village javanais ressemble à celui que nous avons décrit au début, avec sa rizière collective, et près de là ses bois ou sa forêt communale. Je me borne pour le moment à ces deux exemples, si distants, du *mir* et de la *Dessa*.

Ce petit jardin, c'est ce que plus tard, chez nous, on appellera le *courtil*. Je le désignerai désormais par ce nom commode.

Le sentiment universel qui d'assez bonne heure a amené en beaucoup de pays cette création de propriété territoriale, à forme minuscule, n'est pas difficile à deviner. L'homme a voulu être vraiment libre et seul dans sa maison, s'y mettre à l'abri des regards importuns jetés dans le logis par la porte ouverte. A ce besoin, très compréhensible pour nous modernes, s'est ajouté le désir de produire certains légumes ou des fleurs, quand l'agriculture est devenue plus complexe. Et remarquez, s'il vous plaît, que l'existence de cette toute petite propriété privée, au beau milieu d'un régime qui est réellement celui de la possession collective du sol, est dangereuse pour l'érudit qui n'y regarde pas d'assez près. Il peut croire que la propriété moderne est là toute constituée. Mon observation est particulièrement à propos, quand on traite, comme je le fais, des anciens Germains. On trouve dans leurs lois une *terra salica*, qui paraît bien faire l'objet d'une appropriation privée. Mais méfions-nous : au début certainement et jusqu'à une époque assez indéterminée, ce terme *terra salica* s'appliquait exclusivement à la partie du sol couverte par la maison et le courtil.

***

Une autre particularité, signalée par César, a induit Fustel à suspecter le témoignage de César, et à croire que Tacite était encore une fois en contradiction avec celui-ci.

« Suivant César, les magistrats et les chefs assignent à chacun autant de terres qu'ils veulent ; tout ce que Tacite dit des chefs germains est *en contradiction* avec un pouvoir si exorbitant », dit Fustel. « César, montrant une sorte de communisme agraire, montre ainsi le despotisme des pouvoirs publics ; Tacite décrit, au contraire, un régime de liberté qui serait incompatible avec le communisme. César affirme que les chefs assignent à chaque famille sa place et l'obligent à se déplacer l'année suivante ; Tacite affirme, au contraire, que chacun s'établit où il lui plaît, suivant qu'il préfère la forêt ou la plaine ou que le voisinage d'une source l'attire. Cette ligne contredit visiblement l'assertion de César. »

Nous avons déjà mis au point l'une des observations de Tacite. Elle nous apprend que les Germains habitent épars dans la campagne qui appartient à leur village et qu'ils construisent leur maison comme ils l'entendent ; Tacite affirme donc la liberté de l'habitacle, rien de plus.

Réduisons de même à son véritable caractère cette tyrannie des magistrats qui, selon Fustel, entacherait d'invraisemblance le témoignage de César.

Dans le mir russe, le staroste, avec le Conseil des Anciens du village, procède à l'allotissement toutes les fois qu'il y a lieu à un nouveau partage. Ces tyrans font exactement ce que dit César ; ils forcent les gens à quitter la terre qu'ils cultivaient, à la remettre en commun, et ils distribuent le sol à nouveau. Ils font pis encore et César aurait pu développer son tableau, s'il avait été mieux informé ou moins pressé ; ils font quantité de règlements sur le grain que chacun doit semer, sur l'époque des labours, des semailles, de la moisson, sur le moment d'enclore et de déclore les prés, etc., etc. C'est ce que les Allemands appellent le *Flurzwang*, et qui est une suite forcée de la communauté agraire. Nous avions nous mêmes naguère des vestiges de ce *Flurzwang*. Nous avions le ban des moissons, le ban des vendanges proclamés par des maires de village qui ne se doutaient pas du tout qu'ils fussent des despotes invraisemblables.

P. Lacombe.

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

LA SYNTHÈSE DES ÉTUDES RELATIVES AUX RÉGIONS DE LA FRANCE.

La question de l'organisation des études d'histoire locale a préoccupé, dans ces dernières années, beaucoup d'esprits : la *Revue de Synthèse historique* a mis, dès l'origine, à son programme l'étude des régions et pays de la France. Nous voudrions ici dire quelques mots de la question en général, du rôle de la *Revue* en particulier.

***

Que le nombre des travailleurs provinciaux soit très considérable et qu'il vienne d'eux, bon an mal an, une importante contribution à l'histoire de la France, voilà qui est hors de conteste. Il suffit, pour s'en convaincre, de feuilleter parfois la *Bibliographie de la France* ou de parcourir, dans la Bibliographie — nécessairement incomplète — des grandes Revues historiques, les sommaires des périodiques locaux. La *Bibliographie des Sociétés savantes de la France*, de E. Lefèvre-Pontalis, passe en revue 655 Sociétés existantes en 1886 ou ayant existé avant cette date[1]. La *Liste* des Sociétés savantes, publiée par le Ministère de l'Instruction publique, pour 1902, contient — sans compter les 126 de Paris — 594 Sociétés, dont environ 300 s'occupent, en principe ou à l'oc-

1. Ce total est donné par M. Caron dans le Rapport dont il sera question plus loin.

casion, d'histoire ou de géographie. Le chiffre des publications savantes de la province, émanées en majeure partie de ces Sociétés, n'a pas été déterminé exactement : pour le dernier *Répertoire méthodique de l'Histoire moderne et contemporaine de la France*[1], environ 300 Revues locales ont été dépouillées ; et sous la rubrique *Histoire locale* figurent 433 numéros, dont la plupart proviennent de ces Revues.

Depuis longtemps on s'est préoccupé d'inventorier les résultats épars de cette multiple activité. L'Introduction à la *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France* renferme des détails sur les tentatives antérieures à celle-ci. L'œuvre de M. de Lasteyrie est précieuse, sans aucun doute ; mais cet inventaire s'arrête, comme on le sait, au 31 décembre 1885 ; il n'en est encore qu'à la lettre *S* ; et il n'aura, du reste, toute son utilité que lorsqu'aura paru — dans combien d'années ? — la table alphabétique des matières. — Il existe, d'autre part, un certain nombre de Bibliographies locales[2]. On peut citer comme modèles *L'Histoire du Forez et du Roannais*[3], de M. Maurice Dumoulin, dans la *Bibliothèque de Bibliographies critiques* (1900), et la récente *Bibliographie critique de l'Histoire de Lyon depuis les origines jusqu'à 1789*, de M. S. Charléty (1902). Mais ces répertoires n'abondent pas ; il y en a d'incomplets, d'ailleurs, et il y en a de vieillis.

Au surplus, il ne suffit pas de répertorier le travail accompli : il convient de régler le travail qui s'accomplit. Ici nous rencontrons le *Comité des travaux historiques*[4]. Il fut fondé par Guizot en 1834. L'idée du ministre-historien était, dit X. Charmes, « l'application de la centralisation administrative aux recherches historiques[5] » : il s'agissait « d'organiser un immense système d'investigations sur l'histoire intellectuelle et morale, aussi bien que sur l'histoire matérielle de notre pays[6]... » Réorganisé à diverses

1. Le troisième : année 1900-1902.

2. Voir Ch.-V. Langlois, *Manuel de Bibliographie historique*, fasc. I, pp. 155 (*Bibliographie hist. rétrospective : Répertoires d'histoire locale*) et 190 (*Bibliographie hist. courante : Histoire régionale*).

3. Voir la *Revue de Synthèse historique*, fév. 1901, t. II, p. 114.

4. Voir X. Charmes, *Le Comité des travaux historiques et scientifiques : Histoire et documents* (*Coll. des Documents inédits de l'Histoire de France*), 3 vol., 1886.

5. Tome I, p. II ; cf. p. CXLVII.

6. *Ibid.*, p. CXLII. Voir la circulaire du 15 mai 1835, t. II, pp. 38-39. — Sur le rôle du gouvernement de Juillet, des ministères Villemain, de Salvandy, Guizot, dans

reprises, notamment en 1883 et 1885, il a eu des rapports de plus en plus étroits avec les Sociétés savantes. Aujourd'hui, il les subventionne ; il organise leur congrès annuel, en vue duquel il dresse des listes de questions ; il a ses Correspondants (300), auxquels, à diverses reprises, il a fait parvenir des Instructions et dont il publie les communications dans ses *Bulletins*. Cet effort a produit, sans doute, des résultats, mais non pas tels qu'on l'aurait souhaité.

« Les différents comités siégeant au ministère [1] ne sont plus que des succursales d'Académies » ; « composés d'hommes pour la plupart déjà illustres », ils enregistrent des communications, mais, « bridés par des budgets de plus en plus inexorablement restreints, ne communiquent plus aucune impulsion et ne peuvent apporter qu'un faible appui à ceux qui implorent leur assistance ». Nous empruntons ces lignes sévères à un article de M. Dumoulin, *Du groupement des Sociétés savantes en vue de travaux communs*, paru en 1899 dans la *Revue des Études historiques* (pp. 81-88). M. Dumoulin y déplorait avec raison l'incohérence persistante des efforts, la « dispersion des énergies » : « Chacun va de son côté, au hasard de sa fantaisie, des documents qu'il met au jour, des trouvailles qu'il fait. La France savante est semblable à ces contrées que parcourent les ingénieurs, mire en main, en vue de l'établissement d'un chemin de fer rêvé, mais qui ne se fait jamais ; elle est jalonnée de piquets à l'infini, elle est semée de pierres d'attente innombrables, mais nulle part la tranchée n'est ouverte... » Et il voyait le remède à ce mal dans la fédération des Sociétés savantes, qui leur permettrait d'étudier et de réaliser un plan commun de travail.

Certains des congrès de la dernière Exposition se sont montrés préoccupés de ces questions. Au congrès des Traditions populaires, par exemple, on a constaté que, si quelques-unes de nos provinces ont été assez bien explorées, d'autres ont été beaucoup trop négligées jusqu'ici ; et on a émis le vœu que, « sous le couvert du ministère de l'instruction publique, il soit adressé aux Sociétés savantes des départements, et à des personnalités dépendantes du

« l'organisation de la science historique », voir C. Jullian, *Extraits des historiens français du XIXe siècle*, Introduction, pp. XL sqq.

1. Cinq : Histoire et Philologie, Archéologie, Sciences économiques et sociales, Géographie historique et descriptive, — et Sciences.

ministère, des appels ou des questionnaires pour recueillir les traditions des divers pays[1] ».

Au congrès des Sociétés savantes de 1900, M. Aulard a prononcé (9 juin) un discours de clôture sur l'histoire provinciale — considérée surtout depuis 1789 et du point de vue des institutions. Il montrait d'abord combien l'histoire provinciale est importante pour l'étude de ces modifications lentes par lesquelles « s'affermissent ou se détruisent insensiblement les institutions et les mœurs », est nécessaire pour compléter l'histoire de Paris. « Depuis quelques années, disait-il, ces vues tendent à s'imposer à la plupart des travailleurs. On est d'accord à comprendre que, dans l'histoire comme dans la réalité, Paris et la province sont inséparables..., et que, puisqu'on connaît assez bien l'histoire de Paris, il est temps d'étudier l'histoire de la province d'une manière complète et méthodique. » Après avoir indiqué les ressources dont on dispose déjà, il se plaignait, lui aussi, qu'il y eût de graves lacunes dans cette histoire, que le travail y fût mal réglé, l'outillage bibliographique insuffisant. Dans les innombrables monographies, « que d'efforts et de temps employés, perdus, à des sujets peu intéressants ! Quel éparpillement, parfois contradictoire, souvent stérilisant, des bonnes volontés ! » Et M. Aulard terminait par d'excellents conseils sur le choix des faits à recueillir, sur l'organisation du travail, la nécessité de l'effort collectif et méthodique, le rôle des Sociétés savantes. Se plaçant surtout au point de vue des institutions politiques, il recommandait que l'enquête prît comme unités d'études la commune et le département, « ces deux formes essentielles de notre vie publique[2] ».

Dès la seconde séance de la Société d'Histoire moderne, le 31 octobre 1901, la même question a été soulevée par une communication de M. C. Bloch, archiviste du Loiret, sur l'*Organisation des études d'histoire locale en France*. Il demandait que fût renforcée l'intervention du pouvoir central auprès des Sociétés savantes. Il souhaitait également que la bonne volonté des instituteurs fut utilisée davantage et que le nombre des chaires d'histoire locale fût accru dans les Universités de province. — M. P. Caron, dans la séance de la Société du 2 janvier 1902, a donné, sur

1. Voir la *Revue de Synthèse historique*, oct. 1900, p. 217.
2. *Ibid.*, déc. 1900, p. 336.

les travaux des Sociétés savantes, des renseignements très précis. Il les a répartis en groupes régionaux. Il a montré que le travail était bon dans le Nord, la région de Paris, la Bretagne, l'Est et le Sud-Est; assez bon en Normandie, dans le Centre, en Bourgogne et à l'est des Cévennes; insuffisant en Auvergne, dans le Sud-Ouest, et presque toute la région à l'Ouest des Cévennes. Pour stimuler la production, il compte avant tout sur les initiatives individuelles; mais pour donner de la cohésion au travail, c'est, lui aussi, dans l'action des Universités qu'il met sa confiance [1].

Une Commission spéciale fut nommée dans la même séance pour étudier les moyens pratiques d'organiser le travail historique en province. De ses délibérations est sorti un Rapport remarquable, riche en renseignements divers, rédigé par M. P. Caron [2]. La première partie en est consacrée à exposer la situation actuelle : une fois de plus est constaté « l'état inorganique » de ce travail. La seconde partie étudie les moyens d'améliorer la situation. « Les Sociétés savantes étant les centres principaux du travail historique local, et les lacunes de la production s'expliquant surtout par les vices de leur organisation et de leurs méthodes, il était naturel que l'idée d'une réforme de ces Sociétés s'offrît tout d'abord. La tâche à accomplir est fort nette : il faut substituer la solidarité à l'isolement des groupes, l'esprit scientifique au parti pris et à l'esprit de curiosité et de dilettantisme. Comment d'aussi graves changements peuvent-ils être opérés? »

Le Rapport établit fortement que l'action des pouvoirs publics est ici limitée : ce qu'il faudrait obtenir d'eux, — et la Société, à ce sujet, à ratifié les vœux [3] de sa Commission, — c'est, par une meilleure organisation des bibliothèques et des archives, que les

1. Voir la *Revue de Synthèse historique*, fév. 1902, t. IV, p. 109.

2. *Rapport sur l'organisation des études locales d'histoire moderne*, publié dans le *Bulletin* de la Société d'Histoire moderne, mai 1902, pp. 41-52. Cf. *Revue de Synthèse historique*, juin 1902, t. IV, p. 369.

3. Voici le texte de ces vœux : 1° Présenter immédiatement aux autorités compétentes un triple vœu tendant à la réorganisation de la « Bibliothèque des Sociétés savantes » installée à la Bibliothèque nationale, au versement aux Archives ou à la Bibliothèque Nationale des communications faites au Comité des travaux historiques et non insérées *in extenso* dans ses *Bulletins* : et à la création, par le prêt des doubles des grandes bibliothèques, en commençant par la Bibliothèque Nationale, d'une bibliothèque circulante spécialement destinée aux travailleurs de province. 2° Prendre, par voie de pétition, l'initiative d'une campagne ayant pour but d'obtenir des pouvoirs publics la nationalisation des archives départementales, et l'attribution aux archivistes d'un rôle officiel dans la direction des travaux d'histoire locale.

travailleurs eussent à leur disposition les ressources indispensables ; et c'est, par une meilleure organisation du corps des archivistes, que le rôle de ceux-ci fût plus actif, que leurs relations avec les Universitaires fussent plus étroites. D'autre part, du même Rapport, la Société a adopté les deux propositions suivantes, qui concernaient son rôle propre : 1° Affirmer qu'elle entend travailler, dans toute la mesure de ses forces, à l'organisation des études locales d'histoire moderne ; se déclarer prête à seconder tous les efforts, collectifs ou individuels, tendant à cette organisation ; et convier ses membres de province, spécialement ceux qui appartiennent au corps enseignant[1], à lui accorder, pour cette tâche, un concours actif et durable. 2° Mettre à l'étude la rédaction d'une instruction générale qui serait imprimée et répandue, et aurait pour objet de faciliter et d'orienter le travail local d'histoire moderne.

Au nom de la Commission d'études locales, M. Caron rédige actuellement une *Instruction destinée à faciliter les travaux d'histoire moderne en province*. Il en a fait connaître à la Société la première partie, qui est intitulée : « Conseils généraux de méthode ». « Elle a pour objet — ce résumé est de M. Caron lui-même — d'appeler l'attention des travailleurs provinciaux sur la nécessité d'un *apprentissage technique* qui les amène à tenir pour certain : 1° que l'historien doit posséder un minimum de connaissances générales et spéciales ; 2° qu'il doit, lorsqu'il choisit un sujet d'études, tenir compte des possibilités d'information ; 3° qu'il doit, suivant les forces qu'il se sent, choisir telle ou telle forme de production. (On leur recommande particulièrement les travaux d'inventaire d'archives, de bibliographie, d'édition de textes, et, en seconde ligne, les travaux « originaux » très localisés.) » Ces conseils de méthode, qui se terminent par des indications pratiques de travail, seront suivis d'une seconde partie intitulée : « Indication, *par spécialités*, des sujets de travaux d'histoire moderne recommandables aux historiens provinciaux, avec des conseils pratiques sur la manière de les traiter. »

Sur une spécialité précisément, l'histoire littéraire, M. Lanson a appelé récemment l'effort des travailleurs. Dans une séance de

1. Sur le rôle des Universités, voir, dans le Rapport, les pages 45 et 49-50. Cf. P. Caron et Ph. Sagnac, *L'état actuel des études d'histoire moderne en France* (1902), pp. 14-18.

la même Société (7 février), il a développé tout un *Programme d'études sur l'histoire provinciale de la vie littéraire en France*[1]. « Comme les historiens ont très bien compris, disait-il, qu'on n'aurait une histoire de la France à peu près exacte, que lorsque l'histoire exacte de chacun des éléments de l'unité française aurait été faite, je souhaiterais de même que, dans nos études, on regardât davantage les manifestations régionales de l'activité littéraire et qu'on en fît un examen méthodique. L'histoire générale de la littérature française se préciserait et se compléterait par ces travaux d'histoire locale, qui seraient faits à l'aide des ressources de chaque région, et dans lesquels la contribution ou la participation de chaque ville ou province à la vie nationale apparaîtrait[2]. » Après avoir indiqué quelques-unes des questions qui pourraient être posées et avant d'énumérer les recherches qui permettraient d'y répondre, M. Lanson fait les réflexions suivantes : « L'effort doit être collectif. Le travail peut se faire simultanément sur vingt points à la fois. Il serait à souhaiter que chaque province, chaque région qui eut sa vie propre, chaque ville grande ou médiocre trouvât un historien. Si toutes ces recherches étaient l'application d'un même programme, d'une même méthode, se proposaient de répondre aux mêmes questions, on conçoit combien elles se donneraient mutuellement de support et se renverraient de lumière, et combien leur rapprochement donnerait d'extension et de force aux résultats particuliers que chacune d'elles aurait dégagés ». Il faut souhaiter que le *Programme* de M. Lanson, — qui, du reste, a un caractère bien différent, — produise plus d'effet que les *Instructions* d'Ampère sur les poésies populaires de la France (oct. 1853) ou celles de Le Clerc sur la philologie (1853-1854)[3].

Des *Instructions* sur l'archéologie ont été publiées également, à diverses reprises, par le Comité des travaux historiques[4]. Les *Réunions des Sociétés des beaux-arts des départements* ont pro-

1. Voir la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 15 avril, t. IV, pp. 445-464.
2. Voir *ibid.*, p. 451, sur l'insuffisance de ce qui a été fait.
3. Voir X. Charmes, *op. cit.*, t. III, pp. 373-440, 441-459. — La librairie Maisonneuve, dans sa collection des *Littératures populaires de toutes les nations*, a publié plusieurs volumes relatifs aux provinces de la France.
4. Voir X. Charmes, *op. cit.*, t. III, *Instructions* sur l'architecture gallo-romaine, par Mérimée, Lenoir et Lenormant (1839; pp. 3-59); sur l'archéologie du moyen âge, par Leprévost, Lenoir et Mérimée (1839-1843; pp. 61-230); sur l'archéologie, par de la Villegille (1853; pp. 335-359; sur le *Répertoire archéologique de la France*, par Chabouillet (1859; pp. 471-479).

duit un grand nombre de travaux, et beaucoup de matériaux pour l'histoire régionale de l'art ont été recueillis dans des monographies de valeur inégale, dans des dictionnaires d'artistes provinciaux — comme ceux de C. Port pour les artistes angevins, de Giraudet pour les artistes de Touraine, de Rondot pour les sculpteurs, orfèvres, médailleurs lyonnais, de Jacquot pour les artistes lorrains, de De Granges de Surgères pour les artistes nantais. On possède quelques études sur l'architecture par provinces, ou plutôt par diocèses. On doit à des initiatives isolées quelques ouvrages importants, comme le recueil de l'abbé Deraismes sur l'art dans les Flandres aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, le livre de Kœchlin et Marquet de Vasselot sur la sculpture en Champagne aux XVe et XVIe siècles, celui de P. Vitry sur Michel Colombe et la sculpture française de son temps — « qui est une étude surtout de l'art de la sculpture dans la vallée de la Loire aux XVe et début du XVIe siècles ». Mais « il y aurait utilité, nous dit M. G. Brière, — dans une note d'où sont tirés en grande partie les détails précédents, — à grouper les travaux déjà publiés et à en présenter le tableau raisonné, afin de montrer les lacunes et les parties déjà remplies ». Il semble, d'ailleurs, que l'étude des écoles régionales d'art doive bénéficier de cette préoccupation croissante d'organiser, en général, les études d'histoire de l'art, dont M. Lemonnier, M. Brière, M. Kœchlin ont donné divers témoignages à la Société d'Histoire moderne [1].

Notons enfin que des géographes, en ces derniers temps, ont, par l'enseignement et par l'exemple, encouragé les recherches de géographie régionale. Dès juin 1860, des *Instructions* ont été rédigées sur la description scientifique de la France par Belle, Chatin, Delambre, Hébert, Pasteur, Serret et G. Ville [2], et il y a au Comité des Travaux historiques, depuis 1885, une section de géographie historique et descriptive. Mais, sans entente ni direction proprement dites, une enquête scientifique s'est organisée, sous l'influence d'idées que des géologues-géographes, Ritter, Élie de Beaumont, de Lapparent, Vidal de la Blache, ont précisées peu à peu et qu'a vulgarisées la brochure de P. Foncin sur *les Pays de France* [3]. « Le mot *pays*, disait déjà au XVIIIe siècle le géologue Monet, est

1. Voir *Bulletin*, nos 8, 13, 14.
2. Voir X. Charmes, *op. cit.*, t. III, pp. 499-537.
3. Dans les *Annales de Géographie*, qui ont une rubrique spéciale pour la géographie régionale, on peut évaluer l'importance de ce mouvement. Voir les tables annuelles et la première table décennale.

très significatif et présente à l'esprit une tout autre idée que celle qu'on y attache dans le langage ordinaire. Il désigne un ordre tout particulier de terrain dans une certaine étendue [1]. » Le pays est une petite unité géographique que constituent le terrain et le climat. Or les pays géographiques, non pas toujours, mais souvent, coïncident, dès l'époque gauloise, avec les pays politiques [2] : dans tous les cas, il y a un rapport constant entre le pays et ses habitants, entre le sol et la vie. Cuvier a exprimé ce rapport dans une formule frappante : « On ne se logera, on ne se nourrira, le peuple, on peut le dire, ne pensera jamais en Limousin et en Basse-Bretagne comme en Champagne et en Normandie [3] ». Les pays et les régions naturelles, où les pays sont comme des cellules associées, — voilà des cadres tout prêts pour l'activité de travailleurs provinciaux. Diverses monographies ont paru ou nous sont promises. M. Vidal de la Blache, dans l'*Histoire de France* dirigée par M. Lavisse, vient de publier un magistral *Tableau de la géographie de la France*, scientifique et pittoresque, synthèse provisoire, qui tout à la fois résume des recherches et en appelle [4].

***

A ce mouvement la *Revue de Synthèse historique* s'est associée dès l'origine [5]. Une partie des renseignements que contiennent les

1. Voir Auerbach, *Le Plateau lorrain, Essai de géographie régionale* (1893), préface, p. XI.

2. Les études de géographie historique ont été assez poussées (Deloche, Longnon). En 1859, M. Léopold Delisle a rédigé des Instructions sur le dictionnaire géographique de la France (X. Charmes, *op. cit.*, t. III, pp. 481-497).

3. Auerbach, *op. cit.*, préface, p. XIII.

4. A ce mouvement scientifique, dont nous avons essayé de donner une idée, sont parallèles un mouvement régionaliste littéraire, sentimental, et un mouvement politique de décentralisation, sur lesquels nous ne pouvons insister, mais qui tendent à le renforcer.

5. Voici la série d'articles et notes à laquelle nous faisons allusion :

N° 1, *Sur notre programme;* P. Foncin, *Introduction à l'étude des régions et pays de France;*

N° 2, H. B., *Réflexions sur l'histoire provinciale;*

N° 3, Paul Lorquet, *Quel cadre choisir pour l'étude psychologique de la France?* H. B., *Questions d'organisation du travail;*

N° 9 (t. III, 3), Maurice Dumoulin, *Choses à faire;* La Rédaction, *Projet d'enquêtes relatives à l'histoire de la France;*

N° 10 (t. IV, 1), *Nos enquêtes. — I. Questionnaire ethnographique : La race française* (Maurice Dumoulin); *Le groupement des Sociétés savantes, d'après M. Caron;*

N° 12 (t. IV, 3), *A propos de notre questionnaire; L'organisation des études locales d'histoire moderne;*

N° 15 (t. V, 3), *Nos enquêtes. — II. L'art populaire* (Maurice Dumoulin).

pages précédentes s'y trouvent épars. Elle a manifesté le souci de contribuer dans quelque mesure à l'organisation du travail local d'érudition et à l'élaboration de l'histoire provinciale. Mais à ce souci elle a joint une préoccupation plus conforme encore à son objet, celle de la synthèse.

Les matériaux divers que recueille l'érudition sont le plus souvent groupés, de façon plus ou moins factice, arbitraire, dans des cadres provisoires qui constituent de pseudo-synthèses. La masse des faits de l'histoire locale peut être ordonnée, synthétisée véritablement, à deux points de vue différents. Ou bien ils peuvent être systématisés par rapport aux institutions — qu'il s'agisse de préciser la nature et le fonctionnement des institutions générales dans leur application locale, ou d'établir la nature et le fonctionnement des institutions locales. Ils ressortissent alors à la sociologie. Ou bien ils peuvent être systématisés par rapport au rôle historique, aux traits caractéristiques de telle ou telle individualité collective dont ils traduisent l'activité. C'est alors à la psychologie des groupes historiques qu'ils ressortissent.

La *Revue de Synthèse historique* affirmait, dans les pages initiales où son programme était commenté, l'intention de travailler pour sa part à constituer cette psychologie. « C'est à dessein, y était-il dit (p. 2), que le programme, pour la psychologie des peuples, annonce spécialement des études de psychologie provinciale. La Völkerpsychologie allemande est souvent vague : ces études ne peuvent être que vagues quand leur objet est trop vaste. On ne saurait aller en même temps au large et à fond. La Völkerkunde, la Kulturgeschichte, les revues de folk-lore et de traditions populaires, les annales des provinces, accumulent les documents et les renseignements. Il y a maintenant, dans beaucoup de nos Universités, des cours régionaux d'histoire, d'art, de littérature. Que des esprits capables de recueillir le détail et d'embrasser les ensembles s'attachent à des individualités historiques moins énormes, moins écrasantes, mieux définies parfois que les peuples : c'est une œuvre qui vaut d'être recommandée. »

M. Foncin, dans son *Introduction à l'étude des régions et pays de France*, ne montrait pas seulement quel rôle les géographes ont à jouer dans l'enquête régionale : il traçait un programme plus ample. « Décrire la France en ses régions naturelles, c'est ...combiner des données éparses et très diverses : — les unes

fournies par l'étude de la nature : géologie, relief, climat, hydrographie, flore et faune ; — les autres d'ordre économique : productions agricoles et industrielles, courants commerciaux et voies de communication ; — d'autres empruntées à l'histoire : stations préhistoriques, groupements gallo-romains, divisions ecclésiastiques, États féodaux, circonscriptions administratives de la Monarchie et de la Révolution, Parlements, Universités, etc. ; — d'autres enfin qu'on peut grouper sous le titre de données sociales : langue, race, institutions, usages, lois, traditions, littérature, art, croyances, hommes remarquables. » Et M. Foncin ajoutait qu'il ne s'agissait pas de résumer des livres, des catalogues, des documents, mais de choisir l'essentiel, « afin de mettre en lumière les caractères originaux de la région. Il faudrait montrer comment la nature y a influé sur l'homme, comment l'homme y a réagi sur la nature par son intelligence et par son travail, démêler les actions combinées de l'histoire générale et des événements locaux, des relations économiques, de l'éducation et de la culture. En un mot, de tous ces traits choisis avec soin, exactement vérifiés, harmonieusement fondus, il faudrait composer un portrait. » Il souhaitait donc qu'on recrutât des « maîtres-ouvriers synthétistes », qu'une entente se fît pour « la description méthodique de la France [1] ».

M. Paul Lorquet a insisté sur l'action réciproque de la Nature et de l'Homme, sur les rapports de la Géographie et de l'Histoire. Il a décomposé, en quelque sorte, notre pays, par un travail d'analyse, en ses unités dernières. Il a montré avec une ingénieuse précision les difficultés et l'intérêt qu'il y aurait, « tout en encourageant toujours de nouvelles analyses, seuls gages des succès futurs, (à) préparer par de fortes synthèses, méthodiquement graduées, la grande synthèse du couronnement, la psychologie de la France [2] ».

M. Dumoulin, à son tour, en traçant un programme très suggestif de *Choses à faire* pour notre histoire, et en publiant dans la *Revue* des *Questionnaires*, a eu nettement en vue la synthèse ethnographique et psychologique de la France [3].

Enfin nous préparons depuis longtemps et nous inaugurons aujourd'hui une série de monographies régionales qui concourront efficacement à cette œuvre.

1. N° 1, pp. 15-16.
2. N° 4, p. 33.
3. N°s 9, 10, 15.

Nous croyons que notre tentative de rendre scientifique la psychologie des peuples par des études de psychologie régionale a une réelle portée. Nous n'ignorons pas, d'ailleurs, les objections qu'on adresse assez souvent à ce genre de préoccupations et de recherches. Les mêmes historiens qui tiennent en suspicion la sociologie ont de la méfiance pour la psychologie des peuples et des groupes historiques.

L'historien proprement dit croit volontiers qu'il n'y a de palpable et de solide que les individus [1]. Sans doute, un peuple est pour lui quelque chose de bien déterminé, mais au sens politique du mot : c'est l'ensemble des individus réunis sous un même gouvernement. Cherche-t-on, dans un peuple, une réalité plus consistante, tout lui semble aussitôt devenir vague et contestable.

Laissons de côté la question des races, qui est distincte de celle des peuples [2]. Reconnaissons qu'un peuple renferme des groupes psychiques très divers, et que ces groupes sont unis par des circonstances souvent très fortuites ; qu'au sein des groupes secondaires il y a encore une diversité extrême, et qu'à la limite des groupes — nationaux ou intranationaux — les différences vont s'atténuant ou s'effaçant. Admettons qu'on exagère parfois, soit l'influence du milieu, soit celle de l'hérédité, et qu'on se fasse des illusions sur l'originalité des productions réputées les plus significatives, — par exemple des différents arts, des différentes littératures populaires : il est établi que les littératures populaires ont toutes un fond commun. Faut-il, pour cela, ne discerner dans l'histoire que des individus réunis par des contingences politiques — et évoluant par accidents ? Par répugnance pour les excès du réalisme, pour les *génies* de peuples et les entités sociales, il ne convient pas de tomber dans les excès du nominalisme et du phénoménisme.

L'historien, en somme, doit bien accorder qu'on a — pour employer les termes les plus vagues — l'*impression* de quelque réalité des *groupes*. Mais, en général, de ces études psychologiques,

1. Voir, dans la *Revue de Synthèse historique*, Henri Berr, *Les rapports de l'histoire et des sciences sociales d'après M. Seignobos* (n° 12, t. IV, pp. 293-302), et François Simiand, *Méthode historique et Science sociale, Étude critique d'après les ouvrages récents de M. Lacombe et de M. Seignobos* (n°s 16 et 17, t. VI, pp. 1-22 et 129-157).

2. Sur la race, voir dans la *Revue de Synthèse historique* (n°s 1, 3, 4, 6), la discussion entre MM. Lacombe et Xenopol.

comme des sociologiques, il déclare qu'elles ne sont pas mûres encore : on verra plus tard. — Or, pourquoi veut-il qu'on remette? Il ne suffit pas d'une impression pour conclure ; mais il suffit d'une impression pour entreprendre des recherches. La science ne commence-t-elle point par des hypothèses à vérifier?

Sans doute, ce genre d'études ne serait pas mûr si l'on devait s'attaquer dès l'abord aux problèmes les plus difficiles. La psychologie de tel ou tel peuple, pris en bloc, ne peut être encore qu'une ébauche plus ou moins réussie [1]. Une *Esquisse psychologique des peuples européens*, surtout tracée en un volume par un seul auteur, est, dans l'état actuel des connaissances, une œuvre téméraire, qui peut rendre des services pratiques, mais qui a un caractère plus littéraire que scientifique, et qu'on ne parvient pas à justifier par des considérations comme celles-ci : « ...En ces matières, un certain art doit se mêler à la science ; le portrait moral d'un peuple, comme le portrait physique d'un individu, exige une part de divination d'après des données exactes [2] ». Mais ces études sont légitimes, et elles deviennent scientifiques, si l'on procède — comme la *Revue* le tente — d'une façon prudente, expérimentale.

On peut se proposer de refaire lentement, méthodiquement, par fragments et en divisant le travail, ce qu'un Michelet et un Taine ont voulu réaliser — en grande partie — par l'intuition.

Qui ne connaît le *Tableau de la France* avec lequel s'ouvre le second volume de l'*Histoire de France* de Michelet, consacré à la France féodale? « Lorsque le vent emporte ce vain et uniforme brouillard, dont l'empire allemand avait tout couvert et tout obscurci, le pays apparaît dans ses diversités locales, dessiné par ses montagnes, par ses rivières. » Et Michelet attribue à chacune des provinces de la France « son rôle, son génie, son action, comme chaque organe a sa fonction... Avant lui, d'autres historiens de la France, Thierry surtout, avaient parlé de la province ; Michelet est le premier qui ait essayé, tout en faisant l'histoire générale du pays, de faire l'histoire particulière de ses provinces et de ses

1. Voir, dans la *Revue de Synthèse historique*, D. Pasquet, *La psychologie de l'Angleterre au XIXe siècle d'après M. Boutmy* (n° 5, t. II, pp. 141-152), M. Deslandres, *La psychologie politique du peuple américain d'après M. Boutmy* (n° 15, t. V, pp. 283-293), A. Morel-Fatio, C. R. de R. Altamira, *Psycologia del pueblo español* (n° 16, t. VI, pp. 120-121).

2. Fouillée, *Esquisse...* (1902), préface, p. III.

villes[1] ». Il a beaucoup voyagé, beaucoup vu directement, observé le sol et les hommes, fouillé les Archives : mais sa connaissance des régions est nécessairement incomplète, inégale, fondée sur des traditions et des impressions plus encore que sur des preuves. Et, quant à Taine, il y a éparse dans son *Voyage aux Pyrénées*, dans son *La Fontaine*, dans ses *Notes sur Paris*, dans ses *Carnets de voyage*, *Notes sur la province*, une géographie psychologique[2] de la France, où les remarques justes et fines sont mêlées aux affirmations massives et aux exagérations de l'esprit de système. « Les impressions incessantes du corps et de l'âme finissent par modeler le corps et l'âme ; la race façonne l'individu, le pays façonne la race. Un degré de chaleur dans l'air et d'inclinaison dans le sol est la cause première de nos facultés et de nos passions[3]. » En passant du Midi au Jura, « il n'y a pas un pouce d'air ou de sol qui ne soit autre, et l'homme aussi par contre-coup[4] ». Sur ce thème, Taine a écrit des pages admirables ; Michelet, moins systématique, a fait un chef-d'œuvre : ni l'un ni l'autre n'a fait œuvre de science.

***

Et maintenant, précisons le programme de cette série de monographies, qui débute par l'excellent travail de M. Barrau-Dihigo.

Il s'agit d'étudier des « groupes » déterminés, en utilisant, de façon variable, mais aussi complètement qu'on le pourra faire, les diverses sources d'information, — géographie, histoire politique et économique, folk-lore, littérature, art, religion ; d'établir, dans la mesure du possible, comment ces groupes se sont constitués ; de rechercher quelles actions ils ont exercées et subies, et jusqu'à quel point ils tendent à se maintenir.

Nous avons pu réunir déjà un certain nombre de personnes qui,

1. Jullian, *op. cit.*, Introduction, p. L.

2. Sous ce titre, dans les *Pages choisies* de Stendhal publiées par H. Parigot, figure un fragment des *Mémoires d'un Touriste* (1838), où ce devancier de Taine parle ingénieusement des « divisions caractéristiques de la France » : « J'ai toujours partagé la France, dans ma pensée, en sept ou huit grandes divisions, qui ne se ressemblent pas du tout au fond, et n'ont de commun que les choses qui paraissent à la surface. Je veux parler de ce qui provient de l'action du gouvernement. »

3. *Voyage aux Pyrénées*, p. 130.

4. *Carnets de voyage*, p. 134.

tout à la fois, connaissent par le menu telle ou telle partie de la France et sont capables de systématiser la masse de leurs connaissances. Nous ne nous sommes pas préoccupé de faire un sectionnement préalable, — par régions naturelles ou historiques. Ce qui peut sembler rationnel aurait été, en réalité, arbitraire. C'est à chacun de nos collaborateurs, par son travail même, à justifier la détermination de son sujet. Nous ne verrions aucun inconvénient à publier une monographie sur tel pays, suffisamment individualisé, mais qui pourtant devrait figurer ensuite ou aurait figuré déjà dans une monographie de région plus vaste. Au lieu de préexister, le plan d'assemblage naîtra de l'œuvre même ; et c'est à l'œuvre même qu'on discernera dans quelle mesure coïncident les divisions géographiques et historiques.

Les auteurs de ces diverses monographies auront des origines diverses. Ils seront historiens, sans épithète ; ils seront historiens de la littérature ou de l'art ; ils seront géographes. Cette diversité tournera à l'avantage de la science. Il apparaît de jour en jour plus nettement que ces spécialités, qu'on a trop longtemps cultivées pour elles-mêmes, qui ont eu le caractère d'entités scientifiques, ne font qu'abstraire certains éléments d'une réalité commune et ne donnent de résultats véritables qu'en reportant au tout ce qu'elles ont commencé par isoler : mais le spécialiste qui a commencé par isoler un élément, lorsqu'il cherche à le replacer dans l'ensemble, a le mérite d'en faire valoir le rôle propre et l'importance relative. Par exemple, le géographe dont l'étude s'épanouit en géographie humaine, l'historien qui situe l'activité humaine dans le milieu géographique, mettent en lumière, chacun, des aspects complémentaires de la même science.

Nos monographies exprimeront donc la personnalité scientifique, le tour d'esprit même des différents auteurs. Elles auront, à tout le moins, ce caractère commun de tendre à fixer, en ce qui concerne les régions de la France, *l'état du travail*, — *les résultats acquis*, — *ce qui reste à faire*. Pour l'état du travail, il ne s'agit pas de dresser des bibliographies complètes, — ce qui dépasserait singulièrement notre cadre, — mais d'indiquer quelles sont les organisations existantes, les ressources principales dont on dispose. Pour les résultats acquis, il ne s'agit pas - et la rubrique *ce qui reste à faire* le prouve assez — d'aboutir coûte que coûte à des conclusions, de produire de la *littérature* plutôt que de ne rien

dire. Indications plus ou moins appuyées, hypothèses données pour telles et soumises à la vérification, linéaments des synthèses partielles que l'on se propose d'activer : voilà, sans doute, en quoi consistera le contenu le plus positif de ces pages.

Et voici, à mesure que se déroulera la série des *Régions de la France*[1], les heureux effets qu'on est en droit d'espérer. Le travail des hommes de bonne volonté sera, semble-t-il, facilité et rendu plus efficace. La physionomie de notre France ira se précisant et se nuançant. Et — ce qui ne sera pas le moindre avantage — la solution de certains problèmes délicats, que pose la synthèse historique, sera avancée par la bonne méthode — c'est-à-dire par observation et induction.

HENRI BERR.

1. Nous publierons : *L'Alsace* (Pfister), *L'Auvergne* (Dauzat), *Le Berry* (Vacher), *La Bourgogne* (Kleinclausz), *Le Forez* et *Le Roannais* (Dumoulin), *La Lorraine* (Pfister), *Le Lyonnais* (Charléty), *L'Orléanais* (Bloch), *La Picardie* (Demangeon), *Le Poitou* (Boissonnade).....

I

LA GASCOGNE

Parmi les provinces françaises, la Gascogne est certainement une de celles qui ont été le mieux étudiées : au XVIIe siècle, Oihénart, Marca, Hauteserre, ont produit des ouvrages remarquables ; après un assez long temps d'arrêt au XVIIIe siècle et au début du XIXe, l'érudition locale a pris un nouvel essor à partir de 1859, c'est-à-dire à partir de la fondation du *Comité d'histoire et d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch*. Ce *Comité* devint en 1869 la *Société historique de la Gascogne*, et le *Bulletin*, publié dès 1860 par le *Comité*, reçut en 1864 le titre de *Revue de Gascogne ;* en outre, depuis 1883, la Société a entrepris une collection d'*Archives historiques* du plus haut intérêt[1]. Tels sont les recueils qui centralisent en quelque sorte les travaux relatifs à la Gascogne ; mais à côté d'eux, d'autres périodiques des Basses-Pyrénées[2], des Hautes-Pyrénées[3], des Landes[4], de la Haute-Garonne[5], voire de l'Agenais[6],

1. Les *Archives historiques de la Gascogne* paraissent à Auch et à Paris en fascicules in-8, sans périodicité régulière ; la *Revue de Gascogne* paraît mensuellement à Auch.

2. *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, Pau, 1841-44, puis 1871 et suiv., in-8 ; *Bulletin de la Société des Sciences et Arts de Bayonne*, Bayonne, 1874-78 et suiv., in-8. — De 1876 à 1880, il a existé une *Société des Bibliophiles du Béarn*, qui a publié plusieurs volumes. — La *Revue de Bearn, Navarre et Lannes*, Pau, 1884 et suiv., in-8, n'a pas duré. En revanche, les *Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne*, fondées en 1892 par MM. V. Dubarat et P. Haristoy (Pau, gr. in-8), semblaient appelées à vivre longtemps ; mais il est à craindre que M. Dubarat n'en suspende la publication. Cf. *Ann. du Midi*, 1903, p. 124.

3. *Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées*, Tarbes, 1853-1873, puis 1890 et suiv., in-8 ; *Explorations pyrénéennes. Bulletin de la Société Ramond*, Bagnères-de-Bigorre, puis Paris, 1866 et suiv., in-8 ; *Souvenirs de la Bigorre*, Bagnères-de-Bigorre, 1881 et suiv., in-8.

4. *Bulletin de la Société de Borda*, Dax, 1876 et suiv., in-8.

5. *Revue de Comminges. Bulletin de la Société des Etudes du Comminges*, St-Gaudens, 1885 et suiv., in-8.

6. *Revue de l'Agenais*, Agen, 1874 et suiv., in-8.

fournissent leur contingent de matériaux ; et, s'il arrive parfois que la quantité l'emporte sur la qualité, on doit cependant reconnaître que l'on a réalisé des progrès très sérieux.

Enumérer les livres et les principaux articles qui concernent la région gasconne, dégager sommairement les traits essentiels de son histoire et de sa personnalité, indiquer ce qui resterait à faire, telle est la tâche, — fort lourde d'ailleurs, — que nous allons essayer de mener à bonne fin.

Et tout d'abord, qu'est-ce au juste que la Gascogne ? D'après les romanciers et les poètes, elle engloberait une grande partie du midi de la France et serait la patrie de prédilection des gens hâbleurs, batailleurs, vantards, pauvres d'écus et riches d'expédients ; d'après les érudits, elle serait circonscrite par les Pyrénées, l'Océan et la rive gauche de la Garonne, exception faite du Bazadais, du Bordelais et du Médoc[1]. Si la première définition est trop fantaisiste, la seconde ne peut être acceptée que sous réserves. En effet, au point de vue linguistique, les campagnes de Bordeaux et d'Agen, ainsi que le Couserans, sont de langue gasconne ; inversement, une portion notable des Basses-Pyrénées est de langue basque. Au point de vue ethnographique, les Gascons descendraient d'Ibères romanisés ; or, les habitants du Labourd sont des *Escualdunacs*. Au point de vue historique, mêmes anomalies : on ne considère pas Bordeaux, Agen et Toulouse comme des villes gasconnes, bien qu'elles aient appartenu temporairement à des ducs de Vasconie ; par contre, le Béarn est considéré comme gascon, bien que, de bonne heure, il ait formé une unité distincte et qu'il ait eu ses destinées propres. Autre fait : la Gascogne a été réunie à la Guyenne ; elles ont eu pendant de longs siècles une histoire commune ; cela est si vrai que, sous la domination anglaise, le terme de *Vasconia* servait, dans les formules de chancellerie, à désigner les deux provinces. Sous l'Ancien Régime, la confusion s'est aggravée : si la Guyenne et la Gascogne avaient à leur tête un gouverneur militaire et un gouverneur général, quatre généralités, — Bordeaux, Auch, Montauban et Pau, — et trois parlements, — Bordeaux, Pau et Toulouse, — se partageaient la Gascogne qui, au contraire, constituait à elle seule la province ecclésiastique d'Auch. Dès lors, comment tracer une ligne de démarcation exacte entre ce qui est

1. Cf., entre autres, J.-F. Blade, *Poésies populaires de la Gascogne*, t. I (Paris, 1881, in-12), p. I.

gascon et ce qui est guyennais? — Ces brèves remarques suffisent à montrer combien il est difficile d'établir des limites précises. Il convient toutefois de ne pas se perdre dans les restrictions plus ou moins subtiles ; au cours du présent exposé, on se souviendra toujours que le centre de la Gascogne est l'Armagnac ; que le territoire essentiellement gascon se compose des lopins de terre aux noms sonores qui s'appellent Astarac, Fézensac, Pardiac, Lomagne, Gaure, Condomois, Marsan, Tursan, Gabardan, Tartas, Albret; que, plus loin, vient la zone pyrénéenne, avec le Labourd, la Soule, le Béarn, la Bigorre, le Nébouzan, les Quatre-Vallées, le Comminges et le Couserans, région gasconne par ses dialectes et son esprit, mais dotée, de par son emplacement géographique et son histoire, d'une physionomie déjà un peu différente.

Les petits pays de la terre gasconne sont nombreux ; les publications dont ils ont été l'objet sont innombrables. Dans le cadre relativement restreint qui nous est assigné ici, nous ne saurions évidemment les faire rentrer toutes ; la production a été telle que le dépouillement des périodiques des vingt dernières années tiendrait à peine en un volume. Nous en sommes réduits à choisir; mais un choix est arbitraire : des omissions regrettables sont inévitables en pareil cas ; que les spécialistes soient prévenus que nous ne voulons pas donner une bibliographie même incomplète ; ce que nous voulons, c'est indiquer de quels genres de sources on dispose et quels genres de travaux ont été abordés[1].

PREMIÈRE PARTIE : BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE.

I. Les sources.

Au Moyen Age, il n'y a pas eu de chroniques ou d'annales spéciales à la Gascogne. Après les invasions, le sud-ouest de la France a été plongé dans une profonde barbarie intellectuelle ; les moines ne se sont pas souciés de raconter les événements qui se déroulaient sous leurs yeux ; par suite, la Gascogne n'est citée que chez

1. Nous laissons de côté tout ce qui touche à la langue et à la race basques, et, pour l'histoire politique, nous croyons devoir nous arrêter à 1789.

les chroniqueurs ou annalistes du Nord, lorsqu'ils signalent la révolte d'un de ses chefs turbulents : Frédégaire, les Annales royales, les Annales de Saint-Bertin, etc. nous fournissent de cette façon quelques notices. Au xe siècle, les mentions deviennent de plus en plus rares ; au xie, Adhémar de Chabannes parle, de loin en loin, de la Vasconie. Pour les siècles suivants, le silence continue à régner ou plutôt les sources narratives de l'histoire de la Gascogne continuent à se confondre avec celles de l'histoire générale de la France[1]. L'historiographie gasconne n'offre guère comme spécimens, en dehors de quelques généalogies[2], que les *Annales Ausciences*, d'une brièveté désolante[3], l'exposé d'un différend entre les évêques de Dax et d'Oloron[4], un récit de la fondation du monastère de Madiran[5], « sorte de mémoire judiciaire, rédigé au temps d'Urbain II et renfermant une histoire abrégée des ducs de Gascogne et des comtes de Bigorre »[6], la courte *Chronique de l'abbaye de Berdouès*[7], et l'*Historia abbatiæ Condomiensis*[8] écrite au xive siècle et pleine de récits mensongers. Au xve siècle, les historiens de la maison de Foix-Béarn composèrent des œuvres notables : Arnaud Esquerrier et Miégeville, les *Chroniques romanes des comtes de Foix*[9], Guillaume Lesueur, l'*Histoire de Gaston IV*[10]. Quant à l'*Histoire de Béarn et de Navarre* de Nicolas Bordenave[11], et à la *Sommaire description du païs et comté de*

1. Sur la pénurie des sources narratives gasconnes et sur ses causes, cf. A. Molinier, *Les Sources de l'histoire de France*, fasc. II (Paris, 1902, in-8°), pp. 117-118.

2. Martène, *Voyage littéraire*, II, p. 40; *Hist. de Fr.*, XII, pp. 385-386. Cf. le *Cartulaire de Ste-Marie d'Auch*, éd. Lacave La Plagne-Barris, pp. 6-7. Ces généalogies paraissent être du xiie siècle.

3. 687-844; 1051-1127. *Mon. Germ.* SS. III, p. 171; *Hist. de Languedoc*, éd. Privat, II, pp. 21-22.

4. *Controversia de limitibus Aquensis et Olorensis episcopatuum* (entre 1114 et 1118), *Hist. de Fr.*, XIV, pp. 183-188.

5. *Initia Madirensis monasterii* (dioc. de Tarbes), Martène, *Thes. anecd.*, III, col. 1203-1210.

6. A. Molinier, *op. cit.*, p. 120.

7. *Hist. de Languedoc*, éd. Privat, VIII, pp. 214-216.

8. D'Achery, *Spicil.* (éd. in-f°), II, pp. 580-602.

9. Publiées par F. Pasquier et H. Courteault, Paris, 1897, in-8.

10. Publiée par H. Courteault, Paris, 1894-95, 2 vol. in-8. (Soc. Hist. France). Tout récemment, dans les *Mélanges Couture* (Toulouse, 1902, in-4°), M. H. Courteault s'est occupé d'*Une Chronique béarnaise inédite du XIVe siècle*. En 1894, dans les *Annales du Midi*, il avait parlé de Michel du Bernis, archiviste des comtes de Foix au xve siècle, dont la chronique a été publiée dès 1838 par Buchon.

11. Cette *Histoire*, qui va de 1517 à 1572, a été publiée par P. Raymond, Paris, 1875, in-8° (Soc. Hist. France).

Bigorre de Guillaume Mauran[1], doivent-elles être rangées parmi les chroniques ?

Les vies de saints font également défaut ; à peine peut-on citer celle de saint Léon[2], évêque de Bayonne, et celle de saint Bertrand de Comminges[3].

Cette absence presque complète de sources narratives est-elle compensée par ailleurs ? La réponse n'est pas douteuse. C'est en fouillant les archives que l'on fera une ample moisson de renseignements. Afin de se guider au milieu des archives, il faut des inventaires ; or, on est obligé d'avouer que la Gascogne, — sauf les Basses-Pyrénées, — n'est que médiocrement représentée dans les inventaires des archives départementales, communales et hospitalières[4]. Outre ces répertoires, on consultera, pas toujours avec profit, les *Archives de la Gascogne* de P. Lafforgue[5], les *Archives du Béarn* de A. Mazure[6], les *Archives des Basses-Pyrénées* de V. Lespy[7], un très précieux dépouillement de la collection Larcher[8], d'autres dépouillements relatifs aux titres de l'Albret[9], de l'Armagnac[10], de la Bigorre[11], du Comminges[12], du Béarn[13], des notes

1. Publiée par G. Balencie, Paris et Auch, 1887, in-8 (Arch. Hist. Gasc.).

2. AA. SS. Boll. 1 Mart. I, pp. 93-96 et pp. 96-97. Tous les travaux sur les deux vies latines de saint Léon et sur ce qui concerne ce personnage, ont été cités et discutés par M. Dubarat dans son Introduction au *Missel de Bayonne de 1543* (Pau, 1901, in-4), pp. XLIII-LXIV.

3. AA. SS. Boll. 16 Oct. VII, 2, pp. 1173-1184.

4. Le détail est donné dans : *Comité des travaux historiques et scientifiques. Missions, Bibliothèques, Archives. Bibliographie de leurs publications au 31 décembre 1897*. Paris, Imp. Nat., 1898, in-8. On a indiqué là non seulement les inventaires parus, mais encore ceux qui étaient en cours d'impression à la fin de 1897.

5. Auch, 1857, in-8.

6. Dans l'*Album Pyrénéen*, 1840.

7. Dans la *Rev. d'Aquitaine*, t. IX (1864-65).

8. Abbé Cazauran, *Glanages de Larcher*, dans *Bull. Soc. acad. des Hles-Pyrénées*, 1892. La collection Larcher, conservée à la Bibliothèque Municipale de Tarbes, renferme une masse de pièces sur la Gascogne ; elle comprend 25 volumes.

9. *Documents pour servir à l'histoire de la maison d'Albret*, dans *Cabinet Historique*, 1874.

10. *Comté d'Armagnac*, *ibid.*, 1860-61.

11. F. Canéto, *Sur un inventaire général des papiers et documents du pays de Bigorre (1642)*, dans *Bull. com. hist. arch. d'Auch*, 1860.

12. *Inventaire des titres, cartulaires et pièces du Trésor des Chartes, concernant l'histoire du Comté de Comminges et du pays de Foix*, dans *Cabinet historique*, 1857.

13. *Documents divers pour l'histoire de la Navarre, du Béarn et lieux circonvoisins formant aujourd'hui le département des Basses-Pyrénées*, *ibid.*, 1863.

sur les archives de la ville [1], du chapitre [2] et du grand séminaire d'Auch [3], sur les archives municipales de Bagnères-de-Bigorre [4], Bayonne [5], Lectoure [6], Orthez [7], Saint-Jean-de-Luz [8], Soustons [9], le *Trésor de Pau*, de Bascle de Lagrèze [10], etc., etc.

A l'heure actuelle, une quantité considérable de documents gascons a vu le jour, tant sur le Moyen Age que sur l'époque moderne. Les éditeurs de textes ont montré un zèle très louable, mais ils sont restés isolés les uns des autres : il n'y a pas eu la moindre tentative de *Corpus*, issu de la collaboration de plusieurs savants ; cela est d'autant plus fâcheux que, en règle générale, les publications se sont éparpillées à l'infini.

Les sources essentielles de l'histoire du haut Moyen Age gascon, ce sont les chartes. Certaines ont été transcrites dans les *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch* de D. Brugèles [11], et la *Gallia Christiana* ; il en reste encore beaucoup d'inédites et l'on devrait réunir celles qui sont contenues dans les collections Dupuy et Duchesne (à la Bibliothèque Nationale), dans les *Glanages* de Larcher, etc. Jusqu'à présent, on s'est attaché de préférence aux cartulaires et nous n'aurons garde de nous en plaindre. En éditant ceux de l'église métropolitaine d'Auch, M. Lacave La Plagne-Barris [12] a dignement suivi les traces de ses devanciers, Paul Raymond, L.

1. L. Couture, *Rapport sur le classement et l'inventaire des archives de la ville d'Auch*, dans *Rev. de Gasc.*, 1868.

2. Am. Tarbouriech, *L'inventaire de Sainte-Marie et les archives du chapitre d'Auch en 1790*, dans *Annuaire du Gers*, 1869 et 1878.

3. Le grand séminaire d'Auch possède de très nombreux documents d'archives ; on y conserve en outre les manuscrits inédits de l'abbé d'Aignan du Sendat. Cf. J.-F. Bladé, *Les sources de l'histoire de la Gascogne et les manuscrits de l'abbé d'Aignan du Sendat*, dans *Bull. com. hist. arch. d'Auch*, 1861, 1863 et 1864.

4. G. Bascle de Lagrèze, *Rapport sur les archives de Bagnères-de-Bigorre*, dans Champollion-Figeac, *Doc. hist. inéd.*, t. III, p. 393.

5. Ch. Bernadou, *M. Dulaurens et les archives de Bayonne*, dans *Bull. Soc. Sciences et Arts de Bayonne*, 1880.

6. D. Métivier, *Rapports sur les archives de la mairie de Lectoure*, dans Champollion-Figeac, *op. cit.*, pp. 39-48.

7. L. Batcave, *Les archives municipales d'Orthez*, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1892-93.

8. Franc. St-Maur, *Coup d'œil sur Saint-Jean-de-Luz et ses archives en 1850*, Pau, 1854, in-12.

9. Abbé Foix, *Notice sur les archives de Soustons*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1898.

10. Pau, 1851, in-8.

11. Toulouse, 1746, in-4.

12. *Cartulaires du chapitre de l'Eglise métropolitaine Sainte-Marie d'Auch*, pp. C. Lacave La Plagne-Barris, Paris, 1899, 2 fasc., in-8 (Arch. Hist. Gasc.).

Cadier et Durier, qui avaient imprimé ceux de Saint-Jean de Sorde [1], de Sainte-Foi de Morlaas [2] et de Saint-Savin en Lavedan [3]. De son côté, M. de Jaurgain publiera prochainement le cartulaire de Saint-Mont [4], et M. V. Dubarat a terminé l'édition du *Livre d'Or* de Bayonne, entreprise jadis par L. Bidache [5]. Joignons-y une description de deux cartulaires municipaux de Dax, par H. Tartière [6], le *Livre des Etablissements* de Bayonne [7], le *Livre Juratoire* de Beaumont-de-Lomagne [8], le Cartulaire d'Oloron [9], et rappelons pour terminer par une note gaie cette énumération austère, les *Chartes de Mont-de-Marsan* [10], de joyeuse mémoire.

Au XIIIe siècle, la chancellerie des rois d'Angleterre a expédié une série d'actes qui se sont conservés dans les *Rôles Gascons*. C'est là une mine extrêmement riche qu'il faudra exploiter lorsque la publication, commencée par M. Francisque Michel et continuée par M. Bémont sera achevée [11]. Les éditeurs ont très bien fait ressortir dans leurs préfaces l'importance de ces documents. M. Bémont en a tiré quelques chapitres d'histoire gasconne qui apportent sur divers points des conclusions nouvelles ; mieux que personne, il

1. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean de Sorde*, pp. P. Raymond, Pau, 1873, in-8.

2. *Cartulaire de Sainte-Foi de Morlaas*, pp. L. Cadier, Pau, 1884, in-4.

3. *Cartulaire de l'abbaye des bénédictins de Saint-Savin en Lavedan (945-1175)*, pp. Ch. Durier, Tarbes et Paris, 1880, in-8. Le *Cartulaire des vicomtes de Lavedan*, dit *Livre vert de Bénac*, est actuellement en cours de publication dans le *Bull. de la Soc. acad. des Hte-Pyrénées*.

4. Dans les *Archives Histor. de la Gascogne*, en collaboration avec M. Maumus.

5. *Le livre d'or de Bayonne. Textes latins et gascons du Xe au XIVe siècle, édités pour la première fois par M. l'abbé Bidache. Œuvre posthume achevée et publiée* par M. l'abbé V. Dubarat, Pau, 1900. Nous ne croyons pas que cette édition, annoncée par M. Dubarat dans son introduction au *Missel de Bayonne*, ait encore paru. En 1894, M. l'abbé Bidache avait publié à Pau une brochure in-16, intitulée : *Le livre d'or de Bayonne. Sommaire des pièces.*

6. *Revue des Sociétés savantes*, 1873, pp. 223-224. En 1750, il a paru à Dax, en un volume in-fo, un *Recueil de Chartes*. On imprime en ce moment les *Cartulaires* de la ville ; cf. *Ann. du Midi*, 1903, p. 269.

7. Bayonne, 1892, in-4.

8. *Le livre juratoire de Beaumont-de-Lomagne. Cartulaire d'une bastide de Gascogne*, pp. Babinet de Rencogne et F. Moulenq. Montauban, 1900, in-4.

9. *Le cartulaire d'Oloron*, pp. M. Marque, Oloron et Pau, 1882, in-8. Cf. Bidache, *La poblation d'Oloron, texte roman de l'an 1080...* Pau, 1882, in-8.

10. *Chartes de la ville de Mont-de-Marsan*, Mont-de-Marsan, 1850, in-8. J.-F. Bladé, *Pierre de Lobanner et les quatre chartes de Mont-de-Marsan*, Paris, 1861, in-8.

11. *Rôles Gascons*, pp. Francisque Michel, t. I (1242-1254), Paris, 1885, in-4. Supplément au t. I, pp. Ch. Bémont, 1896 ; t. II (1273-1290), 1900. (*Coll. des Doc. Inéd.*) Voy. Tamizey de Larroque, *Un nouveau tome des Rôles Gascons*, dans *Rev. de Gasc.*, 1896 (corrections au supplément du t. I), et J.-J.-C. Tauzin, *Les Landes dans les Rôles Gascons d'Edouard Ier*, *ibid.*, 1902 (corrections au t. II).

serait à même de retracer l'histoire politique et administrative de la province sous la domination anglaise.

Les érudits se sont efforcés de porter à la connaissance du public les *coutumes* de la Gascogne. En 1842, J.-F. Samazeuilh traçait un tableau chronologique de leur établissement [1], et plus tard, J.-F. Bladé donnait les *Coutumes municipales du département du Gers* [2], recueil médiocre que l'auteur a désavoué par la suite ; en 1884, paraissaient les *Chartes de Coutumes inédites de la Gascogne toulousaine* de Ed. Cabié [3], qu'avaient depuis longtemps précédées *Les Coutumes du comté de Fézensac* de F. Canéto [4], et les *Statuts, coutumes et privilèges de Quatre Vallées des Pyrénées au* XIIIe *siècle* de Caze [5]. M. Imbart de La Tour a élucidé les difficultés que soulèvent les *Coutumes de la Réole* [6] ; d'autre part, celles d'Aubiet [7], d'Aure [8], de Bagnères-de-Bigorre [9], Coulogne-du-Gers [10], Fontenilles [11], Gimont [12], Grenade [13], l'Isle-Jourdan [14], Saint-Gaudens [15], etc., etc., ont été ou publiées intégralement ou analysées. Les *Fors de Béarn* [16], les *Fors de Bigorre* [17], sans compter les *Coustumes générales du Pays et Vicomté de Soule* [18], et les *Fors et Coustumes du royaume de Navarre* [19] sont autant de codes fort curieux et instructifs tant pour le juriste que pour l'historien.

Les bulles pontificales n'ont pas été négligées. Mgr Douais en a rassemblé un certain nombre qui concernent l'évêché de Couse-

1. *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1842.
2. Paris, 1864, in-8.
3. Paris et Auch, 1884, in-8. (Arch. Hist. Gasc.).
4. *Bull. com. hist. arch. d'Auch*, 1860.
5. *Mém. acad. des sciences de Toulouse*, 1860.
6. *Ann. Fac. des lettres de Bordeaux*, 1893 et 1894.
7. Publiée par l'abbé Castanet, dans *Bull. com. hist. arch. d'Auch*, 1864.
8. Abbé Marsan, *Les coutumes non écrites d'Aure*, dans *Bull. Soc. arch. du Midi de la France*, 1897-98.
9. F. Soutras et Dejeanne, *Fors et coutumes de Bagnères-de-Bigorre*, dans *Bull. Soc. Ramond*, 1882.
10. Publiée par P. La Plagne-Barris, dans *Rev. de Gasc.*, 1884.
11. Publiée par Decap, dans *Nouv. rev. hist. de droit franç. et étr.*, 1896.
12. A. Thomas, *Charte de coutumes de Gimont*, dans *Ann. du Midi*, 1896.
13. Abbé Meyranx, *Les fors, coutumes, privilèges et libertés de la ville de Grenade*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1895.
14. Publiée par E. Cabié, dans *Nouv. rev. hist. de droit franç. et étr.*, 1881.
15. Publiée par J. Morel et B. Abadie, dans *Rev. de Comminges*, 1885.
16. Publiés par Mazure et Hatoulet, Pau et Paris, 1841-45, 4 vol., in-4.
17. Publiés par Fourgous et de Bézin, Toulouse, 1901, in-8 (Extr. du *Bull. Soc. Ramond*).
18. Pau, 1760, petit in-8.
19. Orthez, 1545, in-8.

rans[1]; et, plus récemment, l'abbé Louis Guérard a commencé un bullaire de Gascogne[2], qui débute par le pontificat de Jean XXII (1316-1334); c'est là un recueil utile entre tous, et M. Guérard mérite les félicitations et les encouragements du public savant.

Cartulaires, rôles gascons, coutumes, bulles sont des documents d'un caractère nettement déterminé qu'il est aisé de classer en catégories distinctes; il en est d'autres pour lesquels une opération identique est impossible. Les chercheurs, au hasard de leurs découvertes ou de leur caprice, ont publié une énorme quantité de pièces d'archives de nature très variable, lettres, enquêtes, procédures, et de dates très différentes, qu'on ne peut citer qu'en suivant un ordre factice, basé non pas sur la nature même des documents, mais sur l'objet auquel ils se rapportent. D'autre part, il arrive fréquemment que ces textes sont accompagnés de commentaires assez développés, de sorte qu'on n'est en présence ni d'une édition pure et simple, ni d'un article original : afin d'éviter les doubles emplois, nous ne consignerons qu'une seule fois le titre de ces travaux d'un caractère mixte.

Quatre recueils ont trait à l'histoire générale de la province; ce sont les *Documents inédits sur les troubles du* XVIe *siècle en Gascogne*[3], les documents sur Audijos et la Gabelle[4], les documents sur la Fronde[5] et les *Comptes rendus des séances de l'administration provinciale d'Auch* (*1787*)[6], dus à MM. Odet de la Hitte, Communay, de Carsalade du Pont et de Galard-Magnas.

D'autres publications intéressent telles ou telles parties de la région gasconne, à des moments divers de leur histoire, et notamment l'Armagnac, le Béarn et la Bigorre. Ce sont, pour l'Armagnac : les *Documents relatifs à la chute de la maison d'Armagnac-Fézensaguet et à la mort du comte de Pardiac* de M. Paul Durrieu[7];

1. C. Douais, *Documents pontificaux sur l'évêché de Couserans* (*1425-1619*), dans *Rev. de Gasc.*, 1888.

2. Louis Guérard, *Documents pontificaux sur la Gascogne, d'après les Archives du Vatican. Pontificat de Jean XXII* (*1316-1334*), t. I. Paris et Auch, 1896, in-8 (Arch. hist. Gasc.).

3. Publiés par G. Odet de la Hitte, Auch, 1884, in-8 (Extr. de la *Rev. de Gasc.*).

4. *Audijos, La Gabelle en Gascogne. Documents inédits*, pp. A. Communay, Paris et Auch, 1893, 2 vol., in-8 (Arch. Hist. Gasc.).

5. *Documents inédits sur la Fronde en Gascogne*, pp. J. de Carsalade du Pont, Paris et Auch, 1893, in-8 (Arch. Hist. Gasc.).

6. Publiés par de Galard-Magnas, Agen, 1891, in-8.

7. Paris et Auch, 1883, in-8 (Arch. Hist. Gasc.).

les *Notes et documents sur les différends des comtes de Foix et d'Armagnac en 1381* de M. Ed. Cabié [1] ; pour le Béarn, le *Rôle des feux du Béarn de 1385* [2], le *Cayer des dépenses de la Cour de Béarn (1520-1623)* [3], les *Extraits des registres de la Chambre des Comptes de Pau* [4] et du Conseil souverain de Béarn [5], le *Livre des Syndics des États de Béarn* [6] ; pour la Bigorre, l'*Enquête de l'an 1300 sur les revenus, fiefs et arrière-fiefs du comté de Bigorre* [7], les *Procès pour la succession du comté de Bigorre (1254-1503)* [8], le *Mémoire sur tous les objets les plus intéressants d'administration de la province de Bigorre* [9], les *Documents sur les États de Bigorre* [10], le *Mémoire du Pays et des États de Bigorre* de L. de Froidour [11]. A cette même catégorie appartiennent encore des *Documents sur le Nébouzan* [12], le *Mémoire du pays et des États de Nébouzan* par L. de Froidour [13], le *Règlement des États du pays des Quatre-Vallées au* XVIIIe *siècle* [14], les *Comptes et mandements des receveurs et maîtres d'hôtel du vicomte de Fézensaguet (1365-1372)* [15], les *Lettres de Philippe VI et de Louis XI relatives au pays de Soule* [16], les lettres écrites par M. de Froidour sur les Pyrénées Centrales au XVIIe siècle [17].

Pour les villes, la récolte a été abondante ; les délibérations de

1. *Ann. du Midi*, 1901.
2. Publié par P. Raymond.
3. Extraits des mss. des archives des Basses-Pyrénées, pp. Louis Lochard, Pau, 1886, in-16.
4. Publiés par P. Raymond, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1871-72 ; 1872-73 ; 1884-85 ; 1885-86 et 1886-87.
5. Publiés par V. Dubarat et Dufau de Maluquer, *ibid.*, 1894-95 et 1895-96.
6. Publié par L. Cadier, Paris et Auch, 1889, in-8 (Arch. Hist. Gasc.). Capital.
7. Publiée par G. Balencie, Paris et Tarbes, 1884, in-8.
8. Lucien Merlet, dans *Bibl. Ec. des Chartes*, 1857.
9. Publié par P. Labrouche dans *Bull. Soc. acad. des Htes-Pyrénées*, 1896 (Etat de la province vers 1777).
10. Publiés par J. Bourdette, *ibid.*, 1900.
11. Publié avec introduction, notes et compléments par J. Bourdette, Paris, 1892, in-8.
12. Publiés par l'abbé Dulac, dans *Rev. de Comminges*, 1891.
13. Publié avec notes et carte par J. Bourdette, dans *Rev. des Pyrénées*, 1890-91. On peut y ajouter : A. Couzet, *Description du pays ou viscomté de Nébosan, spécialement de la ville de Saint-Gaudens, faicte par M. S. de Pradère*, dans *Rev. de Comminges*, 1897.
14. Publié par F. Marsan, dans *Bull. Soc. arch. du Midi de la France*, 1897.
15. Par E. Forestié, dans *Bull. hist. et phil.*, 1898 (très sommaire ; amorce d'une publication intégrale).
16. Publiées par L. Flourac, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1889-90.
17. *Les Pyrénées centrales au XVIIe siècle. Lettres écrites par M. de Froidour... à M. d'Hericourt... et à M. de Médon*, publiées par P. de Casteran, Auch, 1899, in-8 (Extr. de *Rev. de Gasc.*).

la municipalité de Bayonne[1], divers règlements ou comptes municipaux de Bagnères-de-Bigorre[2], des pièces sur Condom[3], une suite de documents sur Dax, colligés par feu Tamizey de Larroque[4] avec sa conscience et son savoir habituels, les coutumes et statuts de Lectoure[5], les comptes consulaires de Montréal-du-Gers[6] et de Riscle[7], les statuts consulaires de Vignec[8], méritent une place d'honneur dans cette rapide revue.

En Gascogne, comme nous aurons l'occasion de le répéter plus loin, les études historiques sont surtout cultivées par les membres du clergé catholique ; il est, par suite, très naturel que l'on ait édité de nombreux textes concernant l'histoire de l'Église. Parmi les principaux, on remarque les constitutions provinciales de la province ecclésiastique d'Auch[9], les constitutions synodales du diocèse de Dax[10], les statuts synodaux du diocèse de Bayonne[11], le pouillé du diocèse d'Aire[12], publiés par MM. Dubarat, Degert et Cazauran. Pour les frères prêcheurs au XIIIe et au XIVe siècles[13], nous avons les deux volumes de Mgr Douais. D'autre part, nous devons à M. Dubarat des séries très utiles de documents sur Notre-Dame

1. *Archives municipales de Bayonne. Délibérations du Corps de ville. Registres gascons* [1474-1530], pp. E. Ducéré, H. Poydenot et Ch. Bernadou, Bayonne, 1896-98, 2 vol., in-8.

2. *Règlement municipal de Bagnères* (*30 mai 1260*), pp. Dejeanne et Soutras, dans *Bull. Soc. Ramond*, 1883 ; *Règlement de police municipale fait à Bagnères en 1347*, pp. le Dr Dejeanne, *ibid.*, 1886 ; *Recette et dépense de la ville de Bagnères pour l'année 1555*, pp. le même, *ibid.*, 1890-92.

3. *Quelques pièces sur Condom et le Condomois*, pp. Ph. Tamizey de Larroque, dans *Rev. de Gasc.*, 1878.

4. *Documents inédits pour servir à l'histoire de la ville de Dax*, pp. Ph. Tamizey de Larroque [1470-1751], Dax, 1887, in-8.

5. *Archives de la ville de Lectoure, coutumes, statuts et records du XIIIe au XVIe siècle*, pp. Druilhet, Paris et Auch, 1885, in-8 (Arch. Hist. Gasc.).

6. *Comptes des consuls de Montréal-du-Gers* (*1411-1414*), pp. l'abbé Breuils, Bordeaux, 1895-97, in-4 (Extr. des *Arch. Hist. de la Gironde*).

7. *Comptes consulaires de la ville de Riscle* [1441-1507], pp. P. Parfouru et J. de Carsalade du Pont, Paris et Auch, 1886-92, 2 vol., in-8 (Arch. Hist. Gasc.).

8. *Statuts consulaires de Vignec au XVIIe siècle*, pp. F. Marsan, dans *Bull. Soc. Ramond*, 1896.

9. V. Dubarat, *Les constitutions provinciales de la province ecclésiastique d'Auch 1290-1315 et les statuts du chapitre de Bayonne au XIVe siècle*, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1897-98.

10. A. Degert, *Constitutions synodales de l'ancien diocèse de Dax*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1898.

11. V. Dubarat, *Statuts synodaux du diocèse de Bayonne de 1533*, Pau, 1892, in-8.

12. Abbé Cazauran, *Pouillé du diocèse d'Aire*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1884-86.

13. *Les frères prêcheurs en Gascogne au XIIIe et au XIVe siècles. Documents*, pp. C. Douais, Paris, 1885, 2 vol., in-8 (Arch. Hist. Gasc.). Voir du même : *Acta Capitulorum Provincialium Ordinis Fratrum Prædicatorum*, Toulouse, 1894 et suiv., in-8.

de Bétharram [1] et sur Notre-Dame de Sarrance [2], et à MM. Balencie et Guérard des documents sur l'abbaye de Saint-Pé [3]. La liturgie enfin est brillamment représentée par les rééditions du bréviaire de Lescar [4] et du missel de Bayonne de 1543 [5].

L'on sait que dans la Gascogne pyrénéenne, le protestantisme s'était enraciné profondément ; on se rend compte de la situation prépondérante qu'il s'était acquise en parcourant les recueils consacrés par MM. Communay, Dubarat, Durier, de Carsalade du Pont et Lestrade aux protestants du Béarn [6], de la Bigorre [7] et du Comminges [8]. Ces recueils sont excellents et ceux que MM. Bateave [9], Cadier [10], Frossard [11] et Soulice [12] ont formés à leur tour, rivalisent avec les premiers pour l'abondance et la qualité des matériaux [13]. On peut dire, sans crainte d'être démenti, que ces nombreuses publications de textes sont en harmonie avec l'importance de la question.

1. *Documents sur Notre-Dame du Calvaire de Bétharram*, pp. V. Dubarat, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1893-94 et 1894-95.

2. *Documents sur Notre-Dame de Sarrance (1343-1893)*, pp. V. Dubarat, dans *Mélanges de Bibliographie et d'Histoire locale*, t. I Pau, 1894, in-8°.

3. *Documents historiques relatifs à l'abbaye de Saint-Pé*, pp. G. B[alencie], dans *Annuaire du Petit Séminaire de Saint-Pé*, 1887 et suiv. — Pour les publications de l'abbé Guérard, voir *ibid.*, a. 1892, 1894, 1895 et 1896.

4. V. Dubarat, *Le Bréviaire de Lescar de 1541*, Pau, 1891, in-4. L'introduction est capitale pour la liturgie.

5. V. Dubarat, *Le Missel de Bayonne de 1543*, Pau, 1901, in-4.

6. A. Communay, *Les Huguenots dans le Béarn et la Navarre*, Paris et Auch, 1885, in-8 (Arch. Hist. Gasc.). V. Dubarat, *Documents et bibliographie sur la Réforme en Béarn et au pays basque*, t. I. Pau, 1900, in-8 (Extr. des *Et. du dioc. de Bayonne*). — Du même, *La Réforme en Bearn*, Toulouse, 1901, in-8 (Biblioth. Mérid.).

7. Ch. Durier et J. de Carsalade du Pont, *Les Huguenots en Bigorre*, Paris et Auch, 1884, in-8 (Arch. Hist. Gasc.).

8. J. Lestrade, *Les Huguenots en Comminges*, Saint-Gaudens, 1900, in-8 (Extr. de la *Rev. de Comminges*).

9. L. Bateave, *Documents sur la Réforme en Bearn au XVIIe siècle*, dans *Rev. de Gasc.*, 1898.

10. L. Cadier, *Documents pour servir à l'histoire de la Réforme en Béarn*, dans *Bull. de la Soc. de l'Hist. du Protest. franç.*, 1885-86.

11. Ch. Frossard, *La Réforme en Béarn (1560-1572)*, *ibid.*, 1895-96 ; du même, *Les Huguenots en Bigorre : nouvelles poursuites (1562-1569)*, *ibid.*, 1890.

12. L. Soulice, *Le protestantisme béarnais en 1598*, *ibid.*, 1898 ; du même, *Documents pour l'histoire du protestantisme en Béarn*, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1874-75, 1879-80, 1884-85 et 1887-88.

13. Voir encore : *Les protestants en Bearn, 1755-1756*, dans *Bull. de la Soc. de l'Hist. du Protest. franç.*, 1883, et *Documents sur la Réforme en Béarn (1570)*, dans les *Arch. Hist. de la Gironde*, t. XXXI, 1896. On peut ajouter à cette liste les *Lettres inédites d'Adrien d'Aspremont, vicomte d'Orthe*, relatives à la Saint-Barthelemy, publiées par Ph. Tamizey de Larroque, Paris, 1882, in-8.

Tel n'est pas le cas, ce nous semble, pour les publications relatives soit à des personnages soit à des maisons nobles ; il est des Gascons, plus ou moins célèbres, dont l'histoire générale a retenu les noms : il en est d'autres dont seule l'histoire provinciale se souvient, — et ces derniers foisonnent : il serait fastidieux d'énumérer tout ce qui a paru ; nous citerons seulement, à titre d'exemple et de modèle, les documents rassemblés sur le cardinal d'Armagnac par l'inlassable érudit que fut Tamizey de Larroque [1], et les textes béarnais sur Gaston de Foix, de MM. Lespy et P. Raymond [2]. En ce qui touche les maisons nobles, nous citerons les *Documents historiques sur la maison de Galard* de J. Noulens [3], le cartulaire des Alaman de T. Cabié et L. Mazens [4], ainsi que les *Pièces inédites sur la maison de Miossens-Sausons* (*1426-1739*) du comte Ch. de Beaumont [5].

Nous venons de voir très succinctement quelques-unes des sources de l'histoire de la Gascogne ; il nous faut examiner à présent comment cette histoire a été écrite.

II. Les ouvrages généraux.

Les ouvrages d'ensemble sont dus à Oihénart, Marca, Hauteserre, Monlezun, Bladé et de Jaurgain.

L'histoire de l'abbé Monlezun [6], tentative prématurée de synthèse, n'est qu'une compilation sans critique. Toutefois, Monlezun est l'unique auteur sérieux qui se soit proposé de composer une Histoire de la Gascogne depuis les temps les plus reculés jusqu'au

1. Sur les publications de Tamizey de Larroque concernant le cardinal d'Armagnac, cf. *Annales du Midi*, t. IV, 1892, p. 71 ; voir du même, *Le cardinal d'Armagnac et François de Séguins. Documents inédits*, *ibid.*, 1896. Faisons observer que de toutes ces publications la plus importante est : *Lettres inédites du cardinal d'Armagnac*, Paris et Bordeaux, 1874, in-8° (Collection méridionale).

2. V. Lespy et P. Raymond, *Un livre béarnais au XVe siècle : textes en langue vulgaire, traduits et publiés*, Pau, 1878, 2 vol., in-16 (Soc. des Biblioph. du Béarn).

3. Paris, 1872-74, 5 vol., in-8.

4. T. Cabié et L. Mazens, *Un cartulaire et divers actes des Alaman, des de Lautrec et des de Lévis, seigneurs de Castelnau-de-Bonafous, Villeneuve-sur-Vère, Labastide de Lévis*, etc. XIIIe et XIVe siècles, Paris, 1883.

5. *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1894-95.

6. J.-J. Monlezun, *Histoire de la Gascogne depuis les temps les plus reculés*, Auch, 1846-50, 6 vol., in-8.

début du XVIIe siècle[1]. C'est qu'il avait envisagé son sujet d'une manière très large; il ne s'inquiétait pas de savoir si le terme de Gascogne avait toujours correspondu à une unité politique; pour lui la Gascogne était simplement une portion du sol français dont on pouvait suivre les vicissitudes à travers toute l'Histoire de France. Très différent avait été le point de vue d'Oihénart et de Marca. Aux yeux de ces derniers, il n'y a d'histoire gasconne que jusqu'au milieu du XIe siècle environ, parce que, vers cette époque, la Gascogne a cessé de constituer une unité politique. M. Bladé a accepté cette opinion, tandis que M. de Jaurgain semble avoir adopté un moyen terme.

Oihénart[2] est le véritable fondateur de l'Histoire gasconne; avec une patience et une érudition admirables, il a réuni les sources qu'il devait utiliser; il les a critiquées avec soin; sans doute, il a eu le tort de se fier parfois au témoignage de Garibay et de Zurita ou de se servir de sources équivoques. Malgré des défauts véniels, sa *Notitia utriusque Vasconiæ* reste le vademecum de tous ceux qui s'intéressent au Sud-Ouest. Oihénart a eu une idée féconde; il a compris que la Gascogne ne doit pas être isolée de la Vasconie espagnole: que, au contraire, il y a eu sur les deux versants des Pyrénées des états dont les histoires sont en relation étroite par suite d'une commune origine et de rapports incessants, idée que M. de Jaurgain a reprise en la systématisant à l'excès.

L'*Histoire de Béarn* de Marca[3] est aussi un livre de premier ordre; le docte archevêque de Paris a été amené à parler longuement de la Gascogne, et il l'a fait avec beaucoup de sagacité, quoique avec des partis pris évidents. M. Bladé a montré en plusieurs circonstances comment Marca, défenseur des droits de Louis XIV, avait été tenté de torturer des textes qui lui paraissaient servir les prétentions de son maître: trop souvent, il a succombé à la tentation. En dépit de ces faiblesses, son ouvrage n'en est pas moins un des monuments vénérables de l'érudition française du XVIIe siècle.

1. Louibens (*Histoire de l'ancienne province de Gascogne, Bigorre et Béarn depuis la conquête des Romains dans les Gaules jusqu'à la fin du comté d'Armagnac et des droits regaliens*, t. I. Paris, 1839, in-8) se serait arrêté plus tôt que Monlezun s'il avait terminé son très médiocre travail.

2. Oihenart, *Notitia utriusque Vasconiæ*, Paris, 1638, in-4; 2e éd., 1656, in-4.

3. Marca, *Histoire de Béarn*, Paris, 1640, in-f^o; nouv. édit. par V. Dubarat, Pau, 1894 et suiv., in-4.

Hauteserre[1] est loin de valoir Marca et Oihénart et on ne lit plus ses Annales, où l'on ne remarque ni la fermeté de pensée, ni le talent d'exposition qui distinguent ses prédécesseurs, mais où l'on rencontre des qualités de fond appréciables.

A l'heure actuelle, c'est chez MM. Bladé et Jaurgain que l'on ira chercher le dernier mot de la science. L'attente ne sera-t-elle pas déçue? Quelque sévère que puisse sembler notre jugement, nous l'exprimerons avec franchise.

M. Bladé[2] a-t-il remplacé Oihénart et Marca? A coup sûr, on ne peut pas lui reprocher de n'avoir pas terminé son œuvre, puisque la mort est venue l'interrompre en plein travail; toutefois, les chapitres rédigés et publiés donnent une idée de ce qu'aurait été l'ensemble, et ces chapitres ne sont pas à l'abri de tout reproche. M. Bladé avait la prétention d'être seul compétent en matière d'histoire gasconne; il croyait à l'existence de théories officielles, enseignées dans les Facultés et sanctionnées par les Académies; polémiste dans l'âme, il partait en guerre avec ardeur contre les ouvrages des universitaires, auteurs de ces prétendues doctrines : il malmenait Rabanis et censurait M. Perroud. Or, lui-même commettait des fautes graves; il se contredisait fréquemment et ce n'était que rarement pour se corriger; il écrivait sans art; il oubliait de rejeter les notes au bas des pages, s'interrompait pour lancer, sans rime ni raison, des professions de foi, et négligeait de citer le ou les auteurs qu'il copiait ingénûment; il n'avait que des notions vagues en diplomatique et il ignorait presque toujours le rapport des sources entre elles; bref il manquait d'une préparation suffisante et d'une méthode rigoureuse. Cependant il a rendu un réel service à sa patrie gasconne : il a remis en question des problèmes très difficiles et très complexes; il a fait un effort vers la synthèse, au lieu de se confiner dans le particulier; il a ramené l'attention sur l'histoire générale de la province alors que ses compatriotes s'attardaient à des points de détail; enfin, il a eu le mérite de bien conduire de petites dissertations, et ses successeurs trou-

1. Altaserra, *Rerum Aquitanicarum libri quinque*... Toulouse, 1648-54, 2 vol., in-4.

2. Sur l'œuvre de J.-F. Bladé, voir Ad. Lavergne, *L'Histoire de la Gascogne de M. Bladé*, dans *Rev. de Gasc.*, 1896-97 et 1900 (bibliographie méthodique des publications de M. B.).

veront à glaner au milieu de ces pages diffuses, fruit d'un labeur immense.

M. de Jaurgain[1], plus intelligent que M. Bladé, est aussi beaucoup plus dangereux. L'idée maîtresse de son livre, c'est que les chefs vascons du sud des Pyrénées, c'est-à-dire les rois ou comtes de Navarre, d'Aragon et de Biscaye, et ceux du nord des Pyrénées, c'est-à-dire les ducs de Gascogne, les rois de Navarre, les comtes de Comminges, d'Aragon, de Foix, de Bigorre, etc., n'ont constitué jusqu'au XIIe ou au XIIIe siècle qu'une seule et même famille dont le fondateur serait Loup Ier, duc d'Aquitaine et de Vasconie (670-710). Par tous les moyens possibles, bons ou mauvais, l'auteur a tenté d'établir des généalogies cohérentes ; il a dépensé une somme prodigieuse d'ingéniosité, mais les tableaux qu'il a dressés ne résistent pas aux attaques de la critique. Il est néanmoins vraisemblable qu'on se laissera prendre à ces apparences trompeuses, car les déductions semblent se suivre logiquement, et la pente qui mène de la vérité à l'erreur est insensible. En revanche, M. de Jaurgain montre sur beaucoup de points de l'inexpérience ; comme M. Bladé, il imprime *in extenso* dans le texte de ses divers chapitres les documents sur lesquels il s'appuie ou les opinions qu'il combat ; comme M. Bladé il fait la part trop belle à la polémique ; comme M. Bladé, il n'a qu'une connaissance superficielle des sources ; il utilise des chroniques sans valeur et des chartes fausses. Au demeurant, la *Vasconie* présente deux défauts considérables : d'abord elle est infiniment trop systématique ; ensuite, ce n'est pas un ouvrage d'histoire : c'est une longue suite de généalogies ; à chaque ligne, nous rencontrons des ducs, comtes, vicomtes, mais ces personnages ont l'aspect de fantômes : ils ne vivent pas ; ce sont des noms, et rien de plus. D'esprit historique, de vie, il n'y en a pas trace dans ces deux gros volumes arides comme des tables de logarithmes.

1. J. de Jaurgain, *La Vasconie. Étude historique et critique sur les origines du royaume de Navarre, du duché de Gascogne, des comtes de Comminges, d'Aragon, de Foix, de Bigorre, d'Alava et de Biscaye, de la vicomté de Béarn et des grands fiefs du duché de Gascogne*, Pau, 1898-1902, 2 vol., in-8.

III. Les travaux spéciaux.

En somme, les histoires générales de la Gascogne ou bien s'arrêtent à une date éloignée, ou bien sont mauvaises[1] ; par bonheur, des chapitres de cette histoire ont été étudiés soit dans des articles de revues, soit dans des ouvrages. C'est ainsi que MM. Perroud et Degert ont traité l'un des origines et de la chute du premier duché d'Aquitaine[2], l'autre du pouvoir royal en Gascogne aux xe et xie siècles[3]. Pour la période anglaise, les livres de Brissaud sur les Anglais en Guyenne[4], de Moisant sur le prince Noir en Aquitaine[5], de Ribadieu sur la conquête de la même province[6], sont médiocres ou vieillis : l'on aura recours à l'abbé Tauzin[7], à MM. Ed. Troplong[8], Courteault[9], Breuils[10], Masson[11], et de Carsalade du Pont[12]. C'est sous Louis XI que les dernières tentatives d'indépendance furent réprimées : l'abbé Tauzin[13] et M. de Mandrot[14] ont fait connaître les phases de cette répression. A la fin du

1. Rappelons pour mémoire la très faible *Histoire des peuples et des États pyrénéens*, de Cénac-Moncaut (Paris, 1864, 5 vol., in-8). On devra recourir souvent à l'*Histoire de Languedoc* de D. Vaissete, éd. Privat, Toulouse, 1874-89, 14 vol., in-4.

2. Cl. Perroud, *Des origines du premier duché d'Aquitaine*, Paris, 1881, in-8 ; du même, *La chute du premier duché d'Aquitaine*, dans *Rev. des Pyrénées*, 1894. Voir aussi Dom Chamard, *L'Aquitaine sous les derniers mérovingiens*, dans *Rev. des quest. hist.*, 1884.

3. A. Degert, *Le pouvoir royal en Gascogne sous les derniers Carolingiens et les premiers Capétiens*, *ibid.*, 1902.

4. D. Brissaud, *Les Anglais en Guyenne*, Paris, 1875, in-8.

5. J. Moisant, *Le Prince Noir en Aquitaine*, Paris, 1894, in-8.

6. H. Ribadieu, *Histoire de la conquête de la Guyenne*, Bordeaux, 1866, in-8.

7. J.-J.-C. Tauzin, *Les sénéchaux anglais en Guyenne, 1137-1453*, dans *Rev. de Gasc.*, 1891 ; du même, *Chroniques landaises. Prélude de la grande révolte*, *ibid.*, 1899-1900.

8. Ed. Troplong, *De la fidélité des Gascons aux Anglais pendant le Moyen Age*, dans *Rev. d'histoire diplomatique*, 1902.

9. H. Courteault, *Un épisode de la conquête de la Guyenne sous Charles VII*, dans *Ann. du Midi*, 1894.

10. A. Breuils, *La campagne de Charles VII en Gascogne*, dans *Rev. des quest. hist.*, 1895 ; du même, *Jean Ier d'Armagnac et le mouvement national dans le Midi au temps du Prince Noir*, *ibid.*, 1896.

11. H. Masson, *Les Gascons dans la Guerre de Cent Ans*, dans *Rev. de Gasc.*, 1877.

12. J. de Carsalade du Pont, *Gesta Johannæ per Vascones. Jehanne d'Arc et les capitaines gascons*, dans *Rev. de Gasc.*, 1892.

13. J.-J.-C. Tauzin, *Louis XI et la Gascogne* (*1461-1483*), dans *Rev. des quest. hist.*, 1896.

14. B. de Mandrot, *Louis XI, Jean V d'Armagnac et le drame de Lectoure*, dans

Moyen Age, les princes gascons les plus puissants furent les souverains du Béarn, et les princes de la maison d'Albret arrondirent singulièrement leur domaine : M. Flourac a retracé l'existence de Jean Ier [1], M. Courteault a consacré un très beau livre à Gaston IV [2], et M. Luchaire a peint avec une maîtrise rare le sire d'Albret, Alain le Grand [3]. Au XVIe siècle, les Gascons se sont activement mêlés aux guerres d'Italie ; les aventures lointaines n'étaient pas de nature à leur déplaire ; M. Paul Durrieu les a accompagnés dans leurs chevauchées au delà des Alpes [4]. Sur Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret [5], sur Henri IV en Gascogne [6], il existe des moyens d'information très suffisants. Enfin, les contre-coups de la guerre de Trente Ans [7] et de la Fronde [8] sur la Gascogne ont intéressé MM. Tauzin et Dubourg ; M. P. Thierny a raconté les révoltes contre les partisans et les intendants qui eurent lieu entre 1639 et 1648 [9] : par là, nous entrevoyons un peu ce que fut la Gascogne pendant la première moitié du XVIIe siècle. Pour le XVIIIe, nous serions bien mal partagés sans le livre de M. de Bardies [10].

Nous arrivons maintenant aux histoires spéciales à telle ou

Rev. Hist., 1888 ; cf. du même, *Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, 1453-1477*, *ibid.*, 1890.

1. L. Flourac, *Jean Ier, comte de Foix, dicomte souverain de Béarn. Étude historique sur le sud-ouest de la France pendant le premier tiers du XVe siècle*, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1881-82 et 1882-83.

2. H. Courteault, *Gaston IV, comte de Foix, 1423-1472*, Toulouse, 1895, gr. in-8 (Biblioth. Merid.).

3. A. Luchaire, *Alain le Grand, sire d'Albret*, Paris, 1877, in-8.

4. Paul Durrieu, *Les Gascons en Italie*, Auch, 1885, in-8.

5. De Ruble, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, Paris, 1881-86, 4 vol., in-8 ; du même, *Le mariage de Jeanne d'Albret*, Paris, 1877, in-8 ; voir également : *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret*, pp. le Mis de Rochambeau, Paris, 1877, in-8 (Soc. Hist. France).

6. Ch. de Batz de Trenquelléon, *Henri IV en Gascogne, 1553-1589. Essai historique*, Paris, 1885, in-8 ; A. Pinède, *Les Béarnais au temps de Henri IV*, Paris, 1865, in-8. On ne saurait négliger la lecture de Ph. Lauzun, *Itinéraire raisonné de Marguerite de Valois en Gascogne, 1578-1586*, Paris, 1902, in-8.

7. J.-J.-C. Tauzin, *Un épisode de la guerre de Trente-Ans. L'attaque de la Guyenne*, dans *Rev. des quest. hist.*, 1895.

8. Dubourg, *La Fronde en Gascogne et dans le Brulhois*, dans *Rev. de l'Agenais*, 1900-1901. J.-J.-C. Tauzin, *Chroniques landaises. La Fronde*, dans *Rev. de Gasc.*, 1893-95.

9. P. Thierny, *Révoltes en Gascogne contre les partisans et les intendants, 1639-1648*, *ibid.*, 1896.

10. L. de Bardies, *L'Administration de la Gascogne, de la Navarre et du Béarn en 1740*, Paris, 1882, in-16.

telle portion de la province et aux histoires de villes. Ce genre de recherches a été fort cultivé; mais nous avons à déplorer ici ce que nous avons déploré ailleurs, à savoir le manque d'unité. Les diverses monographies ne se relient pas les unes aux autres; par suite, des périodes entières n'ont pas encore été explorées et ce ne sont pas toujours les régions gasconnes les plus importantes qui ont eu des historiens. Le Béarn doit évidemment être mis à part: outre l'ouvrage capital de Marca, on consultera l'*Histoire des Comtes de Foix, Béarn et Navarre* d'Olhagarray [1] les *Essais historiques* de Faget de Faure [2], l'*Histoire du Béarn et du Pays Basque* de Mazure [3], l'*Histoire des troubles survenus en Béarn dans le* XVIe *et la moitié du* XVIIe *siècles* de A. Poeydavant [4]. Si l'on veut bien ne pas feuilleter d'une main distraite les *Études d'histoire locale et religieuse* [5] et les *Mélanges de bibliographie et d'histoire locale* de M. V. Dubarat, on corrigera sur beaucoup de points les publications antérieures. Dans ces deux recueils, un peu touffus, mais pleins de faits, on puisera des indications aussi curieuses qu'abondantes; toutefois, il ne faudrait pas se laisser décourager par le décousu de ces notes, qui vont et viennent, s'entremêlent et se suivent sans ordre. Le décousu est précisément un des charmes de ces érudites miscellanées.

Pour la Bigorre, nous possédons trois ouvrages d'un caractère général, ceux de Colomez, de J.-M.-J. Deville et de Davezac-Macaya [6], auxquels s'ajoutent les *Recherches historiques et chronologiques sur les comtes de Bigorre aux* IXe, Xe *et* XIe *siècles* de L. Deville [7]. Pour la Navarre française [8], le Pays Basque [9], la

1. Paris, 1609, in-4.
2. Faget de Faure, *Essais historiques sur le Béarn*, Paris, 1818, in-8.
3. Pau, 1839, in-8.
4. Pau, 1813, 3 vol., in-8.
5. V. Dubarat, *Etudes d'histoire locale et religieuse*, Pau, 1889-92, 2 vol., in-8; du même, *Mélanges de bibliographie et d'histoire locale*, Pau, 1894-1902, 5 vol. in-8.
6. Colomez, *Histoire de la province et du comté de Bigorre, écrite vers 1735, publiée pour la première fois* par Ferd. Duffau, Paris et Tarbes, 1886, in-8. J.-M.-J. Deville, *Annales de la Bigorre*, Tarbes, 1818, in-8. A. Davezac-Macaya, *Essais historiques sur le Bigorre*, Bagnères-de-Bigorre, 1823, 2 vol., in-8.
7. Dans *Bull. de la Soc. acad. des Htes-Pyrénées*, 1900.
8. G. Bascle de Lagrèze, *La Navarre française*, Paris, 1881-82, 2 vol., in-8. Cf. Martin de Viscay, *Étude sur la Basse Navarre*, trad. de l'espagnol par Oct. Sempé, Oloron, 1883, in 8.
9. P. Haristoy, *Recherches historiques sur le Pays basque*, Bayonne, 1883-84, 2 vol., in-8; du même, *Documents et études sur le Pays basque*, Pau, 1894, in-8.

vicomté de Soule[1], le Comminges[2], le Couserans[3], le Fézensaguet[4], les Quatre-Vallées[5] (et leurs subdivisions, Aure, Magnoac, Barousse), le Lavedan[6] et la vallée d'Ossau[7], nous avons également des travaux d'un caractère identique : ils sont dus à MM. Bascle de Lagrèze, Haristoy, Bladé, A. Marrast, Manaud de Boisse, Baradat de Lacaze, Barifousse, La Bonnardière, Lô, Couget, Bourdette et Passy. Bien que leur valeur et leur étendue soient inégales, ils méritent tous d'être lus, parce que leurs auteurs, sauf exception, ont essayé d'envisager d'ensemble les questions qu'ils traitaient ; tantôt ils ont réussi ; tantôt aussi ils ont échoué, mais n'en ont pas moins droit à notre bienveillance. D'autres écrivains ont compris que, entre ces divers pays, il y avait souvent des affinités si grandes qu'il est difficile de les séparer les uns des autres. C'est ainsi que l'histoire du Condomois a été soudée par M. Samazeuilh à celle de l'Agenais et du Bazadais[8] ; que le Nébouzan et le Comminges[9], le Couserans et le comté de Foix[10], la Soule, la Basse-Navarre et le Labourd[11] ont été, ou seront, étudiés de front, par MM. Castillon, Couget, Garrigou et de Jaurgain[12].

1. J.-F. Bladé, *La vicomté de Soule*, Paris (1898), in-8, pièce.

2. A. Marrast, *Histoire de Comminges, St-Bertrand et St-Gaudens*, avec notes et additions par Jul. Sacaze, St-Gaudens, 1889, in-8.

3. L. Manaud de Boisse, *Panorama historique du Couserans (son administration civile jusqu'en 1789 et de l'antique cité de St-Lizier, période romaine et gallo-romaine)*, Foix, 1886, in-16.

4. Ch. Baradat de Lacaze, *La vicomte de Fézensaguet, capitale Maurezin : ses vicomtes, sa composition, ses coutumes*, Paris, 1893, in-4.

5. B. Barifousse, *Études historiques sur le pays des Quatre-Vallées*, St-Gaudens, 1875, in-12. La Bonnardière, *Coup d'œil historique sur les Quatre-Vallées...* dans *Bull. Acad. Delph.*, 1879-80. J.-F. Bladé, *Le comté d'Aure*, dans *Bull. de géogr. hist. et descr.*, 1900. Lô, *Notice historique sur le Magnoac et sur la ville de Castelnau*, dans *Bull. Soc. acad. des Htes-Pyrénées*, 1872. A. Couget, *Essai historique sur la Barousse*, dans *Rev. de Comminges*, 1886.

6. J. Bourdette, *Annales des Sept-Vallées du Labédà*, Toulouse, 1898-99, 4 vol., in-8.

7. J. Passy, *L'origine des Ossalois, étude dialectologique et historique*, Mâcon, 1892, in-8. Excellent.

8. J.-F. Samazeuilh, *Histoire de l'Agenais, du Condomois et du Bazadais*, Auch, 1846-47, 2 vol., in-8.

9. H. Castillon d'Aspet, *Histoire des populations pyrénéennes, du Nébouzan et du pays de Comminges*, Toulouse et Paris, 1842, 2 vol., in-8. A. Couget, *Le Comminges et le Nébouzan en 1789*, dans *Rev. de Comminges*, 1885.

10. Ad. Garrigou, *Études historiques sur l'ancien pays de Foix et le Couserans*, Toulouse, 1856, in-8.

11. J. de Jaurgain, *Notes historiques et généalogiques sur la Soule, la Basse-Navarre et le Labourd*. En préparation.

12. Rappelons ici les ouvrages d'Olhagarray et de Mazure, cités p. 147, nos 1 et 3.

Un lecteur attentif aura déjà remarqué que nous n'avons mentionné aucune histoire de l'Armagnac ni de l'Albret. A dire vrai, il n'en existe pas ; l'article de B. Lunet sur la *Maison d'Armagnac*[1] (sise à Rodez) n'est qu'un résumé très sec, et MM. Breuils et Boselli[2] n'ont embrassé qu'une partie du sujet. De même, les origines de la Maison d'Albret ont été excellemment élucidées par M. A. Luchaire[3], mais on s'en est tenu là. Ce sont également des travaux fragmentaires que ceux de M. Breuils sur le Fézensac[4], de M. Maumus sur l'Astarac[5], de M. Dufourcet sur le Marensin[6], de M. de Bardies sur le Nébouzan[7].

Si, aux points de vue historique et géographique, ces petits pays gascons ont une individualité propre, ils sont ignorés de l'administration moderne. Certains érudits ont pris les divisions administratives actuelles pour cadre : d'où une *Histoire politique, religieuse et littéraire des Landes*[8], et des volumes sur les Hautes[9] et les Basses-Pyrénées[10]. Il est inutile de faire ressortir quel contre-sens on commet en agissant ainsi. Mieux vaut esquisser l'histoire des Landes et des Landais[11] : des cadres de cette nature, quoique discutables, sont infiniment meilleurs.

1. *Notices historiques sur les seize comtes et les seize comtesses représentés par trente-deux médaillons sur la façade de cette maison*, dans *Mem. Soc. Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron*, t. XIII, 1881-86.

2. A. Breuils, *Armagnac aux XIVe et XVe siècles*, dans *Rev. de Gasc.*, 1889-90. Cte J. Boselli, *La maison d'Armagnac et l'unité française depuis le XVe siècle*, Paris, 1887, in-8. M. Ch. Samaran a soutenu en 1901 à l'Ecole des Chartes une thèse sur *La chute de la maison d'Armagnac* : cf. *Position des thèses de l'Ecole des Chartes*, 1901.

3. A. Luchaire, *Notice sur les origines de la Maison d'Albret* (*977-1270*), dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1872. Cf. L. Couture, *L'origine de la maison d'Albret*, dans *Rev. de Gasc.*, 1879.

4. A. Breuils, *Les principaux barons du Fézensac à l'époque féodale*, *ibid.*, 1896.

5. Maumus, *Quelques notes sur l'Astarac au XVe et au XVIe siècles*, dans *Bull. Soc. Ramond*, 1896.

6. E. Dufourcet, *Matériaux pour servir à l'histoire des Landes. Quelques notes archéologiques et historiques sur le pays de Marensin*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1876-77.

7. L. de Bardies, *Réunion du Nébouzan à la Couronne*, dans *Rev. de Gasc.*, 1882. Voy. aussi J. Bourdette, *Notice du Nébouzan*, dans *Rev. de Comminges*, 1899-1902.

8. Par P.-H. Dorzan, Auch, 1846, in-8.

9. M. Bois et Ch. Durier, *Les Hautes-Pyrénées. Etude historique et géographique du département depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours...* Orléans, 1884, in-12.

10. *Pau et les Basses-Pyrénées. Notices historiques, scientifiques et économiques*, Pau, 1892, in-8 (Assoc. franç. pour l'Avancement des Sciences).

11. E. Dufourcet, *Les Landes et les Landais*, Dax, 1892, in-8 (Bonne vulgarisation). P. Cazaeq, *Les grandes Landes de Gascogne. Etudes historiques et géographiques*. Bayonne, 1893, in-8.

Très rationnelles sont les monographies de villes : M. Ch. Sorbets a écrit l'histoire d'Aire-sur-l'Adour[1], M. P. Lafforgue celle d'Auch[2], M. Dompnier de Sauviac celle de Dax[3], M. Bascle de Lagrèze celle de Lourdes[4]. Jusqu'ici rien de répréhensible. Mais n'est-il pas regrettable de voir que l'attention des savants locaux se porte sur des sujets de maigre importance? Si nous appliquions le précepte *de minimis non curat praetor*, nous abrégerions singulièrement notre énumération ; peut-être passerions-nous sous silence ce qui concerne Cazères[5] et Grenade-sur-l'Adour[6], Sore[7], Saramon[8], Aubiet[9], etc. L'histoire de Cap-Breton[10], de Saint-Bertrand-de-Comminges[11], de Bagnères-de-Bigorre[12], de Saint-Jean-de-Luz[13], reste à faire, malgré les ouvrages de Bartro, Morel, Soutras et Goyetche. Sans parler de localités d'ordre secondaire, telles que Saint-Sever[14], Valence-sur-Baïse[15] et Vic-Fézensac[16], pour lesquelles la besogne a été amorcée par MM. Compain, Lauzun et La-Plagne-Barris, il y aurait à continuer et à compléter les recherches

1. Ch. Sorbets, *Histoire d'Aire-sur-l'Adour*, Paris, 1895-96, 2 vol., in-8.

2. P. Lafforgue, *Histoire de la ville d'Auch depuis les Romains jusqu'en 1789*, Auch, 1851, 2 vol., in-8. Cet ouvrage remplace les *Annales de la ville d'Auch*, de Filhol, Auch, 1835, in-8.

3. A. Dompnier de Sauviac, *Chroniques de la cité et du diocèse d'Acqs*, Dax, 1869-1874, 3 vol., in-8. Lire à titre de curiosité, Bertrand Comparagne, *Chronique de la ville et du diocèse d'Acqs*, Orthez, 1657, in-4. Voir H. du Boucher, *Catalogue raisonné des vicomtes de Dax*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1879, et E. Dufourcet, *Annales dacquoises*, *ibid.*, 1878, 1889 et 1885. Ms. de J.-B. Thoré.

4. G. Bascle de Lagrèze, *Chronique de la ville et du château de Lourdes*, Pau, 1845, in-8; 4e éd., Paris, 1877, in-8.

5. Abbé Meyranx, *Bastide de Cazères-sur-l'Adour*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1891-93.

6. Du même, *Monographie de Grenade-sur-l'Adour*, Gabax, 1899, in-8.

7. Mengelatte, *Histoire de Sore*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1889-92.

8. F. Cassassoles, *Histoire de la ville de Saramon depuis le IXe siècle jusqu'à nos jours*, Auch, 1862, in-8.

9. R. Dubord, *Études historiques sur la ville et la communauté d'Aubiet*, Toulouse, 1868, in-8.

10. J.-M. Bartro, *Histoire ou annales de Cap-Breton*, Bayonne, 1842, in-8.

11. J. Morel, *Essai historique et pittoresque sur Saint-Bertrand-de-Comminges*, Toulouse, 1852, in-8.

12. F. Soutras, *Esquisses pyrénéennes. Bagnères-de-Bigorre considérée sous le rapport historique et pittoresque*, Bagnères-de-Bigorre, 1850, in-16.

13. L. Goyetche, *Saint-Jean-de-Luz historique et pittoresque*, Bayonne, 1856, in-16.

14. J. Compain, *Saint-Sever, aperçu de la ville*, dans *Rev. du Béarn, Navarre et Landes*, 1888.

15. Ph. Lauzun, *Valence-sur-Baïse*, dans *Rev. de Gasc.*, 1897.

16. La Plagne-Barris, *Anecdotes sur Vic-Fézensac au XVe siècle*, *ibid.*, 1893.

de A. Plieux sur Condom[1] et de Cassassoles et Niel sur Lectoure[2]: Condom et Lectoure ont joué un rôle qu'il conviendrait de déterminer d'une façon précise. Il serait aussi de toute nécessité d'entreprendre une histoire de Pau et de Tarbes : nous n'avons jusqu'à présent ou que des études de détail, qui ont leur valeur intrinsèque, mais qui ont peu de portée, ou que des essais déjà anciens[3]. Parmi les grandes villes de la Gascogne, Bayonne est de beaucoup la mieux connue. MM. Balasque et Dulaurens[4] ont les premiers tracé la voie ; après eux, M. Poydenot et M. Ducéré[5] ont produit des travaux excellents ; M. Ducéré surtout s'est particulièrement signalé, et l'ensemble de ses livres et de ses articles constitue une restauration, à la fois très érudite et très agréable, de l'ancien Bayonne. On a pu lui reprocher de travailler un peu vite, et d'avoir laissé échapper des erreurs qu'il aurait dû éviter; malgré tout l'activité de M. Ducéré a été féconde, et elle a porté des fruits qui ont une saveur délicate, quoiqu'ils ne soient pas toujours arrivés à maturité complète. — A l'histoire municipale se rattache étroitement l'histoire communale, qui n'en est qu'un des aspects. M. Giry a donné dans ses *Établissements de Rouen*[6] le modèle du genre, et les pages qu'il a consacrées à la

1. A. Plieux, *Recherches sur les origines de la ville de Condom*, dans *Rev. de l'Agenais*, 1874; du même, *Recherches sur l'origine de la ville et de l'abbaye de Condom*, dans *Rev. de Gasc.*, 1880-81. Voir aussi L. Lacabane, *Mémoires sur les deux prétendues délivrances de Condom en 1369 et 1374*, dans *Bibl. Ec. des Chartes*, 1851 (répond à un article de Gillot de Kerhardène sur le même sujet, paru à Auch en 1847).

2. F. Cassassoles, *Notices historiques sur la ville de Lectoure depuis les premiers temps*, Auch, 1839, in-8. G. Niel, *Lectoure ville libre*, dans *Bull. com. hist. arch. d'Auch*, 1860.

3. Telles sont pour Pau les *Recherches sur la ville de Pau*, de L. Lacaze, Pau, 1880, in-8; 1881, in-12; 1886, in-8; 1887, in-4; 1888, in-8; 1889, in-8, etc., et le *Mémoire sur la ville et la communauté de Pau à la fin du XVIIe siècle*, de F. Rivarès, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1878-79; pour Tarbes, les *Etudes historiques sur Tarbes*, de L. Deville, Tarbes, 1861, in-8.

4. J. Balasque et E. Dulaurens, *Etudes historiques sur la ville de Bayonne*, Bayonne, 1862-75, 3 vol., in-8 (rend inutile Bertrand Compaigne, *Chronique de la ville et du diocèse de Bayonne*, Pau, 1663, in-4).

5. H. Poydenot, *Récits et légendes relatifs à l'histoire de Bayonne*, Bayonne, 1878, 2 vol., in-16. E. Ducéré, *Histoire topographique et anecdotique des rues de Bayonne*, Bayonne, 1887 et suiv., in-16; du même, *Bayonne historique et pittoresque*, Bayonne, 1894, in-8; du même, *Variétés d'histoire bayonnaise*, dans *Bull. Soc. Sciences, et Arts de Bayonne*, 1898-1900 (très curieux); du même encore, *Les environs de Bayonne, ibid.*, 1894-95, etc.

6. A. Giry, *Les établissements de Rouen*, t. I. Paris, 1883, in-8 ; cf. du même *Les Institutions municipales de Bayonne au Moyen Age*, dans *Rev. des Basses-Pyrénées*, 1883.

commune de Bayonne sont définitives : son exemple a été suivi par M. F. Abbadie, qui a traité des Établissements de Dax et de la commune de la même ville [1], et par M. L. Canet, qui s'est occupé de l'histoire communale de Tarbes [2]. Il serait injuste de ne pas rappeler le très bon article de L. Cadier sur *un épisode de l'Histoire municipale du Béarn au* XIV*e siècle* [3] et la brochure de M. Durant des Aulnois sur les Clefs d'Orthez [4]. D'autre part, les investigations de Curie-Seimbres sur les bastilles du Sud-Ouest [5] et celles de J.-J.-C. Tauzin sur les bastilles landaises [6] nous montrent dans quelles conditions furent créées ces bastilles, à quels besoins elles répondaient et comment elles furent organisées. C'est là un des côtés les plus originaux de l'histoire des villes et nous sommes heureux de constater qu'il n'a pas été délaissé complètement.

Depuis Dom Brugèles, personne n'a composé une histoire de la province ecclésiastique d'Auch; mais des portions de cette histoire ont été reprises en sous-œuvre [7]. Y a-t-il eu ou n'y a-t-il pas eu d'évêché des Gascons? Deux théories opposées ont été soutenues par MM. Bladé et Degert [8]. Le métropolitain de Bourges a-t-il eu des droits sur Auch? Le problème a été discuté par MM. Leroux, Pariset et Bladé [9]. D'autre part, Ribadieu a jadis présenté un ta-

1. F. Abbadie, *Les établissements de Dax. Institutions municipales et mœurs dacquoises au Moyen Age*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1900; du même, *Histoire de la commune de Dax*, Dax, 1898, in-8 (Extr. du *Bull. Soc. Borda*). Voir aussi E. Dufourcet, *Histoire sommaire de la municipalité dacquoise* (de 1189 à 1877), *ibid.*, 1876-77.

2. L. Canet, *Contribution à l'histoire communale de Tarbes*, dans *Bull. Soc. acad. des Hte-Pyrénées*, 1900.

3. *Rev. des Basses-Pyrénées*, 1883.

4. A. Durant des Aulnois, *Les Clefs d'Orthez, épisode de la vie municipale aux XVII*e *et XVIII*e *siècles*, Reims, 1886, in-8.

5. A. Curie Seimbres, *Essai sur les villes fondées dans le sud-ouest de la France aux XIII*e *et XIV*e *siècles sous le nom générique de bastides*, Toulouse, 1880, in-8.

6. J.-J.-C. Tauzin, *Les bastilles landaises et leur organisation municipale du XIII*e *au XVIII*e *siècle*, dans *Rev. des quest. hist.*, 1901.

7. Voir le t. II des *Fastes épiscopaux de la Gaule* de l'abbé Duchesne, pour tout ce qui concerne l'état ancien des églises gasconnes.

8. J.-F. Bladé, *L'evêché des Gascons*, Paris 1899, in-8; A. Degert, *L'évêché des Gascons*, dans *Rev. de Gasc.*, 1900.

9. A. Leroux, *La primatie de Bourges*, dans *Ann. du Midi*, 1895; cf. *ibid.*, 1897. G. Pariset, *De primordiis Bituricensis primatiæ*, Nancy, 1896, in-8; du même, *L'établissement de la primatie de Bourges*, dans *Ann. du Midi*, 1902. J.-F. Bladé, *Des prétentions primatiales des métropolitains de Vienne, Bourges et Bordeaux sur la province ecclésiastique d'Auch*, Auch, 1896, in-8. Sur l'extension des droits

bleau de l'Église Gasconne lors des invasions normandes [1] ; d'une main sûre, l'abbé Breuils a dépeint l'état de la même Église au XIe siècle [2]. MM. Degert et Valois ont exposé l'un la fin [3], l'autre la prolongation du schisme d'Occident en Gascogne [4]. M. Breuils a analysé et savamment commenté une enquête de 1546 sur les paroisses de l'Armagnac, de l'Eauzan, du Gabardan et de l'Albret [5] ; dès 1863, M. Bascle de Lagrèze avait publié une *Histoire religieuse de la Bigorre* [6].

La *Gallia christiana* renferme un grand nombre d'erreurs ; elle n'est plus, depuis longtemps, au courant de la science ; il fallait la corriger. Pour Auch, il n'y a pas eu grand chose de fait en ce sens, au moins depuis Brugèles [7] ; en revanche, l'histoire des diocèses et la chronologie des évêques d'Aire [8], de Bayonne [9], Dax [10], Lescar [11], Oloron [12] et Tarbes [13] ont été partiellement re-

d'Auch et d'Eauze en Espagne, cf. l'étude de J.-F. Bladé, *L'influence des métropolitains d'Eauze et Auch en Espagne*, dans *Ann. du Midi*, 1896 et 1897.

1. H. Ribadieu, *L'église d'Aquitaine il y a mille ans (étude sur la Gascogne et les pays voisins à l'époque des invasions normandes)*, dans *Rev. catholique de Bordeaux*, 1883.

2. Abbé Breuils, *Saint-Austinde, archevêque d'Auch (1000-1068) et la Gascogne au XIe siècle*, Auch, 1895, in-8.

3. A. Degert, *La fin du schisme d'Occident en Gascogne*, dans *Mélanges Couture*.

4. N. Valois, *La prolongation du grand schisme d'Occident au XVe siècle dans le Midi de la France*, Paris, 1899, in-8 (Extr. de l'*Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'Hist. de France*).

5. Abbé Breuils, *Églises et paroisses d'Armagnac, Eauzan, Gabardan et Albret, d'après une enquête de 1546*, Auch, 1892, in-8 (Extr. de *Rev. de Gasc.*, 1888 et suiv.).

6. Paris, 1863, in-8.

7. F. Caneto, *Souvenirs historiques relatifs au siège d'Auch, à ses prélats, à leur chapitre...* dans *Rev. de Gasc.*, 1873-75. — Ph. Tamizey de Larroque, *Sur trois archevêques d'Auch, ibid.*, 1886, etc.

8. A. Degert, *Liste critique des évêques d'Aire* (excellent), *ibid.*, 1901. J.-J.-C. Tauzin, *Les diocèses d'Aire et de Dax pendant le schisme d'Occident, ibid.*, 1892. P. Lahargou, *Messire Jean-Louis de Fromentières, évêque d'Aire, 1632-1684*, Paris, 1892, in-8.

9. Tous les travaux de valeur sont cités et utilisés dans l'excellente introduction que M. V. Dubarat a placée en tête de sa réédition du *Missel de Bayonne*.

10. E. Dufourcet, *Les évêques de Dax depuis saint Vincent de Sentes jusqu'à Mgr. Le Quien de Laneuville* [1813], dans *Bull. Soc. Borda*, 1878-79, et surtout la très remarquable *Histoire des évêques de Dax* de A. Degert, *ibid.*, 1899 et suiv.

11. H. Barthéty, *L'ancien évêché de Lescar, renseignements historiques et descriptifs...* dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1877-79.

12. Menjoulet, *Chronique du diocèse et du pays d'Oloron*, Oloron, 1864-69, 2 vol., in-8. Voir aussi : V. Dubarat, *Notices historiques sur les évêques de l'ancien diocèse d'Oloron (506-1792)*, Pau, 1889, in-8 ; du même, *Étude sur saint Grat, évêque et patron d'Oloron*, dans *Mél. de bibl.*, t. IV.

13. G. Balencie, *Chronologie des évêques de Tarbes (506-1226)*, dans *Mélanges Couture*.

nouvelées. MM. Dubarat, Degert et Balencie se sont distingués dans cette tâche : et l'on ne peut refuser l'épithète d'excellent à l'Introduction au *Missel de Bayonne* et aux *Notices sur les évêques d'Oloron* de M. Dubarat, à la *Liste critique des évêques d'Aire* et à l'*Histoire des évêques de Dax* de M. Degert, à la *Chronologie des évêques de Tarbes* de M. Balencie.

La *Gallia christiana*, insuffisante pour les évêchés, l'est plus encore pour les communautés religieuses : MM. Benouville et Lauzun [1], R. Dubord [2], Dubarat [3], Guérard [4], Laplace [5], du Mège [6], ont comblé certaines lacunes, et MM. Lugat et Pédegert, en imprimant l'*Historia monasterii S. Severi* de dom Du Buisson [7], ont rendu un service éminent. Des ordres religieux, il n'en est guère question dans la *Gallia*. MM. Bladé, de Cauna, Tauzin, Degert [8] ont éclairci plusieurs points de leur histoire, et dans cet ordre d'idées il convient de recommander spécialement l'*Aquitaine séraphique* du R. P. Othon [9]. Pour finir, mentionnons des recherches sur le dogme et la discipline ecclésiastique [10], la liturgie [11] et le culte des saints de la Gascogne [12].

1. Ph. Benouville et Ph. Lauzun, *L'Abbaye de Flaran en Armagnac*, Auch, 1890, in-8 (Extr. de *Rev. de Gasc.*). Important.

2. R. Dubord, *Essai historique sur l'abbaye de Gimont et sur les villes qu'elle a fondées*, dans *Rev. de Gasc.*, 1870-74 ; du même, *Les abbayes cisterciennes filles de Gimont*, *ibid.*, 1876 ; du même, *Fondations civiles de l'abbaye de Gimont*, *ibid.*, 1876.

3. V. Dubarat, *L'abbaye de Lucq en Béarn au XIVe siècle*, dans *Mélanges Couture* ; du même, *Histoire de Notre-Dame de Sarrance*, dans *Ét. d'hist. loc. et relig.*, t. I.

4. L. Guérard, *La désolation de l'abbaye de Saint-Pé-de-Bigorre*, dans *Rev. de Gasc.*, 1902.

5. Laplace, *Notice historique et archéologique sur Sainte-Foi de Morlaas*, Paris, 1865, in-16.

6. Du Mège, *Mémoire sur l'ancien monastère de Saint-Orens à Auch*, Paris, 1843, in-4.

7. Vicojulii ad Aturem, 1876, 2 vol. in-8.

8. J.-F. Bladé, *Ordres religieux et militaires de la Gascogne*, dans *Rev. de Gasc.*, 1877. De Cauna, *L'ordre de Malte dans les Landes*, *ibid.*, 1877. J.-J.-C. Tauzin, *Les « Serors Menudets de l'orden de Sancta Clara » et les frères mineurs dans le pays de Marsan*, *ibid.*, 1896. A. Degert, *Premier établissement des capucins dans les anciens diocèses de Dax et d'Aire*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1897.

9. Auch, 1900, in-8.

10. Abbé Cazauran, *Catéchismes de la province d'Auch*, dans *Ann. du Petit Séminaire de Saint-Pé*, 1896-97. — Ch.-L. Frossard, *La discipline ecclésiastique au pays de Béarn*, Paris, 1877, in-8.

11. L'étude la plus importante est l'Introduction au *Bréviaire de Lescar* de V. Dubarat. Voy. aussi abbé Cazauran, *Liturgie de la province d'Auch*, Paris, 1891, in-8, pièce et, du même, *Offices antiques d'Aire et de Dax*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1893.

12. Cf. par exemple, A. Breuils, *Les légendes de sainte Quitterie dans les antiques bréviaires de Lescar, Dax et Agen*, Pau, 1892, in-8 ; du même, *Le culte de sainte*

Si les publications de textes relatifs au protestantisme abondent, les traités dogmatiques sur la matière sont rares. Les articles dans lesquels M. Canéto avait essayé de caractériser l'influence de la doctrine calviniste dans la province d'Auch au XVIe siècle [1], sont arriérés aujourd'hui ; il existe des monographies, telles que celles du pasteur Cadier sur l'Église réformée d'Osse [2], ou de M. Philip de Barjeau sur le protestantisme dans la vicomté de Fézensaguet [3] ; il existe aussi des polémiques, celle par exemple que l'abbé Dubarat a engagée avec M. Cadier [4] ; par contre, pas d'ouvrages d'un caractère général, à part le livre de l'abbé Pujol sur le rétablissement du catholicisme en Béarn [5].

L'histoire du Judaïsme est plus pauvre encore ; cela s'explique par le fait qu'il y a peu de communautés juives en Gascogne : il convient d'en excepter Bayonne : l'*Histoire des Juifs de Bayonne*, de M. Henry Léon [6], n'est pas, par malheur, aussi bonne qu'on le souhaiterait.

L'histoire de la civilisation gasconne a été ébauchée ; nous entendons ce mot de civilisation dans un sens très étendu, et, à notre avis, il doit embrasser aussi bien l'histoire du droit et de la justice que l'histoire des mœurs, des institutions militaires et de l'instruction publique ; car tout cela forme un ensemble.

Comment les Gascons vivaient-ils aux siècles passés ? Nous commençons à être renseignés grâce à des études de détail. M. Abbadie a traité sommairement de l'état social de la Bigorre au Moyen Age [7] ;

Quitterie en Gascogne, dans *Semaine relig. du diocèse d'Aire*, 1892-95. Rappelons, pour les saints gascons en général, J.-J. Monlezun, *Vie des saints évêques de la métropole d'Auch*, Auch, 1857, in-8 ; De Cauna, *Hagiographie de Landes*, dans *Congr. Scient. de France*, Pau, 1873 ; P. Raymond, *Notes pour servir à l'hagiographie des Basses-Pyrénées*, *ibid.* L'histoire des pèlerinages se rattache au culte des saints ; citons seulement V. Dubarat, *L'ancien pèlerinage de Notre-Dame de Berlane à Morlaas* (XIIIe s. — 1793), dans *Mél. de bibl.*, t. II.

1. F. Canéto, *Recherches historiques sur l'influence du protestantisme dans la province d'Auch pendant la seconde moitié du XVIe siècle*, dans *Bull. com. hist. arch. d'Auch*, 1860-61.

2. A. Cadier, *Osse. Histoire de l'Église réformée dans la vallée d'Aspe*, Paris et Pau, 1892, in-8.

3. J. Philip de Barjeau, *Le protestantisme dans la vicomté de Fézensaguet*, Auch, 1891, in-8.

4. V. Dubarat, *Le protestantisme en Béarn et au pays basque...* Pau, 1895, in-8.

5. Abbé Pujol, *Louis XIII et le Béarn, ou le rétablissement du catholicisme en Béarn et réunion du Béarn et de la Navarre à la France*, Paris, 1872, in-8.

6. Henry Léon, *Histoire des Juifs de Bayonne*, Paris, 1893, in-8.

7. F. Abbadie, *Etat social de la Bigorre au Moyen Age. Charte de Bernard II*

M. Paul Raymond a tracé une esquisse des mœurs béarnaises vers le milieu du XIVe siècle [1]; un anonyme nous a présenté la société béarnaise à la fin du XVIIIe [2], et puisque nous parlons du Béarn, n'oublions pas que M. Lochard nous a appris quelle législation régissait les tavernes et hôtelleries de la province au XVIIe et au XVIIIe siècles [3]. M. Beaurain nous a montré les Gentilshommes landais du XVIIIe [4]; avec M. Ducéré, nous avons pénétré dans la vie privée bayonnaise au XVIe [5] et dans celle de la bourgeoisie bayonnaise sous l'ancien régime [6]; le même auteur nous a également fait connaître le théâtre de sa ville natale [7]. D'autre part, il résulte de divers travaux que les établissements hospitaliers étaient nombreux et bien organisés. On consultera MM. Joret [8], Foix [9], Curie-Lassus [10], Barthéty [11] et Dubarat [12] sur les hôpitaux d'Auch, de Dax et des Landes, de la Bigorre, du Béarn et de la Soule.

1098), dans *Bull. Soc. acad. des Htes-Pyrénées*, 1856-57. Voir pour les mœurs, N. Rosapelly, *Au pays de Bigorre, us et coutumes*, Tarbes, 1891, in-8.

1. P. Raymond, *Mœurs béarnaises (1835 à 1850)*, dans *Tablettes des Bibliophiles de Guyenne*, 1869-73.

2. *La Société béarnaise à la fin du XVIIIe siècle, historiettes tirées des mémoires inédits d'un gentilhomme béarnais*, Pau, 1876, in-8 (Soc. des Biblioph. du Béarn).

3. J. Lochard, *Législation du Parlement de Navarre touchant les tavernes, cabarets et hôtelleries en Béarn aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Pau, 1901, in-8. On lira avec plaisir : A. Planté, *Les Causeries béarnaises, la chasse en Béarn, le vieux Béarn*... Paris, 1895, gr. in-8, et Brissaud, *La couvade en Béarn et chez les Basques*, dans *Rev. des Pyrénées*, 1900.

4. G. Beaurain, *Gentilshommes landais du XVIIIe siècle*, dans *Rev. de Gasc.* 1889.

5. E. Ducéré, *Etude sur la vie privée bayonnaise au XVIe siècle*, Bayonne, 1886, gr. in-8.

6. Du même, *La bourgeoisie bayonnaise sous l'ancien régime*, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1888-89.

7. Du même, *Le théâtre bayonnais sous l'ancien régime*, dans *Rev. de Béarn*... 1883-84. — Avant de quitter l'histoire des mœurs et des classes sociales, rappelons pour mémoire le beau livre de M. de Rochas sur les races maudites et l'article que L. Couture lui avait consacré sous le titre : *Les Cagots ou Capots de Gascogne*, dans *Rev. de Gasc.*, 1878.

8. Ch. Joret, *Le P. Guévarre et la fondation de l'hôpital général d'Auch*, dans *Ann. du Midi*, 1890.

9. Abbé Foix, *L'hôpital de Mugron (Landes)*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1895 ; du même, *Les hôpitaux-prieures de Poymartet et de Fosse-Guibaud (Landes)*, *ibid.*, même année ; du même, *Anciens hôpitaux du diocèse de Dax, d'après le testament d'Arnaud-Raymond, vicomte de Tartas (1312)*, Aire-sur-l'Adour (1901), in-8.

10. Abbé Curie-Lassus, *La charité dans le Bigorre ou les hôpitaux de Tarbes pendant ces trois derniers siècles*, Tarbes, 1864, in-12.

11. H. Barthety, *L'hôpital et la maladrerie de Lescar*, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1879-80.

12. V. Dubarat, *La commanderie et l'hôpital d'Ordiap en Soule*, *ibid.*, 1885-86.

Quelle était la législation en vigueur au Moyen Age et dans les temps modernes? Nous avons signalé ci-dessus une grande quantité de fors et de coutumes; il semblerait qu'on ait dû en tirer quelques essais de synthèse : il n'en est rien. L'*Histoire du droit en Gascogne durant le Haut Moyen Age* de M. Bladé[1], et l'*Histoire du droit dans les Pyrénées* de Bascle de Lagrèze[2] sont insuffisantes; les publications de l'abbé Cazauran sur *Les feudistes dans les Landes au* XVIII*e siècle*[3] et de M. Cuzacq sur *Le droit d'aînesse et le partage de succession dans les Landes*[4] n'offrent qu'un intérêt restreint. L'*Étude historique sur les anciens fors de Béarn*, de D. Parcade[5] et *La Coutume de Salies de Béarn*, de A. Lombard[6] sont de bonnes thèses de doctorat en droit; leurs auteurs ont fait preuve d'intelligence et de savoir, et il serait à désirer que M. Parcade qui avait choisi un sujet aussi vaste que difficile s'y consacrât plus longuement.

Comment la justice était-elle organisée? La thèse toute récente de M. Dupont-Ferrier[7], qui est un modèle d'érudition précise et consciencieuse, nous apporte des lumières nouvelles sur les sénéchaussées et les bailliages. Avant lui, M. Thierny avait raconté, au moins en partie, l'histoire de la sénéchaussée d'Armagnac[8], et M. Couget avait décrit une ancienne judicature du Nébouzan[9]. D'un autre côté, M. P. Delmas n'a pas craint de s'attaquer au Parlement de Navarre[10]; les résultats qu'il a obtenus sont importants, et nous espérons qu'il améliorera ses premiers essais.

1. *Rev. de l'Agenais*, 1887.
2. Paris, 1867, in-8.
3. *Bull. Soc. Borda*, 1890.
4. *Bull. Soc. Sciences et Arts de Bayonne*, 1882.
5. Paris, 1895, in-8.
6. Paris, 1900, in-8.
7. G. Dupont-Ferrier, *Les officiers royaux des baillages et sénéchaussées et les institutions monarchiques locales en France à la fin du Moyen Age*, Paris, 1902, in-8.
8. P. Thierny, *La sénéchaussée d'Armagnac. Lectoure siège de la sénéchaussée*, Auch, 1893, in-8; du même, *La sénéchaussée d'Armagnac. La justice au XVI*e *siècle dans la sénéchaussée*, Auch, 1894, in-8 (Extraits de la *Rev. de Gasc.*). Voir également, A. Branet, *Les sénéchaux de Fézensac et d'Armagnac* (1247-1789), Auch, 1900, in-8 (*Id.*).
9. A. Couget, *Ancienne judicature en Nébouzan. Les curieux de Rivière*, dans *Rev. de Comminges*, 1896.
10. P. Delmas, *Du parlement de Navarre et de ses origines*, Bordeaux, 1898, in-8; du même, *Du parlement de Navarre et de ses attributions*, Pau, 1899, in-8. Voir Dupon-Larray, *Curiosités judiciaires du parlement de Pau* (1623-1732), Pau, 1873, in-8.

La Gascogne a-t-elle eu des *États?* En un livre admirable, le regretté Léon Cadier a réuni tout ce qu'il y avait à dire sur ceux du Béarn [1]. On a tant vanté cette œuvre magistrale qu'il serait superflu de la louer encore, mais nous voudrions avoir à décerner d'autres éloges [2].

Quelles étaient les institutions militaires et qu'était la marine gasconne? M. Labouche s'est occupé des milices béarnaises avant le XIXe siècle [3], et l'abbé Marsan des milices bourgeoises du pays de Foix, du Couserans, du Nébouzan et des Quatre-Vallées [4]. Notons aussi que M. E. Gaulieur a écrit un livre intitulé : *Les Gascons et l'artillerie bordelaise au siège de Fontarabie (1521-1524)* [5], que M. P. La Plagne-Barris a traité *De l'usage de l'artillerie en Gascogne au* XIVe *et au* XVe *siècles* [6], et que nous devons à M. de Blay de Gaïx une *Histoire militaire de Bayonne* [7], et à MM. Dive et Duceré un travail sur *La Belle Armurière ou un siège de Bayonne au Moyen Age* [8]. Il était enfin tout naturel que M. Ducéré fût séduit par l'histoire de la marine basque et bayonnaise [9].

Quels étaient les établissements d'instruction? Sur ce point particulier, les monographies sont nombreuses; l'*Étude sur l'Instruction publique à Lectoure depuis le milieu du* XVe *siècle* de M. A.

1. L. Cadier, *Les États de Béarn depuis les origines jusqu'au commencement du XVIe siècle*, Paris, 1888, gr. in-8.

2. En dehors des publications de textes mentionnées plus haut, citons J.-F. Bladé, *Les pays d'États de la Gascogne*, dans *Bull. com. hist. arch. Auch*, 1866-67; V. Fons, *Les États du Comminges*, dans *Mém. Soc. archéol. du Midi*, 1865; L. Cadier, *L'administration royale et les États provinciaux dans la sénéchaussée de Lannes sous Charles VII*, dans *Rev. de Béarn*... 1885, et P. Labrouche, *États souverains de Basse-Navarre*, dans *Positions des thèses de l'Ecole des Chartes*, 1887:

3. H. Labouche, *Les milices béarnaises avant le XIXe siècle*, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1890-91. Voy. aussi P. Raymond, *Rôles de l'armée de Gaston Phœbus (1376-1378)*, Bordeaux, 1872, in-4 (Extr. des *Arch. Hist. Gir.*) et E. Ducéré, *Projet de mobilisation d'une armée béarnaise au XVIe siècle*, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1892-93.

4. Abbé Marsan, *Règlement pour les milices bourgeoises du pays de Foix, Couserans, Nébouzan et Quatre-Vallées dépendant de la généralité de Montauban*, dans *Bull. Soc. arch. du Midi de la France*, 1897.

5. Bordeaux, 1875, in-8.

6. *Rev. de Gasc.*, 1873.

7. T. I. Bayonne, 1899, in-8.

8. Paris, 1886, in-8.

9. E. Ducéré, *Documents pour servir à l'histoire de la marine basque, bayonnaise et gasconne*, dans *Bull. des Sciences et Arts de Bayonne*, 1882-83; du même, *Histoire de la marine militaire de Bayonne*, *ibid.*, 1892-93; du même, *Histoire maritime de Bayonne. Les Corsaires sous l'ancien régime*, Bayonne, 1895, gr. in-8.

Plieux[1], et l'*Instruction publique à Orthez avant 1789* de M. L. Batcave[2] sont excellentes. Les recherches de H. Masson sur le collège et le lycée d'Auch[3], de Drevon sur le collège de Bayonne[4], de L. Couture, J. Gardère et H. Vaisson sur le collège de Condom[5], de l'abbé Dubarat sur l'*Ancien collège de Pau*[6], les documents rassemblés par un anonyme sur le collège d'Oloron[7], le livre de Solassol sur l'instruction primaire à La Sauvetat-de-Gaure[8] sont autant de contributions importantes[9]. L'Université de Béarn dont le rôle a été si caractéristique, a été étudiée par MM. A. Planté et de Félice[10] : souhaitons que l'abbé Dubarat achève l'ouvrage qu'il a promis sur cette Université : sa remarquable histoire de l'Ancienne Académie royale de Béarn[11] prouve qu'il est supérieurement préparé pour aborder un sujet relatif au développement intellectuel de la Gascogne.

Comment l'imprimerie s'est-elle installée dans la province et comment y a-t-elle prospéré ? Pour Auch, pour Pau et le Béarn, MM. Claudin, Lafforgue et Lacaze ont agité ces questions avec une grande compétence[12].

1. *Rev. de Gasc.*, 1888-90.

2. *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1888-89, 1890-91 et 1895-96.

3. H. Masson, *Notice historique sur le collège et le lycée d'Auch (1543-1873)*, dans *Rev. de Gasc.*, 1873.

4. J. M. Drevon, *Histoire d'un collège municipal aux XVI*e*, XVII*e* et XVIII*e* siècles. Les échevins, le clergé, les ordres religieux et l'instruction secondaire à Bayonne avant 1789*, Agen, 1889, in-8. J. Saignac, *Le lycée de Bayonne*, Biarritz, 1900, in-16.

5. L. Couture, *Les écoles de Condom avant la fondation du Collège*, dans *Rev. de Gasc.*, 1885. J. Gardère, *Le Collège de Condom avant les Oratoriens, ibid.*, 1886; du même, *Le Collège de Condom sous les Oratoriens, ibid.*, 1887-88. H. Vaisson, *Le Collège de Condom de 1550 à la fondation de l'Université*, Mont-de-Marsan, 1899, in-16.

6. *Rev. des Univ. du Midi*, 1896.

7. *Quelques documents sur l'histoire du séminaire et du Collège de Sainte-Marie d'Oloron au XVIII*e *siècle*, Oloron, 1898, in-8.

8. S. Solassol, *L'instruction primaire à La Sauvetat de Gaure au XVI*e *et au XVII*e *siècles*, Paris, 1886, in-8.

9. A citer encore : G. Beaurain, *Contribution à l'histoire de l'instruction publique dans les Landes avant 1789*, dans *Rev. de Gasc.*, 1888, Sérurier, *De l'instruction primaire dans la région des Pyrénées occidentales et spécialement en Béarn, 1385-1789*, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1873-74, etc.

10. A. Planté, *Documents pour servir à l'histoire de l'Université protestante du Béarn, ibid.*, 1884-85. De Félice, *L'Ancienne Université de Béarn*, dans *Bull. de la Soc. de l'Hist. du Protest. franç.*, 1891. M. de Félice a également publié les *Lois Collégiales de l'Académie de Béarn (1568-1580)*, Paris, 1889, in-8 (Musée Pédagogique).

11. V. Dubarat, *L'ancienne Académie royale en Béarn. L'Académie de musique. L'Académie des Sciences et des Beaux-Arts, 1718-1789*, dans *Et. d'hist. loc. et relig.*, t. II.

12. A. Claudin, *Les origines de l'imprimerie à Auch*, dans *Rev. de Gasc.*, 1894;

Abondantes et médiocres d'ordinaire sont les biographies dont les revues regorgent presque toutes. De la masse de ces élucubrations fréquemment hâtives, nous ne retiendrons que les recueils généraux comme les *Illustrations du Béarn* de Lespy [1] ou les *Marins basques et béarnais* de A. Communay [2], et que quelques études spéciales, comme celles de E. Forestié sur le capitaine Corbeyran de Cardaillac-Sarlabous [3], de G. Clément-Simon sur Jacques de Béla [4], de V. Dubarat sur Jean de Bordenave [5], de M. de Jaurgain sur Oïhénart [6], de Mgr de Carsalade du Pont sur Jean d'Armagnac [7], de M. Rey sur le cardinal Georges d'Armagnac [8], de M. Ch. Samaran sur Charles d'Armagnac [9].

Les sciences auxiliaires de l'histoire sont bien représentées. M. La Plagne-Barris a formé un corpus très complet des sceaux gascons du Moyen Age [10]; M. Bladé et M. Sacaze ont réuni les inscriptions antiques de la Gascogne et des Pyrénées [11]; M. Ad. Lavergne et Sorbets ont recueilli des inscriptions chrétiennes [12].

du même, *Les antécédents d'Henry Poyre et de Jean de Vingles, premiers imprimeurs de Pau*, *ibid.*, 1893. P. Lafforgue, *Histoire de l'imprimerie à Auch jusqu'en 1790*, dans *Bull. com. hist. arch. d'Auch*, 1862. L. Lacaze, *Les imprimeurs et les libraires en Béarn (1552-1883)*, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1883-84.

1. Paris, 1856, in-8. Très médiocre.

2. *Rev. de Gasc.*, 1888-91. Utile.

3. E. Forestié, *Un capitaine gascon du XVIe siècle. Corbeyran de Cardaillac-Sarlabous, mestre de camp, gouverneur de Dunbar (Ecosse) et du Havre de Grâce*, Paris, 1897, in-8.

4. G. Clément-Simon, *Le protestantisme et l'érudition dans le pays basque au commencement du XVIIe siècle, Jacques de Bela. Biographie...* dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1894-95.

5. V. Dubarat, *Testament de l'historien Béarnais Jean de Bordenave, chanoine de Lescar (1648)*, *ibid.*, 1897-98.

6. J. de Jaurgain, *Arnaud d'Oïhénart et sa famille*, Paris, 1885, in-8.

7. J. de Carsalade du Pont, *Un gentilhomme gascon du XVe siècle. Jean d'Armagnac, seigneur de Sainte-Christie...* Auch, 1890, in-8. Extr. de *Rev. de Gasc.*.

8. R. Rey, *Le Cardinal d'Armagnac, cardinal d'Avignon*, dans *Ann. du Midi*, 1898.

9. Ch. Samaran, *Charles d'Armagnac, vicomte de Fezensaguet et la vie de chateau en Gascogne au XVe siècle*, dans *Rev. de Gasc.*, 1902.

10. P. La Plagne-Barris, *Sceaux Gascons du Moyen Age*, Paris, 1888, 3 vol., in-8. Arch. Hist. Gasc. Voy. P. Raymond, *Les sceaux des Archives départementales des Basses-Pyrénées*, Pau, 1875, in-8.

11. Les ouvrages de J.-F. Bladé *Epigraphie antique de la Gascogne*, Bordeaux, 1885, in-8), J. Sacaze (*Inscriptions antiques des Pyrénées*, Toulouse, 1892, in-8, Bibl. Merid.). Esperandieu *Inscriptions antiques de Lectoure*, Auch et Paris, 1892, in-8, etc., etc., ont tous été fondus dans le *Corp. Inscr. Lat.*, t. XIII, 1re partie, pp. O. Hirschfeld.

12. Ad. Lavergne, *Les plus anciennes inscriptions chrétiennes du diocèse d'Auch*,

D'autre part, on a jeté les premières bases d'un traité de numismatique gasconne [1]; pour le Béarn même, la besogne a été faite par MM. Schlumberger et Blanchet [2]. A côté de ces trois sciences auxiliaires on doit citer l'héraldique et la généalogie : généalogistes et auteurs de nobiliaires ou bien ont dépassé les limites de la Gascogne, comme O'Gilvy et MM. Bourrousse de Laffore et J. Noulens [3], ou bien se sont bornés à une portion relativement faible de la terre gasconne, comme MM. de Cauna, Dufau de Maluquer et de Jaurgain [4]. Quant aux historiens de maisons nobles ils ont fait parfois de très bonnes monographies; telles sont celles de M. A. Planté sur la baronnie de Gayrosse [5], de l'abbé Madaune sur le fief du Basagle [6], de Mgr de Carsalade du Pont sur la baronnie de Poyanne [7], de M. Romieu sur la vicomté de Juliac [8], de l'abbé Légé sur les Castelnau-Tursan [9], de M. Dufau de Maluquer sur la maison de Gassion [10] ; nous y joindrons — sans malice, du reste, — le travail de

dans *Rev. de Gasc.*, 1881. L. Sorbets, *Epigraphie : à propos de quelques inscriptions des XII*e*, XIV*e* et XV*e* siècles recueillies dans les Landes*, dans *Bull. Soc. des Lettres, Sciences et Arts du département des Landes*, 1867.

1. Taillebois, *Recherches sur la numismatique de la Novempopulanie depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1888-89 ; De Gourgue, *Observations sur le monnayage des deux duchés d'Aquitaine et de Gascogne*, dans *Rev. numism.*, 1843-44; Oct. Gauban, *Monnaies d'Aquitaine et de Gascogne*, *ibid.*, 1884. Cf. Poeydavant, *Monnaies féodales de la France*, Paris, 1858-62, 3 vol., in-4, et A. Engel et R. Serrure, *Traité de numismatique du Moyen Age*, Paris, 1891-94, 2 vol., in-8.

2. A. Blanchet et G. Schlumberger, *Numismatique du Béarn*, Paris, 1893, 3 vol., in-8.

3. O'Gilvy et J. Bourrousse de Laffore, *Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne*, Paris, 1859-84, 4 vol. in-4. J. Noulens, *Maisons historiques de Gascogne, Guyenne, Béarn, Languedoc et Périgord*, Paris, 1865-66, 2 vol., gr. in-8.

4. De Cauna, *Armorial des Landes*, Bordeaux, 1863-65, 2 vol., in-8. *Armorial de Béarn*, 1696-1701, annoté par Dufau de Maluquer, Pau, 1889-93, 2 vol., in-8. Voir aussi P. Haristoy, *De la noblesse bas-navarraise (ses membres, ses prérogatives)*, Pau, 1899, in-8.

5. A. Planté, *Une grande baronnie en Béarn du XII*e *au XVIII*e *siècle*, dans *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1889-90 (très important).

6. Abbé Madaune, *Le fief du Basagle et la famille noble de Madaune en Béarn*, Paris, 1880, in-8.

7. J. de Carsalade du Pont, *Histoire de trois barons de Poyanne de 1567 à 1660*, dans *Rev. de Gasc.*, 1879-83.

8. Romieu, *Histoire de la vicomté de Juliac*, Romorantin, 1894, in-8.

9. Abbé Légé, *Les Castelnau-Tursan*, Aire, 1887, 2 vol., in-8.

10. Dufau de Maluquer, *Notice sur la maison de Gassion*, Pau, 1896, in-8. Citons également J. de Jaurgain, *Notice héraldique sur les maisons de Galard et de Béarn*, Paris, 1886, in-4, ainsi que Chérin, *Généalogie de la maison de Montesquiou-Fézensac*, Paris, 1784, in-4, et l'*Histoire et généalogie de la maison de Gramont*, Paris, 1874, in-4.

Mgr de Carsalade du Pont sur *Les jugements de maintenue de noblesse en Gascogne* [1].

Une autre branche de l'histoire, l'archéologie, a donné lieu à des publications innombrables, mais forcément très inégales. *L'Aquitaine historique et monumentale* de MM. Dufourcet, Taillade et Camiade [2], constitue un inventaire commode de bien des richesses ignorées ou tout au moins peu connues. Les promenades archéologiques exécutées par des particuliers ou des Sociétés, les « souvenirs archéologiques » qu'on a écrits à profusion, nous font apprécier les monuments du Gers [3], du Fézensac [4], du Comminges [5], de la Bigorre [6] et du Couserans [7]. Les articles de Canéto, de Dufourcet et de Taillebois sur les églises romanes de la Gascogne [8] et des Landes [9], les monographies de Canéto, Cazauran et Couture, Durand, Pédegert, Dufourcet, Dompnier de Sauviac, Clausse, Brutails, Lahondès, relatives aux cathédrales ou églises d'Auch [10],

1. *Rev. de Gasc.*, 1877-81. Les études de J.-F. Bladé sur *Les grands fiefs de Gascogne* Paris, 1898, in-8, pièce), *Les duchés-pairies de la Gascogne Rev. de Gasc.*, 1901 et *La Gascogne féodale, ibid.*, sont très sommaires.

2. *Bull. Soc. Borda*, 1889 et suiv.

3. Ph. Lauzun, *Excursion de la Société française d'archéologie dans le département du Gers*, dans *Rev. de l'Agenais*, 1882. A. Lavergne et L. Lartet, même titre, dans *Rev. de Gasc.*, 1882 et 1883.

4. De Toulouse-Lautrec, *Souvenirs archéologiques du comté de Fezensac*, dans *Bull. Monum.*, 1861.

5. Cénac-Moncaut, *Voyage archéologique et historique dans l'ancien comté de Comminges et dans celui des Quatre-Vallées*, Tarbes, 1856, in-8. Auth. Saint-Paul, *Excursion archéologique dans le pays de Comminges, ibid.*, 1865; du même, *Promenade archéologique dans le Commingeois*, dans *Rev. de Comminges*, 1900.

6. Cénac-Moncaut, *Voyage archéologique et historique dans l'ancien comté de Bigorre*, Tarbes, 1858, in-8 (le même auteur a écrit un voyage archéologique dans le pays basque, *ibid.*, 1857, in-8, et un voyage archéologique en Béarn, *ibid.*, 1858, in-16). Auth. Saint-Paul, *Une excursion archéologique dans le Bigorre*, dans *Bull. Monum.*, 1866.

7. Ad. Lavergne, *Excursion de la Société française d'archéologie dans le Couserans*, dans *Rev. de Gasc.*, 1885 et 1886.

8. F. Canéto, *Les églises romanes de la Gascogne* dans *Rev. de Gasc.*, 1870-71.

9. E. Dufourcet et Taillebois, *Les absides romanes des églises des Landes*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1889.

10. F. Canéto, *Monographie de Sainte-Marie d'Auch*, Paris, 1850, in-18; *Une visite à Sainte-Marie d'Auch*, Auch, 1852, in-18; *Le guide du voyageur à Sainte-Marie d'Auch*, Auch, 1854, in-8; *Sainte-Marie d'Auch, atlas monographique de cette cathédrale*, Paris, 1857, in-fº; *Sainte-Marie d'Auch et ses modifications récentes*, Auch, 1864, in-18. Cl. A. Brunet, *Essai de chronologie de la construction de la cathédrale d'Auch jusqu'à la fin du XVIIe siècle*, dans *Rev. de Gasc.*, 1899, et L. Sancet, *Stalles du chœur de la cathédrale d'Auch*, Paris, 1861, in-4.

de Condom [1], du Comminges [2], de Bayonne [3], de Dax [4], Lescar [5], Saint-Sever [6], du Couserans [7], etc., etc., sont précieuses; d'autre part, les descriptions de M. Lauzun [8] apprennent ce qu'étaient les châteaux gascons à la fin du XIIIe siècle, édifiés sur un plan uniforme en vue de la défense contre l'ennemi commun, et c'est avec un véritable plaisir que l'on explore, sous la conduite de Mgr de Carsalade du Pont [9], l'intérieur d'une de ces forteresses [10]. Les châteaux de Dax et de Pau sont célèbres : pour le premier, les *Comptes de travaux exécutés en 1456 et 1457* [11] sont très dignes d'attention ; pour le second, Bascle de Lagrèze et Chastang [12], ont été complétés par l'histoire et la description du château due à M. Laffollye [13], et par l'*Inventaire des meubles du château de Pau, 1561-1562*, édité par MM. E. Molinier et Mazerolles [14]. Avant de quitter l'histoire de l'art et l'archéologie, il nous faut mentionner encore les *Recherches sur les arts et les artistes en Gascogne au* XVIe *siècle* de Paul Lafforgue [15], les *Notes pour servir à l'histoire des artistes en Béarn* de P. Raymond [16], *l'Art et les Artistes en*

1. J.-M. Cazauran, *Monographie de l'église Saint-Pierre de Condom*, dans *Rev. de Gasc.*, 1878-79. J.-M. Cazauran et L. Couture, *La cathédrale de Condom, ibid.*, 1879.

2. Durand, *Rapport sur la cathédrale de Comminges*, dans *Bull. Monum.*, 1852.

3. Gleiges, *Notice sur l'église cathédrale de Bayonne*, dans *Mém. Soc. arch. du Midi*, 1847.

4. E. Dufourcet, *La première église de Dax ; le cloître de la cathédrale gothique*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1887. J.-F. Pédegert, *Notice historique et archéologique sur N.-D. de Dax*, Dax, 1849, in-8. A. Dompnier de Sauviac, *Saint-Vincent de Sentes, patron de Dax et sa cathédrale*, Dax, 1855, in-8.

5. G. Clausse, *L'Église N.-D. de Lescar...* dans *Rev. de l'art chrétien*, 1899.

6. J.-A. Brutails, *L'Eglise abbatiale de Saint-Sever*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1900.

7. J. de Lahondès, *Les Eglises des pays de Foix et de Couserans*, dans *Bull. Monum.*, 1883.

8. Ph. Lauzun, *Châteaux gascons de la fin du XIIIe siècle*, Auch, 1897, in-8. (Extr. de *Rev. de Gasc.*), très important.

9. J. de Carsalade du Pont, *Intérieur d'un château gascon au XIIIe siècle*, dans *Rev. de Gasc.*, 1893.

10. Pour les châteaux du Comminges, voy. Auth. Saint-Paul, *Coup d'œil sur quelques châteaux de l'ancien comté de Comminges des XIIe et XIIIe siècles*, dans *Bull. Monum.*, 1859, et surtout J. Lestrade, *Plan du château de Saint-Julien sur Garonne*, dans *Rev. de Comminges*, 1899.

11. Publiés par J.-A. Brutails, dans *Bull. Soc. Borda*, 1882.

12. G. Bascle de Lagrèze, *Le château de Pau, son histoire et sa description*, Pau, 1854, in-8 ; 4e édit., Paris, 1863, in-8. Th. Chastang, *Le château de Pau. Notice historique*, Pau, 1866, in-8.

13. A. Lafollye, *Le château de Pau, histoire et description*, Paris, 1883, in-4.

14. Paris, 1894, in-4.

15. Paris, 1868, in-8.

16. *Bull. Soc. Sciences, Lettres et Arts de Pau*, 1873-74.

Béarn de Gorse[1], et le mémoire de J.-A. Blanchet sur les graveurs de la même province[2]. En clôturant cette série, il serait impardonnable de ne pas signaler le livre de MM. Rosapelly et Cardaillac sur *la Cité de Bigorre*[3], qui a passionné les archéologues, et les recueils que publie annuellement la Société archéologique du Gers[4], dans lesquels sont consignés une foule de renseignements.

On ne nous pardonnerait pas davantage de ne rien dire de la géographie historique ; M. Bladé avait défriché maintes portions de ce domaine[5], mais il avait des contradicteurs acharnés et ceux-ci manquaient quelquefois de courtoisie. A propos de la Gascogne, M. Jullian a parlé un jour des d'Artagnan de la géographie historique ; nous n'avons pas, Dieu merci, à prendre parti dans ces querelles de clocher ; en restant sur le terrain de l'érudition pure nous citerons l'excellent *Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées* de P. Raymond[6], l'*Itinéraire topographique et historique des Hautes-Pyrénées* d'Abbadie[7], et l'*Essai sur la géographie ancienne du département des Landes* de H. Tartière[8] ; il serait trop long d'énumérer tous les petits problèmes qui ont été discutés ou résolus[9].

La Gascogne possède un idiome qui lui est propre et qui a même influé sur la langue française, comme l'a démontré M. Lanusse[10] ; MM. Daste et Couture ont essayé de définir les caractères de cet

1. Pau, 1888, in-4 ; fasc. I seul paru.

2. J.-A. Blanchet, *Les graveurs en Béarn* (de 1531 à 1779), dans *Bull. Soc. Borda*, 1888.

3. Tarbes et Paris, 1890, gr. in-8.

4. *Société archéologique du Gers. Soirées archéologiques aux Archives départementales*, Auch, 1892 et suiv., in-8.

5. Cf. Ad. Lavergne, *Géographie de la Gascogne par M. Bladé*, dans *Rev. de Gasc.*, 1901 (plan du livre). Le *Manuel de géographie historique. Ancienne Gascogne et Béarn*, de F.-J. Bourreau (Paris, 1861, in-8) est sans valeur.

6. Paris, 1863, in-4.

7. Paris, 1819, in-8 ; 4e édit., Paris, 1853, in-8.

8. Mont-de-Marsan, 1864, gr. in-8. Voir aussi Dr L. Sorbets, *Origine des noms de lieu pour le département des Landes*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1883-85.

9. Nous citerons cependant Ad. Lavergne, *Les chemins de Saint-Jacques en Gascogne*, dans *Rev. de Gasc.*, 1879, et P. Haristoy, *Pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Les voies romaines, les chemins romains et les établissements hospitaliers dans le pays basque*, Pau, 1900, in-8.

10. M. Lanusse, *De l'influence du dialecte gascon sur la langue française de la fin du XVe à la seconde moitié du XVIIe siècle*, Grenoble, 1893, in-8.

idiome [1]; M. Luchaire a disserté savamment sur ses origines [2]. D'autre part, grâce à MM. Luchaire, Bourciez, Ducamin, on a maintenant une base solide pour la phonétique et la morphologie [3]; mais ce qui manque, c'est un bon dictionnaire étymologique : celui de M. Durrieux [4], en effet, échappe à la critique, et les répertoires de Lespy et Raymond, de Cénac-Moncaut et de E. Cordier sont spéciaux au Béarn, au Gers et à la Bigorre [5]. L'idiome gascon se subdivise en un certain nombre de dialectes qu'il importe d'examiner à leur tour; les travaux de M. Bourciez sur le dialecte bordelais [6], de Lespy sur le dialecte béarnais [7], de l'abbé Castet sur le dialecte du Couserans [8], de M. Duceré sur le gascon bayonnais [9],

1. Abbé Daste et L. Couture, *Essai sur les caractères de la langue gasconne*, dans *Rev. de Gasc.*, 1871.

2. A. Luchaire, *Les origines linguistiques de l'Aquitaine*, Paris, 1881, in-8. Voy. aussi L. Sorbets, *Quelques réflexions à propos de l'origine de la langue gasconne*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1888.

3. A. Luchaire, *De lingua aquitanica*, Paris, 1877, in-8; du même, *Études sur les idiomes pyrénéens de la région française*, Paris, 1879, in-8; du même, *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon*, Paris, 1881, in-8; du même, *Remarques sur l'article défini en gascon*, dans *Rev. de Gasc.*, 1878. E. Bourciez, *La conjugaison gasconne d'après des documents bordelais*, dans *Ann. Fac. Lett. de Bordeaux*, 1890. J. Ducamin, *L'n gutturale en gascon*, dans *Ann. du Midi*, 1895. Châteauneuf, *Les vieux textes gascons et la règle de l's*, dans *Bull. Soc. Sciences et Arts Bayonne*, 1878-79. Les ouvrages de F. Hermann (*Consonantismus des Gasconischen bis zum Ende des 13 Jahrhunderts*, Leipzig, 1890, in-8 et de E. Schultz *Gaskognische Grammatik*, Greifswald, 1893, in-8) sont très médiocres.

4. A. Durrieux, *Dictionnaire étymologique de la langue gasconne*, Auch, 1899-1901, 2 vol., in-12.

5. V. Lespy et P. Raymond, *Dictionnaire béarnais*, Pau, 1887, 2 vol., gr. in-8. Cénac-Moncaut, *Dictionnaire gascon-français. Dialecte du département du Gers*, Paris, 1863, in-8. E. Cordier, *Dictionnaire des patois du Lavedan et de la Bigorre*, dans *Bull. Soc. Ramond*, 1876. Voir pour le gascon bayonnais E. Ducéré, *Documents pour servir à l'étude des patois gascons* (avec un glossaire en gascon-bayonnais), dans *Rev. de linguistique*, 1880. De nombreuses étymologies gasconnes ont été proposées par l'éminent romaniste A. Thomas, entre autres dans les *Mélanges Couture*. Nous recommandons tout spécialement la pénétrante étude de E. Bourciez, *Les mots espagnols comparés aux mots gascons* (*époque moderne*), dans *Bulletin hispanique*, 1901. Le vocabulaire gascon qui se trouve dans l'ouvrage de J. Noulens intitulé *La Flahuto gascouno* (Paris, 1897, in-8) ne présente pas grand intérêt.

6. E. Bourciez, *La langue gasconne à Bordeaux*, Bordeaux, 1892, in-4. La brochure de l'abbé Cauderan sur *Le dialecte bordelais* (Paris, 1861, in-8) est sans grande valeur.

7. V. Lespy, *Grammaire béarnaise*, Pau, 1858, in-8. Voir aussi G. Bascle de Lagrèze, *Essai sur la langue et la littérature du Béarn*, dans *Rec. actes de l'Académie de Bordeaux*, 1855 (très superficiel.

8. Abbé Castet, *Études grammaticales sur le dialecte gascon du Couserans*, Foix, 1895, in-8. (Extr. du *Bull. de la Soc. ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts.*)

9. E. Ducéré, *Documents pour servir à l'étude du gascon bayonnais*, dans *Bull. Soc. des Sciences et des Arts de Bayonne*, 1882.

de MM. Béard et Ducamin sur le dialecte de la Bigorre[1], de MM. Beaurredon et Paul Meyer sur le gascon landais[2], de M. Cordier sur le dialecte du Lavedan[3], de M. Paul Meyer sur le dialecte souletain[4] sont familiers aux philologues.

Après la langue, nous passons au folk-lore. Il y a quelques années, le folk-lore est devenu à la mode, et l'on a refait alors le recueil que Cénac-Moncaut avait imprimé en 1868[5]. M. Bladé a transcrit et traduit une foule de contes et de poésies populaires[6]; M. Dardy a réuni ceux de l'Albret[7], un anonyme ceux de l'Armagnac[8], le Dr Dejeanne ceux de la Bigorre[9], M. Arnaudin ceux de la Grande-Lande[10]. Ajoutons-y les *Dictons et proverbes du Béarn*[11] de V. Lespy, et les explications de *Quelques proverbes gascons mal compris* de M. J. Ducamin[12], ainsi que diverses études sur les légendes des Hautes-Pyrénées et des Landes[13], les superstitions populaires de la Gascogne[14] et la sorcellerie en Béarn[15].

1. J.-B. Béard, *Etude sur la langue bigorraise*, dans *Annuaire du Petit Séminaire de St-Pé*, 1893-97. J. Ducamin et F. Pasquier, *Charte gasconne de 1304 concernant les reconnaissances féodales de la terre de Rivière-de-Bigorre*, dans *Bull. Soc. Ramond*, 1898.

2. J. Beaurredon, *Phonétique du gascon landais*, dans *Bull. Soc. Borda*, 1896, 1898 et 1899; du même, *Grammaire des idiomes landais ou gascons*, *ibid.*, 1893-94. Paul Meyer, *Etude sur une charte landaise de 1268 ou 1269*, dans *Romania*, 1874.

3. E. Cordier, *Etude sur le dialecte du Lavedan*, Bagnères, 1878, in-8.

4. Paul Meyer, dans *Romania*, 1876.

5. Cénac-Moncaut, *Littérature populaire de la Gascogne : contes, mystères, chansons historiques, satiriques... recueillis dans l'Astarac, le Pardiac, le Béarn et la Bigorre...* Paris, 1868, in-8.

6. J.-F. Bladé, *Poésies populaires de la Gascogne*, Paris, 1881-82, 3 vol., in-16; *Contes populaires de la Gascogne*, Paris, 1886, 3 vol., in-16; *Contes de la Gascogne*, Paris, 1895, in-18, etc. Voir aussi : J. Labusquière, *L'Autrefois, récits de Gascogne et d'ailleurs*, Paris, 1899, in-16. Conteurs et poètes de tous pays, t. II, et J. Michelet, *Littérature populaire de la Gascogne, Mystères et Noëls*, Auch, 1899, in-8.

7. L. Dardy, *Anthologie populaire de l'Albret*, Agen, 1891, 2 vol., in-16.

8. *Poésies populaires en langue française, recueillies dans l'Armagnac et l'Agenais...* Paris, 1879, in-8.

9. Dr Dejeanne, *Contes de la Bigorre*, dans *Romania*, 1883.

10. Arnaudin, *Contes populaires recueillis dans la Grande-Lande, le Born, les Petites Landes et le Marensin*, Paris et Bordeaux, 1887, in-8. Notons ici que l'on trouvera dans la *Rev. des Pyrénées* de 1897, sous le titre *Les Contes populaires de Gascogne à l'Université de Bordeaux*, une analyse sommaire de quelques leçons faites par M. Bourciez sur ce sujet.

11. 2e éd., Pau, 1892, in-8.

12. *Ann. du Midi*, 1899.

13. E. Cordier, *Les légendes des Hautes-Pyrénées*, Lourdes, 1855, in-8. P. Cuzacq, *Légendes landaises*, dans *Bull. Soc. Sciences et Arts Bayonne*, 1874-78.

14. J.-F. Bladé, *Les superstitions populaires de la Gascogne*, Agen, 1883, in-8, (pièce).

15. V. Lespy, *Les sorcières dans le Béarn 1393-1672*, dans *Bull. Soc. Sciences*.

La Gascogne n'a pas eu seulement un idiome et une littérature populaire : elle a eu également une littérature savante, et, de plus, elle a fourni à la littérature française quelques-uns de ses meilleurs écrivains. M. L. Couture s'était attaché à composer une histoire littéraire de la Gascogne. Successivement, il avait embrassé l'époque qui s'étend des origines jusqu'au XIVe siècle [1], puis la période de la Renaissance [2]; ensuite, il avait publié des fragments de cette histoire littéraire, par exemple, son essai sur Armand de Bordenave [3] ou sur Pierre de la Bastide du Tauzia [4], ou encore sur *Les écrivains gascons de l'Ordre des Capucins* [5]. Il est à regretter qu'il s'en soit, — à peu de chose près [6] — tenu là, car l'esquisse de M. Gaston Bastit [7] est très superficielle, et, d'autre part, des ouvrages spéciaux comme la *Vie des poètes gascons* de Guill. Colletet [8], enrichie de notes par Tamizey de Larroque, sont trop rares.

Les écrivains gascons peuvent être divisés en deux catégories : ceux qui ont employé la langue gasconne et ceux qui ont écrit en français. Pour les premiers, dont quelques-uns sont célèbres, — Ader [9] est de ce nombre, — on aura recours aux livres déjà anciens du Dr Noulet [10], et à des articles tels que ceux de Gay [11],

Lettres et Arts de Pau, 1874-75. H. Barthéty, *La sorcellerie en Béarn et dans le pays basque*, Pau, 1879, in-8 (pièce). Cf. A. Foix, *Poésie populaire landaise. Choix de prières, de formulettes*, etc., Paris, 1890, in-12.

1. L. Couture, *Esquisse d'une histoire littéraire de la Gascogne jusqu'au XIVe siècle*, dans *Bull. com. hist. arch. d'Auch*, 1860.

2. Du même, *Esquisse d'une histoire littéraire de la Gascogne pendant la Renaissance*, *ibid.*, 1861, et *De la renaissance des lettres en Gascogne au XVIe siècle*, dans *Rev. de Gasc.*, 1873.

3. Du même, *Histoire littéraire de la Gascogne. Armand de Bordenave et l'éloquence française au Parlement de Pau*, dans *Bull. com. hist. arch. d'Auch*, 1862.

4. Du même, *Histoire littéraire de la Gascogne. Pierre de la Bastide du Tauzia*, *ibid.*, 1862-63 et *Rev. de Gasc.*, 1869.

5. *Rev. de Gasc.*, 1894.

6. On trouvera la liste complète des travaux littéraires (et autres) de L. Couture en tête des *Mélanges Couture*.

7. G. Bastit, *La Gascogne littéraire. Histoire critique de la littérature en Gascogne depuis le Moyen Age jusqu'à notre époque inclusivement*, Bordeaux, 1894, in-18.

8. Publiée par Ph. Tamizey de Larroque, Paris, 1866, in-8 (Extr. de *Rev. de Gasc.*).

9. G. Ader, *Lou gentilome gascoun*, Toulouse, 1610, in-8.

10. Dr Noulet, *Essai sur l'histoire littéraire des patois du Midi de la France aux XVIe et XVIIe siècles*, Toulouse, 1859, gr in-8; du même, *Essai sur l'histoire littéraire des patois du Midi de la France au XVIIe siècle*, Paris, 1875, in-8.

11. Gay, *Un poète béarnais du XVIIIe siècle. Cyprien d'Espourrin (1688-1759)*, dans *Rev. des Pyrénées*, 1899.

de Couture[1], de Tamizey de Larroque[2], ou de L. Batcave[3]. Quant aux écrivains originaires de la Gascogne, mais qui ont écrit en français, ce sont Du Bartas, Montluc, d'Ossat, Montaigne, Henri IV; il suffit de rappeler leurs noms, car tout le monde a lu leurs œuvres, ainsi que les volumes que G. Pellissier, P. Jung, A. Degert, etc. leur ont consacrés. Il en est de moins connus, qui méritaient cependant d'être tirés de l'oubli; tel est, entre autres, Florimond de Raymond[4].

L. Barrau-Dihigo.

(*A suivre.*)

1. L. Couture, *Trois poètes Condomois du XVI*e *siècle* (Jean du Chemin, Jean de Labeyrie, Gérard Imbert), dans *Rev. de Gasc.*, 1873-74 et 1876.

2. Ph. Tamizey de Larroque et L. Couture, *Sur deux poètesses Gasconnes* (N. de Térissaud et Hilaire de Fourcès, XVIIe s.), *ibid.*, 1883.

3. L. Batcave, *Jean de Jeangaston, médecin-poète orthézien du XVI*e *siècle*, *ibid.*, 1900.

4. Ph. Tamizey de Larroque, *Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond*, Paris, 1867, in-8.

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES

FRANCE (XVIIE ET XVIIIE SIÈCLES)

Depuis une quinzaine d'années, l'histoire des idées politiques en France a fait des progrès très appréciables. C'est surtout dans cette dernière période, en effet, que l'on s'est appliqué à étudier d'une façon vraiment scientifique cette question, qui intéresse à un si haut point l'histoire générale. Non qu'il faille méconnaître la valeur de quelques-uns des ouvrages qui ont paru antérieurement, et dont les auteurs, souvent avec le plus grand talent, ont essayé de décrire l'œuvre de la pensée française dans les derniers siècles de l'Ancien Régime. Mais, il faut bien le dire, la plupart de ces travaux, d'un caractère général et synthétique, étaient encore prématurés ; ils ne reposaient pas sur une patiente analyse des documents. Or, sans aucun doute, l'on ne pourra avoir de l'évolution des idées politiques de l'ancienne France une vue vraiment précise et juste, que lorsque de nombreuses monographies scientifiques auront comblé toutes les lacunes de nos connaissances. Pendant longtemps aussi, on a étudié d'une façon trop abstraite les idées politiques, sans distinguer avec assez de soin les époques où elles ont été élaborées. On a par trop oublié que ces idées ne sont pas une création spontanée et fortuite de l'esprit humain, qu'elles sont surtout déterminées par les faits historiques, par l'état social et politique de l'époque où elles ont vu le jour. Il est certain aussi que

l'étude scientifique de cette question a été retardée par le mauvais état des matériaux que les historiens des idées ont eus à leur disposition. Encore aujourd'hui, les éditions de la plupart des écrivains politiques sont très défectueuses, très peu critiques, et trop peu nombreuses encore sont les publications de leurs œuvres inédites, dont la connaissance nous permettrait de nous faire une idée plus complète de leurs conceptions.

I

Il est donc tout naturel que, depuis une quinzaine d'années, l'on ait à peu près renoncé aux vastes synthèses. Les travaux d'ensemble datent presque tous d'une époque antérieure. On lira encore avec intérêt et profit l'*Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle*, de J. Barni [1]. On ne négligera pas non plus la *Philosophie de l'histoire en France*, de Flint [2], assez fortement pensée, mais trop superficielle. Taine a consacré une partie importante de son *Ancien Régime* [3] à l'étude des idées politiques du XVIIIe siècle. On connaît la thèse qu'il a soutenue avec un si grand talent : il a prétendu démontrer que c'est l'esprit classique qui a inspiré la doctrine politique du XVIIIe siècle, doctrine toute abstraite, qui ne tient compte, ni des faits, ni de l'expérience. Cette conception systématique de l'illustre philosophe est chaque jour ébranlée davantage par l'étude attentive des écrivains du XVIIIe siècle, et on peut la considérer comme définitivement ruinée. Beaucoup plus solides, au contraire, sont les chapitres, dans lesquels l'auteur montre comment s'est propagée la doctrine philosophique.

M. Émile Faguet, dans son *Dix-Huitième Siècle* [4] et dans sa *Politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire* [5], s'est inspiré de la méthode de Taine; comme lui, il est parti d'une idée *à priori*, et, en dépit d'intéressants aperçus, il nous donne des

1. 1865-1866, 2 vol. in-12.
2. Trad. L. Carrau, Paris, 1878, in-8. Cf. de préférence la nouvelle édition anglaise, *History of the philosophy of history*, Londres 1893, in-8°.
3. *Les origines de la France contemporaine*, t. I, *L'Ancien régime*, Paris, 1875, in-8.
4. *Dix-Huitième siècle*, 1 vol. in-18, 1890. Cf. surtout les chapitres sur Bayle, Montesquieu, Voltaire, Rousseau.
5. Paris, 1902, 1 vol. in-18.

écrivains du XVIIIe siècle une image qui ne correspond, en aucune façon, à la réalité. Dans le second ouvrage surtout, il paraît obéir à des préoccupations étrangères à la science; il a voulu démontrer que Rousseau est le représentant du despotisme populaire, Voltaire, du despotisme monarchique; mais son argumentation ne convaincra que les personnes qui, de parti-pris, réprouvent la pensée française du XVIIIe siècle[1].

Avec beaucoup plus de conscience et d'impartialité, M. Paul Janet, dans son *Histoire de la science politique*[2], a décrit les idées politiques du XVIIe et du XVIIIe siècle; mais comme, dans cet ouvrage, il a embrassé toute l'histoire des doctrines politiques, anciennes et modernes, son exposé est forcément un peu superficiel. — Il ne faut pas oublier non plus que M. Henry Michel, dans l'Introduction de son *Idée de l'État*[3], a donné des tendances générales des théoriciens du XVIIIe siècle un aperçu excellent : avec beaucoup de force, il a montré que tous, Rousseau, comme Montesquieu, sont profondément individualistes, car tous ont voulu l'émancipation de l'individu.

M. Gottfried Koch, dans ses *Beiträge zur Geschichte der Politischen Ideen und der Regierungspraxis*[4], n'a tracé des idées politiques en France qu'une description assez sommaire; mais son travail marque une tentative intéressante pour rattacher l'histoire des idées politiques des XVIIe et XVIIIe siècles à l'histoire des événements ; aussi regrettera-t-on que souvent le récit des événements et l'exposé des idées soient plutôt juxtaposés qu'étroitement liés.

II

Le XVIIe siècle est beaucoup moins riche en monographies sérieuses que le XVIIIe. — Le travail préparatoire de publications de

1. N'est-il pas permis de croire que ce sont des préoccupations du même ordre qui ont inspiré l'article récent de M. Brunetière, *L'Erreur du XVIIIe siècle* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1902 ? L'erreur fondamentale du XVIIIe siècle, c'est, selon lui, d'avoir envisagé « la question morale comme une question sociale ».

2. *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*, 3e édition, 1887, 2 vol. in-8.

3. Henry Michel, *L'Idée de l'État*, Paris, 1896, 1 vol. in-8.

4. Erster Theil, *Absolutismus und Parlementarismus*, Berlin, 1892, 1 vol. in-8 Zweiter Theil, *Demokratie und Konstitution* (1750-1791), Berlin, 1896, 1 vol. in-8.

textes est aussi beaucoup moins avancé. Pour la première moitié du XVIIe siècle, il n'y a guère à signaler que deux éditions vraiment importantes. Les *Maximes d'Etat et fragments politiques du cardinal de Richelieu* ont été publiés par M. Gabriel Hanotaux[1], qui, dans une intéressante introduction, a définitivement prouvé l'authenticité du *Testament politique* de Richelieu. Le *Traicté de l'Œconomie politique*, de Montchrétien, œuvre d'une importance capitale, a été édité par M. Th. Funck-Brentano[2].

En ce qui concerne cette période, l'attention des historiens a été surtout attirée, et presque uniquement, par les luttes polémiques, très vives alors[3]. La question la plus controversée est celle des rapports de l'Église et de l'État; M. Perrens lui a consacré un ouvrage nourri de faits, mais un peu confus[4]; M. Ch. Godard, dans une récente thèse latine[5], a montré comment Baluze a été le principal fournisseur de documents dont Richelieu avait besoin dans sa lutte contre l'ultramontanisme. M. l'abbé Desdouvres a décrit l'activité du Père Joseph comme polémiste[6]. Mais l'histoire du développement de la doctrine absolutiste sous le règne de Louis XIII n'a inspiré aucun ouvrage analogue à celui que M. Georges Weill a consacré à la seconde moitié du XVIe siècle[7]. M. Paul Dessaix a étudié le système économique de Montchrétien[8].

L'époque de la Fronde, qui marque un temps d'arrêt dans les progrès de la doctrine absolutiste, n'a donné lieu, depuis les travaux de C. Moreau sur les *Mazarinades*[9], qu'à peu de publications de textes importantes. Il faut cependant faire une place à part à l'excellente édition des *Œuvres du cardinal de Retz*, commencée

1. Dans les *Mélanges historiques*, t. III, pp. 705 et sqq. (Coll. des Doc. inéd.).

2. *Traicte de l'Œconomie politique* (1615), publié par Th. Funck-Brentano, Paris, 1889, 1 vol. in-8, précédé d'une longue introduction.

3. Cf. G. Hubault, *De politicis in Richelium lingua latina libellis*, 1856, in-8; G. Fagniez, *L'opinion publique et la presse politique sous Louis XIII (1624-1626)*, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, année 1900.

4. Perrens, *L'Église et l'État sous Henri IV et sous la régence de Marie de Médicis*, Paris, 1872, 2 vol. in-8.

5. Ch. Godard, *De Stephano Baluzio Tutelensi, libertatum ecclesiæ gallicanæ propugnatore*, Paris, 1901, 1 vol. in-8.

6. Desdouvres, *Le Père Joseph polémiste et ses premiers écrits (1623-1626)*, Paris, 1895, 1 vol. in-8. — Toutefois, dans ses nombreux écrits, le Père Joseph ne s'est guère occupé que de justifier la politique extérieure du cardinal de Richelieu.

7. G. Weill, *Les théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion*, Paris, 1892, in-8.

8. Paul Dessaix, *Montchrétien et l'économie politique nationale*, Paris, 1901, 1 vol. in-8.

9. *Bibliographie des Mazarinades*, 1850 (Coll. de la Soc. de l'Histoire de France), et *Choix de Mazarinades*, 1853, 2 vol. in-8 (*ibid.*).

par Feillet et continuée par Chantelauze[1]. — Les monographies sont aussi en petit nombre. On doit cependant à M. J. Brissaud une bonne étude sur Claude Joly[2], le théoricien le plus intéressant de cette période, en qui se résument le mieux les aspirations libérales de l'époque. M. Lacour-Gayet, dans un ouvrage très consciencieux sur l'*Éducation politique de Louis XIV*[3], a donné une bonne description des pamphlets les plus importants. Enfin, tout récemment, l'auteur de cet article s'est efforcé de montrer[4] que le mouvement d'idées, provoqué par la Fronde, a été assez superficiel, que les *Mazarinades* s'attaquent moins au principe absolutiste qu'au pouvoir ministériel, et que le courant absolutiste ne tarde pas à devenir plus puissant que jamais, avant même que les dernières agitations se soient apaisées.

Le gouvernement personnel de Louis XIV marque l'apogée de la doctrine absolutiste, qui trouve en Bossuet son interprète le plus éloquent. C'est donc Bossuet qui a surtout attiré l'attention des historiens des idées. Malheureusement, on ne possède pas encore une bonne édition de ses œuvres complètes; il n'existe pas d'édition critique de ses traités politiques[5]. — M. Brunetière, dans sa *Philosophie de Bossuet*[6], a montré avec force que la doctrine politique de Bossuet est dominée par sa conception de la Providence. L'excellente thèse de M. Alfred Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*[7], nous fait comprendre aussi à quel point ses idées religieuses et ses idées politiques sont intimement liées. On trouvera dans le *Bossuet*[8] de M. G. Lanson, des aperçus intéressants sur sa doctrine; M. Lanson prouve d'une façon irréfutable que l'influence de Hobbes sur Bossuet a été très profonde. — Dans son *Éducation politique de Louis XIV*, M. Lacour-Gayet a décrit, en s'appuyant sur une étude approfondie des textes, le caractère général de la doctrine absolutiste du XVIIe siècle.

1. 1870-1888, 9 vol. in-8.
2. J. Brissaud, *Un libéral au XVIIe siècle, Claude Joly* (*1607-1700*), Paris, 1898.
3. Paris, 1898, 1 vol. in-8.
4. Henri Sée, *Les idées politiques à l'époque de la Fronde* (*Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. III, 1902).
5. Cf. Ch. Urbain, *Bibliographie critique de Bossuet*, fasc. 3 de la *Bibliothèque de bibliographies critiques*, publiée par la Société des études historiques, chez Fontemoing.
6. F. Brunetière, *La philosophie de Bossuet* (*Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 4e série, 1891).
7. 2e édition, 1892, 1 vol. in-8. Cf. aussi A. Rébelliau, *Bossuet*, 1 vol. in-16, 1900 (Coll. des Grands Écrivains français).
8. G. Lanson, *Bossuet*, 3e édition, 1894, 1 vol. in-12.

III

Dans la dernière partie du règne de Louis XIV, les excès du Grand Roi et les misères, qui en ont été la conséquence, ont provoqué une réaction contre la doctrine absolutiste. Les premières protestations émanent d'écrivains protestants, comme en témoignent les *Lettres pastorales*, de Jurieu, et les *Soupirs de la France esclave*. Mais aucune étude récente n'a été consacrée à cet intéressant mouvement d'idées Il convient seulement de signaler une nouvelle édition du pamphlet du pasteur Claude, *Les plaintes des protestants cruellement opprimés* [1].

Bientôt le mouvement d'opposition prend une plus grande ampleur. Parmi les principaux adversaires de l'absolutisme, figurent des hommes comme Fénelon, Saint-Simon, Boulainvilliers. — Si une édition critique de Fénelon fait encore défaut [2], l'œuvre de Saint-Simon, au contraire, se présente dans les meilleures conditions, grâce aux travaux de la critique contemporaine. M. de Boislisle publie, depuis 1879, une édition des *Mémoires* [3], qui restera un chef-d'œuvre d'érudition. Dès 1860, M. P. Mesnard a pu attribuer à Saint-Simon les *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne* [4], dont la publication a beaucoup contribué à nous faire connaître ses idées politiques. M Faugère nous a révélé des œuvres inédites du plus haut intérêt [5]. — On doit à M Gabriel Hanotaux une étude, assez superficielle d'ailleurs, sur les *Idées politiques du duc de Saint-Simon* [6]. En deux récents articles, M. Henri Sée a essayé de définir la politique de Fénelon et de Saint-Simon : il a voulu montrer

1. Par Puaux, Paris, 1885, in-4. Cf. Puaux et Sabatier, *Etudes sur la révocation de l'Edit de Nantes*, Paris 1885.

2. Il convient de signaler un *Mémoire inédit de Fénelon*, publié par M. Gazier dans la *Revue politique et littéraire*, du 23 janvier 1875.

3. En cours de publication chez Hachette ; dix-sept volumes ont déjà paru. Chacun des volumes contient d'importants appendices de documents et d'études.

4. *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne*, publiés par P. Mesnard. Paris, 1860, 1 vol. in-8.

5. *Ecrits inédits de Saint-Simon*, publiés par Faugère, Paris, 1883 et sqq., 8 vol. in-8. — M. de Boislisle signale *Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, App. XVI, pp. 571-572) les *Mémoires d'économie politique et de philosophie de M. de Bélébat*, qui se trouvent à la Bibl. nat., ms fr., n° 1205. Les idées de M. de Bélebat semblent se rapprocher de celles de Saint-Simon ; il serait intéressant de les étudier.

6. Dans ses *Etudes historiques sur le XVIe et le XVIIe siècle en France*, Paris, 1886, pp. 294 et sqq.

que ces deux écrivains n'ont nullement songé à établir un régime nouveau, qu'ils prétendent au contraire revenir aux traditions anciennes, mais qu'en faisant la critique des institutions existantes, ils ont ouvert la voie aux novateurs du XVIIIe siècle [1]. M. André Liard [2] démontre que Saint-Simon, loin de vouloir établir un régime parlementaire, n'attribue aux États Généraux que le contrôle de l'administration financière [3].

Le mouvement de réaction contre la politique de Louis XIV a provoqué aussi l'opposition de ceux qu'on peut considérer comme les précurseurs des économistes : Vauban et Boisguillebert. Il n'existe aucune édition vraiment critique de leurs œuvres ; on est toujours obligé de se servir de la *Collection des Economistes*, de Daire, et, en ce qui concerne les mémoires inédits de Vauban, de publications déjà anciennes [4]. Boisguillebert n'a guère été étudié en ces récentes années : l'ouvrage de P. Cadet date de 1870 [5]. Vauban a inspiré quelques études importantes : l'*Histoire de Vauban*, de Georges Michel [6], *Vauban économiste*, de Georges Michel et André Liesse [7], et le travail plus récent, très approfondi de Fr. Lohmann [8].

IV

En quelle mesure le mouvement philosophique du XVIIe siècle a-t-il exercé une influence sur l'éclosion des idées nouvelles ? C'est une question que l'on a déjà tenté d'élucider. M. Perrens, dans ses

1. Henri Sée, *Les idées politiques de Fénelon* (*Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. I, an. 1900) et *Les idées politiques du duc de Saint-Simon* (*Revue historique*, an. 1900, t. LXXIII).

2. *Saint-Simon et les États-Généraux*, dans la *Revue historique*, 1901, t. LXXV, pp. 319-331.

3. Cf. aussi J. Denis, *La politique de Fénelon*, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, t. XXII, pp. 125 et sqq., et *Saint-Simon* (*ibid.*, t. XXIV, pp. 227 et sqq.).

4. *Mémoires inédits de Vauban*, publiés par le lieutenant-colonel Audoyat, 1841 ; *Les oisivetés*, Paris, 1843-1846, 3 vol. in-8. Quelques-uns des mémoires de Vauban ont été publiés dans l'Appendice au *Mémoire de l'intendant de la généralité de Paris*, édité par A. de Boislisle, 1881 (Coll. des Soc. inéd.).

5. P. Cadet, *Pierre de Boisguillebert, précurseur des économistes*, Paris, 1870.

6. Paris, 1878, 1 vol. in-8.

7. Paris, 1891, 1 vol. in-8.

8. Frédéric Lohmann, *Vauban, seine Stellung in der Geschichte der Nationalœkonomie und sein Reformplan* (*Staats-und socialwissenschaftliche Forschungen*, de Schmoller, vol. XIII, part. IV), Leipzig, 1895, in-8.

Libertins en France au XVIIe *siècle*[1], a montré que la libre pensée a continué à vivre en France au XVIIe siècle, mais sans exercer d'influence directe sur les idées politiques. M. Ferdinand Brunetière, dans une très intéressante étude (*Jansénistes et Cartésiens*[2]), recherche les raisons pour lesquelles les principes de la philosophie cartésienne devaient, à un moment donné, s'attaquer aux idées morales et politiques. M. Henri Piéron, dans un récent article de la *Revue de synthèse historique*[3], nous révèle un disciple de Descartes, Poulain de la Barre, qui soumet à la méthode rationnelle des questions du domaine social et émet déjà des principes qui seront repris plus tard par les révolutionnaires. M. Brunetière nous fait voir en Bayle[4] le disciple, tout à la fois, des Cartésiens et des libertins du XVIIe siècle et caractérise avec force son influence sur le XVIIIe siècle. Il montre aussi, dans une autre étude[5], comment l'élaboration de l'idée de progrès a contribué à la formation de la doctrine politique des philosophes.

Cependant, il apparaît bien clairement que les philosophes du XVIIIe siècle sont moins les disciples des libres penseurs français du XVIIe siècle ou des libéraux aristocrates de la fin du règne de Louis XIV, que des théoriciens anglais. Il importe donc que l'historien des idées politiques soit renseigné d'une façon précise sur la doctrine anglaise, et qu'il sache comment elle s'est constituée. Aussi est-il indispensable de lire la pénétrante étude de Borgeaud, *Premiers programmes de la démocratie en Angleterre*[6], et le livre récent de Gooch, *The history of english democratic ideas in the* XVIIth *century*[7]. Il n'a pas paru de description plus complète de l'histoire des idées politiques en Angleterre que la belle *History of the english thought in the* XVIIIth *century*, de Leslie Stephen[8]. — Il est peu de questions aussi intéressantes que celle de l'influence

1. Paris, 1896, 1 vol. in-8.
2. Dans *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, 4e série, 1 vol. in-12, 1891.
3. *De l'influence sociale des principes cartésiens. Un précurseur inconnu du féminisme et de la Révolution : Poulain de la Barre*, dans la *Revue de Synthèse historique*, oct. et déc. 1902, t. V, pp. 153-187 et 270-282.
4. *La critique de Bayle*, dans les *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, 5e série, 1893. — Sur Bayle, cf. encore L. P. Betz, *Pierre Bayle und die « Nouvelles de la République des Lettres » (1684-1687)*, Zurich, 1895, 1 vol. in-8.
5. *La formation de l'idée de progrès*, dans *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, 5e série.
6. Dans les *Annales de l'Ecole des Sciences politiques*, année 1890.
7. Cambridge, 1898.
8. 2e édition, Londres, 1881, 2 vol. in-8.

exercée par l'Angleterre sur la pensée française. Cependant, elle n'a inspiré encore qu'assez peu d'études. Le livre d'Archibald Ballantyne, *Voltaire's visit to England*[1] est intéressant, mais il pourrait être traité d'une façon plus scientifique, et il est loin d'avoir épuisé le sujet. L'importante thèse de Joseph Texte, *Jean-Jacques-Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*[2], a une plus haute portée : elle montre combien grand a été en France le prestige de la civilisation anglaise, surtout pendant la première moitié du XVIIIe siècle, et à quel point, à cette époque, on était au courant des choses de l'Angleterre. L'un des écrivains qui ont le plus contribué à faire connaître l'Angleterre aux Français est Béat de Muralt ; une bonne édition de ses *Lettres sur les Anglais et les Français* a été publiée, il y a quelques années[3].

V

Le premier en date des philosophes du XVIIIe siècle, Montesquieu, est celui dont les œuvres complètes nous sont le plus accessibles, grâce à la publication de plusieurs volumes de textes inédits. Ont successivement paru : les *Mélanges inédits*[4] ; *Deux opuscules*[5] ; les *Voyages*[6] ; *Pensées et fragments inédits*[7]. On doit à M. Barckhausen de nouvelles éditions, très scientifiques, des *Lettres Persanes*[8] et des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*[9]. On ne peut signaler cependant aucun ouvrage

1. Londres, 1893, in-8. — Un article de la *Quarterly Review*, d'octobre 1898, *J.-J. Rousseau in England*, démontre que le séjour de Rousseau en Angleterre, de janvier 1766 à mai 1767, n'a eu aucune influence sur ses idées politiques.

2. Paris, 1895, 1 vol. in-8.

3. Béat de Muralt, *Lettres sur les Anglais et les Français* (1725), publiées par Eugène Ritter, Berne et Paris, 1897, 1 vol. in-12.

4. Publiés par le baron G. de Montesquieu, Bordeaux, 1892, 1 vol. in-4.

5. Bordeaux, 1892, 1 vol. in-4.

6. Bordeaux, 1894 et 1896, 2 vol. in-4.

7. Bordeaux, 1899, 1 vol. in-4.

8. *Lettres Persanes*, édition revue et annotée d'après les manuscrits du château de la Brède, Paris, Imp. Nat., 1897, in-fol. XXVIII-418 pages. M. Barckhausen montre combien le texte des *Lettres Persanes* était encore incertain ; il a pu, grâce aux archives du château de la Brède, résoudre quelques-unes des plus grandes difficultés, publier de nouveaux fragments, donner l'édition des *Lettres*, telle que Montesquieu la concevait à la fin de sa vie ; cf. Barckhausen, *Les Lettres Persanes* (*Revue du Droit Public*, 1898, t. X, pp. 37-61).

9. *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, édition revue et annotée d'après les manuscrits du château de la Brède, Paris,

considérable sur la doctrine politique de Montesquieu. On trouvera de bonnes indications sur la vie et les œuvres de cet écrivain et une abondante bibliographie dans l'*Histoire de Montesquieu* [1], de Vian. Le petit volume de M. Albert Sorel [2] ne contient qu'une description sommaire de ses idées politiques. M. Barckhausen, en un article intéressant, a étudié la théorie des gouvernements de Montesquieu [3], et, dans une autre étude, il a essayé de prouver que le plan de l'*Esprit des lois* apparaît très nettement, bien qu'il ne soit qu'implicitement indiqué [4]. M. Charles Seignobos a élucidé de la façon la plus heureuse [5] la doctrine de Montesquieu sur la séparation des pouvoirs et a montré l'influence que cette doctrine a exercée sur les idées et sur les constitutions européennes du XVIIIe et du XIXe siècle [6].

Un guide précieux pour l'étude de Voltaire, c'est la consciencieuse Bibliographie de Bengesco [7]. On consultera aussi avec profit l'important ouvrage de Desnoiresterres [8], et la biographie, malheureusement presque entièrement dépourvue de références, de Käthe Schirmacher [9]. — Mais les idées politiques de Voltaire n'ont pas été étudiées avec l'attention qu'elles mériteraient. Le volume de Nourrisson, *Voltaire et le Voltairianisme* [10], ne traite, pour ainsi dire, pas cette question. Autrement intéressants sont le brillant essai de M. John Morley [11] et le livre, un peu superficiel d'ailleurs, de M. Edme Champion [12]. — Voltaire a réclamé avec une énergie inlassable la

Impr. Nat., 1900, 1 vol. in-fol. — Cf. aussi une bonne édition classique des *Considérations*, de M. Camille Jullian (Paris, 1896, in-16), qui contient une très intéressante introduction.

1. Paris, 1877, in-8.

2. Albert Sorel, *Montesquieu* (Coll. des Grands Écrivains), Paris, 1889.

3. *Montesquieu et la théorie des gouvernements* (*Revue des Universités du Midi*, 1897).

4. Montesquieu a voulu étudier les conditions de conservation des sociétés civiles : telle serait l'idée directrice de l'*Esprit des Lois*. *Le désordre de l'Esprit des Lois*, dans la *Revue du Droit public*, an. 1898, t. IX, pp. 31-49.

5. Ch. Seignobos, *La séparation des pouvoirs*, dans la *Revue de Paris*, du 15 février 1895.

6. Cf. encore J. Schwarcz, *Montesquieu und die Verantwortlichkeit der Räthe des Monarchen in England, Aragonien, Ungarn, Siebenbürgen und Schweden*, Leipzig, 1892.

7. Georges Bengesco, *Bibliographie des œuvres de Voltaire*, 4 vol. in-8, Paris, 1882-1890.

8. Desnoiresterres, *Voltaire et la société française au XVIIIe siècle*, Paris, 1867-1875, 7 vol. in-12.

9. *Voltaire, eine Biographie*, Leipzig, 1898, 1 vol. in-8.

10. Paris, 1896, 1 vol. in-8.

11. John Morley, *Voltaire*, Londres, 1891, in-12.

12. Edme Champion, *Voltaire, études critiques*, Paris, 1897.

réforme de la législation criminelle. Cette question a été récemment étudiée par M. Masmonteil, qui a exposé assez complètement les critiques que Voltaire adresse à la procédure et à la législation criminelles, ainsi que ses projets de réformes [1]. Voltaire est certainement moins remarquable par la profondeur ou l'originalité des idées que par l'admirable activité de sa propagande. En toute occasion, il s'efforce de répandre les idées qui lui sont chères ; ses tragédies même sont, à certains égards, des œuvres politiques ; c'est ce qu'a bien montré M. Henri Lion, dans sa thèse [2].

Les Mémoires du marquis d'Argenson nous sont aujourd'hui bien connus, grâce aux éditions déjà anciennes de Voyer d'Argenson [3] et de Rathery [4]. Mais on n'a pas réédité ses très intéressantes *Considérations sur le gouvernement de la France*. La plus grande partie des œuvres inédites de d'Argenson a péri dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre [5] ; ce qui en reste mériterait d'être publié. Des extraits bien choisis des Mémoires ont été donnés récemment par M. A. Brette [6]. Mais nous ne possédons encore aucune étude critique des idées politiques de cet esprit si original [7].

La doctrine de Rousseau est loin d'être encore pleinement élucidée. Ce qui contribue à rendre difficile l'étude de ses idées, c'est qu'il n'existe pas d'édition vraiment scientifique de ses œuvres [8]. La publication déjà ancienne de Streckeisen-Moultou est encore le recueil le plus précieux de ses œuvres inédites [9]. M. Dreyfus-Brisac, dans son édition très consciencieuse du *Contrat Social*, a publié un assez grand nombre de textes inédits qu'il a trouvés à Genève et à

1. Ernest Masmonteil, *La législation criminelle dans l'œuvre de Voltaire*, Paris, 1901, 1 vol. in-8. — Dans une première partie, l'auteur étudie le rôle que Voltaire a joué dans les affaires Calas, Sirven, Montbailli, Lally ; il conteste l'innocence de Calas et la sincérité de Voltaire, mais sans donner d'arguments bien sérieux. — Voy. aussi Hertz, *Voltaire und das französische Strafrecht*.

2. *Les tragédies et les théories dramatiques de Voltaire*, Paris, 1896, 1 vol. in-8. — Sur l'œuvre de Voltaire, cf. encore F. Brunetière, *Voltaire*, dans les *Et. critiques sur l'histoire de la littérature française*, 4e série, 1891.

3. Paris, 1858, 5 vol. in-18.

4. Paris, 1859-1867, 9 vol. in-8 (Soc. de l'Hist. de France).

5. Cependant des extraits importants en avaient été publiés par Rathery.

6. *La France au milieu du XVIIIe siècle (1747-1757), d'après le journal du marquis d'Argenson*, Paris, 1898.

7. Voy. cependant l'intéressante introduction de M. Edme Champion à l'ouvrage précédent.

8. Cf. Eug. Asse, *Bibliographie critique de J.-J. Rousseau*, dans la *Bibliothèque de bibliographies critiques*, chez Fontemoing, fascic. 11.

9. Streckeisen-Moultou, *Œuvres et correspondances inédites de J.-J. Rousseau*, Paris, 1861, 3 vol. in-8.

Neuchâtel [1]. — La jeunesse et l'éducation de Rousseau ont eu une influence considérable sur ses idées : aussi l'historien des idées ne négligera-t-il pas le très intéressant livre d'Eugène Ritter, *La famille et la jeunesse de Jean-Jacques Rousseau* [2]. Sur les idées politiques de Rousseau, plusieurs ouvrages considérables ont paru : celui de J. Hornung [3], plus récemment, le livre, très documenté, très approfondi, mais un peu confus, de M. Haymann [4], et la bonne étude de M. Liepmann [5]. Moins importants à notre point de vue, sont le *J.-J. Rousseau*, de M. John Morley [6], et le bon travail de vulgarisation de M. A. Chuquet [7], qui ne pouvaient contenir qu'un exposé assez sommaire des idées politiques de notre auteur. M. J.-L. Windenberger a étudié les principes de politique étrangère de Rousseau ; il a tenté de montrer que sa conception d'une république confédérative de petits États se rattache aux principes du *Contrat social* et contribue à les éclairer [8]. — Il convient de signaler encore l'étude de M. Espinas sur le « système de Jean-Jacques Rousseau [9] », où il s'efforce de prouver que, chez Rousseau, il y a deux conceptions contradictoires : celle du *Discours sur l'origine de l'inégalité* et celle du *Contrat social* ; Rousseau a passé de l'anarchisme à l'étatisme, mais, comme il n'a pas voulu abandonner complètement sa première attitude, il s'est condamné à des contradictions [10].

On a généralement l'habitude de classer dans une même catégorie les écrivains politiques qui ont été les collaborateurs les plus

1. Paris, 1896, 1 vol. gr. in-8. — A noter aussi les *Lettres inédites de J.-J. Rousseau*, publiées par Henri de Rothschild, Paris, 1892.

2. Paris, 1896, 1 vol. in-16.

3. J. Hornung, *Les idées politiques de Rousseau*, 1878.

4. Haymann, *Jean-Jacques Rousseaus Sozialphilosophie*, Leipzig, 1898, 1 vol. in-8.

5. M. Liepmann, *Die Rechtsphilosophie des Jean-Jacques Rousseau*, Berlin, 1898 1 vol. in-8.

6. J. Morley, *J.-J. Rousseau*, nouvelle éd., Londres, 1886, 2 vol. in-8.

7. A. Chuquet, *J.-J. Rousseau*, Paris, 1893, 1 vol. in-16.

8. J.-L. Windenberger, *Essai sur le système de politique étrangère de J.-J. Rousseau. La République confédérative des petits États*, Paris, 1900, 1 vol. in-8.

9. *Le système de J.-J. Rousseau*, dans la *Revue internationale de l'Enseignement*, oct. et nov. 1895.

10. Il y a certainement de l'exagération dans cette thèse, et il est difficile aussi de refuser toute sincérité à Rousseau, comme le fait M. Espinas ; cf. la réponse de M. Dreyfus-Brisac à M. Espinas (*Revue internationale de l'Enseignement*, décembre 1895) et la Réponse de M. Espinas (*ibid.*, février 1896). — Sur Rousseau, cf. encore l'étude de M. Brunetière (*Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 4e série). — M. A. Chiraux, dans un article sur *La religion sociale d'après le Contrat social* (*Revue Catholique des Institutions et du Droit*, 1898, 2e série, t. XXI, pp. 385-98), attaque la théorie de Rousseau au nom des idées chrétiennes ; c'est une étude peu scientifique.

assidus de l'*Encyclopédie*. C'est là une classification défectueuse, à laquelle M. Ducros n'a pas renoncé ; on comprend donc que l'intéressant volume qu'il a consacré aux Encyclopédistes [1], et où l'on trouve de très précieux renseignements, ne soit pas exempt de toute confusion et de toute incertitude.

Les œuvres de Diderot nous sont aujourd'hui aisément accessibles. Non seulement la grande édition d'Assézat et Tourneux est digne de tous les éloges, mais M. Tourneux a publié des textes inédits d'un grand intérêt : l'*Essai historique sur la police*, de 1773 [2], et dans son récent volume sur les relations de Diderot et de Catherine II, plusieurs mémoires adressés à l'impératrice, qui nous permettent de nous faire une idée plus complète de ses conceptions politiques [3]. Diderot a inspiré les ouvrages intéressants de John Morley [4], Ducros [5], Joseph Reinach [6], mais aucun d'eux ne s'est occupé spécialement de ses idées politiques. On trouvera par contre des aperçus très pénétrants dans *La fin du XVIIIe siècle* [7], de Caro. Plus récemment, M. Henri Sée, en un article de la *Revue historique* [8], a tenté de montrer que, si Diderot est plus près de Rousseau que de Montesquieu, on peut cependant distinguer déjà chez lui comme la synthèse de toutes les doctrines politiques du XVIIIe siècle.

Il est regrettable que le disciple le plus remarquable des philosophes, le penseur qui a peut-être agi le plus fortement sur le mouvement d'idées de la fin du XVIIIe siècle, Condorcet, n'ait encore été étudié qu'assez superficiellement. On ne peut guère citer jusqu'ici que l'ouvrage du Dr Robinet [9]. Mais nous savons que M. Léon Cahen fera paraître bientôt un important travail sur *Condorcet et la Révolution*, où il fera une place considérable à l'exposé de ses doctrines politiques.

L'historien des idées politiques ne saurait négliger l'étude des économistes du XVIIIe siècle. Il ne faut pas oublier, en effet, que les idées économiques des physiocrates procèdent surtout de la con-

1. L. Ducros, *Les Encyclopédistes*, Paris, 1901, 1 vol. in-8
2. Dans la *Revue historique*, t. XXV.
3. Maurice Tourneux, *Diderot et Catherine II*, Paris, 1899, 1 vol. in-8.
4. *Diderot and the Encyclopædists*, Londres, 1886, 2 vol. in-8.
5. *Diderot, l'homme et l'écrivain.*
6. *Diderot*, Paris, 1895, 1 vol. in-16.
7. Paris, 1886, 2 vol. in-16.
8. *Les idées politiques de Diderot* (*Revue historique*, t. LXV, an 1897).
9. *Condorcet, sa vie et son œuvre* (*1743-1794*), Paris, 1898, 1 vol. in-8.

ception générale qu'ils se font de la société; toute leur doctrine repose sur la notion des droits naturels. Les premiers, ils ont étudié d'une façon scientifique les phénomènes économiques, mais ils sont aussi, et avant tout, des philosophes [1].

Pour étudier les œuvres des économistes, on est toujours obligé de se servir de la *Collection* Daire, qui est loin de satisfaire les exigences de la critique. Cependant Oncken a donné une édition très complète et vraiment scientifique des œuvres de Quesnay [2]. — M. Léonce de Lavergne a fait paraître, en 1870, une bonne étude générale sur les économistes du XVIIIe siècle, qu'aujourd'hui encore on consulte avec le plus grand profit [3]. L'*Histoire des doctrines économiques*, de M. Espinas, est intéressante aussi, mais naturellement plus superficielle, puisqu'elle ne se restreint pas au XVIIIe siècle. D'assez nombreuses monographies ont été publiées depuis quelques années : telles les études de M. Alem sur les idées économiques du marquis d'Argenson [4], et de M. Schelle sur Dupont de Nemours [5]. Le marquis de Mirabeau, « l'Ami des hommes », a inspiré deux livres récents : un exposé général de sa doctrine, de M. Ripert [6], et une étude plus limitée, mais plus approfondie, de M. Brocard [7]. A noter encore le travail très consciencieux de M. Sicot sur les idées politiques et économiques du marquis de Chastellux [8], et la thèse intéressante que M. Desmars a consacrée à l'œuvre d'un économiste nantais, Graslin [9], qui a fait parfois avec bonheur la critique des doctrines physiocratiques.

Turgot [10], qui occupe une place à part parmi les économistes du

1. Cf. W. Hasbach, *Die allgemeinen philosophischen Grundlagen der von Fr. Quesnay und Adam Smith begründeten politischen Œkonomie*, 1890, dans les *Staats- und socialwissenschaftliche Forschungen*, de Schmoller.

2. Paris, 1888, 1 vol. in-8.

3. Leonce de Lavergne, *Les Economistes français au XVIIIe siècle*, Paris, 1870, 1 vol. in-8.

4. André Alem, *Le marquis d'Argenson et l'économie politique au début du XVIIIe siècle*, Paris, 1899, 1 vol. in-16.

5. G. Schelle, *Dupont de Nemours et l'école physiocratique*, Paris, 1888, 1 vol. in-8.

6. *Le marquis de Mirabeau L'ami des hommes . Ses théories politiques et économiques*, Paris, 1901, 1 vol. in-8.

7. Lucien Brocard, *Les doctrines économiques et sociales de Mirabeau dans « l'Ami des hommes »*, Paris, 1901, 1 vol. in-12.

8. Lucien Sicot, *Le marquis de Chastellux* (1734-1802), Paris, 1902, 1 vol. in-8.

9. Joseph Desmars, *Jean-Joseph Louis Graslin* (1727-1790), Rennes, 1900, 1 vol. in-8.

10. Pour les œuvres de Turgot, cf. l'édition de Dupont de Nemours, Paris, 1808-1811, 9 vol. in-8.

XVIIIe siècle, puisqu'il est le disciple, à la fois, des physiocrates et de Vincent de Gournay [1], a été l'objet de travaux importants : les ouvrages de d'Hugues [2] et de M. Foncin [3] ne traitent qu'incidemment de ses doctrines, mais le livre de M. Neymarck [4] et surtout la bonne étude de M. Feilbogen, *Smith und Turgot* [5], ont un intérêt plus direct pour nous [6].

Il n'y a pas eu au XVIIIe siècle de doctrines socialistes, au sens où nous entendons ce mot. Les théoriciens communistes ou à tendances communistes n'étudient pas les phénomènes économiques ; leur communisme est de caractère nettement utopique et dérive de leurs conceptions morales; c'est ce que démontre M. André Lichtenberger, dans sa consciencieuse étude sur le *Socialisme au XVIIIe siècle* [7] et aussi dans son *Socialisme utopique* [8]. M. W. Guerrier établit, dans le même sens, que la conception communiste de Mably repose sur sa théorie des passions, et qu'elle a un fondement purement moral [9]. Aussi semble-t-il difficile d'accepter la thèse de M. Espinas, qui s'efforce de prouver que « les tendances prédominantes du XVIIIe siècle sont socialistes [10] ». La critique vigoureuse que l'ennemi des philosophes, l'avocat-journaliste Linguet, a faite des institutions sociales, a pu le faire considérer comme socialiste; mais il est malaisé de trouver chez lui une doctrine bien consistante : c'est ce qui apparaît très clairement dans le brillant ouvrage de M. Cruppi [11].

1. Cf. G. Schelle, *Vincent de Gournay*, 1 vol. in-18.

2. *Essai sur l'administration de Turgot dans la généralité de Limoges*, Paris, 1859, 1 vol. in-8.

3. *Essai sur le ministère de Turgot*, Paris, 1877, 1 vol. in-8.

4. *Turgot et ses doctrines*, Paris, 1885, 2 vol. in-8.

5. Vienne, 1892, 1 vol. in-8. Cf. encore Léon Say, *Turgot*, Paris, 1888, 1 vol. in-12.

6. Sur Morellet, il n'existe pas d'étude récente, mais M. E. Fitzmaurice a publié les *Lettres de l'abbé Morellet à lord Shelburne (1772-1803)*, avec une introduction et des notes, Paris, 1898, 1 vol. in-12.

7. Paris, 1895, 1 vol. in-8.

8. Paris, 1898. Voy. aussi du même, *Le Socialisme et la Révolution française*, Paris, 1899, 1 vol. in-8. Cf. encore Paul Janet, *Les origines du socialisme contemporain*, Paris, 1883, 1 vol. in-12.

9. W. Guerrier, *L'abbé de Mably, moraliste et politique*, Paris, 1886.

10. Alfred Espinas, *La philosophie sociale du XVIIIe siècle et la Révolution*, Paris, 1898, 1 vol. in-8.

11. Jean Cruppi, *Linguet*, Paris, 1895.

VI

Une question intéressante entre toutes, c'est celle de savoir comment s'est exercée la propagande philosophique. Il importerait de déterminer avec plus de précision encore qu'on ne l'a fait jusqu'ici, quelle a été l'influence de l'*Encyclopédie*[1]. Le *Discours Préliminaire*, de d'Alembert, est le véritable manifeste de l'école philosophique ; il en a paru deux éditions classiques, de M. Picavet[2] et de M. Ducros[3], toutes deux précédées de bonnes introductions. M. Lucien Brunel, dans sa thèse[4], montre comment les philosophes, à partir de 1760, conquièrent l'Académie française, qui contribue ainsi, jusque vers 1780, à la propagande des idées philosophiques. — Sur l'influence des salons, on a publié, en ces dernières années, plusieurs monographies intéressantes : M. Pierre de Ségur[5] et M. Tornézy[6] ont étudié le salon de Mme Geoffrin ; M. A. Guillois, le salon de la marquise de Condorcet[7] ; M. d'Haussonville, le salon de Mme Necker[8]. L'action de la franc-maçonnerie nous est encore assez mal connue; cependant M. Louis Amiable a prouvé, dans son étude sur la loge des *Neuf Sœurs*, que, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la franc-maçonnerie a contribué à la propagande des idées nouvelles[9]. On trouvera aussi des données précieuses sur le mouvement des esprits au XVIIIe siècle dans la *Correspondance d'Helvétius avec sa femme* (*1753-1765*), que vient de publier M. Antoine Guillois[10].

1. On trouvera cependant de précieux renseignements dans l'ouvrage de Ducros, cité plus haut.
2. Paris, 1894.
3. Paris, 1893. — Cf. aussi Joseph Bertrand, *D'Alembert*, Paris, 1889, 1 vol. in-16.
4. *Les Philosophes et l'Académie française*, Paris, 1884, 1 vol. in-8.
5. *Le royaume de la rue Saint-Honoré. Madame Geoffrin et sa fille*, Paris, 1897, 1 vol. in-8.
6. *Un bureau d'esprit au XVIIIe siècle : le salon de Mme Geoffrin*, Paris, 1895, 1 vol. in-18.
7. *La marquise de Condorcet, sa famille, son salon et ses amis (1764-1822)*, Paris, 1898, 1 vol. in-8.
8. *Le salon de Mme Necker*, Paris, 1882, 2 vol. in-12.
9. Louis Amiable, *Une loge maçonnique d'avant 1789. La R.·. L.·. Les Neuf Sœurs*, Paris, 1897, 1 vol. gr. in-8.
10. Dans le *Carnet historique et littéraire*, 1900, t. VI, pp. 424-446 et 481-498. — Cf. encore E. Scherer, *Melchior Grimm*, Paris, 1887, 1 vol. in-8, et S. Lenel, *Marmontel, d'après des documents nouveaux et inédits*, Paris, 1902, 1 vol. in-8.

On a commencé aussi à étudier l'influence exercée à l'étranger par les idées françaises du XVIIIe siècle. A ce point de vue, l'ouvrage déjà ancien d'André Sayous, *Le XVIIIe siècle à l'étranger*[1], est encore utile à consulter. On connaît avec une suffisante précision les relations de Catherine II et des philosophes, grâce au livre de M. Tourneux sur *Diderot et Catherine II*, et grâce à un article de M. Ch. de Larivière sur *Mercier de la Rivière à Saint-Pétersbourg en 1767*[2]. M. Eugène Bouvy montre que les écrits de Voltaire ont exercé une profonde influence en Italie[3]. On trouvera aussi de précieux renseignements sur la propagation des idées françaises dans l'ouvrage de M. Philippe Godet sur l'*Histoire littéraire de la Suisse française*[4], dans les livres de M. Virgile Rossel sur l'*Histoire littéraire de la Suisse romande*[5] et sur l'*Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne*[6]. On verra dans l'*History of english thought in the XVIII century*, de Leslie Stephen, qu'en Angleterre même, les idées françaises inspirent une partie des théoriciens de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. M. M. D. Conway, dans *Thomas Paine et la Révolution dans les deux mondes*[7], prouve à quel point l'un des principaux acteurs de la Révolution américaine était nourri des théories démocratiques de Rousseau. M. C. E. Merriam, dans son *History of the theory of Sovereignty since Rousseau*[8], ne marque que très brièvement l'influence de Rousseau sur les conceptions modernes de la souveraineté. M. Richard Fester[9] a étudié consciencieusement l'influence que Rousseau a exercée sur les plus grands esprits de l'Allemagne. Enfin, dans un ouvrage récent, M. Ch. Dany[10] a montré qu'en Pologne même, les idées françaises ont pénétré dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et ont contribué au réveil de l'esprit public.

1. Paris, 1861, 1 vol. in 8. — Cf. aussi Virgile Rossel, *Histoire de la littérature française hors de France*, Paris, 1895, 1 vol. in-8.
2. D'après de nouveaux documents, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, année 1897, pp. 581-602.
3. Eug. Bouvy, *Voltaire et l'Italie*, Paris, 1898, 1 vol. in-8.
4. Paris, 1890.
5. 2 vol. in-8.
6. Paris, 1897, 1 vol. in-8.
7. Trad. Félix Rabbe, Paris, 1900, 1 vol. in-8. Cf. aussi *The writings of Thomas Paine*, publiés par M. D. Conway.
8. New-York, 1900, dans les *Studies in history, economics and public law, édit. by the faculty of political science of Columbia University*, vol. XII, n° 4.
9. *Rousseau und die deutsche Geschichtsphilosophie*, Stuttgart, 1890, 1 vol. in-8.
10. *Les idées politiques et l'esprit public en Pologne à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, 1901, 1 vol. in-8.

Quelle a été l'influence des idées philosophiques sur la Révolution française? Dans son *Esprit de la Révolution*[1], M. Edme Champion trouve qu'on en a exagéré la portée. Récemment, le professeur Jellinek a soutenu que la Déclaration des Droits de l'Homme procède, non pas du *Contrat social*, mais des Déclarations des Droits des constitutions américaines; M. Boutmy combat cette thèse par d'excellents arguments[2]. M. A. Champion[3] déclare que toutes les institutions modernes de la démocratie dérivent de Rousseau; MM. Bry, Cazalès, Raoul de la Grasserie[4] attribuent aussi une action prépondérante à Rousseau. On trouvera dans le premier chapitre de l'*Histoire politique de la Révolution française*, de M. Aulard, quelques bonnes pages sur l'influence des idées philosophiques. M. Philippe Sagnac, dans son excellente thèse sur la *Législation civile de la Révolution française*, démontre que toutes les réformes législatives de la Révolution dérivent des théoriciens du XVIIIe siècle. Mais personne n'a donné une note plus juste de la question que M. Henry Michel dans l'introduction de son *Idée de l'Etat*. On lira aussi l'étude de C. H. Lincoln, *J. J. Rousseau and the french Revolution*[5].

Dans les pages qui précèdent, j'ai essayé de décrire l'effort très sérieux que l'on a fait, surtout depuis une quinzaine d'années, pour comprendre le mouvement des idées politiques en France au XVIIe et au XVIIIe siècle. Sans aucun doute, on est parvenu à élucider plus d'une question importante; beaucoup de sérieuses monographies ont paru. Mais il est certain aussi qu'il reste encore bien des lacunes à combler. On a vu qu'aujourd'hui même nous ne possédons pas d'exposé pleinement satisfaisant des idées politiques d'un Montesquieu ou d'un Voltaire. A plus forte raison, nombre d'écrivains moins célèbres n'ont été étudiés jusqu'ici que très superficiellement. — Sans doute, avec les nouveaux éléments fournis par les travaux que l'on a mentionnés plus haut, il est possible dès

1. Paris, 1887.
2. E. Boutmy, *La déclaration des droits de l'homme et M. Jellinek*, dans les *Annales des Sciences politiques*, 15 juillet 1902.
3. *Le Contrat social de J.-J. Rousseau et son influence sur les idées et les institutions politiques*, dans les *Mémoires de la Société dunkerquoise*, 1897-98, t. XXX, pp. 87 et sqq.
4. *L'influence du Contrat social de Rousseau*, dans le *Bulletin du Comité des Travaux historiques, Sciences économiques et sociales*, an. 1898, pp. 23 et sqq.
5. Philadelphie, 1898, 1 vol. in-8.

maintenant d'édifier d'intéressantes synthèses, mais elles ne pourront prétendre à donner une vue parfaitement exacte de la question, et elles auront surtout pour utilité de susciter de nouveaux travaux d'analyse. Il faudra aussi s'appliquer à marquer avec beaucoup plus de précision l'influence des événements politiques et des institutions sur l'élaboration des doctrines. Enfin, dans l'étude de ces questions si délicates, il importe de ne pas se laisser égarer par des préoccupations étrangères à la science. Trop souvent, surtout en ces dernières années, de nombreux écrivains, — on sait dans quelle intention —, se sont efforcés de discréditer l'œuvre de la pensée française du XVIIIe siècle. Il semble qu'une étude attentive, scrupuleuse, vraiment scientifique, des doctrines doive rétablir la réalité des choses et montrer la grandeur de la tâche accomplie par des penseurs, qui, s'ils n'avaient été que de simples créateurs d'abstractions, n'auraient pu si puissamment contribuer à fonder la société moderne.

HENRI SÉE.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES SOCIALES

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT.

L'ouvrage récent de M. Henri Hauser sur l'Enseignement des sciences sociales[1] — qu'il était préparé à écrire par le rôle qu'il a joué dans les Congrès d'enseignement de 1900 — a un intérêt très vif et une manifeste utilité.

« J'ai pensé, dit l'auteur dans sa préface, que ce livre devait être avant tout un livre d'information, un répertoire de faits. Combien de temps consacre-t-on aux sciences sociales dans les Universités et les écoles de tel pays? Comment les y enseigne-t-on? D'après quelles méthodes? Dans quel esprit? Avec quel succès? Quelles réformes sont, dans ce pays et en ce qui concerne cet enseignement, souhaitées et souhaitables? Voilà les multiples questions auxquelles ce livre aurait dû répondre » (pp. I-II). Sur les trois parties qui constituent l'ouvrage, la seconde — près de 300 pages sur 467 — est consacrée, après une introduction historique (pp. 89-142), à exposer l'état actuel de l'enseignement des sciences sociales dans l'enseignement supérieur (pp. 143-322), les enseignements primaire, secondaire et populaire (pp. 324-384). Les cinq chapitres relatifs à l'enseignement supérieur abondent en renseignements puisés aux meilleures sources, souvent recueillis directement par l'auteur auprès de savants des divers pays. Il y passe successivement en revue la France (Facultés de Droit, Facultés des Lettres, Etablissements d'enseignement supérieur public autres que les Universités, Enseignement supérieur libre), l'Allemagne et les pays de culture allemande, les pays de langues romanes autres que la France, les pays de langue anglaise, la Russie.

Dans cette ample revue, M. Hauser fait entrer tout ce qui est enseignement social au sens le plus large et le plus vague du mot. Et cette constatation nous amène à parler de ce que l'ouvrage a de plus intéressant

1. Henri Hauser, *L'Enseignement des Sciences sociales, Etat actuel de cet enseignement dans les divers pays du monde*, Paris, Chevalier-Marescq, 1903, IV-467 pp. in-8.

à notre point de vue, mais de plus contestable aussi. Il était difficile d'écrire un livre sur l'enseignement des sciences sociales sans définir ce qui est social, sans se faire une conception des sciences sociales, de la méthode en science sociale. « Ce livre ne devait-il être qu'un livre d'information ? Je l'avais pensé tout d'abord. Mais peu à peu il m'est apparu que je ne pouvais me soustraire à la nécessité d'examiner quelques questions préjudicielles : celle de la définition, par exemple, et des limites des sciences sociales. De même, l'exposé de l'état actuel de l'enseignement me conduisait fatalement à poser la question des méthodes d'enseignement. » (Préface, p. III.) De là l'introduction (*De la place prise dans nos préoccupations par le groupe des sciences dites sociales*), le livre 1er (*Quelques réflexions sur les sciences sociales*) et le livre 3e (*Conclusions*). Or, M. Hauser est très renseigné sur l'état des questions : il discute certaines théories de façon ingénieuse et forte ; mais ses propres conclusions sont flottantes. S'il y a dans l'enseignement actuel des sciences sociales quelque chose de chaotique, on ne peut dire que son livre contribuera à y établir l'ordre.

Il existe d'abord une certaine contradiction entre le dessein originel de ce livre — qui était simplement d'observer et de constater ce qui est — et la préoccupation — qui, au cours du travail, est allée s'accentuant — de chercher ce qui doit être, de préciser la conception et la méthode. M. Hauser s'excuse quelque part d'avoir, dans le titre de son livre, adopté l'expression « sciences sociales » plutôt que le singulier : « ...En faisant figurer le pluriel dans le titre de cet ouvrage, nous n'avons nullement prétendu trancher d'avance ces questions. L'expression *sciences sociales* nous a paru préférable *simplement parce qu'elle est plus compréhensive*. Ceci n'est pas un livre sur ces sciences, mais sur l'enseignement de ces sciences; nous n'avions donc pas le droit de restreindre arbitrairement le champ de nos recherches. Devait nécessairement figurer ici toute science qui prétend ou semble être une science sociale. Ce sera ensuite l'affaire des sociologues de décider si elle a vraiment droit à ce titre, ou si elle n'est qu'un procédé de connaissance, une science auxiliaire de la science sociale. » (P. 34.) Nous avons eu déjà l'occasion de faire observer[1] que ce n'est pas le bon moyen de définir ce qui est social que d'enregistrer, d'une façon tout empirique, le sens qui peut sembler prévaloir, à plus forte raison la diversité des sens qui peuvent avoir cours. Aussi bien, M. Hauser est-il partagé entre cette crainte de préciser prématurément et le sentiment qu'il y aurait utilité à préciser davantage.

Pour l'expression de « sciences sociales », comme pour le terme « social », il constate que les esprits flottent entre un sens très large (égal à histoire de la civilisation) et des sens plus étroits[2] (p. 36); et il

1. A propos de la *Méthode historique appliquée aux sciences sociales*, de M. Seignobos (n° 12).

2. En énumérant les divers sens du mot social, il fait cette réflexion : « Neuf personnes sur dix inclinent à employer le mot social en ce sens étroit (économique). Nous-même n'avons pu, dans l'introduction qui précède, résister complètement à cette ha-

aboutit à donner lui-même une définition aussi « épuisante » que possible (p. 44), à dresser un tableau des sciences sociales où entrent : *a*, l'étude de l'homme et de son milieu; *b*, les sciences de la vie matérielle des sociétés ; *c*, les sciences des institutions sociales ; *d*, les sciences de la vie intellectuelle et morale des sociétés (1° philologie et histoire littéraire...; 7° psychologie sociale) ; *e*, les sciences politiques ; et en dernier lieu, *f*, une science générale de la constitution et du développement des sociétés, ou sociologie descriptive et théorique, — qui n'est donc qu'une des sciences sociales. Et M. Hauser déclare lui-même que cette énumération est « démesurément large », qu'elle « fond les sciences sociales dans la masse des sciences de l'homme », qu'elle comprend « toute la géographie, toute la biologie, toute l'histoire, toute la morale, toute l'esthétique, toute la philologie, tout le droit, toute la philosophie, etc. ». « C'est peut-être, dit-il, qu'après tout les sciences sociales sont tout cela, *dans un certain sens*... La difficulté que l'on éprouve à définir les sciences sociales ne viendrait-elle pas, d'aventure, de ce que ces sciences se distinguent moins par leur objet que par leur point de vue, par leur contenu que par les dispositions subjectives que nous apportons à l'étude de ce contenu ? Si les chercheurs sérieux se défient de l'expression trop concrète de *science sociale* et préfèrent un pluriel plus vague, n'est-ce pas parce qu'en somme il s'agit pour eux moins d'une science particulière que *d'un point de vue social des sciences ?* » (P. 48 ; cf. 51.) Il y a là une indication tout à fait intéressante, mais pourquoi n'y pas insister ? N'y aurait-il pas moyen d'arriver à une définition des sciences sociales autre que celle-ci : « Les sciences sociales ont pour objet l'étude des phénomènes sociaux », laquelle se complète par la suivante, que nous croyons insuffisante, contestable : « Le fait social est une représentation qui existe à la fois, à un moment donné, dans un grand nombre d'esprits » ? (P. 87.)

Une autre cause de confusion et d'obscurité dans l'ouvrage de M. Hauser consiste en ce qu'il ne distingue pas nettement la théorie sociale de la pratique. Dans la préface, il déclare que « l'enseignement des sciences sociales touche de près à la réforme sociale elle-même » (p. IV). « Les sciences sociales, dit-il encore, sont des sciences (les unes d'observation, les autres de raisonnement) créées en vue de résoudre des problèmes concrets, le problème de l'organisation des classes, et surtout de l'organisation du travail. Ces problèmes, celui-ci essaiera de les résoudre par la connaissance du passé, celui-là par une étude attentive des phénomènes démographiques actuels, tel autre par la déduction logique, la morale, la pédagogie, tel par l'hygiène, par la législation, par l'association. Et il y aura, finalement, autant de sciences sociales qu'il y a de questions sociales et de moyens de les résoudre. » (P. 57.) Qu'en fait, des préoccupations socialistes nuancent souvent ce mot *social*, qu'on ne

bitude : nous avons employé le mot social, d'une manière assez flottante, tantôt en son sens étymologique, tantôt dans ce sens où une nuance seulement (la nuance humaine) le sépare d'économique » (p. 28).

distingue pas toujours — même dans l'enseignement — entre *questions* sociales et *études* sociales, ce n'est pas une raison pour ne pas essayer d'introduire en ces matières ordre, méthode et distinctions [1].

Enfin, il y a une dernière cause d'obscurité dans ce livre si complexe, c'est que M. Hauser — historien d'origine, mais curieux des choses sociales, très au courant des travaux sociologiques — hésite entre l'attitude du pur historien et celle du sociologue. Il est dans le vrai quand il recommande, à diverses reprises, l'étude historique des phénomènes sociaux, quand il considère l'histoire comme la « riche collection de matériaux » où le sociologue doit puiser (p. 412). Il a, dans sa conclusion, sur la méthode historique, opposée surtout aux méthodes juridique et économique, des remarques très judicieuses. Il adresse des critiques souvent très fortes aux sociologues (voir p. 78) ; et c'est avec raison, selon nous, qu'il fait — comme M. Seignobos — la part de l'activité individuelle (pp. 62 sqq.). Mais cet agrégat d'individus qui constitue la société « est-il strictement identique à la somme des individus qui le composent ? Ou bien y a-t-il une psychologie sociale spécifiquement distincte de la psychologie individuelle ? » (p. 67). A la vérité, sans admettre ce qu'il appelle *l'ontologie durkheimienne,* sans recourir « à l'hypothèse dangereuse d'une conscience collective et sans faire d'une métaphore une réalité » (p. 87), M. Hauser estime, « parce que cela est un fait d'observation, que les consciences assemblées sont autres que les consciences isolées » (p. 74) : mais lorsqu'on cherche à comprendre en quoi consiste exactement le caractère particulier des « consciences assemblées », on le voit presque s'effacer. « ... *Une fois constitués*, les usages, les traditions, les règles de droit s'imposent à chacun de nous du dehors, et en vérité *comme si* leur lieu d'origine était une conscience collective » (p. 83) ; mais l'*institution*, dit-il en citant M. Lacombe, débute par un homme qui commence à pratiquer la chose nouvelle. Soit : n'y a-t-il pas cependant, dans certains cas, un *besoin collectif,* social, auquel répond l'initiative individuelle ? N'y a-t-il pas, dans l'individu, une sorte de *sens social* qui fait naître des initiatives collectivement heureuses ? Il faut distinguer entre les manifestations purement individuelles et contingentes — qui peuvent, d'ailleurs, être imitées — et les manifestations qui, chez l'individu, expriment une nature sociale [2].

En somme, le passage où la pensée de M. Hauser apparaît le plus nettement, et où il montre le plus manifestement ses sympathies, nous semble être le suivant : « Lorsque de nombreuses générations d'historiens auront établi l'évolution sociale des peuples divers, lorsque nous posséderons des recueils sérieux d'*histoires générales* dignes de confiance, il sera temps d'instituer dans chacune de nos Universités une chaire d'*histoire comparée des sociétés*. On y comparera « les Sociétés

1. Page 389, M. Hauser distingue lui-même, en sociologie, les sciences pures et les sciences appliquées.

2. On trouve dans le livre de M. Hauser le mot de psychologie collective ou sociale : mais cette psychologie est tout autre chose que la *Völkerpsychologie*, et il ne distingue pas suffisamment l'une de l'autre (pp. 11-12).

entre elles sous leurs divers aspects, linguistique, religieux, politique, etc. » (Tarde), et « alors seulement pourra être constituée la science des sociétés humaines et de leurs transformations » (Seignobos). Alors deviendra une vérité le mot fameux de Fustel de Coulanges : « La sociologie n'est que l'histoire bien comprise » (p. 420). Et un peu plus loin, parlant de l'avenir de l'enseignement, il suppose qu'un jour, les cloisons des diverses Facultés étant tombées, dans quelque « institut, séminaire, section, groupe, école, peu importe le nom », les élèves étudieront l'histoire en critiques et en érudits, le droit en juristes, l'économie politique en économistes; et « munis de ces diverses méthodes, qui se pénétreront et se corrigeront l'une l'autre, ils aborderont l'étude de la sociologie, qui leur apparaîtra comme une philosophie générale des sciences sociales » (p. 445). Ainsi, pour M. Hauser, toutes les sciences qui étudient l'homme en société sont des sciences sociales : la sociologie, c'est un couronnement plus ou moins lointain.

Il faut évidemment souhaiter que de plus en plus tombent les cloisons entre les Facultés et les enseignements divers de l'Université : il faut unir, mais il ne faut pas confondre. Il importe de distinguer entre la théorie et la pratique. Par contre, sous prétexte de distinguer l'analyse et la synthèse, il ne faut pas reculer indéfiniment la synthèse. Les études juridiques, politiques, économiques, les *Staatswissenschaften*, les « sciences camérales » doivent le plus possible être rattachées à l'histoire, perdre leur caractère doctrinal. Elles sont cependant commandées par l'action, — qui ne souffre ni délais ni doutes, — et, pour une part, elles sont encore de l'exégèse, non de la science appliquée. Entre l'érudition, qui prépare les materiaux pour la science, et l'art, dont la science deviendra peu à peu la régulatrice, il doit y avoir la science théorique. Celle-ci a pour objet de démêler, dans l'ensemble des faits humains du passé, dans la suite de la vie collective, les *éléments explicatifs ;* elle a, entre autres problèmes, à établir la part du *social en tant que social*. Telle est la place de la synthèse : et il n'est pas nécessaire que l'érudition ait épuisé son œuvre, pour que la réflexion s'y applique.

H. B.

La *Revue* ne saurait laisser disparaître Gaston Paris sans lui adresser un hommage ému. Il fut parmi ceux qui, lorsqu'il s'agit de la fonder, s'intéressèrent le plus au projet, qui, dès qu'elle commença à paraître, la suivirent avec le plus de faveur. Nous ne pouvons résumer ici sa carrière : mais nous tenons à rappeler que ce qui a fait son mérite incomparable, c'est qu'il joignait à l'impeccable érudition, à la critique infaillible, le goût et le sens des problèmes de l'histoire. De la philologie à la littérature, de l'histoire littéraire à la vie, à la psychologie des individus, des époques et des peuples, il s'élevait d'un mouvement naturel. Par ses œuvres, par ce qu'il a créé ou contribué à créer (*Revue Critique*, 1866 ;

Romania, 1872), par le rôle qu'il a joué dans plusieurs établissements scientifiques et corps savants, par sa foi en la science, il a exercé une action durable sur l'organisation et le progrès des hautes études. Aller de l'analyse et par l'analyse à la synthèse lui paraissait légitime : et c'est pourquoi nous devrions le compter parmi les répondants de notre œuvre, quand bien même il ne nous aurait pas donné et son nom et les marques de sa sympathie.

***

Nous avons signalé déjà dans ce numéro (p. 171) le *Programme d'études* de M. Lanson *sur l'histoire provinciale de la vie littéraire en France*. Ajoutons ici quelques indications.

M. Lanson précise ainsi l'objet des études qu'il recommande : « On vivait, on lisait ailleurs (que dans la bonne compagnie de Paris). Qui lisait ? et que lisait-on? Voilà deux questions essentielles. Par les réponses qu'on y donnera, la littérature sera replacée dans la vie. Nous apercevrons comment s'est étendue dans les provinces, jusqu'à quelle profondeur dans les classes sociales est descendue l'action de nos écrivains, et de quels écrivains. Diffusion dans le pays, pénétration vers le peuple, voilà deux séries de phénomènes dont l'observation minutieuse serait d'un intérêt capital. » Puis M. Lanson montre comment ces problèmes se particularisent selon les époques et les lieux. Et enfin, il indique, avec des remarques instructives et ingénieuses, les catégories de documents auxquelles on peut puiser : 1° la production littéraire provinciale; 2° l'histoire des Académies; 3° l'histoire des théâtres provinciaux, publics et privés; 4° l'histoire des collèges; 5° les mémoires, journaux intimes, lettres, etc.; 6° les mandements d'évêques, sermons, écrits ecclésiastiques; discours de magistrats, plaidoyers d'avocats, arrêts de justice; 7° les biographies d'administrateurs, de notabilités de toutes sortes, d'hommes de toute profession...; 8° les cahiers de 1789, les discours, journaux, pamphlets et lois révolutionnaires; 9° les journaux; 10° l'histoire de l'imprimerie; 11° l'histoire de la librairie, censure et police des livres; 12° les catalogues et inventaires de bibliothèques.

***

Le Congrès des sciences historiques a eu lieu à Rome en avril. Le nombre des savants italiens ou étrangers y a été très considérable. Nous dirons dans le prochain numéro ce qui s'y est fait d'intéressant pour la *Revue*.

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Benjamin Kidd, I. **Principles of western civilisation**, Londres, Macmillan, 1902, vi-518 pp. 8°; II. **L'Évolution sociale** (traduction P.-L. Le Monnier), Paris, Guillaumin, 1896, 350 pp. 8°.

I. Imprimé en février 1902, l'ouvrage de M. Kidd en était dès avril à sa seconde édition. La presse anglaise, dont l'éditeur nous donne quelques extraits à la fin du volume, accueillit les *Principles* avec enthousiasme. « Livre magistral », dit le *Times*. « Ce n'est rien moins qu'une nouvelle philosophie de l'histoire », dit le *Spectator*. » Les vues exposées dans cet ouvrage dépassent celles de M. Spencer par la largeur de la synthèse », dit la *Daily Chronicle*. « Avec une sorte de télescope qui pénètre les espaces, il fait rapidement le tour de l'univers », dit le *Pilot*. Et tous ces jugements donnent une idée exacte du *dessein* de l'auteur. M. Kidd, dès le sous-titre, nous présente les *Principles* comme le *premier volume d'un système de philosophie évolutionniste* ; il nous rappelle, d'ailleurs, qu'il est l'auteur de l'*Evolution sociale*. Et nous sommes heureux que l'occasion s'offre à nous d'analyser en même temps ces deux ouvrages, l'un de l'année dernière, l'autre qui remonte à 1894. On verra que la même pensée les anime, et que l'auteur est vraiment un esprit *magistral* et *synthétique*.

Il s'agit bien d'une nouvelle *Philosophie de l'Histoire*. A vrai dire, on croyait les tentatives de ce genre abandonnées ; l'Allemagne s'était ralliée aux vues kantiennes, si modérées et si prudentes ; elle distinguait *l'histoire* et *l'interprétation morale* que pouvait en donner le philosophe, d'un point de vue, non pas *positif* mais *critique*. En France, M. Renouvier, dans son *Uchronie* et sa *Philosophie analytique de l'Histoire*, s'efforçait, en somme, de montrer que le développement humain n'obéit pas à une loi progressive qui s'imposerait avec nécessité. Les théories de Taine étaient bien oubliées. En Angleterre, l'évolutionnisme social de M. Spencer était passé de mode. Et voici que M. Kidd, rival de Herder et de Hegel (pourquoi ne pas nommer aussi Bossuet ?) entreprend de fournir la clé de l'histoire *universelle*, en s'appuyant sur les *faits* ; il gourmande les historiens et les

économistes, qui n'ont pas su démêler le sens profond de l'*évolution* humaine, et qui ont cru pouvoir discerner des périodes historiques dont chacune suffirait à occuper la vie d'un savant; il raille surtout ceux qui ont pensé devoir traiter l'histoire *humaine* en commençant à l'*humanité*, et qui n'ont pas eu le souci nécessaire de rattacher l'évolution *humaine* à l'évolution générale de l'*être vivant*. On voit combien la presse anglaise avait raison. M. Kidd développe la synthèse biologique intégrale, à la façon de M. Spencer.

Toutefois, M. Spencer est un esprit arriéré. Il a adapté son évolutionnisme à des conceptions préformées, et il n'a connu l'évolutionnisme que sous la forme darwiniste. Pour lui, la loi du progrès humain n'est-elle pas la lutte entre le *passé* et le *présent*, et n'est-ce pas le triomphe des conditions *actuelles* de la vie humaine que nous réserve l'avenir ? En somme, M. Spencer est un *utilitaire*, à la façon de Bentham et des deux Mill ; l'adaptation de l'individu à l'Etat, c'est-à-dire à la société envisagée dans le présent et revêtue d'un caractère politique, voilà son but. Et rien ne différencie, au fond, la tendance de son système de la tendance maîtresse du *matérialisme historique* de Marx. C'est l'esprit du vieux *radicalisme*, du libéralisme suivant la formule de l'Ecole de Manchester, qui domine son œuvre. Et il n'a pas vu la transformation profonde qu'ont fait subir à l'évolutionnisme les travaux de Weismann. Ce n'est plus comme chez Darwin, à l'intérêt de l'individu et de son milieu vivant *actuel* qu'il faut rattacher les formes et les phénomènes de la vie ; c'est à l'intérêt de l'*espèce*, envisagée dans *toute* sa durée. Le *sacrifice* de l'*individu* à la *société*, non plus cette fois à la société *politique* comprise sous sa forme *présente*, mais à l'*espèce* qui a devant elle le champ indéfini de l'*avenir* et qui n'a pas à se fixer sous une forme immuable, telle est la conséquence de l'évolutionnisme nouveau au point de vue du développement humain. Telle est la *loi de l'histoire*, le principe de l'*action projetée* (projected efficiency), comme l'appelle M. Kidd. Et cette conception établit une séparation bien nette entre l'époque *ancienne* et l'époque *moderne*. L'idéal des anciens était la subordination du passé au présent, de l'individu à l'*Etat;* l'idéal qui a dirigé les modernes et dont ils prennent lentement conscience, c'est la subordination du présent à l'avenir, de l'individu et de l'Etat à la *Société*. Et cette distinction des deux époques et des deux principes n'enlève rien à l'*unité* de l'évolution humaine, car sous la forme du premier idéal c'était déjà l'autre qui agissait, conformément aux nécessités de l'évolution vitale. La victoire est au plus fort, au mieux adapté ; cette *sélection* n'a pu se faire qu'en faveur des peuples les mieux organisés pour le présent, des races chez qui avait prévalu l'esprit *politique* et *militaire*. Et c'est chez ces races que devait prévaloir la loi de la subordination du présent à l'avenir ; celles qui réaliseraient le mieux cet esprit de sacrifice seraient les directrices de l'évolution définitive. La civilisation grecque et romaine n'est donc pas un modèle pour la nôtre ; elle est l'achèvement de l'esprit ancien ; elle place dans les intérêts de la communauté politique le centre de la vie humaine, elle leur subordonne la morale ; elle leur adapte sa religion matérialiste.

Aristocratique, elle méprise le travail, elle pratique l'esclavage, elle isole la cité, elle ne connaît pas les *droits de l'homme*. Et ses penseurs, comme ses artistes, expriment son idéal, sont dominés par le souci du présent. Même chez un Marc-Aurèle l'idée de l'infini et de l'avenir est absente. C'est l'idée *chrétienne* qui transforme la loi de l'humanité ; la religion idéaliste se détache des intérêts du présent et dépouille tout caractère politique ; avec elle, la morale s'idéalise et prend un caractère cosmique. Mais, de même que l'asservissement de l'individu à l'Etat n'avait pu se produire que comme aboutissement d'une lutte entre les deux intérêts, de même la subordination de l'individu et de l'Etat à la *Société*, sous l'influence de l'esprit religieux et moral, ne peut être que l'achèvement d'un conflit entre l'idéal qui exprime les intérêts du présent et l'idéal supérieur qui se rattache aux intérêts de l'avenir et de *l'espèce*. C'est ce conflit qui explique l'histoire du Moyen Age et l'histoire moderne. La lutte entre la Papauté et l'Empire, c'est la lutte entre l'*Etat* qui prétend absorber la *Religion* et la Religion qui, infidèle à son principe, prétend absorber l'Etat, se transformer en Etat, constituer, au nom d'intérêts éternels, une tyrannie absolue sur les consciences et la vie sociale. La *Renaissance* classique est une régression vers le principe *politique* des anciens. La *Réforme*, à ses origines, est une protestation de l'esprit religieux contre l'esprit antique. Mais la Réforme elle-même se transforme bientôt en pouvoir politique, comme la Papauté. Et c'est pourtant chez les peuples réformés, dans cette race germanique en qui l'esprit militaire s'est manifesté au plus haut degré, qui est par là même le produit par excellence de la première sélection ; c'est, en particulier, dans la race anglo-saxonne que l'esprit nouveau est destiné à se développer, à prendre conscience de soi, à séparer les intérêts matériels et présents des intérêts spirituels et sociaux, à proclamer l'idéal religieux en proclamant la *tolérance*, à tuer ainsi en principe les tendances absolutistes, à instaurer, comme marque de l'ère nouvelle, le règne de la liberté. Les races latines sont réfractaires à cet esprit nouveau ; aussi la sélection s'affirme-t elle en faveur de l'élément anglo-saxon. L'accroissement de la race en moins de deux siècles est prodigieux ; Angleterre et Etats-Unis prennent la tête du mouvement occidental. La vitalité même du principe qui les dirige se manifeste par le caractère *organique* de leur développement. Les Etats-Unis absorbent les éléments étrangers, se constituent en nationalité. Ce que l'on appelle l'*empire* britannique nous offre cette même unification spontanée. En dépit des théories qui prévalent à la surface et qui sont purement matérialistes, telles la conception utilitariste de l'Etat, la doctrine économique du *laissez-faire*, l'instinct développe la civilisation anglo-saxonne dans le sens de l'avenir. Le progrès intellectuel s'est manifesté par une conception nouvelle de la vérité, envisagée cette fois, non plus comme imposée par un pouvoir absolu, mais comme résultant du libre conflit entre toutes les opinions. Le progrès politique s'est manifesté par l'établissement de la politique de *partis*, seule condition possible du libre conflit entre toutes les forces, et par l'avènement de la *démocratie*. Le progrès économique n'apparaît pas encore nettement ; ce

qui paraît triompher, c'est l'égoïsme et la force pure, comme l'indique l'accroissement des trusts et du nombre des milliardaires, c'est aussi l'abaissement des salaires et la dégradation des classes laborieuses; mais l'idée manchestérienne de la non-intervention de l'Etat dans les conditions du travail industriel et du commerce s'efface de plus en plus ; on conçoit et l'on réalise déjà l'intervention des pouvoirs publics en vue de l'égalisation croissante des conditions économiques. Et c'est ainsi que le développement économique, loin d'être, comme le veulent les marxistes, l'explication de l'évolution humaine, est soumis à l'action du principe idéal, de l'esprit de sacrifice. La liberté est comme l'âme de l'ère moderne; mais cette liberté n'est qu'un moyen, elle a pour objet d'assurer la subordination du présent à l'avenir. L'idée religieuse de la *tolérance* est le moteur de cet œuvre ; aussi la civilisation moderne est-elle intransigeante en ce qui regarde la tolérance. Enfin c'est aux peuples qui prendront le mieux conscience, au point de vue économique, du principe de l'évolution, qu'appartiendra l'avenir. Les Anglo-Saxons seront donc les peuples élus dans cette sélection nouvelle.

Le *Spectator* n'avait-il pas raison de dire que M. Kidd avait fait servir les moyens mêmes du matérialisme à la réhabilitation de l'*idéalisme ?* Et la synthèse tentée par lui n'est-elle pas plus vaste, en effet, que celle de M. Spencer ? N'a-t-il pas restauré l'idée religieuse, en faisant d'elle l'expression du principe évolutif ? N'est-il pas fidèle à l'esprit de la *philosophie de l'histoire* en identifiant les destinées de la civilisation occidentale avec le triomphe d'une race déterminée ? Michelet n'assignait-il pas à la France un rôle analogue ? Je lisais dernièrement, dans une revue critique, que M. Kidd était le représentant actuel de l'*impérialisme* anglo-saxon. Impérialiste ? Il s'en défend ; le point de vue *nationaliste* est conforme à l'esprit antique. Pourtant c'est bien à l'expansion anglo-saxonne qu'il rattache le triomphe des idées civilisatrices. Deux hypothèses sont à la base de son *système :* l'identification des lois de l'évolution humaine avec les lois de l'évolution biologique, la réalité et la *nécessité* du *progrès* dans la société humaine. Les sociologues récents, en France tout au moins, ont vu dans la première de ces hypothèses un préjugé scientifique ; M. Renouvier a développé contre la seconde des objections très graves. Quant à l'interprétation de l'histoire, on a dit depuis longtemps qu'elle était possible à tous les points de vue ; et les historiens de profession n'y ont que rarement, à notre époque, attaché beaucoup d'importance. Dans tous les cas, elle demande à être contrôlée de près, si l'on veut voir dans les *systèmes* sociologiques, autre chose que ce qu'y dénonçait M. Benedetto Croce dans cette *Revue* même : « un peu d'histoire sophistiquée et de philosophie imprécise ».

II. Si deux idées semblent être en défaveur à notre époque, c'est bien, d'une part, celle de la *société-organisme*, et c'est d'autre part, celle de la *philosophie de l'histoire*. Or M. Kidd paraît tenir à l'une et à l'autre, puisqu'il esquisse dans ce volume l'histoire entière de l'évolution sociale (prédictions comprises), en se basant sur les méthodes et les lois de la biologie.

Un *aperçu général* nous est d'abord fourni par l'auteur relativement à l'état social actuel, à ses misères reconnues par tous, aux changements qui s'annoncent (partant au mouvement socialiste) ; dès ce début, l'attitude de l'organisme social à l'égard de la religion, l'importance suprême que garde celle-ci, sont à signaler. D'où vient que toutes ces questions sont, jusqu'à présent, restées confuses ? c'est que la filiation directe entre la sociologie et la biologie n'a pas été comprise, ni, par suite, les exigences de l'évolution.

Il s'agit d'élucider, de ce point de vue, les *conditions du progrès humain*. Il faut montrer le rôle que joue dans le développement social la lutte pour l'existence ; mais il convient de modifier le pur darwinisme dans le sens de Weismann. On s'apercevra ainsi que la lutte doit continuer sans fin, sous peine de dégénérescence, et l'on conclura à la nécessité du progrès.

Or l'homme est doué de raison. Il est bon de traduire *les conditions du progrès devant la raison*. On s'apercevra que celle-ci est tout individualiste, bornée au présent, indifférente à l'avenir de l'espèce. Il y a donc conflit entre la raison et le progrès ; il y a une force qui réalise le progrès, contre la raison. Ce conflit des deux forces constitue le *pivot de l'histoire humaine*. Déterminer la nature de cette force progressive, c'est établir le *rôle social des croyances religieuses*. L'idée religieuse se trouve donc restaurée dans ses droits, contrairement aux négations rationalistes, et il faut voir en elle le principe du progrès ; elle est essentiellement abnégation de soi en faveur de l'organisme social.

C'est ce que montre une étude d'ensemble sur la genèse de la *civilisation occidentale*. Nous y voyons l'altruisme pénétrer de plus en plus les âmes et les institutions, les caractères s'adoucir, les privilégiés perdre leur foi en eux-mêmes. L'abolition de l'esclavage et l'avènement de la démocratie sont les deux faits les plus saillants de ce progrès.

Mais ce progrès n'est en rien contraire aux lois biologiques. La lutte pour l'existence ne va pas s'amoindrissant ; elle se généralise, et des conditions plus égales lui sont faites. C'est ce que n'a pas vu le *socialisme moderne*, celui de Marx et d'Engels. L'idéal marxiste serait la paix universelle ; d'un tel état de choses résulterait l'universelle déchéance. La nécessité des lois naturelles rend cette déchéance irréalisable. Même en l'absence de toute violence, la sélection se poursuit ; les races inférieures disparaissent, les individus moins doués succombent. Le mouvement social ne s'en poursuit pas moins pour cela ; l'égalité, obtenue dès à présent sur le terrain politique, sera obtenue sur le terrain social, et telle sera sans doute l'œuvre du xxe siècle. La lutte, source du progrès, sera ainsi généralisée.

Le marxisme est une théorie individualiste ; de là son impuissance. Il faut comprendre le *rôle social secondaire de l'intellect*. Nous sommes, pris en moyenne, très inférieurs, du point de vue intellectuel, au peuple athénien et au peuple romain ; et pourtant notre civilisation est très supérieure à celle des Romains et des Grecs. Nous nous croyons à tort très supérieurs en intelligence aux races socialement finies ; notre supériorité sur ce point tient à la qualité de nos instruments, à la continuité

de notre tradition ; un savant, à lui seul, ajoute fort peu au domaine scientifique.

De cet ensemble de considérations, l'auteur tire dans ses *dernières remarques* des conclusions importantes. La suprématie appartiendra aux races les mieux douées socialement, c'est-à-dire non les mieux douées intellectuellement mais les plus religieuses. Le peuple français est le plus intelligent de tous, mais la plus religieuse des races (et il faut, pour expliquer ce fait, remonter à la réforme) est la race anglo-saxonne. La civilisation a suivi une double marche, de l'Est vers l'Ouest, du Sud vers le Nord. L'Angleterre est la nation-modèle, la plus attachée à la tradition et par cela même la plus progressive, la plus religieuse et par cela même la plus désintéressée (l'auteur cite, comme preuves, la conquête et l'organisation de l'Inde et de l'Egypte). Elle sera donc à la tête des deux mouvements essentiels qui se préparent, l'admission de la masse aux droits sociaux, l'admission des races inférieures, sous la direction des autres races, à la lutte sociale.

Il s'agit donc bien d'une *philosophie de l'histoire*, envisagée du point de vue de la *société-organisme*. Au matérialisme économique M. Kidd substitue un évolutionnisme progressif à base religieuse, à la nécessité d'une sanction rationnelle des actes sociaux celle de la croyance à une sanction surnaturelle. L'histoire est pour lui ; et il retrace plusieurs fois, de son point de vue, la suite des événements. Il nous rend ainsi un équivalent moderne et scientifique de la thèse de Bossuet, une théorie de l'histoire providentielle. Mais toute philosophie de l'histoire a raison, si l'on prend les choses en gros ; et je me défie de cette généralisation. D'autant plus que M. Kidd ne nous explique guère cet instinct religieux si puissant et qu'il lui rapporte assez gratuitement tous les effets de l'altruisme, grâce à la théorie commode de l'influence exercée par les idées du milieu et par la tradition. D'autre part, il maltraite fort la raison ; peut-être s'en forme-t-il une conception étroite. La raison est à ses yeux une méthode épicurienne de jouissance ; la raison scientifique n'est pas si individuelle et si bornée. Est-il vrai que nous soyons moins intelligents que les Grecs, et que Socrate ait dépassé tous les esprits ultérieurs ? La réponse serait, sans doute, entachée de subjectivisme. Est-il vrai que l'intelligence individuelle soit médiocre, parce qu'elle est fondée sur le développement des connaissances antérieures ? Il semble que l'individu se soit approprié ces connaissances et les méthodes qu'elles impliquent. Je laisserai de côté l'apologie de la race anglo-saxonne ; Michelet faisait de la France la nation généreuse de l'idéal ; M. Kidd attribue ce rôle à l'Angleterre ; c'est affaire de point de vue. Il est pourtant probable que la raison — au sens épicurien, seul admis par M. Kidd — a eu sa part dans la conquête de l'Inde (Warren Hastings), et même dans celle du Transvaal.

J. Segond.

REVUE DES REVUES

The American Historical Review.

(New-York et Londres. Macmillan Company.)

L'*American Historical Review* a publié récemment des études et des documents d'un grand intérêt pour l'histoire des Etats-Unis. M. Worthington C. Ford, en deux articles intitulés *John Quincy Adams et la doctrine de Monroë*[1], a démontré que c'est Adams, et non Monroë, qui a décidé de l'attitude du gouvernement américain en 1823. C'est lui qui a transformé la politique de non intervention, proposée par Canning, en une politique proprement américaine ; c'est lui qui a tenu à en formuler les principes. Monroë n'a fait que le suivre assez timidement. Ce rôle d'Adams avait été indiqué déjà par plusieurs historiens : c'est maintenant un point définitivement acquis, grâce aux pièces inédites citées par M. Worthington C. Ford. — Des articles moins étendus, mais fort intéressants, ont trait à l'histoire de la guerre de Sécession : M. James F. Rhodes examine une question restée irritante après trente-sept ans de paix, celle de l'*Incendie de Columbia*[2] : il écarte le reproche fait a Sherman d'avoir ordonné cet incendie. M. Carl R. Fish étudie *Lincoln et le patronage*[3], et montre comment Lincoln a essayé de réagir contre le *système des dépouilles*, qui renouvelle, à chaque élection présidentielle, toutes les administrations fédérales.

Parmi les *documents*, citons une lettre d'Alexandre de Humboldt sur le canal de Panama[4], et une série de dépêches anglaises recueillies au Record Office de Londres, et publiées sous le titre de : *La politique de l'Angleterre à l'égard de l'Amérique en 1790-1791*[5]. L'importance exceptionnelle des questions soulevées par l'incident de Nootka Sound donne à ces dépêches une valeur considérable. Elles nous montrent que le sort de toute la vallée du Mississipi et de tout le golfe du Mexique s'est trouvé un moment en question, à la veille de la grande guerre européenne.

On ne manquera pas, en parcourant les fascicules de l'*American Historical Review*, d'y faire une remarque satisfaisante, je ne dis pas pour notre amour-propre national, mais pour la conscience de notre école

1. Vol. VII, p. 676 (juillet 1902) et VIII, p. 28 (octobre 1902).
2. Vol. VII, p. 485 (avril).
3. Vol. VIII, p. 53.
4. Vol. VII, p. 704.
5. Vol. VII, p. 706, et VIII, p. 78.

historique. Les progrès accomplis en France dans l'étude de l'histoire, et la position éminente désormais occupée par nos historiens, y apparaissent avec une évidence frappante. Dans les comptes rendus et les notices de la Revue Américaine, nos ouvrages tiennent la première place après ceux de langue anglaise. Les livres de MM. Diehl sur *Justinien*, Aulard sur l'*Histoire de la Révolution*, Jullian sur *Vercingétorix*, Coville sur *les Valois*, Molinier sur les *Sources de l'Histoire de France*, Boutmy sur la *Psychologie du peuple américain*, Guibal sur *Mirabeau*, Th. Reinach sur l'*Histoire des Israélites* (2e édition) sont signalés et appréciés comme ils méritent de l'être. L'on traduit aussi, en Amérique, quelques-uns de nos livres : je ne dirai pas les meilleurs, mais les plus amusants, comme le *Collier de la Reine* de M. Funck Brentano : c'est un commencement. Il est certain que nos méthodes exercent, dès à présent, une influence presque aussi grande que celle qu'eurent sur nos maîtres les exemples de l'Allemagne : nous devons en avoir conscience et chercher à mériter de plus en plus l'honneur qu'on nous fait.

L'histoire de notre pays attire l'attention d'un assez grand nombre de travailleurs américains. Ils paraissent s'intéresser surtout à notre histoire religieuse. (*Peter Abélard* par Mc. Cabe, New-York, Putnam, 1901 ; *Fénelon, his friends and enemies*, par E. K. Sanders, New-York, Putnam, 1901 ; W. Milligan Sloane, *The French Revolution and Religious Reform*, New-York, Scribnér, 1901.) La Revue elle-même contient un très bon travail de C. H. Haskins sur *Robert le Bougre et l'Inquisition dans le Nord de la France* [1]. Elle contient aussi un excellent article critique sur l'attribution du *Journal d'Adrien Duquesnoy*, par M. F. Morrow Fling [2], qui montre l'intérêt pris à nos publications documentaires même d'ordre secondaire.

Tout ceci est la preuve des relations scientifiques qui nous unissent aujourd'hui à l'Amérique : il dépend de nous d'en mériter la continuation et de la faciliter en resserrant le plus possible les liens d'estime et d'hospitalité qui unissent nos Universités à celles du Nouveau Monde.

PAUL MANTOUX.

1. Vol. VII, p. 487 et 631.
2. Vol. VIII, p. 70.

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE

F.-S. Stevenson, **Robert Grosseteste, bishop of Lincoln**, Londres, Macmillan, 1899. — Robert Grosseteste (1175?-1253), évêque de Lincoln, a été le plus savant, le plus saint et le plus actif de ces grands prélats qui ont illustré l'Église anglaise au XIIIe siècle, et qui lui ont donné une si haute importance sociale et politique, au moment où se développaient les premiers germes des libertés parlementaires. Il a été une des gloires de l'Université d'Oxford ; il a été un administrateur modèle, un ferme défenseur des libertés du clergé contre le roi et contre le pape, et, ami et inspirateur de Simon de Leicester, il a associé l'Église anglaise au mouvement de résistance nationale provoqué par le frivole despotisme de Henri III et l'avidité de son entourage. M. F.-S. Stevenson a consacré à cette noble figure un ouvrage qui est, comme l'indique parfaitement le sous-titre, une « contribution à l'histoire religieuse, politique et intellectuelle du XIIIe siècle ». Cette excellente biographie peut être considérée comme définitive. — Ch. Petit-Dutaillis.

Records of the borough of Leicester, being a series of Extracts from the Archives of the corporation of Leicester, 1103-1509, edited by Mary Bateson. Londres, Clay and Sons, 1899-1901, 2 vol, in-8°. — Les médiævistes anglais comptent dans leurs rangs plusieurs femmes de grand mérite : il suffit de rappeler les noms de Mrs Green, de Miss Kate Norgate, de Miss Mary Robinson (Madame Duclaux), de Miss Toulmin Smith, de Miss Mary Bateson. Cette dernière a été chargée par la municipalité de Leicester d'éditer les pièces les plus importantes des archives de cette ville, et elle s'est acquittée à son honneur de cette lourde besogne. Sa publication, qui n'a laissé de côté que les documents sans intérêt, rendra les plus grands services, d'autant que chaque volume est précédé d'une introduction où Miss Bateson a déployé la plus ingénieuse érudition. Les archives de Leicester ne sont pas assez anciennes pour élucider les difficiles problèmes d'origines ; elles n'en sont pas moins remarquablement riches ; la série des rôles de la gilde marchande (commençant en 1196) en constitue la partie la plus précieuse. — Ch. P.-D.

W.-P. Dodge, **Piers Gaveston, a chapter of early constitutional History**. Londres, Fisher-Unwin, 1899. — M. Dodge a écrit, sans être suffisamment préparé au métier d'historien, une biographie de Pierre de Gabaston, le favori d'Edward II ; il confesse lui-même son inexpérience dans sa préface : nous aurions mauvaise grâce à insister. — Ch. P.-D.

Historical essays by members of the Owens College, Manchester, published in commemoration of its jubilee, edited by T.-F. Tout and James Tait. Londres, Longmans, 1902, in-8. — Ce recueil de mémoires, composé par des professeurs et d'anciens étudiants d'Owens College, se recommande déjà par les noms bien connus des deux directeurs de la publication, MM. T.-F. Tout et J. Tait. Nous ne pouvons ici que donner une table de cette intéressante collection d'essais.

Edw. Fiddes, *Les Origines du culte des empereurs* (dans le passé de la Rome républicaine). — Madame T.-F. Tout, *La Légende de sainte Ursule et des onze mille vierges* (et son influence sur la religion, l'art et l'éducation). — Miss Elizabeth Speakman, *La Règle de saint Augustin*. — T.-F. Tout, *Le Pays de Galles et la Marche pendant la guerre des barons*, 1258-1267 (alliance de Llywelyn avec Simon de Montfort et des barons de la Marche avec le parti royal. Importante contribution). — W.-E. Rhodes, *Les Banquiers italiens en Angleterre et leurs prêts à Edward Ier et à Edward II*. — F.-M. Powicke, *Pierre Dubois : un radical au moyen âge* (retour sur un sujet déjà traité par M. Ch.-V. Langlois). — J. Tait, *Richard II a-t-il fait assassiner le duc de Gloucester?* (Oui, on en a une preuve indirecte, mais péremptoire). — H.-W. Clemesha, *Le Bourg de Preston et sa gilde marchande* (intéressante étude). — Miss M.-M. Newett, *Les Lois somptuaires de Venise au XIVe et au XVe siècles* (d'après les Archives d'État). — R. Dunlop, *Quelques aspects de la politique d'Henry VIII en Irlande* (« L'indifférence avec laquelle les Irlandais acceptèrent le plan d'assimilation de Henry VIII fut fatale à son succès : on célébra la victoire avant d'avoir livré bataille »). — R. Copley-Christie, *L'Imprimeur Sébastien Gryphius* (pages inédites trouvées dans les papiers de Copley-Christie). — A.-W. Ward, *Elisabeth, princesse palatine* (petite-fille de Jacques Ier, amie de Descartes). — G.-A. Wood, *L'Idéal de Milton* (ce fut la « liberté », et il entendait, par ce mot, la vertu active et indépendante). — E. Broxap, *Le Siège de Manchester en 1642*. — W.-A. Shaw, *Les Origines de la dette nationale* (sous Charles II). — J.-E. Hutton, *Part des Moraves au réveil évangélique en Angleterre*, 1742-1755. — S. Wilkinson, *Napoléon, la première phase* (Origine des conceptions de Napoléon pour la conduite du siège de Toulon et de la campagne d'Italie). — J.-H. Rose, *La Détention de Napoléon à Sainte-Hélène* (nouveaux détails, d'après des documents d'archives). Les deux derniers essais, dus à Mme Alfred Haworth et à Th. Bateson, concernent l'enseignement de l'histoire dans les écoles secondaires et primaires anglaises. — Ch. P.-D.

A History of the English Church, edited by W. R. W. Stephens and W. Hunt. Londres, Macmillan, 1899-1901, tomes I à III. — Les révérends Stephens et Hunt ont entrepris, avec la collaboration de MM. Capes, J. Gairdner, Frere, Hutton et Overton, la publication, en sept volumes petit in-8°, d'une histoire de l'Église anglaise depuis les origines jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Trois volumes ont paru. Le premier, écrit par M. W. Hunt, a pour objet les temps anglo-saxons (597-1066), la conversion des conquérants barbares et l'organisation de l'Église anglaise, qui a eu son unité avant que l'unité politique de la nation fût réalisée. M. W. R. W. Stephens s'est chargé du second tome, compris entre les dates de 1066 et de 1272 : c'est, avant tout, l'histoire de la résistance opposée au despotisme des rois normands et angevins par les archevêques de Cantorbery, Thomas Becket et Étienne Langton, et par l'évêque de Lincoln, Robert Grosseteste. Pendant la période suivante (XIXe-XVe siècle), dont M. W. W. Capes nous présente le tableau, l'Église anglaise perd son influence politique : c'est une époque d'affaiblissement moral et intellectuel ; l'intérêt se porte sur le mouvement d'opposition anti-papale et anticléricale, les doctrines du précurseur Wycliffe, et le développement, d'ailleurs si vite arrêté, de la secte des Lollards.

Ces trois volumes sont d'une lecture fort attachante, et seront utiles aux étudiants et même aux savants. Ils le seraient davantage encore si les bibliographies placées à la fin des chapitres (il n'y a point de références au bas des pages) étaient toutes également satisfaisantes. Celles de M. W. Hunt sont en général faites avec soin ; il n'en est pas de même des autres. M. W. W. Capes, notamment, n'est pas toujours au courant des publications récentes, et l'on s'en aperçoit en lisant son exposé des faits aussi bien qu'en parcourant ses bibliographies. C'est ainsi que, pour l'histoire du grand schisme, il aurait dû tirer parti des travaux allemands contemporains et des chapitres qui concernent l'Angleterre dans l'ouvrage de M. N. Valois, *La France et le grand schisme d'Occident* (je ne parle que des deux premiers tomes, parus quatre ans avant le volume de M. Capes). Lorsqu'il raconte, au point de vue de l'histoire ecclésiastique, la révolte des travailleurs en 1381, il passe sous silence les publications de ses compatriotes MM. Powell et Trevelyan, et du savant français André Réville, qui ont complètement renouvelé l'aspect de la question. Espérons que ces taches disparaîtront dans une seconde édition. — Ch. P.-D.

Political Theories of the middle ages, by Dr Otto Gierke, translated with an introduction, by F. W. Maitland. Cambridge, University Press ; Londres, Clay and sons, 1900. — L'infatigable M. Maitland, dont les publications rendent tant de services aux médiævistes, a publié sous ce titre une traduction anglaise d'un chapitre du grand ouvrage du professeur Gierke, *Das deutsche Genossenschaftsrecht*. Il l'a fait précéder d'une introduction où il met le lecteur au courant du sens général de

l'ouvrage auquel il a emprunté ce fragment, et à ce propos il insiste sur la « réception », phénomène historique aussi important pour la transformation de l'Allemagne que la « renaissance » ou la réforme » ; il s'agit de la « réception » du droit romain, ou plutôt du droit élaboré par les commentateurs italiens, qui, au XVIe siècle, « s'abattit comme un déluge sur l'Allemagne ». Cette introduction, écrite pour renseigner le public lettré anglais sur des questions qu'il connaît peu, mérite assurément d'être signalée aussi aux lecteurs français. — CH. P.-D.

RENÉ FAGE, **La Vie à Tulle aux XVIIe et XVIIIe siècles.** Paris Picard, 1902, VII-451 pp. 8°. — Dans ces pages, très précises et très pleines, M. Fage a successivement étudié « les différentes classes qui constituaient la société tulliste » aux XVIIe et XVIIIe siècles, « les fonctions et les professions des habitants, leur culture intellectuelle, les ressources dont ils disposaient, l'installation de leurs foyers » (p. 325), puis leur vie de famille, l'organisation de la charité, l'administration communale, les relations extérieures. Il a, dans les Archives communales et les actes des notaires conservés aux Archives départementales, trouvé tout ce qu'il fallait pour reconstituer le passé de sa ville. Pourtant, comme il le reconnaît lui-même, on trouve moins dans son livre « le tableau achevé de la société de Tulle pendant les deux siècles qui ont précédé la Révolution » que « les éléments nécessaires pour constituer ce tableau » (Avant-propos). Ce qui manque surtout ici, c'est l'évolution : la transformation insensible dont il est question à la dernière page, on ne la voit pas suffisamment s'accomplir.

Il n'en est pas moins vrai que cette monographie — préparée par de nombreuses publications antérieures — renferme de précieux éléments pour connaître la vie d'une petite ville française dans une région et un temps donnés, et qu'il faudrait souhaiter beaucoup de travaux de ce genre, aussi solides : l'histoire locale et l'histoire générale s'en éclaireraient singulièrement. — Nombre prodigieux des corps de métier ; au lieu de la division du travail, multiplication des *spécialités ;* caractère pratique et prudent du commerce ; importance de l'argent et substitution de la bourgeoisie riche aux nobles ; goût de la bourgeoisie pour les offices publics ; monotonie de l'existence, où le *manger* joue un rôle considérable ; graves effets des intempéries et des épidémies ; influence du clergé, dévotion et superstition ; minuties de la réglementation administrative : voilà quelques-uns des traits qui ressortent de ce travail consciencieux et utile. — H. B.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

Ernst Bernheim, *Lehrbuch der historischen Methode und der Geschichtsphilosophie* (3e et 4e éd.), Leipzig, Duncker et Humblot, 1903, in-8.

Ed. Meyer, *Zur Theorie und Methodik der Geschichte*, *Geschichtsphilosophische Untersuchungen*, Halle, Niemeyer, 1902, in-8.

J. Goldstein, *Die empiristische Geschichtsauffassung David Humes mit Berücksichtigung moderner methodologischer und erkenntnistheoretischer Probleme*, Leipzig, Dürr, 1903, in-8.

René Worms, *Philosophie des sciences sociales*, I. *Objet des sciences sociales* (*Bibl. sociol. intern.*), Paris, Giard et Brière, 1903, in-8.

G. Mazzarella, *Studi di etnologia giuridica*, I, fasc. 1, Catane, Coco, 1903, in-8.

P. Vidal de la Blache, *Tableau de la Géographie de la France* (dans l'*Histoire de France*, de Lavisse), Paris, Hachette, 1903, in-8.

H. Volney, *Psychologie des peuples*, *L'Ame espagnole*, Sedan, édition du *Souvenir*, 1902, in-16.

O. Stauf von der March, *Völker-Ideale*, *Beiträge zur Völkerpsychologie*, I. *Germanen und Griechen*, Leipzig, Werner, s. d., in-8.

A. Lefèvre, *Germains et Slaves*, *Origines et Croyances*, Paris, Schleicher, 1903, in-18.

K. Lamprecht, *Zür jüngsten deutschen Vergangenheit*, II, 1 (*Deutsche Geschichte*, IIer *Ergänzungsband*), Fribourg en Brisgau, Heyfelder, 1903, in-8.

J. Novicow, *L'Expansion de la nationalité française*, *Coup d'œil sur l'avenir*, Paris, Colin, 1903, in-18.

Un Européen, *Les États-Unis d'Europe et la Question d'Alsace-Lorraine*, Paris, Société parisienne d'Édition, 1902, in-18.

G. Monod et E. Driault, *Histoire contemporaine*, *1789-1889* (cours de Saint-Cyr), 1903 ; *1789-1902* (cours de Philosophie, Mathématiques élémentaires et Première moderne), 2 vol., 1902-1903, Alcan, in-12.

M. Vigne, *La Banque à Lyon du XVe au XVIIIe siècle*, Lyon, Rey, Paris, Guillaumin, 1903, in-8.

M. J. Lagrange, *La Méthode historique surtout à propos de l'Ancien Testament*, Paris, Lecoffre, 1903, in-12.

J.-G. Frazer, *Le Rameau d'or*, *Étude sur la magie et la religion*, trad. de l'anglais par Stiebel et Toutain, t. I, Paris, Schleicher, 1903, in-8.

L. Arréat, *Le Sentiment religieux en France* (*Bibl. de Phil. cont.*), Paris, Alcan, 1903, in-18.

B. Croce, *Per la storia della critica e storiografia letteraria,* Naples, Tessitore, 1903, brochure in-4.

C. Huart, *Littérature arabe,* Paris, Colin, 1902, in-8.

G. Houdard, *La Richesse rythmique musicale de l'antiquité,* Paris, Picard, 1903, in-8.

Le gérant : Paul CERF.

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

L'ATTITUDE SUBJECTIVE & L'ATTITUDE OBJECTIVE

DANS LA COMPOSITION HISTORIQUE[1]

Voici sous quel jour on a coutume d'envisager l'attitude subjective et l'attitude objective dans la composition historique. Les défenseurs de l'attitude *subjective* montrent qu'il n'y a pas un seul livre d'histoire dans lequel n'apparaissent les passions et les sentiments individuels du narrateur; et ils affirment que, faute de cet élément, l'histoire ne paraîtrait pas assez vivante. Les défenseurs de l'attitude *objective* veulent, au contraire, que l'historien procède à la manière d'un photographe ou d'un phonographe de la réalité, et qu'à celle ci il n'ajoute ni ne retranche rien. Ceux qui se proposent de concilier les deux thèses en conflit reconnaissent que l'attitude objective s'impose et qu'il est impossible d'éviter l'attitude subjective; et ils recommandent de maintenir cette dernière dans des limites étroites.

En somme, les théoriciens de ces trois catégories sont d'accord pour entendre par attitude subjective un élément de pur caprice et de pure passion : soit qu'ils lui laissent libre carrière, soit qu'ils la bannissent résolument, soit qu'ils l'admettent avec une indulgence qui n'est pas exempte de sévérité. J'ai a peine besoin de dire que, si l'attitude subjective était ce que l'on entend ou sous-entend dans les affirmations précédentes, je serais, pour mon compte, le plus intransigeant des *objectivistes*. La vérité est une conquête sur les sentiments et les passions; et les défaites plus ou moins fréquentes que celles-ci nous infligent à tous ne sauraient jamais aboutir à transformer un défaut en une règle, et à permettre au

1. Communication faite au Congrès international des sciences historiques de Rome.

caprice d'obtenir droit de cité ou de séjour dans le royaume de la vérité. La lutte contre cette attitude subjective est possible, et, par cela même, elle constitue un devoir. Et il est nécessaire, en ce cas, de proclamer en toute rigueur le principe de l'objectivité.

Mais, à bien considérer la chose, on voit surgir à nouveau du sein de l'objectivité la plus rigoureuse une attitude subjective, qui diffère en réalité de la précédente et qui s'oppose comme vraie et légitime à cette dernière, laquelle est fausse et illégitime. Nous ne saurions affirmer le moindre fait historique sans faire usage de critères subjectifs; quelques exemples vont nous le montrer clairement.

Supposons que nous ayons à faire l'histoire d'une œuvre littéraire, et qu'il s'agisse de la *Phèdre* de Racine. Une fois que nous aurons recueilli les documents et tous les autres matériaux relatifs au sujet, il nous sera impossible de parler du chef-d'œuvre du grand poète français si nous n'avons pas une idée claire de la nature de l'art, et si, en reproduisant dans notre imagination l'œuvre de Racine, nous n'avons pas su, avec le coup d'œil d'un critique, faire le départ entre l'élément artistique et génial et l'élément accidentel, simple concession à la mode et aux préjugés littéraires de l'époque. Or n'est-ce point là une opération subjective et un jugement de valeur? Pouvons-nous nous en abstenir? Oui, certainement; mais il faudra nous abstenir, en ce cas, de parler de la *Phèdre*, de Racine, ou bien nous devrons ne traiter le sujet qu'*ab extra*, c'est-à-dire nous borner à l'époque et aux incidents de la première représentation, aux premières éditions, etc.; or ce n'est plus là, si l'on y réfléchit bien, parler de *Phèdre*, laquelle est une œuvre d'art, et non une simple réunion de gens dans un théâtre ou bien un volume, avec des caractères manuscrits ou imprimés.

On dira, peut-être, que nous avons emprunté notre exemple à une branche de l'histoire dans laquelle l'élément subjectif est inévitable et qu'il en va tout autrement ailleurs, par exemple dans l'histoire de la science. Nous allons donc emprunter un exemple à l'histoire de la science. Vous avez à faire l'histoire de la philosophie de Schelling. Vous conviendrez que, si vous vous bornez à raconter la vie privée ou la carrière académique de Schelling, à exposer la succession chronologique de ses écrits, ou bien à mentionner la table des matières et la division de ses ouvrages, avec le titre des chapitres, vous n'aurez pas encore fait l'histoire de l'ac-

tivité de Schelling en tant que philosophe, l'histoire de sa philosophie. Que faudra-t-il pour cela? Ceci sans doute : reprendre le problème que Schelling s'est proposé après Kant et après Fichte, et examiner en quel sens Schelling en a entrevu la solution. Mais reprendre ce problème, examiner cette solution, c'est les comprendre l'un et l'autre; et comprendre, c'est en même temps juger. Celui qui n'est pas en état de juger une pensée ne peut dire qu'il l'ait comprise; il répétera de façon fragmentaire les paroles de l'auteur, mais il ne les comprendra pas. Voici donc, dans l'histoire même de la science, l'inévitable élément subjectif.

Mais, dira un autre, cela est vrai de l'histoire des productions esthétiques et des opinions scientifiques, mais non point de l'histoire de l'activité pratique, de l'histoire politique. Ici l'abstention est possible à l'égard du jugement, et elle est de règle; c'est par là que l'historien garde sa sérénité au milieu des contestations des partis. Mais, demanderai-je, comment pourrait-on faire l'histoire de la guerre de 1870-71 et de l'œuvre du prince de Bismarck, sans envisager, au delà des conditions de fait du monde politique et des incidents journaliers, l'idéal social auquel on devait tendre, et sans juger l'œuvre de Bismarck? sans se demander : 1° le but qu'il se proposait était-il conforme ou non à l'idéal social (progressif ou réactionnaire, malfaisant ou bienfaisant)? 2° a-t-il eu ou non l'habileté d'y atteindre? Celui qui ignore de parti pris l'idéal, en ce qui concerne l'histoire humaine, et professe ne pas croire à l'initiative des individus, pourra écrire tout ce qu'il voudra, mais non certes l'histoire de Bismarck, ni une page quelconque (intelligible, du moins) d'histoire politique.

Bien plus, même à l'histoire qui ne concerne point l'homme, à l'histoire de la nature, l'élément subjectif est indispensable. On ne peut faire l'histoire géologique d'une région, l'histoire des tremblements de terre, des alluvions, des éruptions volcaniques, et autres phénomènes terrestres, sans partir de concepts bien déterminés, ceux de volcan, d'éruption, de tremblement de terre, d'alluvion, etc. et sans comprendre (et par suite juger) les événements à l'aide de ces concepts. — Enfin celui qui ne voudrait déterminer en rien les événements au point de vue qualitatif, et qui se bornerait à dire simplement qu'une certaine chose, un *nescio quid*, un *x*, s'est produit, aurait besoin pour le moins d'un critère subjectif : il lui faudrait distinguer entre la réalité historique et la

réalité d'imagination, entre le moi empirique et le moi idéal. Si cette dernière catégorie lui manquait également, s'il tenait pour assuré que *la vida es sueño*, il ne pourrait pas même affirmer qu'un x s'est produit, et qu'on ne s'est pas borné à le rêver. Le document, à lui seul, ne lui viendrait pas en aide.

De quelque côté que nous nous tournions, nous rencontrons dans l'histoire cet élément subjectif. Et, en vérité, on a le droit de s'étonner du trouble que cet élément suscite chez beaucoup. Cet élément subjectif est le suc de notre cerveau : ce qui, d'ailleurs, ne veut pas dire précisément — comme l'observait un vieux philosophe napolitain — du suc de betterave ou du suc d'oignon ! Beaucoup pensent que l'introduction de l'élément subjectif rend la cause de l'histoire désespérée. Déjà la recherche des documents offre des difficultés multiples; si l'on y ajoute celles qui dérivent de la pensée humaine, il vaudra mieux ne plus parler d'exactitude ni de vérité historiques. Mais il ne s'agit pas d'*ajouter ;* le cerveau ne demande aucune permission ; l'élément qui lui est propre existe, et on ne peut le bannir. Dès lors, il n'y a d'autre remède que d'assurer à cet élément subjectif, dans la mesure du possible, la netteté et l'exactitude. Reproduire les documents et *penser de façon exacte*, telles sont les deux conditions auxquelles il faut satisfaire pour écrire dûment l'histoire.

Les divergences que fait naître entre les historiens la diversité de leurs critères disparaissent, comme disparaissent celles des philosophes en ce qui regarde les problèmes philosophiques. L'homme peut travailler à les faire disparaître, mais il ne saurait empêcher qu'elles se produisent. Du reste, si l'on sent le besoin d'un argument consolateur, on n'a qu'à se rappeler ce que disait Hegel au sujet des problèmes philosophiques. Nous crions désespérément qu'il n'y a pas deux philosophies qui marchent d'accord, parce que nous portons toute notre attention sur les points de divergence, laissant de côté tous ceux au sujet desquels l'humanité pensante est, ou s'est mise, d'accord.

Ainsi donc, parmi les conditions qui assureront à la composition historique un accueil unanime, l'une des principales consisterait dans l'adoption unanime d'une philosophie (morale, politique, esthétique, etc.). Prétendre résoudre le problème en s'abstenant de toute philosophie, c'est là une attitude naïve. Je sais bien que beaucoup, à notre époque, ont affirmé le principe ou essayé la

chose; ils ont voulu faire l'histoire de la littérature en s'abstenant de toute idée littéraire, l'histoire de la philosophie en s'abstenant de toute conviction philosophique, l'histoire politique en s'abstenant de toute conception politique. Par bonheur, dans l'application, comme il arrive souvent, le bon sens a fourni le remède et mis obstacle à l'exécution d'un dessein aussi extravagant. Et ceux qui l'ont mis réellement à exécution ont fait non point de l'histoire *objective*, mais de *mauvaise* histoire !

Avant de terminer, je veux mettre en relief une autre acception que l'on donne aussi, parfois, au mot *subjectivité*. Cette acception est toute littéraire; on recommande à l'historien, tout en assurant la vie à son récit historique à l'aide de ses critères et de ses idées, de ne pas ensevelir sous l'exposé de celles-ci ses matériaux, c'est-à-dire les faits qu'il a l'obligation d'exposer; de ne pas nous donner une théorie, alors qu'il nous a promis une histoire. Il s'agit, en ce cas, de garder les proportions et de faire preuve de bon goût dans l'exposition littéraire; la recommandation est légitime; mais elle n'a de portée que dans ces limites.

Bref, nous affirmerons, pour conclure, que, si l'histoire doit se montrer *objective* en renonçant à cette subjectivité qui est faite d'arbitraire et de passion, elle doit être, dans un autre sens, *subjective*, c'est-à-dire qu'elle ne peut se passer d'un critère idéal. Cette attitude subjective n'est pas en contradiction avec l'objectivité; bien plus, elle figure parmi ses éléments intégrants.

Naples, mars 1903.

B. Croce.

(Traduit par J. Segond.)

LE PESSIMISME DANS L'ANTIQUITÉ

LES ORIGINES CHRÉTIENNES DU PESSIMISME

On a coutume de considérer le pessimisme comme un mal tout moderne, on le fait d'ordinaire remonter à Schopenhauer et on l'explique (quand ce n'est pas en invoquant la bière allemande) par des raisons politiques, économiques, sociales, tout actuelles.

Bref, on tient le pessimisme pour un fruit du XIXe siècle et on le ramène à des éléments tels, qu'il semble, en effet, être sorti tout constitué et comme une conséquence fatale de l'état de choses présent.

Dans quelle mesure ce point de vue est-il fondé? S'il est vrai que dans l'antiquité le pessimisme ne soit jamais une conception systématique de la vie [1], peut-on biffer d'un simple trait de plume la question pessimiste? et, si elle s'impose, comment se résout-elle? Pourquoi y a-t-il entre les expressions pessimistes isolées des Anciens et le pessimisme moderne un abîme si profond? et quelle est la force qui l'a creusé? Enfin, à mesure que nous essaierons de résoudre ces questions, nous serons conduits à nous demander si la force puissante qui se révèle à nous n'a pas commencé d'agir avec l'ère chrétienne, s'il n'y a pas eu de pessimiste bien avant Schopenhauer et si la recrudescence du mal que l'on constate aujourd'hui n'est pas simplement la conséquence de

1. Nous sommes heureux de nous rencontrer ici avec M. Caro (*Le Pessimisme au* XIXe *siècle*), qui ne considère les plaintes des Anciens que comme des accidents individuels et se refuse à y trouver une conception systématique de la vie. P. 3 et suiv.

l'évolution religieuse — la forme aiguë du problème religieux, transposé en langue moderne et heurtant brutalement l'âme moderne insuffisamment préparée.

I

Que le pessimisme ne constitue jamais dans l'antiquité un système, une *Weltanschauung*, cela est à peu près admis, mais cela est assez curieux pour qu'on en recherche les motifs, d'autant plus qu'en les analysant on aboutit à une conclusion un peu inattendue. Il ne faut pas, en effet, se fier trop à l'apparence. Si le pessimisme ne peut avoir d'existence officielle dans l'antiquité, on n'y trouve pas moins sa trace, mais ce n'est encore qu'un enfant naturel non reconnu que l'ère chrétienne seule légitimera.

Le caractère même de l'éthique antique nous explique que les Anciens aient souvent été bien près d'atteindre — et qu'au fond ils n'aient pas réalisé le pessimisme. Ce caractère dominateur, en effet, c'est l'eudémonisme. Le Souverain Bien partout et pour tous est le bonheur — c'est-à-dire que l'humanité en est encore à ce premier stade d'illusion caractérisé, selon Hartmann, par ceci, que le bonheur est tenu pour réalisable sur cette terre et par chacun au cours de sa vie individuelle. Mais l'eudémonisme est un terrain sur lequel un système pessimiste n'a guère chance de pousser : il s'y réduit à une impatience, ou à un dédain de grand seigneur qui ayant trop joui ne veut pas déchoir en jouissant moins. Et surtout — c'est là le vrai sens de l'eudémonisme antique — il est une certitude, une confiance spontanée et par là il exclut le découragement, le doute désillusionné qui font la base du pessimisme.

En revanche, quand la fin assignée à la vie humaine est le bonheur, il est inévitable qu'on soit déçu et frappé d'autant plus des tristesses de l'existence qu'on s'attendait à n'y trouver que joies. S'il est, en outre, exact que la sensibilité à la douleur (physique et morale) soit en raison directe du développement intellectuel, on peut imaginer avec quelle acuité l'auront ressentie les Grecs, affinés par une si merveilleuse culture ! Il leur faudra donc biaiser, ruser pour ainsi dire avec la vie et nous verrons que dans ces procédés se glisse, inconscient et inavoué, une certaine sorte de pessimisme.

Et c'est cette double attitude que nous retrouvons chez les Anciens partout où l'on a cru voir le pessimisme.

Je n'insisterai pas sur Empédocle [1] : les fragments que nous avons de lui se réduisent à trop peu de chose et la note de son pseudo-pessimisme se retrouvera, d'ailleurs, chez les poètes ultérieurs. Mais ce que nous savons de la vie, de l'activité, du prestige de l'homme ne nous empêche-t-il pas de tenir Empédocle pour un désespéré ? Ce sont les romantiques modernes qui ont voulu voir en lui un autre Prométhée, mourant d'avoir connu de trop près la vérité : c'est là une fiction de poète [2], non une page d'histoire de la pensée grecque.

De même pour le Cyrénaïque Hégésias qui, dans son livre du *Désespéré*, aurait déjà, selon M. Caro, employé tous les arguments chers à Schopenhauer. Le danger d'un pareil rapprochement nous apparaîtra d'autant mieux quand nous aurons cherché ce qui distingue le pessimisme antique du moderne.

J'arrive aux trois grands groupes de pseudo-pessimistes : les Stoïciens, les Épicuriens et les Sceptiques.

Bien qu'on puisse sans trop de peine relever des propositions pessimistes dans les écrits des Stoïciens (chez Sénèque, chez Marc Aurèle même, pour lequel le terme de mélancolie me paraît préférable), on n'est pas, cependant, en droit de dire « qu'on ne trouve pas de plus sombre peinture de la vie que chez les Stoïciens [3] ».

Cela nous paraît un contre-sens de la part d'un psychologue très judicieux mais qui s'est mépris sur la direction de l'Éthique antique.

Parce que les Stoïciens étaient très sérieux, ils ont bien vu (mieux peut-être que leurs devanciers) tout le poids des tristesses que la vie traîne inévitablement à sa suite. Ont-ils cependant déclaré que cette vie fût un mal, se sont-ils dits malheureux ? jamais. Nous pouvons dire qu'ils ne furent pas pessimistes même avant d'avoir recherché pourquoi ils ne le furent pas.

Et cela, nous croyons pouvoir le résumer d'un mot : c'est la na-

1. D'autant moins que son pseudo-pessimisme se rattache aux conceptions orphiques et pythagoriques, lesquelles ne sont pas d'origine purement grecque mais orientale. Peut être même est-ce l'introduction de cet élément étranger qui est cause de la contradiction, de la dualité de direction si souvent constatées dans la philosophie d'Empédocle. (Cf. Gomperz, *Griechische Denker*, 1re Aufl., p. 202.)

2. Cf. l'Empédocle d'Hölderlin.

3. James Sully, *Le pessimisme*.

ture de leur religion, en tant que celle-ci ne se distinguait pas de leur philosophie, qui les a sauvegardés du pessimisme. Les Stoïciens, comme tous les Anciens, plus peut-être que les autres, furent des intellectualistes. Leur Dieu, c'est la Raison répandue partout dans l'Univers et atteignant chez l'homme un plus haut degré de *tonos* que dans le reste du monde. De là s'ensuit qu'il dépend de l'homme de se rapprocher de Dieu jusqu'à l'égaler (à le dépasser presque) et que le bonheur est réalisable au sein des pires tourments, puisque ce bonheur réside dans le seul exercice de la raison que rien ne peut entraver.

Enfin, puisque Dieu est impersonnel et n'a pas donné de commandement, puisque ce Dieu est aussi présent dans la nature que dans l'esprit humain, il s'ensuit qu'on peut toujours le retrouver en passant d'une forme d'existence à l'autre et que l'*exagoge* est une ressource toujours prête. Le moyen d'être très pessimiste lorsque la vie est considérée comme un banquet et qu'au cas où l'on y serait trop mal placé, on a la permission de gagner la porte sans avoir rien à redouter de l'autre côté !

C'est le Christianisme qui fera du suicide un crime, c'est la religion de Jésus qui éveillera la peur de la vie future, à l'entrée de laquelle il faut comparaître devant un juge. Remarquons d'ailleurs que, lorsque les Stoïciens se tuent, ce n'est pas à force d'être malheureux, c'est pour échapper à des conditions dans lesquelles l'exercice de la raison leur est rendu impossible [1].

Mais s'ils n'ont pas été pessimistes, ce n'est pas faute d'avoir connu tous les motifs qui conduisent à le devenir. Eux, ils ne *pouvaient* pas, aussi n'ont-ils pas *voulu* l'être ; mais au prix de quelle raideur, de quelle tension, de quel orgueil, c'est ce qu'on leur a suffisamment et trop injustement reproché. Leur affirmation optimiste sent le défi, c'est une gageure qu'ils ont tenue, mais ils n'ont gagné la partie qu'à l'aide d'un double procédé pessimiste.

Et d'abord — nous y insisterons davantage en parlant des Épicuriens, parce que le procédé chez eux sera plus significatif encore

1. Et d'ailleurs, quelle qu'en soit la cause, nous pouvons dire avec Çakia Mouni et Schopenhauer que le suicide n'est qu'un amour de la vie porté jusqu'à la haine de son contraire, la douleur. Le suicide ne prouve donc pas du tout le pessimisme, il ne condamne de la vie qu'une phase difficile à traverser et que l'individu n'a pas la patience de supporter. Mais si l'on n'avait jamais connu la douceur de vivre et si l'on ne croyait pas que cette condition doive être l'ordinaire, on ne se tuerait pas.

— les Stoïciens n'ont évité les blessures qu'en fuyant la bataille, ils ont procédé par élimination et *voulant* l'optimisme, ils ont successivement fermé toutes les portes par où pouvait entrer le pessimisme, de sorte que l'état final, le Souverain Bien, est un bonheur fait de renoncements systématiques ; c'est presque un pessimisme qui, ne voulant pas s'avouer, invoquerait cet argument que les joies rationnelles sont inaltérables. Mais peut-être est-ce malgré tout être vaincu que fuir le champ de bataille et se retirer sur un terrain neutre ; car ce n'est pas là qu'a eu lieu le combat et l'on ne peut occuper cette situation qu'après qu'il est passé. Comment se comportaient les Stoïciens sous les coups ?

Ici encore, ils ont « rusé » avec le pessimisme. Car ces coups ils les ont ressentis aussi cruellement que pourraient le faire les Modernes et la preuve qu'ils en ont souffert tout comme ceux-ci, c'est que lorsqu'ils ont cédé au premier mouvement, ils ont laissé échapper des plaintes aussi douloureuses, aussi pessimistes. C'est en ne considérant que ce premier mouvement, ce cri spontané, qu'on peut dire avec J. Sully que les Stoïciens furent pessimistes. Mais on est induit en erreur dès qu'on oublie que là n'est pas la réponse décisive des Stoïciens à la douleur et que ce sont les moins spontanés des hommes.

Ils se reprennent, en effet, ils corrigent leur premier mouvement comme un *lapsus linguæ*, mais le second seul est optimiste et il coûte un tel effort qu'il n'arrive pas toujours à se constituer. Ainsi l'on peut conclure en disant que chez les Stoïciens l'homme naturel, malgré ses convictions éthico-religieuses, a été pessimiste — tandis que l'homme surnaturel, seul, s'est élevé, parfois seulement, jusqu'à vivre ses théories.

J'ai dit que chez les Épicuriens le procédé désespéré auquel nous avons vu les Stoïciens recourir était encore plus significatif. N'est-il pas curieux, en effet, que cette morale du plaisir (qu'on croit d'ordinaire si facile et voluptueuse) ne puisse sauvegarder le plaisir qu'en le faisant négatif, en supprimant toutes les passions, en restreignant la vie au strict nécessaire ? Bref, le plaisir d'Épicure n'est-il pas tout autre chose que ce que nous entendons par là, d'où les nombreuses méprises auxquelles cette Éthique a donné lieu ? Ne s'obtient-il pas en chloroformant l'âme ?

La tentation de céder au pessimisme devrait être, d'ailleurs, plus

grande encore chez les Épicuriens que dans l'École du Portique, car leur philosophie contient plus de motifs de tristesse. C'est le Hasard, en effet, une aveugle combinaison d'atomes qui fait notre monde ce qu'il est ; les Épicuriens ne croient pas en une Providence qui aurait organisé tout pour le mieux, dans le meilleur des mondes possibles et lorsqu'ils tournent leurs regards vers l'avenir, ce qu'ils y voient, c'est la déchéance de toutes choses :

> ... Sous le poids des ans, la nature succombe
> Et comme nous, mortels, s'achemine à sa tombe.

Non seulement c'est le contraire de la croyance moderne au progrès le troisième stade d'illusion de Hartmann mais ce n'est pas même la confiance des Stoïciens en un ordre parfait et stable. Lucrèce va jusqu'à prédire la fin du monde et la terreur désespérée de l'an mil a son origine dans l'épicurisme[1]. Nous sommes donc si près du pessimisme que M. Martha a pu conclure que la « véritable réfutation de la doctrine qui prêche la volupté, est la tristesse de son plus grand interprète[2] ».

Et pourtant, pas plus que les Stoïciens, les Épicuriens ne furent pessimistes. Quand on fait d'eux des mélancoliques, on cède à la tentation de moderniser les Anciens — tentation qui, dans ce cas encore, conduit à un contre-sens.

Lorsqu'on n'a pas l'idée que les choses pourraient être autrement qu'elles ne sont, on ne se désole pas. La tristesse peut être « dans le système », comme dit M. Martha, elle n'est pas dans les hommes. Et d'ailleurs si l'homme se reflète dans sa croyance, la croyance elle aussi façonne les hommes : celle des Épicuriens avait fait d'eux des êtres « à l'imagination insensible et sèche[3] ».

Lucrèce a les accents mélancoliques d'un penseur profond et surtout d'un grand poète ; il juge la vie triste, mais n'a pas contre elle l'amertume caractéristique des pessimistes modernes. Il ne regrette rien « il est content de sa doctrine, n'en désire pas une meilleure. On ne trouverait peut-être pas un exemple d'une conviction si entière, d'une foi si pleine... » Est-on pessimiste avec cela ?

Épicure s'est dit heureux et nous pouvons l'en croire. Si les pro-

1. Cf. Martha, *Le poème de Lucrèce*, p. 325.
2. *Op. cit.*
3. *Op. cit.*, p. 332.

cédés qu'il a employés pour l'être nous paraissent tristes, ils ne semblaient pas tels à des hommes qui les tenaient pour les seuls moyens d'arriver à la seule fin et qui ne songeaient pas (ils n'y pouvaient pas songer avant le Christianisme!) que ces moyens étaient un pis-aller et que l'homme aurait pu arriver au bonheur par d'autres routes, si la nature humaine n'était pas déchue : bref, que l'homme devait s'en prendre à lui-même des tristes conditions de son bonheur.

J. Sully nous parle encore du pessimisme des Sceptiques, que nous lui contestons comme celui des précédents. Le contre-sens est même si absolu qu'on pourrait, en renversant les termes, dire que les Sceptiques n'ont pu être tels que parce qu'ils n'étaient pas pessimistes. Car ceux qui déclarent la vie un mal épouvantable ont par là même une croyance assez nette; affirmer le malheur, c'est une des manières les plus positives d'affirmer une opinion (car c'est l'énoncer non seulement par le jugement mais avec la personnalité tout entière). On peut dire que ce qui empêche d'ordinaire le pessimisme de se constituer, c'est l'impossibilité où sont les hommes de n'être ni optimistes ni pessimistes. Et si, parmi les Anciens il y eut des sceptiques ils ne le durent qu'à leur *adiaphorie*, à cette indifférence presqu'irréalisable en pratique et qui exclut, comme son contraire, le pessimisme.

Cependant, puisqu'il est incontestable que le scepticisme s'est réalisé il faut bien reconnaître qu'avec lui nous nous rapprochons du pessimisme. Les Pyrrhoniens anciens ont résolu ce tour de force de *vivre* leur scepticisme, de se maintenir en ce point unique où l'équilibre est parfait entre les théories et les désirs — nous verrons que cela n'était plus possible après les aspirations nouvelles éveillées dans les âmes par le Christianisme — mais il n'en est pas moins vrai que la source même où puisera le pessimisme moderne se cache dans l'ataraxie sceptique. Il suffira, pour troubler l'équilibre, que, sans rien changer aux opinions sceptiques, on fasse naître des rêves et des désirs nouveaux dans les âmes pour que, de l'écart produit, jaillisse le pessimisme moderne. Pascal le saura bien lorsqu'il avouera qu'en dehors de la foi chrétienne « le pyrrhonisme est le vrai ».

C'est qu'avec le scepticisme est morte la croyance dogmatique des systèmes antérieurs et ce doute, par où Pyrrhon se distingue de toutes les écoles, constitue « un premier commen-

cement, il apporte une idée nouvelle, une nouvelle manière de résoudre les problèmes[1] ».

Et cependant, pas plus que les autres, les Sceptiques ne furent pessimistes : à quelque prix qu'ils aient acheté le bonheur ils l'ont trouvé comme leurs devanciers et, pas plus que ceux-ci, ils n'ont pensé faire un marché de dupes.

Ainsi, partout nous l'avons vu : l'axiome eudémoniste exclut en tant que système le pessimisme. Grâce à lui, l'antiquité a pu opposer à la *questio juris* une fin de non-recevoir, mais la *questio facti* s'est imposée et partout le pessimisme, informe et inconscient, a fait son apparition.

Sans doute, à la question de fait on est encore autorisé à répondre que les anciens vécurent en optimistes, qu'ils n'éprouvèrent pas ce qu'éprouvent nos modernes pessimistes et qu'ils se trouvèrent heureux. Mais à quel prix et comment y arrivèrent-ils ?

Partis de cet axiome de croyance que l'homme est né pour être heureux sur terre, ils durent subordonner la pratique à la théorie, ils cherchèrent les moyens de réaliser cette fin et c'est dans ces moyens, dans cette diète morale qu'on retrouve le pessimisme.

Il est à remarquer que le grand problème pour les Anciens qui furent cependant des intellectualistes, ce n'est pas un problème d'ordre intellectuel, ce n'est pas la théorie de la connaissance : c'est la question du Souverain Bien. Ces optimistes se sont vite aperçus que le bonheur ne se réalisait pas de lui-même et que la vie ne l'entraînait pas fatalement à sa suite. Si, dans l'antiquité, l'optimisme avait été sans mélange, on n'y rencontrerait pas de théories du Souverain Bien : il en irait comme dans l'école de Manchester, on « laisserait faire ». Au contraire, tous les philosophes ont une éthique et ces éthiques sont tristes[2]. C'est un axiome indiscuté qu'il *faut* être heureux : on y arrivera, mais à quel prix ! Ou par une sagesse impraticable — ou par une savante et mélancolique abstention. — Et le bonheur des Grecs finit, comme la chasteté d'Amfortas : elle coûte une mutilation.

1. Brochard, *Les Sceptiques grecs*, p. 50.

2. Il faudrait faire une exception pour la morale d'Aristote. Mais cette admirable construction est restée théorique, elle n'a pas exercé d'action, n'a pas façonné la vie pratique comme l'Éthique des Stoïciens ou celle des Épicuriens.

II

Cependant, tandis que le moyen réussissait aux Grecs, Amfortas reste malheureux. Que s'est-il donc passé entre eux et lui ?

M. Sully, qui se rapproche de la vérité lorsqu'il nous dit que les premiers pessimistes furent les Hébreux, commet une méprise lorsqu'il ne voit dans les plaintes de la Bible que la continuation de celles qu'il a constatées à travers l'antiquité.

Il ne s'aperçoit pas que le pessimisme revêt ici un caractère tout nouveau, que pour la première fois le mot prend un sens et que désormais, à quelque époque qu'on envisage la vie, il se trouvera toujours des représentants du pessimisme moderne.

Quel bouleversement s'est-il donc produit?

Les Juifs ont apporté au monde leur dieu, ce Javeh qui est une volonté personnelle — et sur la religion hébraïque va s'édifier la religion chrétienne. Mais si Dieu est une volonté personnelle, au lieu d'un Logos impersonnel, le suicide n'apparaît plus sous le même angle. L'intelligence seule ne saurait le condamner (c'est même souvent la solution la plus intelligente de la vie) et si elle n'était pas contre-balancée chez eux par une autre force, sans parler de celle de l'instinct, on peut assurer qu'un bien plus grand nombre de personnes se tueraient. Mais si le suicide est un crime de lèse-volonté et si Dieu ne nous demande compte que de cette volonté, il ne saurait approuver que nous désertions le poste qu'il nous a confié. En outre, ce Javeh juif nous a créés par un acte tout spécial de sa divine volonté : nous tuer, c'est donc commettre un acte de rébellion dont nous pouvons penser qu'il nous châtiera.

Voilà donc la vie qui, au lieu d'une fête, devient une tâche, tâche à laquelle il nous est interdit de nous soustraire et voilà que, pour présider à la vie, les dieux qui nous souriaient comme des amis plus parfaits, sont remplacés par un juge redoutable.

A ces motifs de pessimisme, le Christianisme en ajoute de beaucoup plus profonds. Car dans la religion juive, sans doute le bonheur n'était pas impliqué tacitement dans le fait de vivre : il fallait le mériter d'un dieu redoutable par l'obéissance à sa loi. Mais enfin, c'était encore l'eudémonisme, c'était encore sur terre que le bonheur

nous était promis et nous restions encore dans la première phase d'illusion de Hartmann.

Le Christianisme n'a plus cette illusion, car il vient tard dans un monde déja vieux. Il ne s'entête plus, comme le jeune Judaïsme, à vouloir le bonheur tout de suite, il est obligé de l'ajourner. Tout d'abord la vie l'y force, car les conditions ont sans cesse empiré. Et puis, sous la pression même de ces conditions plus dures, la vie intérieure s'est développée, le Christianisme a révélé l'homme à lui-même, il lui a ouvert les portes d'un jardin secret que chacun porte en soi, le mysticisme a fleuri et Jésus a compris que le bonheur n'est pas de ce monde. C'est dans une autre vie que nous le trouverons : — mais il suffira que la foi en cette vie future s'évanouisse, qu'on supprime cette pièce surajoutée, pour que nous restions avec le Christianisme, en présence du seul pessimisme.

C'en est fait de la confiance naïve et spontanée de l'antiquité en un bonheur présent : le Christianisme parlera de foi encore mais il la demandera à l'homme comme un *devoir* et lui en saura gré comme d'une vertu. Et il en ajoutera une autre, en prononçant un mot nouveau, l'*espérance ;* l'espérance que la joyeuse religion grecque ne connaissait pas — car a-t-on besoin d'espérer quand on détient le bonheur certain? — l'espérance, dont la contre-partie est le doute, la désillusion, l'inquiétude, — l'espérance, ce trompe la faim qui appelle et entraîne le pessimisme.

Ainsi, le principe éternel du Christianisme ce sera moins la vérité religieuse par lui léguée au monde (à savoir la certitude de la vie future), que la vérité psychologique, à savoir la tristesse inhérente à la vie actuelle. Et cela est si vrai que la force de l'Apologétique, le soutien religieux du Christianisme, c'est l'explication merveilleuse qu'il nous fournit de notre triste condition actuelle[1], par des dogmes tels que ceux de la chute et du péché originel.

Si bien qu'on peut dire que c'est la force psychologique du Christianisme qui a étayé sa force en tant que système religieux.

De quel nom désigner ce mal nouveau qui, éveillé par la religion nouvelle, demeurera la base du pessimisme ultérieur? C'est, il me semble, l'*Idéalisme.*

Les Anciens avaient conçu la *perfection* mais non l'*idéal* et

1. C'est ce que Pascal a merveilleusement vu dans les *Pensées.*

cette perfection, ils l'imaginaient par rapport à l'homme, elle était pour celui-ci un stimulant, le grandissait à ses propres yeux.

L'idéal, c'est une déclaration de faillite du réel, à la suite de quoi l'abstrait est placé au-dessus du concret. Plus jamais l'homme ne sera satisfait, parce que toujours il aura l'*idée* qu'une plus grande perfection serait possible. Et tant qu'il croira pouvoir un jour l'atteindre, son pessimisme sera subordonné à son optimisme; mais alors même que la foi sera morte, le souvenir en restera et l'idéal auquel il ne croira plus, il le concevra encore pour en rêver — et le pessimisme règnera seul.

Les religiosités romantiques et les imprécations de révoltés ne sont que des crises d'Idéalisme.

Aussi, lorsque M. James déclare que « le pessimisme est essentiellement un mal religieux »[1], croyons-nous utile de préciser et d'ajouter que c'est un mal inhérent aux religions idéalistes.

Issu de la grande source que j'ai dite, le pessimisme présentera d'ailleurs chez les modernes les plus grandes variétés, ainsi que nous pouvons le prévoir si le mal provient de l'éveil de la personnalité, s'il est d'origine toute subjective, c'est-à-dire aussi complexe que l'individualité humaine.

Nous aurons le pessimisme suspendu à la foi, condensé dans un pari — chez Pascal; nous aurons le pessimisme objectif, avec accord entre l'homme et le penseur — chez Léopardi[2] et en moins net chez Vigny; enfin nous aurons le pessimisme subjectif, un tempérament morbide érigé en métaphysique — chez Schopenhauer.

Mais partout il serait facile de montrer l'influence de la *Weltanschauung* chrétienne sur le pessimisme moderne.

C. Bos.

1. W. James, *Is life worth living*, p. 39.
2. Cf. Caro, *op. cit.* « Le pessimisme de Léopardi a revêtu d'abord la forme religieuse. »

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

LA GASCOGNE[1]

DEUXIÈME PARTIE : LES RÉSULTATS ACTUELS.

I. Coup d'œil sur l'histoire gasconne.

La Gascogne compte au nombre des provinces françaises qui sont dotées d'une originalité propre ; sans doute, il est difficile de caractériser ce qui lui imprime sa physionomie particulière ; la psychologie d'un personnage ne se dégage souvent qu'avec peine : à plus forte raison, la psychologie d'une collectivité, très complexe par elle-même et ayant évolué à travers les siècles, est-elle chose fuyante et pénible à saisir. Ce qui est le plus frappant, c'est à coup sûr l'existence de l'esprit gascon et la persistance de cette mentalité spéciale jusqu'à nos jours. Mais, avant qu'il y ait eu des Gascons au sens actuel du mot, il y a eu des Vascons, une Gascogne et des États gascons dont il convient d'envisager brièvement l'histoire.

Territorialement, la Gascogne n'a pour ainsi dire pas changé depuis l'époque romaine. La Novempopulanie embrassait presque toute l'étendue de pays qui a plus tard formé le duché de Gascogne et l'archevêché d'Auch. Lorsque les Vascons, par une infiltration lente ou une invasion brutale, ont débordé sur le versant septentrional des Pyrénées, ils se sont installés dans cette Novempopu-

1. Voir le numéro précédent, p. 166-221.

lanie, terre riche en comparaison des régions sauvages qu'ils venaient de quitter. Peu à peu, ils sont descendus dans la plaine et lui ont imposé leur nom ethnique. Ce changement de nom, qui correspondait à une transformation profonde dans la réalité contingente, était une première victoire : ce ne fut pas la seule. La *Vasconia* était trop éloignée des centres politiques du royaume pour que l'autorité des rois mérovingiens et carolingiens s'y fît sentir d'une façon continue et efficace. Dès lors, il était fatal qu'il se constituât entre les Pyrénées, l'Océan et la Garonne un État indépendant, et c'est ce qui arriva. Après avoir été réunie à l'Aquitaine, après des alternatives de soumissions et de révoltes, après avoir été gouvernée tantôt par des chefs nationaux, tantôt par des chefs de race franque, la Gascogne jouit d'une stabilité relative. De la fin du IXe jusqu'au début du XIe siècle, elle eut ses ducs héréditaires. Pendant deux cents ans environ, elle fut une unité parfaitement distincte, un organisme nettement différencié des organismes voisins. Un hasard aussi banal et important à la fois que l'extinction de la ligne directe d'une famille, amena une situation nouvelle : la Gascogne fut adjointe aux possessions des comtes de Poitiers, et désormais son histoire est finie. Accolée à la Guyenne, — et ce jusqu'à la Révolution, — elle passera des mains des comtes de Poitiers à celles des rois d'Angleterre, puis des rois de France [1] et ne connaîtra jamais plus cette autonomie pour l'établissement de laquelle elle avait tant combattu et tant souffert.

Il semblerait à première vue que si les Gascons avaient été très fiers de leur indépendance, ils auraient dû la reconquérir, tout au moins essayer de le faire. En vérité, un retour offensif de ce genre était impossible ; car, à la mort de Sanche-Guillaume, le morcellement féodal avait accompli son œuvre nocive. Là, comme dans le reste de la France, l'émiettement s'était produit ; chacun avait voulu se tailler une place au soleil ; les vicomtes de Béarn avaient secoué le joug, battu monnaie et refusé l'hommage ; si les autres vassaux n'avaient pas osé imiter leur conduite, ils s'étaient cependant efforcés de relâcher les liens qui les attachaient à leur suzerain légitime. Bien plus, la famille ducale s'était subdivisée ; les comtés de Fézensac et d'Astarac avaient été institués au profit

1. Cf. J.-F. Blade, dans *Rev. de Gasc.*, 1892, p. 30 : « ... Après 1039, il n'y a plus de Gascogne politique. Il y a simplement l'administration successive des ducs de Guienne, des rois d'Angleterre et des rois de France dans notre Sud-Ouest. »

de deux fils puinés de l'un des ducs; ensuite, les comtés d'Armagnac, de Bigorre, de Gaure, d'Aure, de Pardiac, les vicomtés de Béarn, Lomagne, Oloron, Louvigny, Dax, Tartas, Tursan, Marsan, Marenne, etc., etc., avaient surgi, et chacun était parvenu à régner en maître sur les quelques lieues carrées de landes, de montagnes ou de coteaux pierreux qui lui appartenaient. Ce travail de dissolution était achevé lorsque le dernier duc héréditaire disparut; il disparut à temps; il n'était plus en effet qu'un fantôme. Après lui, le fractionnement s'accentua, à tel point que, dès le XIe siècle, il n'y a plus d'histoire de la province, mais qu'il y a autant d'histoires que de comtés et de vicomtés[1]. Toutefois, à diverses reprises, une tendance au groupement se manifesta; le Nébouzan et la Bigorre se groupèrent ainsi autour de la maison de Foix-Béarn; les Quatre-Vallées, le comté de Gaure, de Pardiac, le Fézensaguet, l'Astarac, etc. opérèrent également leur fusion avec la maison d'Armagnac. Cela n'alla pas bien loin : la rivalité sanglante des Foix et des Armagnac aux XIVe et XVe siècles, l'esprit séparatiste du Béarn et les ambitions individuelles des hobereaux gascons, empêchèrent le mouvement de se généraliser.

Du reste, à partir du XIe siècle, les seigneurs gascons n'ont plus conservé le souvenir de l'antique *Vasconia* : ils ont soit ignoré soit oublié volontairement que leur patrie avait naguère été homogène; avec l'égoïsme étroit du Moyen Age féodal, ils n'ont plus pensé qu'à eux-mêmes. Dans ces conditions, ils ont tourné sans cesse du côté d'où soufflait le vent. Il ne faut leur demander ni générosité ni conception d'ensemble. Pratiques essentiellement, ils n'ont songé qu'à vivre et à bien vivre. De là, leurs soumissions aux Anglais ou aux comtes de Toulouse; de là aussi leurs brusques volte-face et leurs hommages aux rois de France. D'ailleurs, ils n'agissaient pas tous dans un sens unique; chacun se guidait sur ses intérêts, et ceux-ci divergeaient énormément. Si l'on jette les yeux sur une carte de la province, on voit que la zone pyrénéenne, blottie dans les vallées qu'enserrent les derniers contreforts de la chaîne, était prédisposée par la nature à mener une existence à part[2]; au contraire, l'Est et l'Ouest étaient attirés par les deux grandes villes postées à la périphérie de la terre gasconne, Bordeaux et

1. Ce fait a une répercussion très sensible dans l'historiographie : sauf Monlezun et de Jaurgain, les historiens de la Gascogne se sont arrêtés au XIe ou au XIIe siècle.
2. Cf. P. Vidal de la Blache, *Tableau de la géographie de la France*, p. 361.

Toulouse; le centre, c'est-à-dire l'Armagnac, pouvait et devait hésiter.

Ce que nous venons de remarquer est si vrai que le Béarn n'a eu aucune influence sur l'histoire de la Gascogne. Les vicomtes, véritables souverains depuis que Guillaume VIII leur avait fait remise de ses droits, ont cessé toute relation avec le roi de France, supporté très impatiemment la suzeraineté temporaire des rois d'Aragon. et refusé celle des rois d'Angleterre. Pendant tout le Moyen Age, le Béarn a donné le spectacle d'un État indépendant et régi par des lois dont on ne retrouverait pas l'équivalent en Gascogne. Parmi les autres régions montagneuses, la Bigorre ne pouvait jouer qu'un rôle d'arrière-plan; sa position ne le lui permettait pas davantage; car, de quels côtés ses comtes auraient-ils pu s'agrandir? Quant au Comminges, des raisons analogues motivent son effacement.

L'est de la Gascogne, à cause de la proximité de Toulouse, était condamné à ne pas prendre une extension considérable; il a été d'abord sous la coupe des comtes de Toulouse, et il y eut un moment, au XIIIe siècle, où non seulement la Gascogne dite Toulousaine, mais encore le Comminges, le Couserans, les comtes de Lomagne et de Fézensaguet pour une portion de leurs fiefs, furent les vassaux de leurs puissants voisins. Ensuite, lorsque ceux-ci eurent été vaincus par la royauté française, l'est de la Gascogne tomba sous la domination médiate ou immédiate, toujours menaçante en tout cas, des agents du pouvoir central.

C'est donc l'Ouest et le Centre qui furent appelés à exercer la suprématie au delà de la Garonne. L'Armagnac et l'Albret étaient suffisamment éloignés de Toulouse et pas trop rapprochés de Bordeaux. Lorsque la royauté capétienne entama la Gascogne par le Toulousain, les petits États de l'Est formèrent comme une ceinture qui protégea l'Albret et l'Armagnac. En outre, les comtes d'Armagnac pouvaient obéir ou désobéir à ceux qui occupaient Bordeaux sans encourir un châtiment trop prompt; aussi servirent-ils tantôt les Anglais et tantôt le roi de France. Assurément, ils ont commis de graves fautes; ils ont perdu leur peine dans leur longue rivalité contre la maison de Foix. Par contre, ils ont su au XIVe siècle, comme les sires d'Albret, deviner qui serait le plus fort; simultanément, ils ont compris qu'ils gagneraient peu de chose à lutter obscurément contre les Anglais. La supputation faite, ils n'ont pas

hésité : au lieu de rester sur leurs domaines et de s'épuiser vainement dans une guerre fatigante, ils sont allés du côté du roi de France et se sont faufilés dans son entourage. L'apogée de la maison d'Armagnac se place sous Bernard VII (1391-1418), qui devint le premier ministre de Charles VI et gouverna le Royaume de 1415 à 1418. L'importance que prit la maison d'Armagnac fut si grande qu'elle donna son nom à l'une des deux factions qui scindèrent la France du xve siècle. Ce que fut le parti d'Armagnac, nous n'avons pas à le dire ici; il suffit de constater qu'il a duré de 1410 à 1435, soit vingt-cinq ans. Mais la maison d'Armagnac ne conserva pas longtemps cette prépondérance si chèrement acquise; après l'expulsion des Anglais, elle eut en Louis XI un ennemi terrible, qui résolut d'abattre cette tête si altièrement dressée. Avec son insensibilité coutumière, il conduisit froidement et méthodiquement l'affaire : nul n'ignore par quels procédés il la liquida.

La chute de la maison d'Armagnac profita aux sires d'Albret. Ceux-ci, dès le xive siècle, avaient, comme les Armagnac, abandonné l'Angleterre pour se ranger sous la bannière des rois de France ; ils avaient contracté des alliances profitables et obtenu des places honorifiques. Mais ils furent très différents des comtes d'Armagnac; ils n'eurent ni leur fougue ni leur rudesse : ce ne furent ni des querelleurs ni des batailleurs ; ce furent des intrigants et des diplomates. Au reste, à l'époque où, la chute de la maison d'Armagnac étant accomplie, ils entrèrent définitivement en scène pour représenter la Gascogne, l'heure n'était plus aux coups d'épée et à la brutalité sans frein; les mœurs tendaient à devenir plus policées, au moins en apparence, et la royauté commençait à faire peser d'une main lourde son autorité sur les provinces méridionales ; les sires d'Albret surent ne pas éveiller les craintes légitimes que les comtes d'Armagnac avaient inspirées; qui aurait supposé qu'un jour le descendant d'un de ces « grands chasseurs de lièvres et coureurs d'héritières[1] » serait monté sur le trône? Le hasard en cette circonstance favorisa la Gascogne; après avoir été conquise par la France, elle la conquit à son tour. *Graecia capta ferum victorem cepit*. C'est par cette action d'éclat que finit la Gascogne. Le règne du despotisme royal, l'avènement de la monarchie administrative et centralisée approchaient. La Gascogne n'allait plus

1. Cette expression est de M. Bladé, et, après lui, elle a été répétée maintes fois.

être, au point de vue politique, qu'une province quelconque. Heureusement, il lui restait un joyau plus précieux que son ancienne couronne ducale, l'esprit gascon.

II. L'esprit gascon.

Qu'est-ce que l'esprit gasçon ? MM. Couture[1] et Bourciez[2] l'ont analysé très finement, et il suffirait peut-être de renvoyer le lecteur à leurs articles ; toutefois, comme ces derniers sont peu accessibles, qu'il nous soit permis de revenir, — en leur empruntant beaucoup[3], — sur le sujet que les deux savants professeurs ont traité avec tant de compétence.

Une remarque préalable s'impose : c'est que le Gascon, tel qu'on le dépeint, n'apparaît que tard dans l'histoire ; durant le Moyen Age, il est inconnu ou presque ; en revanche, à la fin du XVIe siècle, les Gascons accompagnent Henri IV à Paris ; ils se glissent partout, étalent à la Cour et à la Ville leurs qualités et leurs travers, ce qui leur vaut d'être caricaturés par Agrippa d'Aubigné dans *Le Baron de Faeneste*[4].

Le Gascon est doué d'une fierté naturelle dont il n'arrive pas, quoi qu'il fasse, à se départir complètement. Aussi bien, il ne cherche guère à s'en débarrasser. Il aime à paraître, à parader même ; il aime qu'on le regarde et qu'on l'admire ; ce qu'il redoute le plus, c'est de passer inaperçu. La fierté constitue son péché mignon ; or, se corrige-t-on de ce que l'on considère comme une « gentillesse » ? Le Gascon, par suite, est vantard, vaniteux, fanfaron, et il est trop enclin à se flatter. Avec de pareils sentiments, on peut devenir un bravache, avoir le verbe haut et trembler devant le moindre danger : le désir de paraître se traduit souvent par de vaines paroles ou de pompeuses rodomontades. Il y a eu des Rodomonts

1. L. Couture, *Le génie gascon*, Toulouse, 1882, in-8 (Extr. de *Rev. de Gasc.*).

2. Ed. Bourciez, *L'esprit gascon*, dans *Bulletin municipal officiel de la ville de Bordeaux*, 16 décembre 1893, pp. 154-158.

3. Nous avons même emprunté à M. Bourciez un assez grand nombre d'expressions. Cet aveu nous épargnera toute accusation de plagiat.

4. M. Bourciez a résumé plusieurs passages de ce roman qu'il qualifie ainsi : « C'est une satire fort piquante, impitoyable pour les travers de la Gasconne, et qui va souvent jusqu'à l'injustice. » Il a rappelé diverses aventures du pauvre Faeneste et nous engageons vivement le lecteur à se reporter à cette œuvre amusante et vivante.

et des bretteurs en Gascogne, mais il ne faudrait pas croire qu'il y en ait eu autant qu'on le pense : s'il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches, il est également vrai qu'on leur prête parfois un peu trop. Agrippa d'Aubigné exagère en représentant tous les Gascons comme des pleutres : l'insulte est gratuite, car il y a eu quantité de vrais braves en Gascogne. Le Gascon, en effet, exception faite des personnalités compromettantes, est fort, énergique et belliqueux[1] ; il ne craint pas de se battre : la peur des coups est un sentiment vulgaire qu'il ne ressent pas. Pendant la guerre de Cent Ans, le parti d'Armagnac a eu de très beaux exploits à son actif. La Hire, Xaintrailles, Barbazan, les fidèles compagnons de Jeanne d'Arc, étaient des fils de la Gascogne. Plus tard, les Gascons, qui aimaient les expéditions hasardeuses et les chevauchées brillantes, ont suivi les rois de France dans les guerres d'Italie. Avec la même fougue, ils ont pris part aux guerres de religion : Montluc se battait en furieux et il enlevait les places fortes avec une sorte d'ivresse. La réputation militaire des Gascons s'est maintenue jusqu'au début du XIXe siècle ; Napoléon Ier disait : « Donnez-moi une armée de vrais Gascons et je traverserai cent lieues de flammes ! »

Si le Gascon est brave et d'une vaillance à toute épreuve, il n'est cependant pas téméraire : c'est que, en dépit de ses dehors exubérants, il raisonne, il réfléchit. Il emploiera la ruse de préférence à la force, si le résultat doit être identique ; et, en fait de ruse, il est inimitable. Il sait se tirer habilement d'un mauvais pas ; il a dans son sac maints tours dont il usera au moment opportun. En présence d'un événement grave ou d'une mésaventure de la vie courante, il n'est jamais à bout de ressources. Une anecdote, entre mille, nous montre un Gascon sortant d'une situation délicate au moyen d'un ingénieux expédient. Nous la citerons d'après M. Bourciez, qui l'a racontée d'une façon charmante. « Un Gascon arrive un soir d'hiver dans une hôtellerie ; il a grand froid,

1. Voir un article signé A. de G. et intitulé : *Le soldat gascon aux grandes époques de l'histoire de France*, dans *Rev. de l'Agenais*, 1876. Selon M. Couture (*loc. cit.*, pp. 9-10), « ce caractère dominant de force », que nous venons de signaler, éclate dans la langue gasconne. C'est un idiome sonore et flexible, à l'accent net et ferme, aux voyelles ouvertes, avec je ne sais quel parfum agreste et comme des murmures d'abeilles. Mais, malgré cette grâce et ces douceurs, l'énergie domine : la fréquence de l'aspiration et des finales fortes, et bien d'autres détails, donnent au parler gascon, dans le groupe linguistique franco-provençal, un rôle pareil à celui du dorien dans les dialectes de la Grèce antique. » Quoique le rapprochement entre le caractère énergique des Gascons et le caractère énergique de leur idiome soit superficiel, il nous a semblé devoir être noté ici.

et toutes les places sont prises autour de la cheminée. Alors, il appelle un domestique et, très sérieusement : « Garçon, allez à l'écurie, et vous donnerez deux douzaines d'huîtres à mon cheval. » L'autre ne bouge pas. « Eh bien, vous m'avez entendu ! » Le garçon s'exécute enfin et, naturellement, tous les voyageurs l'accompagnent, pour jouir d'un aussi rare spectacle. Notre Gascon alors s'installe près du feu, à la meilleure place, et bientôt, quand tous reviennent, le garçon déclarant que le cheval n'a point voulu des huîtres : « Eh bien ! alors, dit gaillardement notre homme, donnez-les moi pour mon souper : je vais bien me les manger, moi [1]. »

Pour mystifier son prochain ou pour en triompher avec aisance, deux qualités sont nécessaires : une élocution facile et de l'esprit. Le Gascon n'est dépourvu ni de l'une ni de l'autre. Non seulement il parle agréablement, mais encore il a une faconde intarissable ; sa verve est aussi inépuisable que son ingéniosité. Parfois même il devient éloquent, et, à diverses époques l'éloquence gasconne s'est montrée capable de belles envolées. De l'esprit, le Gascon en a une provision abondante. On a prétendu que cet esprit était « rond, épais, un peu vulgaire [2] ». Le reproche est sans doute bien gros. Le Gascon est vif, il a beaucoup de belle humeur, il a — ce qui est moins commun — un caractère aimable : il n'est pas assez niais « pour bouder contre l'impossible ». Un désagrément survient-il ? Il fait contre fortune bon cœur : une saillie heureuse masque l'ennui qu'il éprouve, et il a « cette habileté suprême... qui consiste à se consoler, pour la galerie d'abord et pour soi-même ensuite [3] ».

Le Gascon est résolu ; il ne tâtonne pas ; très vite il voit clair dans une affaire obscure ; très vite aussi il sait se décider et toujours dans le sens favorable à ses intérêts ou à ceux de la personne dont il défend la cause. Il a les idées limpides, l'intelligence nette ; il est à la fois prudent et hardi [4]. De là vient que la race gasconne a fourni tant de diplomates de talent et que les Gabriel de Gra-

1. Bourciez, *loc. cit.*, p. 157. Pour d'autres bons mots gascons, voir de Montfort, *Vasconiana*... Paris, 1708, in-12.

2. G. Bastit, *op. cit.*, p. 130.

3. Bourciez, *loc. cit.*, p. 156.

4. Selon M. Couture, *loc. cit.*, p. 14, cela serait dû au climat tempéré de la Gascogne, où l' « air est pur », la « lumière abondante », le « ciel doux et clément » ; de là, « les tempéraments équilibrés, la justesse des intelligences, la hardiesse et la prudence des aspirations ».

mont, Georges d'Armagnac, Jean de Monluc et d'Ossat, eurent toutes les qualités d'excellents ambassadeurs [1].

Étant donnée cette présence d'esprit sans cesse en éveil, le Gascon ne peut pas être dupe de ses mensonges ; il n'y ajoute pas foi, et s'il malmène la vérité, c'est pour en faire accroire à son interlocuteur ; mais chez lui les phénomènes d'autosuggestion sont extrêmement rares. La hâblerie est chez lui un moyen : elle n'est pas une fin. Le Gascon ignore cette forme de dilettantisme qui consiste à mentir pour le plaisir de mentir : il ment par nécessité ou par ruse, et reste maître de lui ; il ne finit pas par croire à la véracité de ce qu'il invente [2]. Il est réfractaire au « mirage », si bien décrit par Daudet.

Grandiloquent et réaliste, vaniteux et spirituel, fort et madré, le Gascon est dépourvu de certains scrupules lorsqu'il veut obtenir ce qu'il désire. Une conversion a valu à Henri IV le trône de France ; combien de Gascons, grâce à leur souplesse, à leur absence de convictions arrêtées, se sont-ils, tant dans le passé que dans le présent, frayé un chemin dans le monde ? A certains moments, il semble que la politique soit leur spécialité : la Gascogne a donné à la France beaucoup de ministres — non dépourvus de talent [3]. C'est que, qu'il s'agisse de sympathies à acquérir ou de difficultés à vaincre, le Gascon sait se débrouiller, surmonter un à un tous les obstacles, merveilleusement aidé en cela par son esprit libre de préjugés qu'il juge superflus. Une fois les obstacles franchis, il s'adapte rapidement à sa condition nouvelle : il n'est pas gauche, loin de là ; ses qualités naturelles de grâce, son allure alerte, dégagée, le servent à plaisir, et il fait très bonne figure dans la place qu'il a enlevée de haute lutte. « Si le terrain est ingrat, semez-y des Gascons, ils poussent partout [4]. »

1. On lira avec intérêt : *Ambassade en Turquie de Jean de Gontaut-Biron, baron de Salignac* (1605-1610), publiée par le comte Th. de Gontaut-Biron, Paris et Auch, 1888-89, 2 vol. in-8 (Arch. hist. Gasc.).

2. Nous adoptons ici l'opinion de M. Bourciez. M. Bastit en a exprimé une toute contraire, qui nous paraît fausse.

3. M. Bastit, *op. cit.*, p. 5, a écrit, fort irrévérencieusement : « La Gascogne produit du vin, des céréales, des légumes et des ministres. »

4. Au dire de M. Bourciez, *loc. cit.*, p. 157, « il y aurait bien encore au fond du caractère gascon ... une autre qualité, un autre défaut, si vous voulez : c'est cette pointe de gaillardise dont on a souvent parlé ». M. Bourciez trouve « cette pointe de gaillardise » chez Henri IV, chez Lauzun et chez le Montesquieu du *Temple de Gnide* et des *Lettres persanes*. Cela est exact, mais ce « défaut » n'est-il pas commun à bien d'autres hommes qu'aux Gascons ? Hâtons-nous d'ajouter, du reste, que M. Bourciez remarque

Comment ce caractère gascon s'est-il constitué? D'abord, il est vraisemblable que les Gascons ont reçu en héritage des Vascons du haut Moyen Age leur passion pour la guerre. Les Vascons étaient perpétuellement en rébellion contre le pouvoir central : ce n'étaient que soulèvements, troubles et assassinats. Quand le midi de la France tomba aux mains des Anglais, les Gascons, assagis, durent batailler contre eux. Afin de garder une indépendance relative, ils eurent recours à la force ; mais la force ne suffisait plus, car la partie n'était pas égale ; les Anglais étant les plus puissants, on ne pouvait pas espérer triompher par les armes ; on employa la ruse, sous sa forme la plus courtoise, qui est la diplomatie. Lorsque, d'autre part, au XIIIe siècle, les Capétiens eurent définitivement anéanti la puissance des comtes de Toulouse et annexé leur domaine, la Gascogne se trouva « prise à revers ». Dans de semblables conjonctures, résister aux tentatives des rois capétiens n'était possible qu'en « déployant beaucoup d'habileté, de ténacité, de finesse... »[1]. Durant cette longue lutte contre la royauté française et contre la domination anglaise, les Gascons ont acquis des talents militaires, mais ont surtout appris l'art de mentir à propos et avec virtuosité.

S'ils ont eu le goût des aventures, ce n'est peut-être pas d'instinct. Les terres riches n'abondent pas en Gascogne : les vallées du Béarn et de la Bigorre, les coteaux de la Chalosse sont des exceptions ; une grande partie du sol est couverte de forêts de pins et de broussailles, et l'Armagnac ne produit pas assez de vins et de céréales pour nourrir une population dense. Les aînés des familles nobles héritaient du lopin de terre paternel, mais les cadets étaient contraints, par les dures nécessités de la vie, de quitter le clocher du village et de chercher fortune au loin. Les cadets de Gascogne allaient sur les champs de bataille ou à la Cour recueillir gloire et profit ; ils devenaient des capitaines ou des courtisans accomplis. Les populations maritimes, d'autre part, ne pouvaient pas se contenter des ressources que la pêche leur offrait sur les côtes ; malgré les colères subites du golfe de Gascogne, les marins préféraient tenter la chance et franchir l'Océan, séduits par l'appât d'expéditions fructueuses dans le Nouveau-Monde.

avec beaucoup de justesse que « même dans l'éclat de sa passion, l'homme ici reste assez maître de lui ».

1. Bourciez, *loc. cit.*, p. 156.

La Gascogne, avons-nous dit, est pauvre en général : mais si l'on est gueux, on a souvent honte d'étaler sa misère. Beaucoup de seigneurs gascons étaient de lamentables hobereaux, végétant péniblement sur leurs minuscules seigneuries. Très vite, ils comprirent que l'eau ne va qu'à la rivière et qu'un pauvre diable, désireux de s'enrichir, doit, à l'occasion, se faire passer pour riche. Veut-on parvenir à ce but? La modestie est hors de mise : il faut se vanter, et parader sans relâche. A ce jeu-là, on ne peut que devenir vaniteux et c'est ce qui est arrivé aux Gascons. Mais on doit avouer que leur audace et leur vantardise les ont servis; à force de paraître, ils ont changé les apparences en réalités. L'on cite toujours et avec raison l'exemple des sires d'Albret, qui, partis de rien, ont grossi peu à peu leur patrimoine et manœuvré si adroitement que « la monarchie même est tombée dans leur lot [1] ». S'ils avaient été modestes, Henri IV aurait-il été roi de France?

L'histoire et le milieu ont ainsi rendu les Gascons belliqueux et pratiques, chercheurs d'aventures et assoiffés de gloire. Il serait facile de dire quels avantages les Gascons ont retirés de ces qualités et de ces défauts si divers; mieux vaut sans doute indiquer en quoi certains de ces défauts ont été stérilisants, en quoi certaines de ces qualités ont été bienfaisantes.

La prédominance de l'esprit pratique a empêché l'éclosion de vocations poétiques de premier ordre; la pensée de tout poète lyrique vagabonde à travers des abstractions et des rêves. Or, le Gascon est un peu terre à terre; il est positif et railleur; par suite, le lyrisme lui est étranger. La littérature savante n'en offrirait que peu d'exemples, — et combien médiocres! La littérature populaire n'en renferme que peu de traces, — et combien superficielles! Ce n'est donc pas en Gascogne qu'on doit chercher une poésie animée de souffles généreux; on n'y rencontrerait rien de tel, mais on trouverait en revanche beaucoup de morale en action. Le Gascon en effet est « gnomique et sententieux [2] » : il adore les proverbes, qui condensent en une brève formule des trésors de sagesse et de prudence ; il a forgé un nombre incroyable de dictons : il en a pour toutes les circonstances; mais entre les proverbes et les productions lyriques, il y a un abîme : et qui

1. Le mot est de L. Couture, *loc. cit.*, p. 17.
2. L. Couture, *loc. cit.*, p. 20.

prise les uns doit être forcément peu sensible aux délicatesses des autres.

Une seconde conséquence fâcheuse de la prédominance de l'esprit pratique, c'est l'absence d'artistes ; il n'y a pas d'art gascon ; à ce point de vue, un fait est caractéristique : dans les classifications des écoles d'art roman que l'on a proposées jusqu'ici, nous apercevons des écoles française, normande, poitevine, auvergnate, bourguignonne, provençale, angevine, etc. ; nous n'apercevons pas d'école gasconne. Il conviendrait peut-être de ne pas trop s'avancer sur ce terrain glissant ; car les classifications manquent fréquemment de bases solides. Toutefois, il est vrai et même très vrai que les Gascons ne sont pas une race artiste.

Les Gascons ont couru l'univers : or, les gens qui ont beaucoup vu et beaucoup agi, aiment à narrer leurs exploits ; lorsque l'âge et les maladies les confinent chez eux, il leur plaît de se rappeler le passé ; mais leurs souvenirs se présentent quelquefois d'une manière confuse ; ils vont et viennent, se contredisent sans se rectifier toujours : Monluc n'a pas échappé à cette loi fatale. A la fin de sa carrière, loin des camps et des combats, il se fit écrivain ou plutôt dicta ses mémoires. N'a-t-il pas exagéré par-ci, par-là ? Ne s'est-il pas flatté avec trop de complaisance ? N'a-t-il pas laissé le champ trop libre à son imagination ? N'a-t-il pas enfin eu trop peu de soin de la composition ? S'il n'avait pas commis ces fautes, il ne serait pas digne d'être originaire des environs d'Auch. Avant tout c'est un narrateur et un Gascon : narrateur, il l'est, parce qu'il a eu des aventures, et qu'il tient beaucoup à les faire connaître. Gascon, il l'est, par sa fougue, sa verve, son emphase, par son ardeur guerrière qui se manifeste presque à chaque page, et par sa vantardise. Tout cela se mêle, se fond à un tel point que ses *Mémoires* nous apparaissent à distance comme l'œuvre la plus franchement gasconne de la littérature française. Mais dans les productions des autres écrivains gascons, on noterait sans peine quelques-unes des qualités de Monluc. Chez tous les auteurs nés au delà de la Garonne, qu'ils aient écrit en français ou en patois, ce qui est caractéristique, c'est leur talent de narrateurs. M. L. Couture l'a constaté un des premiers et il a déclaré que les « contes merveilleux [de la Gascogne] ont parfois un magnifique développement dans un ton homérique ou dantesque ». Renchérissant même sur cette qualité, L. Couture prétendait que le Gascon avait

« la tête épique »[1]. Sans aller jusque-là, on doit admettre que les contes populaires aussi bien que la *Grande semaine* de Du Bartas ou que les *Essais* de Montaigne témoignent d'une qualité commune à la race. Du Bartas, en effet, n'est-il pas essentiellement un narrateur, et n'a-t-on pas défini excellemment son œuvre lorsqu'on a dit que c'était la création du monde racontée par un Gascon? Quant à Montaigne, ce périgourdin de naissance, qui est pour beaucoup le modèle du parfait Gascon, a-t-il fait autre chose que de suivre au jour le jour et selon son humeur du moment, l'évolution de sa personnalité intellectuelle et morale?

S'il est exact que les Gascons soient avant tout des narrateurs, et parfois des imaginatifs, il est non moins exact qu'ils ne sont pas capables de bien ordonner leurs récits. Le désordre est un de leurs défauts; très sensible chez Monluc, ce défaut est éclatant chez Du Bartas et chez Montaigne ; mais pour ce dernier, on est en droit de se demander si le va-et-vient perpétuel des *Essais* n'est pas un des charmes principaux de l'ouvrage. Ce manque d'aptitude à composer a obligé les écrivains gascons à renoncer au roman et au théâtre[2] ; là, l'incohérence n'est plus permise ; il faut tracer un plan et le respecter; aussi les Gascons n'ont-ils pu aborder ces genres littéraires. Il est même arrivé qu'au XVIIe siècle ils ont fait triste figure dans le monde des lettres. Boileau les a condamnés en un vers méprisant, qui cingle comme un coup de fouet :

Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon,

et ce siècle mesuré, compassé, logicien, rigoriste n'a pu goûter le charme de la verve tantôt primesautière et gaie, tantôt emphatique et grandiloquente des écrivains de la Gascogne. Bien plus, il a étouffé, au moins en partie, le génie gascon. Le XVIe siècle, avec ses passions violentes, son exubérance, son trop-plein de vie, son amour parfois immodéré de l'action, ses raffinements intellectuels et son dilettantisme d'humaniste, pouvait seul produire Monluc, Du Bartas et Montaigne. Au XVIIe siècle, la pétulance, la fougue et le désordre détonaient ; c'étaient des notes discordantes que Boileau, le théoricien officiel du classicisme, ne pouvait tolérer.

M. Bourciez a pris soin d'avertir le lecteur qu'il avait en vue non pas « le caractère propre à telle ou telle partie de la Gascogne, à

1. L. Couture, *loc. cit.*, p. 20.
2. Cf. Bourciez, *loc. cit.*, p. 157.

telle ou telle ville », mais « le caractère en lui-même et dans toute sa généralité »[1]. De propos délibéré, nous avons également laissé de côté les différences qui existent entre les diverses espèces de Gascons ; il est certain que si l'on voulait compléter notre analyse, on devrait distinguer le Gascon de l'Armagnac du Béarnais ou du Bigourdan. De même que l'histoire de la portion montagneuse de la Gascogne n'est pas absolument semblable à celle de la moyenne et de la basse Gascogne, de même la psychologie des habitants du Béarn et de la Bigorre n'est pas absolument identique à celle des habitants de l'Armagnac ou de l'Albret. On reconnaît, par exemple, aux Béarnais une souplesse plus grande, une subtilité plus accusée, mais une exubérance moindre ; il serait aisé, d'autre part, de prouver que le caractère du Bigourdan est plus rude et plus agreste. Pour développer ces quelques idées, une étude nouvelle serait nécessaire ; bornons-nous cependant à ce que nous avons dit ; car, dans l'histoire, ce sont surtout les Gascons de l'Armagnac et de l'Albret qui ont tenu les premiers rôles et personnifié la Gascogne ; il est donc naturel que ce soit à eux que l'on s'attache de préférence. En réalité, le Gascon idéal est bien celui de l'Albret et de l'Armagnac ; consciemment ou inconsciemment, on le décrit lorsqu'on croit peindre le « type gascon » ; c'est chez lui en effet, que l'on observe, dans toute leur intensité, les vertus et les travers de la race.

1. Bourciez, *loc. cit.*, p. 155.

TROISIÈME PARTIE : DESIDERATA.

Nous avons noté plus haut que la vanité est un des péchés mignons de cette race : dès lors, ne froissera-t-on pas les érudits en leur donnant des conseils ? Mais, d'un autre côté, nous avons remarqué que, dans le Sud-Ouest, on est réfléchi et spirituel : or, les gens d'esprit ne boudent pas et les gens réfléchis écoutent les avis qu'on leur donne, qu'ils soient mauvais ou bons.

Tout d'abord, on devrait dresser une Bibliographie de la Gascogne; les savants locaux ont écrit jusqu'à présent peu de livres; par contre, ils ont publié une multitude de textes et d'articles dans des revues souvent obscures, — M. Bladé les appelait souterraines; on n'est jamais sûr de ne pas laisser échapper une monographie importante, enterrée là; le mal reste et restera sans remède tant que l'on n'aura pas à sa disposition un répertoire complet et critique. La *Bibliographie de Bayonne et des environs* de M. Poydenot [1], est fort en retard aujourd'hui; il en est de même de la *Bibliographie landaise* de E. Taillebois [2], et, à plus forte raison, de la *Bibliographie pyrénéenne* de Vaussenap [3]. Les bulletins sur le Béarn de M. V. Dubarat et sur les Landes de M. A. Degert, parus dans la *Revue des Universités du Midi* en 1895 et 1897, ainsi que les bulletins régionaux insérés dans la *Revue de Gascogne* [4] et dans les *Annales du Midi*, ne comblent pas les lacunes, tant s'en faut [5]. Ce qui est absolument indispensable, c'est un dépouillement de tous les périodiques méridionaux et non méridionaux, et un inventaire de tous les livres, tant anciens que modernes [6].

Puisqu'il n'y a pas de sources narratives gasconnes, on ne peut évidemment pas songer à en former un *Corpus*. Toutefois, il ne

1. Dans *Bulletin monumental*, 1888.

2. *Ibidem*.

3. Dans *Bull. Soc. Ramond*, 1867-71.

4. Ces bulletins se rapportent aux Basses-Pyrénées, aux Hautes-Pyrénées et aux Landes.

5. Notons, à un point de vue très spécial, L. Clugnet, *Bibliographie du culte local de la Vierge Marie* (Paris, 1900, in-8, en cours). Le troisième fascicule est consacré à la *Province ecclésiastique d'Auch*.

6. Un répertoire de bibliographie périodique serait également à créer; une fois la bibliographie rétrospective achevée, il permettrait de la tenir au courant.

serait pas mauvais de réunir les passages de chroniques — peu nombreux — relatifs à la Gascogne jusqu'en 1032 ou 1052 : on aurait sous la main des textes établis d'après les meilleures éditions, lesquelles sont rarement consultées en province : cite-t-on Grégoire de Tours d'après l'édition Arndt et les *Annales Bertiniani* d'après l'édition Waitz? De plus cela permettrait de republier les *Initia Madirensis monasterii* et l'*Historia abbatiae Condomiensis*, qui ne figurent que dans des recueils volumineux et relativement rares.

Les cartulaires inédits et les chartes éparses dans les Collections de la Bibliothèque Nationale, du Grand Séminaire d'Auch, de la Bibliothèque de Tarbes, etc., doivent être imprimés le plus tôt possible, ainsi que nous l'avons déjà dit. Cela fait, il restera encore à les critiquer et à fixer les règles suivies par les notaires des seigneurs, évêques et abbés ; ces études de diplomatique sont d'autant plus nécessaires que les pièces fausses ne manquent pas et que plusieurs d'entre elles ont joui et jouissent encore d'une faveur incroyable [1]. Puisse-t-on perdre l'habitude de rejeter ou d'accepter un acte en se fondant uniquement sur des raisons psychologiques ! Sans doute, on ne convaincra pas certains érudits dont l'entêtement est le mérite principal : pour ceux-là, la diplomatique est et sera éternellement une science vaine.

Autre desideratum. L'histoire de la Gascogne jusqu'à la mort du dernier duc héréditaire a été exposée — nous l'avons vu — dans divers volumes, dont la plupart sont anciens. Parmi les savants contemporains, MM. Bladé et de Jaurgain sont presque les seuls qui aient osé pénétrer dans ces ténèbres ; mais les théories émises sont si contradictoires, les documents ont été sollicités de tant de manières différentes qu'il en résulte une confusion inexprimable. Il conviendrait d'épurer cette histoire, de la débarrasser des scories qui l'encombrent, et de savoir ignorer. A la condition d'appliquer avec rigueur les principes d'une saine méthode, de bannir toute polémique oiseuse et de fuir l'erreur qui consiste à tout remettre perpétuellement en question, on écrirait un ouvrage précieux. Ce serait une suite à la thèse de M. Perroud, lequel a définitivement élucidé ce qui concerne le duché d'Aquitaine jusqu'au milieu du VIIIe siècle.

1. Beaucoup d'actes nous étant parvenus sous forme de notices sont très difficiles à critiquer, bien que l'on puisse soupçonner parmi eux quantité de falsifications.

Malgré l'*Histoire de Béarn*, il y aurait à revenir sur cette province; car enfin, pourquoi avoir une admiration presque mystique pour les Oihénart et les Marca et répéter sans contrôle les opinions traditionnelles, ce qui est une preuve d'apathie? Puisque nous exprimons des souhaits, nous irons jusqu'au bout de notre pensée. Nous avons constaté ci dessus que l'on avait produit une grande quantité de monographies sur les régions gasconnes, mais que ces monographies n'avaient aucun lien entre elles et ne s'appliquaient d'habitude qu'à des périodes très restreintes. Dans l'avenir, il faudrait ne pas s'enfermer dans des limites chronologiques trop étroites; bien plus, il faudrait, lorsque c'est possible, traiter le sujet à partir des origines, faire en somme ce que MM. Bascle de Lagrèze et Bourdette ont tenté avec plus de bonne volonté que d'esprit critique pour la Navarre française et le Lavedan. Nous n'ignorons pas que sur beaucoup de points on n'aboutirait pas à des conclusions neuves et que la tâche serait ingrate et longue; n'oublions pas cependant que la vulgarisation n'est pas méprisable, quand elle est intelligente, et que la longueur et la difficulté ne sont pas choses de nature à décourager les énergies; celles-ci sont nombreuses en Gascogne : elles peuvent s'appliquer à des besognes vraiment utiles. D'ailleurs on devra peut-être s'abstenir de publier ou de rééditer des ouvrages du XVIIe et du XVIIIe siècles. M. Dubarat, au lieu de rééditer Marca et M. Duffau au lieu de publier Colomez, auraient pu, ce nous semble, reprendre sur nouveaux frais l'histoire du Béarn et de la Bigorre. Hâtons-nous d'ajouter que ces remarques platoniques ne diminuent en aucune façon la valeur intrinsèque de ce qui a été fait.

Le jour où toutes les villes de la Gascogne auront été étudiées à fond, un progrès immense sera accompli. Ce jour, hélas! ne paraît pas près de se lever. Quoiqu'il n'y ait pas au point de vue scientifique de travaux négligeables, pourvu qu'ils soient bien conduits, il est cependant hors de doute qu'il y a des sujets importants à côté de sujets sans importance. C'est là une vérité de M. de La Palisse dont on ne s'est pas assez souvenu. Il est excessif de consacrer de longues monographies à des villes ou à des villages de second ou de troisième ordre et de laisser presque complètement dans l'ombre Pau ou Tarbes. L'activité des érudits locaux s'emploiera-t-elle à remplir ces vides? Nous recommandons tout spécialement l'histoire des communes encore si imparfaite pour toute la France

et particulièrement pour la Gascogne. Jadis, sous l'influence du regretté A. Giry, plusieurs travaux de cette espèce avaient été entrepris : on trouverait d'excellents modèles dans les livres de A. Giry et de ses élèves J. Flammermont, A. Lefranc, L.-H. Labande, A. Ducom, etc.

Il est superflu d'attirer l'attention des savants gascons sur l'histoire ecclésiastique, car la plupart d'entre eux appartiennent au clergé. A leur tête il y a des hommes éminents, dont quelques-uns ont acquis une notoriété très grande ; tel fut l'abbé Couture[1] ; tel est l'abbé Degert, professeur au séminaire de Toulouse :ses auditeurs ont en lui un maître rompu à toutes les finesses de la critique ; ses lecteurs peuvent puiser dans ses publications des leçons de méthode qui leur seraient profitables. Tel est aussi l'abbé Dubarat, dont l'influence en Béarn s'est très fortement fait sentir, et qui dirige avec une autorité et une conscience au-dessus de tout éloge une revue qui a rendu déjà des services inappréciables. C'est très certainement à MM. Dubarat et Degert, auxquels se joignent naturellement MM. Breuils, Lestrade, Guérard, Balencie, etc., que l'on doit les meilleures recherches. A côté des membres du clergé catholique, les membres du clergé protestant s'occupent avec zèle du calvinisme. Nous n'avons donc pas ici de desiderata à exprimer : les voies à suivre ont été tracées ; l'exploration est facile et sûrement fructueuse.

Il serait également superflu d'attirer l'attention des érudits gascons sur l'histoire de l'instruction publique et les études biographiques, généalogiques ou archéologiques ; ceci pour deux motifs : d'abord parce que l'histoire de l'instruction publique en Gascogne commence à être bien connue ; ensuite parce que biographes, généalogistes et archéologues ont été, sont et seront toujours nombreux. On a souvent tendance à les railler : les griefs que l'on formule sont justes à condition de ne pas être exagérés ; on reproche aux biographes de ressusciter trop de personnages illustres, aux généalogistes de découvrir trop d'ancêtres lointains à des familles dont les aïeux ne sont pas allés aux Croisades, — du moins en qualité de chevaliers, — aux archéologues de disserter fréquemment sur des futilités. Ces reproches conviendraient-ils ici ? A coup

1. Sur l'œuvre de L. Couture, voir, outre la préface des *Mélanges Couture*, le numéro d'octobre-décembre 1902 de la *Revue de Gascogne* qui lui est entièrement consacré.

sûr, les biographes ne devront choisir que des personnages de marque; les généalogistes devront se persuader que les hypothèses gratuites sont sans valeur et que les documents faux, — y compris la charte d'Alaon, n'en déplaise à ses défenseurs attardés, — ne méritent aucune créance; les archéologues devront lire, relire et méditer l'admirable ouvrage de A. Brutails sur l'*Archéologie du Moyen Age*. Tous enfin devront se rappeler que si tous les genres sont bons, le genre ennuyeux est détestable; et l'abus que nous venons de faire du verbe *devoir*, leur indiquera peut-être qu'il y a là une nécessité absolue.

Il ne serait pas moins utile pour les philologues de se pénétrer des principes de la philologie sérieuse; la *Grammaire des Langues Romanes* de Meyer-Lübke est le manuel de tous les romanistes, — non gascons. Des contributions estimables, qui témoignent d'une faculté d'observation réelle, renferment des inexpériences ou des erreurs qui les déparent : au prix de peu d'efforts on effacerait ces traces de maladresses; il suffirait d'une préparation plus complète. En philologie, le bon vouloir ne remplace pas le savoir : tel auteur en a fait l'expérience à ses dépens; et cependant, les élucubrations saugrenues sont rares en Gascogne[1]; d'ordinaire, les travaux philologiques sont intéressants, mais ils manquent de cette perfection dans le détail et de cette fermeté d'exposition qui révèlent une méthode rigoureuse; nous exceptons, bien entendu, MM. Paul Meyer, Bourciez, Luchaire, Ducamin : nous faisons allusion seulement aux érudits locaux.

Le folk-lore paraît à peu près épuisé à l'heure actuelle, et nous ne nous en plaindrons pas, car il est peu original. On ne saurait guère recueillir dans cette littérature orale des renseignements sur la psychologie de la race gasconne, d'abord parce que, dans ces poésies et ces contes populaires, on salue au passage trop de vieilles connaissances; ensuite parce que les paysans, pas plus en Gascogne qu'ailleurs, ne se prêtent volontiers à un interrogatoire : ou bien ils ne répondent pas, ou bien ils embellissent à leur façon, — qui n'est jamais la bonne, — le thème primitif. Enfin,

1. Citons néanmoins : A. Prosper Duplan, *Patois de Bigorre. Langue primitive d'où toutes les langues celtiques se sont formées. Vocabulaire de six langues comparées, à l'usage des étudiants et des philologues étymologistes*, Tarbes, 1891, in-8. Du même, *Patois celte de Bigorre (Hautes-Pyrénées). Langue primitive. Origine de huit langues aristocratiques, savantes ou écrites. Véritable, seule et unique formation de la langue française*, Tarbes, 1897, in-8.

des doutes subsistent presque toujours sur la date de composition de ces poésies ; on estimera que nous sommes trop sceptique, mais la plupart nous paraissent de composition récente, et, en les parcourant, on a constamment l'impression de quelque chose de factice. Aussi bien, espérons qu'on laissera désormais ces histoires de Barbe-Bleue et ces chansons enfantines ou simplement niaises aux personnes pour lesquelles elles ont été composées.

Au lieu de ramasser pieusement toutes les miettes du folk-lore, il vaudrait mieux s'occuper de la littérature gasconne proprement dite. M. Bastit a prétendu que ce qui la caractérisait, c'était précisément de n'avoir pas de caractère [1] ; la thèse, ainsi posée, est défendue au moyen d'arguments assez faibles. Est-elle exacte ou fausse ? Telle est la question à résoudre. On peut admettre, à la rigueur, que Jasmin fut un poète insuffisamment inspiré, et il est permis de qualifier de médiocres les *Papillotos,* en dépit de la vogue considérable dont ils ont joui et des vers charmants qu'ils renferment. Mais, à côté de Jasmin, la Gascogne a donné le jour à Guillaume Ader, Jean-Guillaume Dastros, l'auteur des *Quouate Sasous,* à Pierre de Garros, le traducteur des Psaumes de David, à Louis Baron, à Despourrin, dont les *cansous* sont d'exquis petits poèmes, etc. Nous accordons volontiers que, au Moyen Age, « la Gascogne se rattache au point de vue littéraire à la littérature provençale » ; tout le monde sait que Cercamon, Marcabru, Pierre de Corbiac, Aimeric de Belenoy ont écrit en provençal ; ce que nous ne pouvons pas accorder, tant que la preuve n'en sera pas faite, c'est que la littérature gasconne des XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles n'ait pas de caractère : *a priori* il semble en effet que si l'esprit gascon soit saisissable quelque part, ce doit être dans les œuvres patoises, c'est-à-dire dans les œuvres des Gascons *gasconnants,* au moins autant que dans les œuvres des Gascons francisés. En somme, la réhabilitation de la littérature gasconne, éclipsée par sa rivale glorieuse, la littérature provençale, s'impose maintenant, et les érudits, guidés par M. Bourciez, rendraient un grand service en revisant le jugement porté à la légère par M. Bastit.

Il est un autre genre d'études qui aiderait à dégager les traits

1. Bastit, *op. cit.*, p. 341. Notons qu'à la p. 109 il avance que le caractère distinctif, original des écrivains gascons est la crânerie, et que, p. 112, il prétend qu'à ce caractère essentiel s'en ajoutent trois autres : l'exagération, l'esprit et la gaieté. Comment concilier l'affirmation de la p. 341 avec celles des pages 109 et 112 ?

essentiels de la physionomie de la Gascogne. Nous avons dit et répété presque à satiété que si la Gascogne avait disparu vite de la carte politique, en revanche les Gascons avaient survécu. Or, les Gascons qui nous sont familiers sont uniquement ceux qui ont reflué vers la Cour : nous les connaissons bien parce que leurs allures tranchent sur celles des gens du Nord, parce qu'ils ont été dépeints ou même satirisés, parce qu'ils ont agi et qu'ils ont laissé des traces dans l'histoire. Mais les Gascons restés dans leur province, comment se sont-ils comportés? Quels étaient leurs habitudes, leurs opinions, leurs préjugés? Il faudrait faire l'histoire sociale et morale de la Gascogne à partir du XIVe siècle ou du XVe, si tant est que les documents d'archives ne permettent pas de remonter plus haut; il faudrait les suivre dans la vie quotidienne, voir quelle éducation ils recevaient, quelles professions ils exerçaient, quelles coutumes régissaient leurs rapports, quel droit les jugeait. On a déjà ébauché des recherches en ce sens ; mais, sauf pour l'instruction publique, elles ont été conduites sans ordre et sont manifestement insuffisantes[1] ; de plus, des parties essentielles du sujet n'ont même pas été effleurées. Pourtant, ce sujet est capital, puisque ce n'est rien moins que la connaissance intime, profonde, vraie de la Gascogne. Nous apercevons trop le panache gascon ; nous ne percevons pas assez les qualités domestiques de la race ; nous la jugeons d'après les spécimens que l'histoire nous présente ; l'avenir la jugera d'après les types que l'érudition aura tirés de l'oubli[2], — types qui représenteront sans doute la commune mesure. Les chercheurs que passionne l'inédit devraient se tourner de ce côté-là ; on peut leur prédire des trouvailles heureuses, ce qui devient de plus en plus rare dans le domaine historique.

Le programme que nous venons d'esquisser est très vaste ; d'aucuns penseront qu'il est un peu vague. C'est à dessein que nous nous sommes tenus dans des généralités ; car notre rôle ne consiste pas à dresser une liste de matières à traiter, ainsi qu'on dresserait à l'usage d'écoliers une liste de devoirs ou de pen-

1. Notons cependant un travail tout récent de M. J. Gardère, intitulé : *Histoire de la seigneurie de Condom et de l'organisation de la justice dans cette ville*, Condom, 1903, in-8.

2. Voir, à ce point de vue : *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, Seigneur de Montaut* (1490), publié par Ph. Tamizey de Larroque, Paris et Auch, 1883, in-8 (Arch. Hist. Gasc.), et surtout les *Lettres d'un Cadet de Gascogne sous Louis XIV, François de Sarramén, capitaine au régiment de Languedoc* (1694-1717), publiées par Fr. Abbadie, Paris et Auch, 1890, in-8 (*ibid.*).

sums. Nous croyons que notre tâche était d'indiquer dans quel sens les efforts devraient se porter, sans préciser davantage; et nous désirerions que notre appel fût entendu, quoique ce désir puisse paraître immodeste. Déjà des appels analogues ont été adressés aux Sociétés savantes par des voix plus autorisées que la nôtre; on a même proposé une série d'encouragements et de récompenses pour celles qui travailleront et qui travailleront bien. L'espoir de subventions ministérielles et de distributions de palmes académiques ne doit pas surexciter l'activité des érudits; il convient que ceux-ci soient plus désintéressés, et c'est pour nous un plaisir de remarquer et de proclamer qu'en Gascogne le désintéressement, à ce point de vue, est de règle. Ce qui serait capital, c'est une sorte de fédération des Sociétés savantes. De même que les *Annales du Midi* ont cherché naguère à établir un lien entre tous les périodiques méridionaux, de même, dans une sphère plus restreinte, la Société des Archives historiques de la Gascogne, devrait chercher à grouper autour d'elle la Société des études du Comminges, la Société de Borda, la Société Ramond, la Société Académique des Hautes-Pyrénées, la Société des Sciences et Arts de Bayonne, la Société des Sciences, lettres et arts de Pau, etc. Les effets d'une pareille association seraient salutaires : on aurait ainsi au-dessus des Sociétés et des revues purement locales, une Société et une revue provinciales. La *Revue de Gascogne* répond en partie à cet objet; il faudrait qu'elle y répondît complètement. Et puisque la Société historique de la Gascogne semble être la plus fortunée de toutes, c'est à elle qu'incomberait le soin de publier non seulement les textes relatifs à l'histoire de la Gascogne, mais encore les ouvrages proprement dits : nous souhaiterions qu'elle créât une collection d'histoire gasconne, qui serait, à n'en pas douter, très bien accueillie. La formation d'une *Bibliothèque* de ce genre amènerait, selon toute vraisemblance, un revirement complet dans les habitudes des travailleurs; ils cesseraient d'entasser articles sur articles, comme on empile des écus au fond d'un bas de laine; moins avares de leurs richesses, ils se décideraient à extraire du menu fretin de l'érudition la substance de livres, et généraliseraient des connaissances qui sont, en l'état actuel des choses, l'apanage de quelques privilégiés. Nous aurions alors ce qui existe pour certaines provinces françaises et ce qui manque en Gascogne, à savoir des ouvrages qui dispensent de recourir à des revues que leur obscurité défend

contre les regards indiscrets des lecteurs. Pour le moment, il n'en est pas ainsi : peu de volumes, beaucoup de périodiques, telle est, — faute d'éditeurs — la devise que semblent avoir adoptée les savants gascons. Seule une organisation systématique leur permettrait de la modifier et de sortir définitivement des ornières dans lesquelles ils sont menacés de s'enlizer, s'ils n'y prennent pas garde.

Conclusion.

La très longue énumération de livres et d'articles que nous avons faite indique surabondamment que la Gascogne tient une grande place dans les préoccupations des chercheurs; l'attention que l'on porte à cette province s'explique — nous avons tenté de le montrer — par le rôle qu'elle a joué et par l'originalité de sa tournure d'esprit. Mais de telles constatations, sèches et arides, ne sont pas une conclusion suffisante. Pour conclure vraiment, il nous resterait à poser un dernier problème : quel rang doit-on assigner à la Gascogne et aux Gascons dans un essai de psychologie du peuple français ? Nous n'aborderons pas par nous-même cette question épineuse, de peur d'allonger indéfiniment notre exposition déjà trop étendue. Nous nous contenterons simplement de recourir à un juge dont la compétence et l'impartialité sont notoires. Selon M. Bourciez, la clef de l'énigme est donnée par un mot de la correspondance d'Henri Heine, qui a écrit un jour : « La France, cette Gascogne de l'Europe. » M. Bourciez rapproche cette formule qui, sous la plume de Heine, est un compliment, d'un passage où Montesquieu dit, sans la nommer, que la France a « une humeur sociable, une ouverture de cœur, une joie dans la vie, un goût, une facilité à communiquer ses pensées»; qu'elle est « vive, agréable, enjouée, quelquefois imprudente, souvent indiscrète »; qu'elle a « avec cela du courage, de la générosité, de la franchise, un certain point d'honneur ». Le savant professeur de l'Université de Bordeaux estime que ces traits de caractère appliqués à la France par l'auteur des *Essais*, s'appliquent admirablement à la Gascogne; du rapprochement des deux textes, il infère que : « Dans ce petit coin de la France qui est au sud de la Garonne, on trouve portées à leur plus haut degré, plus éminentes que dans n'importe quelle autre province, ces

qualités du cœur, dont parle Montesquieu, qui sont le courage et la générosité; ces qualités de l'esprit, qui sont la vivacité et l'enjouement; et avec cela, on y trouve encore cet éveil, cette joie dans la vie, cette humeur sociable, qui nous ont assuré un si grand rôle dans l'histoire de la civilisation. » Acceptons les éloges tels qu'ils sont, car, si l'on y regardait de plus près, si l'on analysait les éléments constitutifs de ce caractère français si complexe mais si séduisant, on serait obligé de reconnaître qu'il doit à la Gascogne quelques-unes de ses qualités les plus brillantes et quelques-uns de ses défauts les plus excusables. C'est là, pour la Gascogne, un beau titre de gloire ; ce n'est pas le seul qu'elle puisse revendiquer : son dialecte, en effet, n'a-t-il pas influé pendant près d'un siècle sur la langue française? N'a-t-elle pas fourni en abondance des capitaines remarquables et des diplomates habiles? N'a t-elle pas produit Du Bartas et Monluc? N'a-t-elle pas enfin donné à la France le plus français de ses rois?

L. Barrau-Dihigo.

REVUES GÉNÉRALES

HISTOIRE DES SCIENCES[1]

ASTRONOMIE

I

Comme je l'ai dit dans le numéro d'octobre 1900, l'histoire de l'astronomie est relativement assez avancée. S'il n'y a pas un ouvrage d'ensemble, récemment paru, qu'on puisse, pour la richesse des informations, comparer à ce que sont les *Vorlesungen* de Moritz Cantor dans le domaine de la mathématique pure, des histoires, déjà anciennes, ont mis en œuvre les matériaux connus de telle façon qu'il ne semble pas y avoir lieu de s'attendre à une rénovation véritable de la conception du développement de la science, tant que ces matériaux ne seront pas considérablement accrus. Or ils n'ont guère changé, et la *Bibliographie astronomique* de Houzeau et Lancaster est encore, pour qui voudrait se consacrer à l'étude approfondie de l'histoire de la science classique, un guide parfaitement suffisant.

Mais le courant n'est pas de ce côté : cette histoire est donc dans un état de stagnation qui s'explique d'autant mieux qu'elle n'offre pas de ces questions irritantes comme il en subsiste toujours pour l'arithmétique et la géométrie. Le bruit soulevé par deux contro-

1. Voir les numéros d'octobre 1900, juin 1901 et avril 1902.

verses qui, au cours du XIXe siècle, ont trop longuement retenti au sein de l'Académie des Sciences, s'est depuis longtemps éteint sans retour, parce que l'on a reconnu que les questions, non seulement étaient mal posées, mais en réalité n'existaient même pas. Si A. Sédillot, prôneur excessif de la science arabe, a voulu faire attribuer à Aboul-Wefa la découverte de la *variation* lunaire, une des gloires de Tycho-Brahé, c'est qu'il ne connaissait pas assez la science grecque. Quant à la contestation des droits exclusifs de Newton à la découverte des lois de la gravitation universelle, mieux vaut sans doute ne pas trop rappeler la fameuse supercherie de Vrain-Lucas et la singulière crédulité de Michel Chasles.

Tout récemment, la Société hollandaise des Sciences a provoqué une polémique sur un des points secondaires qui restent encore à éclaircir. Après avoir mis au concours pour 1900 la question de savoir jusqu'à quel point l'accusation de plagiat (relatif à ses observations sur les satellites de Jupiter) lancée par Galilée contre Simon Marius pouvait être considérée comme fondée, la Société a décidé de ne pas décerner le prix à l'unique mémoire présenté (d'ailleurs favorable à Galilée), ce qui a amené une demande d'explications [1], sous une forme peut-être un peu vive, de la part de Favaro, le consciencieux et savant directeur de l'*Edizione nazionale* des Œuvres du plus glorieux fils de l'Italie. J. A. C. Oudemans et J. Bosscha viennent de lui répondre par un article très développé [2], qui témoigne d'une étude approfondie de la question, mais dont certaines assertions semblent aussi montrer qu'il est assez difficile à des hommes du Nord de démêler l'ondoyante complexité d'un penseur italien du XVIe ou du XVIIe siècle, et qu'ils ont trop de tendance à prendre pour argent comptant ce que Galilée lui-même appelait ses bizarreries. Si sérieux que soient leurs arguments, tous ne semblent donc pas être sans réplique possible, et il convient évidemment de laisser pour le moment la parole à Favaro. En tout cas, ce procès, dans les termes où il est engagé, n'a pas un intérêt capital pour l'histoire proprement dite de la science, puisque Dominique Cassini, lorsqu'il a établi la théorie des satellites de Jupiter, n'a pas pu se servir des premières observations, qu'elles aient paru sous le nom de Galilée ou sous celui de Marius.

C'est cependant le seul débat quelque peu intéressant que j'aie

1. *Bibliotheca mathematica*, septembre 1901.
2. *Archives néerlandaises des sciences exactes et naturelles*, VIII², p. 115-189.

vu soulever depuis trente ans sur l'histoire de l'astronomie à partir des temps antiques. Quant à ceux-ci, je ne puis que constater que mes *Recherches sur l'histoire de l'astronomie ancienne* (Paris, Gauthier-Villars, 1893) ont été unanimement acceptées comme un exposé fidèle et complet, d'après les sources, de l'histoire des théories contenues dans la *Syntaxe* de Ptolémée ; il y a eu seulement quelques réserves, très naturelles d'ailleurs, touchant l'opinion que j'ai émise que la valeur d'Hipparque, non pas en tant qu'observateur et astronome théoricien, mais en tant que mathématicien proprement dit, avait été quelque peu exagérée ; mais cette question appartient en fait à l'histoire de la trigonométrie, et je n'ai pas à la traiter ici de nouveau.

Depuis 1893 cependant, il est un penseur grec dont l'importance dans l'histoire de l'astronomie grecque a singulièrement grandi. Par une curieuse coïncidence, ce résultat provient de trois travaux poursuivis indépendamment les uns des autres et à peu près à la même époque.

Le premier paru a été une thèse d'Otto Voss (*De Heraclidis Pontici vita et scriptis*, Rostock, 1896), dont l'auteur a formulé la conjecture que Hicétas et Ecphante ne devaient être considérés que comme des interlocuteurs de dialogues d'Héraclide du Pont, et que les systèmes cosmologiques qu'on leur attribuait n'étaient que des inventions de ce disciple de Platon. De mon côté, si j'avais laissé ces questions en dehors du cadre de mes *Recherches* de 1893, leur étude m'avait depuis amené aux mêmes conclusions, et je les ai développées dans deux articles distincts. Seulement, tandis qu'Otto Voss regardait les cosmologies d'Ecphante et d'Hicétas comme identiques, je crois avoir établi qu'elles étaient essentiellement différentes ; que celle d'Ecphante [1] coïncide avec celle que d'autres témoignages attribuent nommément à Héraclide, tandis que celle d'Hicétas [2] n'est autre que le système connu sous le nom de Philolaos, car je suis désormais convaincu de la non-authenticité des fragments attribués à ce pythagorien.

Enfin, l'illustre directeur de l'Observatoire de Brera, Schiaparelli, dans un Mémoire capital (*Origine del sistema planetario eliocentrico presso i Greci*, Milan, Hœpli, 1898), établissait que le système d'Heraclide (c'est-à-dire, suivant moi, celui qu'il avait dé-

1. *Ecphante de Syracuse* (Archiv für Geschichte der Philosophie, janv. 1897).
2. *Pseudonymes antiques* (Revue des Études grecques, 1896).

veloppé sous le nom d'Ecphante) ne devait pas différer de celui de Tycho-Brahé ou plutôt de celui de Raymarus Ursus (la Terre tournant sur son axe au centre du monde, le Soleil tournant autour de la Terre comme la Lune, mais étant le centre du mouvement des cinq planètes [1]). Schiaparelli émettait de plus la thèse que le génial Héraclide avait également conçu, au moins comme hypothèse possible, le système héliocentrique, c'est-à-dire celui d'Aristarque de Samos et de Copernic. Sur ce dernier point, tout en reconnaissant que cette thèse pouvait subsister comme conjecture possible, j'ai fait des réserves relatives à l'interprétation du texte de Simplicius, sur lequel Schiaparelli a cherché à la fonder [2].

Comme publication récente concernant la science classique, je dois enfin mentionner l'*Histoire abrégée de l'Astronomie*, par Ernest Lebon (Paris, Gauthier-Villars, 1899). Ce volume offre un véritable intérêt parce qu'il donne des notions assez détaillées sur les travaux les plus récents, non seulement en Astronomie et en Mécanique céleste, mais aussi en Géodésie et en Météorologie. Mais si cette compilation, parfois un peu confuse, peut avoir une utilité incontestable, il n'est que trop évident que le reste (c'est-à-dire moins de cent pages très peu serrées, où les détails biographiques et les hypothèses cosmogoniques prennent une large place) ne peut compter pour une histoire même abrégée de l'astronomie. Dans un cadre aussi restreint, il est impossible de s'exprimer en termes clairs et exacts sur tous les points qu'il faut toucher. Et il est d'autre part fâcheux que l'on rencontre dans l'ouvrage de M. Lebon des erreurs qu'il a empruntées, il est vrai, au célèbre *Précis* de Laplace, mais qui ont été écartées depuis longtemps déjà *et même par Hœfer* (comme, par exemple, l'idée que le système de Philolaos ait été héliocentrique et qu'il ait été conçu par Pythagore).

1. Sur les divers systèmes formant compromis entre ceux de Ptolémée et de Copernic, et proposés aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, voir un important article de Siegmund Günther dans les *Annales internationales d'histoire comparée* (*5e section : Histoire des sciences*), Armand Colin, Paris, 1901.

2. Voir mon article : *Sur Héraclide du Pont*, Revue des études grecques, 1899.

II

Si, comme je l'ai dit, l'histoire de la science classique est actuellement dans un état de stagnation, c'est que les études se sont dirigées d'un autre côté, et non pas qu'elles laissent à désirer comme activité ou comme importance; mais il s'agit désormais surtout de publier et d'utiliser de nouveaux documents. Or pour l'antiquité grecque, il n'y a guère à en espérer, en dehors d'une mine que l'on commence seulement à exploiter sérieusement, la masse des écrits astrologiques. Je reviendrai tout à l'heure sur ce sujet.

Au contraire, les papyrus grecs que l'Égypte continue à fournir si abondamment, ne nous donnent plus rien qui intéresse l'astronomie; non seulement une trouvaille comme celle de l'*Art d'Eudoxe* [1] ne s'est pas renouvelée, mais aucun fragment digne d'intérêt n'est signalé, ce qui ne laisse pas que d'être quelque peu singulier. Les inscriptions astronomiques sont aussi extrêmement rares, et il en faudrait certainement beaucoup comme celle de Keskinto [2] pour jeter quelque lumière sur le point qui reste obscur dans l'histoire de l'astronomie ancienne, à savoir les doctrines qui firent concurrence à celles d'Hipparque avant que l'adoption de ces dernières par Ptolémée eût fait tomber les autres dans l'oubli. Nous n'avons, comme débris de ces doctrines, qu'un texte de Pline particulièrement obscur, une véritable énigme qui semble devoir attendre longtemps un Œdipe. Enfin, si nous possédons depuis hier une édition critique complète de l'Almageste, aussi parfaite qu'on pouvait l'attendre d'Heiberg, s'il y a encore de semblables travaux à poursuivre, on ne peut certainement en attendre des améliorations de texte qui équivalent à des révélations inattendues.

Pour le Moyen Age, la situation n'est pas plus favorable; en dehors des écrits astrologiques, il y a encore, à vrai dire, de ce côté, des textes assez nombreux qui sont restés inédits; mais leur intérêt est médiocre, la question de la transmission à l'Occident latin de la science arabe étant suffisamment éclaircie dans ses

1. J'en ai donné la traduction dans mes *Recherches, etc.*, p. 283-294.

2. Voir *Revue des Études grecques*, 1895 ; *Bull. des sc. astron.*, 1895 : *C. R. de l'Acad. des sciences* (1895), les articles que j'ai publiés sur cette inscription.

grandes lignes : celle de l'influence de l'astronomie persane sur les Byzantins offre au contraire un champ d'études presque vierge ; mais elle a joué un rôle évidemment si insignifiant pour nous, qu'il est assez compréhensible qu'elle ne tente aucun travailleur, si ce n'est pour quelqu'*excursus* bibliographique. En fait, pour toute la période du Moyen Age, il n'y a guère que les études relatives aux instruments astronomiques du temps qui me paraîtraient dignes d'être poursuivies un peu sérieusement [1]. Quant aux temps modernes, la publication des œuvres de Galilée et de celles de Huygens pourra sans doute être suivie d'autres entreprises intéressantes ; mais on ne peut guère en prévoir actuellement qui soit d'une égale importance.

Il faut donc, pour trouver des documents nouveaux et promettant au moins un progrès décisif, élargir le domaine de l'histoire de l'astronomie, telle qu'elle a été réellement traitée jusqu'à présent. Il faut acquérir des connaissances positives sur les origines de la science, sur les découvertes qui ont pu être faites dans les civilisations antérieures à celles de la Grèce, chez les Égyptiens et les Chaldéens, et déterminer ainsi, plus exactement qu'on ne le peut aujourd'hui, les emprunts faits par les Hellènes à ceux qu'ils appelaient barbares ; il faut étudier plus profondément l'astronomie des Hindous, puis celle des Arabes, voire, au moins à certains égards, celle des Chinois, car il est du plus haut intérêt de reconnaître quel a été le degré d'originalité propre à chacun de ces peuples, quels progrès ils ont accomplis par eux-mêmes, quel rôle véritable ils ont pu jouer dans l'évolution de la science. Y ont-ils contribué autrement qu'en agents plus ou moins fidèles de transmission ? Sont-ils restés isolés ? A toutes ces questions, nous ne pouvons jusqu'à présent faire que des réponses dépourvues de précision, ou fondées sur des aperçus nécessairement incomplets.

Pour les civilisations dont les Grecs ont directement reçu l'héritage, tandis que l'égyptologie est certainement beaucoup plus avancée, en thèse générale, que l'assyriologie, on est obligé de constater qu'en ce qui concerne l'astronomie, elle n'a rencontré que des informations presque négligeables en comparaison de celles que l'on peut tirer des textes grecs ou des monuments

1. Voir mon éd. du *Traité du quadrant de Maître Robert Anglès*. (Notices et Extr., 1897).

de l'époque gréco-romaine. Pour les Phéniciens, qui ont probablement plus appris aux Grecs que les Égyptiens, l'archéologie est encore dans l'enfance et l'on ignore, de fait, s'ils avaient des connaissances astronomiques spéciales ou s'ils dépendaient scientifiquement des Chaldéens. Les textes cunéiformes astronomiques sont au contraire très nombreux, et ils ont été étudiés avec ardeur, en particulier par les PP. Strassmaier et Epping (*Astronomisches aus Babylon, oder das Wissen der Chaldæer über den gestirnten Himmel*, 1889)[1]. Mais c'est un domaine où l'on se heurte à de graves difficultés. Si M. Oppert a pu comparer *un texte babylonien astronomique et sa traduction grecque par Cl. Ptolémée*, ce n'est là qu'une chance bien rare ; en général les noms d'étoiles ne peuvent s'identifier avec sûreté, soit en raison de l'insuffisance des données, soit parce qu'il y a eu, ou bien une trop riche synonymie, ou bien des variations considérables dans les désignations. On ne trouve guère un terrain solide que pour l'époque des Séleucides ou même des Arsacides, c'est-à-dire après que l'influence grecque s'est fait sentir. Cependant un résultat important semble devoir être aujourd'hui considéré comme acquis ; le zodiaque grec, en ce qui concerne les noms des constellations, serait, dans son ensemble au moins, emprunté aux Chaldéens, ce que je croyais pouvoir mettre encore en doute en 1893.

Pour l'astronomie chinoise, nous en sommes toujours à peu près réduits aux renseignements fournis par les anciennes missions jésuites, et la question reste ouverte sur les relations qui peuvent avoir existé entre cette astronomie et celle de Babylone (par l'intermédiaire de l'Inde ?) avant l'introduction du bouddhisme en Chine. Quant aux Hindous, l'influence grecque a été reconnue depuis longtemps dans leurs *Siddhantas ;* mais avant de dresser un relevé comparatif des éléments indigènes et des éléments grecs dans ces ouvrages, avant de déterminer d'autre part ce que les Arabes ont pu emprunter aux Hindous et ce qu'ils leur ont rendu plus tard, il faut attendre l'achèvement de la publication intégrale, tâche que les indianistes américains se partagent avec les anglais, mais dont les autres peuples semblent se désintéresser.

De ce côté, il y a une autre source où l'on n'a guère puisé

1. Consulter également leurs articles et ceux de M. Oppert dans le *Zeitschrift für Assyriologie*, etc. Les hardies conjectures de R. Brown dans ses deux volumes de *Researches* (1899 et 1900) ne peuvent inspirer aucune confiance.

jusqu'à présent. M. Adhémard Leclère, résident de France au Cambodge [1], a mis à ma disposition, depuis quelque temps déjà, une traduction manuscrite qu'il a faite d'un *Manuel d'astronomie* encore en usage chez les astrologues de ce pays. Il débute par des règles relatives au calendrier, tout à fait analogues à celles que Simon de La Loubère a consignées dans son *Voyage au Siam* et qui ont été étudiées par Dominique Cassini. Mais il comprend en outre des règles pour le calcul des éclipses et une théorie des planètes. Toute cette science, bien entendu, vient de l'Inde, et les mots techniques d'origine grecque que l'on rencontre dans les *Siddhantas*, ont passé jusque chez les Khmers. Mais il y a certaines déterminations numériques que je n'ai pu, jusqu'à présent du moins, retrouver dans les textes sanscrits qui ont été traduits, et je serais porté à croire qu'une étude systématique des *Manuels* comme celui dont je parle, dans les pays où domine la religion bouddhique, fournirait des résultats intéressants, en mettant en lumière une tradition quelque peu différente de la tradition brahmanique. Actuellement ces *Manuels* semblent encore relativement faciles à se procurer; mais bientôt sans doute, s'ils ne disparaissent pas, la tradition sera altérée par des emprunts à la science occidentale et elle deviendra dès lors incompréhensible.

J'arrive enfin à la science arabe. En réalité, c'est celle qui mérite, et de beaucoup, le plus d'intérêt de notre part. Les Arabes d'Orient et d'Occident, aussi bien que les Persans, ont accompli des travaux considérables sur lesquels nous sommes imparfaitement renseignés. Je dois signaler la grandiose publication de l'*Opus astronomicum* d'Albattani, entreprise par l'Observatoire de Milan et procurée par C.-A. Nallini. Il y a là un exemple bien digne d'être imité. D'un autre côté, grâce à M. Suter (*Die Mathematiker und Astronomen der Araber und ihre Werke*, Leipzig, Teubner, 1900), nous possédons désormais un répertoire bibliographique facilement utilisable pour les non-arabisants, et qui peut rendre les plus grands services pour orienter les recherches historiques.

1. Dans son livre : *Le Buddhisme au Cambodge* (Paris, Leroux, 1899), ainsi que dans deux articles de la *Revue scientifique* (16 oct. et 4 déc. 1897), M. Leclère a donné quelques détails curieux sur l'astronomie cambodgienne.

III

Une rapide inspection de l'ouvrage que je viens de mentionner en dernier lieu montre clairement que l'étude de l'astronomie chez les Arabes a été provoquée par les croyances astrologiques. Ce sont les mêmes croyances qui ont assuré à la science la protection des souverains abbasides, comme plus tard celle des princes mongols; ce sont elles qui ont suscité l'établissement d'observatoires bien supérieurs à ceux des Grecs et qui ont si longuement maintenu en Orient la vitalité de l'astronomie à travers les sanglantes péripéties de l'histoire politique, jusqu'au jour où les anciennes races, au concours desquelles l'Islam avait dû l'éclat de sa civilisation, se trouvèrent trop épuisées pour façonner à leurs mœurs les derniers essaims de hordes barbares sorties des steppes asiatiques. C'est enfin le même mobile qui, dans l'Occident latin, excita au Moyen Age l'intérêt pour une étude des mouvements célestes qui dépassât les besoins du calendrier; et jusqu'au milieu du XVIIe siècle, l'astrologie resta en réalité la mère nourricière de l astronomie.

Cette singulière maladie de l'esprit humain a donc, en fait, rendu à la science des services incontestables. Mais dans quelle mesure l'histoire de l'erreur astrologique est-elle intéressante pour celle du progrès vers la vérité, voilà ce qu'on commence seulement à se demander. Or pour répondre sûrement à cette question, il faudrait d'une part connaître d'une façon un peu précise l'histoire de l'astrologie, de l'autre compulser l'énorme fatras des manuscrits astrologiques inédits, afin de savoir quels documents proprement astronomiques ils peuvent contenir.

Sur le premier point, nous possédons depuis 1899 un volume d'une importance capitale, *L'Astrologie grecque*, de M. Bouché-Leclercq (Paris, Leroux, 658 p. in-8). L'auteur s'est limité presque exclusivement aux textes publiés : la tâche était déjà assez considérable et il s'en est acquitté avec un plein succès. On peut apprendre aisément dans son livre ce qu'était l'astrologie chez les anciens et quelles évolutions elle a subies, depuis le temps d'Alexandre jusqu'au triomphe du christianisme. Malheureusement, la question des origines, liée au progrès de l'assyriologie et de l'égyptologie, reste encore passablement obscure. D'un autre côté, un travail

comme celui de M. Bouché-Leclercq serait indispensable en ce qui concerne l'astrologie arabe, d'une part, l'astrologie de la Renaissance, de l'autre.

Il est en effet essentiel de remarquer que jusqu'à la fin, l'astrologie a constitué un corps de doctrines parfaitement vivantes et en développement continuel. Si l'on écarte les pratiques secondaires et relativement enfantines (comme celles des *élections*), toute l'apotélesmatique repose sur la construction du *thème génethliaque*. Déterminer la position des astres à un moment précis du passé (celui d'une naissance ou d'une conception), tel est le problème, d'ordre absolument scientifique, quoiqu'en réalité inverse de celui de l'astronomie; car, dans cette science, l'objet principal est de prévoir la position des astres dans l'avenir, afin de comparer les prédictions aux observations et de corriger la théorie d'après cette comparaison.

Au début, le thème astrologique ne s'établissait qu'avec une approximation assez grossière. On se contentait de placer un signe du zodiaque dans chacune des divisions (*maisons*) du système de repères fixe par rapport à la terre, et de rapporter de même chacune des sept planètes à la *maison* où elle devait se trouver. Cela faisait déjà près d'un million de combinaisons, soit une variété beaucoup plus grande en fait que celle qu'offraient les autres procédés divinatoires qui faisaient alors concurrence à l'astrologie. Mais cette richesse était encore insuffisante; afin qu'un mode de divination prospère véritablement, il faut que le talent du devin trouve d'inépuisables ressources pour adapter les règles *judiciaires* suivant les circonstances, pour transformer à volonté la signification d'une combinaison, pour maintenir la crédulité en montrant que l'art est infaillible et que, si une prédiction est fausse, l'erreur est du fait de l'homme, qui a négligé à tort quelque règle particulière.

Ce motif a amené dans l'astrologie une complication extraordinaire, qui en rend l'étude passablement rebutante; cette complication se fait déjà sentir dans l'œuvre de Ptolémée, mais elle s'exagère surtout chez les Arabes. En fin de compte, elle aboutit à réclamer une exactitude de plus en plus grande dans la détermination des positions, donc à demander des tables astronomiques de plus en plus rigoureuses. Mais le progrès sous ce rapport activa à son tour la tendance à compliquer le problème astrologique, et l'édi-

fice, surchargé, s'effondra sous son propre poids [1], bien plutôt que sous l'effort de la science positive.

J'ai essayé d'indiquer, dans les lignes qui précèdent, comment de l'état de l'astrologie à une date donnée, on peut tirer des inductions sur l'état de l'astronomie à la même date. Mais quelle importance ou quelle sûreté peuvent avoir ces inductions, il est difficile de le préciser actuellement. En tout cas, il serait indispensable de prendre comme point de départ, non pas des écrits théoriques d'astrologie, comme ceux de Ptolémée, qui correspondent à des desiderata plutôt qu'à des faits, mais bien des thèmes réels. Tout compte fait, il y a un travail considérable à accomplir; mais le profit à en tirer, au moins au point de vue de l'histoire de la science, reste incertain et peut-être assez maigre pour qui n'envisage pas l'histoire des erreurs de l'esprit humain comme intéressante en elle-même.

Il en serait autrement si l'on arrivait à débrouiller les origines de l'astrologie. En réalité, on n'a pas jusqu'à présent prouvé l'existence de thèmes génethliaques avant l'époque où les conquêtes d'Alexandre mirent en contact direct l'astronomie grecque et l'astronomie chaldéenne. Depuis le troisième siècle avant notre ère, le thème se propage et se multiplie jusque dans les contrées les plus éloignées de son berceau supposé, la Chaldée: on le retrouve jusque dans les deux Indes et même en Chine. Tout au contraire, les monuments les plus anciens ne nous montrent guère les Chaldéens que comme observant surtout les éclipses, dans le but de les faire servir à leurs prédictions d'après des règles qui subsistaient encore au temps de Ptolémée, mais que l'astrologie classique n'a pas recueillies. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de ces observations d'éclipses, bien connues dans l'histoire de l'astronomie.

Les Grecs, à l'origine, ignorent la divination par les astres; ils sont cependant imbus de la croyance à l'influence météorologique des levers et couchers des étoiles fixes; d'autre part, dans leurs mois lunaires, Hésiode distingue déjà des jours heureux et malheureux; c'est le germe de la doctrine des *élections*.

1. Kepler, qui vivait de l'astrologie, paraît ne s'être jamais désabusé du double postulat, l'influence des astres, l'existence de longues observations ayant permis de préciser certains effets : mais il ne croit plus à la possibilité réelle de résoudre le problème, parce qu'il est trop complexe et que les données sont toujours insuffisantes.

Hérodote (II, 82) trouve l'astrologie en Egypte « Ils ont encore « imaginé ceci; chaque mois, chaque jour appartient à quelqu'un « des dieux, et tout homme peut prévoir, d'après le *jour* de sa « naissance, ce qui lui arrivera, comment il mourra et quel il sera. « Les poètes grecs se sont approprié cette croyance. » Nous savons très bien que cette dernière affirmation est inexacte, et que le mythe des Destinées n'a rien d'astrologique. La génethliaque égyptienne semble d'autre part avoir été alors bien peu avancée, si elle ne considérait que le jour (et non l'heure). Dans l'*Art d'Eudoxe* (dont la rédaction n'est que du second siècle avant notre ère), l'influence des planètes est bien reconnue, mais une doctrine qui n'en tient pas compte et ne considère que le degré du zodiaque où se trouve le soleil, est toujours bien vivante.

Or cette doctrine, nous la connaissons de reste; c'est celle qu'exposera Manilius et qui se perpétuera sous la forme très simplifiée du signe présidant à la naissance. On a par suite été porté à croire que c'était là la véritable doctrine égyptienne, et à laisser aux Chaldéens celle qui concerne l'influence des planètes. L'opinion que je rappelle ici n'est guère plus en faveur, mais je ne vois pas que l'on ait eu des motifs bien décisifs pour l'abandonner. Sans doute, comme je l'ai moi même remarqué il y a vingt-trois ans [1], l'astrologie orientale a pu n'avoir qu'un berceau, mais, pas plus que la vérité, l'erreur n'a point de patrie, et bien avant Hérodote, au temps où les légendes classiques placent le roi-astronome Necepsos, les légions victorieuses d'Assour-akhé-idin ou d'Assour-ban-habal pouvaient implanter sur la terre d'Égypte les superstitions chaldéennes. Cependant, aux bords du Nil, l'évolution de l'astrologie a pu affecter une forme particulière, et jusqu'à la découverte de documents suffisants, la question que j'indique me semble devoir rester ouverte.

IV

En tout cas, c'est, à mon avis du moins, un des principaux mérites de M. Bouché-Leclercq d'avoir bien mis en lumière ces deux faits : la diffusion des croyances astrologiques dans le monde de

1. *Revue philosophique*, mars 1880; article *Thalès de Milet*.

l'antiquité classique a été accomplie par l'intermédiaire de Grecs (sinon de race, au moins d'éducation) qui ont marqué ces croyances de leur sceau; elles ont mis environ deux siècles à s'élaborer avant de revêtir la forme que nous connaissons et avant d'acquérir le degré d'influence sociale qui leur a assigné un rôle historique. En particulier : la semaine astrologique[1] est une conception qui n'est guère antérieure à l'ère chrétienne (thèse déjà soutenue par Letronne); l'épithète de *Chaldæi* signifie simplement *astrologues* et n'implique nullement la nationalité.

L'étude des inédits astrologiques grecs ne semble pas susceptible d'infirmer ces conclusions, eu égard à leur âge généralement récent (la plupart sont des compilations byzantines), et à la rareté des documents réellement antiques qu'ils renferment. Cependant, comme je l'ai déjà dit plus haut, il y a là une mine dont l'exploitation est tout indiquée, soit pour approfondir davantage l'histoire de l'astrologie ancienne, soit pour chercher de nouveaux matériaux utilisables dans l'histoire de l'astronomie.

Une grandiose entreprise coïncidait à peu près avec celle de M. Bouché-Leclercq. M. Franz Cumont a conçu le plan d'un *Catalogus astrologorum græcorum*, donnant le dépouillement méthodique des manuscrits et comprenant la publication des textes particulièrement importants. Pour ce travail, il s'est adjoint des collaborateurs, parmi lesquels il me suffira de citer aujourd'hui Fr. Boll et W. Kroll. Trois fascicules comprenant les manuscrits de Florence, de Venise et de Milan, ont paru depuis 1898, et il est à souhaiter vivement que des accidents, toujours à craindre au cours d'une tâche si considérable, n'entravent point l'achèvement d'une œuvre aussi digne d'intérêt.

Entre temps, Fr. Boll vient de donner une preuve éclatante de l'importance que peuvent avoir des études de ce genre, au moins pour certains côtés de l'histoire de l'astronomie. Sa *Sphæra — neue griechische Texte und Untersuchungen zur Geschichte der Sternbilder* — (Leipzig, Teubner, 1903) est un ouvrage dont on ne saurait d'ailleurs trop louer la conception et l'exécution. Au lieu de chercher à briller par l'ingéniosité de ses combinaisons et par l'originalité de ses thèses, alors qu'il est un esprit particulièrement ingénieux et original, M. Boll s'est astreint à procéder avec la cri-

1. C'est-à-dire notre semaine, distincte de la semaine juive par les noms planétaires de ses jours.

tique la plus sévère, à distinguer avec soin les faits nouveaux que l'on doit considérer comme acquis, les conjectures que l'on peut émettre, à condition toutefois de ne pas échafauder les hypothèses les unes sur les autres, enfin les points sur lesquels, après avoir rassemblé toute la lumière possible, il vaut encore mieux, tout compte fait, prononcer le *non liquet*. Son livre est donc de ceux où l'on peut apprendre beaucoup et sûrement, mais dont la lecture sera, avant tout, profitable comme enseignement de méthode.

Je vais essayer d'en donner une courte analyse pour terminer cette *Revue*.

Le volume débute par la publication de textes astrologiques inédits indiquant les *paranatellons* des 36 décans (tiers de signes du Zodiaque). Proprement un *paranatellon* d'une constellation est un astérisme qui se lève avec elle ; c'est donc une relation réciproque qui dépend de la latitude. Mais M. Boll a démontré que les astrologues avaient, tout à fait abusivement au reste, étendu cette dénomination aux diverses relations principales qu'ils considéraient ; le *paranatellon* peut être pris par eux à l'horizon du couchant, au méridien (au-dessus ou au-dessous de la terre) ou encore sur le même cercle de longitude ou sur le même colure.

Les textes édités proviennent plus ou moins directement : 1° d'un certain Teucros dit le Babylonien (qui semble en fait avoir été de Cyzique et avoir vécu au 1er siècle de notre ère) ; 2° d'Antiochus, poète astrologue du IIe siècle (?), qui a cité Teucros, mais en est indépendant ; 3° de Vettius Valens, du IIe siècle. — L'intérêt de ces textes est qu'ils donnent souvent aux constellations des noms étrangers à l'usage classique.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à identifier les constellations ainsi désignées et à rechercher l'origine de ces noms ; d'après ce que j'ai dit de la sage circonspection de M. Boll, on ne s'étonnera pas qu'il ait, comme il le dit lui-même, soulevé autant de questions qu'il en a résolu. Cependant le résultat général de ses recherches n'est point négligeable.

A peu près la moitié des noms étrangers à la sphère classique sont franchement égyptiens de sens ou même de forme (Typhon = Grande-Ourse ; Osiris = Orion ; Anubis = le Lièvre ; Isis portant Hor = la Vierge, etc.). Les identifications obtenues par M. Boll lui permettent d'ailleurs une explication d'une partie des figures du célèbre planisphère de Denderah, où il faut remarquer d'autre

part que, parmi les constellations zodiacales, le Sagittaire a un type certainement chaldéen.

Les autres désignations non classiques semblent devoir se partager à peu près également, sous le rapport de leur origine, entre la Grèce (doublets populaires ou provenant de fantaisies des poètes alexandrins) et la Chaldée. Cependant il n'y a pas de noms vraiment babyloniens, mais seulement des transcriptions grecques (ainsi Adonis et Aphrodite pour Tammouz et Goula). D'autre part, cette double série offre en général beaucoup plus d'incertitudes pour l'identification que la série égyptienne.

M. Boll aborde ensuite un problème des plus importants, mais des plus obscurs. Les Égyptiens avaient une série de douze animaux, les *dodecahores* (chat, chien, serpent, scarabée, âne, lion, bouc, taureau, épervier, cynocéphale, ibis, crocodile), qu'ils paraissent avoir affectés à douze divisions égales de l'équateur. La discussion des textes et des monuments concernant cette série est du plus haut intérêt. Elle confirme la vue de Humboldt, fondée sur des documents très incomplets, touchant l'analogie entre cette série et celle du cycle des douze bêtes qu'on trouve dans l'Extrême Orient. Mais l'intermédiaire de la transmission des bords du Nil à ceux du Hoang-Ho apparaît d'autant moins que les usages des deux cycles sont tout à fait différents. Celui des Chinois n'a aucune relation avec le ciel ni avec les heures ; il sert seulement à désigner douze années consécutives par des noms différents (comme les sept jours de la semaine ont des noms distincts). Dans l'Inde [1], on a bien rencontré deux monuments où un cycle de divinités représentées par douze bêtes est en relation avec le zodiaque, mais ces monuments semblent de date relativement récente. En Chaldée, on n'a rencontré aucune trace de la série des bêtes, mais l'existence d'un cycle de douze ans, la *dodecaeteris* (probablement liée à la révolution de Jupiter) y est bien attestée.

M. Boll n'a touché que très incidemment un autre problème qui n'est pas davantage résolu et qui concerne également les rapports entre l'astronomie des régions de l'antiquité classique et celle de l'Extrême-Orient. Il s'agit de l'origine des *maisons lunaires* (division du zodiaque en vingt-huit parties égales [2]), qui ont joué un

1. Ernest Mollien, *Recherches sur le zodiaque indien* (Mém. p. p. div. sav. 1853).

2. Parfois réduites à vingt-sept. Les matériaux pour l'étude de cette question ont été réunis par Gruzel dans les *Beiträge zur alten Geschichte* de Lehmann. Mais ils sont encore insuffisants.

grand rôle dans l'astrologie et que les Arabes ont certainement transmis de l'Inde à l'Occident latin. Cependant il y en a des traces incontestables dans l'astrologie grecque, en particulier pour la doctrine des *élections*. Il se trouve ainsi qu'on peut débattre la question de priorité entre la Chaldée, l'Inde et la Chine.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée à l'histoire de la *Sphæra barbarica*. M. Boll en exclut résolument les noms égyptiens des trente-six décans, donnés par Héphestion et Hermès Trismégiste. Il limite le sens de *Sphæra barbarica* à celui qu'attestent les témoignages antiques; c'était le titre d'un ouvrage du Romain Nigidius (au Ier siècle avant notre ère), qui avait également traité de la *Sphæra graecanica*, c'est-à-dire de la sphère classique. Sa sphère barbare donnait certainement des *paranatellons* et contenait des désignations égyptiennes, peut-être aussi chaldéennes, le syncrétisme astrologique ayant dû déjà mélanger les sphères de Memphis et de Babylone.

Après avoir recherché les traces d'écrits grecs ayant traité, avant Nigidius, de ces sphères, M. Boll poursuit chez les Latins (Manilius, Firmicus Maternus) la tradition de la *Sphæra barbarica* et la rapproche de la tradition grecque, d'après les textes qu'il a publiés. Il descend jusqu'au Moyen Age et s'attache aux miniatures des manuscrits qui représentent des constellations sous des figures non classiques. Il est très remarquable que ces miniatures paraissent avoir longtemps conservé les types antiques avec beaucoup plus de fidélité qu'on ne serait porté à le croire de prime abord. C'est un motif pour compléter les matériaux réunis par M. Boll par de nouvelles recherches ; car il y a sans doute encore de riches trouvailles à faire de ce côté.

J'arrête ici cette *Revue* où j'ai essayé surtout de montrer de quel côté s'orientent actuellement les recherches sur l'histoire de l'astronomie qui paraissent devoir conduire aux résultats les plus fructueux. A vrai dire, ces résultats semblent devoir plutôt intéresser l'histoire de la civilisation en général, le *Kulturleben*, que celle de la science proprement dite. Mais il est permis d'espérer que, même dans celle-ci, elles conduiront à rectifier certaines de nos appréciations et aboutiront à jeter quelque lumière sur la filiation des idées, non seulement lors des origines, mais encore pendant la période médiévale.

PAUL TANNERY.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

LA LITTÉRATURE GALLOISE[1]

I

On sait que les langues celtiques se divisent en deux groupes aussi différents l'un de l'autre que le français l'est du roumain ; le groupe gaélique qui comprend l'irlandais[2], l'écossais des Hautes-Terres et le dialecte de l'île de Man ; le groupe brittonique qui se compose du gallois[3], du breton armoricain et du dialecte aujourd'hui disparu de la Cornwall anglaise. Au point de vue littéraire, l'irlandais est la plus intéressante des langues gaéliques ; parmi les langues brittoniques, c'est le gallois qui nous offre la littérature la plus riche et la plus variée. Mais tandis que la littérature irlandaise a fait l'objet d'études nombreuses, poursuivies avec une méthode scientifique, les principaux monuments de la littérature galloise ont été publiés sans critique et sans exactitude rigoureuse. La grande collection de textes connue sous le nom de *The Myfy-*

1. Des encyclopédies et des revues ont déjà publié des articles sur la littérature du pays de Galles. Je dois signaler celui de la *Grande Encyclopédie* dont l'auteur est M. Ferdinand Lot; celui de l'*Encyclopédie Britannique* un peu ancien maintenant ; un article de M. Gaidoz dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1871, p. 202-208 et qui est intitulé les *Celtes du pays de Galles et leur littérature*.

2. Voir dans la *Revue*, août 1901 (t. III, n° 7), *la Littérature gaélique de l'Irlande*, par G. Dottin.

3. Sur les limites géographiques du gallois, voir A.-J. Ellis, *On the delimitation of the English and Welsh languages* (*Y Cymmrodor*, vol. V, p. 173-208). Sur les dialectes gallois voir Nettlau, *Beitrage zur cymrischen Grammatik*, Leipzig, 1887, p. 31-33.

rian Archaiology of Wales date de 1801 ; les publications de The Welsh mss. Society se placent entre 1840 et 1862, époque où les éditeurs se préoccupaient assez peu d'établir une classification méthodique des manuscrits, de reproduire avec soin le ou les textes plus ou moins corrects qu'ils avaient sous les yeux et négligeaient d'avertir le lecteur des modifications qu'ils leur faisaient subir. Les savants gallois qui, au milieu du XIXe siècle, s'appliquèrent à transcrire les manuscrits, même depuis l'apparition de la *Grammatica Celtica* de Zeuss, en 1853, ne firent pas preuve, en général, de connaissances philologiques approfondies. Il convient d'ailleurs, comme l'a fait observer M. Gaidoz, que nous ne soyons pas trop sévères à leur égard, nous qui profitons tous les jours de leurs travaux [1]. Mais on ne peut se défendre de quelque tristesse en songeant que tout le labeur accumulé a été en partie perdu et qu'il nous faut recommencer péniblement, à grands frais et à grands efforts, l'œuvre de nos devanciers. Dès 1870, les savants irlandais publièrent des fac-similés de leurs principaux manuscrits et donnèrent ainsi une base solide aux travaux entrepris sur la littérature de l'Irlande. Au Pays de Galles, ce n'est qu'en 1887 que J. Gwenogfryn Evans et John Rhys ont donné le premier volume d'une collection intitulée *Diplomatic reproductions of Old-Welsh Texts ;* quand cette publication, qui doit comprendre neuf volumes, sera achevée, nous aurons une reproduction typographique exacte du Livre Rouge de Hergest, important manuscrit du XIVe siècle, du livre d'Aneurin et du livre de Taliesin (XIIIe siècle), des principales versions des triades et des poésies de *Y Kwtta Kyvarwydd* (compilation conservée dans un manuscrit de 1425 et comprenant des compositions prophétiques en prose et en vers), une reproduction en autotypie du *Livre Noir* de Carmarthen, XIIe siècle, le plus ancien manuscrit gallois connu. Mais, sauf une édition critique des romans connus sous le nom de *Mabinogion* que l'on nous promet, ce ne sont là que des matériaux indispensables, qu'il restera encore à mettre en œuvre.

Les manuscrits gallois ne sont pas tous facilement accessibles. Un grand nombre sont conservés dans des collections particulières. Il y a des manuscrits gallois au British Museum [2], à la bibliothèque

1. *Revue celtique*, t. IX, p. 284.

2. Sur les manuscrits gallois du British Museum, voir *Y Cymmrodor*, vol. VII, p. 173-174 ; *The Cambro-Briton*, t. V, p. 443. Ces manuscrits se trouvent surtout dans le tome II du catalogue des *Additional mss.*

du Jesus College d'Oxford, à la bibliothèque de Cardiff[1], à la bibliothèque Bodléienne. Parmi les collections privées, la plus importante est celle dite de Hengwrt, qui compte cent quatre-vingts manuscrits en gallois. Cette collection a été formée, au XVIIe siècle, par la réunion des bibliothèques de deux érudits gallois, John Jones, de Gelly Lyvdy, et Robert Vaughan, d'Hengwrt, qui s'étaient légué leurs manuscrits au dernier vivant. De R. Vaughan, les manuscrits passèrent à E. Wynne, de Peniarth, et c'est à Peniarth qu'ils sont conservés aujourd'hui. Ils ont été décrits et inventoriés plusieurs fois[2]. Les manuscrits de lord Mostyn, conservés à Mostyn Hall, comté de Flint, au nombre de quarante-deux, ont été catalogués par J. Gwenoyfryn Evans[3]. Parmi les collections sur lesquelles nous n'avons pas de renseignements détaillés, il faut citer celles de lord Macclesfield[4] (ancienne collection Moses Williams), en Oxfordshire, et de Mrs. Herbert, à Llanover. Mais les collections de Havod, Peris William (ancienne collection W. Laurence Banks), S. Evans, Ll. Reynolds, D. P. Davies, ont été cataloguées[5]. En 1801, il y avait dans le nord du Pays de Galles dix collections particulières : dans le sud du pays de Galles, huit ; en Oxfordshire, deux ; à Londres, deux[6]. Depuis, beaucoup de manuscrits ont été perdus ou brûlés[7]. Un catalogue des manuscrits du nord du Pays de Galles a été publié en 1828 et 1843[8].

1. Ces deux collections sont inventoriées dans le vol. II du *Report on mss. in the Welsh language*. London, 1902, p. 1-300.

2. Un catalogue détaillé et définitif en a été publié en 1899 par J. Gwenogfryn Evans. Historical mss. Commission. *Report on manuscripts in the Welsh language*. Vol. I, part. II. Peniarth. London, 1899. Phillimore, *A fragment from Hengwrt ms. n° 202* (*Y Cymmrodor*, vol. VII, p. 89-154, 204-206 ; J.-G. Evans, *Extracts from Hengwrt ms. 34* (*Y Cymmrodor*, vol. IX, p. 325-333).

3. *Report on manuscripts in the Welsh language*, vol. I. *The Welsh mss. of lord Mostyn at Mostyn Hall*, co. Flint. London, 1898.

4. Un fac-simile du Livre Rouge de Talgarth (XVe siècle) qui appartient à cette collection a été publié dans *Y Cymmrodor*, vol. VII, p. 199.

5. *Report on mss. in the Welsh language*, vol. II, p. 301-408.

6. *A short review of the present state of Welsh manuscripts*, *The Myfyrian archaiology of Wales*, 2e édition, p. x.

7. Voir par exemple : *Some account of mss. which lately belonged to the valuable collection of Sir W. Wynn bart. and were unfortunately destroyed by the fire in Covent Garden* (*The Cambro-Briton*, t. II, p. 202-204). La collection du comte de Pembroke conservée à Raglan Castle fut détruite par le feu à l'époque de Cromwell (Skene, *The four ancient books of Wales*, t. II, p. 2). Voir aussi *Archæologia Cambrensis*, t. I (1846), p. 471; 4e série, t. VI, p. 198.

8. Aneurin Owen, *Catalogue of mss. in N. Wales* (*The Cymmrodorion Transactions*, t. II, part. III et IV). Cf. Th. Stephens, *The literature of the Kymry*, 2e éd., p. 337; *Y Cymmrodor*, vol. XI, p. 158, notes.

Des extraits de deux grandes collections de manuscrits gallois ont été donnés à une époque où les méthodes d'établissement des textes n'avaient pas encore pénétré en Galles. C'est d'abord l'énorme recueil de textes intitulé *The Myfyrian Archaiology of Wales*[1], dont la première édition date de 1801 et qui est l'œuvre de trois savants : Owen Jones (Myvyr[2]), Edward Williams (Iolo Morganwg), William Owen Pughe (Idrison). Il comprend plusieurs divisions : dans la première sont les pièces de vers qui nous ont été conservées des poètes gallois depuis le sixième siècle jusqu'au commencement du quatorzième siècle ; dans la seconde, les éditeurs ont rassemblé un choix des meilleures poésies des XIVe, XVe et XVIe siècles. La troisième division est formée par les annales galloises ; la quatrième par les maximes morales, les proverbes, les lois. Enfin, un traité de notation musicale des vingt-quatre mesures, qui ne remonte pas à une haute antiquité, termine le volume qui ne compte pas moins de 1247 pages gr. in-8° à deux colonnes. La plupart des poèmes du XIIe au XIVe siècles y ont été reproduits d'après le ms. additionnal 14869 du British Museum, qui appartenait alors à Lewis Morris[3]. Souvent les manuscrits utilisés sont désignés inexactement ; quelquefois l'origine des textes n'est pas indiquée. Une collection d'un bien moindre intérêt, formée au commencement du XIXe siècle par l'un des éditeurs de *The Myfyrian Archaiology*, Edward Williams (Iolo Morganwg), a fourni la matière d'une publication destinée, dans la pensée de l'auteur, à constituer un supplément à la *Myfyrian* et à assembler des matériaux pour l'histoire du Pays de Galles. C'est le livre intitulé *Iolo Manuscripts*[4], édité, pour la *Welsh Manuscript Society*, par

1. *The Myfyrian Archaiology of Wales, collected of ancient manuscripts by* Owen Jones (Myfyr), Edward Williams (Iolo Morganwg), William Owen Pughe (Idrison), *to which has been added additional notes upon the Gododin and an English translation of the laws of Howell the good, also an explanatory chapter on ancient British music*, by John Thomas. Denbigh, 1870, in-4°.

2. Les noms propres de personnes étant peu nombreux et par suite peu désignatifs au Pays de Galles, la plupart des écrivains ont un surnom que j'indique entre parenthèses.

3. J. Loth. La principale source des poèmes des XIIe-XIVe siècles dans *The Myfyrian archaiology of Wales* (*Revue celtique*, t. XXIV, p. 13-40).

4. *Iolo manuscripts. A selection of ancient Welsh manuscripts in prose and verse, from the collection made by the late Edward Williams* (*Iolo Morganwg*), ... with English translations and notes by his son, the late Taliesin Williams. Llandovery, Rees, 1848, gr. in-8°. Un grand nombre de pièces publiées dans cette collection sont de courtes notes sans indication de date ni de provenance et dont il serait imprudent de faire état.

Taliesin Williams (Ab Iolo), fils d'Edward Williams. Les documents de valeur inégale ainsi mis au jour sont, pour la plupart, tirés de manuscrits de date récente ; ils sont accompagnés d'une traduction anglaise et, pour une partie seulement, de notes historiques.

Des anthologies de poésies galloises de divers auteurs ont été publiées dès le commencement du XVIIIe siècle. En 1710 parut à Ymwythig le recueil intitulé *Flores poetarum Britannicorum* [1]. En 1759, Hugh Jones publia un choix de poésies de poètes contemporains [2] et, en 1763, un recueil des chants des bardes d'Anglesey [3]. En 1764, Evan Evans donnait le texte et la traduction anglaise de quelques odes des bardes du XIIe siècle [4]. En 1773, Rhys Jones publiait [5] un choix de pièces de poètes des XVe-XVIe siècles. En 1759 parut un recueil de poésies dues à divers auteurs et réunies par David Jones [6] ; en 1784, c'est le musicien Edward Jones qui donne le texte et la traduction en vers de quelques poèmes attribués aux bardes du VIe siècle [7]. Une anthologie des bardes de Dyfed des XVIIIe et XIXe siècles, par John Howel a paru en 1824 [8]. En 1868, William F. Skene, sous le titre de *The four ancient books of Wales*, publiait, avec une traduction anglaise et de précieuses notes historiques, les poèmes attribués aux bardes du VIe siècle [9]. Le contenu de l'anthologie galloise d'Owen Jones où sont réunies des pièces de toutes les époques est, pour la plus grande partie, poétique [10]. Un recueil d'odes et de chansons des poètes gallois du XVIIe au XIXe siècles a été récemment publié avec de courtes notices biographiques [11].

1. *Flores poetarum Britannicorum sef Blodeuog waith y prydyddion Bryttannaidd*, o gasgliad J. D. Ymwythig, T. Jones, 1710

2. *Dewisol Ganiadau yr oes hon* ; Ymwythig, 1759, souvent imprimé.

3. *Diddanwch teuluaidd*, Londres, 1763.

4. *Some specimens of the poetry of the ancient Welsh bards translated into English*, by the Rev. Evan Evans. London, 1764, in-4°.

5. *Gorchestion beirdd Cymru neu flodau gododdogrwydd awen*, o gasgliad Rhys Jones. Ymwythig, 1773.

6. *Blodeugerdd Cymru*, Ymwythig, 1759.

7. *Musical and poetical relics of the Welsh Bards*. London. 1784. *Bardic Museum of primitive British Literature*, 1802.

8. *Blodau Dyfed*, Carmarthen, 1824.

9. *The four ancient books of Wales containing the Cymric poems attributed to the bards of the sixth century*, by William Skene. Edinburgh, 1868, 2 vol. in-8°. Cf. les articles de J. Loth sur ces poèmes dans la *Revue celtique*, t. XXI, p. 28, 328 ; XXII, p. 438.

10. *Ceinion Llenyddiaeth Gymreig*, dan olygiad y parch. Owen Jones ; Llundain, Glasgow ac Edinburgh, 1876, 2 vol.

11. *Caniadau Cymru wedi eu dethol a'u golygu* gan W. Lewis Jones. Bangor, 1897. Une anthologie des principaux prosateurs gallois a été publiée par Edward Edwards, *Clasuron Rhyddiaith Cymru*. Bangor.

Mais si l'on excepte le livre de Skene, toutes ces anthologies ne nous renseignent guère sur les manuscrits qu'on y a mis à profit, et le plus souvent nous ne savons pas comment ont été établis les textes qu'on met sous nos yeux.

Si nous sommes moins bien renseignés qu'en Irlande sur les manuscrits, et si les éditions de textes critiques sont encore à établir, il ne semble pas que, pour la traduction des textes, nous ayons encore des ressources suffisantes. Les dictionnaires gallois sont, il est vrai, en grand nombre et plusieurs ne sont pas dénués de valeur [1]. Silvan Evans a commencé à publier un grand dictionnaire qui repose sur un dépouillement scientifique des principaux textes de la littérature galloise, mais qui est loin d'être terminé [2]. Il n'existe point de glossaires particuliers des textes les plus anciens, et la langue des Mabinogion, ainsi que des poèmes lyriques du XIIe siècle, n'a fait l'objet que d'un petit nombre de travaux [3]. Nous attendons que M. Loth nous donne, avec son édition du *Livre Noir*, un glossaire de la vieille poésie galloise.

Les Gallois ont publié plusieurs histoires de leur littérature : Th. Stephens [4] et Wilkins [5] en anglais, Prys [6] et Ashton [7] en gallois. Ces dernières, qui sous leur forme actuelle ne sont accessibles qu'à un petit nombre d'érudits, n'ont point été traduites ; bien que les indications bibliographiques n'y soient pas toujours assez précises, elles constituent pourtant d'indispensables répertoires. La Littérature de Stephens se compose d'une suite de dissertations judicieuses

1. Salesbury, *A Dictionary in Englyshe and Welshe, moche necessary to all suche Welshemen as wil spedly learne the Englyshe tôgue*. London, 1547. — John Davies, *Antiquæ linguæ Britannicæ... Dictionarium duplex*, Londini, 1632. — Edward Lhuyd, *Archæologia Britannica*, Oxford, 1707, vol. I, Glossography, p. 213. — Wotton, *Cyfreithieu Hywel Dda*, glossarium, p. 553-586 ; — Th. Richards, *Antiquæ linguæ Britannicæ Thesaurus*, Bristol, 1753 ; — Owen Pughe, *English-Welsh and Welsh-English Dictionary*, London, 1803.

2. D. Silvan Evans, *Dictionary of the Welsh language (Geiriadur Cymraeg)*, Carmarthen, 1888-1896. L'auteur vient de mourir.

3. Il faut citer cependant les études de John Rhys (*Revue celtique*, t. VI, p. 14-61 ; Nettlau (*Y Cymmrodor*, t. IX, p. 74 ; Ev. Evans (*Archæologia Cambrensis*, t. III, p. 151, 297 ; t. IV, 4e série, p. 141-150) ; J. Vendryès (*Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. XI, p. 258-267) ; et surtout les travaux déjà mentionnés de J. Loth.

4. Th. Stephens, *The literature of the Kymry being a critical essay on the history of the language and literature of Wales*, 2e édition, London, 1876, in-8°. La première édition est de 1849.

5. Wilkins, *The history of the literature of Wales*, 1884.

6. Prys, *Hanes Llenyddiaeth Gymreig o'r flwyddyn 1300 hyd y flwyddyn 1650*. Liverpool, Foulkes, 1884.

7. Ashton, *Hanes Llenyddiaeth Gymreig o 1651 hyd 1850*. Liverpool, Foulkes, 1892.

et intéressantes, mais sans lien entre elles; l'absence de plan et le manque d'index en font un livre difficile à consulter. L'ouvrage de Wilkins se réduit trop souvent à une sèche et vague nomenclature où l'on n'a en nombre suffisant ni les exemples, ni les références qui permettraient de se faire une idée précise des auteurs du XIVe au XVIIe siècle. Mais on trouve beaucoup de renseignements dans le dictionnaire biographique de Williams [1] et de curieux détails dans le livre spirituel et pittoresque de George Borrow sur le Pays de Galles [2].

II

La littérature galloise, sans être aussi originale ni aussi variée que la littérature irlandaise, offre, néanmoins, des œuvres importantes. De plus, tandis que depuis le XVIe siècle l'Irlande n'a presque rien produit, la littérature galloise est restée vivante et productive jusqu'à nos jours [3]. En Irlande, la *Gaelic League*, la *Society for the preservation of the Irish language* s'efforcent de remettre en honneur l'usage de la langue celtique; je ne crois pas qu'au pays de Galles il soit souvent question de fonder des Sociétés pour conserver le gallois, qui se conserve bien tout seul. De toutes les langues celtiques, le gallois est sans conteste la plus vivante.

La vieille littérature galloise ne semble pas remonter à une aussi haute antiquité que la littérature irlandaise. Les plus

1. *Enwogion Cymru. A biographical dictionary of eminent Welshmen, from the earliest times to the present and including every name connected with the ancient history of Wales*, Llandovery, 1852.

2. *Wild Wales, its people, language and scenery*, 3e éd., London, 1872.

3. Le premier livre imprimé en gallois est une sorte d'abécédaire-almanach de 1546. Cf. J.-H Davies, *Early Welsh bibliography The Transactions of the honourable society of Cymmrodorion*, 1897-1898, p. 1-22. Sur les livres publiés de 1546 à 1800, voir W. Rowlands, *Llyfryddiaeth y Cymry*, Llanidloes, 1869, et le supplément donné par Silvan Evans, *Revue celtique*, t. I, p. 376-394 ; t. II, 31-43, 346-351 ; W. Lloyd, *Welsh books printed abroad in the sixteenth and seventeenth centuries and their authors Y Cymmrodor*, vol. II, p. 25-69 ; B. Quaritch, *Names of printers and publishers of Welsh books* (*Y Cymmrodor*, vol. V, p. 159-160 ; VII, 230-232. Cf. *Y Traethodydd*, janvier 1872, p. 90-107 ; janvier 1873, p. 33-51 ; janvier 1874.

Sur les livres publiés de 1800 à 1850, on trouvera des indications bibliographiques chez Ashton, *Hanes llenyddiaeth Gymreig* ; les revues galloises, la *Revue celtique* (depuis 1870), la *Zeitschrift für Celtische Philologie* (depuis 1896), le *Jahresbericht über die Fortschritte der Romanischen Philologie* (depuis 1892) nous renseignent sur les publications récentes. Les principaux éditeurs de livres gallois sont : I. Foulkes à Liverpool, H. Humphreys à Caernarvon, Hughes and son à Wrexham, Jarvis and Foster à Bangor.

anciennes compositions en prose n'ont pas été rédigées avant le XIIe siècle. Les plus anciennes poésies lyriques dont l'attribution serait exacte, si l'on excepte de très courts poèmes contenus dans un manuscrit de Juvencus transcrit au IXe siècle [1], sont l'œuvre de bardes du XIe siècle. L'épopée nationale que nous n'avons sans doute pas conservée sous sa forme primitive a été remplacée par le roman et l'ode [2]. Les romans épiques sont en prose sans aucun mélange de vers, sauf parfois des citations de courtes poésies satiriques que l'on appelle *englyn*. L'érudition, sans en être entièrement absente, est moins apparente que dans l'épopée irlandaise ; le conteur ne se refuse point pourtant les développements historiques ou géographiques qui ne se rattachent pas étroitement au sujet qu'il traite. La poésie lyrique a pris au Pays de Galles un développement considérable. Elle était en pleine floraison dès le XIIe siècle, à une époque où la littérature anglaise commençait à peine à paraître. Toujours elle revêt une forme raffinée, compliquée par un système savant d'harmonies vocaliques et d'allitérations ; le plus souvent destinée à être chantée, elle offre plus volontiers des combinaisons musicales de syllabes que des assemblages d'expressions logiques ou imagées ; elle est souvent obscure et en somme peu poétique au sens que nous attachons à ce mot. Chez les poètes médiocres, bourrée de noms propres, pleine d'allusions trop concises, hachée en une suite de substantifs et d'adjectifs, elle nous laisse une impression pénible, analogue à celle qu'éprouvent les lecteurs, s'il y en a, de l'*Alexandra* de Lycophron. Seuls les poètes de talent ont su s'affranchir de règles trop strictes de la poétique galloise et composer des vers qui ne soient pas uniquement une musique bien rythmée de voyelles et de consonnes. Les sujets traités par les premiers bardes gallois laissaient d'ailleurs, si l'on en juge par les pièces qui nous sont parvenues, peu de place à l'inspiration originale ; la poésie de cour qui se compose essentiellement de panégyriques, renouvelle difficilement la banalité de ses thèmes ; ce n'est guère qu'après la ruine de l'indépendance galloise (fin du XIIIe siècle) que les poètes s'adonnent à l'observation de la nature

1. Ces poèmes sont publiés chez Skene, *The four ancient books of Wales*, t. II, p. 1-2.

2. Ces odes ont souvent une réelle valeur historique. Les plus anciennes poésies lyriques, quelquefois sont pénétrées d'éléments épiques et mettent en scène des personnages de la légende celtique et de l'épopée arthurienne. Voir J. Loth, *Revue celtique*, t. XIII, p. 501.

qui leur fournit une matière vraiment poétique. Il est à peu près impossible de donner dans une traduction une idée exacte de la poésie galloise, et il est souvent difficile de déterminer le sens de poèmes trop savants ou d'un art trop impressionniste. L'histoire n'est guère représentée pour l'époque ancienne que par des traductions ou des imitations des ouvrages latins de Gildas, de Nennius ou de Gaufrei de Monmouth. La littérature juridique, au contraire, est originale, elle témoigne de l'aptitude des Gallois aux spéculations abstraites et l'éminent jurisconsulte allemand F. Walter n'a pas craint de dire que pour la science et le sentiment du droit, les Gallois ont laissé bien loin derrière eux tous les peuples du Moyen Age [1]. La littérature religieuse du pays de Galles, qui, au Moyen Age, repose sur le fond commun de la littérature européenne, a pris depuis la Réforme un développement considérable. Si la langue galloise a conservé jusqu'à nos jours une vitalité que peuvent lui envier les autres langues celtiques, elle le doit en grande partie au protestantisme qui a gardé la langue nationale comme langue des offices religieux. Le Nouveau Testament a été traduit en gallois par M. Salesbury, en 1567; les Psaumes, en 1588 [2]. Depuis cette date, les ouvrages de piété et de controverse, en vers et en prose, n'ont pas cessé de se multiplier.

La vitalité de la langue et de la littérature galloises est entretenue à la fois par les journaux et par les concours littéraires et musicaux ou *eisteddfodau*. Le premier journal en gallois a paru en 1843. En 1875, il y avait quatorze journaux en gallois, tous, à l'exception d'un seul, hebdomadaires; onze étaient publiés au pays de Galles, trois dans l'Amérique du Nord. A la même époque, les revues mensuelles ou trimestrielles en gallois étaient au nombre de dix-huit [3].

1. *Das alte Wales*, Bonn 1859.

2. *The Psalms translated into Welsh by W. Morgan, reproduced in photographic facsimile*. London, 1896.

3. Hugo Schuchardt, *Lettres celtiques* (*Annales de Bretagne*, t. II, p. 627, 632-633). D'après H. Gaidoz, *Revue celtique*, t. I, p. 491-492, il y avait huit périodes gallois en Amérique en 1871. Parmi les revues de philologie, d'histoire et d'archéologie galloises rédigées en anglais, il faut citer *The Cambrian Register*, t. I-III, London, 1796-1818, *The Cambro-Briton*, t. I-III London, 1820-1822; *The Cambrian Quarterly Magazine*, 1829-1833; *The Cambrian Journal*, 1854-1857; *Archæologia Cambrensis*, depuis 1846; et les revues publiées par la Société des Cymmrodorion, ci-dessous, note. Il a paru en 1854 une encyclopédie en gallois : *Y Gwyddoniadur Cymreig* réimprimée en 1896; et des 1847 une grammaire anglaise en gallois, *leithadur Seisoneg*, par D.-E. Jones. Les principales revues en gallois sont actuellement : *Y Traethodydd*, *Y Drysorfa*; les principaux journaux sont : *Y Genedl*, *Baner ac amserau Cymru*, *Y Geninen*, *Y Goleuad*, *Y Drych*.

Les manuscrits gallois mentionnent l'*eisteddfod* de 1523 et celles de 1567 et de 1568 qui se tinrent à Caerwys. On a publié la lettre de la reine Elisabeth adressée aux autorités du pays pour réprimer le vagabondage des ménestrels et qui crée une commission devant laquelle devront comparaître tous les bardes pour faire preuve de leur savoir[1] en musique et en poésie. Après l'eisteddfod de Caerwys en 1568, les grandes assises poétiques et musicales ont disparu, pendant un siècle et demi, et la première *eisteddfod* qui soit mentionnée depuis est celle de Caerwys en 1798, à l'époque de la renaissance de la littérature galloise sous l'influence des Sociétés nationales telles que les Cymmrodorion[2], les Cymreigyddion et les Gwyneddigion. Maintenant l'eisteddfod se célèbre annuellement tantôt dans une ville, tantôt dans une autre; elle dure plusieurs jours[3]. On y distribue comme prix, non seulement des médailles, mais aussi des sommes d'argent. La poésie et la musique y occupent la première place, mais il y a en outre des récompenses pour la prose et pour l'industrie. On ne peut nier que la culture de la poésie galloise n'ait été singulièrement développée par ces concours[4] où se rendent de tous les points du pays de Galles ceux qui ont gardé l'amour des traditions nationales. Plusieurs des meilleurs poèmes gallois ont dû leur existence au désir d'obtenir un prix à l'eisteddfod.

III

Comme chez les Irlandais, les bardes chez les Gallois du Moyen Age formaient une classe sociale à part. D'après les lois galloises, le barde du roi prenait place dans la grande salle du palais à côté du *penteulu* « chef de maison » le premier personnage après le

1. *Report on the mss. in the Welsh language*. t. I, p. 291-292.

2. Cette Société publie deux revues justement estimées, les *Transactions of the honourable Society of Cymmrodorion*, depuis 1822, et *Y Cymmrodor*. On trouvera son histoire dans *A sketch on the history of the Cymmrodorion, including a reprint of the constitutions as originally settled for the use of the Society*. London, Richards, 1877, in-8.

3. On peut lire la description d'une Eisteddfod chez H. Schuchardt, Lettres celtiques, *Annales de Bretagne*, t. II, p. 309-325, et chez A. Le Braz, *La terre du passé*, p. 315-333.

4. J. G. Evans est d'avis, au contraire, que les *eisteddfodau* ont eu une influence funeste sur la langue galloise. (*The text of the Bruts*, p. XVI-XVII, note).

roi, lors des grandes fêtes de l'année; il occupait à la cour le huitième rang; il a droit à une terre libre, à un cheval, à un vêtement de toile et à un vêtement de laine, à un logement; sa compensation pour meurtre ou pour outrage est double de celle d'un homme libre. Il devait chanter l'hymne national lorsque l'on allait au combat et pour ce service il recevait une part spéciale du butin [1]. Les bardes attachés à des chefs ou à des particuliers étaient à la fois les historiographes et les poètes-lauréats de leurs patrons. Souvent ils étaient chargés de l'instruction des enfants des chefs. Des relations intimes s'établissaient alors entre les jeunes princes et leurs maîtres. La résidence habituelle des bardes était à la cour d'un chef, mais ils avaient l'habitude de faire une fois tous les trois ans le tour du pays et descendaient chez les personnes qui étaient d'un rang égal à celui de leur protecteur; ils portaient fréquemment des messages d'un chef à un autre. Ils semblent avoir été très nombreux au XIIIe siècle et avoir lassé le pays par leurs exigences, car le roi Édouard Ier porta contre eux, en 1403, la loi suivante : « Ordenuz est et establez que nullez wastours, rymours ministralx ne vacabundez soent ascunement sustenuz en la terre de Galez pur faire *commortha* ou coillage sur la commune poeple illoeques [2]. » Comme chez les Gaëls d'Irlande, les bardes étaient divisés en classes; le *clerwr* était le barde mendiant et vagabond, le *teuluwr* le barde attaché à une famille, le *prydydd* le barde de haut rang, le *prif-vardd* le chef-barde. Bon nombre d'entre eux semblent avoir été fort instruits pour leur temps; gardiens des traditions nationales, ils n'étaient cependant pas étrangers à la culture classique.

D'ingénieux érudits gallois, Edward Williams (Iolo Morganwg) et après lui Edward Davies ont essayé de démontrer que les bardes avaient été les dépositaires des secrets des anciens druides de l'île de Bretagne et qu'ils avaient continué à pratiquer en secret, depuis l'introduction du christianisme, la religion druidique. Ils n'ont pu s'appuyer que sur un roman merveilleux du commencement du XVIIe siècle, *Hanes Taliesin* [3] « l'histoire de Taliesin », qui reproduit un certain nombre de pièces attribuées faussement au célèbre barde

1. *Ancient laws and institutes of Wales*, p. 13, 33-35. Cf. J. Loth, *L'émigration bretonne en Armorique*, p. 109-112.

2. Wotton, *Leges walliceæ*, p. 548. Cf. Stephens, *The literature of the Kymry*, 2e éd., p. 93.

3. Publié et traduit dans *The Cambrian Quarterly Magazine*, vol. V, p. 198, et chez Lady Guest, *The Mabinogion*, t. III, p. 321-389.

du VIe siècle, et sur une collection d'écrits plus ou moins authentiques réunis par Llywelyn Sion de Llangewydd, qui vivait au XVIe siècle [1]. Ils n'ont réussi à trouver dans des textes plus anciens des traces de mythologie cosmique qu'en expliquant par des symboles les phrases les plus simples, à la manière de H. de la Villemarqué qui, comme on le sait, publia dans le *Barzaz-Breiz* comme poème druidique une formulette bretonne connue sous le nom de Vêpres des grenouilles.

Les traités de métrique et de grammaire dus aux bardes gallois ont été pour la plupart publiés. Le plus ancien, attribué à Edeyrn Dafod Aur qui aurait vécu au XIIIe siècle, a été conservé dans le Livre Rouge d'Hergest et doit avoir été composé avant la fin du XIVe siècle [2]. Un autre intitulé *Y pum llyfr Kerddwriaeth*, est dû à Simwnt Vychan qui fut *pencerdd* « chef de chant » à l'eisteddfod de 1568 [3]. Griffith Roberts, prêtre catholique, confesseur de saint Charles Borromée, publia à Milan, en 1567, sous le titre de *Dosparth byrr ar y rhann gyntaf i ramadeg cymraeg*, une grammaire et une métrique qui ont été reproduites en fac similé en 1883 et n'ont pas encore été traduites [4]. Il en est de même de la *Bardhoniaeth neu Brydydhiaeth* « Bardisme ou Poétique » du capitaine

1. On trouvera ces pièces publiées et traduites dans l'ouvrage intitulé *Barddas, or a collection of original documents illustrative of theology, wisdom, and usages of the Bardo druidic system of the isle of Britain*, with translations and notes by J. Williams ab Ithel. Llandovery, Roderic, 1862-1874, 2 vol. in-8° et dans *Iolo manuscripts, a selection of ancient Welsh manuscripts*, Llandovery, 1848. Nash (*Taliesin or the Bards and Druids of Britain, a translation of the remains of the earliest Welsh bards and an examination of the Bardic mysteries*, London, 1858), a étudié avec une critique un peu timide les soi-disant documents bardiques. L'histoire de la question a été résumée chez Skene, *The four ancient books of Wales*, t. I, p. 6-16, 29 32. On conserve encore au Jesus College d'Oxford la *Peithynen*, collection de petits bâtons sur lesquels est gravé le *coelbren y beirdd*, alphabet qui fut en usage chez les bardes du XVe au commencement du XVIIe siècle (J. Rhys, *The Jesus College Peithynen*, *Y Cymmrodor*, vol. XIII, p. 164-168; Taliesin Williams, *Coelbren y Beirdd, a Welsh essay on the Bardic Alphabet*. Llandovery, 1840).

2. *Dosparth Edeyrn Davod aur or the ancient Welsh grammar which was compiled by royal command in the thirteenth century by Edeyrn the golden tongue to which is added y pum Llyfr Kerddwriaeth or the rule of Welsh poetry originally compiled by Davydd Ddu Athraw, in the fourteenth and subsequently enlarged by Simwnt Vychan in the sixteenth century*, with English translation and notes by the Rev. John Williams ab Ithel. Llandovery, 1856. Cf. J Morris Jones, *Welsh versification Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. IV, p. 107, 110 114.

3. *Dosparth Edeyrn Davod aur*, p. XLII-CXXVIII. Cf. *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. IV, p 109.

4. Griffith Roberts, *A Welsh Grammar and other Tracts* Milan, 1567. A facsimile reprint published as a supplement to the *Revue celtique*. Paris, Vieweg, 1870-1883. Cf. J.-G. Evans, *Report on mss. in the Welsh language*, t. I, p. 442-443.

William Middleton qui parut en 1593[1]. A l'eisteddfod de 1451, où Dafydd ab Edmond donna une classification des mètres gallois qui fut suivie depuis lors, un groupe de bardes de Glamorgan protestèrent contre cette classification, et exposèrent leur système dans un traité intitulé « Secret des bardes de l'île de Bretagne »[2]; bien qu'ils revendiquent pour leur versification le nom d'ancien système, celui-ci ne remonte pas plus haut que le XVIe siècle. Tous les traités théoriques de métrique galloise auxquels on peut joindre le manuel en latin de John David Rhys[3], ne nous renseignent guère sur la versification des anciens poèmes gallois. Cette versification a été récemment étudiée à fond par M. J. Loth[4] et comparée successivement à la métrique du moyen-breton, à la métrique cornique et à la métrique irlandaise. Les traités en gallois de métrique et de grammaire témoignent de rares qualités de finesse et d'analyse Si les métriciens manquent d'idées générales, et n'ont même pas tenté un classement logique et scientifique des diverses mesures, les grammairiens aidés sans doute par l'éducation musicale qu'ils recevaient ont étudié avec précision les questions relatives à la prononciation et à la permutation des consonnes. Mais les uns comme les autres n'ont point songé à exposer le développement historique de la langue et de la poésie galloises, même pour les siècles qu'ils connaissaient bien.

La collection des manuscrits gallois de Wynne à Peniarth contient une grammaire galloise de William Cynwal (fin du XVIe siècle) ainsi que plusieurs vocabulaires alphabétiques encore inédits. Les anciennes gloses galloises[5] à divers textes latins, qui montrent que la culture classique n'était pas plus étrangère aux Gallois qu'aux Irlandais, sont du VIIIe au XIe siècle.

La métrique galloise est plus raffinée et plus compliquée que la

1. *Bardhoniaeth neu brydydhiaeth, y lhyfr kyntaf* gan Capt. William Middleton, Llundain, 1593. Ce traité a été réimprimé en tête des *Flores poetarum britannicorum*.

2. *Cyfrinac i beirdd ynys Prydain, a argraffwyd dan olygiad y Diweddar Iolo Morganwg*. Caernarvon, Humphreys, 1829. La métrique de Glamorgan a été étudiée aussi par Robert Ellis, *Tafol y beirdd*, Llanzollen, 1852.

3. *Cambrobrytannicæ Cymraecaeve Linguæ Institutiones*, by Dr. J.-D. Rhys. London, 1592.

4. J. Loth, *La métrique galloise depuis les plus anciens textes jusqu'à nos jours*, Paris, 1900-1902, 3 vol in-8. Un petit résumé de métrique galloise par W. Watkins se trouve dans *Archaeologia Cambrensis*, 4e série, t. VIII, p 145-152.

5. On trouvera ces gloses chez J. Loth, *Vocabulaire vieux-breton*, Paris, 1884. Voir aussi R. Thurneysen, *Revue celtique*, t. XI, p. 203-206, et t VII, p. 127; Wh. Stokes, *The Old-Welsh glosses on Martianus Capella* *Archaeologia Cambrensis*, 4e série, t. IV, p. 1-21 .

métrique des autres peuples celtiques. Elle est fondée à la fois sur l'allitération, l'assonance et la rime, sur le nombre des syllabes et l'accent tonique. Elle est avant tout caractérisée par la *cynghanedd*, c'est-à-dire l'harmonie qui résulte de l'allitération ou de la rime. La *cynghanedd* sert à unir non seulement les vers entre eux, mais aussi les différents membres de chaque vers ; et des rimes internes indiquent les coupes principales. L'unité métrique est le plus souvent, non le vers, mais la strophe. Les espèces de strophes les plus curieuses sont celles où l'un des vers ne rime pas avec les autres. Dans ce cas le mot ou le groupe qui termine le vers et qu'on appelle *toddaid* est parfois précédé d'une syllabe qui rime avec la finale des vers de la strophe; il semble donc qu'à l'origine le *toddaid* ait été un rejet qui appartenait au vers suivant. Tantôt le nombre des syllabes est le même dans toute une strophe, tantôt les vers de la strophe sont d'inégale longueur. Il se peut que dans l'ancienne poésie galloise le nombre des syllabes ait été chose accessoire, et que les vers aient été divisés en membres comprenant chacun un ou deux accents toniques. Le retour nécessaire de l'accent tonique à intervalles égaux est une des causes de l'obscurité des vieux poèmes ; il fallait écarter du vers toutes les unités grammaticales exigeant l'emploi de plusieurs proclitiques, et tous les mots trop longs ; l'article, les prépositions, les verbes à un mode personnel y sont rares. Il y a trois espèces de poèmes, le *cywydd* composé de vers de la même longueur ; l'*englyn* qui est proprement le genre de l'épigramme ; l'*awdl* qui offre une grande variété de formes. Il faut y ajouter les mesures dites libres qui n'admettent point la cynghanedd et qui ont été en grande faveur à partir du XVIIe siècle [1].

Sur les limites de la poésie lyrique et de la musique se trouve le genre appelé par les Gallois *pennill*. Le *pennill* est toujours chanté à la harpe, mais au contraire de l'usage ordinaire, c'est la harpe qui joue la mélodie et le chanteur qui l'accompagne. Une étude sur le chant du pennill a été publiée en 1885 [2] par J. Jones.

1. Voir sur ce sujet *La Métrique galloise* de J. Loth et les comptes rendus qui en ont été donnés, *Revue celtique*, t. XXIV, p. 86-94, et *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. IV, p. 106-142.

2. *An essay on Pennillion Singing. Hanes ac Henafiaeth canu gyda'r Tannau* gan John Jones. London, Whiting, 1885, in-8°. Des *pennillion* ont été publiés dans le recueil de folklore gallois intitulé *Cymru Fu*, a selection of Welsh histories, traditions and tales, Wrexham, 1862, dans *The Cambro-Briton*, dans l'ouvrage de Silvan Evans, *Ysten Sioned*, Aberystwyth, 1882. Cf. *Pennillion gallois, publiés et traduits* par J. Loth (*Annales de Bretagne*, t. IX, p. 611-637).

IV

On peut, après Th. Stephens, diviser l'histoire de la poésie galloise[1] en quatre périodes. La première irait du VIe au XIIe siècle, la seconde est comprise entre les années 1080 et 1350; la troisième entre 1350 et 1650; la quatrième s'étend de 1650 à nos jours.

Les bardes du VIe siècle, Aneurin, Taliesin, Llywarch Hen, Myrddin, Golyddan sont assez mal connus. Les œuvres qui nous sont parvenues sous leur nom ne sont pas pour la plupart authentiques et ont été composées du XIe au XIIe siècle. L'examen critique au double point de vue de l'histoire et de la philologie en a été commencé par MM. J. Loth et F. Lot. Aneurin est l'auteur supposé de quatre *gorchanau* ou chansons qui célèbrent les hauts faits de guerriers gallois, à l'exception d'une qui se compose d'une série de proverbes; et d'un long poème historique ou épopée lyrique en quatre-vingt-quatorze strophes, connu sous le nom de *Y Gododin*. On a essayé de localiser le Gododin dans le nord de l'Angleterre; ce poème se rapporterait aux expéditions des Gallois, unis aux Bretons de Strat-Clut, contre les habitants du Northumberland, au VIIe siècle; mais il a dû être remanié et subir des additions au Xe siècle. La Gorchan Tudvwlch, la Gorchan Kynvelyn, la Gorchan Maelderw sont probablement de la même époque.

Les *Englynion y Misoedd* ou « Strophes des mois » où les sentences morales se mélangent à la poésie des saisons sont sans doute du commencement du XIVe siècle[2]. Le livre dit de Taliesin est formé de morceaux d'époque et de nature différentes. A côté d'élégies sur des guerriers morts, on trouve des satires, des poèmes historiques dont quelques-uns peuvent contenir des frag-

1. Il est impossible de donner ici une liste complète des poètes gallois. Nous nous sommes attachés à signaler les bardes les plus célèbres et à indiquer en note les traductions anglaises, quelque inexactes qu'elles puissent être, qui en ont été données.

2. J. Loth, *Remarques aux Four ancient Books of Wales* (*Revue celtique*, t. XXI, p. 328-333). Le texte du Gododin a été publié dans la *Myfyrian Archaiology*, p. 1-20; par Skene, *The four ancient books of Wales*, t. II, p. 62-92.

Il a été traduit et annoté par Th. Stephens, *The Gododin of Aneurin Gwawdrydd, an English translation* (London, 1888 (Cymmrodorion Society) et par Skene, t. I, p. 374-409. Les autres poèmes attribués à Aneurin sont publiés et traduits chez Skene, t. I, p. 410-427; t. II, p. 93-107. Les *Englynion y misoedd* sont publiés dans *The Myfyrian Archaiology*, p. 21-22.

ments de l'ancienne mythologie celtique et des pièces dont les sujets sont empruntés à l'antiquité ou à l'histoire sainte. Les plus anciennes remontent peut-être au XIe siècle [1]. Les poésies de Llywarch Hen sont sans aucun doute anciennes, mais l'étude critique n'en a point été faite. Ce sont pour la plupart des élégies guerrières; quelques-unes sont formées de sentences morales [2]. Myrrdhin, le célèbre Merlin de Gaufrei de Monmouth, serait l'auteur de huit compositions dont quelques-unes se distinguent par l'obscurité du sujet et l'étrangeté de la forme [3]. Les *Avallenau* ou Pommiers sont une suite de prophéties historiques dont chaque strophe commence par les mots *avallen peren* « pommier suave ». Ce « pommier suave » caché dans la forêt symbolise le libérateur des Gallois; la composition n'en est point antérieure à 1150. Les *Hoianau* ou « pourceaux » sont une pièce à allusions imitée sans doute des Avallenau; les *Bedwnau* ou « bouleaux », les *Gorddodau* ou « Fouissements » sont de même des imitations exécutées au commencement et à la fin du XIIIe siècle. La *Gwasgardcerdd* ou « Chant diffus » est formée de strophes prophétiques prononcées par Merlin du fond de son tombeau; elle semble dater de la seconde moitié du XIIe siècle. Le *Kyvoesi* ou « conversation chronologique » de Merlin avec sa sœur Gwendydd qui est sous forme de demandes et de réponses une histoire des princes de Nord-Galles est une rapsodie du XIIe ou XIIIe siècle [4]. Le Dialogue de Myrrdhin et de Taliesin est une lamentation où les deux bardes en strophes alternées déplorent la mort de leurs compagnons. Le fond peut être ancien, la langue et la métrique sont du XIIe siècle. Quant au Dialogue de Merlin et d'Yscolan, dans le plus ancien manuscrit qui

1. Cf. J. Loth, *Revue celtique*, t. XXI, p. 334.

Le texte des poèmes attribués à Taliesin est publié dans *The Myfyrian Archaiology*, p. 22-82; chez Skene, t. II, p. 108-217; la traduction se trouve chez Skene, t. I, p. 253-260, 264, 269-288, 296-301, 303-306, 307-309, 337-340, 343-355, 363-367, 431-433, 436-448, 523-568.

2. Texte dans *The Myfyrian Archaiology*, p. 83-103, et chez Skene, t. II, p. 245-274. L'ouvrage de W. Owen Pughe, *Llywarch Hen, The Heroic Elegies and other pieces in Welsh*, 1792, contient une traduction assez littérale; on trouve une traduction plus récente chez Skene, t. I, p. 569-585. Dans l'*Archaeologia Cambrensis*, t. IX (1863), p. 142-148, on trouve le texte et la traduction par Edwin Guest du poème sur la mort de Kyndylan, attribué à Llywarch Hen.

3. Texte dans *The Myfyrian Archaiology*, p. 104-118, 348-351; chez Skene, t. II, p. 17-28; 3-5, 218-237, traduction chez Skene, t. I, p. 481-482, 370-373, 482-490; 368-370, 462-481. Elles ont été étudiées par Ferdinand Lot, Les sources de la Vita Merlini de Gaufrei de Monmouth, *Annales de Bretagne*, t. XV, p. 505-520.

4. A. de la Borderie, *Les véritables prophéties de Merlin*, p. 83-84.

le contient, le *Livre Noir de Carmarthen*, le nom de Myrddin n'est pas prononcé ; il n'y a donc aucune raison pour l'attribuer à Merlin. En somme, tous les poèmes gallois sur Merlin sauf peut-être le Dialogue de Myrddin et de Taliesin sont postérieurs à la *Vita Merlini* de Gauffrei et plusieurs des poètes qui les ont composés ont connu le roman historique de Gauffrei et s'en sont inspirés. A Golyddan on a attribué un poème d'allure prophétique qui date en réalité de la fin du XIIe siècle[1]. Beaucoup de pièces intéressantes du Livre Noir de Carmarthen et du Livre Rouge de Hergest[2] sont anonymes.

La période qui s'étend de 1080 à 1194 est l'époque la plus brillante de la littérature galloise. Les rois Gruffydd ab Cynan et Owen sont, en même temps que de grands batailleurs, des protecteurs des lettres. Le barde Meilir a laissé trois élégies dont une, le Lit de mort du barde est pleine de pensées vigoureuses et de traits poétiques[3]. De Gwalchmai nous connaissons douze pièces, dont deux surtout nous révèlent un poète ; l'une est pénétrée de l'amour de la nature[4], l'autre est une ode à Owain Gwynedd, roi du Nord-Galles[5] ; elle a été traduite par le poète anglais Gray. Owain Kyveiliog, prince gallois, qui prit une part importante aux affaires politiques de son temps, a composé de nombreux poèmes. L'un intitulé le Hirlas, du nom d'une corne à boire, outre qu'il nous renseigne sur la vie des seigneurs gallois du XIIe siècle, est un épisode d'épopée ou de drame. Après une bataille, le prince rassemble dans son palais, le soir, tous ses guerriers. A chacun d'entre eux il fait porter par son échanson le Hirlas, et pendant que celui-ci s'acquitte de son office, Owain énumère les hauts faits du guerrier qu'il a désigné. Il en arrive à Tudur et à Moreiddig et après avoir vanté leur valeur, il se tourne vers leur place pour les saluer : la place est vide ; ils sont tombés le matin dans la bataille et le chant de

1. Texte dans *The Myfyrian Archaiology of Wales*, p. 119-121 ; chez Skene, t. II, p. 123 ; traduction, t. I, p. 436. Cf. Stephens, *The literature of the Kymry*, p. 275-283.

2. On les trouvera chez Skene, *The four ancient books of Wales*.

3. Le texte et la traduction en sont publiés chez Stephens, *The literature of the Kymry*, 2e éd., p. 13-15. *The Myfyrian Archaiology*, p. 140-142.

4. Texte dans *The Myfyrian Archaiology*, p. 142-145, traduction chez Pennant, *a Tour in Wales*, t. III, p. 223.

5. Publiée et traduite dans *The Cambrian Register*, t. I, p. 107 ; chez Evan Evans, *Some Specimens of the poetry of the antient bards*, p. 25-26 ; chez Stephens, *The literature of the Kymry*, p. 18-19. Le texte des poèmes de Gwalchmai se trouve dans *The Myfyrian Archaiology*, p. 142-149.

triomphe s'achève en cris de deuil [1]. Dans une autre pièce d'un ton tout différent, « Le Tour de Powys », Owain décrit le voyage que fit un messager chargé par lui de visiter l'un après l'autre ses domaines [2]. Howel ab Owain, autre prince gallois, est l'auteur d'une ode où il chante tout ce que la nature et les hommes offrent de bon et de beau au pays de Galles [3], et de nombreuses chansons d'amour [4]. Einion ap Gwalchmai [5], fils du poète Gwalchmai, a laissé des élégies et des englynion. Parmi les englynion du XIIe siècle qui nous sont parvenus, douze nous tracent un portrait animé et minutieux de Llewelyn ab Madoc, prince de Powys [6] ; ils sont sans doute l'œuvre de Llywarch Llew Cad.

La période qui s'étend de 1194 à 1240 est une des plus agitées de l'histoire de Galles. Le roi Llewelyn ab Iorwerth doit lutter à la fois contre les Anglais et contre ses fils révoltés. Ce temps n'en a pas moins été fertile en poètes. Kynddelw, dont nous connaissons près de cinquante poèmes, avait une grande influence sur ses contemporains ; il a écrit sur des sujets très variés, mais dans une langue quelquefois compliquée et pédante [7]. Llywarch ab Llywelyn, esprit moins souple, est plus profondément poète ; il chante comme les autres bardes les princes gallois, leur valeur au combat, leur sagesse en temps de paix ; une curieuse ode « au fer chaud » nous montre l'introduction en Galles de cette ordalie [8]. Il serait difficile de caractériser chacun des bardes de cette époque, tant les sujets de leurs poèmes et la forme dont ils revêtent leur pensée sont peu différents : Einion ab Gwgan, Davydd Benvras, Elidir Sais, Gwynvardd Brycheiniog, Phylip Brydydd,

1. Publié et traduit chez Evan Evans, *Some specimens of the poetry of the antient Welsh Bards*, p. 713 ; résumé et en partie traduit chez Stephens, *The literature of he Kymry*, p. 29-31.

2. Texte et traduction chez Stephens, *The literature of the Kymry*, p. 32-37. *The Myfyrian Archaiology of Wales*, p. 190-192.

3. Texte et traduction chez Stephens, *The literature of the Kymry*, p. 42-46.

4. On trouve le texte et la traduction d'une de ces chansons chez Stephens, *The literature of the Kymry*, p. 47 ; *The Cambrian Register*, t. I, p. 412 ; *The Myfyrian Archaiology*, p. 197-199.

5. Sur ce poète voir *Iolo mss.*, p. 176 ; *The Cambrian Register*, t. I, p. 442 ; III, 68, 221 ; *The Myfyrian Archaiology*, p. 230-232 ; deux élegies sont traduites chez Evan Evans, *Some specimens of the poetry of the antient bards*, p. 20-24, 27-29.

6. Publiés et traduits chez Stephens, *The literature of the Kymry*, p. 52-54. *The Myfyrian archaiology of Wales*, p. 280-281.

7. Trois exemples de sa poesie sont publies et traduits chez Stephens, *The literature of the Kymry*, p. 119-127. *The Myfyrian Archaiology*, p. 149-190.

8. Stephens, *ibid.*, p. 127-132, 138-144. *The Myfyrian Archaiology*, p. 199-217.

Einion Wan [1] sont plutôt d'habiles versificateurs que de bons poètes; panégyriques de princes, élégies sur des guerriers morts, poèmes religieux, tels sont les trois thèmes sur lesquels ils s'exercent; quel que soit leur talent, ils ont peine à renouveler des matières que tant d'autres ont traitées avant eux et la musique des syllabes ne suffit pas toujours à dissimuler le vide et la banalité de la pensée.

De 1240 à 1284, pendant le règne de Llewelyn, fils de Dafydd, et les luttes qu'avec le secours de Simon de Montfort il entreprit contre le roi d'Angleterre Henri III, on cite encore de nombreux poètes : Llygad Gwr, Einion ab Madawg ab Rhahawd, y Prydydd Bychan, Hywel Voel, Bleddyn Vardd; on regarde l'élégie de Gruffydd ab yr Ynad Coch sur le prince Llewelyn comme l'œuvre la plus remarquable de cette époque [2].

Après la chute de Llewelyn, le dernier roi du Nord-Galles, et la ruine de l'indépendance galloise, lorsque les malheurs de la guerre furent en partie réparés et que sous la ferme direction des rois anglais la paix et le calme furent rendus à la principauté, les bardes recommencèrent à chanter. Mais alors que dans les siècles précédents, à part quelques exceptions comme Gwalchmai et Hywel ab Owain ils n'avaient célébré que les combats et les guerriers, ils se mirent à regarder la nature et à en admirer les divers aspects [3]; ils dirent aussi l'amour, ses joies et ses souffrances. Gwilym Ddu est l'auteur d'une élégie où il oppose la ruine et la décadence de son pays à la floraison et à la vigueur des mois de mai et de juin [4]; Iorwerth Vychan a laissé deux poèmes d'amour [5]; Rhys Goch ab Rhiccert a chanté la chevelure d'une jeune fille, le rossignol dans le bois, les oiseaux qu'il charge de ses messages d'amour et auxquels il fait ses confidences [6]. Dafydd ab Gwilym, qui naquit

1. Stephens, *ibid.*, p. 145-167; Evan Evans, *Some specimens*, p. 17-19. *The Myfyrian Archaiology*, p. 193-196, 217-225, 232-235, 240-245, 257-259.

2. Stephens, *ibid.*, p. 370-375. On trouvera les textes des poètes de cette époque dans *The Myfyrian Archaiology*, p. 237-239, 251-255, 259-266, 266-267 et quelques traductions chez Evan Evans, *Some specimens*, p. 30-44.

3. Cf. W Lewis Jones, *The Celt and the poetry of nature* (*The Transactions of the honourable Society of Cymmrodorion*, session 1892-93, p. 46-70).

4. Stephens, *ibid.*, p. 445-448. Voir aussi Evan Evans, *Some specimens*, p. 45-50. *The Myfyrian Archaiology*, p. 275-277.

5. *The Myfyrian Archaiology*, p. 279.

6. Stephens, *ibid.*, p. 457-470. Dans les *Iolo mss.* on trouve le texte gallois et le résumé en anglais de vingt pièces de ce poète, p. 228-251, 645-651. Son presque homonyme Rhys Goch Eryri est l'auteur d'une trentaine de poèmes. Une pièce de lui est publiée dans les *Iolo Mss.*, p. 307-310, 687-692.

vers 1340, est peut-être le plus grand de tous les poètes gallois [1]. Il mélange avec art la fiction et l'observation de la nature. Il chante l'enterrement du poète mort d'amour auquel les arbres et les oiseaux feront cortège; le pèlerinage de sa maîtresse repentante à St-David et il supplie les rivières de se retirer devant elle; il éclate en invectives contre la neige qui l'empêche de se rendre à un rendez-vous et qui a étendu sur la terre « un vêtement d'acier épais, une dalle plus grande que la tombe de la mer »; il tourne en ridicule le bruit de l'orage qui effraie sa bien-aimée et qui évoque l'idée d'une « sorcière aux cheveux rouges poussant des cris aigus pendant qu'on la tient enfermée » ou « d'une vieille femme laide qui fait résonner ses casseroles »; il interpelle son ombre « enfant de géant, forme des ténèbres énorme et étrange, produit boursouflé et informe de l'air, plus semblable aux images qui fuient dans nos rêves qu'à la chair et au sang ». Le chef-d'œuvre de Dafydd ab Gwilym est peut-être l'ode à la bécasse qu'il envoie dire à la dame de ses pensées son angoisse secrète et son désespoir. Il serait intéressant de déterminer avec précision l'influence que les troubadours provençaux ont exercée sur le poète gallois.

Le XIVe siècle nous offre encore un grand nombre de poètes lyriques parmi lesquels on peut citer Gruffydd Llwyd qui vivait vers 1380, auteur d'une ode à Morgan Davydd Llewelyn, poursuivi pour meurtre [2], Gruffydd ab Adda ab Dafydd composa un conte en vers et en prose d'inspiration celtique intitulé Breuddwyd Gruffydd ab Adda, « songe de Gruffydd ab Adda [3] »; Sion Kent [4] qui vivait vers la fin du XIVe siècle nous a laissé des poèmes philosophiques et religieux.

1. Ses œuvres ont été publiées pour la première fois en 1789 par Owen Jones et William Owen. Une réédition a paru sous ce titre : *Barddoniaeth Dafydd ab Gwilym tan olygiad Cynddelw*. Liverpool, 1873. Une élégante traduction anglaise a été donnée par Arthur J. Jones, *Translations into English verse from the poems of D. ab G.*, 1834. On trouvera encore quelques extraits traduits chez Wilkins, *The history of the literature of Wales*, p. 35-48; chez Cowell, *David ab Gwilym* (*Annales de Bretagne*, t. IV, p. 387-419; *Y Cymmrodor*, vol. II, p. 101-132); J. Loth (*Annales de Bretagne*, t. I, p. 373-376; t. VII, p. 532-333).

2. Cette ode a été publiée et traduite dans les *Iolo mss.*, p. 288-290, 679 681.

3. Owen Jones a publié de lui dans le recueil de mélanges intitulé *Y Greal*, London, 1805, un conte intitulé *Breuddwyd Gruffydd ab Adda*. Ce conte a été traduit par Jane Williams, *Literary recollections of Carnhuanawc*.

4. La liste de ses œuvres et la traduction de quelques unes de ses pièces se trouve chez Wilkins, *The history of the literature of Wales*, p. 50-59; *Iolo ms.*, p. 285-288, 290-292, 676-679, 682-683.

Iolo Goch [1] appartient à la fois au xive et au xve siècles ; dans ses odes, il tâche d'exciter le courage de ses concitoyens en guerre contre les Anglais pendant l'insurrection d'Owen Glyndwrdu. Parmi les poètes du xve siècle, il faut citer Gutto Glyn [2], barde de l'abbé de Llanegwestl et auteur d'une centaine de poèmes pour la plupart panégyriques; Meredydd ap Rhys [3] qui adressa une ode au seigneur de Llanufydd pour en obtenir le don d'un filet de pêcheur; Ieuan Gethin [4] ab Ieuan ab Lleision poète élégiaque; et surtout Lewis Glyn Cothi [5] dont les poèmes présentent un tableau animé de l'histoire du xve siècle et de la vie des grands seigneurs de cette époque, auxquels il a dédié ses poésies. On a traduit de lui un épithalame, et une piquante satire intitulée : *les Saxons de Flint* [6]. Iorwerth Vynglwyd est l'auteur d'une curieuse élégie sur le barde Llawdden [7].

Au xvie siècle, William Lleyn [8] est connu surtout pour une ode adressée à une dame et où il s'est servi successivement des vingt-quatre mesures de la poésie galloise ; Lewis Morganwg [9] est l'auteur d'un poème qui retrace la légende de saint Illtyd.

Le vicaire de Llandovery [10], Rhys Prichard (1579-1644), auteur de

1. *Gweithiau Iolo Goch gyda nodiadau hanesyddol a beirniadol gan Charles Ashton*. Oswestry, 1896. Cf. Wilkins, *The history of the literature of Wales*, p. 59-69. Une étude sur les ouvrages de Iolo Goch a été donnée par Ludw. Chr. Stern dans la *Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. II, p. 160-188. Voir aussi H. W. Lloyd dans *Y Cymmrodor*, vol. IV, p. 225-232 ; V, 261-273 ; VI, 98 100.

2. On trouvera une liste de ses œuvres et quelques traductions chez Wilkins, *The history of the literature of Wales*, p. 80 91. *Iolo mss.*, p. 315-317, 694-696, 321-322, 704 706; *Archaeologia Cambrensis*, I, t. 25.

3. *Iolo mss.*, p. 700-704.

4. Wilkins, *The history of the literature of Wales*, p. 111-112. *Iolo mss.*, p 613.

5. *The poetical works of Lewis Glyn Cothi, a celebrated bard*, edited for the Cymmrodorion Society by the Rev. John Jones and the Rev. Walter Davies, Oxford, Royal Cambrian Institution, 1837, in-8°.

6. La traduction de ces deux pièces se trouve chez Wilkins, *The history of the literature of Wales*, p. 117-120, 122-124 ; de la seconde chez Stephens, *The literature of the Cymry*, p. 59-61.

7. *Iolo mss.*, p. 317-320, 696 699. Cf. Williams, *History of Aberconwy*. Denbigh, 1835.

8. La traduction de cette ode se trouve chez Wilkins, *The history of the literature of Wales*, p 149-152.

9. *Iolo mss.*, p. 292-295, 683-685. Jones, *Musical and poetical relics of Welsh Bards*, p. 87.

10. Le recueil de R. Prichard, *Canwyll y Cymry*, a paru à Londres pour la première fois en 1646. Il a eu depuis vingt-neuf éditions. On peut citer celle de Rees, Llandovery, 1841. Une traduction en vers anglais par W. Evans en a été donnée en 1771. Une traduction en vers du poème sur la famine de 1629 est chez Wilkins, *The history of the literature of Wales*, p. 229-236. Voir aussi J. Ballinger, *Vicar Prichard, a study in Welsh Bibliography* (*Y Cymmrodor*, vol. XIII, p. 1-75).

poèmes religieux, parmi lesquels on peut citer un émouvant tableau de la famine de 1629, et Huw Morus [1], poète royaliste, l'un de ceux qui contribuèrent le plus à affranchir la poésie galloise de ses règles trop étroites, appartiennent au XVIIe siècle. Owain Gruffydd (1643-1730) est l'auteur d'une ode célèbre intitulée Dialogue entre le barde et le coucou [2].

Tandis que le XVIIe siècle est plutôt pour la poésie galloise une époque de décadence, avec le XVIIIe siècle commence une renaissance qui se continue jusqu'à nos jours. La seule énumération des principaux poètes de cette période donnera une idée de l'importance du mouvement littéraire au pays de Galles. Edward Richard [3] 1714-1777 est surtout connu par l'élégie en forme de pastorale qu'il composa sur la mort de sa mère. John Howell 1774-1830 a inséré dans les *Blodau Dyfed* dix-neuf de ses poésies; Lewis Morus 1700-1765, auteur de poèmes satiriques, publiés dans le *Diddanwch Teuluaidd* de David Jones; Rhys Jones 1713-1801 [4]; Goronwy Owen [5] 1723-1769, l'un des plus grands poètes gallois, à la fois original et nourri de culture classique; Robert Davies (Bardd Nantglyn) 1769-1835, souvent couronné aux eisteddfodau [6]; David Thomas (Dafydd Ddu Eryri) 1760-1822, métricien remarquable [7]; Walter Davies (Gwallter Mechain), 1761-1849 [8], Robert Williams (Robert ab Gwilym Ddu), 1767-1850 [9], David Owen (Dewi Wyn o Eivion, 1784-

1. Quelques extraits en sont publiés et traduits chez Wilkins, *The history of the literature of Wales*, p. 251-256. Ses œuvres ont été publiées par Gwallter Mechain sous ce titre : *Eos Ceiriog, sef casgliad o bêr ganiadau Huw Morus*. Wrexham, 1823, 2 vol. Ashton, *Hanes llenyddiaeth Gymreig*, p. 89-103; Borrow, *Wild Wales*, p. 58-52.

2. Une traduction de cette pièce en vers par Lord Aberdare a été publiée dans *Y Cymmrodor*, vol. II, p. 97-100. Le texte est dans les *Blodeugerdd Cymry*.

3. *Yr Eos sef Gwaith prydyddawl Mr. Edward Richard, o Ystradmeurig gyda hanes ei fwyd*. London, 1811. Une réédition a été donnée en 1851 chez Spurrell à Carmarthen. Cf. Ashton, p. 394-397.

4. *Gwaith prydyddawl y diweddar Rice Jones*. Dolgelly, Richards, 1818.

5. *The poetical works of the Rev. Goronwy Owen with his life and correspondence*, edited by the Rev. Robert Jones. London, 1876-1878, 2 vol. in-8°. Cf. Borrow, *Wild Wales*, p. 97-98.

6. Ses œuvres ont été réunies en un volume intitulé *Diliau Barddas, sef gwaith barddonawl gan R. Davies o Nantglyn*. Denbigh, 1827. Une réédition a été publiée en 1882, Foulkes, Liverpool.

7. Quelques-unes de ses œuvres ont été publiées dans le recueil intitulé *Corph y Gainge*, Dolgelley, 1810.

8. *Gwaith y Parch. Walter Davies (Gwallter Mechain) dan olygiad y D. Silvan Evans*. Caerfyrddin, 1868, 3 vol. in-8°.

9. *Gardd Eifion*, Dolgelley, 1841.

1841[1]; Daniel Evans (Daniel Ddu o Geredigion) 1792-1846[2]; John Jones (Tegid), 1792-1852[3]; John Blackwell (Alun), 1797-1840[4]; Evan Evans (Ieuan Glan Geirionydd), 1795-1855[5]; W. Ellis Jones (Cawrdaf) 1795-1848[6]; Thomas Lloyd Jones (Gwenffrwd), né en 1810[7]; Ebezener Thomas (Eben fardd) 1802-1863[8]; W. Williams (Caledfryn) 1801-1869[9]; John Jones (Talhaiarn) 1810-1869[10]; Thomas Jones (Glan Alun) 1811-1866[11]; Evan Jones (Ieuan Gwynedd) 1820-1852[12]; Morris Williams (Nicander) 1809-1874, auteur de fables en vers[13]; William Ambrose (Emrys) 1813-1873[14]; William Rees (Hiraethog) 1802-1883[15]; Rowland Walter (Ionoron Glan Dwyryd)[16]; Owen Wyn Jones (Glasynys) 1828-1870[17]; William Thomas (Islwyn) 1832-1878[18]; R. Davies (Mynyddog) 1833-1877[19]; John Ceiriog Hughes (Ceiriog) 1832-1887[20]; les érudits Taliesin Williams (Ab Iolo), 1787-1847[21]; Robert Ellis (Cynddelew)[22]; et Silvan Evans[23]. Cette liste pourrait facilement être doublée, même sans y introduire les poètes dont les œuvres n'ont pas été publiées à part, mais seulement insérées dans l'un des nombreux périodiques gallois

1. *Bladau Arfon sef gwaith yr anfarwol fardd Dewi Wyn*. Chester, 1842; Caernarfon, 1869.
2. *Gwinllan y Bardd*, 1831; réédition en 1872.
3. *Gwaith barddonol y diweddar barch John Jones (Tegid)*, edited by the Rev. Henry Roberts. Llandovery, 1859.
4. *Ceinion Alun*, Ruthin, Clarke, 1851.
5. Ses œuvres ont paru chez Clarke, 1862.
6. Ses œuvres ont paru en 1851.
7. *Ceinion awen y Cymry*.
8. Eben Fardd, *Gweithiau barddonol*. Bryngwydion, Jones, 1866, pet. in-4°.
9. *Caniadau Caledfryn*, 1856. *Emynau*, 1860.
10. Ses œuvres ont paru en 1855-1862-1869.
11. Thomas Jones (Glan Alun), *Ehediadau byrion*, 1862.
12. *Cofiant a Gweithiau, barddonol a rhyddieithol*, Wrexham, Hughes and son, 1875.
13. *Ddamhegion Esop ar gân*, Bangor, 1901.
14. *Ceinion Emrys*, Liverpool, Rees, 1876. *Cofiant a gweithiau rhyddieithol* diw. Barch W. Ambrose.
15. *Caniadau Hiraethog*, Denbigh, Gee, 1861-1867; *Rhyddweithiau Hiraethog*, 1872.
16. Ses œuvres ont paru à Utica, 1872.
17. *Gwaith barddonol Glasynys*, Wrexham.
18. *Gwaith barddonol Islwyn*, Wrexham.
19. *Gweithiau Mynyddog*, Wrexham.
20. *Gwaith y prif-fardd Ceiriog*, Wrexham.
21. *The doom of Colyn Dolphyn*, by Taliesin Williams, London, 1837.
22. *Barddoniaeth Cynddelw*, 1877.
23. *Telynegion ar destunau amrywiol* gan Daniel Silvan Evans; Aberystwyth, 1881.

tels que : *Y Traethodydd*, *Y Cymmrodor*, *Y Beirniad*, *The Cambro-Briton*. Telle qu'elle est [1], elle suffit à montrer la puissance lyrique de l'esprit gallois.

V

Le monument le plus important de la prose galloise est connu sous le nom de *Mabinogion* [2]. Les Mabinogion sont des romans en prose, où l'histoire, la légende et la fantaisie se mélangent dans des proportions variables suivant les récits. Le Mabinogi le plus ancien ne peut être antérieur au commencement du XIIe siècle, et le plus récent ne peut avoir été composé plus tard que le XIIIe siècle. La collection la plus complète des Mabinogion se trouve dans un manuscrit du XIVe siècle, le Livre Rouge de Hergest ; on en a publié une reproduction diplomatique en typographie [3]. Les textes contenus dans d'autres manuscrits, en particulier dans le Livre Blanc de Rhydderch, sont encore inédits [4]. Nous attendrons vraisemblablement quelque temps l'édition critique des Mabinogion que nous ont promise MM. John Rhys et J. Gwenogfryn Evans. Mais dès maintenant nous avons des traductions du texte du Livre Rouge de Hergest. La plus ancienne est due à Lady Guest qui en 1838 publia avec un précieux commentaire littéraire et historique une version anglaise des Mabinogion [5]. Malgré le talent de Lady Guest, cette traduction ne peut donner qu'une idée

1. Pour la bibliographie de ces poètes, nous n'avons pas toujours trouvé chez Ashton, *Hanes llenyddiaeth gymreig*, des indications assez précises.

2. Le mot *Mabinogi* signifie proprement composition d'un *mabinog*, c'est-à-dire d'un disciple, d'un barde. Le mabinogi était l'ensemble des histoires que devait savoir un *mabinog*. Appliqué d'abord uniquement aux quatre romans gallois d'origine locale, il ne tarda pas à s'employer aussi pour désigner les contes d'origine diverse qui leur étaient d'ordinaire associés.

3. *The text of the Mabinogion and other Welsh tales from the Red Book of Hergest*, edited by J. Rhys and J.-G. Evans. Oxford, Evans, 1887, gr. in 8.

4. Une partie importante du roman de Gereint et Enid a été publiée d'après le manuscrit d'Hengwrt, n° 59, par J.-G. Evans, et trad. par J. Loth (*Revue celtique*, t. VII, p. 401-435 ; t. VIII, p. 1-29). Plusieurs manuscrits contenant des Mabinogion sont signalés par Lady Guest, *The Mabinogion*, t. I, p. 384-385 ; t. II, p. 177. Un manuscrit contenant cinq Mabinogion a été signalé par M. Gaidoz, *Revue celtique*, t. IX, p. 393.

5. *The Mabinogion, from the Llyfr Coch o Hergest and other ancient Welsh manuscripts*, with an English translation and notes by lady Charlotte Guest, London, 1849, 3 vol. gr. in-8. Il a paru une traduction en gallois moderne des Mabinogion, intitulée *Mabinogion o Lyfr Coch Hergest*, golygwyd gan J. M. Edwards, Wrexham, 1896.

inexacte du ton et du style des romans gallois; les passages scabreux ou choquants ont été supprimés; les hardiesses d'expression, atténuées; tout y est devenu uniformément naïf, poli et aimable On se rendra mieux compte des qualités et des défauts des conteurs gallois en consultant la traduction française de J. Loth[1] dont la valeur est encore rehaussée par des notes nombreuses, d'une érudition solide et concise.

Les questions que soulève la composition des Mabinogion n'ont pas été toutes également étudiées ni résolues. On peut répartir les Mabinogion en quatre classes: 1° les romans d'origine locale; 2° les romans d'origine locale mélangés d'éléments arthuriens; 3° les romans arthuriens; 4° les romans d'origine incertaine.

Les premiers, seuls, portent dans le Livre Rouge le titre général de *Pedair Caingc y Mabinogi* « les quatre branches du Mabinogi.» Ce sont: Pwyll prince de Dyvet, Branwen fille de Llyr, Manawyddan fils de Llyr, Math fils de Mathonwy[2]. E. Anwyl[3] a récemment démontré qu'ils sont formés de légendes locales combinées ensemble et recueillies sans doute par quelque barde voyageur dans divers endroits de Dyfed, Gwynedd et Mon. Ces légendes appartiennent à trois cycles distincts : le cycle de Rhiannon, femme de Pwyll prince de Dyvet et mère de Pryderi ; le cycle de Don, mère d'Amaethon, Aranrot, Gilvaethwy, Govannon, Gwydyon Heveydd ; le cycle de Llyr père de Bran, Branwen, Granwen, Karadawc et Manawyddan. Ce dernier cycle témoigne de connaissances géographiques plus étendues que les deux premiers. C'est dans les quatre branches du Mabinogi que l'on doit chercher les traditions communes aux Gaëls et aux Bretons. On a depuis longtemps remarqué les ressemblances entre certains noms de héros de l'épopée mythologique irlandaise et les noms des héros gallois ; dans le *Cath Maige Turedh* figurent Lug, Goibniu, Nuada Aircetlaum « à la main d'argent », que l'on peut comparer aux gallois Llew, Govannon, Nudd et Lludd Llaw-ereint « à la main d'argent ». Un roman irlandais de rédaction récente, mais dont le fond appartient à l'histoire mythique de l'Irlande, est intitulé Mort des fils de Lir;

1. *Les Mabinogion, traduits en entier pour la première fois en français avec un commentaire explicatif et des notes critiques*, par J. Loth, Paris, 1889, 2 vol. in-8.

2. J. Loth, *Les Mabinogion*, t. I, p. 27-154.

3. *The four branches of the Mabinogi* Zeitschrift für Celtische Philologie, t. I, p. 277-293; t. II, p. 124-133; t. III, p. 123-134).

Manandan Mac Lir est évidemment le Manawyddan ab Llyr des Mabinogion[1]. Les rapports entre la légende galloise et la légende gaélique ne sont pas bornés à quelques noms propres. Les épisodes analogues dans les deux littératures ont été souvent signalés. La maison en fer du Mabinogi de Branwen apparaît dans le *Mesca Ulad* et l'*Orgain Dindrig* deux épopées irlandaises du cycle d'Ulster.

Le roman de Kulhwch et Olwen[2], qui est peut-être de tous les *Mabinogion* le plus intéressant au point de vue littéraire, présente des traces de remaniement et participe à la fois de la légende locale et du roman arthurien. On y voit figurer les héros mythiques Manawyddan ab Llyr, Gwydyon ab Don, Lludd Llaw-ereint, Gwynn ab Nudd, mais ces sortes de demi-dieux ont pris place à la Cour d'Arthur. Arthur n'est pas encore le roi de la Table Ronde, mais il est entouré de compagnons frottés de civilisation française ; il apparaît partout et tout se fait par lui ou par Kei. Un des épisodes les plus curieux de Kulwch et Olwen est la chasse du sanglier célèbre connu sous le nom de Twrch Trwyth. D'après M. J. Rhys, cette légende aurait été connue aussi en Irlande[3].

Les romans arthuriens sont au nombre de trois : Owein et Lunet[4], Gereint et Enid[5], Peredur ab Efrawc[6]. Ils nous transportent en pleine civilisation française ; ils ne contiennent pas d'indications géographiques précises ; ils ont subi l'influence d'un modèle d'origine étrangère. Les savants ont tenté de déterminer avec précision quel était ce modèle. Les romans gallois correspondent à trois romans français de Chrestien de Troyes : Ivain ou Le chevalier au lion, Erec et Enid, Perceval le Gallois. Mais Chrestien de Troyes n'a pas imité les Mabinogion et les Mabinogion ne sont pas d'un bout à l'autre imités des romans français. Les noms propres sont

1. Voir sur ce sujet les ouvrages d'A. Nutt que nous citons plus loin ; J. Loth (*Revue celtique*, t. XI, p. 345) ; H. d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, t. XVII, p. 101-102 ; sur les relations anciennes des Bretons avec les Gaels, voir K. Meyer, *Early relations between Gael and Brython* (*Transactions of the honourable Society of Cymmrodorion*, 1895-1896, p. 55-86 ; J. Loth (*Revue celtique*, t. VIII, p. 304-309 ; J. Vendryès, *De hibernicis vocabulis quæ a Latina lingua originem duxerunt*, p. 13-26 ; J. Rhys, *The Goidels in Wales* (*Archæologia Cambrensis*, 1895, p. 18-39 ; cf. 264-302.

2. J. Loth, *Les Mabinogion*, t. I, p. 185-283 ; cf. introduction, p. 10.

3. *The Transactions of the Honourable Society of Cymmrodorion*, *Session* 1894-1895, p. 1-34.

4. J. Loth, *Les Mabinogion*, t. II, p. 1-43.

5. *Ibid.*, t. II, p. 111-172.

6. *Ibid.*, t. II, p. 45-110.

bien gallois ; bon nombre d'incidents sont propres aux Mabinogion. Un long débat s'est engagé sur la question de savoir si le fonds primitif des romans arthuriens était d'origine celtique. Fœrster[1] et Golther[2] ont essayé de démontrer que la matière des romans de Chrestien se trouve ailleurs que chez les Celtes ; les mœurs sont françaises ; la tendresse conjugale, le point d'honneur seraient inconnus des Celtes de Grande-Bretagne. M. Alfred Nutt a pu répondre qu'aucune race n'a jamais développé une épopée mythique ou héroïque qui lui fût absolument spéciale ; chaque race arrange à sa façon des éléments communs à l'humanité et il suffit que Chrestien ait puisé dans la tradition celtique pour qu'on puisse dire que son sujet est celtique[3]. Quant à la tendresse conjugale, elle n'est absente ni des Mabinogion proprement gallois, ni des récits épiques de l'Irlande[4]. Enfin la doctrine du point d'honneur domine l'épopée irlandaise des VIIIe-XIe siècles[5]. Pour démontrer l'origine celtique des romans arthuriens, M. Alfred Nutt s'est appliqué à rechercher dans la littérature et le folklore de l'Irlande et de l'Ecosse les principaux épisodes de la légende bretonne[6], et a pu ainsi prouver qu'on est en présence de traditions pan-celtiques. Gaston Paris[7] est d'avis que les trois Mabinogion ne sont pas empruntés directement à Chrestien de Troyes, mais que romans gallois et romans français ont une source commune, d'origine anglo-normande, celle-ci formée de lais bretons qui par l'intermédiaire des Gallois auraient passé aux conquérants de l'Angleterre. M. Zimmer[8] suppose qu'il y aurait eu dans le nord de l'île de Bretagne, avant l'émigration en Armorique une légende arthurienne. Cette légende aurait été apportée aux Français par les émigrés de Grande-Bretagne établis en Armorique, et par l'inter-

1. *Yvain, von Chrestien von Troyes*, preface, Halle, 1884.

2. *Sitzungsberichte der philos.-philol. und histor. Classe der K. Bayer. Akademie der Wissenschaften*, 1890, II, II, p. 171-217. — *Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte, neue Folge*, t. III, p. 409-423. — *Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, 1890, n° 209, 30 juillet.

3. Les derniers travaux allemands sur la légende du Saint-Graal (*Revue celtique*, t. XII, p. 219).

4. *Ibid.*, p. 224-226.

5. *Studies on the legend of the holy Grail with especial references to the hypothesis of its Celtic origin*, London, 1888, p. 230-231.

6. *Celtic myth and saga (the Folklore Journal*, t. II, p. 234 et suiv.). Cf. *Revue celtique*, t. XII, p. 185-203.

7. *Histoire littéraire de la France*, t. XXX, p. 13.

8. *Gottingische gelehrte Anzeigen*, 10 juin 1890 ; 1er octobre 1890 ; — *Zeitschrift für franzosische Sprache und Literatur*, t. XII, p. 231-256.

médiaire de conteurs armoricains se serait répandue dans les châteaux de la Normandie et du nord de la France. Quant aux Gallois, ils auraient transporté la scène des exploits d'Arthur au sud de l'île et auraient enrichi la légende de nouveaux éléments historiques. M. J. Loth, dans un mémoire d'une critique pénétrante [1], a résumé et étudié les travaux de quelques-uns de ses devanciers. Il retient de l'hypothèse de Zimmer l'appoint des traditions armoricaines à la *matière de Bretagne*. Les lais de Marie de France contiennent des noms clairement armoricains. Mais quelle que soit la part des conteurs armoricains, les auteurs des romans arthuriens ont puisé surtout à des sources écrites anglo-normandes. Les légendes celtiques ont pu pénétrer chez les Anglo-Saxons. Les noms propres les plus importants, les expressions géographiques, n'ont pu venir aux Français que par la tradition écrite et non par la tradition orale. M. Loth le démontre péremptoirement par des arguments linguistiques. M. Ferdinand Lot dans ses *Études sur la provenance du cycle arthurien* [2] a démontré contre Zimmer que les romans bretons ne sont pas de provenance exclusivement armoricaine et que la part des Celtes insulaires est prépondérante dans la transmission des événements du cycle arthurien. Quant à M. J. Rhys [3], il s'est surtout efforcé d'expliquer les Mabinogion par la mythologie celtique et la littérature gaélique, dans des études ingénieuses, fécondes en aventureuses hypothèses.

Tous ces travaux, comme on le voit, ont surtout pour objet de déterminer si les romans arthuriens pris dans leur ensemble sont d'origine celtique. Nous attendons encore une étude détaillée et minutieuse des romans gallois.

Il faut se garder de placer les Mabinogion de Owein et Lunet, Geraint ab Erbin, Peredur ab Evrawc, apparentés aux romans de Chrestien de Troyes, sur le même plan que les traductions galloises d'épopées latines ou françaises du Moyen Age. M. Gaidoz a donné le texte et la traduction de la *Kedymdeithas Amlyn ac Amic*, version galloise d'Amis et Amiles [4]. Cette version se rattache à la fois à la version latine du XIIIe siècle publiée par Mone et à la version

1. Des nouvelles théories sur l'origine des romans arthuriens (*Revue celtique*, t. XIII, p. 475-503).

2. *Romania*, t. XXIV, p. 497-528; XXV, p. 1-32; XXVII, p. 529-573.

3. Rhys, *Studies in the Arthurian legend*, Oxford, 1891. Cf. *Lectures on the origin and growth of religion as illustrated by Celtic Heathendom* (*The Hibbert lectures*, 1886).

4. *Revue celtique*, t. IV, p. 201-244, 479.

française de la même date publiée par MM. Moland et d'Héricault ; mais la forme de certains noms propres indique de préférence un original latin [1]. Un recueil de textes tirés des manuscrits d'Hengwrt, malheureusement publié sans apparat critique et sans commentaire [2], comprend *Y Seint Greal* [3] traduction de deux romans français *La queste du Saint Graal et Perlesvaus,* d'après des textes meilleurs que ceux qui ont été publiés ; *Campeu Charlymaen* [4], combinaison du Pèlerinage de Charlemagne avec la Chronique de Turpin, Otinel, et la Chanson de Roland ; *Seith doethion Ruvein* [5], mauvaise version des Sept Sages de Rome, qui commence par un passage emprunté au Mabinogi de Kulwch et Olwen [6] ; *Bown o Hamtwn* [7], traduction de Bovon d'Hanstone. La version galloise de Lancelot du Lac est encore inédite [8]. On a signalé aussi plusieurs textes en vers et en prose [9], relatifs à Tristan et Iseult et qui n'ont point été publiés jusqu'ici.

Les contes gallois du Livre Rouge qu'on ne peut classer ni parmi les Mabinogion proprement dits ni parmi les romans arthuriens sont au nombre de trois : le Songe de Ronabwy, le Songe de Maxen Wledic, l'Aventure de Lludd et Llevelys. Le Songe de Ronabwy [10] est le récit d'une vision. Ronabwy pendant son sommeil assiste au défilé des troupes d'Arthur, il voit l'armée blanche des

1. *Revue celtique*, t. IV, p. 202.

2. *Selections from the Hengwrt Mss. preserved in the Peniarth library* by R. Williams. London, 1876-1892, 2 vol. in-8. Cf. le compte rendu de Gaston Paris, *Revue celtique*, t. XIV, 337-341 et celui de L. Chr. Stern, *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der Romanischen Philologie*, t. III, I, p. 39-41.

3. *Y Seint Greal, being the adventures of king Arthur's Knights of the Round Table*, edited with a translation and Glossary from the copy preserved among the Hengwrt mss. in the Peniarth library by the Rev. Robert Williams texte p. 1-433 ; traduction, p. 437-720 , London, Richards, 1876, in-8.

4. *Campeu Charlymaen Selections from the Hengwrt mss.*, t. II, texte p. 1-118 ; traduction, p. 437-517 . Ce texte est moins complet que celui du Livre Rouge de Hergest, publié en partie par J. Rhys chez E. Koschwitz, *Sechs Bearbeitungen der Reise Karls des Grossen* 1879 et Th. Powell, *Ystoria de Carola Magno from the Red Book of Hergest* printed for the honourable Society of Cymmrodorion , 1883.

5. *Chwedleu seith doethion Rufein* Selections from the Hengwrt mss., t. II, texte p. 301-324 ; traduction, p. 647 662). Cf. *Revue celtique*, t. XVI, p. 249.

6 J. Loth, *La version galloise des Sept Sages de Rome et le Mabinogi de Kulwch et Olwen* (*Revue celtique*, t. XXIII, p. 349-352).

7. *Bown o Hamtwn Selections from the Hengwrt mss* , t. II, texte p. 119-188 ; traduction p. 518-565).

8. J.-G. Evans en a annoncé la publication dans les *Diplomatic reproductions of old-Welsh Texts.*

9. *Report on mss. in the Welsh language*, t. I, p. 596, 613, 669, 859, 911 et 920. Le texte le plus important est signalé *Report*, t. II, p. 105-106, cf. 236.

10. J. Loth, *Les Mabinogion*, t. I, p. 285-314.

hommes de Llychlyn (Scandinavie) et l'armée noire des hommes de Denmarc et le combat des corbeaux d'Owein avec les gens d'Arthur ; il décrit exactement les couleurs des chevaux, des armes et des objets d'équipement, ainsi que les manteaux précieux et les pierres à propriétés merveilleuses. C'est donc un conte à la fois archéologique et mythique. Le sujet du Songe de Maxen Wledic[1] est un thème bien connu de folklore mélangé d'éléments historiques dénaturés : l'empereur romain Maxen voit en rêve dans un palais merveilleux une jeune fille si belle qu'il ne peut plus trouver aucun repos tant il est triste de ne pas savoir en quel endroit du monde elle habite. Enfin, sur le conseil des sages de Rome, il envoie des messagers pendant trois ans dans les trois parties du monde. Ceux-ci finissent par trouver la jeune fille, Elen Lhuyddawc, dans l'île de Bretagne, dans un fort à l'embouchure de la Seint, rivière de Caernarvon. L'empereur se rend en Bretagne et épouse celle qu'il aimait. Mais il prolonge son séjour dans l'île ; les Romains en son absence nomment un nouvel empereur, et Maxen de retour à Rome doit assiéger son ancienne capitale pendant un an ; il ne parvint à s'en emparer qu'avec l'aide de Kynan et d'Adeon les frères d'Elen Lhuyddawc, qui sont venus lui amener une armée bretonne. Pour les remercier, l'empereur leur permet de soumettre à leur pouvoir la partie du monde qu'ils voudront. Ils s'emparent de la péninsule armoricaine et après avoir tué les hommes, ils coupent la langue à toutes les femmes pour que leurs descendants n'aient pas d'autre langage que le leur. Les traits principaux de ce récit se retrouvent chez Gaufrei de Monmouth et Nennius. Quant à l'aventure de Lludd et Llevelys[2], c'est l'histoire des trois fléaux de l'île de Bretagne et de leur destruction ; la race des Korannieit entendait tout ce que l'on disait sur toute la surface de l'île en sorte qu'on ne pouvait leur nuire ; un cri se faisait entendre chaque nuit du premier mai ; il était si effrayant que ceux qui l'entendaient en perdaient la force et la raison ; enfin quelques provisions que l'on amassât dans le palais du roi, il n'y en avait que pour une nuit. A l'aide de pratiques magiques bizarres, Lludd vient à bout de ces trois fléaux.

L'histoire de la littérature romanesque des Gallois s'arrêterait aux Mabinogion si, au XIXe siècle, sous l'influence de la littérature

1. J. Loth, *Les Mabinogion*, t. I. p. 155-172.
2. *Ibid.*, t. I, p. 173-183.

anglaise, le roman de description et d'analyse n'avait paru. Le premier roman gallois date de 1830; c'est le Barde ou l'ermite gallois[1], de W. Ellis Jones (Gwilym Cawrdaf). Le plus remarquable des romanciers contemporains est Daniel Owen auteur de « Le presbytère, ses habitants et ses événements[2] » et d'un grand nombre d'autres romans de mœurs.

VI

L'histoire est représentée dans la littérature galloise par des chroniques et des généalogies. Les plus anciennes chroniques sont en latin. Les chroniques en gallois portent le nom curieux de Brut, forme galloise de Brutus ancêtre mythique des Bretons[3].

On en compte trois. Le *Brut y Brenhinoedd*[4] ou Chronique des Rois est une série de récits légendaires traduits de Gauffrei de Monmouth. Le *Brut y Tywyssogion* ou Chronique des Princes fait suite au *Brut y Brenhinoedd*. Il retrace les événements de 681-1288. Sous sa forme la plus ancienne, il est sans doute pour une bonne partie l'œuvre de Caradoc de Llancarvan contemporain de Gaufrei. Pour la période postérieure au IXe siècle on y trouve des traces distinctes d'une rédaction indépendante des *Annales Cambriae*.

Il n'y en a pas encore d'édition scientifique. Sur les cinq manuscrits que l'on en connaît, trois seulement ont été publiés[5]; et il en

1. *Y bardd neu y meudwy Cymreig*, Caermarthen, 1830.

2. *Y dreflan ei phobl a'i phethau*, Wrexham. Les autres romans de Daniel Owen sont de même publiés chez Hughes and son, à Wrexham.

3. Sur ces chroniques voir un important article de Egerton Phillimore, *The publication of Welsh historical records* (*Y Cymmrodor*, t. XI, p. 133-175). L'origine du mot *Brut* est étudiée par J.-G. Evans, *The text of the Brut from the Red Book of Hergest*, Oxford, 1890, p. v-vii.

4. Texte publié d'après plusieurs manuscrits dans *The Myfyrian archaiology of Wales*, 2e édition, p. 432-601; d'après le Livre Rouge chez J. Rhys and J.-G. Evans, *The text of the Bruts from the Red Book of Hergest*, p. 40-256.

5. La version du Livre Rouge de Hergest a été publiée chez Rhys et Evans, *The text of the Bruts*, p. 257-384; chez Petrie, *Monumenta historiæ britannicæ*, p. 841-855 (avec une traduction due à Aneurin Owen), dans le *Brut y Tywyssogion*, edited by J. Williams ab Ithel, London, 1860 (avec une traduction anglaise) et dans la *Myfyrian Archaiology*, 2e édition, p. 602-651; la version du mss. d'Hengwrt 16 a été collationnée dans l'édition de J. Williams ab Ithel; la version du mss. Hengwrt 34 et celle du Livre de Basingwerk est inédite; la version du mss. Cottonian Cleopatra B5 a été publiée sous le nom de *Brut y Saeson* dans *The Myfyrian Archaiology*, 2e éd., p. 652-684. Sur les erreurs contenues dans l'édition de Williams ab Ithel, voir l'article de E. Phillimore, *Y Cymmrodor*, t. XI, p. 170-175.

existe un grand nombre de manuscrits qui n'ont point encore été étudiés ni même signalés. Un résumé du *Brut y Tywyssogion* a été composé vers la fin du xve siècle par Ieuan Brechfa[1]. La Chronique de Gwent qui est connue aussi sous le nom de Aberpergwm Brut et qui a été compilée vers le milieu du xvie siècle contient l'histoire, souvent imaginée à plaisir, du pays de Galles de 660 à 1196[2].

Sous le nom de *Brut y Saeson*[3] on désigne un résumé de l'histoire d'Angleterre dont on a signalé une demi-douzaine de manuscrits. Une vie de Griffith ab Cynan[4], le célèbre prince du Nord-Galles qui régna de 1075 à 1137, a été publiée sans traduction. Un document très intéressant pour l'histoire du xvie siècle est encore inédit. C'est l'histoire d'Angleterre et de Galles depuis Guillaume le Conquérant jusqu'à la sixième année du règne d'Edouard VI, par Ellis Griffith, soldat de Calais[5], qui, en partie, n'est qu'une compilation de diverses chroniques, mais qui, pour la période la plus récente, a la valeur d'un document de première main.

Une courte histoire des anciens Bretons a été publiée en 1716 par Théophilus Evans et a eu un grand succès[6]. L'histoire des Gallois d'Amérique a été écrite par R. D. Thomas. La première histoire du pays de Galles en gallois est celle de Th. Price[7].

Les plus anciennes généalogies galloises sont de la fin du xe siècle[8]. Elles présentent des lacunes que l'on peut combler au

1. Texte dans *The Myfyrian Archaiology*, 2e éd., p. 716-720.

2. Texte publié dans la *Myfyrian Archaiology of Wales*, 2e éd., p. 685-715; réimprimé avec quelques corrections et une traduction anglaise en supplément à l'*Archæologia Cambrensis* de 1864.

3. Publié chez Rhys et Evans, *The text of the Bruts*, p. 385-403; le traité qui porte ce nom dans la *Myfyrian Archaiology*, p. 652-684, est une rédaction du *Brut y Tywysogion*. Cf. E. Phillimore, *The publication of Welsh historical records* (*Y Cymmrodor*, t. XI, p. 161, note).

4. Mss. 17 de Peniarth publié avec une traduction latine dans l'*Archaeologia Cambrensis*, 1866, p. 30-45, 112-120. Un autre texte est publié dans *The Myfyrian Archaiology of Wales*, p. 721-734.

5. C'est un manuscrit de 689 feuillets, n° 158 de la bibliothèque de Mostyn Hall. Il est résumé en anglais dans la préface de J.-G. Evans.

6. *Drych y prif oesoedd*, Ymwythig, 1716, 2e édition augmentée, en 1740; une nouvelle édition à Carmarthen en 1851.

7. *Hanes Cymry America*, Utica, 1872; Price, *Hanes Cymru a Chenedl y Cymry o'r Cynoesoedd hyd at farwolaeth Llewelyn ab Gruffyd*, Llundain, 1842.

8. Elles ont été publiées par Egerton Phillimore, *The Annales Cambriæ and old-Welsh genealogies from Harleian ms. 3859* (*Y Cymmrodor*, vol. IX, p. 141-183), et traduites avec de nombreuses annotations par J. Loth, *Les Mabinogion*, t. II, p. 302-324. Sur les généalogies, voir H.-F.-J. Vaughan, *Welsh Pedigrees* (*Y Cymmrodor*, vol. X, p. 72-156); Auscombe, *Indexes to Old-Welsh genealogies* (*Archiv für celtische Lexicographie*, t. I, p. 187-212, 513-549).

moyen de généalogies tirées d'un manuscrit du XIVe siècle[1]. Un grand nombre de généalogies plus récentes ont été publiées et traduites dans la collection des Iolo manuscripts[2]; elles sont moins sèches que les anciennes généalogies et ne se composent pas uniquement d'énumérations de noms propres. La même collection contient quelques traités de chronologie compilés au XVIe siècle[3], des notices sur des personnages célèbres et des événements remarquables[4], ainsi que deux chartes galloises du XIVe siècle[5]. De nombreuses généalogies sont conservées à Mostyn Hall.

Les plus anciens traités géographiques contiennent une division politique du pays de Galles en cantrevs et en cymmods qui daterait du temps de Llywelyn Ab Gruffudd dernier roi des Gallois qui régna de 1246 à 1282[6]. On trouve de nombreux renseignements sur la géographie locale dans un traité en partie légendaire sur les géants de l'antiquité et du pays de Galles, qui est conservé dans le manuscrit de Peniarth n° 118.

Des descriptions d'armoiries ont été signalées dans onze manuscrits de Mostyn Hall.

VII

Le résumé des traditions mythiques et historiques des Bretons est contenu dans des compositions singulières en prose que l'on appelle *Trioedd*, Triades. Ce sont de courtes sentences où les idées, les événements, les personnages et les objets analogues sont

1. Egerton Phillimore, *Pedigrees from Jesus College ms. 20* (*Y Cymmrodor*, vol. VIII, p. 83-92).

2. *Iolo manuscripts*, texte p. 3-26, 72-73, 91-92, 95-96; traduction et notes p. 331-402, 459-460, 483-484, 490-491. Les généalogies du Llyfr Silin, recueil du commencement du XVIIIe siècle, ont été publiées dans l'*Archaeologia Cambrensis*, 3e série, t. IV-VIII. Un héraldiste du XVIIe siècle, Lewis Dwn, a laissé un traité exact sur les généalogies des principales familles galloises qui n'a été publié qu'en 1846 : *Heraldic visitations of Wales and the Marches, in the time of Queen Elisabeth and James I*, by Lewis Dwn, edited by S.-R. Meyrick, Llandovery.

3. *Iolo manuscripts*, texte p. 36-44, traduction p. 412-423.

4. *Ibid.*, texte p. 64-69, 196-203, traduction p. 450-494, 609-617.

5. *Ibid.*, p. 223-224, 639-640.

6. Textes chez Rhys et Evans, *The text of the Brut*, p. 407-412; dans la *Myfyrian archaiology of Wales*, 2e édition, p. 735-750; J.-G. Evans, *Extracts from Hengwrt ms. 34* (*Y Cymmrodor*, t. IX, p. 325-334), traduction chez J. Loth, *Les Mabinogion*, t. II, p. 327-341.

classés trois par trois[1]. Il est à peine besoin de faire remarquer ce qu'une telle conception littéraire a de faux et de déraisonnable.

Toujours est-il que les Gallois ont appliqué la triade à toutes les branches de nos connaissances. Il y a des triades juridiques[2] où sont condensés les préceptes de droit et de jurisprudence, des triades bardiques[3] qui résument les idées des Gallois sur la poétique et sur la littérature (quelques unes énumèrent les périphrases et les métaphores qui peuvent remplacer les mots les plus employés en poésie); enfin des triades historiques[4], où les légendes du passé sont résumées en quelques noms propres d'hommes ou de lieux. Ces triades étaient sans doute, à l'origine, pour les bardes des mementos qui les aidaient à retenir et à cataloguer les récits lyriques ou épiques composant leur répertoire.

Les triades historiques qui nous ont été conservées semblent dériver de trois sources ; les deux premières sont représentées par des manuscrits du XIIIe et du XIVe siècle ; la troisième par des manuscrits dont le plus ancien est du XVIIe siècle. Toutes ont été publiées[5], mais quelquefois incorrectement et sans critique. M. Loth en a donné une traduction française et un commentaire[6]. Voici les principaux thèmes des triades du Livre Rouge : les trois hommes qui ont eu la force d'Adam, la beauté d'Adam, la sagesse d'Adam ; les trois femmes qui se partagèrent la beauté d'Eve ; les trois hommes qui déshonorèrent la Bretagne ; les trois prisonniers les plus éminents de l'île de Bretagne ; les trois rois bénis, les trois bardes peu sérieux de Bretagne ; les trois choses qu'on fit bien de cacher ; les trois mauvaises découvertes que l'on fit en les découvrant ; les trois charges célèbres de chevaux ; les trois flottes de pirates ; les trois rudes soufflets donnés dans l'île de Bretagne ; les

1. Sur les Triades en général voir F. Walter, *Das alte Wales*, p. 8-16; J. Loth, *Annales de Bretagne*, t. V, p. 500-504; *The Myfyrian Archaiology*, p. 383.

2. Publiées et traduites chez Aneurin Owen, *Ancient laws and Institutes of Wales*, t. II, p. 475-667 ; chez Wotton, *Leges wallicæ*, p. 298-417. On trouve le texte sans traduction dans *The Myfyrian Archaiology of Wales*, p. 938-963.

3. Publiées dans *The Myfyrian Archaiology of Wales*, p. 832-834, 870-871. Les triades des périphrases poétiques se trouvent dans *Iolo mss.*, p. 88-89, 480-481.

4. A ces triades on peut rattacher des strophes de trois vers contenant chacune le nom d'un personnage historique et intitulées *Englynion y gorugiau* « Stances des exploits » *Iolo mss.*, p. 262-264, 668-672.

5. *The text of the Mabinogion*... edited by J. Rhys et J.-G. Evans, p. 297-309 ; *Y Cymmrodor*, t. III, p. 52-63; t. VII, 2, p. 123-124, 126-132; Skene, *The Four ancient books of Wales*, t. II, p. 454-465 ; *The Myfyrian Archaiology of Wales*, 2e éd., p. 388-394, 395-399; 400-417.

6. *Les Mabinogion*, t. II, p. 204-304.

trois expéditions coûteuses, les trois missions parties de Powys ; les trois principales dames de la cour d'Arthur ; les trois maîtresses d'Arthur ; les trois amazones de Bretagne ; les trois clans généreux ; les trois premiers arts de magie ; les trois premiers ministres ; les trois mauvaises résolutions, les trois hommes violents, les trois coups de cognée, les trois fantômes, les trois femmes chastes, les trois principaux chevaux [1], les trois grands porchers, les trois rois fils de vilains, les trois noms de l'île de Bretagne, les trois îles y adjacentes [2]. Ces triades constituent un commentaire perpétuel des Mabinogion et des poèmes lyriques gallois. Sur le modèle des triades historiques, et sans doute dans une intention de parodie, on a composé des triades morales et satiriques [3] qui sont d'une lecture moins monotone et même ne manquent point de valeur littéraire ; les rapprochements d'idées y sont souvent inattendus ; tandis que le rythme et l'assonance en font presque un genre poétique.

VIII

Aux triades morales se rattachent les aphorismes et les maximes en prose dont les manuscrits gallois nous conservent d'importantes collections. Quelques-unes sont intitulées *dicta Catonis* [4] ; par une singulière déformation *Kadw* ou *Kadwn* Caton est devenu Catwg et a été identifié à saint Cadoc abbé de Llancarfan, conseiller du roi Arthur. Il est sûr que ces dictons ne remontent point à une haute antiquité. Ils ont été publiés d'après un manuscrit du XVIIe siècle [5] ; l'histoire de leur transmission et de leur origine n'a pas encore été étudiée. W.-G. Jones en a traduit quelques-uns [6]. Ce sont outre des aphorismes, des maximes, des conseils moraux, des vérités, l'énumération des choses haïes de Cadoc, des questions posées par lui, des qualités que l'on doit rechercher pour les

1. Quatre triades des chevaux de l'île de Bretagne sont contenues dans le Livre Noir de Carmarthen, le plus ancien manuscrit gallois ; elles ont été traduites par J. Loth, *Les Mabinogion*, t. II, p. 205-206.

2. *Ibid.*, p. 207-253.

3. Publiées et traduites par J. Loth, *Annales de Bretagne*, t. V, p. 500-515, 692-705 ; Cf. *The Myfyrian Archæology of Wales*, p. 793-805, 821-823, 831-832, 834-835, 867-869, 874-938.

4. Par exemple, à Peniarth on il y a cinq manuscrits qui portent ce titre.

5. *The Myfyrian Archæology of Wales*, 2e éd., p. 754-811.

6. Extrait des dictons du saint Cadoc. *Revue celtique*, t. III, p. 419-442).

personnes et les objets qui vous entourent ; une série de suppositions et de conséquences ; l'indication des organes où la force se trouve localisée chez les animaux et les hommes ; les cas où une personne ou une chose est égale à cent personnes ou à cent choses. La singularité de ces combinaisons d'idées fait penser à certains chapitres des *Questions naturelles* de Plutarque.

On attribue aussi au Sage Catoc un certain nombre de fables, dont la provenance historique n'a pas été établie. D'autres fables sont attribuées à Taliesin. Un grand nombre sont conservées sans nom d'auteur. Des contes peu anciens, de sujets variés, ont été réunis et publiés. Quelques-uns se rattachent aux *Mabinogion ;* par exemple l'histoire de Caradoc fils de Bran et celle de Nynniaw et de Peibiaw[1].

Plusieurs collections de proverbes rangés dans l'ordre alphabétique du premier mot ont été publiées[2]. Mais toutes ces menus compositions en prose ont été éditées sans commentaire critique ni historique ; le plus souvent même, les manuscrits d'où elles sont tirées ne sont pas indiqués.

Il en est de même des proverbes et des dictons en vers. Certains ont trait à l'agriculture[3] ; d'autres à la morale et à la religion[4]. Une longue pièce en strophes de trois vers rattache chaque proverbe au nom d'un sage gallois[5] ; une autre série de strophes, composées sans doute dans une intention de parodie, substitue des noms d'animaux aux noms des sages[6].

Enfin, pour terminer la revue des genres littéraires en prose, il faut citer la littérature épistolaire dont on a publié au Pays de Galles des spécimens intéressants à la fois pour l'histoire des idées et pour l'étude du style[7] et les innombrables recueils de Pensées morales qui se rattachent étroitement à la littérature religieuse.

Les emprunts des Gallois à la littérature latine du Moyen Age

1. *Iolo mss.*, texte, p. 154-194, traduction p. 560-607.
2. *The Myfyrian Archaiology*, p. 838-867.
3. *Iolo mss*, p. 224-226, 641-642.
4. *Ibid.*, p. 226-227, 642-643. On trouvera des collections de proverbes dans *The Cambro-Briton*, t. I. On va rééditer la collection de proverbes publiée par W. Salesbury vers 1547
5. *Ibid.*, p. 251-259, 631-664.
6. *Ibid.*, p. 260-261, 665-667.
7. Un recueil de lettres anciennes et modernes a été publié sous ce titre : *Adgof uwch Anghof : Llythyrau lluaws o Brif Enwogion Cymru hen a diweddar*, casgledig gan Myrddin Fardd ; Pen y Groes : argraffwyd a chyhoeddwyd gan G. Lewis, 1883.

sont à peu près les mêmes que ceux des Irlandais. C'est ainsi que l'histoire fabuleuse d'Alexandre est représentée en Galles par plusieurs récits[1]; la version galloise du roman de Darès de Phrygie a été publiée[2], ainsi que les Prophéties de la sage Sibylle[3], imitée du De Sibyllis d'Isidore et l'histoire de l'empereur Adrien et d'Ipotis ou l'Enfant sage[4]. Un fragment de l'*Imago Mundi* est contenu dans un manuscrit de Peniarth. Un fragment d'une traduction des Voyages de Mandeville a été signalé dans un manuscrit du British Museum[5]. On ne sait quelle est la source d'un morceau étrange intitulé *Stori yr oleu bendigeid*[6] « Histoire de l'huile bénite » où s'entremêlent des histoires sur Nascien, le Saint-Graal et Saladin. Nous énumérons plus loin les ouvrages qui appartiennent plus spécialement à la littérature religieuse.

Il semble que les quelques compositions dramatiques que l'on a signalées en gallois soient d'origine étrangère. En Galles comme en Bretagne, comme en Cornwall, ce n'est pas à la tradition celtique ou aux légendes locales que l'on a emprunté les sujets des quelques pièces de théâtre signalées jusqu'ici. Dans les œuvres de Iolo Goch[7], on a publié un court mystère des Trois Rois de Cologne en soixante-cinq strophes, abrégé d'un mystère anglais. M. Nettlau[8] a signalé au British Museum plusieurs manuscrits de ce texte. Interludes est le nom général sous lequel on désigne les compositions dramatiques galloises. J.-G. Evans a noté à Peniarth des poésies en forme d'interludes, l'*enterlude or groglith* « interlude de la messe de la Croix » qui retrace à la façon d'un mystère les scènes de la Passion et une moralité ou *farce* qui met en scène l'Homme fort, la femme, le prêtre, le serviteur, la voisine[9].

1. Par exemple : *Ystori Alisdys yn kynghorri Elixander Mawr* dans le ms. de Mostyn 159.

2. *The text of the Brut from the Red Book of Hergest*, p. 1-39 ; Silvan Evans dans *The Brython*, 1859.

3. Texte : *Selections*, p. 276-284 ; traduction p. 628-634.

4. Texte : *The Elucidarium*, p. 128-137 ; *Selections*, p. 335-346 ; traduction, p. 670-677. Cf. *Revue celtique*, t. XVI, p. 250.

5. Nettlau, *Beiträge zur cymrischen Grammatik*, p. 17.

6. Texte : *Selections*, p. 324-327 ; traduction p. 663-664 ; *The Elucidarium*, p. 141-146. Cf. F. Lot, *Revue celtique*, t. XXI, p. 1-9.

7. *Ymddaith Crist y tri brenin o Gwlen yn dyfod oi anrhegu Gweithiau Iolo Goch*, ed. Ashton, p. 534-544. Cf. *Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie*, t. IV, II, p. 31.

8. *Beiträge zur cymrischen Grammatik*, Leipzig, 1887, p. 19. J.-G. Evans, *Report*, t. II, p. 367, signale parmi les mss. de D. Silvan Evans un mystère de la Passion.

9. *Report on mss. in the Welsh language*. Peniarth, p. 428, 454, 491.

Au XVIIIe siècle on trouve encore quelques auteurs d'interludes : Thomas Edwards[1] (Twm o'r Nant, 1739-1810, le plus célèbre auteur dramatique gallois et qui dans sa vie et ses œuvres nous offre le type achevé du poète populaire ; Hugh Jones[2] auteur d'une discussion religieuse en forme d'interlude. Au XIXe siècle, W. Rees (Hiraethog) est l'auteur d'un drame[3] intitulé *y dydd hwnnw* « Ce jour-là ». Quant à la composition en vers connue sous le nom de *hud a lledrith* « illusion et déguisement » et qui consistait essentiellement en une discussion sur un sujet donné entre plusieurs personnages de conditions et de caractères différents[4], elle appartient à la littérature des débats si florissante au Moyen Age et quelques rapports qu'elle présente avec le genre dramatique, a été importée au Pays de Galles et n'a évidemment rien de celtique. Il semble donc que quelques dispositions naturelles que les Celtes aient eues pour le dialogue[5], ils aient rarement mis en œuvre ces dispositions dans des drames ou des comédies originaux.

IX

La littérature religieuse, qui est l'expression de ce que la vie intellectuelle des Gallois a de plus intime et de plus profond, comprend des vies de saints, des généalogies de saints, des traités en prose, des hymnes, des ouvrages historiques et même des romans.

Les vies de saints semblent être des traductions abrégées de vies latines. On a publié[6] d'après divers manuscrits de Jesus College, du British Museum, et de la collection du comte de Mac-

1. *Gweithiau Twm o'r Nant*, Liverpool, Foulkes, 1861. Cf. Borrow, *Wild Wales*, p. 185-195. On trouvera une bibliographie détaillée des œuvres de Twm o'r Nant chez Ashton, *Hanes llenyddiaeth gymreig*, p. 381-387.

2. *Enterlute newydd ar ddull ymddidan rhwng Protestant a Neillduwr*, 1783.

3. *Y Dydd hwnnw*, Denbigh, 1862.

4. Une définition abstraite en est donnée dans les *Iolo mss.*, p. 85, 475.

5. Plusieurs dialogues en vers sont cités et traduits chez Th. Stephens, *The literature of the Kymry*, p. 72-81.

6. *Lives of the Cambro-British saints, of the fifth and immediate succeeding centuries, from ancient Welsh and Latin mss. in the British Museum and elsewhere*, with English translations and explanatory notes by the Rev. W.-J. Rees. Llandovery, 1853, gr. in-8. Cf. Kuno Meyer, *A Collation of Rees' Lives of the Cambro-British Saints* (*Y Cymmrodor*, vol. XIII, p. 76-96). On a publié le texte de quelques resumés en vers de vies de saints : Illtyd, Teilo, David, Cattwg, Kynog (*Iolo mss*, p. 292-304).

clesfield, les vies de saint Beino [1], saint David (Dewi [2]), sainte Catherine [3] et sainte Marguerite [4]. Parmi les vies inédites on peut citer la vie de saint Martin, l'histoire de Silvestre à Mostyn Hall; la vie de sainte Anne, les miracles de saint Edmond archevêque de Kent, un fragment sur sainte Marie l'Egyptienne à Peniarth. Une hymne en prose sur saint Curig martyr a été éditée et traduite [5].

Les généalogies [6] donnent des détails non seulement sur l'origine et sur les familles des saints gallois, mais aussi sur leurs fondations. Un catalogue composé avec plus d'imagination que de science sans doute au XVIe siècle compte cent quatre-vingt-trois saints. D'autres rattachent les saints gallois à trois grandes familles que l'on appelle les trois saintes familles de l'île de Bretagne et qui sont soit la famille de Caw, celle de Cunedda Wledig et celle de Brychan Brycheiniog; soit la famille de Bran, fils de Llyr, celle de Coel Godebog d'où est issu Cwnedda Wedig et celle de Brychan Brycheiniog. Un autre énumère neuf familles saintes : Brân fils de Llyr, Macsen Wledig, Brychan Brycheiniog, Coel Godebog, Dyvnwal Hên, Caw, Emyr Llydaw, Cunedda Wledig, Helig. C'est ainsi que par un procédé semblable à celui qu'employèrent les Irlandais on a cherché à unir les traditions mythiques représentées par des personnages des Mabinogion à l'histoire religieuse du pays. Un calendrier [7] qui donne l'indication des fêtes des saints gallois et qui n'offre que peu de lacunes compte cent vingt saints. Les calendriers ont une importance toute particulière, car dans les chroniques et les poèmes des anciens bardes, la date n'est le plus souvent indiquée que par les fêtes des saints.

Les traités en prose appartiennent au fonds commun de la littérature religieuse du Moyen Age. Ils sont pour la plupart traduits du

1. *Ibid.*, texte p. 13-21, traduction p. 299-308. L'un des deux manuscrits employés par Rees, le ms. 119 de Jesus College a été reproduit exactement par J. Morris Jones, *The Elucidarium*, p. 119-127.

2. *Ibid.*, texte p. 102-116, traduction p. 402-417. J. Morris Jones, *The Elucidarium*, p. 105-118.

3. *Ibid*, p. 211-218; traduction p. 531-539.

4. *Ibid.*, texte p. 219-231; traduction p. 540-553.

5. *Ibid.*, texte p. 276-277; traduction p. 609 611. Cf. H. W. Lloyd, *The legend of S. Curig* (*Archaeologia Cambrensis*, 4e série, t. VI, p. 145-164).

6. *Iolo manuscripts*, texte p. 100-152, 219-222, traduction p. 495-557, 635-638; *The Myfyrian Archaiology*, p. 415-431.

7. *Ibid.*, p. 152-153, 558-559.

Sur les calendriers gallois, voir John Fischer, *The Welsh Calendar* (*The Transactions of the honourable society of Cymmrodorion*, 1894-95, p. 99-145).

latin[1]. Plusieurs se rattachent à la Bible ; ce sont l'*Evangel Nicodemus*[2], évangile de Nicodème, la *Buched Meir Wyry*, vie de la vierge Marie, le *Transitus Mariae*[3], qui sont des versions d'évangiles apocryphes ; une traduction des premiers versets de l'évangile de saint Jean, avec un commentaire[4], la *Hanes Pontius Pilatus* « Vie de Ponce Pilate » à laquelle est ajoutée une histoire de Judas[5] et qui repose sur un manuscrit latin du British Museum Additional ms. 15404. Le *Breuddwyt Pawl Ebostol* « Vision de l'apôtre Paul[6] et le *Purdan Padric* « Purgatoire de saint Patrice[7] », sont des visions apocalyptiques bien connues. *Y Groglith*[8] « La messe du Vendredi Saint », retrace la Passion selon saint Mathieu et la légende de l'Invention de la Croix. *Gwlat Ieuan Vendigeit*[9], « La Terre du prêtre Jean », est une version galloise de la lettre du prêtre Jean à l'empereur Manuel, laquelle fut traduite du latin en prose française dès le milieu du XIIIe siècle.

Le *Lucidar*[10] est l'Elucidarium de B. Lanfranc; le *Pwyll y Pader*[11] ou Sens du Pater est le *De modo orandi* de Hugues de

1. Un texte correct des principaux traités d'après le ms. 119 du Jesus College d'Oxford, qui est daté de 1346 se trouve dans le livre intitulé : *The Elucidarium and other tracts in Welsh*, edited by J. Morris Jones and J. Rhys, Oxford, 1896 (*Anecdota Oxoniensia, mediaeval and modern series*, part. VI). Un texte sur la constitution duquel nous n'avons aucun renseignement est contenu dans les *Selections from the Hengwrt mss.* by R. Williams, London, 1876-1892.

2. Texte *Selections*, p. 243-250; traduction, p. 604-609. Cf. *Revue celtique*, t. XVI, p. 248.

3. Vie de Marie, texte *Selections*, p. 212-237; traduction p. 582-599; le Transitus Mariae est publié dans *The Elucidarium*, p. 164-171 ; texte latin p. 238-242. Cf. *Revue celtique*, t. XVI, p. 250.

4. Texte dans *The Elucidarium*, p. 160-162; *Selections*, p. 297-300 ; traduction *ibid.*, p. 644-646.

5. Texte : *Selections*, p. 267-274; traduction p. 621-626.

6. Texte gallois dans *The Elucidarium*, p. 152-156; *Selections*, p. 284-291; texte latin dans *The Elucidarium*, p. 235-237; traduction anglaise dans *Selections*, p. 635-639; texte et traduction dans *Iolo mss.*, p. 190-192, 603-605. Cf. *Revue celtique*, t. XVI, p. 251.

7. Texte dans *Selections*, p. 189-211; traduction p. 566-581. Cf. *Revue celtique*, t. XVI, p. 248.

8. Texte : *Selections*, p. 250-266; traduction p. 610-620.

9. Texte : *The Elucidarium*, p. 164-171; *Selections*, p. 327-337; texte latin *The Elucidarium*, p. 238-242; traduction anglaise, *Selections*, p. 665-669. Sur la bibliographie de ce traité voir P. Meyer, *Notices et extraits des mss.*, t. XXXIV, I, p. 228 et suiv.

10. Texte : *The Elucidarium*, p. 3-76; *Selections*, p. 349-429; texte latin, *The Elucidarium*, p. 173-228; traduction anglaise, *Selections*, p. 679-729. Cf. *Revue celtique*, t. XVI, p. 250.

11. Texte : *The Elucidarium*, p. 147-151; *Selections*, p. 291-295; traduction, p. 639-642. Une suite de sermons sur le même sujet a été publiée par Théophile Evans, *Pwyll y Pader*, 1739.

Saint Victor ; *Y seith pechawt marwawl*[1], les sept péchés mortels ou Comment l'homme doit croire en Dieu est prochement apparenté au *De vitiis et virtutibus* de Halitgarius. On a aussi publié la version galloise du Credo de saint Athanase[2] ; et quelques fragments sur la messe, sur le corps du Christ, sur le dimanche, sur l'Annonciation, sur la Trinité en un seul Dieu[3]. On n'a pas déterminé la source d'une composition singulière intitulée *Ymborth yr Enait*[4], « La nourriture de l'âme ». Les Signes avant le jour du jugement, l'Epître du Dimanche, ont été publiés et traduits par Powell[5] d'après le ms. Cottonien Titus DXXII (xve siècle). Un Officium beatae Mariae traduit du latin par Davydd Ddu o Hiraddug (xive siècle) a été édité d'après une copie de 1537[6]. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer les nombreux traités religieux publiés en gallois depuis la Réforme. On en trouvera la liste dans la Bibliographie de Rowland qui énumère, avec des notices sur les auteurs, les livres parus de 1546 à 1800[7]. Mais on a signalé un assez grand nombre de pièces appartenant à la littérature religieuse du moyen-gallois et qui n'ont point encore été publiées. Tels sont à Peniarth : l'Histoire d'Adam, l'évangile du pseudo-Matthieu, l'histoire de la Bible d'Adam à la prédication de saint Pierre et saint Paul, quelques petits traités de saint Augustin ; à Mostyn Hall, des recueils de prophéties.

Dès le xiie siècle la poésie des bardes gallois est en grande partie religieuse. Cynddelw a composé un long poème à la Divinité[8]. D'Elidir Sais on peut citer une ode au pécheur ; de Llywelyn Vardd un poème sur les signes qui précéderont le jour du Jugement[9]. Gruffydd ab yr Ynad Coch et Madawg ab Gwallter ont fait preuve dans leurs vers de connaissances théologiques étendues et précises[10]. Il n'est guère de poète gallois dont on ne possède quelques

1. Texte : *Selections*, p. 237-242 ; traduction, p. 600-603.
2. Texte : *The Elucidarium*, p. 138-140 ; *Selections*, p. 346-349 ; traduction, p. 677-678.
3. *Selections*, p. 295, 642 ; 296, 643 ; *The Elucidarium*, p. 151, 157, 159, 162-163.
4. Texte : *The Elucidarium*, 86-104 ; *Selections*, p. 430-456 ; traduction, p. 730-746.
5. *Y Cymmrodor*, vol. IV, p. 106-138 ; vol. VIII, p. 162-172. Des englynion sur le même sujet ont été publiés dans *Selections*, p. 274-275 ; traduction p. 627.
6. *The Myfyrian Archaiology of Wales*, 2e édition, p. 367-377.
7. Dans *Y Brython*, vol. V 1864, S. Evans a publié d'après un manuscrit du xviie siècle une version galloise du Voyage du chevalier errant de Jean de Cartigny (1557).
8. Stephens, *The literature of the Kymry*, p. 119-129.
9. Stephens, *ibid.*, p. 377-382.
10. T. Price, *Hanes Cymru*, p. 758. Cf. Stephens, *The literature of the Kymry*, p. 384-395.

pièces d'inspiration religieuse. Enfin le livre de prières gallois contient des hymnes d'une grande valeur littéraire[1]. On s'accorde à regarder comme le plus grand poète religieux des Gallois W. Williams de Pantycelyn 1717-1794, illustre prédicateur dont les hymnes sont encore chantées de nos jours, et qui n'a pas craint de s'affranchir des lois trop strictes de la métrique galloise[2]. On peut citer encore David Richards (Dafydd Ionawr) 1751-1827[3].

L'histoire religieuse a fourni matière à des publications intéressantes. La plus importante est l'histoire du christianisme de Charles Edwards[4].

Le célèbre ouvrage d'Ellis Wynne 1670-1734, « Le barde au sommeil » participe à la fois des visions apocalyptiques et du roman. En trois rêves, le poète voit successivement le cours du monde, le règne de la mort et les horreurs de l'enfer. C'est une imitation originale de la traduction anglaise des Sueños de Don Francisco de Quevedo Villegas. Le livre de Wynne offre une piquante satire des mœurs de son temps et il se distingue par de telles qualités de style qu'il offre le modèle le plus achevé de la prose galloise. Il a eu de nombreuses éditions et a été deux fois traduit en anglais[5].

1. Sur l'hymnologie galloise voir W. Glanffrwyd Thomas, *Welsh hymnology*, (*Y Cymmrodor*, vol. VI, p. 53-87). Un recueil d'hymnes a été publié par Ann Griffiths, *Casgliad o hymnau*, Denbigh, 1865; un autre par Daniel Evans, *Hymnau er gwasanaeth yr Eglwys yn Nghymru*, Londres, 1883.

2. Ses œuvres ont été publiées dès 1756 et réimprimées plusieurs fois; une édition complète en a été donnée par Kilsby Jones, en 1867 : *Holl weithiau prydyddawl a rhyddieithol*, 2e édition à Treffynon et Carnewydd, 1887-1891.

3. *Cywydd y Drindod*, Wrexham, 1793. Une nouvelle édition a été donnée par Evan Jones à Dolgelley, 1851 sous le titre de *Gwaith Dafydd Ionawr*.

4. *Hanes y Ffydd*, Londres, 1671; réimprimé en 1671, 1676, 1677, 1722, 1811, 1822; la dernière édition intitulée *Y ffydd diffuant sef hanes y ffydd Gristionogol a i rhinwedd* gan Charles Edwards a été publiée par William Edmunds, Carmarthen, 1856.

5. La première édition est de 1703; elle a été suivie d'une dizaine d'autres. La dernière édition date de 1898 : *Gweledigaetheu y Bardd Cwsc gan* Ellis Wynne dan olygiaeth J. Morris Jones. Bangor. Cf. une étude de Ludw. Chr. Stern, *Die Visionen des Bardd Cwsc* (*Zeitschrift für Celtische Philologie*, t. III, p. 167-188). Une bonne traduction anglaise du *Bardd Cwsc* a été donnée par R. G. Davies, *The visions of the Sleeping bard*, London, 1897. Antérieurement à Ellis Wynne, Morgan Llwyd avait exposé ses idées morales et religieuses sous la forme d'un dialogue célèbre entre l'aigle, le corbeau et le pigeon. C'est le *Llyfr y tri aderyn*, Livre des trois oiseaux, réimprimé dans les *Gweithiau Morgan Llwyd o Wynedd*. Bangor.

X

L'étude des lois galloises est aussi importante pour l'histoire que pour la science du droit. Les traits les plus caractéristiques en sont communs aux Gallois et aux Irlandais, et il ne semble pas qu'elles aient subi l'influence soit du droit romain, soit du droit germanique. Elles permettent de juger les mœurs et l'état social des Bretons insulaires du xe au xiie siècle si l'on complète les renseignements qu'elles nous fournissent à l'aide de la *Cambriae descriptio* de Giraud de Barri. La société galloise est soumise au régime féodal, mais ce régime est fondé non pas sur la terre comme chez les Francs, mais sur les liens de parenté. La famille se compose de tous les parents jusqu'au neuvième degré ; elle a à sa tête le *pencenedl* ou chef du clan dont la charge est à vie, mais non héréditaire. Les membres de la famille se doivent une mutuelle assistance même devant les tribunaux, et la vengeance d'un meurtre ou d'une offense est poursuivie par le clan tout entier. Le roi est le chef de toutes les familles, mais la dignité royale est héréditaire[1].

Les lois galloises ont été, dit-on, codifiées pour la première fois par Howel le Bon, au commencement du xe siècle. Les principaux recueils qui en ont été faits sont au nombre de trois. Les lois de Gwynedd (Nord du pays de Galles) ont été conservées dans un manuscrit du xiie siècle, et dans quelques manuscrits moins anciens, les lois de Dyfed (Sud-Ouest du pays de Galles), dans plusieurs manuscrits dont le plus ancien est du commencement du xive siècle ; les lois de Gwent (Sud-Galles) dans des manuscrits du xive siècle. On a conservé d'anciennes traductions latines des lois de Dyfed. Les trois codes gallois sont complétés par de nombreuses additions postérieures, des décisions légales, des explications tirées de différents manuscrits. L'ensemble de la littérature juridique des Gallois a été publié et traduit[2].

1. Sur le droit des personnes en Galles, voir F. Seebohm, *The tribal system in Wales*, London, 1895, et le compte rendu qui en a été fait par H. d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, t. XVIII, p. 335-340.

2. La première édition est celle de Wotton, *Cyfreithieu Hywel Dda ac eraill seu Leges wallicæ ecclesiasticæ et civiles Hoeli boni et aliorum Walliæ principum*,

XI

La littérature scientifique du gallois moyen se compose surtout d'ouvrages de médecine, ou plus exactement, de matière médicale. Deux de ces ouvrages ont été publiés et traduits [1]. L'un est tiré du Livre Rouge de Hergest, l'important manuscrit gallois du XIVe siècle que nous avons déjà souvent cité ; il serait l'œuvre de Rhiwallon, médecin particulier de Rhys Gryg, prince gallois du XIIIe siècle, assisté de ses trois fils Cadwgan, Gruffydd et Einion, tous originaires de Myddfai. Le second aurait été compilé par Howel, descendant de Einion et transcrit en 1743 sur un manuscrit appartenant au dernier descendant des médecins de Myddfai, John Jones. Ces deux traités sont assez peu différents l'un de l'autre ; le second est plus développé. Ils comprennent surtout des recettes pour guérir les maladies, mais aussi des préceptes d'hygiène applicables à chaque mois de l'année ; l'indication des jours néfastes ; des notions de physiologie, de diagnostic, des charmes contre divers maux ; des pratiques pour obliger un coupable à avouer ce qu'il a fait ; les moyens de savoir si un malade mourra ou reviendra à la santé. Le second traité se termine par une étude des plantes médicinales, la sauge, l'iris, l'ortie, la bétoine, le persil, le fenouil, le romarin, le chardon bénit, le grateron, le gui, le chêne, la verveine. On y trouve nécessairement plus de croyances vulgaires que de véritable savoir, et on peut se demander si ces livres ne se rattachent pas plutôt à la science des traditions populaires qu'à la médecine. M. Whitley Stokes a publié [2] une liste de noms de plantes gallois d'après le ms. Additional 14912 du British Museum.

Beaucoup de manuscrits médicaux sont inédits. On en a signalé à Mostyn Hall ; dans dix-huit manuscrits de Peniarth on trouve des recettes médicales. Des traités d'astronomie et d'astrologie sont

Londini, 1730 ; elle est accompagnée d'une traduction latine et d'un glossaire. Les lois d'Howel Dda ont encore été publiées avec une traduction anglaise et un glossaire dans *The Myfyrian Archaiology*, p. 964-1070 ; la meilleure édition est celle d'Aneurin Owen, *Ancient laws and institutes of Wales, with an English translation of the Welsh text*. London, 1841, 2 vol. in-8°.

1. *The Physicians of Myddvai* (*Meddygon Myddfai*), translated by John Pughe and edited by the rev. John Williams ab Ithel. Llandovery, 1861.

2. *Archiv für Celtische Lexicographie*, t. I, p. 37-49.

contenus dans sept manuscrits de Mostyn et seize manuscrits de Peniarth. On peut y rattacher de nombreux ouvrages sur la divination ; l'explication des songes d'après le livre de Daniel le prophète [1] ; des prédictions relatives à la caractéristique d'une année d'après le jour de la semaine sur lequel tombe le 1er janvier [2] ; des livres de chiromancie [3], etc., qui relèvent plus du folklore que de la science.

Les mathématiques et la physique ne figurent que dans quelques manuscrits de Peniarth. L'histoire naturelle n'est représentée que par un manuscrit de Mostyn sur la botanique et par trois lapidaires conservés dans des manuscrits de Peniarth. Le traité de botanique de William Salesbury (XVIe siècle) est resté inédit [4]. En 1813, Hugh Davies a publié une botanique d'Anglesey en anglais et gallois.

XII

En résumé, lorsque pour avoir une idée de la littérature galloise on parcourt les précieux catalogues [5] dressés pour les collections de Peniarth, de Mostyn et quelques autres par J. Gwenogfryn Evans on se convainc rapidement qu'une bonne partie de cette littérature, surtout pour la période ancienne, est encore inédite et qu'il n'en a été publié dans chaque genre que des échantillons. Si l'on ajoute que la plupart des textes gallois publiés sont à reviser soigneusement et parfois même à éditer de nouveau, on reste étonné devant l'œuvre énorme qui, à peine entreprise, exigera encore de nombreux efforts et de longues années. Malgré toute l'activité des éditeurs des *Old-Welsh Texts*, ils n'auront pas de longtemps terminé le programme pourtant restreint qu'ils s'étaient tracé. Il importe donc de recruter des travailleurs pour collationner les manuscrits et pour publier les documents inédits. Ce qui compliquera leur tâche, c'est la dispersion des manuscrits gallois qui, au lieu d'être réunis dans quelques dépôts publics, sont épars sur

1. *Dysc i ddeall breuddwydion o herwydd llyfr Daniel proffwyd.* ms. de Peniarth 172.
2. Ms. de Peniarth 59.
3. Ms. de Peniarth 51, 172
4. Cf. *Y Traethodydd*, avril 1873.
5. Les index en sont malheureusement un peu sommaires.

toute la surface du pays de Galles, dans des bibliothèques privées. Quelle que soit maintenant la bonne grâce des possesseurs de manuscrits gallois à les mettre à la disposition des travailleurs, il ne faut pas oublier qu'au milieu du XVIIIe siècle, un érudit gallois léguant, à sa mort, ses manuscrits à un de ses amis, lui enjoignit de ne les montrer à personne[1], et qu'à une autre époque plus rapprochée de nous, un savant gallois qui avait commencé un travail sur un manuscrit privé et qui avait dû s'interrompre à la suite d'un accident, n'obtint pas, après sa guérison, l'autorisation de se remettre à l'œuvre[2]. Aussi appelons-nous de tous nos vœux le moment où les plus importantes collections de manuscrits gallois seront groupées dans les principaux dépôts publics. De plus, si l'on tentait dans le pays de Galles une exploration philologique analogue à celles que fit avec tant de succès en Basse-Bretagne F.-M. Luzel, il serait possible que l'on découvrît encore isolés çà et là des manuscrits de quelque intérêt. Tant que n'aurons pas des reproductions exactes des principaux manuscrits, il sera quelque peu téméraire de résoudre par la critique conjecturale les problèmes que posent les leçons, souvent corrompues, des plus anciens monuments de la littérature galloise. Les traductions précises ne seront possibles que du jour où l'on aura fait des relevés complets des mots et des formes contenus dans les vieux textes. Tandis que pour la littérature irlandaise, le travail de transcription et de traduction des ouvrages les plus intéressants est très avancé, nous en sommes encore à attendre la première édition critique d'un texte gallois, et des littératures celtiques c'est la plus vivante qui est encore aujourd'hui la moins connue[3].

G. Dottin.

1. *A short review of the present state of Welsh mss.* (*The Myfyrian archaiology of Wales*, 2e édition, p. XI, col. 2.)

2. Rees, *Lives of the Cambro-British saints*, p. XIII. Voir aussi J. G. Evans, *The text of the Bruts*, p. X.

3. Aux répertoires signalés ci-dessus, p. 325, note 3, il faudrait ajouter le dictionnaire historique descriptif et biographique en gallois de Owen Jones : *Cymru yn hanesyddol, parthedegol a bywgraphyddol*. Llundain, 1875, 2 vol.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

LE CONGRÈS DE ROME.

Au Congrès international des Sciences historiques de Rome, à la section de *Metodica* ont été faites quelques communications qui rentrent plus spécialement dans le cadre de cette Revue.

M. W. R. Thayer, délégué du gouvernement des États-Unis, de l'Université d'Harward et de la Société américaine d'histoire, a présenté une chaleureuse revendication de la biographie (*Biography, the basis of history*) contre les tendances sociologiques et généralisatrices de l'historiographie moderne. Non que la biographie soit en contradiction avec l'histoire proprement dite : elle en est le complément, non l'antagoniste ; mais les historiens ne doivent pas oublier que la vie est toujours concrète et doivent éviter de tomber dans l'abstraction. A force d'étudier l'histoire du point de vue *cosmique*, on lui fait courir le risque de ne pas plus ressembler à la vie qu'une carte géographique ne ressemble à un continent. Il est utile de détourner sa vue du *cosmos* vers le *microcosmos*.

M. Thadeus Korzon, membre de l'Académie des sciences de Cracovie, a étudié la *définition de l'histoire générale*. Après avoir recherché les origines et les destinées des deux mots *civilisation* et *culture*, il a fait du *progrès* le critérium de l'histoire et a cru pouvoir affirmer cette simple définition : « L'histoire est la science de la civilisation. » Il s'est efforcé de prouver que cette définition pouvait être acceptée par toute école historique ou philosophique, à l'exception des anarchistes qui sont les ennemis naturels de l'histoire.

Le professeur G. Gentile, de l'Université de Naples, a présenté un mémoire sous ce titre : *le problème de la philosophie de l'histoire*. Il distingue deux aspects du problème : l'aspect « gnoséologique » et l'aspect métaphysique. Du point de vue gnoséologique, il reconnaît que l'histoire est, intrinsèquement, tout à fait indépendante de la philosophie, que la connaissance historique ne s'acquiert qu'*a posteriori*, tandis que la connaissance philosophique est absolue et *a priori*. Une philosophie de l'histoire qui prétendrait construire *a priori* l'histoire serait une absurdité. Mais, pense M. Gentile, du point de vue métaphysique on peut ad-

mettre une philosophie de l'histoire qui sera la *conscience de la nécessité du fait historique*. Cette philosophie suppose l'histoire, mais elle en est l'intégration. Elle la suppose dans tous ses détails, dans toute sa plénitude et sûreté. Aussi les historiens n'ont-ils pas à s'en préoccuper. Sans doute, l'historien, lui aussi, connaît les faits dans leur nature absolue, dans leur nécessité intrinsèque ; mais autre chose est la connaissance du *nécessaire*, autre chose la connaissance de la *nécessité du nécessaire*. On pourrait dire que l'historien représente le fait en artiste et que le philosophe de l'histoire ajoute à cette représentation le commentaire du critique. Malheur à l'artiste qui commente et raisonne ! Malheur au critique qui commente un art qu'il ignore ou ne tire pas le critérium de son jugement de l'art qui est sous ses yeux !

M. Benedetto Croce, secrétaire de la Société historique de Naples, a présenté au Congrès un travail intitulé : *Pour l'histoire de la critique et de l'historiographie littéraire*. Partant d'un examen d'ouvrages récents, consacrés à l'histoire de la critique littéraire, et après avoir constaté le désordre et la confusion qui y règnent, M. Croce a soutenu : 1° que l'histoire de la critique et de l'historiographie littéraire doit se distinguer nettement de l'histoire des théories sur la critique et des idées littéraires (histoire de l'esthétique), et doit concerner au contraire *l'esprit critique en acte*, dans ses opérations concrètes ; 2° qu'elle doit se distinguer aussi de l'histoire des changements du goût (*Kulturgeschichte*) et de celle des progrès de l'érudition (bibliographie raisonnée) ; 3° que les histoires de l'esthétique, de l'érudition et du goût sont seulement des auxiliaires de l'histoire proprement dite de la critique ; 4° que cette dernière doit comprendre trois parties : *a*) l'évolution de l'attitude ou faculté critique, c'est-à-dire la manière de poser le problème critique ; *b*) la formation des jugements critiques sur les œuvres particulières et sur les écrivains (critique homérique, dantesque, shakespearienne, gœthienne, etc.) ; *c*) la construction successive de l'histoire de la littérature avec les problèmes qui s'y rattachent (idée de la littérature, division par époques et par genres, relations entre la littérature et les conditions politiques, etc...). M. Croce a appuyé sa thèse de nombreux exemples pris dans l'histoire de la critique et de l'historiographie littéraire en Italie depuis la Renaissance. Une véritable histoire autonome *de la littérature* ne naît que dans la période romantique.

Le même M. Croce a présenté une note sur *le principe de causalité dans l'historiographie*. Lorsque, pour établir le caractère scientifique de l'histoire, on se sert, dit-il, de cette considération que l'histoire *recherche les causes* des faits, on ne prend pas garde à l'équivoque qu'il y a dans le concept de *cause*. Autre, en effet, est le concept de cause pour le philosophe (l'universel) ; autre le concept de cause pour le physicien et pour le naturaliste (l'antécédent constant) ; autre le concept de cause pour l'historien, qui consiste à rattacher le fait individuel à l'ensemble de tous les faits individuels historiquement acceptables, ce qui constitue sa vraie individualité. Dire que l'histoire recherche les causes des faits revient donc à dire d'une façon générale qu'elle recherche la vérité, ce

qu'on peut sous-entendre. Ce n'est rien dire de propre sur la nature de cette vérité. Si l'on observe bien, jusque dans la construction d'une œuvre d'art règne le principe de causalité, puisqu'aucun élément d'une œuvre d'art ne doit apparaître sans cause, c'est-à-dire sans être motivé : autrement, on n'obtiendrait point la vérité artistique. M. Croce a conclu que pour entendre le caractère de l'histoire, il ne faut pas s'arrêter à la conception générale de la causalité comprise comme une vérité, mais qu'il faut rechercher les formes spécifiques de la causalité (esthétique, historique, naturelle, philosophique).

M. Croce a présenté une autre note sous le titre : *La subjectivité et l'objectivité dans l'historiographie*. On en trouvera le résumé dans une autre partie de cette Revue.

Le professeur G. Vailati, qui enseigne l'histoire de la mécanique à l'Université de Turin, s'est occupé, lui aussi, de la *possibilité d'appliquer le concept de cause et d'effet dans les sciences historiques*. Il observe que, quand on compare les lois de l'histoire aux lois des sciences physiques et mathématiques et quand on juge les premières inférieures aux secondes, on exagère le caractère et la solidité de ces dernières. Les lois de la physique, de la chimie et des autres sciences naturelles n'excluent les exceptions que dans les limites de leurs hypothèses ; elles sont nécessaires, mais seulement en tant qu'elles se déduisent logiquement d'autres lois et la chaîne aboutit enfin à quelque chose qui n'a point de nécessité logique. Elles énoncent des analogies et des régularités semblables aux analogies et régularités qu'on reconnaît dans le mouvement des phénomènes sociaux. Ni l'influence de la volonté humaine, ni les phénomènes sociaux ne peuvent constituer un caractère distinctif qui rende les lois sociales moins sûres que les lois physiques. La réalisation ou la non réalisation d'un fait donné, par l'intervention de la volonté humaine, ne change rien à la connexion de ce fait avec son antécédent constant. M. Vailati combat la conception matérialiste de l'histoire. Il reconnaît, en effet, entre les rapports économiques et les autres formes de l'activité, non pas un rapport de cause à effet, mais un rapport de dépendance mutuelle. Il remarque enfin qu'on peut, dans un but pratique, mettre une cause en relief de préférence aux autres (et cela donne naissance à des histoires de couleurs différentes, suivant le point de vue politique), sans que cette partialité historique puisse être considérée comme illégitime ou se confondre avec l'altération de la vérité qui dérive des passions ou des intérêts. Entendre parler d'un volume d'histoire socialiste, qu'on oppose à un volume d'histoire conservatrice, ne devrait pas sembler plus étrange que d'entendre parler d'un volume de chimie à l'usage des teinturiers tout à fait différent d'un volume de chimie pour pharmaciens ou agronomes.

M. Vittorio Benussi, assistant au laboratoire de psychologie expérimentale de l'Université de Graz, a présenté un mémoire sur *la valeur véridique de l'histoire*. La connaissance historique est fondée sur la mémoire. Or, en admettant le cas idéal de la sincérité indubitable d'une source historique, quelle valeur « conoscitive » peut-on légitimement lui attri-

buer ? D'où tire-t-on le droit de croire en elle et jusqu'à quel point peut-on avoir la confiance d'arriver avec son aide à établir la vérité ? Psychologiquement, la mémoire est la réviviscence d'une imagination, affirmative ou négative, d'une représentation antérieure, à laquelle il faut joindre la persuasion de l'existence ou de l'inexistence passée des objets ou des faits qui sont présents à la pensée. La persuasion ne naît pas d'une combinaison ou d'une disjonction d'images, et cela est si vrai qu'il suffit d'une seule image pour créer en nous la persuasion. L'évidence de la connaisance « mémorative » ne provient pas non plus du contrôle que nous en pourrions faire, parce que le contrôle présuppose déjà l'acte de mémoire. Elle doit provenir de la mémoire elle-même, c'est-à-dire être immédiate. Il faut dire pourtant qu'à l'évidence de mémoire se mêle toujours une certaine teinte d'incertitude qui fait que personne dans un cas particulier ne pourra méconnaître la possibilité d'une erreur de mémoire. Le savoir historique ne pourra donc jamais acquérir une dignité « conoscitive » supérieure à celle qui appartient à une supposition légitime parce que évidente.

M. Francesco Nitti, de l'Académie royale des « Lincei », a traité la question suivante : Dans quelle mesure, en reconstruisant une époque passée, un historien peut-il, sans manquer pour cela au caractère général de la vérité historique, mettre en jeu dans sa narration certaines forces sociales, peu manifestes dans les impressions ou dans les paroles des contemporains, mais agissantes pourtant, encore que latentes, et qui sont devenues prépondérantes à l'époque suivante et clairement directrices de la vie sociale ? M. Nitti a mis en relief un défaut dont ne sont pas exemptes certaines œuvres, même remarquables, de l'historiographie moderne, comme les *Origines de la France contemporaine*, de Taine, ou l'*Histoire de l'Allemagne au XIX*e *siècle*, de Treitschke, et qui consiste à représenter comme déjà vigoureux et agissant dans la conscience d'une époque ce dont on n'avait à cette époque que le commencement et le germe, qui s'est développé postérieurement à cette époque, et n'a été connu de l'historien que par cet énorme développement ultérieur. L'historien ne doit point passer sous silence les faits que les contemporains nous ont transmis comme les plus intéressants d'une époque, ni leur donner une couleur ou un sens différent de celui qu'ils avaient pour ces mêmes contemporains, sous ce seul prétexte que les faits en question ne paraissent pas essentiels au développement de ces forces sociales plus importantes qui s'affirment à l'époque suivante. Par exemple, la vie sociale de l'Allemagne, qui est si caractéristique dans la période qui a précédé immédiatement la Réforme, nous devons nous la représenter comme elle fut réellement, c'est-à-dire comme une efflorescence de forces anciennes arrivées à leur plus haut degré de développement, sans l'obscurcir à l'aide des préoccupations que fait naître dans notre esprit d'historien le spectacle de la période qui a suivi ; c'est-à-dire ce spectacle beaucoup plus brillant et plus grand : la Réforme. De même les trente dernières années de l'ancien régime : nous ne devons pas les connaître seulement et principalement en tant qu'imprégnées des causes

économiques intellectuelles et morales de la grande révolution future; nous devons les connaître surtout comme elles ont été dans la réalité des faits et comme elles apparaissent à la conscience de la grande majorité des contemporains, c'est-à-dire comme le développement de forces anciennes indépendantes de l'action latente du souffle révolutionnaire. D'autre part, la recherche de la première apparition de forces données est nécessaire pour faire comprendre les périodes suivantes, dans lesquelles ces forces sont arrivées à un grand développement. Il sera donc opportun, quand l'historien en sera venu à la période suivante et au moment où les forces dont il s'agit font éruption et s'affirment, qu'il retourne en partie sur ses pas et, revenant à la période précédemment traitée, qu'il y fasse rayonner une lumière nouvelle, qu'il en tire, en l'isolant, l'évolution particulière de ces germes qui sont devenus par la suite des forces prépondérantes. C'est seulement par cette double voie et en distinguant bien nettement les deux processus, que l'histoire pourra approcher de la plus grande reproduction possible de la vérité historique.

Des questions qui touchent à la théorie de l'histoire ont été traitées également dans les autres sections. Par exemple, le Dr L.-M. Hartmann a parlé de l'*évolution historique* dans la section d'histoire moderne [1]. Dans la même section, on a fait aussi d'importantes communications sur *l'enseignement de l'histoire* dans les différents pays de l'Europe [2]. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces travaux quand paraîtront les volumes des *Actes du Congrès*.

B. C.

(Traduit par P. Sirven.)

LE CONGRÈS ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE AMÉRICAINE

(26-30 déc. 1902).

La Société Historique Américaine (*American Historical Association*) a tenu, en décembre dernier, son dix-huitième Congrès annuel, dont le compte rendu nous est donné par l'*American Historical Review* d'avril 1903. Cette Société compte actuellement près de dix-neuf cents membres : sur leur liste figurent tous les noms importants de la science historique américaine. Son président pour l'année courante est M. Henry-Charles Lea, l'auteur de l'*Histoire de l'Inquisition au Moyen Age*.

1. Dans la section VII (Histoire de la philosophie et des religions), le professeur Chiapelli, de Naples, a fait une communication sur *la méthode et l'esprit de l'histoire de la philosophie*.

2. Dans le prochain numéro, d'ailleurs, nous nous proposons de revenir sur les communications et discussions concernant l'enseignement de l'histoire générale et l'enseignement de l'histoire des sciences.

Parmi les communications les plus intéressantes faites à ce Congrès, nous citerons : *Les précédents de la déclaration d'indépendance*, par le Dr James Sullivan ; *Quelques documents inédits sur la Convention Fédérale de 1787*, par M J. Franklin Jameson, professeur à l'Université de Chicago ; *Un point de vue négligé dans l'étude de la période coloniale*, par M. W. Mac Donald, professeur à l'Université Brown ; *L'Amérique centrale et la politique extérieure des États-Unis*, par M. J. M. Callahan ; *Les partis politiques dans l'Indiana pendant la guerre civile*, par M. James A. Woodburn, de l'Université d'Indiana. Toute une séance a été consacrée à des communications sur l'histoire de l'isthme et du canal de Panama. Citons encore une étude sur *l'Évacuation du Mexique par les Français*, par M. C. A. Duniway, professeur à l'Université Leland Stanford.

L'histoire des nations européennes a été représentée par des communications sur : *Quelques communes françaises d'après leurs chartes municipales*, par M. Earle W. Dow, de l'Université de Michigan ; *Les problèmes municipaux dans la Suisse du moyen âge*, par M. John M. Vincent, de l'Université Johns Hopkins ; *L'histoire des parlements français*, par M. James Breck Perkins ; *Les précédents constitutionnels américains à l'Assemblée Nationale française*, par M. Henry E. Bourne, de l'Université de la Réserve de l'Ouest.

La Société historique américaine est assez riche, en science et en argent, pour entreprendre des travaux collectifs. C'est sous la direction d'un comité nommé par elle que se publie l'*American Historical Review*. Sa Commission des manuscrits historiques se prépare à publier des documents d'un grand intérêt pour l'histoire de la Guerre de Sécession, ainsi que les correspondances des ministres de France qui se sont succédé aux États-Unis sous la présidence de Washington. La Commission des archives a publié une série de rapports, que d'autres suivront prochainement, sur la condition des archives dans les différents États de l'Union. La Commission bibliographique doit faire paraître cette année même la bibliographie de la Louisiane et celle de la Floride. Ainsi ce Congrès n'est pas seulement une revue de travaux individuels, mais un *business meeting* pour l'organisation pratique du travail.

PAUL MANTOUX.

MM. von Below, professeur à l'Université de Tubingen, et F. Meinecke, professeur à l'Université de Strasbourg, directeur de la *Historische Zeitschrift*, ont entrepris la publication d'un *Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte* (Oldenbourg, éditeur). Le prospectus qui annonce cette publication commence par ces mots : « A la période des tableaux encyclopédiques a succédé dans la science la période du travail spécialisé. Mais précisément les progrès de la spécialisation ont réveillé le besoin des vues d'ensemble. » C'est surtout dans le domaine de l'histoire générale du moyen âge et de l'époque moderne, y est-il dit encore, que ce

besoin se fait sentir, parce que là il a été beaucoup plus méconnu que dans les domaines voisins (histoire du droit, des religions, de la philologie, etc.). Et ce n'est pas seulement le débutant qui l'éprouve, mais tout chercheur qui de son coin étroit veut embrasser un horizon plus large.

Cette entreprise n'est pas sans analogie avec le *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* d'Iwan von Müller; mais la matière en est moins ample et répond à des fins pratiques. Elle comprend les divisions suivantes : *Allgemeines* (ici plusieurs rubriques qui nous intéressent particulièrement); *Politische Geschichte; Verfassung*, *Recht*, *Wirtschaft; Hilfswissenschaften und Alterthümer*. Dans chaque division, les divers sujets sont traités en des volumes distincts.

Nous avons reçu — et nous en parlerons prochainement — le premier volume paru dans la collection, *Das häusliche Leben der Europäischen Kulturvölker vom Mittelalter bis zur zweiten Hälfte des 18 Jahrhunderts*, par le prof. Alwin Schultz, de Prague.

***

M. A. Maire, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université de Paris, vient de publier (Picard, éditeur) un *Répertoire alphabétique des thèses de doctorat ès lettres des Universités françaises* (*1810-1900*). Le *Catalogue*, bien connu, de Mourier et Deltour est chronologique; de même celui que publie, depuis 1884, le Ministère de l'Instruction publique. Le nouveau Répertoire est alphabétique par noms d'auteurs. Il se complète d'une table chronologique par Universités, et — ce qui est le plus utile — d'une table des matières assez détaillée.

Ce volume est surtout à consulter. Cependant, en le feuilletant, on peut faire sur les phases, sur la nature, sur la répartition de l'activité scientifique en France, d'intéressantes constatations. Voici, par exemple, par décades d'années, le mouvement des thèses soutenues à la Sorbonne : 1810-19, *46*; 1820-29, *31*; 1830-39, *46*; 1840-49, *79*; 1850-59, *100*; 1860-69, *73*; 1870-79, *108*; 1880-89, *160*; 1890-99, *216*. Et voici, pour les diverses Universités de province, le chiffre total des soutenances : Douai-Lille, *3*; Clermont, Grenoble, *5*; Besançon, Poitiers, *7*; Aix, *12*; Bordeaux, Montpellier, Nancy, *13*; Rennes, *15*; Toulouse, *17*; Dijon, *22*; Caen, *25*; Lyon, *28*. Strasbourg tient la tête avec *31* soutenances — dont la dernière est de 1863.

***

M. Foncin a fait le 21 février, au Collège libre des Sciences sociales, une conférence qui avait pour titre *Régions et Pays*. Elle a été publiée dans la *Bibliothèque de propagande régionaliste* (Toulouse, Société provinciale

d'édition, 32 p. in-16). — M. Foncin y montre « à grands traits quelles furent les divisions territoriales de la Gaule romaine, celles de la France féodale, celles de la France monarchique, et quelles sont celles de la République française actuelle » ; et, parmi ces divisions, il distingue les arbitraires (1° la plupart des anciennes provinces romaines inventées par l'Empire, conservées par l'Église ; 2° presque toutes les divisions de l'ancien régime, judiciaires, financières et autres ; 3° la majorité des départements, districts et cantons créés par la Constituante) et les naturelles (provinces ou régions, pays ou unités locales, bourgs et villages) : celles-ci « correspondent à des compartiments de terre française discernés par la géologie, par la géographie physique, humaine, économique, ainsi que par l'histoire, et sanctionnés par le bon sens populaire ». M. Foncin voudrait que le plan de division administrative de la France fût fondé sur la connaissance des divisions naturelles — sur la science.

A la suite de cette conférence et pour lui donner une sanction pratique, le groupe d'études régionalistes du Collège libre des Sciences sociales a décidé de rechercher dans quelle mesure les anciens pays concordent avec les arrondissements actuels.

Les réponses au questionnaire ci-dessous devront parvenir à M. J. Plantadis, 25, rue Lemercier, Paris (XVIIe).

1° Connaissez-vous un (ou des) pays ayant gardé conscience de son originalité et de son ancienne existence autonome ? Le nommer, le délimiter, au moins approximativement.

2° Concorde-t-il avec un arrondissement actuel ? et dans quelle mesure ?

3° Dans quelle proportion a-t-il été modifié par les phénomènes historiques ou politiques ?

4° Dans quelle mesure les conditions économiques modernes ont-elles modifié les rapports des pays entre eux dans une même région ?

5° De quelle façon pourrait-on fédérer entre eux plusieurs pays pour constituer une région homogène ?

***

La *Tribune de Saint-Gervais*, revue de la *Schola Cantorum*, organise un concours de chants populaires français qui pourrait donner d'intéressants résultats et sur lequel nous appelons l'attention.

« Le nombre des pièces à recueillir est fixé à quinze au maximum pour inviter par là les concurrents à choisir dans les chants populaires d'une province ceux qui leur semblent les plus caractéristiques et mériter davantage d'être retenus. Les chants composant chaque recueil devront appartenir à la même province. En tête de chaque pièce, on devra autant que possible donner l'indication de la provenance, du village, de la personne qui l'aura chantée. — En ce qui concerne le texte littéraire, on demande aux concurrents de donner une transcription aussi simple que possible du patois parlé, sans surtout chercher à le franciser. De même,

le jury saura gré aux concurrents de joindre des notes explicatives si le texte d'un chant comporte des allusions à des faits historsques locaux ou à des usages spéciaux à la province. — Quant à la musique, il faut naturellement une notation très exacte ; on rappelle à cet effet aux concurrents que les chants populaires ont une origine fort ancienne, que quelques-uns remontent à une époque où il y a d'autres modes que le majeur et le mineur, et que, par suite, la transcription ne doit pas chercher à ramener à l'un ou à l'autre de ces deux modes une mélodie qui ne leur appartiendrait pas. »

Les manuscrits doivent être adressés à M. Pierre Aubry, 74, avenue de Wagram, au plus tard le 31 janvier 1904.

***

Nous avons reçu les brochures suivantes : K. Lamprecht, *Ueber den Begriff der Geschichte und über historische und psychologische Gesetze* (extrait des Ostwald's *Annalen der Naturphilosophie*, 1902) ; H. Hauser, *La localisation des industries particulièrement aux États-Unis* (extrait des *Annales de Géographie*, 15 mai 1903), étude de géographie humaine ; L. Bréhier, *Les Colonies d'Orientaux en Occident au commencement du moyen âge* (extrait de la *Byzantinische Zeitschrift*, XII, 1 et 2).

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

EDUARD MEYER, **Zur Theorie und Methodik der Geschichte, Geschichtsphilosophische Untersuchungen** Halle, Niemeyer, 1902, VIII-56 pp. in-8.

L'opuscule de M. Ed. Meyer a pour origine une communication faite, l'an dernier, dans un petit cercle de professeurs à Halle : l'auteur a, depuis, quitté l'Université de Halle pour celle de Berlin. Ces 56 pages, très pleines, sont en partie critiques, en partie dogmatiques.

M. Meyer constate que les problèmes de l'histoire, qui, il y a une vingtaine d'années, étaient très négligés, ont de nouveau — surtout dans les dix dernières années — donné lieu à de vives discussions (p. 3). — Pour lui, l'histoire n'est pas une science proprement dite; ses premiers mots sont : *die Geschichte ist keine systematische Wissenschaft;* et la première tâche qu'il s'assigne consiste à réfuter les « nouvelles théories » d'après lesquelles l'histoire ne serait pas essentiellement différente des sciences de la nature. La conviction que l'histoire, comme la nature, est régie par des lois, entraîne les conséquences suivantes : élimination du hasard, de la volonté libre, des idées considérées dans les individus ; préoccupation exclusive des phénomènes de masse; goût des formules — en particulier de psychologie sociale. Lorsqu'il caractérise ainsi l'histoire nouvelle, M. Meyer pense surtout à Karl Lamprecht : il le cite, d'ailleurs, copieusement ; et il le critique dans des pages qui viennent s'ajouter à l'abondante littérature polémique que nous avons fait connaître dans la *Revue*[1].

M. Meyer soutient que le hasard et la volonté libre jouent un rôle important dans l'histoire. En ce qui concerne la liberté, il ne voit pas que c'est tout autre chose de chercher à prouver l'efficacité des volontés individuelles, ou de soutenir cette thèse de la liberté. Est-il vrai que la deuxième guerre punique résulte de la volonté d'Hannibal, la guerre

1. *Bibliographie méthodologique,* déc. 1901, fév. 1902.

de sept ans de celle de Frédéric le Grand, la guerre de 1886 de celle de Bismarck, qu'ils auraient pu décider autrement, que d'autres personnes, à leur place, auraient pu décider autrement, et qu'en ce cas le cours de l'histoire aurait été différent ? A coup sûr, — qu'on leur fasse la part plus ou moins large, — il y a des contingences en histoire : c'est là une question de fait. Mais parler de la force spirituelle, *seelische Kraft*, qui, en dehors des motifs d'agir, est décisive, c'est philosopher, c'est faire intervenir en histoire des notions fondées sur des considérations étrangères à l'histoire et que celle-ci n'a pas vérifiées.

Du hasard M. Meyer parle d'une façon intéressante. Il dit justement (on l'a déjà montré, d'ailleurs, Cournot, par exemple) que le hasard n'est pas du tout en contradiction avec la causalité. Le hasard est l'intersection de séries de faits indépendantes. Il se produit partout, même là où règnent les lois naturelles.

L'histoire, selon M. Meyer, est faite de hasards, de hasards dont l'effet se prolonge souvent pendant des centaines ou des milliers d'années En somme, ce qu'il faut, ce n'est pas chercher à créer une histoire nouvelle, mais prendre celle qui existe, telle qu'elle est, et l'analyser en son essence (p. 23). L'histoire n'a rien à voir avec les lois. Il n'y a point nécessité, par exemple, dans la série des étapes de culture que l'on voudrait établir : ce sont la possibilités, probabilités, mais non lois. Les lois naturelles, biologiques, etc., ne sont jamais, d'ailleurs, pour l'historien que des hypothèses[1]. Et s'il y avait des lois de la vie historique, du moment où elles seraient découvertes elles cesseraient d'appartenir à l'histoire; elles ne seraient pas des objets de la recherche historique, mais des hypothèses, elles aussi, pour l'historien (p. 29). Le fond et le but de toute recherche historique, c'est l'individuel dans l'histoire universelle : ni l'histoire par unités nationales, ni l'histoire par unités géographiques (Ratzel, Helmolt) ne sont légitimes.

Après cette partie polémique, M. Meyer arrive à la partie positive — c'est-à-dire, ici, surtout méthodique — de son étude. Le premier devoir de l'historien est d'établir des faits qui ont eu lieu réellement. L'exposé historique est subordonné à la découverte des documents : mais le nombre des documents est, malgré tout, si considérable que la question fondamentale consiste à démêler quels sont, parmi les faits dont nous avons connaissance, les faits historiques. « Est historique ce qui a été efficace, *wirksam*. » Mais beaucoup de faits ont été efficaces : on choisira encore parmi ces derniers en vertu de l'*intérêt historique* que le présent attribue à tel ou tel ordre de faits. Au surplus, l'histoire politique sera le centre de l'exposition historique tant que la vie humaine n'aura pas été essentiellement modifiée (p. 39).

Le présent n'est jamais historique, puisqu'il n'a pas encore produit ses effets. La connaissance, en histoire, remonte de l'effet à la cause. Le tact de l'historien lui révèle où il doit s'arrêter dans cette régression. Quant

1. L'histoire ne connaît pas *l'eau*, *l'air*, leurs lois, mais tel verre d'eau, telle flamme, rien que de *singulier*.

à la détermination des motifs psychologiques, elle est difficile et toujours problématique. D'une façon absolue, il y a dans l'exposé de l'historien un élément subjectif — comme dans toute science, ajoute M. Meyer : sans doute, mais l'effort des autres sciences tend à réduire singulièrement l' « équation personnelle ».

Le général n'est pour l'historien qu'une hypothèse : son action, en réalité, est négative — ou, plus exactement, limitative. Il indique les limites où sont renfermées les possibilités infinies de singularités historiques. L'histoire n'a à s'occuper que des singularités réalisées. Il y a cependant des « faits historiques négatifs » : ce sont des possibles non réalisés qui auraient changé le cours des choses. (Exemple : un héritier aurait pu naître à tel roi).

Ce qui subsiste sans se modifier — une constitution, une œuvre d'art — n'est historique que dans la mesure où il agit. Ce n'est pas la nature, la beauté du *Faust*, qui intéresse l'historien, mais l'action qu'il a exercée. Et de même les individus à personnalité bien caractérisée ne relèvent de l'histoire que par leur influence. Il faut distinguer, d'ailleurs, — ce qu'on ne fait pas toujours, — entre les hommes qui ont de l'influence et les *grands hommes*, au sens banal du mot.

L'histoire considère, en somme, l'individuel, le nouveau, le changement : M. Meyer se contente de dire en passant que cet élément n'a pas toujours une égale force contre la durée, le traditionnel, l'homogène (p. 53). Il ne fait que reprendre les idées précédentes dans un paragraphe distinct où il s'attache à différencier de l'histoire la philologie et la biographie. La philologie, pour lui, « considère son objet non pas comme devenant et comme agissant historiquement, mais comme étant » (p. 55); la biographie traite une personnalité intégralement, et non comme facteur agissant de l'histoire.

Nous connaissons ces théories. Nous les avons trouvées déjà, avec des variantes, chez M. Rickert, — que cite M. Meyer, — chez M. Xénopol et M. Seignobos, — qu'il ne cite point, — chez M. Hauser récemment. Elles ont été discutées par M. Lacombe, par M. Simiand, par moi-même. M. Meyer va plus loin que personne. Il ne tient pas à distinguer deux ordres de sciences : l'histoire, pour lui, n'est absolument pas une science. Elle est dans une certaine mesure un art; il y a là, comme dans toute activité créatrice, quelque chose qui ne s'apprend pas (p. 2). L'historien, pas plus que l'artiste, n'a besoin de réfléchir sur ce qu'il fait. Il peut être historien excellent et exprimer sur l'histoire des idées très erronées; et inversement. La philosophie de l'histoire, telle que la conçoit M. Meyer, est très différente de l'œuvre de Hegel, qu'il définit *philosophirende Betrachtung der Universalgeschichte* (p. 6, note) : c'est de la théorie abstraite, et les deux tâches, philosophique et historique, appartiennent à des domaines différents.

M. Meyer est le théoricien, lui, de l'histoire traditionnelle, née de l'instinct : et cela est si vrai que son idéal est Thucydide. Voici la conclusion de son opuscule : « On a eu beau essayer de donner un autre contenu à l'histoire et de lui imposer d'autres fins; l'objet matériel de

l'intérêt historique a beau, dans la suite des temps, se déplacer : après comme avant, il n'y a qu'une sorte d'histoire, qu'une façon de traiter les problèmes historiques; c'est celle que l'Athénien Thucydide a le premier mise en pratique et dont il a donné le modèle avec une perfection qu'aucun de ses successeurs n'a égalée. »

Nous avons déjà dit que nous ne croyons pas négligeable le rôle des individus et des événements. Mais cette prépondérance de l'histoire politique, ne faudrait-il pas la prouver, au lieu de l'affirmer comme chose évidente? Et pourquoi isoler l'histoire, à tout prix, de la philologie d'une part, de l'autre de l'anthropologie ou sociologie, — sur quoi M. Meyer ne dit que quelques mots assez vagues? Pourquoi ne pas admettre qu'il y ait une science intégrale des faits humains du passé, individuels et collectifs, changeants et durables? Comment ne pas voir que l'intérêt réel est dans le rapprochement des uns et des autres, dans l'étude de leurs rapports? On déclare que le général est la limite des faits individuels, ou encore qu'il y a en lutte une force de changement et une force de conservation : pourquoi ne veut-on pas que considérer la nature et la lutte de ces forces soit l'objet essentiel de l'histoire ?

Cette brochure nous intéresse par ce qu'elle a précisément d'erroné et d'*einseitig*. L'histoire traditionnelle subit de tels assauts, elle se voit si maltraitée parfois que, croyant à sa légitimité, elle se défend rudement et s'isole le plus possible. Une fois de plus il faut reprendre la formule connue, et nous dirons : l'historien qui n'est qu'historien a raison dans ce qu'il affirme et tort dans ce qu'il nie.

H. B.

Henry Bargy. **La Religion dans la société aux États-Unis**, Paris, A. Colin, 1902, in-18.

Ce livre est remarquable par sa construction, par la rigueur systématique avec laquelle son plan a été conçu et exécuté. L'auteur a su — talent de plus en plus rare — maîtriser son sujet, en grouper les faits multiples en de grandes masses logiquement ordonnées. L'on se trouve presque embarrassé pour résumer ses idées, tant il les a bien résumées lui-même.

Il y a une religion américaine, commune à toutes les Églises des États-Unis, « plus voisines entre elles que chacune d'elles ne l'est de son Eglise mère d'Europe ». Cette religion se définit par deux caractères : « Elle est sociale, et elle est positive. Sociale, c'est-à-dire plus soucieuse de la société que des individus; positive, c'est-à-dire plus soucieuse de ce qui est humain que de ce qui est surnaturel. » Elle reste chrétienne par la tradition et par l'inspiration morale : elle est « un positivisme chrétien ». Son indifférence aux dogmes a pour résultat la paix religieuse, la tolérance à l'égard de toutes les croyances. Son esprit pratique en fait une

école d'énergie et de solidarité. Sa formation toute moderne et toute nationale, sur le sol vierge de l'Amérique, est la garantie de sa vitalité et de son accord avec le mouvement contemporain. « Elle a pour but le progrès humain, parce qu'elle a pour origine le travail humain. »

Ces formules sont abstraites. Mais M. Bargy a soin d'en fournir une démonstration de fait, fondée non seulement sur l'observation, mais sur l'histoire. Il distingue trois grandes époques : celle du christianisme colonial, où la tendance positive et la tendance sociale existent déjà, mais à l'état d'*instincts*[1] ; celle des philosophies chrétiennes, au XIXe siècle, où se dégagent plus nettement l'*esprit positif* et l'*esprit social*[2] ; enfin l'époque contemporaine, où l'esprit se réalise en œuvres et en institutions[3]. Pour terminer, l'auteur nous présente un tableau de ce qu'il appelle « la paix religieuse par le positivisme chrétien »[4] et indique l'évolution qui, en rapprochant de plus en plus les Églises d'Amérique, élargit de plus en plus leur idéal commun et prépare « une religion de l'humanité où viendront se confondre toutes les religions existantes ».

Dans chacune de ces grandes divisions se placent, très exactement liées l'une à l'autre, des études substantielles sur les hommes et les écoles qui ont représenté, à ses différents stades, le mouvement religieux américain. C'est, on peut le dire, la première fois que l'on nous apporte sur ce sujet si difficile, si imparfaitement connu de ce côté de l'Atlantique, un ensemble complet de définitions claires. Tocqueville a écrit quelques pages excellentes sur la religion aux États-Unis, et son influence sur la société politique[5] : mais il n'est pas entré dans le détail, il a parlé des sectes en général, et sans citer un seul nom propre : d'ailleurs quelques-uns des faits les plus intéressants, les plus significatifs de l'histoire religieuse de l'Amérique, sont postérieurs à la publication de son livre. M. Claudio Jannet, dont l'ouvrage[6] mérite toute l'attention de ceux que préoccupent les questions religieuses, a étudié le même sujet en apologiste de la foi catholique : c'est dire qu'il lui a été impossible d'y apporter l'esprit de recherche historique et philosophique, qui est celui de M. Bargy.

A côté des grands noms et des grandes doctrines, dont nous savions quelque chose, mais sans en posséder l'enchaînement et l'explication, M. Bargy a réservé une place aux penseurs de second ordre, représentants de courants d'idées obscurs et puissants, par lesquels l'action d'un Channing, d'un Emerson, se rattache au mouvement spontané de toute leur race. On lira avec le plus grand intérêt les chapitres consacrés à John Wise, un philosophe positif égaré chez les puritains de la fin du XVIIe siècle ; aux grands prédicateurs Hooker, Shepard, Edwards, qui ont su fonder, sur le dogme de la prédestination, une morale de l'énergie ; aux transcendantalistes, disciples tout à la fois de Channing et de Kant. Le catholicisme du

1. Livres I et II.
2. Livres III et IV.
3. Livres V et VI.
4. Livre VII.
5. A. de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*, II, p. 209-234.
6. *Les Etats-Unis contemporains.*

P. Hecker et de Mgr Ireland, actif, nullement mystique, anglo-saxon et américain avant tout ; le judaïsme libéral, devenu un véritable trait d'union entre toutes les confessions qui se réclament de la Bible, sont définis en des pages très claires, brèves sans sécheresse, et où l'auteur a mis la marque de son observation personnelle.

Car ce qui fait le prix de ce livre, et la confiance que nous pouvons lui accorder, c'est l'étude prolongée, attentive, approfondie du milieu américain, à laquelle M. Bargy a pu se livrer pendant un séjour de plusieurs années. Il a été, il est encore le témoin d'une partie des faits qu'il nous expose : ses chapitres sur *une paroisse américaine* — celle de Saint-Barthélemy, à New-York — sur *les sociétés de culture morale*, dont la première fut fondée par M. Félix Adler, ont pour nous en même temps que l'intérêt de l'histoire, celui de l'actualité. C'est, semble-t-il, la meilleure justification de l'allure logique et symétrique de tout l'ouvrage : ses conclusions sortent à la fois du raisonnement et de l'expérience. Elles pourraient presque être déduites de ce qui les précède, et cependant ce ne sont que des faits directement observés.

A vrai dire, je ne crois pas que cette harmonie de l'abstrait et du concret soit obtenue sans quelque mutilation — si légère soit-elle — de la réalité. On pourrait attaquer certains postulats inavoués, auxquels l'auteur a recours, peut-être à son insu. Chaque fois, par exemple, qu'il nous parle de la tolérance américaine, il ne faut pas oublier qu'il s'agit de tolérance à l'égard des dogmes. Les Américains n'attachent pas d'importance aux dogmes, donc ils sont tolérants. En êtes-vous sûr ? L'intolérance puritaine, qui s'applique à la conduite et aux formes extérieures de la vie, n'est-elle pas souvent aussi insupportable que l'intolérance théologique ? Et est-il vrai qu'elle ait complètement disparu des États-Unis ? Il n'y a pas si longtemps que l'on trouvait encore, en Nouvelle-Angleterre, des hommes « qui tenaient pour une abomination de lire un roman, de voir une pièce de théâtre, d'aller au bal, de faire une plaisanterie, de chanter une chanson comique, de monter à cheval le dimanche, de faire un présent le jour de Noël[1] ». J'avoue que, pour ma part, j'aimerais mieux qu'il me fût interdit de croire à la transsubstantiation, ou même de n'y pas croire. La tyrannie de l'opinion, que Stuart Mill dénonce si vigoureusement dans son traité *De la liberté*, crée, en pays anglo-saxon, des formes d'intolérance religieuse différentes de celles que nous connaissons, mais qui n'en sont pas moins singulièrement étroites et oppressives.

M. Bargy répondrait que même ce genre particulier d'intolérance, il ne l'a pas trouvé dans les écoles qu'il a étudiées. C'est, peut-être, qu'il s'est tenu sur un terrain plus limité qu'il ne croit. Le grand mouvement moral et social dont il s'est fait l'historien ne constitue peut-être pas à lui seul toute la vie religieuse américaine. Où sont toutes ces croyances grossières de *settlers* illuminés, celle des Mormons, celle des *Christian Scientists*, qui laissent leurs enfants mourir sans médecins, parce que « Dieu seul guérit » ? Où sont les *revivals* de l'Ouest, et leur hystérie collective ? La

1. E. Boutmy, *Éléments d'une psychologie du peuple américain*, p. 273.

aussi nous ne trouvons que peu ou point de dogmes, et pourtant, nous n'y reconnaissons guère les éléments d'une religion positive, d'une religion de l'humanité. Phénomènes inférieurs et secondaires, soit. Mais n'ont-ils pas, avec ceux de la région supérieure, quelque lien caché ?

Il est vrai que, pour les expliquer, il aurait fallu procéder par une méthode différente. Il aurait fallu, à l'exemple de M. Boutmy[1], s'appuyer non seulement sur l'histoire, mais sur la géographie elle-même, distinguer les régions et les types d'hommes avec leur genre de vie : comparer les petits fermiers puritains du Nord-Est avec les propriétaires d'esclaves du Sud, la foule serrée, surexcitée des villes avec l'aventurier de l'Ouest, nomade, inculte, violent. Leurs croyances ne sont-elles pas diverses comme leurs mœurs ? Partout où M. Bargy parle de *la société*, ne faudrait-il pas parler plutôt *des sociétés* américaines ? A lire ce livre si bien fait, écrit avec tant d'élégante précision, composé comme un essai philosophique, l'on se demande s'il ne simplifie pas les questions à la française. En l'acceptant comme une étude du positivisme chrétien en Amérique, il échappe à ce reproche, et a droit à tous les éloges qui en sont la contre-partie naturelle.

PAUL MANTOUX.

1. *Eléments d'une psychologie du peuple américain*, chapitre VI.

REVUE DES REVUES

Revista de Aragón, dirigida por Eduardo de Ibarra y Julian Ribera. Années II-IV, 1901-1903.

Nous avons déjà parlé de ce très estimable recueil, qui rend un bon témoignage du progrès des études sérieuses à Saragosse et donne un exemple fort digne d'intérêt de ce que peuvent l'initiative individuelle et le patriotisme local. Sous l'habile direction de deux professeurs de l'Université de Saragosse, la *Revista de Aragón* a pris depuis deux ans un développement dont se réjouiront tous ceux qui suivent avec sympathie les efforts de quelques bons Espagnols pour fortifier l'enseignement et éduquer le grand public en l'instruisant et en perfectionnant son goût. La *Revista de Aragón* est maintenant divisée en quatre sections : sections artistique, philosophique, historique et générale.

Nous ne pouvons indiquer ici tous les articles de valeur qui ont paru dans ce recueil depuis deux ans ; nous devons nous contenter de signaler très expressément ceux qui concernent la philosophie musulmane de D. Miguel Asin et D. Julián Ribera. Ce dernier professeur s'occupe aussi avec succès de la philosophie de l'histoire. En fait d'histoire musulmane, la *Revista* s'honore de la collaboration d'un maître dont les travaux sont partout hautement appréciés, D. Francisco Codera. L'histoire des royaumes chrétiens de la région pyrénéenne est représentée aussi par divers travaux et surtout des reproductions de documents d'archives, parmi lesquels nous citerons les ordonnances de la ville de Barbastro, intéressantes aussi au point de vue linguistique. La « section générale » contient divers récits d'exploration du pays aragonais et une autobiographie du célèbre histologiste aragonais D. Santiago Ramón y Cajal qu'on lira avec le plus vif intérêt. En somme, la *Revista de Aragón* est devenue, grâce au zèle de ses directeurs et de ses collaborateurs, un organe tout à fait important qui rivalise avec les meilleures revues madrilègnes. Nous souhaitons vivement que cette œuvre de décentralisation intelligente et vraiment profitable continue et prospère de plus en plus.

A. M.-F.

Nous croyons utile de signaler ici les articles suivants :

Dans la *Revue Universitaire* (15 janv. 1903, pp. 37-50), *L'Archéologie classique au XIX siècle*, par Paul Monceaux ;

Dans la *Revue intern. de l'Enseignement* (15 fév., pp. 97-114), *La numis-*

matique et la glyptique au Collège de France, par E. Babelon (15 mars, pp. 215-232), *L'Archéologie américaine et les études américanistes en France*, par Léon Lejeal, leçons d'ouverture au Collège de France (15 juin, pp. 481-512), *La Société d'Enseignement supérieur (1878-1903)*, par François Picavet, mémoire qui, en résumant le rôle de cette Société apporte une contribution intéressante à l'histoire des hautes études en France dans les vingt-cinq dernières années ;

Dans *L'Enseignement secondaire* (1er juin, pp. 185-190), *L'éducation des facultés par l'histoire*, conférence faite en février 1902 à l'École des Hautes Études sociales par Ph. Gidel. Nous y relevons les lignes suivantes qui seraient matière à discussion : « C'est au professeur de philosophie qu'il appartient s'il le juge à propos, d'exposer aux élèves les diverses théories philosophiques de l'histoire ; le professeur d'histoire a rempli sa tâche quand il leur a présenté le spectacle ordonné de l'humanité vivante et agissante » (p. 187) ;

Dans la *Revue Philosophique* (mai 1903, pp. 465-497), *Sociologie et Sciences sociales*, par E. Durkheim et P. Fauconnet, important article sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

BULLETIN CRITIQUE

HISTOIRE RELIGIEUSE.

René Pichon, **Lactance, Étude sur le Mouvement philosophique et religieux sous le règne de Constantin**, Paris, Hachette, 1901, xx-471 pp. in-8°. — Lactance a eu récemment une double bonne fortune : l'édition que M. Brandt a donnée de ses œuvres dans le *Corpus* de Vienne est parmi les meilleures de cette collection, et l'étude que vient de lui consacrer M. Pichon est l'enquête la plus méthodique, la plus complète, la plus judicieuse qu'on puisse souhaiter. Sans jamais essayer de le surfaire, M. Pichon, qui a autant de mesure et de goût que de savoir, s'est appliqué à bien marquer sa place en son temps, son rôle dans le développement général de la littérature chrétienne ; il a bien montré en lui « celui qui a réalisé le plus harmonieusement la pénétration réciproque de la sagesse classique et de la foi chrétienne », tout en reconnaissant que, « quand on sait réussir avec tant d'aisance à concilier des doctrines contradictoires, c'est peut-être qu'on ne pénètre pas la nature intime et la portée totale de chacune d'elles ». Je ne puis essayer de résumer un livre très riche ; mais voici quelques points qu'il importe de signaler. Des trois parties de cette étude, la seconde, qui nous présente « Lactance, écrivain classique », n'appelle à peu près aucune réserve. Plus nouvelle toutefois est la troisième, consacrée à l'examen d'une question délicate : l'authenticité du *De Mortibus Persecutorum*. Avec une critique très minutieuse et très sûre, M. Pichon me paraît avoir rendu très probable, contre Brandt, que Lactance est bien l'auteur de ce très intéressant opuscule.

L'ouvrage porte en sous-titre : *Étude sur le mouvement philosophique et religieux sous le règne de Constantin ;* et en effet M. Pichon a éclairé l'œuvre de Lactance par d'abondants rapprochements avec les écrits contemporains. Il s'est toujours préoccupé aussi de rattacher Lactance à ses prédécesseurs, et la connaissance très précise de la littérature chrétienne latine des trois premiers siècles dont ce livre fait preuve n'en est pas le moindre mérite. Peut-être toutefois M. Pichon eût-il eu profit à condenser davantage ces chapitres d'introduction, et à developper au contraire par endroits l'analyse des doctrines de son auteur. Par exemple, il se prononce pour l'authenticité des passages dualistes que Brandt a jugés interpolés, et, quoique tous ses arguments ne soient pas également probants, sa discussion est très digne d'attention. Mais si Lactance — et je le crois vraisemblable, — a bien écrit lui-même ces curieux morceaux, il vaut sans doute la peine d'insister davantage sur ce point particulier de sa théologie, et sur quelques autres encore, qui sont peu d'accord avec l'orthodoxie, telle

qu'elle tendait à s'établir dans les premières années du IVe siècle. Bien qu'il apporte une contribution importante à l'histoire des idées comme à l'histoire littéraire, c'est surtout à cette dernière que rendra service ce remarquable ouvrage, qui, en l'ensemble, est sans conteste une des meilleures thèses présentées à la Sorbonne en ces dernières années. — A. Puech.

J. Vienot : **Histoire de la Réforme dans le pays de Montbéliard depuis les origines jusqu'à la mort de P. Toussain, 1524-1573**, Montbéliard, 1900, 2 vol. in-8°, xx-368 et 360 p. — Le bel ouvrage que M. J. Vienot a consacré à l'étude de la Réforme dans le pays de Montbéliard pourrait servir de modèle à toute une catégorie de travaux de détail dont l'ensemble — sans presque qu'il soit utile de les relier par des raccords toujours artificiels, souvent dangereux — devrait nous fournir une histoire intégrale de la Réforme. C'est à un canton de ce vaste sujet que M. J. V. a appliqué un patient labeur d'analyse historique. Nous n'en saurions résumer ici tous les résultats : ils permettent maintenant de caractériser un mouvement religieux bien défini, sur un champ d'expérience limité à souhait. Dans l'îlot montbéliardais se développe — après les brefs essais tentés par Farel — l'œuvre d'évangélisation du ministre Pierre Toussain. Moins strictement théologien que Farel et de zèle singulièrement plus pratique, il oriente la réforme du pays de Montbéliard dans un sens tout zwinglien, très perceptible dans la « Forme de Prières » qu'il fait adopter par tout le diocèse. Il s'occupe des moyens les plus immédiats pour transformer la vie morale des paroisses urbaines et rurales : à peine aidé par un clergé recruté à la hâte, il tente dans les prédications et dans les méthodes d'enseignement une rénovation profonde — et cela avec une simplicité, une persévérance sans emphase qui ne s'émeut d'aucun obstacle, d'aucun mauvais vouloir. L'efficacité d'efforts si raisonnés apparut lors de sa seconde visite aux églises du comté en 1546, et rien n'est plus instructif pour juger de l'esprit dans lequel s'accomplit l'apostolat de Pierre Toussain que de comparer le rapport qu'il écrit après cette seconde visite à celui, un peu attristé, dans lequel il consigne les remarques qui lui ont été suggérées par son inspection du diocèse deux ans auparavant. Mais cette œuvre, d'une constante unité, est entravée, interrompue, sinon à jamais ruinée, par les fluctuations théologiques des princes de la famille de Wurtemberg, par le contrecoup des grands événements de l'Empire dans le petit fief de Montbéliard, enfin par d'âpres luttes dogmatiques au cours desquelles l'action de Toussain sur la population du comté va s'affaiblissant jusqu'au jour où le parti luthérien wurtembergeois submergera les disciples de Toussain et anéantira « le principe purement biblique et évangélique qu'il représentait à Montbéliard » sous la rigueur théologique des ministres de Tubingue. — M. V. arrête son étude à la date de 1573, et c'est en toute logique : à cette date en effet Toussain est mort et la victoire luthérienne est bien définitive.

Le second volume de l'ouvrage de M. V. renferme de très nombreuses pièces justificatives d'un intérêt forcément inégal, mais dont la majeure partie se compose de la correspondance échangée entre Pierre Toussain, aux diverses époques de sa carrière, et Mathias Erbe, Ambroise Blarer, surtout Guillaume Farel. Par là se précise encore à nos yeux la physionomie du réformiste montbéliardais : aussi M. V. jugeant que de tels hommes s'expliquaient assez par leurs œuvres et leurs paroles, a-t-il négligé le pittoresque facile d'un « portrait » écrit de Pierre Toussain — et les quelques lignes où il définit sa caractéristique en théologie (T. I. p. 50) sont parmi les plus sobres et les plus précises de son livre. D'ailleurs l'histoire religieuse fut rarement traitée de façon aussi objective — M. V. semble avoir pris pour règle stricte d'exclure de son récit tout ce qui pourrait ressembler à un jugement personnel, quitte à le réserver — et comme il le fait — pour une conclusion que le lecteur seulement curieux de données historiques sait n'être plus adressée exclusivement à lui.

Enfin, M. V., qui a vraiment dû vivre de la vie de son œuvre et s'est visiblement pénétré de tous les souvenirs du passé montbéliardais, a cependant le rare mérite de n'avoir pas été victime de cette hallucination — si commune aux historiens locaux — qui leur fait voir dans les événements dont leur pays fut le théâtre, le centre, la raison d'être de toute l'histoire des empires environnants. Peut-être même pourrait-on dire qu'il arrive à M. V. d'isoler par trop l'histoire montbéliardaise des autres histoires. Mais par là se dégage plus fortement ce caractère de « champ d'expérience » — nous répétons le mot à dessein — que présente, pour l'étude de la Réforme, le pays de Montbéliard durant le second tiers du XVIe siècle. Par là aussi se perçoit mieux ce qu'ont encore d'étroitement local, de petitement terrien, et, partant, de conservateur et de timide, les hommes du clergé nouveau, et par quoi est souvent retardée, sinon entravée l'action plus vaste et plus hardie de Farel et de Toussain. — P. Alphandery.

R. Allier, **La Cabale des Dévots (1627-1666)**, Paris, Colin, 1902, 448 pp. in-18. — Le livre de M. Allier est une contribution importante à l'histoire religieuse, à l'histoire des idées, et, d'une façon générale, à l'histoire du XVIIe siècle.

S'il ne la révèle pas absolument, il met définitivement en lumière l'existence, il précise le rôle d'une société religieuse, fondée sur l'obéissance et le secret, destinée à « entreprendre tout le bien possible et à éloigner tout le mal possible » en groupant « tous ceux qu'elle jugeait propres à ses fins sans se manifester elle-même » (p. 24). Née à Paris, essaimant peu à peu sur toute la France, préoccupée de bienfaisance (chap. IV-VI), mais tout autant de police spirituelle, cette société est un comité secret de moralité publique (p. 117). Alliée aux jésuites et animée de tendances ultramontaines, elle lutte, par tous les moyens, contre ce qui n'est pas ou ne lui semble pas orthodoxe : jansénisme,

protestantisme, libertinage, gallicanisme. Elle exerce sa surveillance jusque sur le clergé et les évêques, jusque sur le *monde* et la cour, jusqu'à l'intérieur des familles : elle se crée ainsi des ennemis divers. En tant que compagnie secrète, elle finit par être suspecte au pouvoir ; et c'est par là surtout qu'elle succombe.

M. Allier a montré fortement comment cette activité occulte fait mouvoir des fils par lesquels s'expliquent en partie bien des actes individuels. Peut-être grossit-il parfois quelque peu l'influence de la « cabale ». Il semble qu'il y ait de l'exagération à dire : « Sans la Compagnie du Saint-Sacrement, point de *Provinciales* », ou à voir en elle le principal agent de la révocation de l'Édit de Nantes. M. Allier, par contre, éclaire singulièrement la pièce et tout l'épisode de *Tartufe*. Il a, sur l'attitude morale de Molière, deux pages bien intéressantes : mais nous contesterions que l'influence de Descartes ait été plus efficace sur l'œuvre de Molière que celle du « naturalisme épicurien » (p. 409).

On peut faire quelques réserves de détail; mais, dans l'ensemble, ce livre est écrit avec une rigueur toute scientifique et un évident souci d'impartialité. M. Allier a lentement recueilli les documents imprimés ou inédits; et on a le sentiment que ceux qui pourront apparaître ne feront que confirmer ses inductions. Il a exposé cet épisode historique avec une sobriété méritoire : il a laissé parler les faits. Rien ne lui aurait été plus facile que d'augmenter la part des réflexions et conclusions. C'est dans quelques lignes, à la fin du chapitre sur *Tartufe*, qu'on entrevoit toute la portée de ce qu'il a établi.

Dans une courte note de la *Revue Universitaire* (15 mars, pp. 265-267), M. Jullian a dit avec raison que la Compagnie du Saint-Sacrement est intéressante comme *organisation* (distincte des *congrégations*, *confréries* et *corporations*) et peut être rapprochée utilement d'autres organisations du même genre. L'importance du travail de M. Allier éclate dans ce fait même qu'il a ouvert une piste et qu'il provoquera des travaux complémentaires. — H. B.

L. Mention, **Documents relatifs aux rapports du Clergé avec la Royauté** : t. I, *de 1682 à 1705* ; t. II, *de 1705 à 1789*. Paris, Picard, 1893-1903, v-186 et 270 pp. in-8°. — L'utile *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire* comprend presque exclusivement jusqu'ici des textes relatifs au moyen âge. Pour le XVIIe et le XVIIIe siècles elle ne renferme que *Les grands traités du règne de Louis XIV*, publiés par M. Vast (fasc. 15, 23, 28), et les fascicules 14 et 34 dont nous nous occupons présentement. On sait ce que se sont proposé les initiateurs de la collection : « créer des instruments de travail utiles et commodes, analogues à ceux qui existent depuis longtemps pour l'antiquité. Nous ne recherchons, disaient ils, ni les textes inédits, ni les curiosités vaines, notre choix s'est porté et se portera de préférence sur les documents qui nous paraissent les plus utiles, les plus propres à fournir la matière d'explications dans les chaires d'enseignement supé-

rieur, ou la base d'études nouvelles pour les étudiants. » — La publication de M. Mention répond bien à ce but. On y trouve un choix judicieux de textes importants, groupés par questions, par épisodes (I. La Régale; l'Affaire des franchises; l'Édit de 1695; les *Maximes des Saints;* le Jansénisme en 1705. II. La Bulle *Unigenitus;* le Parlement; les Jansénistes et le Clergé; le Clergé et le Fisc; la Suppression des Jésuites), précédés de notices brèves mais précises qui les situent, accompagnés de notes qui les éclairent. L'ensemble constitue, non seulement une histoire des rapports du clergé avec la royauté pendant plus d'un siècle, contrôlée par les documents eux-mêmes, mais pour une large part l'histoire religieuse de cette période; car, comme le dit M. Mention lui-même : « Si l'on commence à distinguer aujourd'hui les limites du spirituel et du temporel, c'est une idée bien confuse encore sous l'ancien régime. » (I, p. III.) M. Mention renvoie aux sources où il a puisé; et, soit qu'on se contente de ce qu'il donne, soit qu'on veuille y ajouter, il fournit un excellent instrument de travail. — H. B.

Le P. Vincent Maumus, dominicain, **La Crise religieuse et les Leçons de l'Histoire**. Paris, E. Fasquelle, 1902, VIII-322 p. in-12. — Le P. M. représente une petite fraction du catholicisme français qu'on pourrait appeler le catholicisme libéral, et je ne sais pas si le livre qu'il offre aujourd'hui au public — revêtu des nécessaires approbations de ses supérieurs hiérarchiques — ne sera pas considéré comme le manifeste d'une politique nouvelle. Ce serait donner un titre bien ambitieux à une œuvre que, d'autre part, on ne saurait se résigner à considérer comme vraiment scientifique. Sans doute, le P. M. a un sentiment assez vif de l'évolution historique, et, en de longues pages d'exemples, il essaie de prouver — et prouve — que tout n'a pas été excellent dans l'ancienne France, que non seulement il y a eu, au XIXe siècle, changement, mais progrès, le tout pour persuader aux catholiques français, — fidèles en cela même à la voix de leur infaillible pasteur [1], — d'accepter la République et de s'adapter à la démocratie. Mais il faut avouer que son information est extrêmement arriérée, lorsque tout bonnement elle n'existe pas, et il est curieux de constater qu'au service d'idées déjà courantes dans d'autres milieux que le sien même il n'ait su mettre qu'une érudition sans valeur et un insuffisant souci de l'exactitude.

Dans le domaine seul des idées, avec quelle timidité procède le P. M.! Tandis que, très vivement, il prend à partie l'organisation militaire moderne et fait le procès de la guerre (pp. 19, 29), il montre vis-à-vis de problèmes sociaux une ignorance déconcertante. On constate avec stupeur que ce catholique ne se préoccupe même pas d'organiser la charité : quelle infériorité vis-a-vis d'un groupe important du monde chrétien,

1. Voir, à ce sujet, le R. P. Janvier, *Action intellectuelle et politique de Léon XIII en France*. Paris, Lecoffre, 1902, in-12. Dans quelle mesure et avec quelle atténuation se fait cette adhésion, c'est ce que nous apprend la catholique *Revue du Clergé français*.

sans cesse attentif aux problèmes du jour, et consacrant à leur étude une revue spéciale[1], quelle méconnaissance même des efforts faits par le catholicisme social[2] ! — Sa conception de la liberté de conscience est louable (pp. 289 sqq.), mais bizarre son explication de l'intolérance : reprenant Montalembert, il essaie de prouver que ce sont les premiers empereurs qui ont introduit leurs habitudes d'absolutisme dans le domaine de l'âme (p. 176) ; à démontrer ce paradoxe, il eût fallu une plus grande ingéniosité et surtout une connaissance plus précise des faits et des textes.

Le livre du P. M., avec toutes ses imperfections, aura-t-il quelque influence ? C'est ce qu'il est difficile de dire à l'avance. Le monde catholique est, en ce moment même, trop agité en tout sens pour que la voix d'un seul puisse prétendre de dominer le tumulte confus de l'ensemble. A le considérer simplement comme n'ayant qu'une valeur individuelle, il est à croire qu'il constitue tout de même un symptôme de transformation. — Georges Bourgin.

Lucien Arréat, **Le Sentiment religieux en France** (*Bibl. de Phil. contemp.*), Paris, Alcan, 1903, vi-158 pp. in-18. — M. Arréat a fait, dans ce petit livre, une tentative intéressante pour préciser la situation de la France au point de vue religieux. — Dans une première partie, il constate un « réveil religieux » et cherche à l'expliquer. Les diverses causes de ce réveil lui semblent se ranger sous trois chefs principaux : la conservation du type national, le besoin moral, le besoin intellectuel. Dans une seconde partie, il étudie la « situation individuelle » : d'après les résultats d'une intéressante enquête à laquelle il s'est livré, il esquisse « la psychologie du catholique d'aujourd'hui » et, d'une façon générale, indique les courants de la vie religieuse. Les remarques profondes ou fines abondent en ces pages qui sont écrites dans un esprit à la fois très philosophique et très respectueux de la religion.

A vrai dire, le mot de *réveil* religieux, qui domine toute la première partie, semble contestable. On trouve, en effet, et à diverses reprises, dans le livre de M. A. l'affirmation que « la masse du peuple ne participe guère, ou point du tout, à ce mouvement de réaction qui s'accuse dans les classes cultivées ». « Si le paysan demeure plutôt indifférent, dit-il, l'ouvrier se déclare hostile » (p. 18). Il reconnaît, d'autre part, qu'il y a aujourd'hui « une catégorie nombreuse de jeunes gens comme on n'en a point connu jadis. Élevés dans des familles qui ne pratiquent pas et soustraits dès leur enfance à toute action prosélytique, ils n'ont ni habitudes ni pensées religieuses... Cette génération nouvelle... est une quantité croissante, qui affecterait déjà sensiblement les résultats d'une statistique sérieuse » (p. 57). Il se produit donc, en somme, une simple *réaction*,

1. *Revue du Christianisme social.*

2. Cf. M. Turmann, *Le Developpement du Catholicisme social depuis l'Encyclique « Rerum horarum »* (Paris, Alcan, 1901, in-8), et les deux séries de G. Goyau : *Autour du Catholicisme social.*

d'extension assez limitée, en partie cléricale et fondée sur des causes politiques, en partie religieuse et fondée sur des besoins moraux, sur la résistance aux doctrines nouvelles. Au surplus, qu'il y ait une survivance du sentiment religieux, parfois indépendante des formes religieuses, cela nous paraît évident : et ce qui est le plus intéressant dans le livre de M. A., ce sont les réflexions ou les citations de son enquête qui montrent ce que la religion implique d'essentiel, d'indestructible, qui est destiné à survivre définitivement aux religions. — H. B.

Ouvrages reçus par la Revue et dont il sera rendu compte ultérieurement :

A. Grotenfelt, *Die Wertschätzung in der Geschichte, Eine Kritische Untersuchung*, Leipzig, Veit, 1903, in-8.

Th. Suran, *Les Esprits directeurs de la Pensée française du Moyen Age à la Révolution*, Paris, Schleicher, 1903, in-12.

Ed. Lambert, *Études de droit commun législatif ou de droit civil comparé*, introduction, *La fonction du droit civil comparé*, I, Paris, Giard et Brière, 1903, in-8.

G. Séailles, *Les affirmations de la conscience moderne*, Paris, Colin, 1903, in-18.

L. Lévy-Bruhl, *La morale et la science des mœurs* (*Bibl. de Phil. contemp.*), Paris, Alcan, 1903, in-8.

F. Rauh, *L'expérience morale* (*Bibl. de phil. contemp.*), Paris, Alcan, 1903, in-8.

O.-M. Testa, *L'avvenire della Geografia*, Naples, Luigi Pierro, 1903, in-8.

L. Bigot, *Le pays Verdunois*. Verdun, Marchal, 1903, in-16.

Ivan Strannik, *La pensée russe contemporaine*, Paris, Colin, 1903, in-18.

E. Milhaud, *La démocratie socialiste allemande* (*Bibl. d'hist. contemp.*), Paris, Alcan, 1903, in-8.

A. Aulard, *La Révolution française et les congrégations*, Exposé historique et documents, Paris, Cornély, 1903, petit in-8.

E. Terquem. *Armée, races et dynastie en Autriche-Hongrie*, Paris, Cerf, 1903, in-12.

Alwin Schultz, *Das häusliche Leben der europäischen Kulturvölker vom Mittelalter bis zur zweiten Hälfte des XVIII Jahrhunderts* (*Handbuch der Mittelalterlichen und Neueren Geschichte*), Munich et Berlin, Oldenburg, 1903, grand in-8.

P. Masson, *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque* (*1560-1793*), Paris, Hachette, 1903.

Masayoski Takaki, *The history of Japanese paper currency* (*1868-1890*) (*Johns Hopkins Univ. Studies*) Baltimore, The J. H. Press, 1903, in-8.

Th. Colardeau, *Etude sur Epictète*, Paris, Fontemoing, 1903, in-8.

Le gérant : Paul CERF.

TABLES DU TOME SIXIÈME

TABLE DES AUTEURS

(ARTICLES ET REVUES)

BARRAU-DIHIGO (L.). — Les Régions de la France. I. La Gascogne. . . . 182 et 277

BERR (Henri). — La synthèse des études relatives aux régions de la France . . 166

BOS (C.). Le pessimisme dans l'antiquité. Les origines chrétiennes du pessimisme. 266

CROCE (Benedetto). — L'attitude subjective et l'attitude objective dans la composition historique (trad. par J. Segond). 261

DOTTIN (G.). — Revue générale : La littérature galloise. 317

DUFAYARD (Ch.). — Revue générale : Histoire générale de la France (Napoléon Ier). 69

GOBLOT (Edmond). — Notes critiques sur *L'Année Sociologique*. 60

KOSTYLEFF (Nicolas). — La place de Spinoza dans l'histoire des doctrines philosophiques, à propos d'un ouvrage récent. 36

LACOMBE (P.). — L'appropriation privée du sol, Essai de synthèse. . . . . 23 et 158

SÉE (Henri). — Revue générale : Histoire des idées politiques en France aux XVIIe et XVIIIe siècles. 222

SIMIAND (François). — Méthode historique et science sociale, Etude critique d'après les ouvrages récents de M. Lacombe et de M. Seignobos. . . . . 1 et 129

TANNERY (Paul). — Revue générale : Histoire de l'astronomie 301

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES DE FOND

Appropriation (L') privée du sol, Essai de synthèse, par P. Lacombe. . . . 23 et 158
Composition historique (L'attitude subjective et l'attitude objective dans la), par Benedetto Croce (trad. par J. Segond) 261
L'Année Sociologique (Notes critiques sur), par Edmond Goblot. 60
Méthode historique et science sociale. Etude critique à propos des ouvrages récents de M. Lacombe et de M. Seignobos, par François Simiand. . . . 1 et 129
Pessimisme (Le) dans l'antiquité. Les origines chrétiennes du pessimisme, par C. Bos. 266
Spinoza (La place de) dans l'histoire des doctrines philosophiques, à propos d'un ouvrage récent, par Nicolas Kostyleff 36

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

Introduction générale : La synthèse des études relatives aux régions de la France, par Henri Berr 166
I. La Gascogne, par L. Barrau-Dihigo. . . . . 182 et 277

REVUES GÉNÉRALES

Histoire générale : France (Napoléon Ier), par Ch. Dufayard 69
Histoire des idées politiques : France (XVIIe et XVIIIe siècles), par Henri Sée. . . 222
Histoire des sciences : Astronomie par Paul Tannery 301
Histoire littéraire : La littérature galloise, par G. Dottin. 317

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Congrès (Le) annuel de la Société historique américaine (décembre 1902) (Paul Mantoux) 367
Congrès (Le) international des sciences historiques de Rome (B. C.) (trad. par P. Sirven) 363

Fustel de Coulanges (Une lettre de) sur la *Cité Antique* 116
Nouvelles et publications diverses. . . . . 118, 245 et 368
Sciences sociales (L'enseignement des), à propos d'un livre récent (H. B.). . . . 241

BIBLIOGRAPHIE

ANALYSES

Altamira (R.), *Psicologia del pueblo español* (A. M.-F.). 120
Bargy (Henry), *La religion dans la société aux Etats-Unis* (Paul Mantoux) . . 375
Kidd (Benjamin), *Principles of western civilisation* (J. Segond). 247
— *L'évolution sociale* (trad. Le Monnier) (J. Segond) 250
Meyer (Eduard), *Zur Theorie und Methodik der Geschichte* (H. B.). 372

REVUE DES REVUES

Archiv für systematische Philosophie : A. Grotenfelt, *Ueber Werthschätzung in der Geschichtsbehandlung* (L. Réau) 122
Articles divers. 379
Revista de Aragón (A. M.-F.). 379
The american historical Review (Paul Mantoux) 253

BULLETIN CRITIQUE

Histoire générale :

Bateson (Mary), éditeur, *Records of the borough of Leicester* (Ch. Petit-Dutaillis). 255
Canton (Gustave), *Napoléon antimilitariste* (C. D.). 125
Dodge (W. P.), *Piers Gaveston* (Ch. P.-D.) 256
Fage (René), *La vie à Tulle aux XVIIe et XVIIIe siècles* (H. B.) 258
Gierke (Otto), *Political theories of the middle ages* (trad. par F.-W. Maitland) (Ch. P.-D.). 257
Hunt (W.), voir Stephens.
Stephens (W. R. W.) et Hunt, éditeurs, *A History of the English Church*, t. I à III (Ch. P.-D. 257
Stevenson (F. S.), *Robert Grosseteste, bishop of Lincoln* (Ch. P.-D.) . . . 255
Tait (James), voir Tout.
Tout (T. F.) et Tait (James), éditeurs, *Historical essays by members of the Owens College* (Ch. P.-D.). 256

Histoire religieuse :

Allier (Raoul), *La Cabale des Dévots (1627-1666)* (H. B. 383

Arréat (Lucien), *Le Sentiment religieux en France* (H. B.). 386
Maumus (P. Vincent), *La Crise religieuse et les leçons de l'histoire* (Georges Bourgin) 385
Mention (L.), *Documents relatifs aux rapports du clergé avec la papauté*, t. I (*1682-1705*), t. II (*1705-1789*) (H. B.) 384
Pichon (René), *Lactance* (A. Puech) 381
Vienot (J.), *Histoire de la Réforme dans le pays de Montbéliard* (*1524-1573*) (P. Alphandéry) 382

Histoire littéraire :

Bastier (Paul), *La Mère de Gœthe* (P. Roques) 127
Bossert (A.), *La Légende chevaleresque de Tristan et Iseult* (Paul Bastier). 125
Glachant (Paul et Victor), *Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo*, t. I (L. Hourticq) 128

Supplément à pagination distincte :

Répertoire méthodique pour la Synthèse historique Année 1901 publié par Henri Berr, avec le concours de F. Caron et François Simiand.

VERSAILLES, IMPRIMERIES CERF, 59, RUE DUPLESSIS.

BINDING SECT. JUL 12 1967

D
1
R4
t.6

Revue de synthèse historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY